



1291.

ITINÉRAIRE
DU LUXEMBOURG GERMANIQUE
OU
VOYAGE HISTORIQUE ET PITTORESQUE
DANS LE GRAND-DUCHE.

1847.

ITINÉRAIRE DU LUXEMBOURG GERMANIQUE,

OU

VOYAGE HISTORIQUE ET PITTORESQUE

DANS LE GRAND-DUCHÉ.

DÉDIÉ AU ROI.

PAR LE CHEVALIER L'ÉVÊQUE DE LA BASSE MOÛTURIE,

Membre de la Légion-d'Honneur, de la première classe de l'Institut historique de France, etc., etc.

Vivite, Luxemburgi : fidos vos prisca per osbem
Fama vocat, fidos posteritasque leget :
Nescia gens verti, sociis regique Deoque
Servastis semper fœdera, jura, fidem.

LUXEMBOURG.

LIBRAIRIE DE V. HOFFMAN, PLACE D'ARMES, N° 216.

IMPRIMERIE DE J. LAMORT.

1844.

Aux Psoi, Grand-Duc de Luxembourg,

Sire,

En agréant que le Voyage historique et pittoresque dans le Luxembourg Germanique parût sous ses auspices, Votre Majesté a voulu donner un nouveau témoignage de sa haute bienveillance pour le bon peuple dont elle est la Providence et l'idole.

Quelques années sont à peine écoulées depuis que le Grand-Duché de Luxembourg, constitué en état indépendant, a reçu de Votre munificence royale les institutions les plus libérales qui existent dans les annales des peuples libres; ainsi mon ouvrage, à défaut d'autre mérite, a du moins celui de l'op-

portunité : c'est le premier hommage que la littérature ait offert à la nationalité Luxembourgeoise.

Souffrez, Sire, que je me félicite doublement de l'auguste suffrage de Votre Majesté, en ce qu'il a de flatteur pour mon orgueil et de favorable à l'expression des sentiments de respect et d'admiration avec lesquels je suis,

DE VOTRE MAJESTÉ,

SIRE,

*Le très humble et très obéissant
serviteur,
Chev^{er} de la Basse Mouturie.*

AVIS AUX VOYAGEURS.

IL est peu de voyageurs qui aient assez de loisir et de résolution pour suivre, pas à pas, toutes nos pérégrinations dans l'étendue du Luxembourg germanique. La plupart ne peuvent consacrer que quelques jours à la visite d'une province, et pour eux le moyen de voir beaucoup en peu de temps, est un problème dont la solution est d'un grand intérêt dans leurs arrangements de voyage. C'est à ceux-là que notre avis s'adresse.

En suivant la marche que nous allons tracer, et en employant trois jours au lieu d'un pour se rendre de Luxembourg à Trèves, on peut parcourir la partie la plus importante du Grand-Duché, en visiter les plus belles contrées et les villes principales, en admirer les monuments les plus curieux, les châteaux les plus somptueux et les ruines les plus imposantes.

PREMIÈRE JOURNÉE.

ROUTE DE DIEKIRCH,

11 LIEUES DE MARCHÉ, Y COMPRIS LES DIVAGATIONS.

En allant de Luxembourg à Diekirch on s'arrête au pavillon royal de **WALFERDANGE**, que tout voyageur est admis à visiter. (Voir les pages 305 et suivantes de cet ouvrage.)

A Lorentzweiler on quitte la grand'route pour aller, à une lieue de là, contempler le monument celtique d'**ALTLINSTER**, l'un des plus curieux de la Gaule primitive (290).

A Mersch on fait une halte de trois heures, que l'on emploie à aller visiter, pédestrement, les châteaux de **MERSCH**, de **SCHOENFELTZ** et d'**HOLLENFELTZ**, ainsi que les restes de **MARIENTHAL**, les vieilles ruines du castel d'**ANSEBOURG** et les magnifiques forges du même nom (311 à 338).

En reprenant ensuite sa marche sur Diekirch par la vallée de l'Alzette, le voyageur, un instant attristé par l'aspect des ruines de **PITTANGE** (308) et de l'étroite gorge de **CRUCHTEN**, ira bientôt récréer sa vue dans la riante vallée d'**Ettelbruck**, sur laquelle les forges de **COLMAR**, les châteaux de **BERG** et de **BIRTRANGE**, les villages de **SCHIEREN** et de **GRENTZINGEN** jettent tant d'éclat et de variété. (376—380.)

En sortant d'**ETTELBRUCK** on observera le joli pont de la **WARCKE** et, plus loin, au pont d'**ATTILA**, le regard se dilatera sur les vastes plaines de la Sûre, que bornent d'un côté le village d'**ERPELDANGE**, de l'autre celui d'**INGELDORF** et, dans le fond, la ville de Diekirch.

DEUXIÈME JOURNÉE.

DIEKIRCH ET VIANDEN,

5 LIEUES DE TRAJET.

Après avoir employé les premières heures de la matinée à parcourir la ville de Diekirch, le touriste voudra sans doute aller sur la route de Stavelot voir la belle ferme de KIPPENHOFF, puis jeter un coup-d'œil sur les ruines de BRANDENBOURG et de BOURSCHIED, deux magnifiques reliques du moyen-âge. Cette excursion est l'affaire de quelques heures.

A son retour l'archéologue emploiera une demi-heure à la visite de l'autel de DIDE sur la montagne du Hatt, en face de celle que les Gaulois ont consacrée au dieu THOR; puis, la tête remplie du souvenir des temps antiques, il se fera transporter à VIANDEN, où les ruines de la forteresse des Nassau appelleront ses méditations sur les vicissitudes humaines (437).

TROISIÈME JOURNÉE.

ROUTE DE VIANDEN A TRÈVES,

PAR BOLLENDORF, ECHTERNACH, WASSERBILLIG ET ISEL,

10 LIEUES.

Le chemin qui conduit à Echternach descend la rivière de l'Our jusqu'à Wallendorf, en passant près de Rood, ancien séjour des templiers.

A Bollendorf l'antiquaire ne manquera pas d'aller voir, en passant, l'autel de DIANE (264) et, vis-à-vis d'Echternach,

le géologue dérobera à la nature le mystère de sa génération dans les flancs ouverts du mont ERNZEN (263).

Après avoir visité ECHTERNACH (238—263), on prendra la route de WASSERBILLIG et, laissant à gauche ROSPORT (255), GIRST (248), BORN et GIVENICH (246), on ira, sur la route de Trèves, admirer la célèbre pyramide d'IGEL (203 à 245).

Le voyageur qui viendra d'Allemagne devra prendre nécessairement l'inverse de ce petit itinéraire.





ITINÉRAIRE

DU LUXEMBOURG GERMANIQUE,

ou

VOYAGE HISTORIQUE ET PITTORESQUE

DANS LE GRAND-DUCHÉ.

INTRODUCTION.

Le Luxembourg, dont naguère la Belgique ne s'occupait qu'avec indifférence, y est devenu l'objet de toutes les sympathies depuis que cette province a été restituée au Roi des Pays-Bas. C'est ainsi qu'aux jours du revers, l'homme, victime de l'inconstance du sort, jette un regard rétrospectif sur son opulence passée, et cherche à se rendre compte de l'étendue de ses désastres en récapitulant une à une les richesses qu'il a perdues.

Pour nous, fidèle au culte de notre patrie originelle, nous avons compati à son adversité, et pour l'aider à se rendre compte de l'immensité du dommage qu'elle a éprouvé, nous sommes allé visiter le Grand-Duché de Luxembourg; nous avons exploré ses plaines fécondes en souvenirs mémorables, nous avons interrogé ses forêts druidiques, et avons recueilli la tradition des hauts faits de nos anciens compatriotes, sur les ruines de leurs monuments ou sous la mousse séculaire de leurs rochers.

Dans la première division des Gaules, sous Auguste, en l'an 27 de notre ère, le territoire Luxembourgeois, ainsi que le pays d'Ardenne, appartenait à la première Belgique; pendant la période franque, il a fait partie de l'Austrasie (1), puis de la Lotharingie, puis enfin de la Basse Lotharingie.

Avec Louis IV s'éteignit la race Carlovingienne sur le trône de Germanie. Les Lorrains, tout en reconnaissant la suzeraineté du Roi Germanique, s'affranchirent de son autorité et l'on vit s'établir et se consolider parmi eux des gouvernements indépendants, tels que les duchés de Lorraine et de Bar, les comtés d'Ardenne et d'Alsace. Dans ce morcellement de l'antique Austrasie le comté d'Ardenne échut à Ricuin, du chef de sa mère Ermengarde, fille de Louis-le-Bègue, et sous arrière petite-fille de Charlemagne.

En 945, à la mort de Ricuin, ses enfants se partagèrent ses vastes états : Godefroi eut le comté de Verdun, Otton obtint la Lorraine, Arnould de Granson, époux de Mathilde, eut le comté de Chiny, et l'Ardenne proprement dite échut au comte Sigefroi. Cette partie prit, plus tard, de sa capitale le nom de Luxembourg.

Le comté de Luxembourg, dont ressortissait autrefois le marquisat d'Arlon, fut érigé en duché, en 1554. Il a subsisté comme état indépendant jusqu'en 1451; il passa alors en toute propriété à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et à ses successeurs. Après avoir subi les diverses alternations des provinces Belges, il fut cédé avec elles à la maison d'Autriche, par le traité d'Utrecht (1715). Cette province, conquise par la France, en 1795, fut donnée en 1815 à la maison d'Orange-Nassau, en échange de ses possessions allemandes. Après avoir été, en 1830, associée aux destinées de la Belgique, elle est rentrée, en 1859, dans les domaines du Roi des Pays-Bas. La forteresse de Luxembourg est gardée, au nom de la Confédération germanique, par des troupes prussiennes.

Il n'est pas de pays en Europe dont la fortune ait été soumise à autant de vicissitudes. Après avoir, sous le modeste

(1) L'Austrasie (Ost-ryck, royaume oriental) avait Trèves puis Metz pour capitale. — La Neustrie (necwst-ryck, royaume occidental) avait Soissons pour chef-lieu.

titre de comté, réuni sous sa domination la majeure partie de l'Ardenne, le Luxembourg vit graduellement diminuer son étendue en raison de l'élévation de ses titres. Il voit aujourd'hui, sous la pompeuse qualification de *Grand-Duché*, ses possessions réduites à trois petits districts, qui forment à peine la cinquième partie de la surface de l'ancien comté (1).

Néanmoins, dans les étroites limites où il se trouve resserré, le Luxembourg semble avoir été destiné à former un état à part, une province distincte. La différence, ou plutôt le contraste que présentent les mœurs, le caractère et surtout le dialecte de ses habitants avec ceux de leurs voisins, donne à cette contrée un type particulier, une physionomie originale, une distinction morale qui l'isolent beaucoup mieux encore que ne le font ses limites politiques. Ce qu'il y a de remarquable c'est la précision avec laquelle le langage Luxembourgeois s'arrête aux frontières de la France et de la Belgique. (J'en excepte la ville d'Arlon, avec quelques communes du Luxembourg allemand qui l'environnent).

S'il faut en croire des prétentions traditionnelles, le dialecte Luxembourgeois serait dû à la transplantation des soixante mille Saxons que Charlemagne, leur vainqueur, envoya en Austrasie.

(1) Vingt-six quartiers composaient le domaine des comtes de Luxembourg. Ils avaient Agimont, Arlon, Bastogne, Bitbourg, Chauvancy, Chiny, Damvillers, Durbuy, Diekirch, Echternach, Etalle, Grevenmacher, Houffalize, Luxembourg, Marche, Marville, Montmédy, Thionville et Yvoix-Carignan; voire même encore le comté de Namur.

Le traité des Pyrénées réunit à la France, en 1656, la partie méridionale qu'on appelle le Luxembourg Français, comprenant Thionville, Marville, Chauvancy, Montmédy, Carignan et Damvillers, et leurs prévôtés.

Le duché de Luxembourg, tel qu'il existait dès-lors, était divisé en partie *allemande* et en partie *wallonne*. La première comprenait les quartiers de Luxembourg, de Greven-Macheren, d'Echternach, de Vianden, d'Arlon, de Bitbourg et la prévôté ou marquisat de Diekirch.

En 1795, après la réunion de la Belgique à la France, une forte partie du Luxembourg devint le département des Forêts, puis le congrès de Vienne (19 juin 1815) le restitua au Roi des Pays-Bas, en y réunissant le duché de Bouillon et en lui enlevant le quartier de Bitbourg. Définitivement le traité du 15 novembre 1839 l'a réduit aux proportions existantes dans lesquelles nous le décrivons.

Cette transplantation est attestée par plusieurs chroniqueurs et notamment par Sigebert de Gembloux. L'abbé de Feller, Luxembourgeois de naissance, a trouvé dans la Transylvanie des villages entiers où l'on parle le même langage que dans le Luxembourg. « Les Saxons à Bistritz et aux environs, dit-il, parlent allemand, mais leur langage propre est l'allemand du Luxembourg ; ce qui me ferait croire que les Luxembourgeois sont aussi une colonie saxonne. L'étonnement de ces Saxons comme le mien fut extrême quand nous découvrîmes l'identité de ces langues. De là j'infère que ce langage est le vieux langage allemand. Le ton et les manières de ces Saxons sont justement les mêmes que ceux des Luxembourgeois. »

« Les habitants de Saad, autre village saxon, en Transylvanie, ont aussi le naturel et le langage luxembourgeois. » (Itinéraire de Feller, tome 1^{er}, p. 277, 278, 281.)

D'ailleurs le village de Sassenheim, à 3 lieues S. O. de Luxembourg, porte, dans les titres et diplômes anciens, le nom de *Colonia Saxonum*. Les Luxembourgeois comme les Tréviriens prétendent pourtant que leurs aborigènes ont appartenu à cet essaim de Germains qui passèrent le Rhin et refoulèrent les Celtes vers les contrées méridionales des Gaules. Du reste cette opinion n'a rien d'inconciliable avec l'histoire des faits qui se sont passés à une dizaine de siècles en-deçà.

Un usage antique, un privilège particulier consacre, selon nous, l'origine saxonne des Luxembourgeois ; c'est le droit, qu'ils ont toujours eu depuis Charlemagne, de prêter serment debout et en allemand.

Lors de l'inauguration d'Albert et d'Isabelle, les députés du Luxembourg refusèrent de s'asseoir parmi les députés des provinces belges, réclamant leur privilège de prêter le serment debout et en allemand, et de se tenir à droite du souverain parmi les grands dignitaires, immédiatement après les chevaliers de la Toison d'or : des lettres de non préjudice leur furent accordées à ce sujet.

A la joyeuse entrée de Charles II qui eut lieu le 20 février 1666, le serment de fidélité que Philippe de Croy reçut en son nom, fut prononcé en *allemand*, à haute voix, par Charles de Schauwenbourg, avec toutes les formalités exprimées dans l'an-

cienne coutume. Il en fut de même au couronnement de Charles VI (14 mai 1725).

Ce privilège avait duré sept siècles, lorsqu'en 1793, les soi-disant *libérateurs* français le broyèrent dans le même pilon où ils avaient entassé leurs propres franchises nationales.

Les habitants du Luxembourg ont été cités dans tous les temps pour leur prud'homme, pour leur attachement à leur religion et pour leur fidélité à leurs princes. Leurs mœurs ont traversé les siècles sans éprouver d'altération notable, et dans les temps modernes on les a vus rester étrangers au mouvement révolutionnaire de 89, comme ils l'avaient été aux troubles religieux du XVI^{me} siècle. La révolution de 1830, elle-même, n'a trouvé dans la province que de rares prosélytes qui ne comptent jamais dans la généralité. Aujourd'hui comme toujours les Luxembourgeois peuvent s'appliquer les deux distiques de notre épigraphe dont voici la traduction :

Vivez Luxembourgeois ; un antique renom
 Aux yeux de l'univers vous proclame fidèles,
 Et la postérité placera votre nom
 Parmi ses plus parfaits modèles !
 Esclaves des traités, fermes dans votre foi,
 Vous servez en tous temps Dieu, l'honneur et le Roi.

La religion catholique est, pour ainsi dire, la seule qui soit professée dans tout le Grand-Duché. La dissidence se réduit à 332 familles juives et à 99 familles protestantes, sur une population totale de 178,000 habitants.

Le territoire du Grand-Duché, dont la superficie est de 280,215 hectares, est divisé en trois districts (Luxembourg, Grevenmacher et Diekirch), en 11 cantons et en 120 communes (1); sa physionomie lui a valu pendant la domination française le nom de *département des Forêts*; en effet, les villages ont, pour la plupart, leurs bois communaux où, annuellement, chaque famille puise gratuitement sa provision de chauffage, évaluée de 4 à 5 stères.

Il ne faut pourtant pas inférer de là que le sol y participe de l'infertilité habituelle des terrains boisés; car si l'on en excepte

(1) Ces communes politiques contiennent un plus ou moins grand nombre de villages qui, au nombre de 980, conservent chacun indivis son territoire, dit *ban*, et ses propriétés.

le pays d'Oesling (1), au N. O. de Diekirch, où la nature se ressent de son exposition élevée et septentrionale, partout le Grand-Duché présente l'aspect de la richesse agricole.

Sur les rives de la Moselle et de la Sûre, depuis Schengen jusqu'à Vianden, c'est-à-dire sur une étendue de plus de 15 lieues, on se livre presque exclusivement à la culture de la vigne et des arbres fruitiers; les vins de Wormeldange, d'Ehnen, de Schwebsingen ne sont pas dépourvus de qualité. La récolte des fruits, tant à pépins qu'à noyaux, alimente dans ces contrées 2000 distilleries, qui produisent de 20 à 30 mille litres de liqueurs.

L'industrie du pays consiste en hauts-fournaux, quatre faïenceries, bon nombre de fabriques de draps, de papier et de cuirs; toutes ces branches industrielles ont été plus ou moins en souffrance pendant les années de 1830 à 1842; mais depuis que le pays a recouvré son indépendance et sa nationalité, depuis surtout qu'une administration indigène et toute paternelle, encouragée par un prince éclairé, s'occupe incessamment de l'amélioration de son commerce, le Grand-Duché marche dans des voies d'une prospérité inconnue jusqu'ici aux Luxembourgeois.

Les considérations générales auxquelles nous venons de nous livrer ont besoin d'être complétées. Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur les événements qui se sont accomplis dans le Luxembourg depuis la création de cette province en état particulier; et comme l'histoire des peuples s'identifie avec l'histoire des princes qui les ont gouvernés, nous commencerons par la chronologie des comtes de Luxembourg et de leurs successeurs. Les détails historiques et biographiques dignes d'intérêt trouveront naturellement leur place dans le corps de notre ouvrage.

(1) Ce mot signifie contrée de l'Est.

COMTES ET DUCS DE LUXEMBOURG.

La maison de Luxembourg est une des plus illustres de l'Europe. Elle a donné cinq empereurs à l'Allemagne, des rois à la Bohême, à la Pologne, à la Hongrie; des reines à la France ainsi qu'à la Germanie; quantité de souverains à divers états; des prélats et de grands saints à l'église. Marchant à la tête de la civilisation, elle n'a pas craint de donner au monde l'édifiant exemple de l'affranchissement des peuples.

Le tableau biographique de cette famille formera le sommaire de l'histoire du pays.

945. SIGEFROI, fils de Ricuin, devint 1^{er} comte de Luxembourg (1), alors qu'Otton-le-Grand venait de transférer la pourpre impériale aux rois de Germanie. Il se reconnut vassal de cet empire par le traité de la Chier, en 980, répara le château, en augmenta les fortifications et jeta les premiers fondements de la ville et des faubourgs. En 984, il défendit Verdun, avec Godefroi, son neveu, comte de cette ville, contre Lothaire, roi de France, qui était venu en faire le siège. L'oncle et le neveu ayant été faits prisonniers dans une sortie, Lothaire les emmena en France. Le premier recouvra la liberté, en mai 985, il mourut le 14 août 998, à Trèves, et fut enterré à l'église de Saint

(1) Nous donnons à Sigefroi le titre de comte de Luxembourg, quoique ce titre lui soit contesté par Bertholet. Le motif qui nous détermine est la crainte de la confusion que la négation de cette qualité aurait jetée dans notre récit; d'ailleurs nous avons reconnu qu'à dater de la mort de Ricuin, en 945, Sigefroi avait pris le titre de comte, comme on peut s'en convaincre par les divers documents historiques produits par Bertholet lui-même (tome III, p. vij, xj etc. p. 6). La charte d'Othon, citée t. III, p. 6 note g, rapporte ces mots, *in comitatu Sigfridi situs*. Ainsi les possessions de Sigefroi avaient le titre de comté, d'où résulte évidemment qu'il était comte; or, quand ces contrées ont pris le nom de leur capitale, il a pu le prendre aussi, soit qu'on le lui ait ou non donné dans les actes publics.

Maximin (1), en laissant sept enfants. Henri, son fils aîné, comte d'Ardenne et d'Arlon, fut créé duc de Bavière, en 1004; le second, Frédéric, lui succéda au comté de Luxembourg, Gisbert eut le comté de Longwy, Thierry devint évêque de Metz (2); Adalberon, le cinquième fils, usurpa l'archevêché de Trèves; sa fille Cunégonde, qui fut canonisée, épousa Henri de Bavière, lequel devint empereur d'Allemagne et fut aussi mis au nombre des saints.

998. FRÉDÉRIC, fils puîné de Sigefroi, continua la lignée des comtes de Luxembourg. Il fit pendant douze ans la guerre à son beau-frère, Henri II, alors roi des Romains, pour appuyer les prétentions de son frère Adalberon. Celui-ci, prévôt de l'église St. Paulin, s'était emparé de l'archevêché de Trèves après en avoir chassé le titulaire. Henri II, selon toute justice, soutint les droits du prélat dépossédé et vint assiéger dans Trèves les quatre beaux-frères; car Henri, comte d'Arlon et Thierry, évêque de Metz, s'étaient aussi déclarés pour le prétendant; après trois mois de siège Henri fut obligé de se retirer; mais la guerre dura encore neuf ans et ne se termina que par la renonciation d'Adalberon.

Frédéric eut pour fils: 1° Frédéric, qui fut duc de la Basse Lotharingie; 2° Gilbert qui suit; 3° Adalberon qui devint évêque de Metz (1047-1073), et 4° Henri, à qui la couronne de Bavière fut donnée, en 1025, après la mort d'Henri II, son oncle.

1019. GILBERT ou GISELBERG, fils puîné de Frédéric, succéda à son père dans le comté de Luxembourg et continua

(1) La tombe du comte Sigefroi a été découverte en 1608, sous le pavé de cette église. Elle renfermait un squelette avec la barbe et les cheveux roux, auprès des ossements gisaient des éperons et des grains de chapelet ainsi que deux clefs, qui étaient vraisemblablement les insignes de sa qualité d'avoué ou d'abbé laïque de Saint Maximin et de l'abbaye d'Echternach, qui était inféodée aux comtes de Luxembourg, dès l'an 971.

(2) Ce Thierry signala son épiscopat par la construction de l'église cathédrale de Metz dont il jeta les premiers fondements en 1020. Il en termina le chœur ainsi que les chapelles latérales et en éleva la nef jusqu'à la voûte.

contre Trèves la série d'hostilités commencée par ses prédécesseurs.

Tandis que l'archevêque Poppon était en pèlerinage à la terre sainte, il se jeta dans le pays de Trèves où il fit d'horribles dégâts. Au retour du prélat la paix se rétablit par l'intervention de l'évêque de Metz, frère de Gilbert: ce prince décéda le 14 août 1057, en laissant trois fils: Conrad, qui suit; Herman, tige des comtes de Salm, et Henri, dont on ne sait que le nom.

1057. **CONRAD 1^{er}**, fils aîné de Gilbert, réveilla les anciennes querelles contre le pays de Trèves. Ayant un jour rencontré l'archevêque Eberhard qui était en tournée pastorale, il le traita indignement, lui arracha ses habits pontificaux, répandit les saintes huiles dont il était porteur et le fit prisonnier. Le pape frappa Conrad d'une bulle d'excommunication et ne l'en releva que sur la promesse d'un pèlerinage en Palestine, au retour duquel il mourut en Italie, en août 1086. Son corps fut transporté à Luxembourg et enterré dans l'abbaye de Munster, qu'il avait fondée, en 1083, en expiation de sa faute.

Il eut de Clémence, sa femme, Henri et Guillaume qui suivent; Rodolphe et Adalbert, qui furent tués au siège d'Antioche en 1098; il eut aussi deux filles dont une, Ermesinde, épousa Godefroi, comte de Namur.

1086. **Henri 1^{er}**, fils aîné de Conrad, mourut célibataire ou du moins sans postérité, puisqu'il eut pour successeur son frère, qui suit.

L'existence de ce comte est omise par Bertholet, qui cependant la constate dans la charte de l'abbaye d'Echternach de l'an 1093 (1). De là l'erreur chronographique qui se perpétue ensuite dans toute la série des souverains du pays (2).

1096. Guillaume, second fils de Conrad, prit possession de la couronne de Luxembourg, après la mort de Henri, son frère. Il était fort attaché à l'empereur Henri IV et le servit avec succès dans les guerres d'Italie. Il servit également Henri V, l'accompagna dans la plupart de ses expéditions et laissa la réputation d'un grand guerrier.

(1) Bertholet, pièces justificatives, III, xlij.

(2) Art de vérifier les dates, continué par S. Allais, 5 volumes gr. in-4° (1818-1819), tome IV p. 211.

1128. Conrad II, fils de Guillaume qui précède, fut le dernier rejeton de la descendance masculine de Sigefroi. Après dix-huit ans d'un règne dépourvu d'intérêt, il mourut sans postérité et laissa son trône à Henri de Namur, son cousin.

1156. Henri II, surnommé l'Aveugle, fils aîné de Godefroi, comte de Namur, et d'Ermesinde, fille de Conrad I^{er}, succéda du chef de sa mère à Conrad II, son cousin-germain.

Henri soutint plusieurs guerres contre ses voisins, le prince évêque de Liège, le duc de Limbourg et l'archevêque de Trèves. Ce dernier acheta la paix par la cession de Macheren qui prit dès ce moment le nom de Grevenmacheren.

C'est en 1182 que fut promulguée la loi de Beaumont, qui a régi longtemps les droits féodaux de la province; nous allons en citer les principales dispositions pour donner une idée de ces droits.

D'après cette loi le seigneur recevait annuellement trois à quatre deniers de chaque fauchée de pré, la 6^e ou 10^e gerbe dans les terres cultivées, le 20^e setier de blé moulu au moulin banal, le 24^e pain cuit au four seigneurial, les droits de vente et les amendes résultant des condamnations. En revanche il abandonnait à ses vassaux le paccage et la provision de chauffage dans les bois seigneuriaux, ainsi que l'usage des eaux; le peuple était exempt des droits de transit, de succession, de timbre, d'enregistrement, de contributions directes ou indirectes et de ces mille et un impôts à l'usage des gouvernements constitutionnels. De sorte qu'en somme on payait beaucoup moins qu'on ne paie aujourd'hui, sans aucune espèce de compensation.

1196. Thibaut, comte de Bar, devint le successeur de Henri l'Aveugle au comté de Luxembourg, en vertu de son mariage avec Ermesinde, fille de ce dernier. L'empereur Henri IV ayant donné, comme fief vacant de l'empire, le comté de Namur à Philippe de Hainaut et le comté de Luxembourg à son frère Otton, comte de Bourgogne, il fallut que Thibaut s'accommodât avec celui-ci moyennant finances, et qu'ensuite il déclarât la guerre à celui-là. Il entra donc à main armée dans le Namurois; néanmoins aux sollicitations de Philippe et par l'intervention de Baudouin, son frère, comte de Flandre, il consentit à un traité de paix qui fut conclu le 26 juillet 1199, traité par

lequel le marquisat de Namur, jusqu'à la Meuse, fut adjugé à Philippe de Hainaut, et le comté de Luxembourg avec ceux de Durbuy et de la Roche à Thibaut. Ce prince, après s'être vaillamment montré à la bataille de Bouvines, finit ses jours le 12 février 1214.

1214. Waleram de Limbourg, s'était déjà distingué par des exploits brillants dans la Palestine quand il obtint la main d'Ermesinde, veuve de Thibaut, comte de Bar, et qu'il succéda à celui-ci dans le comté de Luxembourg. Les noces furent célébrées avec une grande solennité : il y eut tournois, joutes, carousels et tout ce qui, dans les siècles de la chevalerie, pouvait répandre sur les fêtes le plus d'éclat et de magnificence (1).

Le nouveau comte rapporta au Luxembourg le comté d'Arlon devenu marquisat, lequel en avait été séparé depuis l'ouverture de la succession de Sigefroi, en 998. Peu de temps après son mariage, Walram revendiqua, au nom de sa femme, le marquisat de Namur, à cause de la cession qui en avait été faite à Philippe de Courtenai : Après quatre ans de guerre on en vint à un accommodement, et les droits respectifs des parties belligérantes restèrent tels qu'ils avaient été réglés par le traité de 1199. Waleram mourut en 1226.

1226. Henri III, fils de Waleram et d'Ermesinde, leur succéda aux comtés de Luxembourg et de la Roche, ainsi qu'au

(1) Le Carpentier, dans son histoire de Cambrai, rapporte les noms de 135 chevaliers qui figurèrent à ces réjouissances, et qui scellèrent une charte de cette époque. Ce n'était là que la plus notable partie des convives et néanmoins nous avons craint de sortir des bornes que nous nous sommes assignées en les nommant tous. Nous allons nous borner à citer ceux de noms et d'armes qui appartenaient à la partie allemande du Luxembourg.

Arloncourt, Adon.	Esch, Frédéric.	Raville, Simon.
Altert, Simon.	Eyll, Bernard.	Rodemacheren, Arnoux
Autel, Simon.	Kœrich, Wéric.	Schengen, Amalonger.
Bardebourg, Guill ^m .	Lellich, Frédéric.	Soleuvre, Adon.
Betzdorff, Etienne.	Ludlange, Huart.	Useldange, Frédéric.
Bissen, Otton.	Mammeren, Philippe.	Vienne, Philippe.
Brændenbourg, Albert.	Meysembourg, Everard.	Villers, Alexandre.
Clairvaux, Simon.	Mondercange, Boniface.	Wampach, Adon.
Echternach, Théod ^{re} .	Pittange, Pottier.	Wiltz, Amédée.

marquisat d'Arlon, sous la régence maternelle. En 1256, il profita d'une révolte des habitants de Namur, contre Marie de Brienne, femme de Baudouin, empereur de Constantinople, leur maître, pour faire revivre les prétentions de sa mère sur ce marquisat. S'étant concerté avec les rebelles il vint se présenter, la veille de Noël, devant la ville de Namur. Les portes lui en furent ouvertes; mais la citadelle, défendue par le brave bâtard de Wesemael, ne se rendit que trois ans après par famine. Cette conquête entraîna celle de tout le marquisat, et Henri en demeura possesseur jusqu'en 1265 qu'il le donna pour dot à sa fille Isabelle, lors de son mariage avec le comte de Flandre, Guy de Dampierre.

En 1266, Henri se ligua avec Ferri, duc de Lorraine, contre Thibaut II, comte de Bar. Celui-ci le battit près de Pont-à-Mousson, et le fit prisonnier. Ses deux fils, pour venger leur père, se jettent dans le comté de Bar et y mettent tout à feu et à sang. Saint Louis, roi de France, choisi pour arbitre, ordonne par sentence du mois de septembre 1268, la mise en liberté du comte de Luxembourg et la restitution de la châtellenie de Ligny dont Thibaut s'était emparé.

En l'an 1270, Henri se mit en route pour la Terre-Sainte avec une nombreuse escorte; il employa 3 ans à ce voyage (1).

A son retour il prit part à la misérable guerre de la vache (2), enleva d'assaut la ville de Ciney et la saccagea de fond en comble. L'évêque de Liège, par représailles, fit brûler 30 villages du Luxembourg.

Henri avait épousé Marguerite de Bar, dont il eut dix enfants, savoir : Henri, qui suit; Waleram, sire de Ligny et de Roussy; Baudouin et Jean; Philippine, qui épousa Jean d'Avesnes, comte de Hainaut et de Hollande; Isabelle, femme de Guy de Dampierre, et quatre autres filles religieuses.

Le règne d'Henri III fut marqué par de grandes actions et par des institutions, dont la sagesse est due, en grande partie, aux inspirations tutélaires d'Ermesinde, sa mère, femme digne à tous égards de la reconnaissance des Luxembourgeois, et qui excella dans le grand art de régner.

(1) Voir p. 225 pour les détails de cette croisade.

(2) Voir les détails p. 144.

En 1236, il affranchit les bourgeois d'Echternach.

En 1243, il accorda la même faveur à ceux de Luxembourg.

En 1245, il établit le siège des nobles pour juger les causes féodales et les contestations entre gentilshommes.

Henri III fut le premier qui porta les armes de Luxembourg telles qu'elles sont aujourd'hui, *Burelés d'argent et d'azur au lion de gueules, la queue posée en sautoir, armé, lampassé et couronné d'or brochant sur le tout*. Son père avait celles de Limbourg, qui sont les mêmes, à l'exception du champ, qui est d'argent. Henri y ajouta, comme puiné, les burelles en brisure.

La couronne qui surmonte ordinairement ces armes est celle d'électeur du cercle d'Autriche.

1274. Henri IV, avant de succéder à son père, s'était déjà essayé à régner pendant l'excursion d'Henri III dans la Palestine; déjà il s'était rendu célèbre par ses exploits dans le Barrois, en 1266. Pour affermir sa puissance il fit alliance avec Ferri de Lorraine et le comte de Bar, en 1270, puis avec le duc de Brabant, le comte de Flandre et le marquis de Namur. Ensuite il déclara la guerre à Jean d'Enguien, évêque de Liège. Irrité par un premier revers, il guetta son ennemi, le surprit à la chasse, l'emmena prisonnier à Luxembourg et ne le délivra, après cinq mois de détention, que sur le paiement d'une rançon considérable. Une trêve lui fut accordée, en 1276. (*Inventaire des archives de Flandre*).

La branche aînée des ducs de Limbourg s'étant éteinte, Henri se mit sur les rangs des prétendants comme petit-fils du duc Waleram. Le sort de la bataille de Wœringen devait désigner le successeur. Notre comte chercha à combattre corps-à-corps le duc de Brabant, son principal compétiteur. Trois fois ils en vinrent aux mains. A la fin Henri, ayant jeté ses armes pour saisir et terrasser son adversaire, fut percé d'un coup de lance par derrière par un Bourguignon, nommé Gautier de Bisdome. Henri tomba mort sur la place au grand déplaisir du duc, qui l'honora de ses regrets. Waleram, son frère, eut le même sort ainsi que deux bâtards de Luxembourg. L'archevêque de Cologne et le comte de Gueldre furent faits prisonniers et la victoire fut complète pour le duc de Brabant.

Henri IV avait épousé Béatrix d'Avesnes, dont il eut Henri qui suit; Waleram, mort au siège de Brescia, en 1311; Baudouin,

archevêque de Trêves et trois filles savoir : Félicité, qui avait épousé Jean de Louvain, baron de Gæsbeck et d'Herstal et deux autres religieuses, dont l'une, du nom de Marguerite, fut abbesse de Clairefontaine.

1288. Henri V n'était encore que damoiseau quand il ceignit la couronne de Luxembourg, sous la tutelle de sa mère, Béatrix d'Avesnes. La première année de ce règne, ou plutôt de cette régence, fut marquée par un acte de sédition bien rare dans les annales du pays; l'arrogance du sire d'Esch, chef du conseil, paraît avoir été la cause de cette émotion populaire qui ne fut ni grave ni prolongée, mais qui effraya Béatrix au point qu'elle alla se réfugier au couvent de Marienthal. Les Bourgeois de Luxembourg achetèrent leur pardon moyennant une amende de trois mille livres et tout rentra dans l'ordre et l'harmonie.

Henri épousa, le 28 mai 1292, Marguerite de Brabant, qui reçut pour dot 33,000 livres; ce mariage se conclut par la renonciation à tous ses droits sur le Limbourg.

Deux ans après, le comte Henri se ligue avec Philippe-le-Bel, roi de France, contre Édouard 1^{er}, roi d'Angleterre. Il marche en personne et dans maintes rencontres signale sa valeur contre l'insulaire.

Le 15 novembre 1308, Henri V de Luxembourg fut, à l'unanimité des voix, proclamé empereur d'Allemagne. Son couronnement, sous le nom d'Henri VII, eut lieu le 6 janvier suivant. Baudouin, son frère, archevêque de Trêves, et Pierre d'Aspelt, archevêque de Mayence, ont beaucoup contribué à cette élection à laquelle l'influence du pape Clément V ne fut pas étrangère.

Henri mourut en Toscane, le 24 août, 1313.

Il eut cinq enfants, dont un fils, qui lui a succédé au comté de Luxembourg, et quatre filles:

- 1^o Béatrix, qui fut mariée à Charles II, roi de Hongrie;
- 2^o Marie, qui épousa Charles-le-Bel, roi de France;
- 3^o Agnès, qui donna sa main au comte palatin du Rhin, Rodolphe de Bavière;
- 4^o Catherine, qui devint la femme de Léopold d'Autriche, fils de l'empereur Albert.

1509. Jean, fils de l'empereur Henri VII, reçut de lui la sou-

veraineté du Luxembourg, en 1509, quand il n'avait que quatorze ans.

Alors Henri, duc de Carinthie et comte de Tyrol, se trouvait déjà depuis trois ans en possession du trône de Bohême, du chef de sa femme, fille aînée de Wenceslas II, mais il n'en avait point encore reçu l'investiture, et ses exactions rendaient son règne insupportable aux Bohémiens. Les états de Bohême et les grands du royaume vinrent donc offrir la couronne au jeune comte de Luxembourg, à condition qu'il épouserait Élisabeth, la seconde fille de leur roi Wenceslas. Cette double proposition ayant été accueillie, le mariage de Jean fut célébré à Spire, en 1510, et le prince fut couronné à Prague, le 5 février 1511.

Le jeune monarque, dont la sagesse était aussi précoce que la valeur, réunit bientôt la charge importante de vicaire-général de l'empire, aux titres de roi de Bohême et de comte de Luxembourg. Il se qualifiait aussi de roi de Pologne et en prit le titre sur quelques monnaies frappées à son coin, à cause des droits qu'il avait sur ce royaume et dont il ne se désista qu'en 1535.

Les bornes assignées à cet ouvrage ne nous permettent pas de suivre le roi de Bohême dans ses glorieuses campagnes de Hongrie, de Pologne, d'Italie, de Danemarck, de Suède, etc. où il acquit la réputation de grand capitaine; nous n'essaierons pas de décrire ses brillantes croisades contre les Lithuaniens, ces *Sarrasins du Nord*, ni sa rapide conquête de la Poméranie, ni cette expédition magique qui, en peu de jours, avec une poignée de braves, le rendit maître de la plus belle partie de l'Autriche. Il faudrait écrire des volumes pour esquisser une vie si pleine d'aventures, de hauts faits et de gloire; pour retracer le talent et la valeur que ce prince luxembourgeois déploya dans vingt batailles, à Esling comme à Muhlberg, à Metz comme à Cassel, en Limbourg, comme en Livonie, depuis les rives du Pô jusqu'à la Duna, de la Garonne à la Baltique. Il nous suffira de dire que Jean de Bohême fut un des souverains les plus remarquables et les plus distingués de son époque; que son génie, non moins que sa vaillance, le rendit pendant trente ans, l'arbitre des destinées de l'empire germanique.

On aime toujours sa patrie. Jean-l'Aveugle a justifié ce proverbe. Il affectionnait par dessus tout son pays de Luxembourg. Il y venait se consoler de ses chagrins domestiques, se remettre

de ses travaux et se reposer de ses victoires. Jusque sur son trône de Bohême il était entouré de ses fidèles Luxembourgeois, ce qui a souvent excité la jalousie et motivé les plaintes des Bohémiens.

Il mit les finances du comté sur un pied respectable, abandonna à la ville de Luxembourg le droit de *Ungeld* sur les marchandises vendues, le droit d'*Ayme* sur le jaugeage des tonneaux et le droit d'*Accises* sur le vin; il établit la réciprocité du droit de bourgeoisie entre les habitants de Luxembourg et ceux de la ville de Prague. Il affranchit les villes de Marche et de La Roche, et fonda, le 20 octobre 1340, la foire de Saint Barthélemi, dite *Schobermesse*, qui existe encore aujourd'hui, parce qu'il sut la doter de privilèges qui en ont assuré la vogue et la durée (1).

Vers cette époque, Jean, qui avait perdu un œil dans les marais de la Lithuanie, comme jadis Annibal dans les marais Pontins, fut atteint d'une ophtalmie à l'œil qui lui restait. Un empirique, en voulant le guérir, le rendit aveugle. Cette catastrophe lui valut le sobriquet de *Jean-l'Aveugle*, mais ne l'empêcha pas de guerroyer.

On raconte au sujet de sa cécité une anecdote peu glorieuse pour le roi Casimir de Pologne.

Lors de la dernière campagne de Pologne, qui valut au roi de Bohême les conditions honorables de la paix de 1346, le roi Casimir, qui connaissait son infirmité, lui envoya un défi à peu près pareil à celui que quelques années auparavant, Édouard III avait adressé à Philippe de Valois. Il lui fit proposer de s'enfermer avec lui dans une chambre et de vider leur différend, le braquemard à la main. *J'accepte la proposition, s'écria*

(1) Ce nom dérive de *Schobermess* ou en haut allemand *Schadbare Messe*, marché dommageable.

Cette foire commence le 24 août: ce fut dans les premiers jours du marché de 1346, qu'arriva à Luxembourg la nouvelle du désastre de Crécy qui eut lieu le 26 du même mois. Le deuil fut si grand et si général dans toute la ville que les marchands qui y affluaient de l'étranger ayant été obligés de remballer sans avoir rien vendu, donnèrent à cette foire le nom qui lui est resté.

Elle se tient au bas du glacis de la Porte Neuve et sur la droite du chemin de Septfontaines.

Il est vrai qu'en 1353 le roi des Romains (il ne fut couronné empereur que l'année suivante) restitua le comté de Luxembourg à son légitime maître ; mais ce fut quand, après quatre ans de mariage, il était à peu près certain de la stérilité de sa belle-sœur ; et lorsque cette province se trouvait ruinée par l'incurie, décimée par la peste, exténuée par la famine, écrasée par les dettes, démembrée et mutilée par d'énormes engagères. A cette occasion le père Bertholet, qui pousse souvent un peu loin sa prédilection pour l'empereur, cherche à l'excuser avec une naïveté plaisante. « Si de ce côté-là, dit-il, Charles ne procura point le profit de Wenceslas, il l'avantagea de l'autre, en l'honorant du titre de Duc par l'érection qu'il fit de son comté en Duché. »

DUCS DE LUXEMBOURG.

1353. Wenceslas I^{er}, fils de Jean, roi de Bohême et de Béatrix de Bourbon, en recevant le Luxembourg de l'empereur Charles IV, son frère, sur la fin de 1353, le vit presque en même temps ériger en Duché par un diplôme de ce prince donné à Metz, le 13 mars de l'année suivante.

A la mort de Jean III, duc de Brabant, Wenceslas lui succéda du chef de sa femme, Jeanne, fille et héritière de ce Duc. Cette succession fut contestée par Louis de Male, comte de Flandre ; celui-ci vint faire irruption dans le Brabant, mais il en fut chassé par le peuple Brabançon que le brave Everard T'Serclaes avait électrisé par l'audace et le succès de sa périlleuse entreprise sur Bruxelles (24 octobre 1356).

Wenceslas retira toutes les terres de son Duché que son frère avait aliénées ; il régagea la moitié du comté de Chiny, acquit l'autre moitié pour réunir ce domaine au Luxembourg, et par la sagesse de son administration autant que par l'aménité de ses manières, il se rendit, pendant trente années, l'idole des Luxembourgeois.

Il termina ses jours à Luxembourg, le 7 décembre 1385, ne laissant d'autre héritier que son neveu Wenceslas.

1385. Wenceslas II, fils de l'empereur Charles IV, était em-

pereur et roi de Bohême quand il fut appelé à succéder à son oncle au Duché de Luxembourg. Le besoin d'argent l'engagea à transporter le Duché avec le Comté de Chiny et l'avocatie d'Alsace, par forme d'*engagère*, à Josse de Luxembourg, marquis de Moravie, son cousin ; mais en se réservant, à ce qu'il paraît, une part dans le gouvernement.

Wenceslas avait déjà acquis de la célébrité par ses débauches et par ses crimes quand il vint dans le Luxembourg. Déjà il avait fait mourir Jean Népomucène, à qui il avait voulu arracher le secret de la confession de l'impératrice, sa femme. Jean, martyr du devoir sacerdotal, fut précipité dans la Moldaw, le 13 mai 1383, et Wenceslas, frappé de l'anathème universel, fut déposé en 1400.

1388. Josse, marquis de Moravie et de Brandebourg, fils de Jean, duc de Gorlitz et de Moravie, (le frère puîné de l'empereur Charles IV), prit possession du Duché de Luxembourg en vertu du transport que lui en avait fait son cousin Wenceslas II.

En 1402 Josse se déporta du gouvernement de Luxembourg en faveur de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, roi de France. Ce prince, qui n'a pris dans le Duché d'autre titre que celui de Mambour (gouverneur), ayant été assassiné à Paris, le 23 novembre 1407, Josse de Moravie reprit les rênes du gouvernement, et la renommée de sa sagesse devint telle qu'à la mort de l'empereur Rupert, en 1410, il fut appelé à lui succéder par la majeure partie des électeurs. Son cousin Sigismond avait aussi été élu dix jours auparavant (22 septembre) et Wenceslas, qu'on avait déposé, vivait encore avec ses prétentions à l'empire. Ainsi trois empereurs se disputaient la couronne de Charlemagne, tandis que trois papes (Benoît XIII, Grégoire XII et Jean XXII) se disputaient la tiare. Néanmoins Josse fut proclamé et régna paisiblement jusqu'à sa mort arrivée le 8 janvier 1411, dans la 60^e année de son âge. Il ne laissa point de postérité.

Son cousin Sigismond n'obtint son élection régulière que six mois après cette mort.

1411. Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, en épousant Elisabeth de Gorlitz, fille de Jean de Luxembourg, et cousine de Wenceslas II, avait, en 1410, reçu de ce dernier l'autorisation d'opérer le retrait de l'*engagère* du Luxembourg sous la réserve

le roi de Bohême, *mais pour que nous combattions à armes égales, que Casimir n'oublie pas que je suis aveugle, et qu'il commence par se faire crever les deux yeux.*

La mort du Roi de Bohême fut digne de sa vie ; elle est encore aujourd'hui un sujet d'étonnement et d'admiration. Non-seulement il voulut se rendre à la bataille de Crécy, (26 août 1346) ; mais encore il prétendit y combattre en personne contre les Anglais : *seigneurs*, dit-il aux Luxembourgeois qui l'entouraient : *vous êtes mes gens, mes compagnons et mes amis ; à la journée d'huy je requiers que vous me meniez si avant que je puisse férir un coup d'espée.* Plusieurs chevaliers, pour lui obéir et ne point le perdre dans la mêlée, attachèrent leurs chevaux au sien par le frein ; ils se ruèrent ainsi contre les ennemis de la France et combattirent si vaillamment que tous y périrent et furent trouvés sur la place auprès de leur seigneur, leurs chevaux liés ensemble. M^r de Chateaubriant s'extasia à juste titre devant ce qu'il appelle un *miracle de l'honneur et de la fidélité.*

On assure que le nombre de ces nobles martyrs de la vaillance montait à cinquante chevaliers (ce qui ne paraît guère possible) ; le 6 janvier suivant on plaça leurs bustes avec leurs armoiries à l'hôtel-de ville de Luxembourg, et tous les ans, à la St. Barthélémi, on célébrait leurs obsèques ; mais cette cérémonie est aujourd'hui tombée en désuétude. Ce qu'il y a de plus regrettable pour l'histoire, c'est qu'on n'ait conservé les noms des chevaliers ni dans les archives ni dans les souvenirs traditionnels.

Jean-l'Aveugle eut, de son premier mariage avec Elisabeth de Bohême :

1° Charles, qui lui succéda sur le trône de Bohême et fut unanimement élu roi des Romains.

2° Jean-Henri, duc de Gorlitz et de Moravie, qui eut pour première femme l'héritière du Tyrol et qui, après avoir été répudié, épousa la duchesse de Pavie dont il laissa postérité.

3° Marguerite, qui épousa Henri, duc de Bavière.

4° Marie, qui s'allia au duc de Brabant.

5° Bonne, qui monta sur le trône de France avec son époux Jean-le-Bon.

Jean de Bohême eut de son second mariage avec Béatrix de Bourbon, petite-fille de St. Louis :

6^e Wenceslas, qu'il désigna pour lui succéder au comté de Luxembourg.

1346. Charles, élu roi des Romains, le 10 juillet 1346, succéda à son père au comté de Luxembourg, comme au royaume de Bohême, malgré la renonciation formelle qu'il avait faite onze ans auparavant, avec son frère Jean, en faveur de Wenceslas, leur frère cadet. Le père Bertholet prétend qu'il ne s'en empara qu'en qualité d'administrateur pendant la minorité de Wenceslas (VI, p. 187). Cependant il résulte d'un acte de Bauduin de Luxembourg, archevêque de Trèves, daté du 4 novembre 1346, et rapporté dans l'histoire diplomatique de Trèves (tome II, p. 161) que Charles en agissait comme légitime propriétaire. *Le très haut et très puissant prince Charles, y est-il dit, à qui le comté de Luxembourg est échu.*

Charles lui-même s'exprime d'une manière qui ne saurait paraître équivoque dans la charte de fondation du monastère de Sainte Claire à Echternach, en 1348 :

« C'est pourquoi nous, en qualité de direct et souverain seigneur du territoire d'Echternach qui nous appartient comme dépendant de l'empire romain, et dont nous sommes avoué et seigneur temporel en qualité de comte de Luxembourg, etc. »

Dans le contrat de mariage de Wenceslas, le duc de Bourbon exprime une clause pour le cas où son neveu ne parviendrait pas à la possession du comté de Luxembourg (Berth. VI, p. 207).

D'ailleurs Bertholet contredit, à la page 187, ce qu'il avait dit d'abord, p. 131.

« On voit évidemment par cette pièce, dit-il, les précautions que Jean-l'Aveugle prenait pour que le comté de Luxembourg n'échappât point à son fils Wenceslas; mais tout fut inutile : car d'abord après sa mort, Charles, son fils aîné, occupa le comté pendant près de huit ans et s'y comporta comme s'il en avait été le maître absolu. »

Au surplus Charles, en faisant marquer à son coin les monnaies luxembourgeoises (1), en engageant pour ses propres besoins les terres de Bitbourg, d'Echternach, de Grevenmacher et de Remich a commis les actes de l'usurpation la plus manifeste.

(1) Ce n'est que tout récemment qu'on a découvert des monnaies que Charles IV faisait frapper à Luxembourg pendant la minorité de Wenceslas. L'écu y est écartelé de Luxembourg et de Bohême et c'est lui, et non son frère, qui y est désigné comme souverain : KAROLUS ROMANORUM ET BOHEMIANUM REX, MONETA LUTZILIBURGENSIS.

de sa suzeraineté; ce retrait se fit naturellement à la mort de l'engagiste.

Antoine était un guerrier digne du noble sang de Bourgogne. En 1411, il conduisit plusieurs lances à son frère Jean-sans-peur dans la guerre que ce dernier soutenait contre les Armagnac; (chaque lancier avait neuf hommes sous ses ordres). A son retour il entreprit de retirer de vive force les villes de Montmédy, de Damvillers, d'Orchimont et d'Ivoix, que Josse de Moravie avait laissées au duc d'Orléans en garantie des sommes qu'il lui avait empruntées. Wenceslas II, à qui le différend fut soumis par la duchesse douairière, décida, selon toute justice, que la veuve d'Orléans garderait les villes contestées jusqu'à ce qu'on lui eût remboursé le prix de l'engagement.

Antoine eut encore des démêlés avec le duc de Bar; puis, en valeureux chevalier, il alla se faire tuer pour la France à la funeste bataille d'Azincourt, (25 octobre 1415).

1415. Elisabeth de Gorlitz, veuve d'Antoine de Bourgogne, prit les rênes du Gouvernement du Luxembourg ou plutôt elle les confia aux mains de son connétable, le comte de St. Pol, de la maison de Luxembourg-Ligny.

Les Luxembourgeois, qui ne pouvaient oublier la conduite tenue par le connétable, lorsqu'en 1400 il était venu porter le ravage et la destruction dans cent-vingt villages du Luxembourg, se révoltèrent contre son autorité, et il fallut que Jean-sans-peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre, envoyât des troupes pour établir l'ordre dans les états de sa belle-sœur.

Jean de Bavière, surnommé *sans-pitié*, évêque non sacré de Liège (1), en 1419, ayant épousé la veuve d'Antoine de Bourgogne, demanda et obtint de l'empereur Sigismond le renouvellement de l'engagère du Luxembourg, tant en son nom qu'en celui de sa femme Elisabeth; mais Sigismond se réserva tous les droits de la souveraineté et se fit même à cette époque inaugurer à Luxembourg, en qualité de maître naturel et légitime.

Au décès de Sigismond, (9 décembre 1457) la possession du

(1) C'est pour cette raison qu'il ne prit jamais le titre d'Evêque; il se contenta de celui d'*Elu de Liège*.

Luxembourg passa à son gendre, Albert d'Autriche ; puis, en 1439, au gendre de celui-ci, Guillaume de Saxe.

Quand le duc de Saxe voulut faire valoir ses droits sur le Duché de Luxembourg, il trouva les populations disposées à les soutenir les armes à la main. Elisabeth fut obligée de se réfugier à Dijon, en nommant Philippe-le-Bon, son neveu, Mambour ou gouverneur du Duché.

Dans la nuit du 22 novembre 1443, le duc de Bourgogne vint, à la tête d'une armée nombreuse, s'emparer de la province au nom de son engagiste. La capitale prise d'assaut fut livrée au pillage et déstituée de tous ses privilèges et franchises. Le vainqueur fit avec le duc de Saxe un traité par lequel ce dernier, renonçant à toutes ses prétentions sur le Duché de Luxembourg, ordonnait aux Etats du pays de reconnaître Philippe pour leur maître et seigneur, en relevant ses sujets du serment qu'ils lui avaient prêté.

1444. Philippe-le-Bon, que l'histoire trop indulgente a gratifié d'un surnom qui nous semble avoir été une amère dérision pour les luxembourgeois comme pour les liégeois, Philippe, disons-nous, prit possession du Duché de Luxembourg, du Comté de Chiny et de l'avocatie d'Alsace en vertu du traité fait avec Guillaume de Saxe et de la donation d'Elisabeth de Gorlitz. Toutefois il conserva le simple titre de mambour tant que vécut la titulaire du Duché.

Ce prince quitta Luxembourg, le 14 janvier 1444, après avoir publié une amnistie générale de tous les faits et gestes politiques. Les mesures d'ordre et de pacification qu'il prescrivit ramenèrent dans la capitale ceux que la crainte ou la divergence d'opinions en avait écartés ; il rendit aux luxembourgeois une partie de leurs privilèges avec le tonlieu de Remich, et les remit en possession du *Baumbusch*.

L'inauguration de Philippe de Bourgogne au Duché de Luxembourg se fit, le 25 octobre 1451, après le décès d'Elisabeth de Gorlitz, sa tante, avec l'éclat et la magnificence qui appartenaient au prince le plus riche et le plus fastueux de l'Europe.

Le clergé, la noblesse et le tiers-état assistèrent à cette solennité par leurs représentants.

Les abbés d'Echternach, de Munster, d'Orval et de St.-Hubert, stipulant pour le haut clergé; les députés d'Arlon, de Thionville, d'Echternach, de Bitbourg, de Grevenmacher, de Diekirch, de Bastogne, de Marche, d'Ivoix, de Virton, de Marville et de Damvillers venaient après la noblesse qui y fut représentée par soixante gentilshommes de la plus haute distinction parmi lesquels nous citerons les principaux : tels étaient Jean de Nassau, comte de Vianden; Jean de Raville, sire d'Ansembourg; Gilles et Goebel d'Autel; Jean de Beaufort; Guillaume de Saulx, sire de Berward; Bernard, Gilles, Jean et Louis de Bourscheid; Bernard de Bourscheid, jeune; Godefroid et Thierry de Brandenbourg, Th. de Brandenbourg, jeune; Ferri de Brandenbourg, sire de Clervaux; Jean d'Autel, sire d'Everlange; Martin de Fischbach; Henri, sire de Floranges; Bernard d'Hudelage; G^{mo} d'Orley, sire de Linster; Dalstein, sire de Meysembourg; J^a de Messancy; Bernard d'Orley; Jean de Laroche; J^a de Schwartzembourg; J^a de Roulay, sire de Soleuvre, et autres.

Cependant Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, fit revivre ses prétentions comme propriétaire foncier du Duché de Luxembourg, et la province fut envahie par les Saxons; un arrangement arbitral suspendit les hostilités. Après la mort de Ladislas, en 1459, Guillaume de Saxe, héritier du roi de Bohême, vendit ses droits à Charles VII, roi de France; mais cette vente n'eut point d'effet. Peu de temps après, (3 septembre 1462), Philippe en traita et Louis XI, ayant donné son désistement de l'acquisition qui en avait été faite par le roi son père, le Luxembourg se trouva définitivement incorporé aux domaines des ducs de Bourgogne comme état indépendant, ayant sa nationalité particulière et lié temporairement aux destinées des Pays-Bas.

1467. Charles-le-téméraire, fils de Philippe qui précède, fut continuellement en guerre d'abord avec la France, puis contre l'empire à qui il enleva la Lorraine, et finalement contre la Suisse. Son intrépidité ne fut arrêtée que par la mort qui le frappa devant Nancy, le 5 janvier 1477 (1).

(1) M^r Ulveling, dans son excellent *tableau chronologique de l'histoire du Grand-Duché*, donne à cette catastrophe la date de 1476. Il est d'accord sur ce point avec tous les écrivains de l'époque et surtout

1477. Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric IV, fut élu roi des Romains, en 1480, et succéda à l'empire, en 1493. Il avait épousé, le 20 août 1477, Marie, fille et unique héritière de Charles de Bourgogne; il devint de ce chef duc de Luxembourg, et fut inauguré en cette qualité, en septembre 1480.

Son mariage occasionna une guerre avec Louis XI, roi de France, dont il défit les troupes à Guinegate, en août 1479. Louis XI y perdit soixante lances, quarante mille hommes et toute son artillerie.

1495. Philippe-le-beau, fils de Maximilien, prit en mains le gouvernement des possessions de sa mère aux Pays-Bas, en vertu de la cession paternelle qui lui en avait été faite par anticipation. Son mariage avec Jeanne, fille du roi d'Aragon et de la reine de Castille, en 1496, fit passer les royaumes d'Espagne dans la maison d'Autriche,

1506. Charles-Quint, issu de ce mariage, naquit à Gand, le 24 février 1500. Il reçut au baptême les titres de duc de Luxembourg et de chevalier de la toison d'or.

Charles fit à la France une guerre qui fut fatale au Luxembourg. Sa capitale, assiégée par les Français en l'année 1542, fut prise et reprise quatre fois en deux ans, sans compter l'inutile tentative que firent les Allemands pour s'en emparer pendant le rigoureux hiver de 1543-44.

Dès l'an 1531, Charles V avait fondé à Luxembourg un conseil provincial. Joseph II le convertit en conseil souverain, le 1^{er} août 1782.

1549. Philippe II succéda à Charles, son père, par suite de son abdication. Il nomma gouverneur de la province le comte de Mansfeld, dont la mémoire est encore chère aux Luxembourgeois.

Les guerres avec la France, toujours si fatales au Luxembourg, y répandirent souvent un torrent de calamités. En 1552,

avec le chronogramme suivant. NoCte regVM sVCCVhIt CaroLVs; mais cette erreur provient de ce qu'alors, et jusqu'en 1563, l'année ne commençait qu'à Pâques. Cet usage continua même en Belgique jusqu'au 1^{er} janvier 1576. (Ordonnances du 16 juin 1575.)

Henri II s'empara de la plupart des châteaux de la zone méridionale : en 1558, le duc de Nevers d'un côté, le duc de Guise de l'autre et le marquis de Brandebourg à l'opposite, inondèrent le pays de troupes et d'exactions ; les guerres de 1568 et de 1596 ne furent pas moins désastreuses ; mais cependant, à travers tant de désordres, de perturbations et de souffrances, une consolation resta aux gens de bien. Ce fut, grâce à la sage administration de Mansfeld, d'avoir échappé aux horreurs de la guerre civile ainsi qu'aux dissensions religieuses qui projettent une teinte si lugubre sur le tableau du règne de Philippe II.

1598. Albert et Isabelle vinrent répandre le baume de leur sollicitude paternelle sur les plaies encore saignantes faites au pays par les règnes précédents. Ces dignes princes, à qui les Pays-Bas avaient été donnés en toute souveraineté par Philippe II, père d'Isabelle, à l'occasion de son mariage avec Albert, archiduc d'Autriche, accordèrent à la ville de Luxembourg une extension du droit de barrière (*Weggeld*), et remirent en vigueur les anciennes coutumes générales du pays.

L'archiduc Albert mourut sans postérité, le 13 juillet 1621, et sa veuve lui survécut jusqu'au 1^{er} décembre 1633.

1633. Sous Philippe IV, roi d'Espagne, l'infant don Ferdinand fut chargé du gouvernement des Pays-Bas, et le Luxembourg, qui avait le comte d'Emden pour lieutenant-général, ne tarda pas à souffrir de nouvelles guerres que la France fit à l'Espagne ainsi qu'à l'Empire germanique ; et tandis que sept à huit mille Français portaient dans les quartiers wallons le trouble et le ravage, d'un autre côté une armée de huit mille hommes, composée de Croates, de Polonais et de Hongrois, que l'empereur envoyait contre la France, prenant le pays de Luxembourg pour pays ennemi, se livraient à toutes sortes de cruautés et de brigandage sur les rives gauches de la Moselle ; de sorte que les provinces luxembourgeoises, accablées par une famine épouvantable, dépeuplées par la peste de 1636, qui leur avait enlevé cent mille âmes, se virent, dans ces malheureux temps, au comble de toutes les misères humaines.

La paix des Pyrénées mit, en 1659, un terme à l'horreur de ces calamités, mais ce ne fut qu'au prix du démembrement des

plus belles possessions : Ivoix, Marville, Montmédy, Chauvency, Damvillers, Thionville, et tout le Luxembourg français furent les arrhes de cette ignominieuse transaction.

1665. Charles II, roi d'Espagne, successeur de Philippe IV, plaça au gouvernement de Luxembourg le prince de Chimay. Celui-ci défendit vaillamment la capitale contre les diverses tentatives que les Français firent pour s'en emparer en 1678, 1682, 1683; enfin, après trente-sept jours de bombardement et de tranchée ouverte, il fut forcé de capituler, le 4 juin 1684. Les honneurs militaires lui furent rendus, ainsi qu'à sa garnison, réduite à 1700 hommes; de 4000 qu'elle était. Le siège avait été fait dans toutes les règles par le maréchal de Créqui, à la tête de trente-six mille hommes, il en perdit 8,000. Soixante bouches à feu avaient lancé dans la forteresse 37,500 boulets, sans compter les projectiles vomis par la manœuvre incessante de 45 mortiers. De là est venu cet honorable chronogramme :

DestrVctIo VrbIs LVXeMbVrgensIs.

1684. Louis XIV s'empessa de faire rétablir et d'augmenter considérablement les fortifications de Luxembourg par le célèbre maréchal de Vauban (1). La plupart des monuments publics renversés pendant le siège, furent relevés par ses ordres. La forme du gouvernement et les règles de la justice reçurent de notables changements. Le pays fut chargé d'une contribution de cent mille patacons (2) au profit de l'électeur de Brandebourg. Les événements de ce règne se sont amoncélés sur le Luxembourg et y ont débordé comme les eaux d'un torrent, ou plutôt comme les laves d'un volcan.

(1) Le comte de Vauban, chevalier des ordres du Roi, grand' croix de St. Louis, maréchal de France, commissaire-général des fortifications, gouverneur de Douai et de la citadelle de Lille, mort en 1707, à l'âge de 74 ans, est le génie le plus prodigieux qu'ait jamais produit l'art stratégique. Il a fait fortifier 300 places fortes, en a construit 33, a dirigé 53 sièges et s'est trouvé à 540 actions.

(2) Patacon, monnaie espagnole, pièce d'argent qui vaut trois livres tournois; les cent mille patacons équivaldraient aujourd'hui à près de deux millions.

1703. Philippe V défend aux étrangers la vente en détail des marchandises ou denrées dans la ville de Luxembourg, fait d'utiles règlements sur les postes, sur l'échenillage et sur la mouture. Les ordonnances de police et de sûreté générales furent complétées par Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, gouverneur du Luxembourg; ces mesures rétablirent l'ordre sans pourtant alléger la disette et la misère du pays.

1715. Charles VI, empereur d'Allemagne obtint, par le traité d'Utrecht, la possession du Duché de Luxembourg.

De nouvelles fortifications furent établies au-dessus de la Petrusse et du parc; on construisit des écluses ainsi que les ponts de pierre du Château et de la Porte-neuve.

De nouveaux règlements survinrent sur la fermeture des cabarets et des boutiques pendant l'office divin; sur le balayage des rues, le curage des égouts; sur l'établissement des latrines dans chaque maison; sur la vénalité des charges; sur les péages, la grande voirie et sur le service des diligences. Le coche de Luxembourg à Bruxelles partait alors le lundi matin pour arriver le samedi soir à sa destination.

1740. Marie-Thérèse, dont l'administration tutélaire est encore présente au souvenir des Luxembourgeois, a légué à la ville, comme prémices de son règne, le Puits rouge et celui de la Place d'armes, creusés dans le roc à une immense profondeur. Ces deux puits peuvent suffire aux besoins de la garnison et des habitants dans le cas où, pendant un siège, on parviendrait à détourner le cours de la rivière.

Le règne de Marie-Thérèse est marqué par le dénombrement des biens (ou cadastre), qui se fit en 1766, par la construction de la vieille route de Luxembourg à Namur, par l'organisation de la garde bourgeoise et par de sages règlements de police.

1781. Joseph II fit transférer les magasins à poudre en dehors des remparts; il fit un règlement qui ordonnait aux revendeurs de porter le collet jaune, et qui leur défendait d'acheter hors du marché et d'y entrer avant 9 heures.

La révolte qui se manifesta dans les Pays-Bas, en 1789, ne trouva point d'écho dans le Luxembourg.

1791. Le règne de Léopold II, qui n'a duré qu'un an, n'a laissé dans le pays d'autre souvenir que celui de la défaite des

révoltés Belges et de la pacification momentanée qui en fut la suite.

1792. François II reçut, peu de jours après son intronisation, la déclaration de guerre de la France, dont les armées ne tardèrent pas à envahir le pays de Luxembourg. Elles y firent irruption dans les années 1792, 93 et 94. La ville fut investie le 21 novembre 1794; après 6 mois de résistance, la garnison fut forcée de se rendre.

1795. En vertu de certain décret, daté du 31 août, le Luxembourg fut réuni à la France et la ville paya trois millions de *joyeux avènement*. Le Gouvernement français, avec sa conscription, ses guerres perpétuelles, ses impôts onéreux, ses prestations en nature, ses droits-réunis et son blocus continental, ne pouvait dédommager les Luxembourgeois de la perte de leurs anciennes franchises. La gloire que Napoléon s'était acquise put seule, par son prestige, lui soumettre l'affection du peuple, et le temps, ainsi que l'habitude, amena chez les uns la résignation, et chez les autres l'obéissance et le dévouement.

1814. Les revers éprouvés par l'empereur des Français à la désastreuse campagne de Russie avaient réuni contre lui toutes les puissances de l'Europe. La bataille de Leipsig l'obligea à repasser le Rhin. Le Gouvernement provisoire des alliés fut placé à Echternach dans les premiers jours de l'année, et transféré à Luxembourg, le 3 mai, après la remise de la forteresse. Le pays succombait sous le fardeau des charges militaires. Il en fut en partie dédommagé par un don de cinquante mille francs que lui fit plus tard le Grand-Duc.

GRANDS-DUCS.

1815. Frédéric-Guillaume d'Orange-Nassau est reconnu, par le Congrès de Vienne, Roi des Pays-Bas et Grand-Duc de Luxembourg, sous le nom de Guillaume I^{er}.

Le Grand-Duché lui est donné en compensation de la perte de ses domaines nassauviens. La forteresse est déclarée appartenir à la Confédération Germanique; la garnison est exclusivement fédérative, mais la souveraineté territoriale de la ville est réservée au Roi Grand-Duc.

En 1840, Frédéric-Guillaume II devient Roi des Pays-Bas et Grand-Duc de Luxembourg, par l'abdication de son père. Puisse le Ciel le conserver longtems à l'amour de ses peuples.



ITINÉRAIRE

DU

LUXEMBOURG GERMANIQUE.



CHAPITRE PREMIER.

DE LA FAMENNE ET DE L'ARDENNE.

Nous croyons avoir, dans l'introduction qui précède, donné des notions suffisantes sur la statistique et sur l'histoire du Luxembourg. Nous prions maintenant nos lecteurs de nous suivre dans les diverses localités dont nous allons essayer la description.

Pour se rendre de Bruxelles à Luxembourg, on passe par Namur ou par Liège; les deux routes se rejoignent à Marche, dont ces deux dernières cités sont également distantes de 10 lieues (1). Cette petite ville, qui compte 1,800 âmes de population, se trouve sur les limites de l'ancienne province de Luxembourg et de la principauté de Liège; c'est de cette situation qu'elle a reçu le nom de *Marche*. Elle prend le titre de capitale de la Famenne.

De Marche à Bastogne il y a neuf mortelles lieues; cette ville de Bastogne, capitale de l'Ardenne proprement dite, est désignée dans la carte Théodosienne sous le nom de *Belsonancum*. Elle est célèbre par les assises qu'y tint, en 585, Childebert, roi d'Austrasie, et par le combat

(1) Quand nous nous servons de ce mot, nous entendons toujours la lieue de 4 kilomètres.

que, dans le VIII^e siècle, Charles-Martel livra, dans ses environs, à Balderic, comte de Loos. Elle a son sobriquet populaire : on l'appelle *Paris en Ardenne*. Le motif de cette dénomination provient, sans doute, de ce que beaucoup de noms de villages environnants rappellent les alentours de Paris ; il en est ainsi de Longchamps, de Vaux, Ménil, Mont, Foy, Arloncourt et Mande-St-Étienne, qui correspond à St-Mandé, Bourcy qui correspond à Bercy, etc., etc.

Sigefroy, premier comte de Luxembourg, bâtit à Bastogne une forteresse, dont les châtelains prirent le titre de maîtres héréditaires ; mais néanmoins la terre de Bastogne avait ses seigneurs particuliers. Elle était échue par donation au chapitre d'Aix-la-Chapelle, quand Jean de Bohême l'acquit, en 1332, avec son alevu, son tonlieu, ses appartenances et autres droits en dépendant.

L'ancien château de Bastogne est aujourd'hui métamorphosé en une ferme, qui a pris le nom de *maison forte*. Cinq ou six tours, ainsi que des fossés de 100 pieds de largeur, y subsistaient encore, il y a une vingtaine d'années ; il ne reste aujourd'hui de l'ancienne construction que l'épaisseur de ses murailles.

A une lieue à l'ouest de Bastogne est le village de Mande-St-Étienne (Meduantum), où se croisaient les deux grandes chaussées romaines de Cologne à Reims et de Namur à Trèves. Celle-ci était, d'après Bergier, la plus importante de toutes les routes gauloises, car Trèves était alors la capitale des Romains dans les Gaules. L'Itinéraire d'Antonin (1) indique sur cette voie militaire *Orolaunum* (Arlon) et *Andethana* (Helpert) ; la carte de Peu-

(1) L'Itinéraire d'Antonin fut commencé au temps de Jules-César, l'an 54 avant J.-C., et terminé sous Auguste, vers l'an 27 de notre ère.

tinger (1) y désigne quelques autres points intermédiaires, tels que *Mambra* (Mamer), *Strasa* (Strassen), *Billacus* (Wasserbillig), etc.

Les voies romaines sont nombreuses dans le Grand-Duché de Luxembourg, nous aurons souvent occasion de les décrire. Elles portent dans le pays allemand le nom de **KIEM** ou **KEM**, qui n'a aucune signification (2); dans le pays Wallon comme dans les Flandres, le Tournais, le Cambrésis et l'Artois on les nomme **CHAUSSÉES BRUNEHAUT**.

Une erreur populaire généralement accréditée, et que le père Daniel a répétée, d'après le jésuite Malbrancq, s'obstine à attribuer l'établissement de ces routes à Brunehaut, reine d'Austrasie. Cette opinion n'est cependant pas soutenable. Quel intérêt aurait eu la reine Brunehaut, dont les états équivalaient au quart de la France, à fonder ces vastes communications qui, depuis le Tigre jusqu'à l'Atlantique, depuis les cataractes du Nil jusqu'au Palus-Meotides, couvraient de leurs nombreux réseaux toute la surface du monde. D'ailleurs l'origine romaine des chaussées Brunehaut est attestée par la carte Peutingerique, ainsi que par l'Itinéraire d'Antonin. Une preuve tout aussi

(1) La carte de Peutinger tire son nom d'un savant d'Augsbourg, Conrad Peutinger, chez qui elle a été trouvée, vers l'an 1547; elle était alors intitulée *carta Theodosiana vel itinerarium militare*.

(2) Ce nom conduit au nom générique gaulois *Kemin*.

La durée des voies romaines tient à la solidité de leur construction, qu'on peut reconnaître et analyser, en faisant défoncer une partie intacte. Elles sont, pour la plupart, construites uniformément de trois couches de matériaux différents et d'une égale épaisseur de 33 centimètres, savoir : un blocage composé de pierres et de sable, une couche de petites pierres fortement battues ou maillées, puis une maçonnerie de menu gravier cimenté avec de la chaux, enfin tout cela est recouvert de 15 à 18 centimètres de gravier.

concluante sur l'origine de ces voies militaires, résulte encore de l'inscription trouvée, en 1677, auprès du village de Quarte, sur la Sambre, et qui fixe l'époque de leur établissement à l'an 3992 du monde, le 12° avant J.-C., et le 30° du règne d'Auguste (1).

L'antiquité de ces routes étant ainsi démontrée, il devient impossible d'en attribuer la construction à la malheureuse épouse de Sigisbert qui fut précipitée du trône sur la claie, en 584, c'est-à-dire six siècles après l'époque connue de l'établissement des chaussées auxquelles on donne son nom.

Quelques chroniqueurs ont voulu expliquer le nom de ces chaussées, les uns en les attribuant à un roi Brunehaldus, qui n'a jamais existé, d'autres, en torturant le mot celtique *Brun* (2) pour en tirer un sens étymologique pitoyable. Il nous semble pourtant facile d'expliquer ce point important de l'histoire sans blesser les règles du bon sens et sans transgresser les lois de la chronologie : la reine Brunehaut a créé une route qui, de Cambrai, conduisait à la mer en passant par Arras et Théroüanne. Cette entreprise était assez importante pour avoir produit une grande sensation dans la Gaule Belgique ; n'est-il pas présumable que la reconnaissance publique aura plus tard baptisé du nom de cette reine toutes les voies militaires qui ressemblaient à celle qu'elle avait fait con-

(1) Cette inscription est ainsi conçue :

*Imperator Caius Julius, Divi Julii filius, Cæsar Augustus
 Consul XI Tribunitia potestate X pater patriæ
 Vias et militaria per marcum vespasianum agrippam præfectum classis.
 Proconsulem nerviorum et præsidem provinciæ Galliæ Belgiæ.
 Construxit ad quartum hanc antè passuum CCXXXV III templum
 nympharum ponè curavit.*

(2) *Promenades historiques dans le pays de Liège*, par M. Bovy.

struire? Il est à croire aussi que cette reine aura fait déblayer et rétablir quelques-unes des chaussées romaines altérées déjà à cette époque, et que c'est à l'une de ces causes, peut-être aux deux, qu'elle devrait l'honneur d'avoir vu baptiser de son nom ces gigantesques ouvrages du peuple-roi. Cette double conjecture réunit toutes les conditions de la probabilité pour ceux qui songent aux antipathies que la haine des Romains excitait chez les premiers Francs, contre tout ce qui tendait à rappeler leur domination (1).

A 2 lieues de St-Mande est AMBERLOUP, qui passe pour avoir été le rendez-vous des Eburons (2) et des Tréviriens lorsque, sous la conduite d'Ambiorix et d'Induciomare, ils se réunirent pour combattre César, l'an 54 avant J. C. L'inscription CVRIA ARDVENNAE qu'on lit au-dessus de la porte de l'église et qui se trouve aujourd'hui au dedans du temple, parce que la tour y a été postérieurement ajoutée, semble, selon Brower, justifier cette opinion. En effet, on donnait le nom de *curia* au lieu où se réunissaient les magistrats pour délibérer sur les affaires publiques, de même qu'au local où s'assemblait le sénat.

Une assemblée solennelle avait donc été convoquée à Amberloup par Induciomare, chef de l'une des deux factions qui divisaient la cité des Tréviriens. Cingétorix, gendre d'Induciomare et chef de l'autre faction dévouée aux Romains, y fut, par l'influence de son beau-père, unanimement proscrit et déclaré traître à la patrie (3).

(1) C'est sans doute à la même cause de fanatisme qu'il faut attribuer le nom de Brunchaut donné par le peuple à la plupart des monuments celtiques dont le Nord des Gaules est parsemé.

(2) Les Eburons occupaient toute la province de Liège.

(3) *Amburletum*, ubi in ecclesiæ turri saxo, litteris romanis iucisum

La découverte faite, en 1825, sous le maître-autel de l'église d'Amberloup, d'une Ara fort bien conservée (1), vient confirmer l'opinion de Brower. Ce monument, déposé à la bibliothèque de Luxembourg, a 75 centimètres de haut sur 45 de large. Ses 4 faces représentent, sculptés en bas-relief, les simulacres de Mercure, d'Hercule, de Minerve et de Diane avec leurs attributs.

Chaque bas-relief est entouré d'un cadre de 4 centimètres de largeur.

De Bastogne à Arlon on compte encore 9 grandes lieues que l'on parcourt à travers les vastes bruyères qui

CVRIA ARDVENNÆ, Induciomarus in hoc consilio Cingetorigem alterius principem factionis generum suum, hostem judicandum curavit (Browerus, Ann. Trev. Lib. I).

(1) Nous nous servons ici du mot *ara* pour nous conformer à l'usage ; car cette pierre ne nous paraît pas avoir les caractères de l'*ara* ; elle est trop élevée et les diverses divinités qu'elle représente donnent assez à croire qu'elle n'appartient à aucune. Ce doit être à notre avis une *acerra* ; car l'*acerra* était un autel qu'on plaçait auprès d'un tombeau et sur lequel les parents et les amis du défunt se faisaient un devoir religieux de brûler souvent des parfums. On donne communément le nom d'*ara* à toute pierre carrée en forme de piédestal, et c'est là une erreur qu'il importe d'éviter en apprenant à en faire la distinction.

Les païens avaient plusieurs sortes d'autels ou d'*ara* pour les sacrifices qu'ils faisaient à leurs divinités. Les autels des dieux infernaux étaient entièrement enfoncés dans la terre ; on ne les découvrait, en creusant un *scrobicule*, que dans les temps des fêtes qu'on célébrait en leur honneur. Ceux des dieux terrestres étaient à fleur de terre. On élevait de quelques pieds ceux des dieux de l'Olympe et on les variait à l'infini, quant à la matière et à la forme. La plupart étaient de pierre et quelquefois de bois. Leur configuration ordinaire était la ronde, mais il y en avait aussi d'ovales, de carrés, d'oblongs. On les plaçait le plus souvent sur des montagnes ou sur des lieux élevés pour qu'ils fussent moins exposés à être profanés.

Les Latins faisaient une différence entre *ara* et *altare* (*alta ara*) ; la pierre d'Arlon a bien le caractère de l'*ara*. Ce qu'ils appelaient *altare* était plus ordinairement l'autel sur lequel on faisait brûler les victimes ; l'*ara* était l'autel où l'on faisait des prières et des libations.

ont valu à cette partie du Comté d'Ardenne le surnom de *Sibérie-Belgique*.

Le docteur Meisser, savant Luxembourgeois, assigne à cet état de stérilité des causes puisées dans la nature physique et géologique du pays.

« Il règne dans les Ardennes, dit-il (1), une crête de » séparation des eaux de la Meuse et de la Moselle. Elle » s'étend du S. O. au N. E. à l'élévation moyenne de » 550 mètres au-dessus de la Meuse, prise à Liège, et de » 500 mètres au-dessus de la Moselle, et forme à la fois la » région la plus élevée, la plus aride et la plus froide du » pays. Le terrain calcaire s'étend sur chacun des versants » de cette grande arête jusqu'à une distance à peu près » uniforme de 5 lieues de l'axe : toute la bande de » pays comprise entre les deux limites, se compose de » schiste argileux, de schiste ardoisier, de quartz, etc. »

C'est-à-dire de ce qu'il y a de moins propre à la végétation. Aussi les arbres y sont-ils chétifs et rabougris ; ils semblent ne croître qu'à regret ; ils affectent des formes bizarres et rachitiques et sont condamnés à servir au chauffage. Les blés n'y atteignent pas 3 pieds de haut. Il semble que l'abbé Lenoble ait eu en vue ces tristes parages dans la description suivante :

Là le genêt et la fougère
 Couvrent de stériles guérets ;
 Une récolte de navets
 Y réduit la terre légère
 A reposer dix ans après.

(1) Le texte que nous donnons n'est qu'analytique. Quant à la direction de l'axe de la crête, elle suit la route de Bastogne à Neufchâteau par Sibret et celle de Bastogne à Stavelot par Bourcy, la Vilette et Haut-Bellain.

Les assolements dans l'Ardenne ne se bornent pas à 10 ans; ils se règlent à 15, 20 et quelquefois à 25 ans. Dans ces longs intervalles les terrains labourables se convertissent en prairies et restent abandonnés au parcours. Cette immense étendue de terrain en jachères permet de nourrir beaucoup de moutons, de porcs et de bêtes à cornes.

Dans ce pays on supplée à l'engrais par l'écobuage, que les habitants appellent *sartage*, opération qui consiste à réduire le gazon en cendres. En répandant ensuite ces cendres terreuses sur un sol schisteux à peine recouvert de 3 pouces de terre végétale, on obtient de cette fertilité passagère trois faibles récoltes successives de seigle, d'avoine et de pommes de terre, après quoi le terrain reste en repos pour un quart de siècle!

Qu'on ne pense pas que les habitants de ces contrées se plaignent aucunement de la rigueur de leur climat ou de l'infertilité de leur sol.

La Providence a placé dans le cœur de l'homme l'amour des lieux qui l'ont vu naître, et ce sentiment est tel, que depuis les abords glacés des pôles jusqu'à la zone torride, on voit chaque être humain préférer son pays à tout autre, et se contenter de son lot dans l'héritage universel. Ce que je vais rapporter viendra à l'appui de cette observation philosophique.

Je voyageais en diligence sur la route de Bastogne à Arlon. Un ecclésiastique du Grand-Duché, un bourgeois de Bastogne, un commis-voyageur parisien et moi en compositions l'intérieur. Le Parisien ne pouvait se défendre d'une émotion pénible à l'aspect de ces plaines nues et décharnées; à chaque instant il se récriait sur l'aridité et la sauvagerie de cette seconde Sibérie : quel affreux pays !

quel désert ! quel froid ! comment peut-on vivre dans un pareil climat ! telle était, en somme, la nature de ses exclamations, quand le Bastognois perdant patience :

— Mais, Monsieur, lui dit-il, je ne vois pas qu'il fasse plus froid ici qu'ailleurs.

— Y songez-vous ? répliqua notre commis-voyageur, vous ignorez donc qu'il gèle encore ici chaque nuit, à telles enseignes qu'à l'heure qu'il est, vos landes sont toutes couvertes de givre ? voyez plutôt....

— C'est vrai, mais il gèle partout, ce me semble.

— Il gèle partout, oui, dans l'hiver ; mais au cœur de l'été, au mois de juin.... c'est par trop fort. Et puis, dans quatre mois vous arriveront les neiges ; car, en 1842, il en était tombé, au 10 octobre, de la hauteur de dix centimètres.

— Cela est très-possible ; mais tel qu'il est, Monsieur, notre climat nous plaît ; nous y jouissons d'une excellente santé et n'avons nulle raison de porter envie aux habitants de pays plus chauds et moins salubres. Voyez ma structure petite mais herculéenne, ma figure colorée du vernis de la santé et comparez-les à la chétiveté de certains mirliflores, à l'air blême et souffreteux de certains parisiens et vous conviendrez que....

— Abstenons-nous, Monsieur, de personnalités. (C'en était une en effet.)

— Je ne personnalise pas ; je généralise.

— Mais, reprit le voyageur un peu décontenancé de l'application *ad hominem* qui venait de lui être faite, que direz-vous de votre sol, de ces immenses plaines de bruyères où, çà et là, se montrent quelques champs de seigle parmi lesquels de rares épis, que l'on peut compter au doigt et à l'œil, paraissent ne sortir de leurs tiges

qu'à contre-cœur, en grimaçant, et tout cela au mois de juin!.....

— Nos épis sont frêles et tardifs; mais ils arrivent toujours à maturité et leur nature est excellente; nos champs ne sont ni vastes ni nombreux; mais ils suffisent aux besoins de notre population, et lorsque nous croyons utile de défricher, nous le savons faire, ainsi que vous le voyez sur ce coteau, près du village que voilà.

Monsieur le curé, prenant à son tour la parole, chercha à expliquer les causes de l'infertilité des terres et même celle de la froidure du climat.

— Le pays des Ardennes était, dit-il, dans les temps anciens, moins exposé au froid, alors que d'épaisses forêts en ombrageaient la surface et servaient d'abri aux nombreux vallons qui la sillonnent de toutes parts.

Le mot ARDENNE, ARDU ENNA, dérive d'*Ardu* qui, dans la langue des Celtes, signifie sombre, ténébreux. Les anciens Gaulois, par analogie, appelaient *Arden* (1) les forêts épaisses dans lesquelles le soleil ne pouvait pénétrer, et ils donnèrent ce nom à la vaste forêt qui couvrait la Belgique; mais les Ardennais, peuple essentiellement pasteur et nullement agronome ont, eux-mêmes, contribué à l'infertilité du terrain et à la destruction des forêts par l'abus constant et continu qu'ils ont fait du pâturage. On pourrait remédier au mal par la replantation sur les parties élevées; par l'emploi de la chaux et d'un fumier plus abondant dans les plaines, et par la relégation des bestiaux dans les écuries. Tels sont les moyens à

(1) Sans repousser ce qu'il y a d'ingénieux dans la définition du savant pasteur, nous devons observer que Bullet, dans ses *Mémoires celtiques*, prétend que le mot *Arden* signifie forêt sur une éminence: (*Ar*, éminence, lieu élevé, et *Den*, forêt.)

l'aide desquels le roi des Belges, en prince éclairé et ami de ses peuples, veut rendre aux habitants de l'Ardenne leur ancienne abondance agricole; il faut espérer qu'il y parviendra.

— Monsieur le curé, répliqua l'habitant de Bastogne, il est en effet chez nous beaucoup de terrains qui, pour produire, n'attendent que la main de l'homme; mais je ne sais si nous aurions quelque profit à leur métamorphose; ce que nous livrerions de plus à la charrue, nous devrions l'enlever au parcours des bestiaux, et les bestiaux, voyez-vous, c'est toute notre richesse. Jusqu'ici nous avons toujours bien vécu, grâce au ciel, et peut-être serait-il imprudent d'aggraver notre sort en essayant de l'améliorer. Le bon Dieu a bien fait ce qu'il a fait; l'homme n'a pas besoin de tous les biens du monde pour vivre; il est heureux dès qu'il est content, et je ne vois pas pourquoi l'on voudrait nous enlever notre bonheur avec notre contentement.

— De pareils raisonnements, dis-je à mon tour, prouvent la vanité des théories qui tendent à l'amélioration du sort des peuples. Les anciens préjugés, les vieilles routines, l'opposition des parties intéressées, tels sont les obstacles qu'il est difficile de surmonter; Monsieur de Bastogne a raison, restons ce que nous sommes, sachons nous contenter de notre sort; Dieu a bien fait ce qu'il a fait.

Ainsi se termina notre longue discussion géologique et agronomique au moment où nous descendions dans un vaste vallon. Notre voiture a marché aussi vite que notre conversation, et nous voici arrivés à 5 lieues de Bastogne. Le gros village que nous voyons devant nous est Martelange; la rivière qui serpente dans le vallon, et que nous allons traverser sur un joli pont de fer, est la Sûrc.

Elle tire son nom d'un hameau situé à 5 lieues N. O. de ce pont. Nous aurons occasion de reparler de cette rivière, la plus considérable de l'intérieur du Grand-Duché.

Martelange, lieu de relais des postes, est une commune assez importante par ses produits : on y trouve du minerai de fer, des carrières de pierres de taille et surtout sept ardoisières, où l'on fabrique annuellement 2,200,000 ardoises.

Martelange a, depuis 1831 jusqu'en 1842, été incorporé au Grand-Duché par une circonstance qui mérite d'être ici rapportée :

Les rédacteurs du traité de Londres, du 15 novembre 1831, en traçant les limites entre la Belgique et le Grand-Duché, avaient compris la nécessité, pour ne pas dire l'indispensabilité, de laisser au royaume des Belges l'entière possession de la grand'route de Bastogne à Arlon et Aubange, afin d'éviter le concours de frais d'entretien et surtout la surveillance des douanes, qui nuit toujours à la circulation. Malheureusement la carte qui leur servait était antérieure à 1826, époque à laquelle la chaussée actuelle a été substituée à l'ancienne. Or, comme celle-ci laissait Martelange sur la gauche, les délimitateurs ont compris ce village dans le Luxembourg, en tombant ainsi dans le double inconvénient qu'ils avaient tant à cœur d'éviter; c'est ainsi qu'une commune, que le pays de Luxembourg, que les voyageurs se sont trouvés pendant dix ans victimes d'une erreur topographique.

Le traité des limites, du 5 novembre 1842, s'est conformé à l'esprit et au texte des décisions de Londres. Aujourd'hui la route forme la ligne de séparation entre les deux états.

Nous changeâmes encore de chevaux à Attert, petit

village où l'on parle allemand, et qui est à égale distance de 2 lieues de Martelange et d'Arlon. Cette commune tire son nom de la petite rivière d'Attert, qui y prend sa source. La voie romaine d'Arlon à Namur quittait ici la chaussée moderne pour remonter entre Holtz et Perlé, où elle rencontrait le *Diverticulum* (1), venant de Vichten; elle existe encore en partie sous le nom de *Kiem*. De là elle se dirigeait sur Bastogne, en passant par Bigonville et Lutremange, en laissant à droite la commune de Boulaide, où le sommet de la *Butte des païens* atteste l'existence des anciennes fondations d'une forteresse romaine. *Païen* et *Romain* sont synonymes dans le langage luxembourgeois.

Les deux frères *Busleiden*, Jérôme et François, tous deux amis d'Erasmus et de Thomas Morus, sont originaires du village de Boulaide, appelé en allemand *Bauschleiden*; c'est du lieu de leur naissance qu'ils prirent le nom de *Buslidius*; Jérôme, écrivain, magistrat et diplomate, fut le fondateur du collège des trois langues à Louvain, et décéda en 1517; François, cardinal-archevêque de Besançon, précepteur de Philippe I^{er}, mourut vers l'an 1500.

ARLON.

Au fond de plaines riantes et fertiles, la ville d'Arlon s'élève en amphithéâtre sur un vaste mamelon. Le couvent des Capucins, qui domine les habitations et les tourelles de la cité, est lui-même dominé par l'église et le clocher de ce couvent qui occupent le point culminant du paysage dont ils forment le couronnement, aux lieu et place de l'ancien château.

(1) Les Romains distinguaient sous ce nom les chemins de traverse des grandes voies de communication qu'ils appelaient *voies consulaires*, comme nous les nommons routes royales.

Arlon, chef-lieu de la province du Luxembourg belge, faisait autrefois partie du Luxembourg allemand; il appartenait donc de droit au Grand-Duché avec tout son canton, et nous venons de dire pourquoi l'un et l'autre ont été séparés de leur patrie originelle. Cette ville, dont la population ne s'élève pas à 5000 âmes, est une des plus anciennes des Pays-Bas. Elle existait avant que les Romains conquissent les Gaules; il en est question sous le nom d'*Orolaunum vicus* dans l'Itinéraire d'Antonin ou d'Athicus, et sur la carte de Peutinger. On désignait alors sous la dénomination de *vicus* la capitale d'un pays ou d'un canton assez étendu. Le *vicus* n'avait point de murailles comme la *civitas* ou l'*oppidum*.

Sur la fin de la décadence de l'empire romain, vers l'an 408, Arlon fut ceint de murailles et reçut dès-lors la qualification de *castellum*; plus tard cette cité devint un fief de l'archevêché de Trèves.

Arlon ou Orolaunum était un *municipe*. Il y avait cette différence entre les villes municipales et les colonies romaines, que les citoyens de celles-ci étaient astreints aux mêmes lois et aux mêmes règlements que ceux de Rome, tandis que les citoyens des villes municipales, en jouissant des droits et des privilèges romains, se gouvernaient par leurs propres lois, sous l'administration de magistrats de leur choix. C'était le suprême degré de l'émancipation politique.

Bertels, le plus ancien historien luxembourgeois, fait dériver le nom d'Arlon d'*Ara Lunæ*, parce que, dit-il, Diane y était l'objet d'un culte particulier. A la vérité cette étymologie ne s'accorde point avec le mot *Orolaunum*; mais il est vraisemblable que le nom d'*ara lunæ* aura été donné à Arlon postérieurement, en raison de la

fameuse *ara* de Diane, dont cette ville a toujours été en possession. Elle l'a long-temps abritée sous l'autel de la Vierge de l'église des Capucins, bâtie sur l'emplacement de l'ancien château qui, dit-on, a été substitué à un temple de Diane. Le comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, l'avait fait enlever en 1558, avec la plupart des antiques qui se trouvaient dans la ville, pour la transporter à son château de Clausen, dont il avait fait la réunion de toutes les richesses archéologiques du pays. Mais sur les pressantes réclamations du magistrat d'Arlon, le duc de Croy d'Havré, gouverneur du Luxembourg, la fit restituer en 1654. Les sans-culottes français détruisirent ce précieux monument, que, dans leur crasse ignorance, ils prirent pour une relique du catholicisme.

Un bourgmestre d'Arlon, M. Résibois, a retrouvé un assez beau fragment de cette pierre fameuse et, pour en assurer la conservation, il l'a fait encastrier dans le mur du jardin de sa maison, aujourd'hui occupée par son fils aîné, directeur des postes.

Pour reconnaître l'*ara* de Diane dans ce fragment qui forme l'angle du mur, il suffit d'en avoir vu le dessin tel qu'il est gravé en tête d'une petite brochure in-16, intitulée *l'ancienne tradition d'Arlon injustement attaquée par Bertholet* (1744). La hauteur de la pierre, qui est de 44 centimètres, l'attitude et le costume des cinq personnages qui y figurent, et surtout la forme biaisante de sa corniche et des feuilles d'acanthé qui la décorent, ne permettent pas le moindre doute sur son identité.

La 1^{re} figure, à droite de l'angle, s'appuie sur un bâton qui, par sa taille et la forme de sa pomme, ne ressemble pas mal aux cannes de nos tambours-majors ; elle est vêtue d'une tunique à capuchon : c'est le *Bardocu-*

cullus des anciens Gaulois. La seconde, habillée de la même manière, paraît tenir un agneau sous le bras, et la troisième porte une besace. Le premier personnage de gauche, qui est le mieux conservé, est aussi le plus remarquable par son attitude, par le bonnet gaulois qu'il porte et par la *chlamyde* ou l'*aticula* qui le revêt; il ne reste de celui qui le précède qu'une partie du corps et de sa *sitarcie* (espèce de havresac) qui contient sans doute des présents pour la sibylle ou la prêtresse de Diane que ces pèlerins vont consulter (1).

Dans la chapelle latérale, où cette pierre a été conservée pendant tant de siècles, la patronne de la ville d'Arlon est représentée debout au milieu d'un croissant qui lui passe sous les pieds (*Luna sub pedibus ejus*), ce qui fait allusion à l'érection de l'église sur les fondements d'un temple de Diane, ou plutôt à l'établissement de l'autel de Marie sur un autel de la déesse des bois.

Voici les vers qui étaient autrefois inscrits au-dessus de l'entrée de la chapelle :

Ara fuit Lunæ, quæ nunc est Ara Mariæ
 Virginis intactæ simbola Luna refert.
 Sic urbs ARLUNUM, quæ a Lunæ diceris Arâ
 Arluni Dominam ritè vocabis eam.
 Nomen et a sacrâ jam jure resumito Lunâ,
 Arlunum Lunæ quod dedit Ara Deæ.
 Vestra ferunt Lunam Arluni monumenta profanam
 Turmatim populos hic coluisse Deam.
 Mistica Luna pari per vos celebretur in Arâ,
 Quæ Virgo vobis arrha salutis erit.
 Huc ergo celerate pedem, juvenesque, senesque,
 Audiet una pias mistica Luna preces.

(1) Les caractères d'indigénéité qui distinguent cette pierre lui donnent un cachet d'antiquité qui permet d'en faire remonter la confection aux premières années de la domination romaine, avant que les Gaulois eussent adopté le costume de leurs vainqueurs.

Il ne reste plus aujourd'hui que les six derniers vers de son inscription ; le haut du tableau est tombé de vétusté, et l'on est en droit de s'étonner que la régence d'Arlon ne s'occupe pas de faire restaurer un monument aussi intéressant pour l'histoire de la ville.

Quant au couvent des Capucins, il a été converti partie en un hôpital militaire pour 40 malades, et partie en logement du desservant de l'église de St. Donat.

Arlon a été long-temps le chef-lieu d'un comté, puis d'un marquisat, puis d'une prévôté royale. Le dernier prévôt fut M. de Feller, frère du célèbre auteur du *Dictionnaire historique*. Cette ville est aujourd'hui le chef-lieu de la province du Luxembourg belge.

Arlon est le point où se joignaient les voies romaines qui venaient de Namur et de Rheims pour se rendre à Trèves. Elle était autrefois de toutes les villes belgiques la plus riche en monuments antiques ; malheureusement les révolutions et les guerres, qui semblent s'être disputé sur son sein la palme de la dévastation (1), l'ont déshéritée d'une grande partie des trésors que lui avaient légués les Romains, et, comme nous venons de le voir, le comte de Mansfeld est venu en enlever les plus précieux débris. Maintenant, de toutes les pierres décrites par Alexandre Wiltheim, il n'en reste plus qu'une seule (2) ; c'est celle

(1) En 1558 la ville fut détruite de fond en comble par le duc de Guise ; en 1604 elle fut ravagée par les troupes hollandaises ; en 1651 elle fut saccagée par les Français ; en 1671 ses fortifications furent rasées ; en 1793 elle fut pillée par les soldats républicains. Elle compte en outre six incendies : en 1427, 1542, 1562, 1598, 1660 et 1785.

(2) Les Arlunois pourraient peut-être retrouver quelques-unes de ces pierres romaines et seraient en droit de les revendiquer, soit à Bruxelles, soit à St-Hubert, soit encore à Luxembourg, où deux de ces morceaux importants, décrits par Bertholet, I, p. 415 et 418, tapissent l'angle de la rue de Clairefontaine.

qui se trouve à l'angle extérieur de la tour de l'église paroissiale. Le temple du vrai Dieu a servi de sauve-garde à cette relique païenne. Du reste ce n'est pas le seul exemple que nous aurons à citer de l'esprit d'urbanité du catholicisme envers les monuments des arts. La fameuse *ara* de Diane, dont nous venons de parler, en est le premier et le plus éloquent témoignage.

Cette pierre de l'église n'a guère qu'un mètre carré; elle représente un couple se donnant mutuellement la main droite: c'est sans doute une union conjugale. L'homme est revêtu d'une robe et couvert d'un camail; il tient à la main gauche un papier roulé; ce doit être la *sponsalia* ou promesse de mariage. Le costume de la femme ne diffère en aucune façon du costume actuel de nos dames; elle porte les cheveux en bandeau, la robe à la vierge; un schall long passe sous ses bras pour mieux dessiner sa taille. Entre les deux époux se trouve une borne comme emblème de stabilité. Les deux côtés de l'angle de cette pierre jusqu'à l'imposte sont ornés de petits génies très gracieux et dont Bertholet n'a point parlé dans la description fort inexacte qu'il a faite de ce groupe (tome 1^{er}, page 405). « L'homme, dit-il, est » vêtu d'une robe ou manteau dont les deux bouts lui » traversent l'estomac et pendent jusqu'à terre, et la » femme porte un habillement *blanc* en forme de rochet.»

Il y a ici erreur et confusion: c'est l'homme et non la femme qui est vêtu d'un rochet, et il suffit de jeter les yeux sur ce groupe pour reconnaître que jamais Bertholet n'a vu la pierre qu'il décrit et où il a la prétention de reconnaître la couleur des vêtements sur un roc gris, badigeonné de chaux.

Ici se bornerait notre inventaire archéologique, si le

sol Arlunois, si fécond en monuments antiques, n'en reproduisait de temps à autre pour compenser en partie les pertes que le pays a faites. Ceux que nous allons examiner ont à nos yeux le mérite de n'avoir jamais été décrits.

Il existe, tout près de l'église d'Arlon, une maison du style moyen-âge qui passe pour avoir été le refuge d'un prieuré de templiers; c'est dans cette maison que MM. de Bock, Pratz, et après eux M. Résibois ont réuni avec persévérance et conservé avec sollicitude quelques nouveaux débris des monuments anciens.

Le plus considérable a été trouvé, il y a 40 ans, dans une fouille faite vis-à-vis l'ancienne église des Carmes, aujourd'hui convertie en collège. C'est une pierre mesurant 4 pieds de face, 3 de largeur, 2 1/2 de hauteur. Elle faisait, selon toute apparence, le couronnement d'un mausolée de haute proportion.

Au bas de la face principale on distingue le sommet d'une niche plein-ceintre, avec la tête d'une femme deminature, entre deux colonnettes en bas-relief. Aux deux côtés de la niche sont les deux lettres sacramentelles des tombeaux D M (*Diis manibus*). Ce monument était en effet dédié aux mânes d'Acontia Seccalina par son fils Secundin Seccalin, ainsi qu'on peut en juger par l'inscription un peu fruste qui se trouve au-dessus de la niche, et qui est ainsi conçue (les lettres *italiques* sont illisibles) :

SECUNDINIVS SECCAL·
LIN·ACONT·SECCAL·
INAE ET VIVOS S· F·

*Secundinius seccalinus acontiae seccalinae et vivos sibi
fecit.*

(Les terminaisons en *os* pour *us*, comme celles en *E* pour *Æ*, se rencontrent fréquemment dans les inscriptions romaines.)

La face de droite représente en bas-relief un homme placé dans une espèce de tilburi et tenant dans la main droite un long bâton (Ce bâton annonce que le monument est antérieur au code théodosien, puisque ce code en a proscrit l'usage à l'égard des chevaux). L'artiste a voulu exprimer ici la vélocité de la marche de la voiture en la faisant suivre d'un homme et d'un chien qui, pour l'accompagner, sont forcés de courir à perdre haleine. Cette voiture est celle que les Romains appelaient *cisium*, chaise de poste, et semble indiquer les fonctions que Secundin Seccalin avait dans l'administration des postes ou des relais. Cette famille des Secundins a dû être fort nombreuse, fort riche et fort puissante; elle avait, depuis le règne de Dioclétien, l'agence générale de l'administration publique, comme on peut en juger par la description de la pyramide d'Igel.

La face à gauche représente la célébration de la fête des pénates, un sacrifice aux dieux domestiques : Un homme et une femme sont assis dans de grands fauteuils vis-à-vis un autel sur lequel brûlent des parfums; ils tiennent sur leurs genoux chacun un enfant qui étend les bras vers l'autre ou du moins vers l'autel qui l'en sépare. Sous les pieds du maître est un tabouret qui ressemble beaucoup à ceux dont nos femmes se servent aujourd'hui; derrière lui se tient debout un valet qu'on reconnaît pour un affranchi, au *recta* dont il est vêtu. Derrière la dame est une servante également debout.

On voit encore dans le jardin de la même maison :

1° Une pierre tumulaire en hémicycle parfaitement conservée et portant cette inscription :

D. M.
MARCELLIANAE
AFRE CONIVGI DE
FVNCTE GRATI
NIVS ACCEPVS
ET SIBI VIVOS FECIT

2° Le fragment d'un bas-relief qui probablement représente le triomphe d'un empereur romain. Il ne reste que le bras, la main et la tête de la Renommée, sonnant de sa double trompette, comme Rubens et Lebrun la lui ont quelquefois donnée; au-dessous est une tête d'homme couronnée (sans doute celle du triomphateur).

3° La tête d'un faune qu'on reconnaît à ses petites cornes de bouc et à un petit bout de l'oreille du même animal. Il se distingue du satyre par la régularité de ses traits, qui le rapprochent beaucoup plus de la nature humaine. Je ne sais comment on avait pu, à Arlon, confondre cette figure avec celle de Jupiter Ammon. On aurait dû se rappeler que cette divinité égyptienne porte la corne du bélier, laquelle prend naissance au-dessous de l'oreille pour l'entourer ensuite en se recourbant en spirale.

4° Une tête d'Hermès, une autre tête fantastique et grimacière, et quelques têtes d'animaux, complètent la collection des antiques de M. Résibois.

Cet amateur possède un autre trésor historique qui, pour être moins ancien, n'en est pas moins d'un prix inestimable. Je veux parler de la tête d'Ermesinde, dé-cédée en 1246, et qu'il a reçue, en 1794, des mains de M^r de Bock, alors que ce digne gentilhomme, pour sous-

traire à la profanation ces restes précieux d'une sainte femme et d'une des plus grandes princesses du monde, les enleva de sa tombe au couvent de Clairefontaine.

On voit aussi chez M^r Résibois un petit pot de grès verni, de 4 pouces de hauteur sur 6 de circonférence, et qui a été trouvé récemment à Bettembourg en curant l'abreuvoir du château; il porte la double empreinte de l'empereur Titus, et d'un bas-relief en miniature représentant Jésus et la Samaritaine. Ces empreintes, qui ont la netteté et la délicatesse des ouvrages en cire, sont dans un parfait état de conservation. Le vase a la forme antique, et on le prendrait pour un lacrymatoire romain, si l'on ne savait que l'invention du vernis sur terre cuite ne date que du xiii^e siècle.

Dans le mois de mai dernier (1844), en creusant dans le jardin du notaire Breyer, établi au milieu des anciennes fortifications, on a trouvé deux pierres de granit hautes d'un mètre, épaisses de 40 centimètres, larges d'un mètre à 1 mètre 20. Ces pierres doivent avoir servi de base à un monument circulaire, qui pouvait avoir 15 mètres de circonférence, si l'on en juge par la courbe qu'elles décrivent. Cette base était surmontée d'une corniche de 33 centimètres de haut et d'autant de saillie, richement ornée de feuilles d'acanthé, etc.

La première de ces pierres a pour anaglyphe un homme dans un char antique traîné par deux chevaux; il tient de la main gauche les rênes et de l'autre un fouet à deux lanières; sur l'autre pierre sont représentés deux chiens lévriers qui se suivent en courant. Ces deux pierres, ainsi que la corniche, ont été déposées à l'hôtel de la régence d'Arlon.

CHAPITRE II.

ROUTE D'ARLON A LUXEMBOURG.

On compte 26 kilomètres ou 6 lieues $\frac{1}{2}$ de France d'Ar-
lon à Luxembourg, et l'on a deux chemins pour s'y rendre;
savoir : la chaussée moderne et la route romaine ; on ren-
contre celle-ci à 1200 pas au-dessous de l'embranchement
de la route de Longwy, au cabaret *Foucart*, qui sert de
bureau de barrière. C'est à ce point que le *Kem* fait di-
vorce avec la nouvelle chaussée après l'avoir suivie depuis
Arlon. On peut se convaincre de ce fait en consultant
les antiques débris qui longent et tapissent ici le talus de
la berme septentrionale sur une distance de plus de 500
mètres.

De la maison *Foucart* la voie consulaire se dirige droit
sur *Barnich*, en passant entre les villages d'*Autel-Haut*
et d'*Autel-Bas*, et en laissant à gauche celui de *Sterpenich*.
Alors elle passe à *Hagen* et de là à *Mamer*, en laissant
également à gauche, à cent pas, le cabaret de *Windhoff*
et à 60 celui qu'on appelle *le Kiem* à *CAPELLEN*. Ce pauvre
petit hameau, qui prend la tournure d'une commune
florissante depuis qu'on en a fait un chef-lieu de canton,
tire son nom d'une chapelle qui y existait naguère der-
rière l'auberge du *Kiem* et près de la chaussée romaine.
Cette chaussée est ici fort bien conservée, surtout auprès
du bois.

Après avoir traversé le village de *Mamer*, la voie con-
sulaire, en longeant à peu de distance la route moderne,
se porte sur *Strassen*, qu'elle partage au milieu du village,
pour parvenir à Luxembourg, en longeant les murailles
de l'*Ermitage de Ste-Croix*.

Cette route romaine, quoique mutilée et rétrécie, n'est

pourtant point méconnaissable ; elle sert presque partout de chemin vicinal, et l'on peut la suivre sur toute sa longueur, à l'exception de 8 à 900 pas, qui séparent la maison de Steichen à Strassen, du point où le chemin de Luxembourg à Bertrange fait une oblique à gauche pour se rendre à sa destination. Cette maison de Steichen où venait aboutir la route romaine de Dalheim, passe pour avoir été bâtie sur l'emplacement d'une hôtellerie ou plutôt d'une mutation romaine, intermédiaire entre *Orolaunum* et *Andethana*.

Lorsqu'on suit la route royale d'Arlon à Luxembourg, la première commune que l'on rencontre à la limite du Grand-Duché est STEINFORT ; mais avant d'arriver à ce village, séparé par huit kilom. du point de départ, on laisse non loin de la route, sur la gauche, les ruines du célèbre couvent de Clairefontaine, et sur la droite deux villages qui, avec les noms d'Autel et de Sterpenich, se rattachent à l'histoire du Luxembourg, dont ils sont aujourd'hui séparés par les limites de la prévôté d'Arlon.

AUTEL-BAS était le séjour ordinaire de seigneurs qui tenaient le 1^{er} rang parmi la noblesse Luxembourgeoise. Depuis la bataille de Bouvines, où Jean-Frédéric d'Autel conquit une mort glorieuse, on trouve ce nom d'Autel consigné à chaque page de l'histoire du pays. En 1214 on voit Simon d'Autel assister aux noces d'Ermesinde avec Walram de Limbourg ; au siècle suivant (1315) Goëbel comparait comme caution au relief de Clémency ; Huart d'Autel, prévôt d'Arlon, assiste, en 1370, au testament de Wenceslas, duc de Luxembourg. En 1451, Gilles et Goëbel figurent à l'inauguration de Philippe-le-Bon comme duc de Luxembourg. En 1485, Théodore d'Autel prend

les armes contre la France pour soutenir les droits de Marie de Bourgogne. En 1652, Godefroid d'Autel est chargé de plusieurs ambassades, notamment auprès des cours de Vienne et de Trèves; son fils, Jean-Frédéric, justicier des nobles, après s'être vaillamment montré dans les guerres contre la France, fut, en 1699, nommé gouverneur du Luxembourg. Né en 1645, il mourut en 1716, chevalier de la Toison d'or, mayeur de Bastogne, baron de Vogelsang, de Kœrich, de Mersch, d'Heffingen, de Betzdorff, comte de la Rochette, de Tiercelet, de Bertrange, etc., etc.

Cette maison d'Autel s'est éteinte, en 1716, dans la personne de ce même Jean-Frédéric, et la seigneurie de ce nom, érigée en comté depuis le 20 décembre 1685, est aujourd'hui la propriété de M^r le comte de Liedekerke-Beaufort, du chef de sa femme N. de Tornaco.

Les armes d'Autel étaient: *de gueules à la croix d'or, cantonnée de chaque côté du chef de cinq billettes du même posées en sautoir, et de quatre du même de chaque côté de la pointe.*

La seigneurie de STERPENICH ou Sterpigny qui, au dire de Bertholet, date du III^e siècle, était aussi fort considérable; elle avait, ainsi que la terre d'Autel, sa voisine, haute, moyenne et basse justice. Les sires de Sterpenich étaient également des personnages marquants: en 1267, Raoul de Sterpenich était prévôt d'Arlon et justicier des nobles à Luxembourg. Le siège des nobles avait été fondé en 1245, par Ermesinde, pour juger les causes féodales et les contestations entre les gentilshommes. Les fonctions de justicier consistaient à administrer la justice nobiliaire; à constater les ventes ou les partages des fiefs; à veiller au libre et loyal exercice des privilèges de la noblesse,

ainsi qu'à l'accomplissement de ses devoirs envers le suzerain. Une pareille autorité ne pouvait être déferée qu'à des chevaliers de haut parage et de grand mérite. Ce même Raoul de Sterpenich devint, en 1280, sénéchal du Luxembourg. C'est le titre que, jusqu'au xv^e siècle, prirent les gouverneurs; auparavant ils se qualifiaient de vicomtes. Le beau nom de Sterpenich ne se perpétua point. Le 19 mars 1360, Raoul en vendit le fief à Jean d'Autel, pour la somme de 13,050 fls., représentant aujourd'hui une valeur de 260,000 frs. Cette terre passa, en 1549, à la maison d'Argenteau, comme dot d'une demoiselle d'Autel. Elle appartient aujourd'hui au comte de Berlainmont du chef de sa femme, qui descend des d'Argenteau.

Les armes de Sterpenich sont : *de gueules à la croix ancrée d'argent surmontée d'un lambel de 5 pièces d'azur.*

Voici un conte populaire qui tend à expliquer l'étymologie du nom de Sterpenich.

LE NAIN DE STERPENICH.

(Légende.)

Il était une fois dans cette localité un seigneur qui, par ses cruautés, s'était fait redouter de ses voisins et détester de ses vassaux.

Un jour, il y a de cela bien des siècles, le tyran ordonne à l'un de ses esclaves d'aller porter à pied une dépêche à Metz, et d'en rapporter la réponse avant la chute du jour, sous peine d'un châtement sévère. Le pauvre serf, tout en reconnaissant l'impossibilité de faire en une journée un trajet de 26 lieues, se mit toutefois en devoir de le tenter en courant à toutes jambes. Il rencontra, à la sortie du village, un char attelé de trois

chevaux blancs, que conduisait un nain ; celui-ci lui offre de le conduire. Cette proposition est acceptée avec joie, et, grâce à la vélocité de l'équipage, avant l'heure fixée le messager était de retour avec la réponse requise. — Le seigneur ayant demandé à ce messager l'explication de sa promptitude, le serf lui fit part de la rencontre qu'il avait faite, en ajoutant : *Le nain m'a dit qu'il viendrait tantôt avec un autre équipage pour vous prendre et vous conduire à votre dernière demeure.* — A ces mots le châtelain, saisi d'épouvante et se sentant défaillir, s'écria : *Sterbe ich?* (est-ce que je meurs ?) et il expira. Le soir on vit sortir de la cour du château un corbillard attelé de quatre chevaux noirs : c'était le nain qui emportait le cadavre du sire de *Sterpen ich*.

Ce conte du nain n'est pas le seul de cette nature que nous aurons à rapporter. Les NAINS ou ELFES (1) jouent un grand rôle dans les légendes luxembourgeoises. Une opinion généralement accréditée prétend que cette race dégénérée a été, l'on ne sait pourquoi, reléguée loin du commerce des hommes, dans le creux des rochers, parmi les souterrains et surtout dans les aqueducs romains dont le pays est parsemé. Ce sont, assure-t-on, des êtres bien-faisants, qui ne font la guerre qu'aux méchants. Leur adresse et leur activité sont passées en proverbe. Souvent il leur arrive de venir pendant la nuit faire le ménage des gens qui ont de l'ordre ; tandis qu'au contraire ils

(1) Les cabalistes ont donné le nom de *Gnomes* à ces êtres surnaturels, qu'ils supposent habiter la terre et en occuper le centre. Ils les représentent difformes et d'une petite stature, mais amis de l'espèce humaine ; ils gardent les mines et les trésors cachés ; en un mot ils ont tous les attributs des Elfes luxembourgeois. Ils ont aussi, comme eux, je pense, une origine saxonne.

mettent le désordre et la confusion chez les négligents et les paresseux.

Je prie mes lecteurs de me pardonner, si je les occupe de ces choses fantastiques et de ces contes extravagants. Quand on écrit l'histoire d'un pays, il faut l'écrire telle qu'on l'a trouvée, telle qu'on l'a apprise, telle qu'elle est. Otez au peuple du Luxembourg cette imagination bizarre, cet amour du merveilleux, qui se manifeste chez lui à un si haut degré, vous le dépouillerez de son caractère, de son originalité, de sa physionomie, et vous le rendrez méconnaissable.

L'église de Sterpenich, éclatante de blancheur, se montre à 300 pas à droite de la route de Luxembourg, seule avec son presbytère, et huchée sur la cime d'une colline qui dérobe le village aux regards des passants. Le clocher semble s'élever là comme un phare ayant mission d'éclairer et d'indiquer le chemin d'une vallée mystérieuse, que le voyageur curieux ne peut se dispenser de visiter.

CLAIREFONTAINE.

(Légende.)

A 1 lieue $\frac{1}{2}$ d'Arlon on rencontre à gauche de la grande route de Luxembourg, en face du clocher de Sterpenich, un chemin qui conduit aux forges de Clairefontaine. Ces forges sont situées dans une étroite vallée, au pied de la montagne dite du *Roi Charles* ou du *Barde*. L'étymologie de ces deux noms provient de ce que le château, bâti sur le plateau de cette montagne par Charles-le-Chauve, et dont il ne reste plus que des vestiges, était, du temps

des Celtes, habité, dit-on, par un Barde (1). On découvre de ce plateau une vue admirable par son éclat et par son étendue.

Autrefois la vallée de *Clairefontaine* avait nom *Beaulieu* ; elle doit sa dénomination moderne au couvent que la comtesse Ermesinde y a fait bâtir en l'an 1216. Voici à quelle circonstance la tradition, d'accord avec les annales de l'histoire, attribue la fondation de ce couvent.

Par un beau jour de printemps, Ermesinde qui habitait souvent le château de BARDENBOURG, alla se promener dans la vallée de Beaulieu, que ce château domine, et s'assit au bord d'une fontaine sous un chêne touffu qui l'ombrageait ; soit fatigue, soit disposition providentielle, elle s'y endormit et pendant son sommeil elle vit en songe une dame d'une taille majestueuse et d'une beauté ravissante, tenant entre ses bras un petit enfant. Elle descendait de la montagne voisine et s'approcha de la fontaine. Bientôt elle se trouva environnée d'un troupeau de brebis de la plus grande blancheur, dont le dos et le ventre étaient marqués longitudinalement d'une ligne noire large de deux paumes en forme de scapulaire. Cette dame se complaisait à considérer ces brebis et à les caresser les unes après les autres.

(1) Les Bardes, sans être prêtres, faisaient partie de l'ordre des Druides ; historiens et poètes, ils célébraient en vers les exploits des héros, composaient les hymnes religieux comme les chants guerriers, et les récitaient dans les temples ainsi qu'à l'armée en s'accompagnant de la harpe, de la cithare ou du chély. Les Bardes tenaient à la cour un rang très distingué ; dans les combats leur place était auprès du Roi ou *Regulus*, et ils avaient une garde pour la sûreté de leurs personnes ; dans les fêtes ou assemblées publiques, ils prenaient place auprès du prince au-dessus des nobles et des grands de sa cour.

Nous trouverons encore dans les environs d'Altlinster, de Dickirch et de Grevenmacher d'autres monuments de la religion celtique.

La comtesse, à son réveil, se rappela toutes les particularités de ce rêve et en demanda l'explication à un saint ermite qui demeurait près de là ; il lui répondit en ces termes :

« Votre songe, madame, est tout-à-fait emblématique :
 » la dame qui vous est apparue est la sainte Vierge Marie ;
 » les brebis blanches et noires représentent les femmes
 » qui se consacrent à Dieu sous l'habit de St. Bernard ;
 » la sainte Vierge chérit cet ordre et en est la protectrice
 » déclarée ; vous ne pouvez donc faire une action plus
 » méritoire que d'en fonder un monastère dans le lieu où
 » vous êtes ; de saintes filles consacrées au service divin
 » y chanteront les louanges du Seigneur, et vous, aussi
 » bien que vos descendants, participerez à leurs mérites. »

La piété de la princesse lui fit accepter cette explication, et pour obéir à la volonté céleste, elle jeta, dans le courant de la même année, les fondements d'une abbaye de filles nobles de l'ordre de Citeaux ; elle lui donna le nom de Clairefontaine et la dota richement. L'abbesse de ce monastère exerçait la haute justice et les droits seigneuriaux sur les villages de Beckerich, Eischen et Noerdange.

Les faits qui se rattachent à la fondation de l'abbaye de Clairefontaine, ne sont pas, comme certains philosophes pourraient le prétendre, des fables inventées par des amis du merveilleux. Toutes les circonstances en ont été consignées dans un tableau qu'Ermesinde elle-même a fait peindre dans l'église de ce monastère et, lorsqu'en 1652, la vétusté et la détérioration de ce tableau l'ont exigé, on en a fait faire une copie fidèle, qui a été conservée jusqu'au moment de la destruction des couvents.

Un témoignage non moins authentique résulte du texte

même de l'épithape latine placée sur la tombe d'Ermesinde, en l'an 1246, et dont voici la traduction : ... « Laquelle » s'étant endormie sur les bords d'une claire fontaine, fut » avertie en songe d'y fonder un monastère de religieuses » et de le consacrer à Dieu et à St. Bernard ; ce qui, » ayant été exécuté en 1206 , elle y choisit le lieu de sa » sépulture et y fut inhumée en 1246 (1). »

Ermesinde a été effectivement enterrée dans l'église de Clairefontaine, près du chœur de la chapelle de S^{te} Marguerite. Son fils Henri III y fut également inhumé avec son épouse, Marguerite de Bar, et leurs deux filles, dont l'une, Marguerite, fut la 2^e abbesse de ce monastère.

Il ne reste plus de ce noble asile des vertus et de la prière, que quelques vestiges, tels que le portail de l'église, quelques pans de murs et des souterrains. La belle fontaine qui a donné son nom au couvent est au milieu de la cour ; elle a trois mètres carrés et fait mouvoir plusieurs moulins qui se trouvent près de là, et notamment les usines de M. Simonet, qui font l'ornement et la richesse de l'antique vallon de Beaulieu.

Lorsqu'en 1794 les républicains français vinrent s'emparer du Luxembourg, M. le baron de Bock, voulant mettre les reliques d'Ermesinde à l'abri de leurs profanations, enleva de son tombeau la tête de la princesse, et la remit en dépôt à Arlon, dans la maison aujourd'hui occupée par M. Résibois (Voir plus haut à la page 21).

KOERICH.

Après avoir passé à Steinfort le ruisseau qui prend sa

(1) Quæ in clari fontis marginibus quondam obdormiscens, ibi divinitus monita monasterium hoc Virginum, Deo divoque Bernardo sub annum MCCXVI dicavit. Ibiq̄ æternæ quieti locum sibi delegit. Obiit sub annum MCCXLVI.

source à Clémency, son nom à Eischen et son confluent à Mersch, nous suivons, sur la gauche de la grand'route, un chemin de traverse qui, en moins d'une heure, nous mène à Koerich.

Ce village est un des plus remarquables du Luxembourg sous le triple rapport de l'antiquité, de la richesse historique, et des souvenirs traditionnels.

Koerich est un nom composé de deux mots celtiques qui signifient *ruisseau de la ville* (*Koer*, ville, *ich*, ruisseau). Cet endroit passe en effet pour avoir été, avant le x^e siècle, la capitale des Ardennes et le séjour du prince. Lorsque Sigefroi eut établi sa résidence à Luxembourg, les habitants de Koerich furent déclarés bourgeois de cette cité et jouirent de tous les privilèges attachés à cette qualité. Ils devaient même y faire le service militaire, mais plus tard cette obligation se restreignit à la garde extérieure, dans laquelle fut comprise celle du maintien de l'ordre dans les exécutions des hautes œuvres au gibet du petit Arlon. Les habitants de Kopstal leur venaient en aide pour ce service.

On a trouvé, il y a 25 ans, près de Koerich, en allant vers l'ouest sur la route d'Hobscheid, les ruines importantes d'une *villa* avec 8 fours à chaux et quelques fours à cuire le pain, ainsi qu'une chambre souterraine aujourd'hui comblée de pierres. Une route pavée, dont les traces ont été trouvées à la même époque, dans la vallée du Barde ou de Clairefontaine, en creusant le réservoir des forges de M. Simonet, ne permet pas de douter que cette *villa* ne fût le point d'une communication directe entre Arlon et Koerich.

Des conjectures, fondées sur de grandes probabilités,

veulent que cette route ait été une voie gauloise antérieure à la domination romaine. Car il faut bien se garder de croire, comme le prétend Mézerai, et d'autres auteurs après lui, que la civilisation de ce pays ne date que de la conquête de Jules-César.

Avant lui la Gaule, ayant pour limites naturelles les Alpes, les Pyrénées, la Méditerranée, le Rhin et l'Océan, et dont la population s'élevait à 59 millions d'habitants, répandait son opulence et son commerce sur toutes les parties du globe. Les Gaulois excellaient dans l'art de fabriquer des tapis et des tissus précieux par leur finesse autant que par l'éclat qu'ils savaient leur appliquer (1); ils couchaient sur des matelats et des lits de plume, lorsque les Grecs et les Latins ne connaissaient encore que les lits de paille (2); ils revêtaient les harnais de leurs chevaux d'ornements émaillés, et leurs chefs combattaient sur des chars d'argent habilement ciselés (3). Ils portaient des casques ombragés de panaches de pourpre et des boucliers sur lesquels étaient gravées ou incrustées des figures de bronze doré (4). Ils se paraient de colliers, de chaînes d'or massif et de bracelets du même métal (5); ils frappaient des monnaies d'or, d'argent ou de cuivre, connaissaient les procédés de l'alliage de ces métaux, ceux de la dorure, de l'étamage et de la teinture. Ils étaient les inventeurs de presque toutes les armes de guerre dont leurs ennemis avaient adopté l'usage longtemps avant leur invasion dans les Gaules, ainsi que d'une multitude de machines d'arts industriels et d'instru-

(1) Strabon, liv. IV. — Vopiscus, cap. 28.

(2) Plin., liv. VIII, cap. 48.

(3) Orose, hist., lib. V, cap. 10.

(4) Végèce, de *re vestiaria*, lib. II, cap. 15-18.

(5) Diodor. Sicul. lib. V. Virgil. *Æneid.* lib. VII, v. 660.

ments aratoires (1); ils étaient supérieurs aux autres peuples de l'occident dans l'agriculture, dans la construction des vaisseaux, comme dans l'art et la pratique de la navigation. Enfin ils comptaient environ 1500 villes, plus ou moins considérables (2) et florissantes, qu'ils avaient l'art de fortifier de manière à les rendre d'un agréable aspect en même temps que capables de soutenir avec succès les attaques les mieux combinées (3); toutes ces choses supposent une civilisation très avancée et par conséquent très ancienne.

Non seulement les Celtes étaient supérieurs aux autres peuples de l'Europe dans les arts et dans l'industrie, mais ils étaient encore leurs maîtres dans les sciences, dans la littérature et la philosophie, et l'on ne peut leur contester la gloire d'avoir semé dans le monde ancien les enseignements qui ont préparé les siècles de Périclès et d'Auguste. Ce fut un Gaulois, Lucius Plotius, qui fut le premier professeur d'éloquence chez les Romains, quatre-vingts ans avant notre ère, tandis qu'un autre Gaulois, Marc-Antoine Cnyphon, enseignait les belles-lettres à Jules-César encore adolescent et à Cicéron déjà prêtre. Valère Caton, aussi Gaulois, surnommé *la sirène des Latins* (latina Siren), ouvrait alors à Rome le premier cours public de poésie.

De leur côté, les auteurs grecs s'accordent pour reconnaître que 550 ans avant J. C., Pythagore avait été instruit dans les Gaules par les Druides, dont la renommée remplissait alors l'univers.

(1) Plin. lib. VIII, cap. 48; lib. XVIII, cap. 11, 18; lib. XXVIII, cap. 12; lib. XXXV, cap. 2.

(2) Cæsar *de bello gallico*, cap. 8, 13.

(3) Cæsar *de bello gallico*, lib. VII, cap. 23.

Nos lecteurs seront peut-être curieux de connaître les merveilleux rapports que M^r Villenave établit entre la doctrine des Druides et celle du philosophe grec. Cette citation aura le mérite de nous initier aux principes religieux et moraux de nos ancêtres.

« Pythagore, comme les Druides, enseignait, non l'immortalité, mais l'éternité des âmes.

» Comme les Druides, il donnait aux âmes des formes corporelles.

» Comme eux il admettait l'unité dans la divinité, *cette force vitale de la nature.*

» Pythagore, à l'exemple des Druides, confondait les sciences morales et les sciences physiques, et comme eux il joignait à son enseignement de la religion et de la morale, les mathématiques, l'astronomie et l'art de guérir.

» Pythagore établit, à l'instar des Druides, la loi et les longues épreuves du silence; — l'initiation; — l'enseignement oral; — l'exercice de la mémoire; — l'interdiction de l'écriture; — l'exposition, en vers techniques, de la religion, de la morale et des sciences physiques.

» Il créa, comme le faisaient les Druides, le double enseignement, que depuis, adopta Platon : l'enseignement élémentaire qui s'adressait à tous, et l'enseignement supérieur qui était réservé pour les adeptes.

» Comme les Druides Pythagore s'entoura de mystère, de symboles et d'allégories.

» Comme eux il prétendit connaître ce qui était caché dans les secrets de la nature et dans la nuit de l'avenir.

» Comme eux il était contemplatif; — il n'a rien écrit; — n'a laissé rien écrire. Comme eux il était législateur; il forma des législateurs. Comme les Druides enfin, non

» content d'éclairer les hommes, il voulut les gouverner. »

C'est ainsi que les preuves morales se réunissent aux preuves historiques pour constater que Pythagore forma sa doctrine, son enseignement et son école sur ce qu'il avait appris des philosophes gaulois.

Il résulte de tout ce que nous venons de dire, relativement à l'influence civilisatrice des Gaulois sur les Romains et les Grecs, que nous sommes fondés à revendiquer pour nos aïeux la part qui leur revient dans la civilisation du monde, et ce noble motif servira d'excuse à notre longue digression.

Revenons à notre sujet.

La commune de Kœrich possède une église fort belle, bâtie en 1727, sur les ruines de l'ancienne ; elle est surmontée de deux clochers en forme de minarets, garnis de cloches qui proviennent de l'église des Jésuites de Luxembourg. Le maître-autel et les confessionnaux sont des chefs-d'œuvre de la sculpture sur bois ; ils faisaient autrefois l'ornement de l'église de Marienthal.

Il y avait à Kœrich deux châteaux très-voisins : l'ancien qu'on appelle le château-Sigefroi, parce que ce prince y a, dit-on, fait sa résidence (Ulveling, p. 2), l'autre vis-à-vis le portail de l'église et qu'on nomme le château de Nassau.

Celui-ci a été effectivement bâti au *xiv*^e siècle et longtemps habité par une branche de la famille de Nassau. Les années 1435, 1438, 1633 et 1683 ont plus particulièrement été marquées par les traces de leur libéralité en dotations pieuses envers l'église.

Ce château de Nassau est entièrement détruit ; il n'en reste que les fondations.

Le château Sigefroi, dont les fondements sont l'ou-

vrage des Romains, est encore en partie debout et couvert; ses murs ont trois mètres d'épaisseur, ses fossés ont dix-sept mètres de largeur; les murailles de sa double enceinte sont encore existantes, et la vieille tour carrée, de douze mètres de chaque face, située au milieu de la cour, est une œuvre romaine qui jusqu'ici a, par la dureté de son ciment, défié les efforts humains si souvent coalisés pour sa destruction. On remarque sur la face méridionale de cette tour l'alliance des armes d'Autel avec celles de Kœrich, qui sont *de gueules au chef d'argent fretté de sable*. Et sur le bâtiment principal on distingue les armes de Raville qui sont *de gueules à trois chevrons d'argent*. Ces armes sont brisées de l'écusson des Sepfontaine en cœur.

Les seigneurs de Kœrich sont cités depuis un temps immémorial parmi les premiers personnages de la cour de Luxembourg. Une sentence du siège des nobles reconnu, en 1363, que la haute justice avait, *de tout temps*, appartenu à la seigneurie de Kœrich, et ici les deux mots soulignés ont une grande portée. D'ailleurs déjà, au XIII^e siècle, Wéric de Kœrich était sénéchal de Luxembourg, et lors du traité d'alliance que le comte Henri III fit, en 1266, avec le duc de Lorraine, il fut au nombre des douze nobles plèges qui garantirent l'exécution des clauses du contrat, en *jurant sur le corps de Dieu*.

En l'an 1280, Thomas de Kœrich mourut abbé de Munster. Cette abbaye de Munster, par sa richesse et sa puissance, était, après Echternach, la reine des communautés religieuses des environs.

En 1314, Gilman de Kœrich se reconnut homme-lige du comte de Luxembourg pour son château d'Arлон.

Il paraît que le nom de Kœrich s'est éteint avec le

xiv^e siècle, et qu'après avoir appartenu aux Raville d'Ansenbourg, il a passé, comme celui de Sterpenich, à la maison d'Autel qui, par ses alliances, a su accaparer les plus belles terres du pays.

Il paraît aussi que, malgré la conteste du Père Bertholet (III, 9), le titre de comte n'en était pas moins attaché à la possession de cette seigneurie. C'est ce que semble constater un *reminiscere* du xvi^e siècle, conservé dans les archives de la chapelle d'Ansenbourg et qui porte : *N. liber baro in Ansenbourg, Septem fontibus, Kaller, comes in Kærich, etc.*

On voyait dans l'ancienne église de Kærich le tombeau d'un sire de Raville, marquis d'Arlon, maréchal héréditaire, justicier des nobles, prévôt et gouverneur du Duché de Luxembourg et du comté de Chiny, etc.

Il est à regretter que ce monument n'ait pas été conservé ; toutefois nous en rapporterons l'épithaphe telle que la donne Bertholet (VI, 159) :

Anno Domini MDCXIII, die xiv martii

Obiit. Hic jacet

illustris ac admodum generosus

D. Petrus-Ernestus,

Dynasta in Rollingen, Ansenborgh, Sibenborn,

Dalembroch, Kærich;

Marechallus hæreditarius; marchionatus Arlunensis,

Capitaneus ac præpositus, regis majestatis hispaniarum

in rebus bellicis; ac civilibus a consiliis

equus nobilium, ac justiciarius,

nec non progubernator in Lucembourgeni ducatu,

et comitatu Chiniensi.

Cujus anima in pace requiescat æternâ.

La terre de Kærich appartient aujourd'hui à M^r le baron de Marches de Guirst, du chef de sa femme héritière des Fortzheim ou Fortsienheim.

On a beaucoup parlé des trois sorcières de Kœrich, voici le fait qui est de la plus parfaite exactitude :

Vers la fin du xvi^e siècle, trois vieilles femmes du village de Kœrich, dont les maisons existent encore, se livraient habituellement à quelques-uns de ces tours de physique que l'on a décorés du nom de magie, car les sybilles ont existé dans tous les temps. N'a-t-on pas toujours vu de ces créatures qui, soit pour se faire valoir, soit pour amuser ou duper leurs voisines, se sont dites initiées aux mystères de la nécromancie? et ne voyons-nous pas tous les jours encore publiquement, sous nos yeux, dans les foires, de ces *diseuses de bonne aventure* qui prétendent surprendre les secrets de l'avenir dans les billets d'une roue de fortune, ou par l'inspection du creux de la main, tandis que d'autres les recherchent en tête-à-tête dans la disposition des cartes ou sur les figures que forme le marc du café dans le fond d'une coupe, etc., etc.? Tout cela nous paraît aujourd'hui une récréation fort innocente en raison du peu d'importance que l'on y attache. Ainsi Napoléon s'amusait des prédictions de M^{lle} Le Normand. Mais dans ce temps là les magistrats de la Mosellanie n'entendaient pas raillerie sur ce chapitre : on compte 900 arrêts rendus en Lorraine dans l'espace de 15 ans pour crime de sorcellerie. A Metz, dans les seuls mois d'août et de septembre 1588, 33 sorciers furent brûlés vifs entre le Pont-des-morts et le Pontifroi, et c'est vers cette même époque que les magiciennes de Kœrich ont été jugées et condamnées comme sorcières par la justice de Kœrich, et brûlées sous le gibet, près la route de Windhoff.

Ce n'était pas la première fois que Kœrich était le théâtre d'événements surnaturels. La légende qui suit

présente un fait aussi grave, un dénouement pour le moins aussi tragique et plus extraordinaire encore.

SIGEFROI, SIRE DE KØRICH.

(Légende.)

Il existe à Kørich une légende fort ancienne et qui se rattache à la fondation de Luxembourg. Ce château, bâti au m^e siècle par Gallien sur le sommet d'un rocher escarpé nommé *le Bouc*, n'était plus qu'une vieille mesure flanquée de quatre tours démantelées quand, en 963, Sigefroi, fils du comte d'Ardenne, s'avisa de s'en rendre acquéreur. Il donna en échange de ces ruines la belle terre seigneuriale de Feulen. La confiance s'éloigne des gens qui font de mauvaises spéculations; aussi le sire de Kørich ne tarda pas à se repentir de son marché. Il avait une bicoque à démolir, des ruines à déblayer, un château à bâtir et à meubler, et il ne lui restait ni argent, ni crédit. Alors existait déjà le proverbe : *qui manque d'argent manque de tout*, et certes il en fallait beaucoup pour l'exécution de ses projets. Pendant cinq ans le pauvre Sigefroi perdit son temps à consulter les architectes, à établir ses plans, à rédiger le devis de son ameublement; il n'y avait plus qu'à mettre la main à l'œuvre; mais l'argent n'arrivait pas plus que le crédit, et le sire de Kørich se dépitait et se donnait souvent à tous les diables quand un jour, ou plutôt une nuit, Satan lui apparut.

— Me voici! que me veux-tu? lui demanda le diable.

— Moi? fit Sigefroi, je ne t'ai point mandé qu'il me souviennne; mais néanmoins si tu veux me tirer d'embarras, tu me feras plaisir.

— Cela dépend des conditions, répartit Satan; et, si

tu veux me donner ton âme, tu peux disposer de moi.

— Je veux, répliqua Sigefroi, cinq choses :

Premièrement : que mon coffre se remplisse d'or.

Secondement : que les ruines et les débris du vieux château, bâti sur le Bouc par l'empereur Gallien, soient déblayés de telle sorte qu'il n'en reste aucune trace.

Troisièmement : que sur l'emplacement de cette mesure s'élève un château conforme au plan que voilà.

Quatrièmement : qu'il soit meublé avec autant de goût et de magnificence que l'est aujourd'hui le palais du roi Lothaire.

Cinquièmement : enfin je veux qu'une belle et bonne route soit immédiatement tracée et pavée depuis mon château de Kœrich jusqu'à Luxembourg.

A ces conditions je t'abandonnerai mon âme dans trente ans à dater de ce jour. — (On était à la veille de l'Assomption de l'année 968.)

— Entendons-nous, Messire, répartit le démon, je ne veux pas que nos arrangements soient sujets à conteste. La propriété s'acquiert par la quittance, et si je m'oblige à satisfaire aujourd'hui même à toutes tes exigences, je prétends, par contre, que ton âme m'appartienne dès ce soir, sauf un ajournement de trente ans pour la livraison de ta peau.

— Ainsi soit-il, fit Sigefroi.

— Au revoir donc ; mais souviens-toi du 14 août 98.

Le lendemain de grand matin Sigefroi quitta son château de Kœrich avec ses gens et sa suite ; une chaussée pareille à celles des Romains, s'aplanissant devant les chevaux qui transportaient sa litière, lui offrit, ainsi qu'à son monde, un trajet agréable et facile jusqu'à Luxembourg ; il trouva sur la roche du Bouc un palais

magnifique, meublé et décoré d'une manière admirable et, en contemplant son immense coffre rempli d'or, il fut obligé de convenir qu'il était impossible de s'exécuter plus loyalement que le diable ne l'avait fait.

Après son installation dans son nouveau castel, Sigefroi, oublieux du passé, insoucieux de l'avenir et ne songeant qu'à jouir du présent, employa son trésor à augmenter ses domaines, à étendre sa puissance ; il fonda la ville de Luxembourg avec ses faubourgs et se créa une souveraineté avec le titre de comte d'Ardenne. Bientôt, marié avec Hadevige ou, poétiquement parlant, avec Mélusine, nymphe de l'Alzette, qui fait le sujet d'une autre légende, il en eut plusieurs enfants dont un fils qui lui succéda sous le nom de Frédéric ; un second fils du nom de Gilbert, qui régna sur la Mosellanique ; un troisième qui fut évêque de Trèves ; un quatrième qui parvint à l'évêché de Verdun ; puis une fille qui, par son époux, Henri de Bavière, fut impératrice d'Allemagne et devint célèbre sous le nom de S^{te}-Cunégonde. Cette prospérité témoigne combien peu le ciel gardait rancune au comte Sigefroi, car au fond de l'âme c'était un assez bon chrétien. La preuve en est qu'en expiation de sa faute il édifia la magnifique basilique d'Echternach et l'hospice des pauvres dans la même ville ; donna à l'abbaye de S^t-Maximin de Trèves une maison qu'il possédait sur le territoire de Mersch ; bâtit au pied de son château la belle chapelle de *N. D. des affligés*, fit plusieurs autres pieuses fondations et éleva ses enfants si chrétiennement qu'il en eut, comme nous venons de le dire, deux évêques et une sainte.

Cependant le temps marchait et, avec lui, arrivait le terme fatal, le trentième anniversaire, la terrible veille de l'Assomption 98.

Sigefroi, qui n'osait espérer que Satan l'aurait oublié, voulut toutefois se mettre à l'abri des fâcheuses conséquences de son marché. Au jour fixé et à l'heure dite il avait réuni autour de lui ses plus braves chevaliers, sans pourtant rien leur dire de sa position. Les postes du château étaient doublés, tout étranger était consigné aux portes de cette forteresse, et après s'être ainsi mis à l'abri de toute surprise, il cherchait à s'étourdir dans les dissipations d'une fête bruyante.

De son côté Satan s'était présenté au pont-levis et l'entrée lui en avait été refusée. Il avait bondi de rage en méditant une vengeance éclatante de la déloyauté de celui qu'il appelait son esclave.

Tout-à-coup l'on vit apparaître dans la salle du festin un chevalier à la stature colossale, à la démarche fière, à l'aspect imposant et plein de magnificence. Son casque scintille de l'éclat de mille pierreries; sous son manteau de pourpre une tunique de brocard resplendit du feu des diamants qui lui servent de bordure, et le superbe collier qui tombe sur sa poitrine complète l'appareil de la puissance et de la souveraineté. Chacun, à part soi, cherche à se rendre raison de la présence de ce personnage mystérieux, lorsque, s'adressant à l'assemblée :

— Messires, dit-il, quand un chevalier a donné sa parole, doit-on y compter ?

— Oui, sans doute ! lui répondit-on. (Sigefroi reste interdit.)

— Et ne traitez-vous pas en infâme celui qui manque à sa foi, qui cherche à éluder les promesses les plus solennelles, à se soustraire aux engagements les plus sacrés ?

— Certainement ! fut-il encore répondu.

— Eh bien ! Sigefroi, tu as failli à l'honneur et tu appartiens bien légitimement à l'enfer puisque, depuis trente ans, tu lui as vendu ton âme.

A ces mots les riches vêtements ont disparu, le monstre des ténèbres s'est montré dans toute sa nudité, sa griffe large et puissante s'est étendue sur Sigefroi, l'a saisi et entraîné dans un gouffre infernal qui s'est ouvert sous ses pas, ne laissant après lui qu'une épaisse fumée, une odeur sulfureuse, le frémissement de la terreur et la stupéfaction.

Le 14 août fut longtemps un jour néfaste pour la maison de Luxembourg; à soixante années de là Gilbert, petit-fils de Sigefroi, mourut le 14 août, et Conrad, son petit-fils, décéda le même jour de l'année 1086.

Nous avons quitté Koerich et, en un quart d'heure de marche, nous rejoignons la route royale à l'auberge de Windhoff. De ce point élevé, nous distinguons parfaitement la direction de la voie romaine, vulgairement nommée le Kiem, ainsi que nous l'avons dit précédemment, et après avoir passé à Capellen, nous arrivons à Mamer en moins d'une heure de marche.

MAMER.

Quoique le village de Mamer n'occupe pas une grande place dans l'histoire, il n'en est pas moins digne de fixer l'attention du voyageur par sa longévitité, qui remonte le cours des siècles précurseurs du moyen-âge, par le souvenir de ses anciens seigneurs, et même par le modeste ruisseau, auquel il donne son nom et qui va se perdre dans l'Alzette à Mersch.

Le village de Mamer date de la période romaine où il

était connu sous le nom de *Mambra*. En 860 il fut donné à l'abbaye de St. Maximin de Trèves par Lutgarde, épouse de Louis II, roi de Germanie.

Le château de Mamer n'existe plus depuis fort longtemps ; néanmoins on a, il y a peu d'années, trouvé des vestiges de ses fondements à droite du ruisseau, sur le monticule qui domine la chaussée moderne, à l'endroit où elle monte et se brise presque à angle droit, pour se diriger vers Luxembourg. Ce monticule porte encore le nom de château (Schloss).

Ce château a donné son nom à une famille féodale. En 1166 vivait Conrad de Mamer ; plus tard, en 1214, Philippe de Mamer assista aux noces d'Ermesinde, et fit, en 1245, partie de la cour suprême. En 1248, Marguerite, sa veuve, du consentement de ses deux fils Jacques et Guillaume, céda aux dames de Marienthal un aleu entre l'Eischen et Hollenfeltz.

Les armes de cette maison étaient *d'or aux trois aniles de gueules*.

Le nom de Mamer rappelle aussi un homme célèbre dans la science et natif de cette commune : c'est Nicolas Mameranus, historiographe de Charles-Quint.

BERTRANGE.

Lorsqu'on a franchi la côte qui longe le *Mameren Schloss*, on aperçoit, à un kilomètre environ vers le sud, le joli village de Bertrange. La voie romaine d'Arlon à Luxembourg se trouve ici rapprochée à 50 pas de l'angle décrit par la grand'route.

Sur le flanc méridional de ce *Kem* est un vaste champ qui vient d'acquérir une espèce de célébrité par les découvertes archéologiques qui y ont été faites tout récemment.

Déjà, quand nous nous y sommes arrêté, au mois de juin dernier, nous avons été émerveillé à la vue des innombrables débris de poteries romaines de toute espèce dont le sol se trouve parsemé. Ayant appris que le sieur Wagner, échevin de Bertrange et propriétaire de ce champ, y avait déterré, il y a quelques années, une urne de grande proportion, nous nous sommes transporté chez cet échevin où nous avons effectivement trouvé cette pièce précieuse. C'est une demi-amphore en terre cuite, fort rouge et fort belle, de la contenance de 14 litres et qui n'a éprouvé d'autre dommage qu'une légère ébréchure à son rebord. M^r Wagner ayant bien voulu nous la céder, nous l'envoyâmes, en présent, au musée de Luxembourg.

Deux mois après notre exploration, et lorsque la terre fut dépouillée de sa moisson, M^r de la Fontaine, Gouverneur du Grand-Duché, homme fort docte en archéologie comme en toutes choses, ordonna des fouilles et les dirigea personnellement avec tant d'intelligence et de bonheur, que bientôt soixante-dix vases antiques, presque intacts, furent le prix de ses travaux et la récompense de sa sollicitude.

Tous ces vases sont tumulaires, à deux ou trois exceptions près ; ce sont en général des urnes cinéraires, des lacrymatoires, en un mot des objets qui décèlent ici l'existence de l'ancien cimetière d'un village dont les fondations ont été mises à découvert en plusieurs endroits. Il est permis de penser que c'était une *mutation* ou lieu de relais entre *Orolaunum* et *Andethana*, dont il était également éloigné de quatre lieues. Nous inclinons à croire qu'il faisait partie, peut-être le centre, de l'antique *Membra* ; la proximité du château de Mamcr et la direc-

tion du *Diverticulum* venant de Titelberg, et qui fait ici sa jonction avec la voie consulaire, autorise cette conjecture (1).

Entre les vases dont la destination primitive n'était point tumulaire, il en est un fort remarquable par les quatre anses dont il est orné et par les quatre oreillettes qui s'intercalent entre les anses; il en est encore un autre de forme cylindrique d'argile très fine et de couleur gris-bleu. Celui-ci est décoré de bas-reliefs représentant, en quatre compartiments, trois chasses et des gladiateurs luttant contre des lions.

Parmi les urnes on en distingue une avec l'inscription suivante, qui la désigne comme renfermant les cendres de *Marcianus*, soldat de la 26^e légion.

MARCIAN

L. XXVI.

M^r le Gouverneur, par une lettre datée du 12 septembre 1844, a daigné nous faire part de ses découvertes. Son rapport est écrit avec tant d'intérêt et de lucidité, que nous n'avons pas voulu en altérer le texte pour lui donner la forme de notre style; c'est pourquoi nous allons transcrire ici littéralement le paragraphe qui y est relatif.

« Les urnes trouvées à Bertrange, l'ont été effective-
 » ment dans le champ de l'échevin Wagner, à côté du
 » Kiem. Ce brave homme, après la récolte, m'a laissé
 » faire à ma guise; j'ai bouleversé son champ et trouvé le
 » cimetière du village romain, situé peu loin de là et dont
 » l'assiette se dénote par de nombreuses lignes de murs

(1) Ce *Kem* passait par la Madelaine et Pétange, suivait la route moderne d'Aubange à Luxembourg jusqu'à Sprinckange, d'où il venait entre Dahlem et Dippach, à travers les bois de Holtzem et de Mamer où il a laissé des traces.

» représentant les fondations des anciens bâtiments dé
 » truits. Ce cimetière avait servi à plusieurs générations,
 » car, au-dessus des débris d'urnes anciennement enfouies,
 » s'en trouvaient d'autres. Toutes ces poteries de formes
 » diverses étaient pour la plupart brisées; elles se trou-
 » vaient à peine recouvertes de 10 à 12 pouces de terre;
 » on s'apercevait facilement que le soc de la charrue avait
 » entamé la bouche d'une grande partie; d'autres s'étaient
 » détériorées par l'effet du temps; d'autres enfin, et c'était
 » le plus grand nombre, avaient été brisées sous le poids
 » des voitures du propriétaire, qui avait ouvert une carrière
 » dans la partie inférieure du champ et en avait extrait
 » une masse considérable de moellons destinés à la re-
 » construction de sa maison. Plusieurs grandes urnes
 » paraissaient avoir servi de caveau à une famille entière,
 » car on rencontrait dans l'intérieur de la pièce principale
 » d'autres vases de petite dimension, remplis d'ossements
 » d'enfants. Ces grandes urnes, placées verticalement,
 » se trouvaient régulièrement environnées par deux à
 » trois lacrymatoires placés d'une manière inclinée. A côté
 » d'un petit nombre d'urnes bien conservées j'en ai gardé
 » un grand nombre d'autres qu'il a été possible de res-
 » taurer par un solide ciment. Je vous adresse le dessin
 » de la plus curieuse de toutes (1), c'est le seul ouvrage
 » moulé que j'aie rencontré. Une seule des nombreuses
 » urnes renfermait le denier de Caron; la pièce est fruste,
 » les lettres et le revers sont méconnaissables, mais je
 » crois reconnaître dans le buste la tête de l'empereur
 » Domitien.

(1) Ce dessin trouvera sa place dans le recueil de vues et de croquis que nous nous proposons de publier et qui formeront le complément et l'illustration de notre ouvrage.

» J'oubliais de vous dire que la plupart des urnes
 » renfermaient quelque objet que j'envisage comme sym-
 » bolique, et ayant trait à la profession du défunt :
 » c'étaient entr'autres un couteau, une entrée de serrure
 » en bronze, un style en ivoire, une tablette de terre fac-
 » tice, de la nature de celles dont on revêtissait les pavés
 » mosaïques des habitations; de plus une très-jolie tablette
 » bien polie de cyonithe, espèce de pierre qui fut apportée
 » là de fort loin.

» Parmi les ossements on trouvait régulièrement des
 » fioles de verre encore entières, mais le plus communé-
 » ment ces fioles étaient en partie fendues, et avaient évi-
 » demment éprouvé l'action du feu allumé pour la com-
 » bustion du corps. »

N'oublions pas de mentionner que toutes ces richesses archéologiques sont destinées à former le noyau d'un musée d'antiquités, que M^r le Gouverneur se propose d'établir dans le local de la bibliothèque de Luxembourg qui déjà possède plusieurs antiques remarquables.

N'oublions pas non plus que ce champ de Wagner est situé sur les confins du ban de Bertrange.

Ce village de Bertrange tire son lustre historique de ses anciens seigneurs. Ceux-ci ont tenu un rang distingué parmi les nobles Luxembourgeois : en l'an 1256, Henri de Bertrange scella comme témoin la charte d'affranchissement d'Echternach; Rollin en fit autant à celle de Luxembourg, en 1245. Cette dernière est scellée par la majeure partie des seigneurs de la cour d'Ermesinde, entr'autres par Baudouin et Wautier d'Aspelt, N. de Berbourg, Rollin de Bertrange, Sohier de Bourscheidt, Godart de Brandenbourg, Robert d'Esch, Thibaut de Falckenstein, Henri de Ham, Thierri de Mersch, Arnould

de Pittange , Nicolas de Pittange, Gilles de Rodemacheren, Arnould de La Rochette, Jean de Sep-Fontaine, Alexandre de Soleuvre, Nicolas d'Useldange , Joffroy de Wiltz , Gautier de Wiltz , etc., etc.

En l'an 1266, Godefroi de Bertrange figure à côté de Viric de Koerich, dans le pacte d'alliance offensive et défensive que le comte Henri III de Luxembourg fit avec le duc de Lorraine contre le comte de Bar. Dans l'année 1289, Joffroy de Bertrange, fils du précédent, avec son frère Viric, sire de Berg, figure en tête des gentilshommes qui assistaient à l'inauguration d'Henri V, ce digne comte de Luxembourg, qui devait bientôt monter sur le trône impérial. En 1330, un autre Joffroy de Bertrange était justicier des nobles au siège de Luxembourg.

Cette terre de Bertrange , dont les armes étaient *coupé d'argent et d'azur*, appartient aujourd'hui aux barons d'Huart, qui en occupent le château.

STRASSEN.

L'origine de STRASSEN, en latin *Strasa*, remonte, comme celle de Mamer, à l'époque de la domination romaine; mais ses seigneurs éloignés de la scène du monde ou rélégués dans leur château, n'apparaissent aux yeux de l'histoire qu'à de grands intervalles, et comme ces météores extraordinaires qui, dans leur course elliptique, vont se perdre dans l'espace, pour ne reparaitre sur notre globe qu'après des siècles.

Le sire Wautier de Strassen, avant d'aller se signaler sous Godefroi de Bouillon à la conquête de la terre sainte, scella, en 1096, avec le comte de Luxembourg, l'acte de donation de la terre de Geichlingen par un sire Gérard, en faveur de l'abbaye d'Echternach. Trois siècles

plus tard, en 1399, un Barthélemy de Strassen, échevin de Luxembourg, est cité pour un legs pieux fait après le décès de Catherine de Remich, son épouse ; legs auquel son fils Jean s'associa en 1412, et postérieurement son petit-fils, aussi nommé Jean.

Cette famille de Strassen s'est éteinte vers la fin du xvi^e siècle. Bernard d'Orley et Oswald de la Rochette étaient, en 1575, les époux des deux filles de Jean de Strassen, dont le nom paraît alors pour la dernière fois dans les annales de la province.

La tradition et l'histoire se taisent également sur la place qu'a dû occuper le château de Strassen. Des ruines trouvées, il y a deux ans, dans le bois de Strassen, à droite du chemin de Kopstal, avaient fait présumer que cet emplacement était celui de l'habitation seigneuriale ; mais une découverte tout récemment faite de fondements considérables sur l'éminence qui domine le village, contre la grand'route, et à 100 pas à droite du même chemin de Kopstal, fait donner la préférence à la conjecture qui tend à désigner ce point pour la situation du château.

Le blason de Strassen est *de gueules à 5 pals d'or*.

La voie romaine d'Arlon à Trèves traverse en son milieu le village de Strassen, dont la dernière maison est celle de Steichen. A ce point se trouve l'embranchement du *Diverticulum*, qui se porte sur Dalheim, en passant par Merll, Gasperich, Itzig, Contern et Syren. Les vestiges de cette voie de communication se distinguent encore parfaitement dans les plaines de Merll, de Gasperich, de Cessingen et d'Hesperange, sur la lisière orientale du bois de Seyter, sur le plateau de Contern et près de Dalheim.

En partant de l'hôtellerie de Strassen, la principale voie romaine de Trèves continue sa direction vers l'est,

jusqu'au pied des glacis de Luxembourg, où elle joint la route royale à l'endroit où naguère existait la jolie chapelle de Sainte-Croix, qui a disparu en 1833. Une croix de pierre, fichée contre le mur d'une pièce de terre appelée *Jardin de l'ermite*, indique l'époque de cette destruction.

Ce jardin de l'ermite est muré et longe la voie militaire. Il appartenait effectivement autrefois à un ermitage, mais il n'en reste que la grotte qui lui servait de cellule. Voici comment les vieillards racontent cette histoire, dont les détails sont encore présents à tous les souvenirs.

HISTOIRE DE L'ERMITE DE SAINTE-CROIX.

Derrière la chapelle Ste-Croix il y avait autrefois un ermitage consistant en une grotte et un jardin. L'un et l'autre étaient occupés par un solitaire, décoré du nom ainsi que de la robe d'ermite, et révééré comme un saint homme par tout le voisinage.

Un soir, c'était la veille de Noël 1773, le fermier de la cense de N. D. de Luxembourg, située à 10 minutes de là, envoya deux de ses filles pour inviter Ambroise (c'est le nom que nous donnerons à l'ermite), à venir chez lui passer la soirée, et faire le réveillon en attendant la messe de minuit.

Les jours sont courts en cette saison. Depuis quelques heures la nuit était close, quand les jeunes villageoises arrivèrent à l'ermitage. — Les portes en étaient ouvertes, quoique l'ermite fût absent; mais une lampe allumée dans sa cellule leur fit augurer qu'il n'était pas loin, et qu'il ne tarderait pas à rentrer. — En effet, bientôt elles entendirent les pas de l'anachorète, et, dans l'intention de lui faire une surprise, elles se cachèrent derrière la porte

de la grotte, qui s'ouvre en dedans ; mais qu'on juge de l'horreur de leur situation par le spectacle affreux qui s'offrit à leurs regards ! L'ermite, déguisé sous des habits laïques, rapportait sur ses épaules le cadavre d'une femme qu'il venait d'assassiner sur la grand'route ; il jette à terre ce cadavre ensanglanté et palpitant encore, lui enlève ses bijoux et ses vêtements, puis, après avoir caché ses dépouilles sous une trappe pratiquée au-dessous de son lit, il sort en emportant le corps de sa victime.

Les deux pauvres paysannes, plus mortes que vives, profitèrent de ce moment pour sortir de leur cachette et s'enfuir à toutes jambes vers la ferme, où l'une d'elles mourut la même nuit dans des convulsions.

La justice informée se saisit du coupable. Une descente de lieux procura la découverte de quantité d'objets volés et de plusieurs cadavres amoncelés dans une mare voisine (1) de la Chapelle, ce qui mit les juges sur la trace de crimes nombreux qui furent avoués par Ambroise et motivèrent sa condamnation à mort.

Parmi ces crimes il en était un qui avait produit dans le pays une grande sensation. Une dame Huart, de Bertrange, en quittant Luxembourg un soir, avait disparu avec sa femme-de-chambre ; un mouchoir à sa marque et des traces de sang trouvées sur la route ne permirent pas de douter que ces deux femmes eussent été les victimes d'un assassinat, et les soupçons se portèrent sur un boucher qui, le lendemain du crime, était rentré de grand matin dans la ville avec un tablier ensanglanté. Cette homme, interrogé par le magistrat, avait répondu

(1) Cette mare existe encore. C'est une citerne vaste et profonde établie sous le haut jardin et dont l'entrée donne dans le bas jardin de l'ermitage.

que le sang dont il était couvert provenait d'un agneau qu'il avait égorgé parce que, en tombant dans les fortifications, cet animal s'était cassé la cuisse, ce qui se vérifia ; mais malheureusement il ne put expliquer la raison pour laquelle il avait laissé sur place une bête qu'il lui eût été si facile de rapporter sur ses épaules et qui était de vente ; cette circonstance, et la réputation fort équivoque du boucher, l'avaient fait condamner, et il avait été exécuté.

Les cadavres de la dame d'Huart et de sa femme-de-chambre retrouvés dans la mare, ne laissèrent point de doute sur le véritable auteur de leur assassinat et sur l'innocence de l'infortuné boucher.

Le lieu des exécutions criminelles était alors à la croix de justice, située sur la droite de la route d'Arlon, à 800 pas de la chapelle Ste-Croix et presque vis-à-vis du bureau des barrières. On en voit encore la place : c'est un monticule qui ressemble à une butte de moulin.

C'est là que le criminel fut conduit pour être pendu.

Au moment où le bourreau lui faisait monter les premiers degrés de l'échelle fatale, Ambroise demanda à se confesser encore d'un péché qu'il avait oublié et dont il voulait, disait-il, obtenir l'absolution. — Le Récollet qui l'avait accompagné pour lui administrer les derniers secours de la religion, se mit avec lui quelques pas à l'écart dans une pièce de seigle prêt à mûrir, et l'abrita sous son manteau afin que les paroles et les circonstances de la confession fussent enveloppées du mystère que comporte ce sacrement consolateur.

La cérémonie durait depuis un bon moment quand les juges, lassés autant que le public d'en attendre la fin, s'approchèrent du religieux pour requérir l'exécution de

la sentence. Mais Ambroise avait disparu ; il s'était évadé à travers les grains et avait eu le temps de gagner le bois du *Baumbusch*, qui est tout près de là.

Le Récollet, que la sainteté de son ministère absolvait de la complicité de cette évasion, en fut quitte pour une réprimande sévère. Quant à l'ermite Ambroise, il ne reparut plus.

Puisse-t-il avoir échappé à la justice divine par le repentir et la miséricorde, comme il a échappé à la justice des hommes par la fuite.

CHAPITRE V.

DESCRIPTION DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.

La capitale du Grand-Duché n'est pas de ces villes que l'on aborde avec indifférence, où l'on pénètre sans émotion, qui lasse l'intérêt ou la curiosité, que l'on quitte sans regret, que l'on revoit sans plaisir.

Pour moi, je n'ai pu me défendre d'un vif émerveillement, quand pour la première fois j'ai franchi la triple ceinture de remparts et de précipices dont cette place est entourée. Mon admiration s'est élevée jusqu'à l'enthousiasme lorsque, de l'œil, mesurant l'étendue de ses retranchements, j'ai pu énumérer toutes ces redoutes, ces contre-gardes, ces forts détachés et ces nombreux bastions, qui, de très-loin, en défendent l'approche ; lorsque mes pas ont pu suivre le fil de ce labyrinthe de conduits souterrains par lesquels les batteries se communiquent et les mines se correspondent ; lorsque j'ai considéré sur l'Alzette et la Pétrusse ces trois écluses qui servent à suspendre le cours de ces rivières pour faire des lacs immenses de leurs profondes vallées ; lorsqu'enfin

il m'a été possible de me rendre compte du système admirable de défense par lequel le génie de la créature, secondant l'œuvre de la création, a fait de cet autre Gibraltar une des premières citadelles du monde.

La ville, située au 25° degré de longitude et au 49° de latitude septentrionale, se divise en ville haute et villes basses. La première a, dans sa forme heptagonale, 600 mètres de long sur 400 de large; on y compte 600 maisons. Les deux villes basses, Grund et Paffenthal, en ont ensemble la moitié.

Luxembourg, dont l'ancien nom tudesque *Lützelburg* signifie petit bourg ou petit château fort, reçoit une autre acception dans son étymologie latine. *Lucis burgus*, bourg de la lumière ou du soleil. Ceux qui professent cette opinion prétendent que Phœbus était adoré à Luxembourg, alors que Diane, sa sœur, était adorée à Arlon.

Une autre étymologie, à laquelle Bertholet donne la préférence, est celle de *Letzburg*, du latin *Lætorum burgus*, quartier des Létiens, parce que les cohortes de cette nation campèrent long-temps sur la Rame, montagne voisine du château. Il en est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin.

Un auteur versé dans la science étymologique, Jean de Blauw, trouve dans sept villes du Luxembourg un système planétaire complet. « Le soleil, dit-il, avait son temple à Luxembourg, *Lucis burgus*; la lune à Arlon, *Ara Lunæ*; Jupiter à Ivois, métathèse de *Jovis*; Mars a donné son nom à Marche en Famenne, *Mars in Phamend* (1); Virton était dévoué au culte de Venus, *Vene-*

(1) Cette étymologie nous paraît plus rationnelle pour Marville.

ris donum; Saturne était adoré à Sanem et Mercure à Bastogne.

Cette combinaison, tout ingénieuse qu'elle paraît, ne s'accorde avec les théories de l'histoire que pour les deux premiers astres. César ne donne point d'autres divinités aux peuples du Nord et aux anciens Germains que le feu (ou le soleil qui en est le symbole) et la lune. Le culte de ce dernier astre surtout avait franchi les bornes de l'océan germanique; il avait passé de la Saxe dans les Gaules, où il était en honneur au milieu des Ardennes, dont les vastes forêts formaient alors le plus bel apanage de la déesse des bois. Les Romains conservent dans leur Panthéon une des statues de Diane en marbre, avec cette inscription : *DIANAE ARDVINAE*. Il reste encore à Bollendorff, près d'Echternach, des vestiges de ses autels.

Quoi qu'il en soit de ces diverses étymologies, le nom latin qui a prévalu depuis quatre siècles, est celui de *Luxemburgum*, en allemand *Lützelburg*.

Le château de Luxembourg, autrefois séjour des Celtes, puis des Tréviens, puis des Romains, fut, selon l'opinion de Bertholet, de Berthels et de plusieurs autres historiens, bâti par Gallien, alors qu'en 260, cet empereur garnissait de forteresses les bords du Rhin et de la Moselle, pour lui servir de boulevard contre l'irruption des Germains. Telle est aussi l'origine des monuments trouvés à Vianden, à Weiler et autres lieux.

A Gallien succéda Postume qui purgea la Gaule-Belgique de ses perturbateurs, en refoulant les hordes Germaniques au-delà du Rhin; au 5^e siècle les Ardennes avec le pays de Trèves passèrent, par la conquête, sous la domination des Francs.

Le château de Luxembourg fut, au viii^e siècle, cédé

par Charles-Martel à l'abbaye de St. Maximin, avec la seigneurie de Weymerskirch dont il dépendait (1). Le 17 avril 963 (2), le comte Sigefroi s'en rendit acquéreur et donna en échange sa terre de Feulen près d'Ettelbruck.

Sigefroi se fixa au château de Luxembourg, dont il fit relever les tours et restaurer les murailles; plusieurs seigneurs des environs ne tardèrent pas à venir se grouper autour du suzerain dont ils formaient la cour; les populations, attirées vers ce centre de prospérités, aidèrent le prince à fonder la ville et ses faubourgs. Bientôt les habitations se multiplièrent tellement qu'en l'an 1050, il fallut reculer les murs d'enceinte de la ville qui s'accrut et s'embellit encore sous le règne de Guillaume; enfin, vers la fin du xiv^e siècle, sous Wenceslas, elle parvint à son étendue actuelle; mais, comme toutes les vieilles cités, elle a eu ses jours de vicissitudes. En 1348 la peste et la famine qui pesaient alors sur une partie de l'Europe, sont venues en décimer la population.

Le xvi^e siècle fut surtout pour la ville de Luxembourg une ère de calamités. En 1500, 180 maisons furent, ainsi que l'église St.-Michel, la proie d'un incendie. En 1554 un événement plus désastreux encore lui survint par l'explosion d'une grande quantité de poudre déposée dans le couvent des Récollets, et qui renversa, brûla, anéantit toute la partie supérieure de la ville; la guerre, la famine et la peste mirent le comble à tant de misères pendant la dernière moitié de ce même siècle.

Pendant immédiatement après l'événement désas-

(1) Cette dépendance dura jusqu'en 1120, époque de l'établissement de la paroisse St. Nicolas; jusque-là Luxembourg appartenait à la paroisse de Weymerskirch.

(2) *XV Kal. mai* (Moréri).

treux de 1554, Philippe II, roi d'Espagne, avait envoyé des ouvriers pour rebâtir la ville sur un nouveau plan, et bientôt la nouvelle cité se montra comme nous la voyons aujourd'hui avec ses places régulières, ses rues larges, droites, bien percées; ses maisons de pierres, couvertes d'ardoises, etc. Telle est du moins la partie qui occupe le plateau supérieur, élevé de 200 pieds au-dessus du niveau de l'Alzette; les quartiers inférieurs ne participent ni de cette régularité, ni de cette propreté; leurs rues étroites et tortueuses, leur aspect sombre, leurs formes décrépites sont autant de témoignages de l'antique origine de cette partie de la ville.

Les deux faubourgs, le Grund et le Paffenthal, séparés par les riants jardins de Clausen, réunissent ensemble le tiers de la population de Luxembourg, dont le total s'élève à 12,000 habitants non compris la garnison qui est de 4,000 hommes.

Ces faubourgs ou villes basses sont baignés par l'Alzette, dans laquelle afflue, à la porte de Thionville, la rivière de Petrusse, qui tire son nom d'un hameau voisin et qui n'est à proprement parler qu'un torrent.

La ville haute est fermée par quatre portes :

1° La porte Neuve, à laquelle viennent aboutir les quatre routes principales de Thionville par Hollerich, de Longwy par Merll, de la Belgique par Strassen et de Diekirch par Eich, a été construite en 1626. Au-dessus de l'entrée intérieure de cette porte il existe une niche dans laquelle on a placé la statue de la Ste. Vierge debout au milieu d'un croissant comme celle d'Arlon. On lit au-dessous de cette image un chronogramme dans lequel se trouve le millésime de son installation, qui se rapporte à

l'époque du rétablissement de la religion en France (1803).

MARIE CONSO-LATRICE DES AFFLIÉS.

2° L'ancienne porte d'Arlon qui est aujourd'hui fermée était, avant que la porte Neuve fût établie, l'entrée la plus fréquentée. Sa position sur la direction de la chaussée de Longwy la rapprochait des routes de Thionville et d'Arlon, par lesquelles il faut aujourd'hui faire un long détour pour aboutir à la ville.

3° La porte intérieure du Grund,

4° Celle du Paffenthal.

Le Grund n'a que deux portes extérieures, celle de Trèves et celle de Thionville par Bonnevoie.

Le Paffenthal a quatre portes extérieures, savoir : la porte de Mansfeld, dite *Hundhaus* (chenil); celle d'Eich; celle des bons malades, en allemand Sieg-Thor; et celle de St. Mathias. Ces deux dernières sont fermées.

C'est par la porte de St.-Mathias, dite aussi *Hählen-porte* (porte du ravin), que passait la voie romaine en venant de Trèves et d'Hostert.

Cette chaussée, qui est encore dans le Grünwald en parfait état de conservation, descendait directement sur l'Alzette, remontait par le Neuenweg pour entrer dans la ville au Scheersloch (marché aux Poissons); de là elle se dirigeait par la rue de la Boucherie et par la grand' rue vers la porte d'Arlon, d'où elle allait rejoindre le *Kiem* à la chapelle de Ste-Croix.

L'énorme rocher sur lequel siégeait l'ancienne *villa* de Gallien, puis le vieux château de Sigefroi, est aujourd'hui transformé en un bastion inexpugnable qui sert de première sauve-garde à la ville du côté de l'est. Ce rocher est entièrement excavé; il contient trois étages de casemates, de magasins et de logements à l'abri de la bombe.

- «Haut et vaste roc, dit de Feller (Itin. II, 337), masse
 • énorme; isolée et parfaitement creuse, d'où partent
 » en tous sens des foudres qui balaient d'une manière
 » irrésistible tout ce qui se trouve dans leur direction;
 » souterrain majestueux et imposant, ressemblant, dans
 » ses contours obscurs et tortueux, au fameux temple
 » de Sérapis, etc., etc.»

Ce bastion du Bouc est lié à la ville par un pont de pierres à cinq arches, posées sur une seule et grande arche qui sert de communication entre le Grund et le Paffenthal. Ce monument de la grandeur de Charles VI (1735), est de l'aspect le plus imposant; on l'appelle le pont du château, et c'est là, s'il faut en croire une tradition du vulgaire, que de temps en temps apparaît la fée Mélusine dont nous allons raconter la fable, connue de tout le monde à Luxembourg.

MÉLUSINE.

(Légende luxembourgeoise) (1).

Le château de Luxembourg est trop antique pour n'avoir pas sa légende. Il était impossible qu'un peuple ami du merveilleux et de la poésie ne fit pas de cette belle forteresse le théâtre de quelque aventure surhumaine. Nous avons déjà vu à quelle puissance infernale le château de Luxembourg devait sa création; voici une autre

(1) Les anciens romans de chevalerie font descendre cette fée ou cette princesse des rois d'Albanie et en forment la souche des maisons de Luxembourg et de Bohême, de Lusignan et de Chypre. Cette Mélusine commandait avec une autorité tellement absolue, qu'on ne pouvait, sous peine de mort, refuser d'obéir aux ordres revêtus de son sceau qui représentait une sirène. C'est de là que l'on a pris sujet de dire qu'elle se changeait quelquefois en sirène (*Dict. de la Fable*, par Noël, article MELUSINE).

histoire qui forme la suite et le complément de la première légende et qui se rattache encore au règne de Sigefroi.

A peine Sigefroi fut-il installé dans son palais qu'il s'aperçut du vide qu'y laissait l'absence de la plus belle partie de l'humanité et qu'il sentit le besoin de l'embellir par les charmes d'une femme. Un jour qu'il était à se promener sur les bords de la rivière qui serpente autour du rocher du Bouc, il fit la rencontre d'une princesse plus belle que le jour : l'émeraude, le saphir, les perles et les rubis ornaient sa parure dont la transparence reflétait la couleur des cieux. Cette belle personne était la nymphe de l'Alzette qui, sous le nom de *Mélusine*, faisait le charme du vallon. Sigefroi, épris de tant d'attraits, s'empressa d'offrir son cœur et sa couronne à la jeune enchantresse qui les accepta. Toutefois, elle y mit une condition dont elle exigea l'observance rigoureuse sous la foi du serment le plus solennel. Savoir : qu'il lui serait réservé dans la semaine une journée dont elle disposerait : pendant le jour du dimanche, le comte de Luxembourg ne devait nullement s'occuper de Mélusine ni s'enquérir de ce qu'elle ferait ni de ce qu'elle deviendrait. Il devait même se dispenser d'approcher de la partie du château qu'elle occuperait ; le tout sous peine de la perdre *pour jamais*.

Sigefroi souscrivit à cet arrangement ainsi qu'il en était requis ; le mariage se fit et durant vingt-cinq ans le plus léger nuage ne vint ternir les jours de cet heureux hymen dont, au dire d'un chroniqueur, *issit un nombreux lignaige*.

Mais, comme déjà nous avons eu lieu de le remarquer, Sigefroi, avec le temps, perdait parfois le souvenir de ses engagements et, certain jour de dimanche, dans la soi-

rée, il lui prit fantaisie d'aller voir ce que faisait sa femme qu'il savait retirée dans ses appartements. C'était pendant les longues journées du mois de juillet, il faisait jour encore. Il va seul à pas de loup jusqu'à la porte de la chambre de Mélusine; cette porte était close; il regarde par le trou de la serrure, il la voit s'ébattre nue dans un large bassin d'eau fraîche; mais sous son corps qui n'avait point changé de forme, ses cuisses et ses jambes se terminaient en queue de poisson comme dans le portrait d'Horace :

. turpiter atrum

desinat in piscem mulier formosa superne.

Ses cheveux longs et ondoiyants tombaient sur ses épaules; elle était occupée à les peigner en se mirant, et dans la posture des sirènes telles que nous les représentent les images. Elle tenait alors dans les dents la clef de sa chambre qui était d'or massif. Sigefroi resta pétrifié à cette vue; mais sa frayeur redoubla lorsqu'il vit sa chère Mélusine s'engloutir dans la terre et disparaître en poussant un cri déchirant. Il voulut courir à son secours, il enfonça la porte..... mais hélas! sa curiosité avait détruit le charme auquel le sort de Mélusine était attaché, et il avait perdu sa femme *pour jamais*.

Depuis ce temps la nymphe de l'Alzette, qui n'a cessé de conserver sa forme, séjourne dans les creux de la roche du Bouc. Quelquefois (on dit tous les sept ans) elle apparaît avec sa clef d'or à la bouche, et telle est parmi le peuple Luxembourgeois la vivacité de cette croyance, que dernièrement encore un factionnaire prussien fut relevé à moitié mort de frayeur, pour avoir vu Mélusine sur le haut pont.

Cette fable populaire me paraît empreinte d'une ingénieuse allégorie. — Dans cette belle princesse, à la robe

transparente et qu'embellissent de si riches atours, je reconnais l'Alzette, qui se pare du luxe diapré des fleurs qui bordent ses rives. Cette rivière féconde et vivifie les vallons luxembourgeois, fait la richesse et l'ornement des villes basses, ainsi que du faubourg de Clausen, dont elle anime le commerce, active l'industrie, et devient ainsi la source de la prospérité du pays, avec lequel elle s'est unie par des liens indissolubles. Une main ennemie pourrait détourner ses ondes, mais leur pente naturelle les ramènera toujours à Luxembourg.

Le jour qu'elle se réserve est le jour du dimanche; elle ne veut point qu'en cette journée l'industrie fatigue ses ondes; d'ailleurs la consécration que les chrétiens ont faite de ce jour au Seigneur, est une loi qu'on ne peut transgresser sans péril pour l'ordre social, car cet ordre ne peut se soutenir en l'absence des principes religieux.

Réduite à l'état de sirène, la charmante déité protège encore la forteresse de Luxembourg de sa bienveillance tutélaire. Elle veille sur cette ville avec la sollicitude d'une mère tendre et affectueuse. Elle en garde soigneusement la clef, qui en est le talisman et le palladium. En effet, aussi longtemps que cette clef d'or ne lui sera pas arrachée, la fée protégera la ville; en d'autres termes : l'imprenable forteresse ne périra que lorsque ses enfants, tentés par l'or de l'étranger, consentiront à la lui livrer.

Revenons à la description de Luxembourg, dont l'histoire de Mélusine nous a un instant écarté.

La ville a trois places principales, la place d'Armes, que décorent deux rangées d'arbres; la place Guillaume ou grand'place, autrefois jardin des Récollets; et dans le

vieux quartier, le Marché-aux-Poissons, qui est petit et irrégulier.

Quatre temples sont consacrés au culte catholique sous l'invocation de la Ste-Vierge, de St-Michel, de St-Jean et de St-Mathieu.

NOTRE-DAME, autrefois église des Jésuites, aujourd'hui cathédrale, est un fort bel édifice, dont l'érection ne date que de l'an 1613. Le jubé mérite l'attention des amateurs de la belle sculpture; le tableau du maître-autel, représentant l'Ascension, est une des meilleures productions d'Abraham Gilson, ce qui ne veut pas dire que ce soit un chef-d'œuvre. Mais on admire dans la nef latérale droite une adoration des Mages digne du pinceau d'Otto-Venius, le maître de Rubens, auquel ce tableau est attribué.

A l'entrée de l'église, du côté de l'évangile, on voit le cénotaphe de Jean-l'Aveugle, représentant le saint tombeau. Il porte cette inscription : HOC SUB ALTARE SERVATUR JOANNES, REX BOHEMIÆ, COMES LUXEMBOURGENSIS, HENRICI VII IMPERATORIS FILIUS, CAROLI IV IMPERATORIS PATER, WENCESLAI ET SIGISMONDI IMPERATORUM AVUS, PRINCEPS ANIMO MAXIMUS, OBIIT MCCCXL, XXX AUG.

On se propose d'ériger sous peu au héros luxembourgeois un monument digne de lui, dans la sacristie qui se trouve derrière le maître-autel de la même cathédrale.

Au dessus de ce futur sépulcre de Jean-l'Aveugle, on conserve le trésor de la Vierge de Luxembourg. Il se compose de fort belles choses dont nous allons indiquer les principales :

Une clef de la ville en or massif. Elle fut offerte en 1666, à l'époque où la cité de Luxembourg fut mise sous le patronage de Notre-Dame des affligés. Le prince de Chimay, qui fit cette offrande sur laquelle sont gravées

ses armes avec celles de la province, y a joint, par testament, son collier de la toison d'or.

Une seconde clef en vermeil, offerte par Napoléon en 1804.

Deux sceptres en cuivre doré, dont un fort bien ciselé.

Cinq couronnes, dont une tout en or et pierres fines, donnée en 1735 par le sire de Thungen.

Vingt croix de diamants.

Un Saint-Esprit en diamants suspendu à une magnifique chaîne d'or.

Un autre Saint-Esprit environné d'une gloire en vermeil.

Une médaille d'or du pape Léon XII, grand module.

Cent-dix cœurs en argent, provenant d'offrandes plébéennes.

Trois robes en velours, l'une cramoisie, la seconde verte brodée en or offerte à la Ste.-Vierge, en 1761; la troisième, en bleu de ciel brodée en argent (1820).

Six lampes en argent, dont une est un cadeau de Madelaine de Fischbach, en 1657.

L'église St.-MICHEL était jadis celle des Dominicains; bâtie dans le XIII^e siècle par Béatrix d'Avesnes, elle a servi de temple à la déesse RAISON et de théâtre national, dans ce temps de scandaleuse mémoire où l'athéisme sans-culottide cachait ses formes hideuses et ses haillons dégoûtants sous le manteau du paganisme.

L'église de ST-JEAN au Grund, autrefois des Bénédictins de Munster, possède quelques objets curieux, parmi lesquels il faut citer l'image d'une Vierge brune, une pierre baptismale et une remontrance du XIV^e siècle. La remontrance n'a de rare que sa forme gothique, qui ne ressemble en rien à celles de nos Saints-Sacrements

qui représentent l'ingénieux emblème de Dieu sous la forme d'un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part.

La piscine baptismale provient de l'ancienne église de St.-Ulric; c'est une amphibole ciselée et peinte dont la coupe, le piédestal et la base sont d'une seule pierre haute de plus d'un mètre et large de 50 centimètres. La coupe est circulaire dans sa partie creuse et son extérieur est à pans coupés; il est revêtu d'ornements analogues à ceux qui excitent l'admiration à la vue du magnifique tombeau de François I^{er}; entre un double tore ressortent, en relief, des palmettes grecques trilobées mêlées à de gracieuses arabesques formées de filets et de feuillettes toutes sculptées en relief, et qui se réunissent en ogive à la partie supérieure.

Cette pierre baptismale est un véritable chef-d'œuvre de la délicatesse sculpturale de la renaissance.

La Vierge brune a reçu la couleur qui la distingue ici sans doute en vue de consacrer l'idée du 50^e verset de son cantique commençant par ces mots: *nigra sum sed formosa* (je suis brune, mais je suis belle). Cette statue provient de l'église des Récollets, et c'est à tort que l'on prétend qu'elle y a été transportée après l'incendie de N. D. de Lorette, à laquelle elle ressemble fort. La chapelle de Lorette n'a pas été incendiée et la statue de N. D. qui lui a été dérobée par les Français, en 1797, a été restituée en 1802.

St.-MATHIEU, quatrième église de Luxembourg, et qui tient lieu de paroisse au Paffenthal, est en ce moment en reconstruction; l'ancienne était devenue trop exigüe, en raison de l'accroissement de la population. On a trouvé, dans la démolition de la vieille chapelle, des antiques qui

semblent attester que sa construction première datait de la période romaine ; elle était alors connue sous le vocable de *Mattheus ad viam* (car cette église était sur la voie romaine de Trèves). On y a encore trouvé un vase de verre contenant de la terre probablement apportée de la Palestine et une médaille de St.-Louis.

Il existe encore au Grund une petite église, ou plutôt une chapelle fort curieuse : c'est celle de S.-QUIRIN, située à 200 mètres en dehors de la porte de Thionville, sur la rive droite de la Pétreuse. Cette chapelle passe pour être plus ancienne que Luxembourg même ; on la prendrait pour une crypte des premiers chrétiens : du moins elle en a le caractère. Etablie, ainsi que l'ermitage qui y est adjacent, sous le creux d'un rocher, un seul mur extérieur a fait tous les frais de son édification ; sa nef a dix mètres de longueur sur sept de largeur ; le sanctuaire, qui a neuf mètres de long sur six de large, en est séparé par une cloison au milieu de laquelle se trouve, à hauteur d'appui, une fenêtre large et grillée par laquelle les assistants peuvent voir officier. Aux côtés de cette ouverture sont deux portes, comme dans les temples grecs. La chaire de vérité donne en dehors de l'enceinte et domine la vallée. Un petit clocher couronne le monument au pied duquel se trouve une fort belle fontaine creusée dans le roc et qu'on appelle *la fontaine de l'ablution*.

L'aspect de cet ermitage est de l'effet le plus pittoresque ; et l'examen attentif de son intérieur donne matière à de hautes et pieuses remémorations. En effet, si la pensée se reporte aux premiers siècles du christianisme, ne croit-on pas retrouver ici son église primitive qui se plaît dans les vastes cryptes, images des catacombes qui furent son berceau ? Ne la voyez-vous pas empreinte encore de

quelques pratiques judaïques qui décèlent son origine? Les lévites seuls ont l'entrée du sanctuaire et n'y pénètrent qu'après s'être purifiés de toute souillure dans la piscine de l'ablution, et quand, après avoir célébré les divins mystères de la Rédemption, qui seuls sont intolérés par le culte païen, l'apôtre de l'église veut faire entendre la parole de Dieu au peuple qu'il a mission de convertir et de régénérer, alors il quitte sa retraite et c'est sous la voûte céleste que sa voix puissante et sonore retentit dans la vallée et que sa main répand le bienfait des bénédictions chrétiennes sur les populations qui l'entourent.

Après avoir visité les églises de la capitale, nous jetterons maintenant un coup-d'œil sur les établissements de bienfaisance qu'elle renferme.

La célèbre abbaye des bénédictins de MUNSTER, fondée en 1086, par Conrad, tenait, comme nous l'avons dit, le premier rang parmi les communautés religieuses du pays et ne le cédait en dignité qu'à la puissante abbaye d'Echternach, son aînée de quatre siècles. Munster relevait directement du Saint-Siège, ne recevait d'ordre que de lui, exerçait la haute juridiction sur ses terres et francs aieux; elle avait la régence de toutes les écoles de la province ainsi que d'autres privilèges nombreux; cependant elle dut se courber devant les vicissitudes de la place forte au milieu de laquelle s'élevaient ses murailles. En 1451, Munster fut détruite en même temps que le faubourg de Clausen et le vieux château de Sigefroi, dans l'intérêt de la défense de la forteresse.

Le Monastère se releva de ses cendres; mais, lorsque en 1684, les Français vinrent mettre le siège devant Luxembourg, et que le prince de Chimay en fit brûler

les faubourgs, le couvent des Bénédictins fut une seconde fois sacrifié à la défense de la place.

Enfin sur les dernières années du xvii^e siècle, les moines de Munster obtinrent l'église de l'hospice de St.-Jean, au Grund; ils y adossèrent leurs cellules. Mais un siècle après ils furent expulsés par les républicains français et leur couvent a été définitivement converti en un hôpital militaire.

Plusieurs comtes de Luxembourg ont été enterrés dans l'église de Munster; parmi eux aucun n'eut plus de célébrité que Jean-l'Aveugle, qu'on peut appeler le héros du xiv^e siècle.

Ce prince, qui ferme la liste des comtes de Luxembourg, était roi de Bohême, fils d'empereur, père d'empereur; ses sœurs avaient épousé, l'une un roi de France, l'autre un roi de Hongrie; sa fille devint reine de France, sa petite-fille, reine d'Angleterre, et son petit-fils réunit sur sa tête la couronne impériale et quatre couronnes royales.

L'empereur Charles IV, fils de Jean de Bohême, lui avait fait ériger un magnifique tombeau orné des armoiries des chevaliers tués à ses côtés à la bataille de Crécy; mais cette tombe subit, en 1451, le sort du couvent qui lui servait d'asile, et la dépouille mortelle du héros fut enlevée de sa tombe et confiée aux Franciscains dans la ville haute; elle fut restituée à Munster en 1592, sur la réclamation de l'abbé, le célèbre Berthels; en 1613, l'archiduc Albert lui fit construire un fort beau mausolée que l'incendie de 1684 détruisit de nouveau avec l'église. Le corps du roi reçut alors un sépulcre provisoire au refuge des Bénédictins. Lorsque ceux-ci ont été enfin installés au Grund, les restes du roi de Bohême furent

réintégrés dans un caveau de leur église sous une espèce d'autel représentant le Christ entouré des saintes femmes, de St.-Jean, de Nicodème et de Joseph Arimathie, et pour cette raison appelé le *saint tombeau*. Nous avons vu ce monument à la cathédrale.

Les ossements du roi de Bohême n'échappèrent à la profanation des républicains français que par la sollicitude de Bernard Weis, dernier abbé de Munster, qui les confia à un honnête homme nommé Adam Bastien; celui-ci, après la tourmente révolutionnaire, les remit à M. Dutreux, alors maire de Luxembourg, qui les donna à M. Boch. Ce dernier les emporta à sa fayencerie de Metlach; enfin, le 26 août 1838, 492^e anniversaire de la mort du héros luxembourgeois, sa dépouille fut, par les soins de S. A. le prince royal, aujourd'hui roi de Prusse, transportée à Castel, près de Sarrebourg; elle y repose dans un beau sarcophage de marbre, en attendant l'époque à laquelle Jean-l'Aveugle sera rendu à sa ville natale, selon le vœu des Luxembourgeois et l'expression de sa dernière volonté.

C'est ainsi, dit M. Lenz, dans son excellente notice sur Jean-l'Aveugle, que le roi des Bohémiens n'a trouvé de repos ni sur la terre, ni sous la terre, et qu'il est arrivé à son douzième sépulcre sans trouver une dernière demeure.

« Ce prince, ajoute M. Lenz, aimait par-dessus tout » son pays de Luxembourg. Il l'a comblé de bienfaits et » doté des plus belles institutions. Pendant sa vie il repré- » senta le caractère fondamental du peuple luxembour- » geois et, depuis sa mort, il en a représenté les chan- » geantes destinées. Il n'a cessé de partager le sort de » ses compatriotes autant qu'un mort puisse partager le

» sort des vivants. Il changea de tombeau quand son pays
 » changea de domination. Il dormit dans un cloître au
 » moyen-âge et sous le règne monacal des Espagnols ; il
 » passa l'époque heureuse d'Albert et d'Isabelle dans un
 » magnifique mausolée ; il fut couvert, lui aussi, de dé-
 » combres fumants par le conquérant Louis XIV. Il re-
 » posait en paix dans le tombeau du Christ, pendant que
 » la pieuse Marie-Thérèse veillait avec une sollicitude
 » maternelle sur son pays de Luxembourg. Arrive le règne
 » de la Terreur, on traque les fidèles Luxembourgeois ;
 » Sa Majesté royale aussi sort à minuit de sa tombe me-
 » nacée ; elle erre en fugitive de mansarde en mansarde
 » et tombe enfin dans les mains d'un industriel prussien
 » au moment où le Luxembourg est livré aux rois des
 » Pays-Bas et de Prusse. »

L'hospice ST.-JEAN, près de Munster, dans le Grund, doit sa fondation au père de Jean-l'Aveugle, à l'empereur Henri VII qui, en 1309, y donna le gîte et la nourriture à 30 vieillards luxembourgeois. Les bâtiments de St.-Jean ayant été incendiés en 1620, Charles II, roi d'Espagne, contribua à leur réédification, qui fut achevée quatre ans après, comme l'indique le chronogramme qu'on lit au-dessus du portail de l'église, et qui est ainsi conçu :

Carolo regnante,
 Montereo VICes reglas BeLglo gerente,
 phILIPpo ArembertgIo gVbernante,
 hospItaLe sanCto Iohanni saCratVr.

L'hospice des INFIRMES et la maison des ORPHELINS au Grund, complètent la liste des établissements de bienfaisance.

On voit encore ça et là dans Luxembourg quelques édifices que les guerres ou les bouleversements révolutionnaires ont ravés au culte divin ; tels sont :

1° **ST.-ULRIC**, contre la porte de Thionville. C'est la plus ancienne église de la ville. Après avoir servi pendant 745 ans à la célébration des divins mystères, elle a été, en 1795, vendue par les Français et sert aujourd'hui de magasin et d'adossment aux maisons voisines.

2° Le couvent des **URBANISTES DU SAINT ESPRIT** existait depuis l'année 1140, quand Louis XIV fit, en 1688, bâtir des casernes sur l'emplacement de ce monastère. Les Religieuses furent reléguées au Paffenthal où la faux de la réforme est venue les atteindre, en 1783.

Depuis une quinzaine d'années de belles fabriques s'étaient établies dans les anciens bâtiments du St.-Esprit, au pied de la montagne du château ; mais ils viennent d'être rendus à une pieuse destination par la sollicitude de l'administration de l'hospice St.-Jean, qui y a fait transférer son hôpital civil ; l'accroissement de son personnel était devenu trop nombreux pour être contenu dans les étroites limites de l'ancien local. Une succession de sages administrateurs, en augmentant les revenus de cette institution, en a considérablement accru le bienfait.

3° **LES CAPUCINS**, fondés en 1621, et dont on a fait la munitionnaire.

4° Le couvent de la **CONGRÉGATION** s'établit au Hundhaus, en 1627, sur les débris de l'hospice de Mansfeld, qui n'avait pu subsister faute de revenus. Son église, autrefois chapelle de la Sainte-Trinité, a été, pendant l'occupation des Français, convertie en magasin à fourrages. En 1810, on en a fait une salle de spectacles ; elle sert aujourd'hui au culte protestant des troupes de la

garnison, le couvent a été donné à la ville, et ses vastes locaux sont en ce moment affectés aux instituteurs des diverses classes des écoles primaires de la ville haute, ainsi qu'aux salles d'étude et au pensionnat de l'Ecole normale.

5° Le collège des JÉSUITES a été bâti en 1639 après l'achèvement de l'église actuelle de Notre-Dame, sur les ruines du monastère de *Ste.-Marie Madelaine*, qui après 300 ans d'existence, avait été victime de la terrible explosion de 1554. Les bâtiments de ce fameux collège sont aujourd'hui occupés par plusieurs établissements publics que nous énumérerons tout-à-l'heure.

6° Le *Couvent de Ste. Sophie*. — Les bâtiments de cet établissement servant à l'habitation de religieuses de l'ancienne congrégation qui dirigent un pensionnat de jeunes demoiselles et une école gratuite de filles de la classe indigente, ont été acquis sur des particuliers par la province de Luxembourg, en 1813. La ville de Luxembourg y a ajouté une maison pour l'usage de cette école des pauvres ; mais les locaux affectés à cette dernière destination se trouvant dans un état défectueux, S. M. la Reine des Pays-Bas, qui n'a cessé de témoigner aux religieuses de Ste. Sophie le plus bienveillant intérêt et qui a accepté le patronage de cette école des pauvres, fréquentée par plus de deux cent vingt-cinq élèves, a, par de puissants subsides, contribué à l'agrandissement et à la restauration complète des salles destinées à cette école, qui n'est pas purement élémentaire, mais également école ouvrière.

L'emplacement du monastère des Récollets dans la ville haute, a été donné, en 1804, par Napoléon, à la ville de Luxembourg. C'est une juste et noble compensation des

pertes que l'invasion des Français lui a fait éprouver, et de la dépossession de son hôtel-de-ville.

CLAUSEN.

En parlant du comte de Mansfeld et du CHATEAU DE CLAUSEN, nous avons rappelé deux noms qui flattent le souvenir des Luxembourgeois. Rien de grand, de généreux, de magnanime comme ce noble Gouverneur de la province, qui fut à la fois prince de l'Empire, chevalier de la Toison-d'Or, et vice-roi des Pays-Bas, durant l'absence du prince de Parme; rien aussi de fastueux comme son château de Clausen; rien de grandiose comme son parc de 13 arpens; rien de curieux et de royal comme son *thérotrophe*, où la bête fauve retrouvait ses champs, ses prairies, ses bocages, ses buissons, ses collines, ses précipices, ses vallées et ses étangs.

Deux siècles se sont écoulés depuis la destruction du palais de Mansfeld, et cependant on se rappelle encore ce séjour enchanté, ce rendez-vous d'une cour brillante et nombreuse, ces édifices où le goût le disputait au luxe, ces jardins somptueux où se trouvaient entassées les richesses de l'art moderne auprès des trésors de l'antiquité.

Hélas! de cette noble demeure tapissée d'or, de marbre et d'albâtre, de ce parc animé par les daims, les élans, les cerfs et les chevreuils; de ces bassins, de ces jets d'eau; de ces divinités et de ces monuments des arts français, grecs et romains, il ne reste plus que des ruines, des décombres et des champs que sillonne le soc de la charrue. Ce qui coûta tant de frais et de temps à édifier, tant de peines à rechercher, tant de soins à réunir, à classer, à grouper, n'a eu d'autre durée que la moitié

du terme de la vie d'un homme. Puis tous ces chefs-d'œuvre de l'archéologie, toutes ces inscriptions pleines d'intérêt sont allés enrichir quelques musées lointains au préjudice des lieux dont ils faisaient l'ornement et la gloire historique; puis enfin ces magnificences terrestres se sont dissipées et évanouies comme la fumée.....

L'espace compris entre la rivière d'Alzette et les rochers escarpés qui bornent le vallon de Clausen, formait l'enclos du palais et des jardins de Mansfeld; le mur d'enceinte de son parc n'avait pas moins de 4,600 mètres de développement. C'est là, qu'en 1563, le gouverneur-général du duché de Luxembourg jeta les fondements de son habitation, dont aujourd'hui quelques pans de murailles crevassées, ne peuvent en aucune manière rappeler la somptuosité. Ce qu'il y a de mieux conservé; c'est le portail de la cour principale et la porte du jardin potager qui lui est contiguë. On lit, au-dessus de cette dernière, l'inscription suivante :

IMMORTALIS GLORIÆ PARENS LABOR.

Les pierres romaines qui tapissent les parois intérieures du portail où elles sont enchâssées, paraissent avoir servi à un monument funéraire élevé par Popillianus à son frère Atticinus et à Popa, sa mère, comme l'indique l'inscription. Elles peuvent donner une idée des trésors archéologiques renfermés dans les anciens jardins de Clausen.

1° A droite en entrant, on remarque la pierre sépulcrale, encadrée en hémicycle comme celle que nous avons décrite page 21. Cette pierre a trois pieds de haut sur $4\frac{1}{2}$ de large; elle porte une inscription ainsi conçue :

LALLIO·ATTICI·
 NO DEFVNCTO FRA·
 TRI PIENTISSIMO ET·
 POPAE MATRI POPILLI·
 ANVS MATRI ET FRATRI·
 FECIT·

La seconde pierre représente la fable de Méléagre perçant le sanglier de Calidon. L'artiste en a fait un sujet allégorique, en donnant au célèbre chasseur la forme Tritonienne (Wiltheim, N° 93) (1).

L'angle du même mur est fermé par une pierre carrée, qui représente un triton au milieu de quelques monstres marins. Il tient par le frein un cheval de Neptune, sur lequel semble se jouer un dauphin (Wiltheim, N° 91 et 92, p. 165).

A l'angle opposé est une autre pierre carrée, représentant un homme et une femme vêtus, l'un de la tunique et de la toge, l'autre d'un manteau. Ils tiennent en mains quelques instruments, qui désignent sans doute la fonction ou l'état qu'ils occupaient. C'était, comme nous l'avons déjà remarqué, l'usage des Grecs et des Romains de faire ces sortes d'allusions sur les tombeaux. La face extérieure de ce piédestal représente un homme dans un char traîné par deux mulets (Voir Wiltheim, N° 94).

A côté de cette même pierre on en voit une autre, sur laquelle figure une Néréide montée sur un monstre marin, qui semble poursuivre un triton à la queue bifurquée (Ibid., N° 126).

(1) *Luxemburgum Romanum*, publié par le docteur Neyen, in-4°, Luxembourg, 1842.

Tels sont les seuls restes de la riche collection qui avait fait donner à Clausen le surnom d'Hôtel des divinités païennes.

Les principaux édifices de Luxembourg sont :

1° *L'Hôtel du Gouverneur* du Grand-Duché, qui était jadis la maison de ville. C'est incontestablement la plus belle habitation de la ville, tant par la forme que par l'élégance de son architecture. Elle existait déjà en 1443, quand Philippe de Bourgogne, surnommé *le Bon* (par dérision sans doute), la confisqua, après s'être emparé de la ville et l'avoir livrée au pillage. Cet hôtel fut, 36 ans après, restitué aux Luxembourgeois par Marie de Bourgogne, qui leur rendit en même temps les privilèges dont son aïeul les avait dépossédés. Il fut agrandi, dans le siècle dernier, d'une aile construite sur l'emplacement de l'église de Saint-Nicolas. Cette église, fondée en 1120, sous Guillaume, était réduite à l'état de ruine par les nombreux bombardements que la ville avait essuyés pendant les xvi^e et xvii^e siècles.

C'est dans cet hôtel, ou plutôt dans ce palais, que les États tiennent leurs séances.

2° *Le Palais de Justice*, monument fort remarquable par sa situation, son importance et sa vétusté. C'était autrefois l'hôtel du Gouverneur général. Le dernier qui l'habita en cette qualité fut M. le baron de Bender, feld-maréchal de Sa Majesté Impériale, en 1795.

On a réuni dans ce même local le tribunal de première instance, les chambres d'appel et la cour de cassation.

La gendarmerie grand-ducale occupe une aile des mêmes bâtiments; mais elle a une entrée séparée.

3° *L'Hôtel de ville* est un magnifique bâtiment érigé en 1828, sur la place Guillaume, à l'emplacement du

couvent des Récollets. Ce couvent, démoli depuis longtemps, ainsi que sa belle église, a été, comme nous l'avons dit, donné à la ville en compensation de son hôtel communal, dont M. Lacoste, premier préfet du département des Forêts, s'était violemment emparé.

4° L'*Hôtel de l'évêché*, auquel nous nous garderons bien de donner le nom de *Palais*, à cause de son excessive modestie, était autrefois un presbytère. Le prélat qui l'habite est vicaire apostolique du Grand-Duché, évêque *in partibus* de Chersonèse; il relève directement de la nonciature de la Haye.

5° L'*Hôtel du Gouverneur de la forteresse*; vaste bâtiment entièrement construit en pierres bleues contre l'église Notre-Dame. C'était autrefois le refuge de l'abbaye de St-Maximin de Trèves. On lit encore sur son fronton l'inscription : *Refugium Sancti Maximini*.

6° La *Bibliothèque publique* et le *Musée*, qui se trouvent établis dans la même rue de l'Athénée, de l'autre côté de l'église cathédrale et dans les bâtiments de l'ancien collège des jésuites.

7° L'*Athénée* occupe aussi les bâtiments du même collège. Il y a 17 professeurs et 250 élèves.

8° Le *Séminaire* a également repris sa place dans le même établissement.

9° Enfin le *Cercle littéraire* est un très-beau bâtiment situé sur la Place d'Armes, derrière la grand'garde. On en a fait récemment une salle de spectacles telle quelle.

10° La *prison civile et militaire* fut construite au Grund, en 1806, sur l'emplacement de l'ancienne munitionnaire.

Deux constructions méritent encore d'être mentionnées: ce sont les deux puits de la ville haute, ouvrage de Marie-Thérèse, en l'an 1741. Le Puits Rouge et celui de

la Place d'Armes sont taillés dans le roc à plus de 180 pieds de profondeur, et peuvent fournir l'eau nécessaire aux besoins de la garnison et des habitants, dans le cas où, pendant un blocus, l'ennemi parviendrait à détourner le cours de la rivière.

La caserne de la Porte-Neuve et celle du S'-Esprit ont aussi chacune, un puits de grande profondeur ; celui de la première à 200 pieds et l'autre 150.

Il existe à Luxembourg plusieurs cabinets particuliers d'histoire naturelle et d'antiquités ; telle est la collection des plantes de M. Tinant, auteur de la *Flore Luxembourgeoise*, et celle de M. Majerús, pour les herbiers et la minéralogie. Le cabinet de M. de la Fontaine, Gouverneur du Grand-Duché, est extrêmement intéressant, sous le double rapport de l'archéologie et de la numismatique. On y trouve une collection de médailles fort belle et fort complète des empereurs romains, et qui tire son plus grand prix de l'authenticité des pièces qui la composent, lesquelles, à peu d'exceptions, ont toutes été recueillies dans le Luxembourg.

Le même amateur possède encore un médailler complet des monnaies Luxembourgeoises, depuis le règne d'Ermesinde jusqu'à celui de François II inclusivement.

MM. Ulveling, auteur du *tableau analytique de l'histoire de Luxembourg*, et Sainclair, major de l'artillerie prussienne, ont aussi des collections intéressantes, le premier en vases antiques, le second en numismatique.

Il existe à Luxembourg plusieurs endroits qu'un étranger ne peut se dispenser de visiter, c'est 1° le cercle littéraire, relégué momentanément dans la rue de Genistre; 2° le jardin des arbalétriers dans Clausen, auprès de l'île des cignes; 3° le casino militaire, qui est un fort bel

établissement, orné de riantes promenades sur le rempart qui domine la profonde vallée du Paffenthal, et dont messieurs les officiers de la garnison font parfaitement les honneurs; 4° enfin et surtout c'est le jardin de M. de la Fontaine, Gouverneur du Grand-Duché de Luxembourg.

Cette charmante propriété qui n'est qu'à une portée de carabine en dehors de la Porte-Neuve, et où tous les visiteurs sont admis, forme le but et la réalisation d'une *promenade merveilleuse*. C'est ainsi qu'en a jugé, au mois de juin 1841, S. A. R. le prince Alexandre des Pays-Bas, lors de la visite qu'il y a faite.

Elevé ainsi qu'un phare sur la pointe des rochers du Lampersberg, un élégant pavillon, que surmonte un belvédère gracieux, domine, anime et récrée les alentours dont il est le plus beau point de mire. A côté de ce bâtiment, une terrasse suspendue dans les airs comme le furent, il y a trois mille ans, les jardins de Babylone, fait l'admiration des connaisseurs par la beauté de son site, par la richesse de son parterre et plus encore par la magnificence de son panorama qui s'étend sur les riantes vallées de l'Alzette. D'un côté, la papeterie et les faïenceries du Muhlenbach donnent au coin occidental du tableau une animation pleine d'intérêt; de l'autre côté le val du Paffenthal déploie devant nous sa large crête dont les gigantesques gradins soutiennent une plaine immense élevée à cinquante mètres au-dessus de son niveau; au centre nous planons sur la vieille église de Weymerskirch qui fut pendant plus de huit siècles la paroisse de la capitale; et près de là, à nos pieds, le populeux village d'Eich est assis dans un vallon, où serpente la rivière traversée par un pont gracieux, et dont de jolies promenades ombragent les bords. Dans le lointain le château et les forges

de Dommeldange dessinent les contours de leur architecture sur la masse aux tons bleuâtres et violacés des collines boisées, qui forment son entourage et tapissent le dernier plan de cet ensemble de vie et de fécondité.

C'est dans une des belles soirées du mois de mai que je me suis trouvé à la charmante villa du Lampersberg; M^r le Gouverneur m'avait fait la grâce de m'y conduire, et j'avoue que sans cet acte d'obligeance j'aurais risqué de m'égarer dans le labyrinthe des bosquets qui garnissent l'escarpement de la montagne, du côté du couchant; ces chemins, suivant une pente insensible, se distribuent sinueusement en promenades agréables et variées au milieu d'arbres géants, jusque sous les énormes roches à pic, sur lesquelles la terrasse est assise et dont ils vont sonder les profondes bases.

Les jardins d'un antiquaire et d'un savant se distinguent toujours par quelque rareté archéologique; aussi est-ce avec moins de surprise que de plaisir que nous avons trouvé, au pied du roc, les pierres tumulaires de deux prieures de Marienthal : Anne de Brandenbourg, décédée en 1567, et Julienne de Barbançon, morte en 1570. Ces lames, qui n'ont pas moins de 2 mètres 50 centimètres de haut sur 1 de large et 20 centimètres d'épaisseur, sont fort bien conservées. Les saintes filles, revêtues de la robe immaculée qui symbolise avec leurs vertus évangéliques, sont entourées de blasons, qui rappellent la noblesse et l'antiquité de leur origine.

En quittant les romantiques jardins de M^r de la Fontaine, nous voudrions dépeindre les émotions que cette excursion a fait éprouver à nos sens, et nous regrettons de n'être point suffisamment initié à l'éloquent langage de la description. Avec un peu de faconde il y aurait tant

de jolies choses à dire ! au mois de mai la nature est si belle ! la verdure est si fraîche ! les soirées sont si délicieuses ! Déjà les arbres ont revêtu leur parure printanière ; les nuances diverses, les teintes diaprées de leur feuillage, forment entre elles les plus brillants contrastes, alors que le soleil à son couchant répand sur la cime des bois et des collines les derniers rayons de sa lumière ; alors que dans un ciel bleu il s'irradie sur de légers nuages, auxquels il porte les inimitables reflets de ses feux empourprés ; alors aussi qu'une ombre douce et vaporeuse s'étend sur la vallée, et que le gazouillement des fauvettes célèbre la fin d'un beau jour. A ce moment plein de charme et de poésie la poitrine se dilate dans une atmosphère épurée ; elle respire avec délices un air embaumé par un parfum de végétation, qui s'échappe de chaque bourgeon entr'ouvert, et plus encore par l'odeur suave des fleurs. L'œil adresse un regard, un hommage à ces passagères, mais admirables mignatures de la création ; puis à ces forêts, à ces champs, à ces prairies, qui sont le luxe et l'orgueil de la terre ; le cœur s'exalte jusqu'à l'enthousiasme au spectacle ravissant de la résurrection de la nature, et l'âme ne peut refuser un sentiment d'admiration, un élan de reconnaissance, une pensée d'amour à l'auteur de tant de merveilles.

Luxembourg possède huit ou neuf moulins à farine, à tan ou à plâtre, tous mûs par l'Alzette. Son commerce industriel consiste en tanneries, en forges et hauts-fourneaux, en chamoiseries, en manufactures de tabac, de pipes, de colle et surtout en trois fabriques de gants qui sont, avec celle de draps de Schleifmuhl, la fayencerie de Sept-fontaines et les papeteries de Senningen et de Manternach, les établissements les plus considérables du Grand-Duché.

Les murs de l'ancien refuge de Bonnevoie, qui forment l'angle de la rue du St-Esprit et de celle de Claire-fontaine, ont une grande importance par les pierres romaines qui y sont incrustées, et que Wiltheim a décrites.

La première de ces pierres (N° 7, p. 11) offre la représentation d'un laboratoire, où l'on travaille les métaux d'or et d'argent. Le manteau avec capuchon dont sont revêtus plusieurs acteurs de ce tableau à huit personnages, est sans doute indigène. C'est le *Bardocucullus* (capuce des bardes) des anciens Gaulois (1).

La seconde pierre (N° 8 des figures de Wiltheim, p. 12) présente trois hommes vêtus de tuniques et assis autour d'une table. L'un tire d'une sacoche des pièces de monnaie, que le second s'occupe à compter; le troisième, qui est à l'extrémité de la table, en tient compte sur un registre.

Ce qu'il y a ici de précieux pour l'histoire, c'est la figure d'une écritoire pareille à celles dont nous nous servons; c'est aussi la forme du registre, qui diffère peu des nôtres, nonobstant l'opinion de certains écrivains, qui prétendent que ces sortes de livres appelés *massa*, ne sont point d'invention antique. Ici, comme l'observe notre savant jésuite, les pierres parlent contre eux : *ipsis contra clamantibus saxis*.

Martial, poète du 1^{er} siècle, parle de ces livres dans ses Apophores :

Hæc tibi multiplici quæ structa est massa tabella
Carmina Nasonis quinque decemque gerit.

Une pierre cubique, dont deux faces seulement sont

(1) *Gallia santonico te vestis bardocucullo* (Juvénal, satire VIII).

visibles, occupe l'angle de la muraille. D'un côté est représentée la fable de Télèphe allaité par une biche. La massue, qui est devant le groupe, rappelle que ce héros est le fils d'Hercule.

L'autre côté représente un trophée formé d'une cotte de maille antique et d'un bouclier germain oblong (Wilt., N° 269 et 270, p. 249).

Cette pierre a été trouvée en 1671 dans les fortifications d'Arlon; elle est décrite par Bertholet, t. I, p. 415.

La quatrième pierre vient aussi d'Arlon, où elle a été trouvée en même temps et au même lieu que la précédente (Berth., t. 1, p. 418). Un malade y est représenté assis sur son lit et lisant un testament que vient lui soumettre un notaire en présence de deux témoins (les deux figures du fond doivent être deux domestiques). On remarque ici l'usage des tablettes dont les anciens se servaient pour leur correspondance ou pour leurs actes.

Cette sculpture est d'un excellent style (Wiltheim, N° 295, page 257).

Enfin la cinquième pierre représente le génie des arts couché sur une espèce de lectisterne ou d'accubite. Il est mentionné à la page 259 de Wiltheim, et porte le N° 298 de la collection de ses dossiers.

Nous ne terminerions pas ce chapitre, déjà fort long, si nous voulions examiner, avec l'attention qu'ils méritent, les établissements militaires de Luxembourg, ses casernes, ses pavillons, son parc d'artillerie, son arsenal, etc. Il nous suffira de dire que rien n'est négligé pour entretenir cette forteresse sur le pied le plus formidable.

CHAPITRE IV.

VISITE AUX MONTS TITELBERG, SOLEUVRE ET
S.-JEAN.

PARTIE S. O. DE LUXEMBOURG.

Pour mettre de l'ordre dans nos excursions à travers le Grand-Duché, nous commencerons par le midi en visitant tous les villages, tous les hameaux, tous les châteaux et tous les monuments qui nous paraîtront intéressants pour l'histoire, ou curieux pour la science archéologique. Nous continuerons autant que possible à y ajouter des notions sur les familles les plus illustres du pays.

A une petite distance de Luxembourg, sur la route d'Aubange, on passe auprès du village de MERL, contre lequel circulait la voie romaine de Strassen à Dalheim, en partant de l'hôtellerie de Steichen. Ce *Diverticulum* laissait Merll à l'Occident, en suivant le chemin vert qui porte aussi le nom de *Kiem*; mais avant d'arriver à la chaussée de Longwy, il longeait une pièce de terre appelée le *champ païen*, lequel présente encore des traces d'anciennes habitations romaines. Les eaux d'un puits, qui est au milieu de ce champ, ont été conduites à 100 mètres plus bas dans une fontaine établie sur la droite de la route, vis-à-vis la maison du garde forestier.

Le Kiem se dirige ensuite, à travers le ban de Merl, sur Gasperich, en laissant CESSINGEN sur la droite et HOLLERICH sur la gauche, puis à travers les champs de Bonnevoie, il va passer à cinquante pas de la première maison de Hesperange sur la chaussée de Metz, traverse Itzig, longe la lisière orientale du bois de Seitert, puis, laissant à gauche le village de Contern, gravit le plateau

de Conciniacum et arrive à Dalheim, en passant par Syren.

HOLLERICH.

HOLLERICH est ce gros village que traverse la grand'route de Metz, et dont l'église s'élève sur un tertre pour dominer les immenses plaines qui l'entourent. Il existait jadis dans cette église une pierre que le comte de Mansfeld a fait transporter dans les jardins de Clausen; elle provenait d'un monument qui se trouvait entre Itzig et Bonnevoie et qui pouvait rivaliser de magnificence avec celui d'Igel. C'est encore un vol que le noble comte a fait à l'archéologie de cette localité.

La terre de Hollerich était un fief de la maison de Luxembourg et ne relevait que du souverain, comme l'atteste une sentence du siège des nobles du 14 mars 1469.

A dix mètres au-dessous du pont de Hollerich et au-dessus du niveau des eaux de la Pétrusse, le rocher qui forme la rive droite, porte l'empreinte et la remembrance d'une histoire aussi déplorable qu'exemplaire.

LÉGENDE DES SEPT DORMANTS.

Vers le milieu du XIII^e siècle, une femme veuve et pauvre de ce village avait sept enfants, à la subsistance desquels elle avait peine à pourvoir.

Un soir que ses enfants dormaient, elle se mit à réfléchir sur la misère de sa position. Combien son sort ne lui eût-il pas paru préférable si, jeune encore, comme elle l'était, ce surcroît de charge ne lui eût pas été laissé par la mort récente de son mari! Cette mauvaise pensée égarant sa raison, la pauvre veuve murmurait contre la Providence et se livrait à d'imprudentes imprécations.

contre les innocentes créatures qu'elle avait mises au monde et qu'elle maudissait à son insu. Le lendemain elle trouva tous ses enfants morts. Ils étaient, comme elle l'avait souhaité, dans son égarement, ensevelis dans un sommeil éternel ! Le ciel avait puni la malheureuse mère, en exauçant ses paroles de malédiction.

En commémoration de cet événement funeste, on plaça sur la tombe, où les jeunes cadavres furent réunis, une pierre qui les représentait couchés et endormis, et que pour cette raison, on appela *les sept dormants*. On a voulu reproduire sur le rocher le souvenir de ce fait.

J'ai, dans mon jeune âge, oui parler des *sept dormants*, mais le souvenir qui m'est resté de cette histoire, est tellement confus que je ne saurais dire si c'est la même. Du reste, S^t Augustin en rapporte une qui y ressemble beaucoup par la morale.

Il y avait, dit-il, dans la Cappadoce, une femme veuve, à qui son mari avait laissé dix enfants, dont *sept* garçons. L'aîné de ces enfants lui ayant un jour manqué grièvement en présence de ses frères et sœurs, sans qu'aucun d'eux s'élevât contre lui, cette mère en prit un tel dépit, qu'elle les maudit tous. La vengeance divine suivit de près l'imprécation, car tous dix furent soudainement saisis d'un tremblement général. Ils se dispersèrent en portant partout les épouvantables marques de la malédiction qui les avait frappés. La mère infortunée, voyant les funestes effets de sa colère, se pendit de désespoir.

Deux de ces malheureux enfants arrivèrent à Hyppone dont S^t Augustin était évêque ; il les montra à son peuple comme un double exemple du malheur attaché à l'impiété filiale et à la malédiction paternelle.

A la première maison de Hollerich à droite, avant d'arriver au pont, il existe une pierre scellée dans le mur de la cave et qui représente *sept* personnages, savoir : la Vierge avec l'enfant Jésus, ayant à ses côtés S^t Pierre et S^{te} Ursule. Dans les airs deux anges jouent de la cithare et du tambourin. Un chanoine est prosterné devant la Reine du Ciel. Cette pierre, fort bien conservée, annonce le beau style du xviii^e siècle. Quel dommage qu'un pareil tableau reste enfoui dans un pareil lieu !

En quittant Hollerich, la voie militaire traversait le ban de BONNE VOIE, et c'est sans doute à cette circonstance que se rattache l'étymologie du nom de ce village qui, en latin, a la même signification : *Bona via*.

Ceux qui n'admettent pas l'origine antique de *Bona via*, prétendent que ce nom a été conçu dans une idée purement immatérielle et qu'il signifiait en ce cas le chemin du salut, la bonne voie suivie par les religieuses qui ont fondé le village, lequel est d'ailleurs assez loin du *Kiem*. Nous ne repoussons point cette idée, mais en faveur de l'origine romaine, nous rappellerons que sur le ban de Bonnevoie, dans le Calterèse, on a exploité, en 1804, une espèce de carrière de pierres colossales taillées, qui formaient les fondations d'un établissement romain fort important.

Il y avait à Bonnevoie une abbaye de filles nobles de l'ordre de Citeaux dont la fondation, au dire de Wiltheim, remontait au xi^e siècle. Cependant l'histoire de cet ordre atteste que ce monastère fut fondé en l'an 1200. On attribue le titre de fondateurs aux seigneurs de Rodemacheren, à cause des biens qu'ils lui ont légués (entr'autres la paroisse et la dime d'Itzig), et en considération de ce que quelques-unes de leurs filles y ont fait profession :

telles sont Freisende, fille de Hugues, en 1248; Julienne et Elisabeth en 1277, et Agnès, qui y fut abbesse, en 1309.

La cause primordiale de la fondation du couvent de Bonnevoie tient à un acte sublime d'abnégation et de charité.

La petite vérole avait été importée en Europe au VIII^e siècle, et la lèpre ne tarda pas à la suivre. Ce terrible fléau de l'humanité nous arriva à la suite des pèlerinages qui préludèrent en Orient aux expéditions des Croisés. Ceux qui étaient atteints de cette contagion étaient séquestrés de la société (1); ils ne pouvaient entrer dans les villes qu'à des temps déterminés et même, dans les champs, ils étaient obligés de s'éloigner quand quelqu'un s'approchait d'eux; ils portaient un grelot pour avertir de loin les passants et avaient les manches gantées en laine pour éviter tout contact.

On construisit à ces malheureux des maisons appelées *maladreries*, et le nombre des victimes était si grand que dix-neuf mille hospices répandus sur la surface de l'Europe suffisaient à peine pour les contenir.

Bonnevoie possédait un de ces établissements salutaires, et quelques filles nobles poussées par le désir de parvenir à la perfection évangélique, vinrent s'y dévouer au service des lépreux. Elles furent favorisées par les comtes de Luxembourg, et bientôt, auprès de l'hospice, s'éleva un monastère important par le nombre de ses religieuses autant que par les services qu'il rendait à l'humanité.

(1) La séquestration se faisait d'une manière solennelle et terrible: on conduisait les malades à l'église; on les faisait ranger dans le chœur; on chantait pour eux l'office des morts, et le prêtre, circulant autour d'eux comme autour d'un catafalque, les aspergeait d'eau bénite en récitant leur *requiem*, et n'omettait aucune des formalités usitées dans les enterrements.

Plus tard les lépreux furent rélégués dans une maison du Paffenthal sous le nom des *bons malades* ; et, lorsqu'en 1783, la réforme de Joseph II frappa, comme se livrant à une vie purement ascétique, les Dominicains de Marienthal, les Clarisses d'Echternach, les Bénédictines de Differdange, les Bernardines de Clairefontaine avec les Urbanistes du St.-Esprit, les Bernardines de Bonnevoie échappèrent à la sécularisation en ouvrant une école de filles pauvres. Cette école a subsisté jusqu'à l'invasion des Français, qui n'ont pas plus respecté cette utile institution, qu'ils n'ont fait de tout ce qu'il y avait au monde de bien, de beau, de bon et de sacré.

Le bâtiment principal existe encore tel qu'il a été édifié en l'année 1750, dont il porte le millésime. Le portail est plus ancien ; il est surmonté de cette invocation au souvenir tutélaire de la mère de Dieu :

O MATER DEI
MEMENTO MIHI.

Aujourd'hui, la fabrique de gants de M. Lippman, qui occupe 1,000 à 1,200 ouvriers, remplit avantageusement le vide que, depuis 1794, laissait dans la contrée l'exil des saintes filles de Bonnevoie.

Le *Kiem* de Strassen à Dalheim, après avoir franchi l'Alzette au-dessous de Hespérange et traversé le *Kemhart* (1), continuait sa direction vers Syren et passait auprès d'Itzig et de Contern qu'il laissait également sur la gauche.

Itzig était, au temps des Romains, une *villa*, qu'ils

(1) En celtique le mot *ar* ou *har* signifie mont, éminence ; de là est dérivé le nom de Hart donné dans le pays à plusieurs montagnes. Kemhart rend ici l'idée d'un mont traversé par une route romaine.

nommaient *Eptiacum*, dont il reste encore des vestiges. J'ai assisté, en octobre 1842, à une fouille que les paysans faisaient vis-à-vis du presbytère pour en extraire des pierres à bâtir; il y en avait en quantité de diverses longueurs, (entre deux et trois mètres); mais toutes du même élargissement de 75 centimètres. Le pavement consistait en beaux carreaux de terre cuite et vermillonnée, ayant un pouce d'épaisseur et rebordés le long des parois. M. le curé m'a remis deux fragments de pots de terre, espèces d'urnes trouvées en creusant les fondations du mur de son jardin.

Il existe encore derrière le presbytère d'anciennes constructions parmi lesquelles des pavés en mosaïques ont été découverts il y a 25 ans. On les a détruits du mieux qu'on a pu avec la pioche et le marteau, et sur la partie indestructible on s'est décidé à bâtir une porcherie!

Le sommet de la montagne était jadis couronné par un temple païen.

CONTERN, non moins qu'Itzig, est un endroit important pour l'histoire de l'antiquité; c'est là, c'est sur le plateau qui règne à l'ouest de ce village que se trouvait un château de plaisance (*Palatium* ou *villa regia*), connu sous le nom de *Conciniacum*. Les empereurs y venaient, pendant la belle saison, se reposer des travaux et des soins de leur administration.

Il était impossible en effet de trouver un meilleur site. Dominant la vallée de la Syre, planant sur un immense horizon où la vue peut s'étendre et d'où l'air se renouvelle, à deux pas du camp de Dalheim, non loin de celui de Titelberg, enchâssée entre les deux principales routes des Gaules, assise sur la voie consulaire de Strassen, au centre de toutes les communications nécessaires à la rapide

transmission des ordres souverains, cette résidence réunissait toutes les conditions de convenance, d'agrément et de commodité. La proximité de la capitale offrait aux Césars la facilité de s'y transporter au besoin en moins d'une demi-journée, et c'est ce qui explique comment Valentinien I^{er} a pu dater une loi de *Conciniacum* le lendemain du jour où il en avait fait une à Trèves. Les lois datées de cette résidence champêtre sont au nombre de quatre dans le code Théodosien.

Les ruines de constructions romaines d'une grande étendue ne laissent point de doute sur l'emplacement de cette demeure impériale. Parmi ces ruines gisaient des monnaies, des débris de statues, de chapiteaux et d'antiquités magnifiquement travaillés.

Le château de Contern, dont il ne reste que les vestiges, passe pour avoir été bâti sur les fondements d'une antique forteresse. Il eut pour maître, dans les derniers temps, les Metternich de la branche d'Orley de Linster. La terre seigneuriale passa aux Martiny par une alliance avec Catherine de Metternich, arrière-grand'tante du célèbre ministre de ce nom. Elle passa ensuite par succession à la maison de Kerpen et par elle, au baron de Reinach qui la céda au comte de Villers; celui-ci la revendit en détail en 1817.

Dans l'église de Contern, du côté de l'Évangile, sont représentés en bas-reliefs un Metternich avec sa femme. Quatre pierres séparées, rangées l'une à côté de l'autre, en 1620, représentent leurs enfants. Les inscriptions de ces pierres sont devenues illisibles.

Dans le mur latéral du jardin presbytéral est enchâssée une pierre en hémicycle, représentant une Diane à cheval tenant sur les genoux un petit chien. Cette pierre peut

avoir deux pieds de haut sur 18 pouces de large; elle a été trouvée sur le mont du *Conciniacum*.

Nous allons maintenant retourner sur notre route du Titelberg, dont nos lecteurs nous pardonneront sans doute de nous être un instant écarté. Nous ne pouvions rencontrer un si riche filon de la mine historique sans éprouver le besoin de le suivre et de l'exploiter. C'est par ces excursions, c'est en voisinant ainsi que, petit-à-petit, nous parviendrons à explorer complètement le pays où nous voyageons en prenant pour règle de conduite l'épigramme suivante :

Je m'attache où je puis :

Et, semblable à l'abeille en nos jardins éclore,

De différentes fleurs j'assemble et je compose

Le miel que je produis.

En retournant au point que nous avons quitté au commencement de ce chapitre, et en reprenant à Merl la chaussée de Longwy ou d'Aubange, on ne tarde pas à laisser sur la droite une belle propriété, qui appartient à M. Molitor, et qui porte le nom de *Grevels*. A deux mille pas au-delà, si l'on veut s'écarter de la route et s'approcher du bois de Bertrange, on trouve sur la lisière de ce bois et non loin du *diverticulum* qui allait de Mamer à Dippach, (il en reste encore par ci par là quelques traces), on trouve, disons-nous, la belle ferme de BOFOR, qui appartient à M. Pescatore. Cette ferme occupe la place d'un château qui devait être l'un des plus anciens de tout le pays, car si l'on en croit la tradition, il daterait d'une époque antérieure à celle de la conquête des Gaules par Jules-César (1); et c'est d'un haut-fourneau existant alors près de là, qu'il aurait pris le nom

(1) Voyez ce que nous avons dit à l'article *Kœrich*.

de *Bofor*, qui, dans la langue celtique, signifie: près de la forge ou près du feu (1). Un témoin irrécusable de l'ancienne existence d'une forge se laisse effectivement apercevoir à quelques cents mètres de Bofor; c'est un amas considérable de mâchefer, dont nous avons déposé plusieurs morceaux au Musée de Luxembourg, et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est la disparition du moteur de cette usine. On prétend que la fontaine qui faisait mouvoir les moulins de la forge s'est affaissée (il y a de cela bien des siècles), pour aller, par des voies souterraines, jaillir à une lieue de là dans le vallon du Muhlenbach, et que c'est à cet événement que les sept fontaines doivent leurs eaux.

Ce phénomène tout extraordinaire qu'il paraisse, ne serait pas le premier de ce genre que nous aurions à citer, mais deux circonstances se réunissent pour donner à celui-ci le caractère de la vraisemblance. La première est l'emplacement de l'ancienne fontaine, qu'on peut reconnaître à sa forme quadrangulaire (de 15 mètres de large sur 28 de long), et à son aspect marécageux; dans le fond d'un champ parsemé de scories, situé à 100 mètres à l'est du tas de mâchefer dont nous venons de parler; la seconde est une forte colonne d'eau rencontrée récemment et par hasard, à mi-chemin et dans la direction de Bofor à Septfontaines. Dans le courant du mois de mai dernier, on voulut établir un puits dans le village de Bertrange, où il n'y en avait point, et quand on eut creusé de trois mètres, l'eau y arriva avec tant d'abondance et d'impétuosité, que les ouvriers, pour se sauver, abandonnèrent tous leurs outils. Aujourd'hui

(1) En celtique *Bo* signifie feu, et *for* ou *vor*, auprès.

cent foudres par jour ne parviendraient pas à dessécher ce réservoir inépuisable.

Nous avons été conduit à la découverte de tout ce qui précède par le récit d'une vieille légende qui tend à expliquer l'existence des sept fontaines au détriment de l'établissement métallurgique de Bofor. Cette légende nous a paru assez curieuse pour mériter place dans notre recueil ; la voici :

BOFOR ET SEPT-FONTAINES.

(Légende.)

A l'ouest de la ville de Luxembourg il existe un vallon qui prend naissance au pied des glacis de la forteresse, en face de l'endroit où était située naguère l'ancienne chapelle de Ste.-Croix et qui, par une direction septentrionale, s'en va, à trois kilomètres de son point de départ, se réunir à celui de Paffenthal.

Ce vallon, aujourd'hui si riche en manufactures de toutes espèces, avait jadis un aspect bien agreste et bien triste quand sa population tout entière se bornait aux habitants d'un petit moulin, construit sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la magnifique faïencerie de M. Boch, et dans lequel un meunier avec sa femme, sa fille et un domestique avaient grande peine à vivre. Les belles sources des Sept-Fontaines n'existaient pas alors et le ruisseau du moulin (Muhlenbach), qui arrose la vallée à laquelle il a donné son nom, était si faible que les trois quarts du temps le moulin chômait.

Marie, la fille unique du meunier, venait d'atteindre sa 18^e année ; déjà elle s'était amourachée du chasse-mulet de son père ; de son côté, Blondin, épris des charmes de Marie, l'avait demandée en mariage à son maître, et

celui-ci lui avait répondu par cette sentence proverbiale, dont il faisait chaque jour la désolante expérience : *Sans eau et sans grain il faut que le moulin chôme* (1). Notre amoureux, qui n'entendait rien au mystère des phrases sybillines, ne reconnut pas à celle-ci le caractère d'un consentement, mais il n'y vit pas non plus celui d'un refus, que rien n'eut pu justifier à ses yeux. Il était jeune, beau, bien fait, ne se connaissait pas de défaut essentiel autre que celui de la pauvreté, qui lui était commun avec sa belle; d'ailleurs ce défaut, si c'en est un, il le rachetait par beaucoup de courage, d'intelligence et d'activité, et certes il n'y avait pas de sa faute si le moulin ne prospérait pas; D'autre part, son maître ne cessait de lui montrer une confiance entière, et de lui témoigner une affection toute paternelle; la meunière encourageait son amour, et Marie le partageait ouvertement, de sorte qu'il n'y avait aucune raison pour qu'il interprêtât la mystérieuse réponse autrement que comme un ajournement.

Cependant ce fut en vain qu'il tenta de revenir à la charge. Chaque fois qu'il exprimait au meunier le désir de se marier, il le trouvait toujours imperturbable dans sa réponse, dont il ne voulait pas démordre d'une syllabe : *sans eau et sans grain, il faut que le moulin chôme*.

A la fin le jeune homme, perdant patience, s'en alla consulter une nécromancienne, pour qu'elle lui donnât l'explication de la réponse énigmatique du meunier, et

(1) Ce proverbe n'est point particulier au pays de Trèves; il est aussi fort connu dans les Flandres :

Zonder Water en zonder Graen
Moet de Meulen stil staen.

lui indiquât le moyen de vaincre sa résistance et son opiniâtreté. Voici ce que la sybille lui répondit :

— L'obscurité que vous trouvez dans la réponse de votre maître est facile à pénétrer. Cela veut dire que : sans argent et sans pain il faut renoncer au mariage. Car l'eau est à l'usine ce que l'argent est aux affaires : la puissance motrice. L'art de faire venir la farine au moulin est aussi l'art de procurer le nécessaire à sa famille. Ainsi vous n'épouserez Marie que lorsque vous aurez trouvé le moyen de la faire vivre, elle et ses enfants, en faisant grossir les eaux du Muhlenbach.

— Eh mais ! comment voulez-vous que, moi, je fasse grossir un ruisseau, à moins que vous, avec votre art magique ne me veniez en aide.....

— La chose n'est peut-être pas impossible, reprit la sorcière, mais elle surpasse mon pouvoir. Si vous le souhaitez, je vous mettrai en rapport avec un génie supérieur qui vous tirera d'affaire.

— Pardine ! fit le chasse-mulet, je ne demande pas mieux !

— En ce cas venez ce soir vers minuit avec un coq noir.

— Un coq noir est chose assez difficile à se procurer ; mais, si cela vous est égal, je vous apporterai une poule, noire comme le jais.

— Ce n'est pas précisément la même chose ; le coq est préférable, en ce sens qu'il annonce le jour dont la lumière est contraire aux évocations et aux enchantements ; il est également plus agréable aux dieux des ténèbres. Par conséquent, ayez un coq noir et venez à minuit.

— Je n'y manquerai pas, répondit le garçon meunier.

On a déjà compris que le génie supérieur dont il est ici question, n'est rien autre que le diable. Aussi, lors-

qu'à l'heure dite, Blondin eut assisté aux cérémonies de l'évocation, il se trouva face à face avec Satan, dont la voix caverneuse fit entendre ces mots :

— Quoique Dieu se soit réservé à lui seul l'œuvre et le mérite de la création, je sais suppléer à mon impuissance par mon adresse ; or, si je ne peux créer de l'eau, je t'en procurerai peut-être, si tu veux me donner ton âme.

— Non, non ; répartit Blondin, je ne suis pas si bête que d'exposer mon âme pour un peut-être. Si tu ne sais pas créer de l'eau, je ne vois pas comment tu t'y prendras pour m'en fournir.

— Écoute, dit Satan, tu sais qu'il existe à six mille pas d'ici, du côté où le soleil se lève pendant les équinoxes, de belles forges, où les Gaulois font forger leurs armes. Eh bien ! si j'amenaï à ton moulin les eaux de la fontaine qui fait mouvoir cette usine, n'en aurais-tu pas assez ?

— Par ma foi, répartit Blondin, si tu fais un pareil coup, je te reconnais comme le plus habile de tous les magiciens passés, présents et futurs, et je te promets une reconnaissance éternelle ; mais pour ce qui est de mon âme, c'est autre chose, et comme je n'en ai point de rechange, tu me permettras de la garder.

— Mais, moi, je ne donne rien pour rien, reprit l'homme des ténèbres, et puisque par le moyen que je propose je ferai ton bonheur avec la fortune de ton futur beau-père, il me semble qu'à ce titre j'aurai droit à tout autre chose qu'à une gratitude stérile. Au surplus, ajouta-t-il, si tu tiens tant à ton âme, je consens à te la laisser ; comme tout ceci doit aboutir à un mariage, je me contenterai du premier enfant que le ciel te donnera.

Voilà mon dernier mot, c'est à prendre ou à laisser ; il n'y aura point d'hymen pour toi, ni de fortune pour Marie, si tu n'accèdes à ce que j'exige ; décide-toi.

— Eh bien ! soit ; exclama d'un air résolu le jeune amoureux, après une courte réflexion ; je me décide et promets de te consacrer mon premier enfant...., si toutefois Dieu m'en accorde.

— C'est entendu, fit Satan, ainsi nous voilà d'accord ? lève la main.

— Très d'accord ; et voilà mes deux mains levées en gage de ma foi, dit Blondin.

Le lendemain l'eau était arrivée, un peu au-dessus du moulin, par sept tuyaux abondants, qui reçurent le nom de Septfontaines ; les eaux de Bofor avaient disparu et ses belles forges avaient cessé.

Quant à notre chasse-mulet, content et satisfait d'avoir assuré le bonheur de celle qu'il aimait, il se voua au célibat en s'expatriant, plutôt que de s'exposer à livrer un de ses enfants au gouffre des enfers.

C'est ainsi que les manœuvres du génie du mal furent cette fois déjouées par une inspiration du bon ange.

BETTANGE.

Lorsqu'en suivant la route d'Aubange ou de Longwy, on arrive à la hauteur de Dippach, on voit à gauche le village de BETTANGE dont le château, qui date du règne de Charlemagne, fut autrefois un des mieux fortifiés de toute la contrée. La haute justice que les seigneurs y exerçaient, s'étendait au loin sur Bettange, Dippach, Dahlem, Holzem et Garnich. Les seigneurs étaient de très haut parage et leur nom figure dans les fastes du Luxembourg depuis le XII^e siècle jusqu'au XV^e. La charte

qui confère la vouerie de S' Maximin de Trèves à Conrad II et à ses successeurs, a été scellée par Thibaut de Bettange, en 1136, et dès l'année 1217, le seigneur de Bettange reconnut la suzeraineté du comte de Luxembourg, avec promesse de lui ouvrir son château à toute réquisition.

A l'extinction de cette maison, les Manderscheidt vinrent la remplacer. Puis au xviii^e siècle les Geisen ont succédé aux nobles descendants des rois d'Austrasie; madame de Geisen, née vicomtesse de la Fontaine d'Arnoncourt, et qui est aujourd'hui âgée de 99 ans, la possède encore à titre de douaire.

L'ancienne forteresse de Bettange que décorait l'écu *de sable au griffon d'argent*, a été détruite, en 1674, par l'armée française. Le nouveau château, bâti en 1755, par M. P. de Geisen, est un bâtiment à marteaux fort bien conservé, mais occupé par un fermier. Les jardins sont du style de l'époque de Louis XV; on y remarque deux statues de grandeur colossale représentant Amphitrite et Triton. Ces sculptures sont belles, mais elles ne sont point romaines comme quelques-uns le prétendent.

Du château de Bettange on aperçoit, à un kilomètre vers le sud, le clocher de LIMPACH, dont la terre, déshéritée de son manoir féodal, appartient également à la famille de Geisen. Jacques-Charles, dernier seigneur de ce nom, est décédé en 1794.

Le bourg de PÉTANGE, au-delà de Bascharage, ne présente rien de remarquable et n'a jamais eu de château; ses fiefs et francs-aleux se partageaient entre plusieurs seigneurs; Pétange s'honore d'avoir donné le jour à M^r Nothomb, ministre du royaume de Belgique.

CLEMENCY (en allemand Küntzig), son voisin, fut un des membres de la prévôté de Luxembourg. En 1258, vivait Jeannette de Clémency, veuve de Jean de Roussy. En 1315, Jean de Clémency, chevalier, releva de Thomas de Sepfontaine sa terre de Greisch. Pierre de Clémency vendit, en 1437, à Louis de Billich, seigneur de Linster, les biens qu'il possédait à haut et bas Charage, Linger, Pétange, Redange et Belvaux. Il vendit également, en 1464, à la confrérie de Kœrich, une dime qu'il avait dans ce village. C'est de cette époque que date la disparition de cette famille de Clémency du sol Luxembourgeois.

TITELBERG.

TITELBERG est, au sud, et non loin de Pétange, une montagne assez escarpée dominant une des vallées de la Chier. Cette montagne était, au temps des Romains, couronnée par un camp retranché, pareil à ceux de Dalheim et d'Altrier. Ce camp, dont la forme était demi-circulaire, pouvait contenir 12 mille hommes d'infanterie et 600 de cavalerie.

A l'époque où écrivait Bertholet (il y a précisément de cela cent ans), des débris de murailles et de tours y subsistaient encore, ainsi que les ruines d'un magnifique mausolée appuyé de grosses colonnes de l'ordre dorique. Aujourd'hui tout a disparu de la surface. Le dernier chapiteau du mausolée a été enlevé en 1824.

« Les médailles et autres antiques qui ont été trouvées » sur cette montagne formeraient, dit le docteur Meisser, » un musée assez considérable. Réunis et classés dans un » ordre chronologique, ces objets auraient pu éclairer » bien des doutes historiques et amener d'importantes » découvertes. Malheureusement tout se disperse; chaque

» jour cette montagne enrichit quelque musée lointain et
 » s'appauvrit de ce qu'on lui emprunte. »

On attribue la fondation de ce camp à Tétricus ; du moins l'opinion des historiens s'accorde sur ce point et semble se confirmer par le nombre de médailles à l'effigie de cet empereur, qui ont été trouvées sur l'emplacement du camp.

Tétricus est ce général romain qui, étant président de l'Aquitaine, s'était fait proclamer empereur à Bordeaux, en l'an 268. Il fit la guerre à l'empereur Aurélien, mais ayant eu à se plaindre de l'indiscipline de ses troupes, il les livra lâchement aux armes de son compétiteur et les fit toutes massacrer dans les plaines de Châlons.

Ce n'est que par une erreur qu'occasionne la consonance du mot Titelberg qu'on donne vulgairement à cette montagne le nom de *Titus* ; voici ce qu'en dit Feller dans son *Itinéraire* :

« J'ai cru longtemps, contre l'opinion de Bertholet,
 » qu'on devait attribuer ce camp à Titus, d'après le nom
 » de Titelberg et l'opinion publique. Mais j'ai revu ce
 » camp, en 1779, et le tout bien considéré, il n'est rien
 » qui ne parle pour Tétricus, qui fit la guerre dans cette
 » contrée où Titus ne la fit jamais.....

» L'enceinte du camp, qui était un mur, est aujourd'hui
 » couverte de haies et de broussailles, le reste se laboure. »

Il est fort inutile de torturer le nom de Titus ou de Tétricus pour en tirer un sens étymologique, puisque le mot Titelberg a, en allemand, une signification claire et naturelle ; le nom de *mont du titre* lui vient d'une inscription remarquable, qui y existait selon l'opinion et le témoignage du savant Johanneau dans son *essai sur l'histoire de Longwy*.

Il paraît hors de doute que le Titelberg a toujours été une position militaire depuis des temps antérieurs à la conquête des Gaules par les Romains ; qu'il a servi à ceux-ci de camp retranché pendant les quatre siècles de leur domination, et qu'au xvii^e siècle il servait encore de forteresse. Cette triple opinion est fondée sur la découverte qui y a été faite, à différentes époques, de nombreuses pièces gauloises d'or et d'argent, de médailles romaines depuis Auguste jusqu'à Arcade, et de monnaies modernes jusque au règne de Philippe IV. Ces diverses médailles font partie du cabinet numismatique de M^r de la Fontaine, Gouverneur du Grand-Duché.

La vue prise du Titelberg n'est pas immense, comme le prétend Feller ; elle se trouve bornée par les montagnes qui l'entourent et ne s'étend que sur Aubange et Messancy.

Une chaussée romaine communiquait du camp de Titelberg à celui de Dalheim, qui en est distant de 25 kilomètres. Cette chaussée passait entre Niederkorn et Differdange, entre Sanem et Soleuvre, traversait le ruisseau dit Mess sur un pont de pierre qui a légué son nom au hameau qui l'entoure, et laissant à sa droite la tour de Weiler, aboutissait au pied occidental de la plaine de Dalheim par le village de Hassel, où ses traces sont encore visibles sur une assez grande étendue.

Niederkorn, Differdange, Sanem et Soleuvre forment les quatre coins d'un parallélogramme : alignés sur les quatre points cardinaux ils semblent commander et confiner la plaine dans laquelle la Chier promène ses premiers pas. Ces quatre villages ont, depuis bien des siècles, conquis dans l'histoire leur part de célébrité.

NIEDERCORN.

A deux kilomètres de Titelberg, et sur le versant oriental du mont de la guerre, *Krieg berg*, la petite église de NIEDERCORN (1) s'est élevée sur l'emplacement d'un temple païen, selon cette parole du prophète Ezéchiel : où était placée l'idole, on célébrera la gloire du Dieu d'Israël. *Ubi erat statutum idolum, ecce ibi gloria Dei Israël.*

Cette église de Niedercorn, avec sa flèche svelte et gracieuse, est là cachée sur le versant d'une montagne, dont les maisons du hameau forment la base. Sous le derrière du chœur qui fait face à la plaine, est une porte où l'on arrive en gravissant : cette porte est celle du T'Urbelslach ou trou de St.-Urbain. C'est l'entrée d'une voie souterraine pratiquée au-dessous de l'église et qui allait, dit-on, aboutir au Titelberg ; une statue de saint qu'on y avait déposée, lui a valu le nom qu'elle porte.

Le passage de ce souterrain est obstrué depuis longtemps par des éboulements et surtout par un mur, élevé en 1812, pour soutenir le pavé de l'église. Toutefois, M. le baron de Soleuvre, de Differdange, nous a assuré y avoir pénétré fort avant il y a une quarantaine d'années.

Quelque chose nous a surpris à Niedercorn : c'est le soin avec lequel le cimetière était tenu, c'est l'arrangement symétrique de toutes les fosses parfaitement ratelées, parées de feuillage, de rubans et de fleurs ; nous étant enquis de la cause de tant de soins, nous apprîmes que

(1) Le village de *Nieder Corn* est ainsi nommé de sa situation près de la Chier, nommée en allemand *Cor*, *Basse-Chier*, par opposition avec *Obercorn*, qui est un peu plus haut et dont le nom signifie *Haute-Chier* ; la carte de Peutinger fait mention de Niedercorn sous le nom de *cara* qui est le nom latin de la rivière. Ce nom lui a été donné par les Gaulois en raison de la limpidité de ses eaux. *Kar*, en celtique, signifie *beau*.

l'usage du pays de Trèves est de parer ainsi les tombes pour la fête de la Toussaint. Le pasteur va processionnellement, le jour des morts, réciter un *de profundis* sur chacune d'elles. Nous avons effectivement remarqué le même luxe de soins et de propreté dans tous les cimetières que nous avons eu occasion de visiter. C'est là un usage que nous verrions volontiers adopter par toute la chrétienté; car rien n'honore tant les vivants que cette noble vénération pour la cendre des morts.

SANEM.

A vingt minutes à l'est de Niedercorn, au delà du bassin de la Chier, siège le délicieux village de SANEM que les allemands nomment *Sassenheim* et que le peuple appelle *Soissem*. L'étymologie du nom allemand, dont les deux autres ne sont que la contraction euphonique, dérive de *Saxonheim*, demeure des Saxons, et remonterait ainsi au temps de Charlemagne.

L'annaliste de Blaw assure que Saturne avait un temple à Sanem, et Wiltheim affirme qu'il a existé sur la voie romaine, qui en traversait le territoire, un monument construit dans les gigantesques proportions de celui d'Igel.

Dans le moyen-âge, la terre de Sanem relevait de Soleuvre. Aujourd'hui on en a fait une commune dont dépendent les villages de Soleuvre, de Belvaux, etc., etc.

Le château de Sanem, avec sa physionomie gothique, porte encore, sur ses épaisses murailles, son vieux blason féodal *d'argent au lion de sable*. Il est habité, depuis 1771, par les barons de Tornaco. Un seigneur de ce nom (1) a eu le courage de protester contre les tendances irréli-

(1) Ce baron était Philippe de Tornaco; il avait épousé une princesse de Cantacuzène.

gieuses de 93, par un grand acte de fermeté. Dans le courant de cette même année, il condamna trois paysans de Sanem à faire amende honorable pour certaines hérésies qu'ils avaient professées dans un lieu public. Ce jugement a été confirmé par le conseil souverain de Luxembourg.

SOLEUVRE.

Voyez maintenant, voyez vers le sud ces deux hautes montagnes escarpées, voisines l'une de l'autre et qui se ressemblent tant par la forme et par la taille, qu'on les croirait pétrées du même limon et échappées en même temps des larges mains du Créateur (1). La première est le mont *Soleuvre*; l'autre, plus loin, est le mont *Letehoff* ou *Litschef*.

Sur le sommet du mont SOLEUVRE il existait, dans la période romaine, un château fort célèbre, ayant nom *Celobrium* (2). C'est sur les ruines de cette forteresse qu'a été construit, au onzième siècle, le château des hauts et puissants seigneurs de Soleuvre, dont la suzeraineté s'étendait sur les villages de Sanem, Differdange, Belvaux, Kayl, Dudelange, Ellange, Schifflange et autres lieux.

Les sires de Soleuvre étaient alors, comme depuis, comme toujours, les plus fermes soutiens du trône de

(1) Le peuple Luxembourgeois prétend effectivement que lorsque Dieu eut façonné notre globe, il se frotta les mains; et que deux petites boulettes qui en échappèrent s'applatirent en tombant de si haut et formèrent les deux monts tels que nous les voyons.

(2) Le nom latin *Solubrium* est une altération de son nom primitif. Dans l'acte de fondation de Differdange, le nom de *Cælobrinno* est donné au château de Soleuvre, que MM. Anquetil et de Barante appellent fort improprement *Soleure*. (Voir *l'hist. de France*, par Anquetil et *l'hist. des ducs de Bourgogne*, édition de M. Gachard, tome II, pages 484 et 557.)

Luxembourg ; et quand , en 1136, Henri-l'Aveugle fit la guerre de Trèves , Vezel de Soleuvre le seconda de toute sa puissance.

Ces guerres avec Trèves se succédaient alors de règne en règne ; elles se léguaient aux héritiers comme les haines et les vengeances se léguent dans les familles corses.

Giselbert, Conrad et Guillaume avaient rempli le xi^e siècle de leurs démêlés avec l'Eglise de Trèves ; Henri II voulut marquer les premiers pas de sa carrière souveraine par une excursion sur les terres de cette principauté. Voici à quelle occasion :

L'archevêque de Trèves prétendait avoir sur le monastère de St. Maximin des droits que la communauté lui contestait. Henri II, en sa qualité d'avoué de l'abbaye (1), en prit la défense et, à la tête de 1,500 hommes d'armes, alla porter le ravage dans les terres de l'Eglise. L'archevêque Albéron obtint un armistice dont il profita pour chasser les moines de St. Maximin et les remplacer par d'autres de son choix (1141) ; alors le comte de Luxembourg arma de nouveau et fit irruption dans le pays de Trèves. Une rencontre eut lieu près de Bitbourg où, après un combat sanglant, Henri fut défait et vit ses troupes mises en pleine déroute.

L'archevêque, fier de sa victoire, se porta sur Mont-Rodolphe qu'il rasa ; il s'empara ensuite des châteaux de Manderscheidt, de Gerlande et de Soleuvre et força Echternach de se rendre. Après quoi il exigea le serment de fidélité de l'abbé de St. Maximin, ainsi que des abbés de

(2) Les comtes de Luxembourg n'étaient pas seulement avoués de l'abbaye de St. Maximin ; ils l'étaient encore de celles d'Echternach et de Munster.

St. Mathias, d'Orval, d'Himmerode, de Springsbach, de Vargsen, de Tholey, d'Arnefustein et de Réthel.

Henri, qui pour se remettre de sa défaite, avait été faire le siège du château de Bouillon, revint après la reddition de cette place, au mois de septembre 1141, et prit sa revanche sur le pays de Trèves, qu'il ravagea de nouveau. Albéron obtint la paix au prix de la cession de Macheren qui, plus tard, prit le nom de Grevenmacheren.

En l'an 1441, le château de Soleuvre avait été pris par le prince d'Apremont, beau-frère du damoiseau Jean de Soleuvre; le sire de Commercy, avec une forte garnison, fut commis à la défense de la forteresse et força à la retraite les Luxembourgeois qui, prenant fait et cause pour leur noble justicier, étaient venus l'assiéger. L'année suivante, le comte de Juliers, avec tous les chevaliers et écuyers du pays de Luxembourg, vint mettre de nouveau le siège devant Soleuvre, qui se rendit enfin le 6 juillet 1442.

C'est au château de Soleuvre que fut signée, le 15 septembre 1475, la trêve de neuf années entre Charles-le-Téméraire et Louis XI. Louis de Luxembourg, (de la branche de Ligny), comte de St. Pol et connétable de France, devint l'otage de la transaction. Les biens qu'il possédait en Belgique furent abandonnés à Charles en échange de son prisonnier et devinrent l'alcédama de ce honteux marché. Livré à la vengeance du Roi de France, le connétable fut décapité à Paris, le 29 décembre suivant.

Le château de Soleuvre a été détruit par les bombardes françaises, lorsque Henri II, roi de France, s'en vint en 1552, faire une tentative infructueuse pour s'emparer de Luxembourg (1). Aujourd'hui ce château, que les rois et

(1) On voit encore sur le Litschef les restes d'une batterie élevée

les guerriers se sont tour-à-tour disputé, n'existe plus ; et c'est avec un serrement de cœur qu'on en parcourt l'emplacement. Pas un fragment de colonne, pas un noble écusson ne console le regard attristé de l'investigateur ; quelques pans de mur, quelques monceaux de briques, un puits qu'on fait en ce moment déblayer, voilà tout ce qui reste de la demeure féodale ; encore ces débris disparaissent-ils chaque jour pour servir à la construction de pauvres chaumières ou des chemins vicinaux : dans quelques années il n'en restera plus que le souvenir.

Cependant la petite église, cachée à mi-côte entre les monts de Soleuvre et de Letehoff, comme un nid entre deux rameaux, sert de point d'interposition de l'un à l'autre de ces deux frères jumeaux, de ces deux géants des montagnes ; et protégée par la croix qui surmonte son clocher quadrangulaire, elle survit à la destruction de l'habitation féodale et semble défier les orages. Les siècles ont passé sur sa frêle charpente et elle est restée debout comme symbole visible de l'immutabilité des institutions divines à côté des ruines de la puissance humaine.

Non-seulement les seigneurs de Soleuvre faisaient l'orgueil du pays par leur bravoure ; mais ils en étaient encore la gloire et l'honneur par leur fortune et par leur faste. Aldon de Soleuvre étala sa magnificence aux noces d'Ermesinde, en 1214 ; Conon, à l'inauguration d'Henri V, en 1289 ; Jean de Soleuvre, justicier des nobles, répandit l'éclat de son luxe à la *joyeuse entrée* de Philippe-le-Bon ; en 1451.

Le nom de Soleuvre passa, par héritage, avec ses pos-

à cette époque par les troupes françaises pour effectuer leur bombardement.

sessions féodales, à la maison de Gymnich, du mont St. Jean, puis à celle de d'Arnoult.

Le 26 décembre 1716, Charles-Guillaume d'Arnoult, seigneur de Schengen, de Berbourg, de Soleuvre et de Differdange, membre de l'état noble du duché de Luxembourg, fut honoré du titre de baron pour lui et ses hoirs mâles et femelles, avec faculté d'appliquer ce titre sur la seigneurie de Soleuvre et d'écarteler ses armes *d'argent à la croix de Bourgogne cantonnée de quatre lionceaux, le tout de gueules* avec celles de ladite seigneurie qui sont : *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules, la queue fourchée, nouée et passée en sautoir*. L'empereur Charles VI ajouta à ces armoiries la couronne de comte et pour supports deux lions d'or armés et lampassés de gueules.

C'était la juste récompense des services rendus à la chose publique par le père et l'aïeul de l'impétrant, le premier, Jean d'Arnoult, chevalier, président du conseil de Luxembourg, et le second, Mathieu d'Arnoult, vice-président du même conseil, seigneur de Schengen, Berbourg, Soleuvre, Differdange, Kayl, Bubange, Meisenbourg, Bubourg et autres lieux.

DIFFERDANGE.

A deux kilomètres ouest de Soleuvre, et à dix minutes au sud de Niedercorn, est situé DIFFERDANGE, l'un des plus beaux villages de la vallée de la Chier. Il y existe un château, dans lequel la famille de Soleuvre est venue, en 1552, se réfugier après la destruction de la forteresse de Soleuvre. Ce château est aujourd'hui habité par le baron d'Arnoult de Soleuvre.

Le château de Differdange fut longtemps le séjour de

l'ancienne famille de ce nom, laquelle, en 1310, se fonda par alliance dans celle de Soleuvre. Néanmoins, il existait encore en 1377, un Ludolphe de Differdange, justicier des nobles, qui assista au testament de Venceslas I^{er}; mais c'est la dernière fois que ce nom figure dans les annales du Luxembourg.

Il y avait à Differdange une abbaye noble des religieuses de Cîteaux, fondée en 1256 par Alexandre de Soleuvre. Gertrude de Soleuvre, fille du fondateur, en fut la première abbesse, Alexandre lui-même y fut enterré en 1258. Voici l'épithaphe qu'on lisait sur sa tombe :

Anno Domini MCCLVIII

XIII Kal. aprilis

Obiit Alexander de Solubrio

Advocatus de Lucelburg et fundator hujus cœnobii.

Ce couvent tomba, en 1789, sous le coup de la réforme. Il ne reste aujourd'hui que le principal corps-de-logis dont M. de Premorel a fait une habitation fort agréable. On trouve chez lui une jolie collection de minéraux et d'antiquités qu'il se fait un plaisir de montrer aux amateurs. J'y ai vu une magnifique corne d'Ammon et une dent de Mammouth, trouvée en 1840, entre Soleuvre et Differdange. Celle-ci n'a pas moins de 2 pieds de circonférence et 9 pieds de longueur circulaire, quoiqu'elle soit privée de ses extrémités, qu'on peut évaluer à 1 mètre. Cette dent, détériorée par la calcination, suffit pour donner une idée de l'énormité de l'animal auquel elle a appartenu.

L'abbaye de Differdange me rappelle une histoire que j'ai lue quelque part et qui trouve ici naturellement sa place.

ERMITAGE DE DIFFERDANGE.

(Légende luxembourgeoise.)

Sur le versant de la montagne qui domine au sud-ouest l'ancienne abbaye de Differdange, il existait naguère un ermitage devenu célèbre par les amours et les malheurs de son fondateur.

Vers la fin du **xiv^e** siècle, le sire Erard d'Eltz, qui joignait toutes les qualités de l'esprit et du cœur au plus heureux physique dont puisse être doué un jeune homme de 25 ans, s'éprit des charmes d'une demoiselle de Florange et parvint à s'en faire aimer. Jossine, avec ses trois lustres et demi, était ce que la nature avait alors produit de plus aimable et de plus gracieux. Les sentiments du jeune Erard avaient été agréés par Robert, père de Jossine, et les fiançailles s'étaient célébrées avec le faste et l'éclat qu'on avait alors coutume d'apporter à cette importante solennité. Néanmoins, le mariage avait été ajourné à un an, pour laisser à Erard le temps d'aller, en combattant les infidèles, acquérir le titre de chevalier et se rendre par là plus digne encore de s'allier au noble sang de Lorraine dont les Florange étaient issus.

Une occasion toute favorable se présentait.

Sigismond de Luxembourg, qui devait succéder à l'empereur Wenceslas II son frère, avait épousé, en 1386, la princesse de Hongrie qui lui apporta en dot le royaume paternel. Il gouvernait ses états avec dureté, mais il les défendait avec vaillance. Ayant à lutter contre Bajazet, empereur des Turcs, dont les armées victorieuses en Asie menaçaient d'envahir l'Europe, il convoqua une croisade à laquelle la France et toute la Belgique, Luxembourg compris, s'empressèrent de s'associer. Le vain et farouche

Musulman avait annoncé qu'il irait à Rome faire manger l'avoine à son cheval sur le maître-autel de St. Pierre; et, de son côté, Philippe-le-Hardi, comte de Flandre, avait juré de châtier l'insolence d'un pareil propos.

Une expédition fut donc organisée pour aller au secours des Hongrois. Deux mille gentilshommes qui, pour la plupart brûlaient, comme Erard d'Eltz, du désir d'exterminer les ennemis de Jésus-Christ et de mériter par leurs exploits les honneurs de la chevalerie, étaient venus se ranger sous le commandement de Jean de Nevers, fils de Philippe de Bourgogne.

L'armée se mit en marche le 6 avril 1396; elle comptait parmi ses chefs les sires de Coucy, de Saimpy, Baudouin Goethals, Guillaume de Ruppelmonde, Jean de Nassau, comte de Vianden, et plusieurs autres seigneurs de haute distinction. La bannière de Bourgogne fut confiée au chevalier Jean de la Gruthuyse, à cause de sa valeur éprouvée (1).

Les fantassins formaient un corps de 10 mille hommes d'avant-garde.

Les commencements de la campagne furent marqués par des prodiges de valeur de la part des Chrétiens; après quelques victoires partielles, ils allèrent mettre le siège devant Nicopolis, grande ville de Bulgarie sur le Danube. Bientôt, apprenant que 20 mille Turcs venaient au secours de la ville assiégée, une partie de l'armée, sous les ordres de Coucy, de Saimpy et de Roye, les attendit dans une embuscade; les Chrétiens revinrent chargés de gloire et de butin, après leur avoir tué 15 mille hommes.

Pendant les forces musulmanes, qui semblaient se

(1) Fastes militaires des Belges, T. III, p. 292.

multiplier par la décimation, débordèrent dans la plaine ainsi qu'un torrent impétueux, et voulurent prendre leur revanche dans une bataille rangée près de Nicopolis, ce qui ne leur fut point refusé.

Le premier choc des Croisés fut terrible; ils bouleversèrent l'avant-garde de Bajazet, enfoncèrent son infanterie et en firent un grand carnage; la cavalerie du centre fut pareillement culbutée et les chevaliers s'engagèrent à sa poursuite. C'était là que Bajazet les attendait; il fit avancer les ailes au bruit des timbales, mit en fuite les Hongrois et enveloppa les Croisés dont le massacre commença.

On dit que pas un chrétien ne tomba sans avoir exterminé au moins dix ennemis; toutefois le nombre de ceux-ci était tel que, des 12,000 croisés belges ou français, il n'en resta que 300 qui furent faits prisonniers et conduits à Bajazet. Le vainqueur en choisit 25 qui, par la richesse de leur armure, paraissaient capables de bien payer leur rançon et à la tête desquels était Jean de Bourgogne. Il fit décapiter tous les autres.

Jean de Nevers, dont la rançon fut fixée à 200 mille ducats (somme équivalente à 15 millions de notre monnaie actuelle), ne rapporta de cette guerre désastreuse que le surnom de *sans-peur*, lequel lui avait été donné à cause de la noble fermeté qu'il avait su montrer devant Bajazet.

La nouvelle du massacre de l'armée chrétienne répandit le deuil et la consternation dans toutes les familles des Croisés. Jossine de Florange, ayant appris par des pèlerins que son fiancé, Erard d'Eltz, était au nombre des victimes, tourna dès-lors ses pensées vers le Ciel et entra dans l'abbaye de Differdange où elle prononça ses vœux après un court noviciat. Le désenchantement de la vie joint à une foi vive, à une ardente piété, séparent autant

du monde que le besoin de faire pénitence , et l'innocence va aussi souvent que le repentir prier dans la solitude du cloître. Jossine avait rempli par les vertus une carrière de 18 ans ; elle se présentait pleine de candeur , de résignation , d'amour et de pureté. C'était un holocauste bien digne de la Religion à laquelle il était offert.

Cependant Erard d'Eltz , après trois années passées dans les souffrances du plus affreux esclavage , était parvenu à recouvrer enfin sa liberté ; l'amour lui donnant des ailes , il avait volé à Florange pour réclamer sa belle fiancée ; hélas ! son amour , son avenir , sa vie entière , tout avait disparu ; tout s'était séparé de lui par une barrière infranchissable ; l'espérance même , ce seul bien qui puisse nous faire supporter la perte de tous les autres , l'espérance lui était ravie ; elle était allée , avec ses dernières illusions , s'engloutir dans un même tombeau. Qu'on juge de sa position et de son désespoir ! Il fallut que la grâce divine vint à son aide pour que l'infortuné ne succombât point à l'horreur de son isolement , à l'immensité de sa douleur. La Religion , ce précieux refuge des âmes inconsolables , la Religion seule pouvait répandre quelque baume sur les ulcères de son cœur , en opérer la cure , en cicatriser les plaies. Il résolut de se retirer du commerce des hommes , d'aller renfermer ses chagrins dans la solitude , de se dévouer au culte du Seigneur , mais de vivre et de mourir auprès de celle qu'il avait tant aimée. Cette résolution vint donner à son âme une nouvelle énergie. Il alla voir Jossine de Florange , lui fit part de son projet , et , après avoir obtenu son agrément , il fonda , à quelques pas du couvent , l'ermitage de Differdange où il s'installa et vécut saintement pendant nombre d'années.

Trois fois par jour la petite cloche de l'ermitage, en sonnant l'angelus, rappelait à Jossine l'instant de la prière convenue avec Erard, et dans laquelle les deux fiancés s'unissaient de pensées pour offrir à Dieu le sacrifice de leur amour et l'expression de leurs vœux réciproques pour la sanctification de leurs âmes. Tant de piété, de résignation et de sympathies, sanctionnées par tant de pureté, donnaient à cette communauté de prières un parfum d'édification qui s'élevait droit au Ciel, comme l'encens des anges. Enfin, un jour Jossine de Florange fut seule à la prière; mais cette fois c'était pour le repos de l'âme de son cher Erard d'Eltz que cette prière s'adressait au Seigneur....; la clochette de l'ermitage avait cessé de se faire entendre.

Aujourd'hui l'ermitage de Differdange n'existe plus que dans le souvenir des pieux Luxembourgeois.

LA SAUVAGE.

Sur les confins du territoire de Differdange, en tirant vers Longwy, se trouve le château de LA SAUVAGE, avec les belles forges qui en dépendent. Naguère il appartenait aux barons d'Huart qui l'ont vendu, en 1824, à M. Manuel, frère du célèbre député français.

La terre de *la Sauvage*, située au milieu des rochers et des montagnes couvertes de bois, mérité bien le nom qu'elle porte; mais sa sauvagerie est pourtant modifiée par le pittoresque et le romantique de son site, où se complaisent les rêveries et la méditation; de belles eaux, l'activité d'un travail incessant où l'art et la force s'unissent pour subjuguier le plus dur des métaux; le bruit assourdissant des martinets et des marteaux se mêlant aux

murmures des cascades, forment un assemblage piquant et animé qui déride la physionomie quelque peu sévère de cet étroit vallon.

Il est à *la Sauvage* une roche très curieuse appelée *la cornière* et qui est formée d'une pierre-ponce sablonneuse à laquelle on a donné le nom de *cron*. L'opinion des savants, divisée sur les causes attribuables à la formation de la pierre-ponce, se trouve ici tout-à-fait déroutée. En effet, ceux qui veulent, avec Vitruve, que la pierre-ponce soit le produit des eaux chaudes, et ceux qui prétendent qu'elle est toujours le fruit d'un volcan, trouvent également ici la condamnation de leurs théories; car rien n'annonce qu'il ait jamais existé de source chaude ni de volcan dans les environs de *la Sauvage*.

OBERCORN ET BELVAUX.

A six cents mètres au sud de Differdange et sur un mamelon, se présente OBERCORN où la Chier prend sa source. C'est un petit hameau agréablement situé à l'extrémité méridionale de la vallée. Il est séparé du village de BELVAUX par une montagne très ardue, du sommet de laquelle on plane sur un lointain immense et magnifique, soit que le regard se porte vers le nord au-delà de Dippach et de Bas-Charage, soit qu'il s'étende au midi et à l'orient sur les riantes vallées de l'Alzette et de ses affluents.

BELVAUX, aujourd'hui dépendance de la commune de Sanem, était, comme nous l'avons dit, un fief de la seigneurie de Soleuvre; pourtant une famille de ce nom a eu, au XIV^e siècle, des alliances avec les maisons de Nassau et de Montplainchamp. Ce village est situé au pied

de la montagne que nous venons de décrire, à côté de la source qui forme l'extrémité du vallon de Belvaux et sur les confins de la France.

ESCH.

ESCH-SUR-L'ALZETTE est aussi sur l'extrême frontière de la France. Cette petite ville, où l'on vient de transporter tout récemment le siège du canton, qui naguère était à Bettembourg, ne compte que 1,500 âmes de population ; néanmoins elle jouit depuis bien des siècles d'une honorable célébrité. Depuis longtemps elle était affranchie et relevait directement du souverain, quand Philippe II ajouta, le 22 novembre 1577, à l'étendue de ses privilèges en dédommagement de ce qu'elle avait eu à souffrir des armes du duc de Guise.

Le peuple choisissait annuellement parmi ses propres habitants les membres de son magistrat qui était investi des trois juridictions dans toutes les matières civiles et criminelles. Les bourgeois d'Esch jouissaient du double droit de chasse et de pêche, sauf des restrictions dignes et rationnelles contre la vente et les moyens de destruction. Mais leur plus beau privilège était l'affranchissement des droits de péage, d'étalage et d'octroi dans tous les marchés du pays. Aucune autre bourgeoisie n'avait pareilles prérogatives.

Le prévôt de Luxembourg était le sous-intendant né des franchises de la ville ; deux tiers des hautes amendes revenaient au prince, l'autre tiers aux bourgeois ; cependant, depuis l'année 1776, la ville avait acquis la part du duc de Luxembourg pour la bagatelle de 500 florins. Elle jouit de tous ces droits et de ces libertés jusqu'en 1794, époque à laquelle les républicains français vinrent

les lui confisquer au profit du désordre et de l'anarchie.

Esch a été pillée et incendiée plusieurs fois par les Français: d'abord en 1558 par le duc de Guise; en 1677 par le comte de Louvignies qui en fit raser les fortifications; enfin, en 1794 par suite de l'opposition héroïque que les habitants de cette commune, sous les ordres de Schauenbourg, avaient apportée à l'invasion des armées républicaines.

Les habitants d'Esch ont été cités pour la bravoure avec laquelle, pendant plusieurs siècles de guerres avec la France, ils ont défendu leurs foyers et le territoire de Luxembourg. Les bourgeois d'Esch ne se bornaient pas toujours à la défense: très-souvent ils se vengeaient des injures en passant à l'offensive; de là le sobriquet de *mauvaise Esch* que donnent encore aujourd'hui à la ville ses voisins français.

Esch possède des carrières de chaux et de pierres de taille; elle a des moulins à farine et à tan; on y tient une foire le mardi de la Pentecôte.

Quoique le territoire d'Esch fût enclavé dans la seigneurie de Berward, il n'en faisait aucunement partie.

Ce château de BERWARD, situé au-dessous de la ville contre son mur d'enceinte et dont les jardins sont baignés par la rivière d'Alzette, existait déjà en l'an 1200. On voit figurer le nom de ses seigneurs parmi les abbés de Munster, en 1280, à la ratification du mariage de Jean de Luxembourg, avec la dignité de sénéchal, en 1334; au testament de Venceslas, en 1377; enfin à la joyeuse entrée de Philippe-le-Bon, en 1451.

Le château et la terre de Berward furent, comme tant d'autres du Grand-Duché, confisqués par Maximilien au profit du marquis de Bade; ils passèrent, en 1545, dans

la famille de Schauenbourg qui les a possédés jusqu'en 1794. Ils appartiennent aujourd'hui à M. Purnot, de Metz.

Le château actuel de Berward, bâti en 1724 sur les ruines de l'ancien, est, ainsi que ses jardins, dans un état d'abandon et de dépérissement vraiment déplorable.

SCHIFFFLANGE, NOERTZANGE ET KAYL.

En descendant le cours de l'Alzette, nous laissons à notre droite le village de SCHIFFFLANGE qui date du VIII^e siècle, sous la dénomination latine de *Chefelinga*. Ce fut jadis, avec Sanem, dont il relevait, un fief de l'illustre maison de Soleuvre; mais il était corvéable de plusieurs seigneuries. Les enfants de Gilles de Bettange cédèrent, en 1244, la part qu'ils en avaient à l'abbaye des Dames de Bonnevoie.

Le péristyle de l'église de Schiffflange, que l'on vient de bâtir, est élevé de six marches. L'architecte ne s'est pas souvenu que le précepte de Virgile, quand il dit: *numero Deus impari gaudet*, est aussi celui du christianisme.

A dix minutes au-dessous de Schiffflange se trouve NOERTZANGE, où descend le ruisseau auquel le village de Kayl a donné son nom. Nœrtzange n'est, à proprement parler, qu'un hameau; mais c'est un hameau riche de la fertilité de son sol et de l'opulence des fermiers qui l'habitent. Il y a eu des seigneurs de ce nom, cependant on n'en a plus ouï parler depuis qu'en l'an 1281, Théodoric de Nœrtzange vendit aux dames de Marienthal les biens qu'il possédait en cet endroit.

La seigneurie de KAYL, qui dépendait de Soleuvre, est située à une lieue au sud de Nœrtzange, entre Esch et Dudelange, dont elle n'est également séparée que par

une distance de 20 minutes. Les habitants de Kayl ont, en 1794, participé au mouvement de ces deux communes contre l'invasion des Républicains; ils en ont aussi subi les funestes conséquences.

La famille de Kayl est honorablement citée dans les fastes de Luxembourg pendant les XIII^e et XIV^e siècles. Bertholet parle d'un Simon de Kayl, *dapifer* ou sénéchal du pays, en l'an 1286; un Thilman de Kayl, justicier des nobles, en 1264; son petit-fils, nommé Thilman comme lui, était en 1344, investi de la même charge; en 1378 existaient encore Jean et Gérard de Kayl; mais ce sont les derniers dont il soit fait mention. Il est à croire qu'à la fin du XIV^e siècle, les sires de Kayl dont le nom propre était Blanckenstein, auront transmis cette terre au Seigneur de Soleuvre qui cherchait à arrondir ses domaines comme il l'avait fait avec Sanem, Differdange, Dudelange et autres seigneuries voisines.

On trouve le minerai de *fer fort* dans les environs de Kayl, d'Esch et de Schifflange. C'est, avec Eschette et Vichten, le seul point du Grand-Duché où cette qualité se rencontre.

MONT-SAINT-JEAN.

C'est entre le ruisseau de Kayl et celui de Dudelange, c'est auprès de leur confluent dans l'Alzette, que s'élève le MONT-ST.-JEAN (*Johannesberg*), ce géant des monts luxembourgeois qui semble vouloir les surpasser tous par la majesté de sa taille et par la beauté de son site.

Le voyageur qui visite pour la première fois le sommet du mont St.-Jean, ne peut se défendre d'une émotion vive, et qui tient de l'extase, devant le tableau magnifique qui se déroule à ses regards, tableau qui, dans ses vastes

proportions, embrasse derrière Longwy, Arlon et Kœrich, la chaîne des collines que couronnent dans un lointain immense et vapoureux, les contours vagues et incertains de la crête des montagnes ardennaises.

Au pied du Johannesberg la rivière de l'Alzette roule vers la droite ses flots précipités, dont il est permis à l'œil de suivre le cours jusqu'au-delà d'Hespérange. A gauche, entre le nord et l'ouest, un vaste bassin que borne la teinte sombre des bois d'Abweiler, étend à perte de vue son large tapis sur lequel se dessinent çà et là de nombreux villages qui forment autant de bouquets. Au milieu de ces plaines verdoyantes circulent et se répandent, avec leurs myriades de sources, les ruisseaux de Belvaux, de Monderkange, de Mees et d'Honcherange, lesquels, après avoir fécondé les champs, viennent, à travers les prairies, enrichir tour-à-tour l'Alzette du tribut de leurs ondes. Ce spectacle n'a point l'aspect agreste et sauvage des pays rocheux, ni la variété piquante et animée des contrées industrielles ; c'est une nature belle, caressante, pleine de parfums et de poésie ; les objets s'y trouvent naturellement rangés et distribués avec une harmonie que l'art n'eût pu produire et qui réunit tout le prestige du hasard et tout le charme de l'imprévu.

Le mont St.-Jean étalait jadis dans les airs les donjons de son château fortifié, dont la fondation remontait au xi^e siècle. Sa juridiction féodale s'étendait aux villages de Burange, Dudelange, Clermont, Palzingen et Eich-sous-Luxembourg. Les sires de Gymnich en ont été les premiers maîtres ; ensuite il est tombé en quenouille aux comtes de Nassau et, après avoir passé, depuis lors, en différentes mains, il est devenu la propriété de M. le vicomte de Berthier, de Metz.

La position et la puissance de cette forteresse la rendaient, du côté de la France, le premier boulevard de la capitale; aussi les ducs de Luxembourg y entretenirent-ils bonne garnison jusqu'en 1552, époque à laquelle ses murs s'écroulèrent sous les coups de l'artillerie française en même temps que ceux de Soleuvre, cette autre citadelle que sa situation rendait inexpugnable avant l'invention de la bombe.

Sur les débris de l'ancienne forteresse de Mont-St.-Jean, il existe une chapelle où, chaque année, on se rend en pèlerinage, le dimanche après la fête de St.-Jean-Baptiste. Une commanderie de Malte fondée au pied de la montagne par la famille de Gymnich pour les frères-servants de l'ordre, y subsistait encore à la fin du dernier siècle.

Le Johannesberg a aussi sa légende qui renferme plusieurs points de morale. Nous allons la raconter :

LUCINE.

(Légende luxembourgeoise.)

Le château du *Mont-Saint-Jean* ou Johannesberg, situé entre les ruisseaux de Dudelange et de Kayl, sur un plateau qui n'a guère moins de 200 pieds d'élévation, était, longtemps avant qu'on en fit une forteresse, un très beau manoir qui avait bien son importance et sa célébrité.

Le sire Raoul de Johannesberg avait de riches possessions féodales et son pouvoir s'étendait sur de nombreux vassaux.

Ainsi que le darquoiseau de Soleuvre, il avait épousé la sœur de Roger d'Hespérange et l'intimité entre les trois beaux-frères était telle qu'ils s'étaient juré alliance offensive et défensive envers et contre tous ceux qui viendraient

les attaquer. En ce cas, le signal de détresse ou d'avertissement était, pour le jour une bannière rouge, pour la nuit un feu allumé sur la tour la plus élevée.

Le sire Raoul avait une fille qui, à sa naissance, fut appelée *Lucine* (1), parce que son extrême beauté pouvait le disputer à l'astre du jour. Les années développèrent ses charmes de telle sorte, qu'à son quatrième lustre elle était devenue la plus belle personne du monde. Malheureusement, en sa qualité de fille unique, on l'avait élevée en enfant gâtée. On s'était complu à se rendre esclave de ses moindres caprices, et ce malheureux système d'éducation n'était pas propre à la préserver du défaut inhérent à toute femme jolie. L'espèce de culte que prodiguait sans cesse à ses charmes l'admiration de ceux qui l'entouraient, avait rendu ce défaut incurable. Le dédain avec lequel elle accueillit les plus beaux partis qui aspiraient à sa main, apprit trop tard à ses parents le vice de son éducation; en vain voulurent-ils employer les remontrances et les exhortations; on ne corrige plus un travers que l'on a trop longtemps laissé croître et se fortifier. Lucine avait trop d'amour d'elle-même pour que son cœur fût accessible à l'amour d'autrui.

Enfin son indifférence ou son orgueil allait être mis à une épreuve décisive. Frédéric, second fils de Sigefroid, comte de Luxembourg, Frédéric, qui, après avoir gagné ses éperons dans les campagnes de France, régnait paisiblement sur la Mosellanie, Frédéric, qui avait tant ouï parler de la beauté de Lucine, avait voulu en juger par

(1) Quelques-uns confondent ce nom avec celui de *Mélusine*, si cher aux Luxembourgeois, et que pour cela il ne faut pas prodiguer. Il est à croire que la consonnance des deux noms a une grande part dans cette erreur, que rien sans cela ne saurait justifier.

ses yeux et, ayant reconnu que toutes les merveilles qu'on en racontait étaient encore au-dessous de la réalité, il s'était décidé à lui offrir sa couronne et sa main. Le sire Raoul et son épouse, Anne d'Hespérange, reçurent cette offre avec les démonstrations de la joie la plus grande; mais Lucine qui, suivant son habitude, avait demandé trois jours de réflexion, transmit un soir par sa camériste une réponse négative des plus formelles à ses parents; puis, pour échapper aux reproches qu'elle en attendait, elle resta dans sa chambre et s'y renferma sous clef.

A ce refus terrible et inattendu, le sire de Johannesberg tomba dans son fauteuil frappé d'apoplexie. Anne d'Hespérange, dans un accès de désespoir et d'exaspération, maudit sa fille en souhaitant que l'enfer l'ensevelit.... Au même instant, la terre s'entr'ouvre sous les pieds de l'orgueilleuse jeune fille, et, du gouffre profond où elle s'engloutit, jaillit une flamme dévorante qui, en peu d'instant, réduisit le château en cendres. La malheureuse mère s'y laissa consumer auprès de son époux.

Ainsi finit la maison de Johannesberg.

Cependant le damoiseau de Soleuvre et Roger d'Hespérange ont vu s'élever la flamme du mont St.-Jean. Ils la prennent pour le signal convenu, s'arment à la hâte et, suivis de leurs hommes d'armes, ils s'acheminent en toute diligence vers le lieu de l'incendie. Ils se rencontrèrent au pied du château où des valets échappés au désastre leur en racontèrent les affreux détails. Pour apaiser la colère céleste qui venait de les frapper si cruellement dans leurs parents les plus proches et en même temps les plus chers, les deux chevaliers prirent la résolution de se rendre en pèlerinage à la Terre-Sainte d'où ils ne sont jamais revenus.

Quant à Lucine, on la voit encore de temps en temps vers minuit, sur le plateau du mont St. Jean, promener ses remords et ses gémissements. Elle tient à la main une clef : c'est, dit-on, celle de sa chambre, peut-être est-ce celle de son cœur ; quoi qu'il en soit, il est certain que celui qui la lui prendra, la délivrera des souffrances qu'elle endure depuis neuf siècles et la rendra au monde avec sa jeunesse et ses charmes. Je ne parle point de ses défauts, car nous devons charitablement croire qu'elle s'en est complètement corrigée. Le temps, du moins, ne lui a pas manqué pour faire pénitence.

Cette heureuse délivrance est sans doute réservée au propriétaire actuel du mont St.-Jean. C'est un acte de galanterie dont nous le croyons très capable.

CHAPITRE V.

BETTEMBOURG, PEPPANGE, ROESER, HESPÉRANGE, VILLERS ET ASPELT.

PARTIE SUD DU GRAND - DUCHÉ.

BETTEMBOURG.

Les trésors archéologiques du pays de Luxembourg semblent se multiplier sous les pas du voyageur quelque peu initié au langage des monuments et à l'éloquence des ruines.

En descendant le mont St. - Jean ou Johannesberg, le premier village que l'on rencontre en suivant le cours de l'Alzette, est **BETTEMBOURG**, au confluent de cette petite rivière avec le Dudelage.

Ce dernier ruisseau tire son nom d'un village situé sur l'extrême frontière du Luxembourg avec la France. Le

village de DUDELANGE a marqué sa place dans les annales de l'héroïsme, par l'intrépidité persévérante avec laquelle ses habitants repoussèrent les avant-gardes françaises pendant les années 1793 et 1794. Cette longue et courageuse résistance fut rudement châtiée par le sac et l'incendie du village, ainsi que par le meurtre de 82 individus qui furent pris les armes à la main et fusillés sans pitié.

J'ai vu, quelque part, qualifier de folle et d'insensée, la généreuse prise d'armes des habitants de Dudelange coalisés avec ceux d'Esch et de Kayl; je plains les hommes qui jugent ainsi du patriotisme et qui n'ont point une parole de blâme pour flétrir ce qu'il y a eu d'odieux, de contraire aux lois de la guerre, dans la conduite du vainqueur. Quel que soit le résultat du dévouement des populations armées pour la défense de leur territoire, on doit toujours rendre hommage au sentiment sublime qui l'a produit.

« Mourir pour son pays n'est pas un triste sort,
 « C'est s'immortaliser par une belle mort (LE CID, acte IV).

Dudelange a donné le jour à un homme illustre dans la personne de Jean Mylius, qui fonda, au xvi^e siècle, le collège de *Luxembourg* à l'université de Louvain.

Revenons à Bettembourg.

L'importance de cette commune et sa position centrale y a fait établir, depuis cinquante ans, le siège de la justice de paix. Une combinaison, justifiée par les convenances locales a fait, tout récemment, transférer ce siège à Esch qui est plus au centre du canton, et Bettembourg s'est vu niveler au rang de simple commune.

Il n'est pas jusqu'à son ancienneté historique qu'on ait voulu lui enlever. Un auteur fort estimable et fort docte (1) ne fait remonter son existence qu'à l'an 1363. Cependant le château et le nom de Bettembourg étaient connus dès le **xii^e** siècle. C'est au seigneur de Bettembourg qu'est dû le premier acte de vasselage envers Thibaut de Bar, comte de Luxembourg. Il lui rendit hommage en 1203, promettant de le servir envers et contre tous et de lui tenir son château ouvert à toute réquisition. C'était, avec le droit de mutation, à quoi se bornaient les obligations des seigneurs luxembourgeois envers leur suzerain. Le nom de Bettembourg figure encore dans la charte d'affranchissement que les bourgeois de la Rochette obtinrent en 1348, et parmi les prévôts de Luxembourg en 1407, 1588 et 1717.

La seigneurie de Bettembourg a passé, par alliance, de la maison de Heinsberg, dite Kiersbaum, dans la maison de Ziewel, puis à celle d'Hohenzollern qui l'a vendue, en 1809, à M. Collart, propriétaire actuel.

Le château est moderne; il date du milieu du **xvii^e** siècle. L'écu *au champ de gueules treillissé d'argent et brisé en chef d'un lambel à trois pendants d'or* qui surmonte la porte d'entrée des appartements, est le blason des Ziewel.

C'est en creusant, en 1832, l'abreuvoir qui fait partie des anciens fossés, que l'on a trouvé, à six pieds au fond de la vase, le lacrymatoire à l'effigie de Titus et de la samaritaine que nous avons décrit, page 22.

L'église de Bettembourg, restaurée à la fin du **xvii^e** siècle par la famille de Ziewel, est assez belle. On y

(1) M. Clomes, dans sa brochure intitulée: *Athenæum Lucilburgense*, p. 27.

remarque une pierre de grande dimension, sculptée en bas-relief et scellée dans une niche. Elle représente les figures de Philippe de Heinsberg, dit Kiersbaum, seigneur de Bettembourg, Saremplingen et Neuerbourg et de son épouse, Hildegarde de Lellich, tous deux décédés en 1622. Les figures sont de grandeur naturelle et coloriées. Les inscriptions, ainsi que les armoiries qui les accompagnent, sont fort distinctes.

PEPANGE.

La vallée de l'Alzette, qui s'est rétrécie vis-à-vis le mont St.-Jean, s'étend au-dessous de Bettembourg dans de larges proportions. Les prairies ont plus de 500 mètres de largeur entre Livange et Pepange.

Ce village de PEPANGE, en latin *Pepinga*, est situé à 1 kilomètre de Bettembourg. Wiltheim, qui y a vu encore beaucoup de monuments anciens, prétend que cet endroit a dû servir de maison de chasse aux Pepins qui résidaient habituellement à Thionville. Cette seigneurie a appartenu à une famille éteinte depuis fort longtemps. On n'a nulle souvenance de son ancien château, mais on croit qu'il était situé sur la petite éminence qui se trouve entre l'église et les prairies : l'étang, qui existe encore au bas de ce monticule, a effectivement la forme circulaire d'un fossé d'enceinte.

Le château de Pepange fut, dit-on, détruit et incendié en 1275, lors de la guerre de la Vache à laquelle Renaud de Pepange, fils de Godefroi, prit une part fort active.

La guerre de la Vache est un exemple à ajouter à la liste des grands événements produits par de petites causes. Le nom seul de celle-ci décèle sa futilité. Jamais, peut-être, un sujet plus infime ne provoqua des conséquences plus désastreuses.

GUERRE DE LA VACHE.

C'était en l'année 1274.

Guy de Dampierre, comte de Flandre, avait épousé Isabelle de Luxembourg, fille aînée du comte Henri III, qui lui avait apporté en dot le comté de Namur; cette combinaison avait mis fin aux guerres qui, pendant trop longtemps, avaient divisé les maisons de Luxembourg, de Courtenai, de Hainaut et de Flandre à l'occasion de cette couronne.

Heureux et satisfait de la tranquillité dont la Belgique commençait à ressentir les bienfaits, Guy voulut la célébrer par des réjouissances publiques. Il fit, dans la ville d'Andenne, disposer un tournoi, organiser des joutes et préparer les somptuosités guerrières qui faisaient le luxe de ces temps chevaleresques.

Les fêtes furent ouvertes, le lendemain de la Pentecôte, par quatre seigneurs souverains : c'étaient le comte Guy, Henri de Luxembourg, le comte de Bar et Jean I^{er}, duc de Brabant. Autour de ces princes était rassemblée l'élite des chevaliers de leurs états respectifs avec leurs écuyers, leurs pages et leur suite. Les dames, dans leurs brillants atours, embellissaient encore cette réunion de tout l'éclat de leurs charmes, et jamais la ville d'Andenne n'avait vu tant de beau monde, tant de train, tant de richesses et tant de merveilles.

Non loin de la plaine où régnait le champ-clos des récréations féodales, on voyait se croiser et s'agiter l'affluence populaire dans un vaste marché où s'entassaient toutes sortes de denrées et de marchandises, et où circulaient toutes sortes de bestiaux.

Au milieu de cet encombrement, un bourgeois de

Ciney, nommé Rigaut de Corbion, reconnu, entre les mains d'un paysan de Jallet, une vache qui lui avait été volée la veille. Il alla aussitôt dénoncer le fait à Jean de Gosnes, seigneur de Jallet, qui se trouvait au nombre des chevaliers *tenants*. Celui-ci envoya ses sergents à la recherche du délinquant; ils le trouvèrent encore nanti de la vache réclamée, et l'amènèrent devant Jean de Gosnes qui en ordonna prompt justice.

Néanmoins plusieurs circonstances vinrent plaider en faveur du coupable: sa jeunesse, la naïveté de ses aveux, l'expression de son repentir, l'intercession de plusieurs seigneurs, les prières du plaignant lui-même et, pardessus tout, la crainte de troubler la fête, tels furent les motifs qui disposèrent Jean de Gosnes à l'indulgence, et qui lui firent accorder la grâce du voleur, en exigeant toutefois qu'il reconduirait la vache à l'endroit où il l'avait dérobée.

Jean de Halloi, bailli de Condroz, qui se trouvait aussi parmi les jouteurs, avait exigé cette formalité pour sa propre satisfaction, en promettant au paysan la vie sauve en raison de la grâce que son seigneur lui avait accordée. Cependant, au mépris de cette promesse, Jean de Halloi fit guetter le jeune paysan, et dès qu'il eut mis le pied sur le sol condrozien, il le fit arrêter et pendre sans nulle forme de procès.

Les joutes étaient à peine terminées, quand on apprit à Andenne le perfide procédé du bailli. Les esprits s'agitèrent en sens divers. Le sire de Gosne y trouva une offense personnelle, indépendante de l'atteinte portée à sa juridiction, et pour s'en venger il alla, à la tête de ses hommes d'armes, ravager quelques villages du Condroz.

Dès que le bailli fut informé de cette démonstration hostile, il se porta sur Jallet et le réduisit en cendres.

Alors Régnier de Beaufort et Richard de Fallais, prenant fait et cause pour Jean de Gosne, leur frère, portent le fer et le feu dans le Condroz.

Bientôt les Liégeois, accourus au secours des Condroziens contre le gré de leur évêque, réunissent leurs forces contre les trois frères. Le château de Gosne est livré aux flammes; ceux de Beaufort et de Fallais sont assiégés; le seigneur de Fallais est tué dans une sortie; Richard, son fils, se met sous la protection du duc de Brabant en lui faisant hommage de sa terre; ses oncles, les sires de Beaufort et de Gosne, réclament le secours du comte de Namur en le reconnaissant pour leur suzerain.

Jean de Brabant d'un côté et Guy de Dampierre de l'autre s'armèrent contre les Liégeois qui se retirèrent en ravageant les lisières du Brabant, du Namurois et du Luxembourg. Le duc les poursuivit jusqu'à Meesse, qu'il dévasta, et Guy jusqu'à Wareem, qu'il saccagea ainsi que tout le pays qu'il avait parcouru, tandis que le comte de Luxembourg vint mettre le siège devant Ciney, ville capitale du Condroz, qui était alors une place fortifiée.

L'évêque de Liège, qui jusqu'alors ne s'était pas montré, crut de son devoir de protéger la ville assiégée; il y envoya des troupes sous la conduite de Robert de Forvies, maréchal de la principauté. Celui-ci parvint, non sans peine, à pénétrer jusque dans Ciney; mais il y trouva les choses dans un tel désarroi, qu'il désespéra de résister aux forces supérieures du comte Henri III, dont déjà les béliers ébranlaient les remparts de la forteresse. Il en sortit sous un prétexte spécieux et n'y reparut plus; mais il profita de l'éloignement du comte Henri pour se porter sur le Luxembourg, où il alla saccager trente villages.

Cependant le siège de Ciney se poursuivait avec per-

sévérance et se soutenait avec courage et patriotisme. Les bourgeois, animés par Jean de Halloi, virent tomber leurs remparts sans que leur vaillance en fût intimidée ; ils se réfugièrent dans l'église et y soutinrent un nouveau siège, jusqu'à ce qu'enveloppés par l'incendie qui dévorait leur ville et gagnait leur refuge, ils périrent tous dans les flammes.

Ce terrible exemple de vengeance eut lieu le 18 avril 1276.

Alors le sire de Dave, à la tête d'une forte colonne Namuroise, s'élance contre Dinant, qui pourtant avait jusque-là gardé la neutralité dans cette guerre, si l'on excepte l'hospitalité donnée aux troupes de Forvies. Les Dinantais, qui ne veulent pas se laisser surprendre, marchent à la rencontre de l'ennemi jusqu'au village de Spontin. Mais ayant reconnu l'infériorité de leur nombre et ne voulant pas s'exposer aux dangers d'un combat inégal, ils opèrent leur retraite. Le sire de Dave les poursuit l'épée dans les reins et, se laissant emporter par sa fougue belliqueuse, il entre avec eux pêle-mêle dans Dinant. Les herses s'abattent et l'imprudent capitaine, avec cent hommes de son escorte, succombe sous le nombre qui l'entoure, le presse et l'accable. Par contre, les Dinantais restés en arrière, sont taillés en pièces devant la ville qui leur est fermée ; enfin les Namurois assaillis à leur tour par les Dinantais, sont obligés de se réfugier à Bouvignes, forteresse du comté de Namur, située à une lieue de Dinant.

Cette guerre sanglante, qui coûta la vie à plus de 15 mille hommes, ne se termina que par la puissante intervention du roi de France, Philippe-le-Hardi. Ce digne fils de St-Louis jugea que le seul moyen de ramener la

paix parmi les parties belligérantes, était de remettre les choses dans l'état où elles étaient avant le commencement des hostilités et d'obliger chacun à supporter ses pertes en renonçant aux avantages qu'il aurait pu retirer des événements.

Tels furent les résultats de cette guerre qui a retenu le nom du chétif objet qui l'a provoquée. On peut la comparer à un vaste incendie allumé par une étincelle que le moindre choc aurait produite.

ROESER (1).

ROESER ou ROSIÈRE est une commune située à une demi-heure de Pepange, et sur la droite de l'Alzette qui en baigne le cimetière. Ici la vallée est d'une immense étendue et d'une admirable fertilité.

Il ne reste rien de l'ancien château de Rosière que quelques débris qu'on trouve encore çà et là sur le sommet de la colline qui domine le village du côté du levant.

Le nom de Rosière est cité dans l'histoire d'une manière honorable : Quand Ferri de Lorraine fit alliance avec Henri III de Luxembourg, en 1274, il donna pour sa caution la foi de quarante chevaliers parmi lesquels figurent Philippe de Florange, Ferri de Sepfontaine, Geoffroi et Bruno de Rosière.

Il était d'usage pendant la période féodale que les traités entre les princes et les rois se fissent sous la garantie de leurs grands vassaux et de leurs amis ; ceux-ci, en leur qualité de *Pleiges*, promettaient d'en faire observer toutes les conditions, et de prendre les armes contre leur suzerain, ou leur pair, s'il y contrevenait en quoi

(1) Ce nom dérive évidemment du mot celtique *Rhozol*, qui signifie marécageux.

que ce fût. On peut juger par cette condition élevée où ces seigneurs étaient vis-à-vis du souverain, quel était le degré de leur considération et de leur indépendance.

En l'an 1370, Godinard de Rosière et ses fils vendirent à Joffroi de Sanem leur dime de Rœser et toutes les dépendances de cette seigneurie, telles que Pepange, Crauthem, Livange et Berchem. De cette époque date la disparition de cette famille.

La terre de Rœser passa, au xv^e siècle, de la maison de Sanem à celle de Schwartzwald dont l'écu *d'argent à deux lions léopardés de gueules couronnés d'or l'un sur l'autre*, décore une croix de pierre placée dans une petite chapelle ouverte qui se trouve dans le cimetière.

Cette croix est commémorative d'une curieuse particularité dont elle porte le millésime.

En l'an 1503, Philippe de Schwartzwald, seigneur de Rœser, de Pepange et autres lieux, ayant été atteint de la lèpre, se voua, comme il était d'usage, à une séquestration absolue. Cependant, comme il voulait se réserver la consolation d'assister aux offices divins, il eut l'ingénieuse idée de se faire établir une couple de chambres au-dessus de la sacristie. Après quoi il fit creuser sa fosse, planter sa croix, célébrer ses obsèques, puis il s'ensevelit tout vivant dans ce logement aérien où il finit ses jours.

La chambre existe encore avec sa cheminée et son évier.

La terre de Rœser, avec son entourage seigneurial a, dans les derniers temps, appartenu à la famille de Martini qui l'a vendue, il y a une trentaine d'années, avec Villers-la-Tour, Aspelt, Waldbredimus, Truntange, etc. Durant le xviii^e siècle, cette famille de Martini ou Mar-

toz, anoblie en 1698, répandit un certain lustre sur la contrée; mais trop tôt hélas! accablée par l'infortune et le malheur des temps, elle a déchu de sa haute position. Semblable à ces météores qui n'éblouissent un instant que pour disparaître et se perdre bientôt au milieu de l'immensité, elle est aujourd'hui entièrement éclip­sée.

FENTANGE.

Non loin de Rosser et sur la rive gauche de l'Alzette, est le village de FENTANGE, nom francisé de l'allemand *Fintingen* dont la racine celtique est *fin*, marécage, *in*, rivière, *gen*, près (1). Il est hors de doute que les belles prairies de Fentange ont été longtemps à l'état de marais; aujourd'hui encore, malgré le redressement et le creusement de l'Alzette, elles sont sujettes aux inondations.

Le village n'a rien de remarquable que son église, qui est fort ancienne, si l'on en juge par le style de sa construction. On y voit deux bons tableaux peints par Lesage: le premier, à gauche en entrant, représente St. Louis, roi de France, faisant le vœu de sa première croisade. L'artiste a cherché à dépeindre dans le lointain, par l'allégorie de l'enfer, les souffrance des Chrétiens dans la Palestine, ainsi que leur délivrance par les efforts du Christianisme.

Le tableau de droite, qui fait pendant à celui-ci, a pour sujet la présence de Luther à la diète d'Augsbourg.

On sait qu'en l'an 1518, alors que l'hérésie de Luther commençait à mettre l'Allemagne en combustion, l'empereur Maximilien convoqua, dans la ville d'Augsbourg,

(1) Généralement les terminaisons en *ingen*, que le français transforme en *ange*, appartiennent à des noms de localités voisines de rivières ou ruisseaux; elles ont la même étymologie; (*in*, cours d'eau, *gen*, près).

une assemblée de Théologiens, dans laquelle les points de la nouvelle croyance devaient être mûrement examinés. L'hérésiarque y fut mandé et y vint défendre sa doctrine en présence du légat Cajetan.

Le tableau qui représente cette séance est d'une excellente facture. La figure du novateur, sur le premier plan, y est d'un grand effet. La sainte Vierge, portée sur un nuage, occupe le centre du tableau et semble présider aux débats.

HESPÉRANGE.

A l'extrémité du vallon de l'Alzette, que borne à droite le hameau d'Altzingen (1), nous découvrons, sur la rive opposée, les ruines du château d'HESPÉRANGE, dont les énormes pans de murs, écartés de leur centre de gravité, menacent incessamment le voyageur qui circule sur la grand'route de Luxembourg à Metz, et semblent à chaque instant devoir, en s'écroulant, accomplir enfin l'œuvre de leur anéantissement, commencé depuis près de quatre siècles.

Hespérange est connu dans l'histoire sous le nom d'*Hasmaringa* dès l'année 887. C'était une forteresse habitée par des guerriers bien redoutés. Ils étaient à la fois seigneurs de Rodemacheren, de Boulay, de Richemont, d'Hespérange et de plusieurs autres lieux et pouvaient, au besoin, lever une armée parmi les fiefs nombreux de leur suzeraineté. C'est ainsi qu'en l'an 1537, le sire de Rodemacheren déclara la guerre au puissant évêque de Metz et lui livra une bataille rangée. A la vérité il fut vaincu, mais sa défaite ne fut pas dépourvue de gloire : le

(1) Eminence près de la rivière, dérivé des racines celtiques *alt* élévation, *in* rivière, *gen* près.

nombre des quatre-vingt-dix gentilshommes qui lui furent faits prisonniers suffit pour constater la puissance du seigneur d'Hespérange. D'ailleurs, quand Elisabeth de Gorlitz engagea la moitié de Virton et de St. Mard à Jean de Rodemacheren, elle ne fit cette cession que pour se donner un appui et pour mettre ses états sous la sauve-garde de la considération dont ce seigneur était environné. (Berth. VII, page 357.)

Toutefois les sires de Rodemacheren n'en restèrent pas moins dévoués à la cause de l'empereur Sigismond et de ses héritiers directs. Jean refusa de reconnaître Philippe-le-Bon en qualité de souverain et lui tint fermé son château d'Hespérange pendant la campagne de 1442; il ne l'ouvrit, après la prise de la capitale, que pour y laisser régler les préliminaires de paix entre les parties belligérantes. Plus tard, quand Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, petit-fils de Sigismond, vint à la tête des Saxons revendiquer ses droits de propriétaire-foncier du Duché de Luxembourg; quand, en 1459, son beau-frère et son héritier, Guillaume de Saxe, fit revivre les mêmes prétentions; quand enfin ce dernier eut disposé de cette province par un contrat de vente envers le Roi de France; toujours les seigneurs d'Hespérange se montrèrent disposés à soutenir le principe de la légitimité.

Cette fidélité héréditaire dans la maison de Rodemacheren y était dégénérée en haine implacable et invétérée contre la maison de Bourgogne. Aussi joignirent-ils constamment leurs forces à celles de Louis XI et de Charles VIII, rois de France, contre les descendants de Philippe, quoique la souveraineté de ceux-ci fût devenue évidente et incontestable par la renonciation de Guillaume de Saxe, combinée avec celle de Louis XI, en 1462.

Maximilien, roi des Romains, voulut mettre fin à cet état d'hostilité, organisé sous ses yeux, au centre du Duché, aux portes de sa capitale. Il déclara guerre ouverte au seigneur d'Hespérance. En conséquence, en 1485, Claude de Neufchâteau, gouverneur de Luxembourg, à la tête d'une petite armée composée des troupes auxiliaires de Lorraine, de Bavière, de Trêves et de Metz, ainsi que de celles que purent lui fournir les bourgeoisies de Luxembourg, d'Arlon et de Thionville, se porta sur Richemond qu'il saccagea, puis sur Hespérance qu'il assiégea et réduisit à l'état de ruines où nous le voyons.

Les terres de Rodemacheren, de Richemont, d'Hespérance, de Bolchen (Boulay), et d'Useldange furent d'abord séquestrées et définitivement confisquées, en 1492, au profit de Christophe de Baden, gouverneur-général du Duché de Luxembourg et du comté de Chiny; c'est ainsi que finit une des plus illustres familles du pays.

Hélas! ces vastes débris sur lesquels un souffle infernal semble avoir passé, donnent matière à de pénibles réflexions sur les vicissitudes humaines. Le malheur frappe rarement à demi: comme le tonnerre, il passe souvent sur la tête de l'homme sans qu'il s'en doute; mais dès qu'il l'atteint, il l'écrase.

VILLERS-LA-TOUR.

A une courte distance de notre dernier point de station, on rencontre, sur la gauche de la grand'route, un chemin ferré qui, en moins de quinze minutes, conduit à VILLERS-LA TOUR.

Ce village est de la plus haute antiquité, puisqu'il figure sur la carte Théodosienne sous le nom de *Turris-Villarix* ou *tour champêtre*. Il tire ce nom d'une tour carrée de

grandes proportions qui y existait naguère à côté de l'ancien château. De Feller, qui l'a visitée en 1778, assure que cette tour était un ouvrage des Romains, et la compare à celle de Waroux, près de Liège, laquelle est bien certainement aussi, dit-il, une œuvre romaine.

Ce nom de Waroux rappelle à notre pensée l'histoire de cette nouvelle Hélène, dont l'enlèvement remplit un demi-siècle de guerres continuelles, de pillages, de meurtres, d'incendies et d'actes de férocité qui formeraient, avec autant de fondement que la guerre de Troie, le sujet d'un poème épique (1).

La tour de Villers n'existe plus. Ce monument, que la faux du temps avait respecté pendant tant de siècles, a été démoli, il y a une trentaine d'années, par M. de Martini, qui avait fait bâtir son château sur l'emplacement de l'ancien. On a employé huit ans à la démolition de ce vénérable colosse de l'antiquité. Le peuple a été sensible à cette destruction et n'a pas manqué de lui attribuer la cause de la décadence de la maison Martini.

La seigneurie de Villers-la-Tour, dont dépendait Waldredimus, a primitivement appartenu à la famille de Geltz, qui y a subsisté jusqu'au xvi^e siècle. Il existe à Bettendorff, près de Diekirch, la pierre tumulaire d'un membre de cette famille, décédé en 1566.

En 1141, Conon Geltz de Villers fut un des chevaliers qui accompagnèrent Henri-l'Aveugle au siège de Bouillon. Ce prince qui, comme nous l'avons dit, ne prit part à cette guerre que pour se remettre de son désastre de

(1) La guerre entre les Waroux et les Awans, qui prit le nom de *Guerre des Nobles*, dura 44 ans (de 1290 à 1334); elle eut pour motif l'enlèvement d'une fille de la maison d'Awans dont un Waroux avait fait sa femme.

Bidbourg, y releva effectivement son honneur par des actions éclatantes. Voici quelques détails sur cette glorieuse entreprise :

SIÈGE DE BOULLON.

Godefroi de Bouillon, au moment de partir pour la croisade, en 1096, avait engagé son château à l'évêque de Liège pour 1300 marcs d'argent et trois marcs d'or, avec la condition de rémérer, soit par lui-même, soit par l'un de ses trois plus proches héritiers. Renaud, comte de Bar, l'un des héritiers de Godefroi, mais non le plus proche, revendiqua le Duché, en 1134, en offrant le remboursement de la somme prêtée; mais tandis qu'on en était aux négociations, il avait trouvé plus expéditif de s'emparer provisoirement du château contesté, ce qu'il avait fait nuitamment au moyen d'une ruse secondée par une trahison. Depuis sept ans il s'y maintenait et de là faisait des excursions et portait le ravage dans la principauté de Liège. Récemment encore il avait brûlé la ville de Fosses (1) et en avait massacré les habitants. Enfin l'évêque de Liège, voulant mettre un terme à tant d'excès et ressaisir la forteresse usurpée, avait demandé l'assistance du comte de Namur et celui-ci avait accepté avec empressement cette bonne occasion de satisfaire ses penchants belliqueux.

Henri et Albéron se portèrent donc ensemble sur Bouillon à la tête de trois mille cavaliers et d'une infanterie nombreuse. Ils avaient mis tant de secret dans leurs dispositions, tant d'activité dans leurs préparatifs, tant

(1) Cette ville était au XII^e siècle une cité célèbre par son importance; on la désignait sous les épithètes d'*illustre* et d'*insigne* (*illustre, insigne oppidum*).

d'ordre et de célérité dans leur marche, que la forteresse se trouva cernée avant qu'on eût eu le temps de la ravitailler. Peu s'en fallut même que les deux fils du comte de Bar, qui en avaient le commandement, ne tombassent au pouvoir de l'avant-garde de l'évêque, au moment où ils étaient occupés à chasser dans les environs.

Le château de Bouillon, situé sur la cime d'un roc inaccessible, passait pour inexpugnable; Renaud s'en était emparé par astuce, les assiégeants espérèrent le reconquérir par la famine; ils mirent donc tous leurs soins à s'emparer du seul moulin qui pût fournir de la farine aux assiégés et qui se trouvait au milieu de la Semoï, petite rivière qui coule au pied de Bouillon; mais ce moulin était fortifié et les Barois en avaient confié la garde à leurs plus braves guerriers, de sorte que ce ne fut pas sans peine que Henri de Namur parvint à s'en rendre maître. Il y fut même blessé dans une première attaque; car reconnaissable comme il l'était par l'extrême richesse de son armure, c'était sur lui que se dirigeaient ordinairement tous les traits. Une flèche l'atteignit à la cuisse, une autre tua son cheval dont la chute le renversa dans la rivière. Son écuyer, Conon de Villers, qui ne le quittait pas, lui aida, avec quelques officiers, à en sortir, et le fit transporter dans sa tente où sa blessure ne fut pas plutôt pansée qu'il voulut sur-le-champ revenir à la charge. Il parvint ce jour-là même à faire rompre la digue et à rendre ainsi le moulin inutile.

Enfin le comte de Luxembourg, étant parvenu dans la mouiturie fortifiée, y mit le feu ainsi qu'aux bastions en charpente qui la défendaient.

Pendant le siège de Bouillon traînait en longueur; les assiégeants qui manquaient eux-mêmes de vivres,

commençaient à s'inquiéter ; alors l'évêque Albéron, pour relever leur constance, annonça la prochaine arrivée de la châsse de St.-Lambert. A cette nouvelle, tout le monde reprit courage ; car les Liégeois avaient la plus grande confiance dans la vertu de ce talisman sacré.

Les bourgeois de Liège, à la suite de grandes difficultés pour laisser sortir la châsse de leur ville, avaient exigé que toute leur milice l'accompagnât jusqu'au camp de l'évêque, après avoir juré de rapporter le saint dépôt.

Un abondant convoi de vivres qui suivait la châsse, ramena le contentement parmi les troupes. Elles saluèrent le patron de Liège avec les plus vives démonstrations d'allégresse. On raconte que Renaud, le fils aîné du comte de Bar, contemplant du haut des tours de Bouillon l'éclatante procession qui amenait la sainte relique, tomba à la renverse comme frappé par une main invisible à l'instant même où la châsse s'arrêta devant les remparts. Se sentant atteint mortellement, il considéra ce qu'il venait d'éprouver comme un effet de la colère céleste et conseilla à son frère et à ses officiers de restituer Bouillon. Mais on ne pouvait faire cette remise sans avoir pris les ordres du comte de Bar ; on lui envoya donc une députation à ce sujet tandis que les assiégeants se préparaient à un assaut. Cet assaut fut donné le 17 septembre, jour de Saint-Lambert, et l'armée liégeoise y fit des prodiges de valeur. Les plus grands efforts se dirigèrent sur une tour en bois, nommée la tour Beaumont, plantée sur le sommet du roc et qui semblait menacer le Ciel et braver les coups des assiégeants. Ceux-ci, qui étaient parvenus jusqu'au milieu des rochers, lançaient sur la tour des flèches enflammées, des javelots chargés de matières ardentes et recevaient, en échange, une grêle de pierres

et de traits qui les empêchait d'avancer dans leur marche ascendante. Dans cette circonstance, le comte de Luxembourg, entraîné par son ardeur téméraire, donna un exemple sublime de ce que peut l'intrépidité. Après avoir crié à ses gens de le suivre à l'assaut, il s'élança légèrement de rocher en rocher à travers les anfractuosités où un isard n'oserait se risquer; il grimpe sans regarder derrière lui, arrive au sommet de la montagne que couronne une saillie infranchissable; il s'accroche à une corne du roc et par la seule ressource d'une force musculaire prodigieuse, il reste là suspendu dans les airs...!!! enfin il reconnaît l'escalade impossible; il est forcé d'y renoncer; il se voit seul en présence de soldats qui, d'un geste, peuvent le précipiter dans un gouffre où mille morts l'attendent; mais ces hommes de guerre sont eux-mêmes saisis d'épouvante et de respect à la vue de tant d'audace; ils retiennent leur souffle dans la crainte que le moindre mouvement n'occasionne la perte du héros luxembourgeois. Henri prit alors le parti de s'en retourner par une route que jamais homme n'a regardée sans frémir, et malgré le poids de son armure et les difficultés du trajet, il rejoignit sans encombre ses compagnons d'armes stupéfiés de son courage.

Les exploits du comte de Luxembourg lui attirèrent les applaudissements de l'armée ainsi que l'estime de ses ennemis. L'un de ces derniers, nommé Thiéri, qui avait un cheval de grand prix, le lui envoya par son écuyer en le priant de l'agréer comme un gage de son admiration.

Cependant le comte de Bar, informé de l'état alarmant de son fils aîné et du dénuement de ses troupes, fit demander à l'évêque de Liège une trêve de quelques jours, avec la permission d'envoyer au château de Bouillon Henri

de Salm, son neveu, afin de donner à ses fils l'autorisation de capituler, s'ils ne pouvaient réellement tenir plus longtemps. Le Prince-Evêque obtempéra à cette double demande, et sur le rapport du jeune de Salm, le château de Bouillon se rendit à la fin du mois de septembre 1141. La milice liégeoise, après avoir porté dans la forteresse restituée, la châsse de St.-Lambert, la ramena triomphante à Liège; et depuis cette époque les évêques de Liège restèrent en paisible possession du château que Godefroi leur avait cédé (1).

Le même Conon de Villers fit aussi la campagne de 1152, entreprise par Henri II pour soutenir les droits de l'abbaye de Stavelot, contre les comtes de la Roche, de Montaigu, de Looz et de Dasbourg. Conon ne revint à son château de Villers-la-Tour, qu'après la funeste bataille d'Andenne et la conclusion de la paix.

ASPELT.

Le village d'ASPELT, contemporain de Sigefroi, est situé à mille mètres à l'est de Villers-la-Tour. Son territoire est jonché de ruines romaines dont la plus remarquable est un pont à la forme gracieuse, aérienne, et tellement étroite que les voitures n'y peuvent passer.

Le long et sur la gauche du chemin qui communique entre les deux villages, on trouve, à cent mètres au-delà du bois de Seiter, les fondations très apparentes d'une

(1) Néanmoins le Duché de Bouillon a toujours été un objet de contestation entre les Princes-Evêques de Liège et les héritiers de ses anciens souverains, les Lamareck-d'Arenberg, ainsi que leurs successeurs les Latour-d'Auvergne. Les uns et les autres y dominèrent successivement selon que les armes de l'Empire ou que celles de la France étaient victorieuses. Enfin l'évêché de Liège perdit définitivement Bouillon à la paix de Ryswick (20 septembre 1697).

villa, dont les décombres ont 80 mètres de longueur sur une largeur de 20 mètres. En face, et de l'autre côté du chemin, la terre est couverte de débris qui paraissent indiquer l'emplacement d'anciennes constructions. Plus bas, à gauche, contre le même chemin, est la fontaine de Seiter, dont la source est située à 500 mètres plus haut, dans le fond des hirondelles (*Schwalbengrund*). Les eaux de cette source sont conduites à la fontaine par un canal souterrain formé de tubes en terre cuite; c'est bien certainement un ouvrage romain. M. le curé d'Aspelt a trouvé, il y a peu d'années, un de ces tubes près de la source; il porte la couleur vermillonnée que les Romains seuls ont su donner à l'argile. Ce tuyau est placé dans le pignon du presbytère, et sert à la sortie de la buse de son foyer. J'ai trouvé, au sud de la prairie de Seiter, sur une petite éminence, un monceau de débris de marbre, de stuc, de briques et de tuiles qui annoncent aussi le voisinage d'anciens monuments romains.

L'église d'Aspelt est fort antique; derrière son maître-autel on a construit, au XIII^e siècle, une espèce de tabernacle, qui est un petit chef-d'œuvre de l'architecture fleuronée de cette époque. Nous en avons trouvé un du même genre à l'église de Villers dont, comme ici, la base est supportée par deux têtes fantastiques ou diaboliques, qui semblent mises là tout exprès pour servir de millésime à la fondation de l'église.

Le château d'Aspelt est aussi une antiquaille. Deux énormes tours jumelles, entre lesquelles étaient autrefois le pont-levis et la herse du manoir féodal, donnent à cette habitation un aspect sévère qui reporte la pensée vers l'époque où le village tirait de ses seigneurs son bien-être, son lustre et son animation.

Le nom d'Aspelt a surtout acquis de la célébrité de la haute position sociale de ceux qui l'ont porté durant les **xii**, **xiii** et **xiv**^e siècles. Wauthier d'Aspelt était, avec Conon Geltz de Villers-la-Tour, un des plus braves écuyers de Henri II, comte de Luxembourg et de Namur; il fut, en 1182, au nombre de ses témoins à l'acte de confirmation des privilèges de l'abbaye de Munster. Plusieurs membres de la maison d'Aspelt ont, au **xiii**^e siècle, figuré parmi les échevins de la capitale, et Guillaume en a été le prévôt en 1280. Il eut pour successeur Nicolas, son fils aîné, qui mourut en 1312.

Pierre d'Aspelt, second fils de Guillaume, est un des personnages les plus remarquables de son époque. Elevé par son mérite, par ses vertus et par sa naissance à l'éminente dignité d'archevêque de Mayence, il employa son crédit et sa puissance au bien général de l'Empire. On le vit, en 1308, après la mort de l'empereur Albert d'Autriche, maîtriser par son influence les délibérations électorales; désigner son successeur dans la personne d'Henri V, comte de Luxembourg; renverser les obstacles qu'opposaient à ses desseins deux concurrents redoutables (1), et placer enfin la couronne de Charlemagne sur la tête de son compatriote et de son ami.

Bientôt, en 1310, reportant sur le fils, alors âgé de 15 ans, une partie de l'affection qu'il avait vouée au père, l'archevêque de Mayence aplanit les difficultés qui s'opposaient à l'élévation de Jean de Luxembourg sur le trône de Bohême; il se mit à la tête d'une armée, partagea avec son protégé les périls de la guerre, l'aida par sa

(1) Frédéric d'Autriche, fils du défunt empereur, et Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, roi de France.

vaillance non moins que par ses conseils, à conquérir son royaume, et après avoir placé sur son front la double couronne de Bohême et de l'hyménée, il régita les Etats du jeune vicaire-général de l'Empire pendant ses campagnes d'Italie et parvint à rétablir dans Prague l'ordre et la paix, après quoi il alla mourir à Mayence, en 1320.

Avec le célèbre prélat qui a porté si haut la gloire du nom d'Aspelt, ce nom a disparu de nos annales et les seigneurs qui se sont succédé dans la possession de ce fief, tels que les Waldeck, les Burthe et les Martini n'ont osé le prendre dans la crainte, sans doute, de ne pouvoir supporter le fardeau de son illustration.

CHAPITRE VI.

DALHEIM, REMICH ET LEURS ENVIRONS.

PARTIE S. E. DE LUXEMBOURG.

Pour aller d'Aspelt à Dalheim, on passe par FILSDORFF, petit hameau dénué d'intérêt, mais dont le sol est remarquable par sa fertilité, et qui est également distant de 1,000 mètres de l'un et de l'autre village. En parcourant ce trajet sur un petit chemin ferré comme il y en a partout dans le Grand-Duché, nous fûmes fort étonné de fouler à chaque pas quelque morceau de brique ou de tuile romaine; nous le fûmes plus encore d'apprendre que ces débris provenaient du *Kiem*, qui passe près de Filsdorff. Les cantonniers, y trouvant leurs cailloux tout concassés, ne se font aucun scrupule d'aller chercher, dans cette mine, une économie de temps et de besogne.

Les cantonniers ne sont pas les seuls à qui nos reproches doivent s'adresser: la plupart des propriétaires ou

locataires des terrains contigus au *Kiem*, sans s'imaginer qu'ils font un vol à la propriété publique, empiètent journellement sur la chaussée romaine, la défrichent peu à peu, et parviennent bientôt à l'accaparer totalement et à en DÉROBER jusqu'à la trace.

Il serait pourtant à désirer que l'autorité locale prît des mesures pour mettre un terme à cette dévastation déplorable. Les voies romaines appartiennent au pays; le devoir des magistrats est de veiller à la conservation des propriétés nationales et des monuments publics; donc, sous ce double rapport, les voies romaines ont droit à leur sollicitude.

M. le bourgmestre de Dalheim, qui mérite une mention honorable pour le soin qu'il met personnellement à faire respecter l'intégrité des *Kiem* qui longent ses propriétés, est en droit d'exiger que son exemple soit suivi par ses administrés. Peut-être attend-il pour cela les ordres de l'autorité supérieure: espérons que cette impulsion salutaire ne lui manquera pas.

Le camp retranché de Dalheim était le plus considérable de ceux que les Romains avaient établis dans les Gaules. Titelberg, malgré son importance, ne l'égalait pas, non plus qu'Alttrier. Dalheim tenait sa prééminence de son admirable situation. Assis sur une vaste plaine fort élevée et légèrement inclinée en glacis; placé à 4 kilomètres de l'impériale villa de *Conciniacum*, entre les deux autres camps trévirien, il formait le point central où venaient converger cinq voies militaires et diverticuli, par lesquelles il communiquait directement avec Trèves, Metz, Arlon, Remich et Titelberg.

Une chaussée, qui existe encore en son entier, longeait la lisière septentrionale du talus dont elle occupe la crête

en décrivant une ligne courbe. Elle continuait sa direction vers l'est sur Welfrange, Neunkirchen et Bous pour aller rejoindre la grande route de Trèves à Metz, située sur la rive droite de la Moselle. Ce diverticulum aboutissait, près de Stadbredimus, à un gué qui existe encore et qui est remarquable par les énormes pierres dont il est pavé.

Cette branche de communication existe intacte sur le territoire prussien, où elle traverse le village de Dillmar, ainsi que les fermes de Rollingen.

Du milieu de la convexité de l'arc, et sur l'aile occidentale du camp, aboutissait la route de Metz qui passe par Filsdorff, Preisch et Thionville; enfin, à l'extrémité de cette courbe divergeait la route de Titelberg par Hassel, celle de Strassen par Syren et *Conciniacum* et enfin celle de Trèves. Cette dernière se dirige en N-E., sur Wasserbillig, en laissant à gauche le hameau de Medingen. Elle descend alors par une pente rapide dans la vallée de la Syre, en laissant encore sur la gauche le village de Montfort; puis, après avoir longé la lisière d'un bois communal, nommé Rodenbusch, elle traverse la route actuelle de Luxembourg à Remich, entre OEtrange et la ferme *Pleitrange*, puis celle d'Ehnen à 300 pas au-dessous de *Hackenhoff* et puis enfin, en coupant la forêt de *Beyerholz*, elle va rejoindre à Oispel la grande voie consulaire de Trèves à Arlon pour se diriger avec elle sur Spittelhof où nous les retrouverons tout-à-l'heure.

Toutes ces voies romaines, qui partent de Dalheim, sont encore visibles ou reconnaissables dans certaines parties de leur trajet; un œil exercé pourrait presque partout en retrouver la trace et un ingénieur intelligent en lèverait le plan avec une exactitude satisfaisante.

M. de la Fontaine, gouverneur de Luxembourg, nous a paru disposé à faire exécuter ce plan dans toute l'étendue du Grand-Duché; ce serait une œuvre dont la science historique recueillerait des avantages inappréciables et qui ajouterait aux titres de ce magistrat à la reconnaissance publique.

De la hauteur de Dalheim, au point marqué par une croix de pierre où le chemin de Filsdorff traverse le Kiem circulaire, sur lequel le camp s'appuyait, les regards du voyageur planent sur une étendue considérable de pays: d'un côté les monts Arlon, Soleuvre, Litschef, Belvaux et Saint-Jean apparaissent comme autant de géants qui menacent le ciel de leurs fronts orgueilleux; du côté du midi, au-dessus d'une plaine immense de côteaues et de forêts, l'œil pénètre dans un lointain vaporeux sur un océan de feuillage jusqu'à la ville de Metz, dont la cathédrale ressemble à un vaisseau qui pointe à l'horizon des mers. Au pied de cet observatoire et à quelques centaines de pas au nord-ouest est situé, dans un fond, le petit village de Dalheim, dont l'église a été bâtie sur l'emplacement de l'ancien capitole du camp. La tour carrée détachée de l'église est de construction romaine.

Jadis il existait une galerie souterraine qui conduisait du temple à l'intérieur du camp; mais elle est devenue impraticable par les éboulements. C'est dans cette galerie, large de trois mètres, que Wiltheim a trouvé une mosaïque de treize mètres de longueur ainsi que le sépulcre de GERMANIOLA, consistant en une urne d'un mètre de haut dont le piédestal portait l'inscription suivante tracée à rebours, comme souvent le faisaient les anciens sur leurs monuments cinéraires.

.TCNVFED EALOINAMREG AINAMREG

Il ne reste aujourd'hui que peu de traces du camp de Dalheim et bientôt il n'en subsistera plus rien ; le soc de la charrue et la main des hommes semblent travailler à l'envi à en faire disparaître les vestiges. Néanmoins, partout où l'on fouille au-delà de la couche végétale, on y découvre des débris qui témoignent que le bouleversement et l'incendie ont dû présider à son anéantissement. Des fragments de toute espèce, des tas de suie, de charbon et de cendres s'unissent pour corroborer l'opinion de Wiltheim, qui en attribue la destruction à Attila, à ce roi des Huns, dont la présence sur la terre fut marquée par plus de ravages que les foudres du ciel n'en ont faits et dont l'invasion dans les Gaules, semblable à un nouveau déluge, a englouti et presque effacé du sol les traces du monde antérieur. On peut fixer l'époque du passage d'Attila à l'an 451, lorsqu'après sa défaite dans les plaines de Châlons, ce monstre qui se vantait d'être la *terreur de l'univers* et le *fléau de Dieu* (Metus orbis et flagellum Dei) opéra sa retraite avec les débris de son armée, forte encore de trois cent mille hommes, pour aller se jeter sur l'Italie.

Depuis quatorze siècles, que date la destruction du camp retranché de Dalheim, on n'a cessé de recueillir parmi ses débris des milliers de médailles dont ils étaient parsemés et cependant cette mine féconde est loin d'être épuisée. En 1842, un habitant de Mondorff, en piochant la terre, a trouvé sous une pierre, trois pots remplis de plus de vingt-cinq mille pièces de monnaie de tous les empereurs jusqu'à Constantin-le-Grand. Cependant, comme aucune de ces dernières n'est marquée de la croix, on en infère que c'est entre l'époque de l'investiture de Constantin, en 306, et celle du miracle de sa conver-

sion, en 310, que ces trois pots ont dû être confiés à la terre.

Tout le monde sait à quelle circonstance miraculeuse Eusèbe, historien contemporain, et après lui tous les autres chroniqueurs, attribuent la conversion au christianisme du fils de S^{te} Hélène, conversion qui entraîna celle de tout l'empire romain.

Constantin, déjà initié par ses parents à la connaissance du vrai Dieu, allant combattre le tyran Maxence, était campé à Neumagen, sur la Moselle, à six lieues au-dessous de Trèves, quand un jour, il vit, ainsi que toute son armée, le monogramme grec du Christ \times^P tracé dans les airs en caractères lumineux, avec cette inscription EN TOYTO NIKΑ (trionphez par ceci). Dès ce moment il arbora la croix sur ses étendards et bientôt il la fit graver sur ses médailles après son abjuration du paganisme, laquelle se fit à Trèves avec une grande solennité.

M. Dœner, curé à Dalheim, homme profondément versé dans les sciences, possède un médailler complet des empereurs jusqu'au v^e siècle ainsi qu'un cabinet d'archéologie où, entre autres objets curieux, se trouvent une belle statuette d'Apollon, en cuivre jaune, une médaille ovale fort antique, grand module, représentant en bas-relief les figures du Christ et de la S^{te}-Vierge, etc.

Le sol du camp présente des reliques bien autrement remarquables: nous voulons parler des fondations d'une église chrétienne établie sur le plan du St.-Sépulcre à Jérusalem. Ces fondations, recouvertes d'une légère couche de gazon maigre, sec et livide, se laissent parfaitement distinguer le long et au sud du Kiem à gauche de la route actuelle de Filsdorff.

Toute l'importance historique de Dalheim s'est évanouie dans les premiers siècles du christianisme; plus tard, en l'an 962, un certain Thiédo, qui possédait cette seigneurie, la donna à l'abbaye de St. Maximin de Trèves; peu de temps après, l'abbé de ce monastère la céda à la veuve du comte Folmare en échange de sa terre de Montfort. Depuis lors elle a appartenu aux seigneurs de Schengen, dont elle relevait, et dans le xviii^e siècle, elle a passé, avec sa suzeraine, à la maison de Soleuvre, par le mariage de Charles-Guillaume, baron d'Arnould et de Soleuvre, avec l'héritière de Schengen.

A dix minutes nord-est de Dalheim, au bas de la côte de Gondelange, est situé l'antique château de ce nom qui, dans les derniers temps, appartenait aux Martini et a partagé l'infortune de ses maîtres. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une ferme décorée de quelques ruines.

Au haut du vallon, et non loin des sources du ruisseau de Gondelange, se trouve caché en quelque sorte l'ermitage de St.-Etienne qui, ainsi que sa petite chapelle, est en parfait état de conservation.

Le ruisseau qui fait mouvoir le moulin de Gondelange, arrose ensuite de jolis vallons et baigne successivement les villages de Waldbredimus, Rollange, Neunkirchen, Bous et Stadbredimus où il se jette dans la Moselle à un mille au dessous de Remich.

Ces divers villages méritent d'être visités. WALDBREDIMUS pour les antiques qu'il possède avec le château des célèbres frères Wiltheim.

NEUNKIRCHEN était autrefois la paroisse de Remich et de huit villages environnants. L'église paroissiale était située entre les villages de Bous, d'Assel et de Welfrange, sur une butte élevée où il n'en reste que les fondements.

Bous, sur la route de Luxembourg à Remich, à une lieue de cette dernière ville, faisait autrefois partie des domaines du comté de Roussi. Il existe au centre de ce village une tour carrée d'une grande antiquité.

Enfin STADBREDIMUS est un joli village assis sur la rive gauche de la Moselle et dans une situation ravissante à l'extrémité de la délicieuse vallée de TUNTANGE. En face du village de Palzem, qui domine l'autre rive, abrité de la bise par de hautes collines couvertes de vignobles, au milieu d'un climat tempéré, incessamment rafraîchi par les eaux du ruisseau de Gondelange, qui ont ici leur confluent, ce séjour réunit toutes les conditions qui rendirent si fameuse la poétique vallée de Tempé.

Le château de Stadbredimus est un bâtiment moderne construit, en 1727, sur les ruines de l'ancien dont il ne reste plus que la porte d'entrée avec le cachot seigneurial.

Cette terre appartenait, dans le *xvii*^e siècle, à la maison de Wiltz. On raconte que deux frères ayant eu querelle sur le partage de la succession commune, le cadet, officier au service de France, est venu se placer avec une batterie sur la hauteur de Palzem, d'où il bombarda et abattit à coups de canon le château habité par son frère.

Le dernier seigneur de Stadbredimus fut le baron de Marchal, receveur-général du Duché de Luxembourg qui, en 1802, se retira en Autriche où sa descendance occupe des postes élevés dans l'armée et la diplomatie.

Le château passa vers ce temps à M^r de la Fontaine, membre du Conseil souverain du Luxembourg. Ce magistrat intègre et vénéré qui, en 1795, déposa la toge devant l'obligation du serment de haine à la royauté, était le père du Gouverneur actuel du Grand-Duché.

REMICH.

La petite ville de REMICH, située à 4 lieues sud-est de Luxembourg, s'élève en amphithéâtre sur la rive gauche de la Moselle et présente du côté de la Prusse un paysage ravissant.

Au fond d'une immense plaine de verdure où le fleuve promène ses ondes argentines, règne une longue rangée de maisons blanches et jaunes, alignées le long de la rive et qui étalent aux rayons du soleil matinal l'éclat d'une ceinture éblouissante. Cette longue façade est surmontée de toits superposés dont la teinte bleuâtre est relevée par quelques parcelles du vermillon des tuiles, par les antiques donjons du château et par les tourelles de la ville qui projettent sur cette masse ardoisée les contrastes les plus vifs et les plus pittoresques. Ce tableau est couronné par le vaste vaisseau de l'église, du milieu de laquelle paraît surgir une tour gigantesque, emblème ingénieux de la Religion qui domine le monde et s'adresse au ciel.

L'origine de REMICH ou RAMUR se perd dans les ombres qui couvrent les premiers âges du Christianisme. Cette ville apparaît sur la carte théodosienne sous le nom de *Remacum*. Ce mot présente une analogie suffisante avec celui de Remich pour qu'il paraisse au moins inutile d'en rechercher ailleurs la combinaison étymologique; toutefois les Remigeois ne veulent pas s'en contenter. Ils racontent que dans le VIII^e siècle, les Saxons, vaincus par Charlemagne et poursuivis par son fils Pépin, s'en vinrent de ce côté de la Moselle se réfugier dans une espèce de camp retranché, sur l'emplacement qu'on ap-

pelle encore aujourd'hui *Voscht* (1), par altération du mot saxon *Voscht* (forteresse); que peu après ces étrangers établirent leur quartier sur la place actuelle du marché aux grains. Or, dans ce temps-là comme aujourd'hui, les personnes qui venaient du pays de Trèves et qui voulaient passer la rivière, étant obligées d'avoir recours au nautonnier de Remich (attendu qu'il n'y a jamais eu d'habitation sur l'autre rive), lui criaient en tudesque local : *Ree mech*, (ramez-moi) c'est-à-dire : faites-moi passer l'eau. Cette version s'accorde avec le nom *Remigium*, dérivé de *remigere* (ramer), qui a été donné à Remich par la basse latinité; *RAMUR* est aussi l'expression gauloise de cette même étymologie.

Autrefois la ville de Remich était entourée de murailles flanquées de tours; elle avait une garnison de dix hommes d'armes. Dans les derniers temps, et jusqu'en 1789, il y avait une compagnie de vétérans autrichiens. Il y a une douzaine d'années qu'il restait encore quelques débris de fortifications; aujourd'hui tout a disparu, et la porte du Nord, donnant sur le quai et qui n'est à proprement parler qu'une arcade, est l'unique et dernier fleuron de la couronne murale de la cité.

Le château était naguère habité par des seigneurs dont les droits étaient fort restreints; car la cour de Remich, qui se composait de la ville avec sa banlieue, était une *régale* dont les habitants étaient libres et relevaient directement de l'empereur qu'ils traitaient de maire de Remich.

(1) Ce quartier est situé le long du jardin du château, près du quai; il sépare le quartier de Beichergass de celui du marché aux grains.

Le seigneur se contentait souvent, et parfois s'honorait de la qualité d'échevin quand la confiance des habitants l'en gratifiait (Berth. VII, 448).

Les Remigeois avaient, entr'autres privilèges, le droit de chasse et de pêche le tiers-jour, les deux autres appartenaient au prévôt comme représentant du souverain. Il y avait réciprocité du droit de bourgeoisie entre les habitants de Remich et ceux de Luxembourg, avec exemption de *Tonlieu*, espèce d'octroi qui se percevait sur les marchandises et sur l'étalage dans les marchés. Les Luxembourgeois étaient en outre exempts de péage sur la Moselle à Remich. Ces divers privilèges datent de l'an 1403.

Remich était le chef-lieu d'une prévôté qui se composait des localités suivantes : Bech, Kleinmacher, Weltenstein, Schwebsingen, Wintrange, Remerschen, Schengen, Greyveldange, Rollange, Borg, Dutlange, Weiler-la-croix, Thorn, Weis, Bubange, Wœhren et partie de Waldbredimus, de Welfrange, d'Ellange et de Mandern.

C'est à Remich que se conclut, le 25 août 1524, le traité d'alliance offensive et défensive entre Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg, Baudouin de Luxembourg, archevêque de Trèves, Ferri, duc de Lorraine et Édouard, comte de Bar, contre l'évêque de Metz.

Au xvi^e siècle la seigneurie de Remich a été portée en dot à la puissante maison d'Autel, puis à celle de Kerpen, puis encore, en 1778, aux Mohr de Wald qui l'ont transmise par héritage, en 1815, aux barons de Reinach de Hirtzbach. Le château a été vendu dernièrement à un marchand de houille !

—

HISTOIRE DE CHARLOTTE D'AUTEL.

La famille d'Autel, que nous venons de citer, est éteinte comme celle de Remich ; mais son nom est encore un objet de vénération et d'amour dans la contrée. Les Ramurois ne sont pas oublieux des bienfaits ; ils racontent , avec une édifiante expression de gratitude, l'histoire de l'héroïque dévouement que leur témoigna Charlotte d'Autel durant la peste qui désola la ville de Remich, en l'année 1673.

Charlotte comptait à peine dix-neuf printemps quand l'épidémie se déclara. Malgré la timidité naturelle à son âge on la vit, affrontant les dangers de la contagion, parcourir les différents quartiers de la ville pour y prodiguer des secours, des soins et des consolations.

C'était pourtant une bien frêle personne que celle qui se sacrifiait ainsi pour arracher les malheureux aux horreurs du dénuement, de la faim et du désespoir ; mais sous une enveloppe chétive le ciel avait caché une âme forte, un courage surnaturel, et la noble fille unissait à ces grandes qualités tous les charmes de son sexe : sa petite taille était pleine de noblesse et d'élégance : sa voix était douce et persuasive ; elle joignait à un langage bienveillant les manières les plus affectueuses. Dans ses traits se peignaient la beauté de son cœur, les grâces de son esprit et toutes les vertus de son âme ; c'était, en un mot, une beauté du genre des madones de Raphaël.

Que de misères furent soulagées par l'inépuisable charité de cette noble fille ; que de souffrances calmées par sa sollicitude ; que d'afflictions adoucies par sa compatissance ; que d'espérances relevées par ses encouragements, par son exemple et par sa sublime abnégation !

Les respects et l'admiration entouraient de toute part la jeune héroïne; on la considérait comme une sainte, comme un être supérieur, comme un génie bienfaisant, comme un de ces anges qui descendent du ciel et qui n'ont rien de commun avec les simples mortels parmi lesquels ils daignent habiter.

Le magistrat de Remich, interprète fidèle de la gratitude de ses concitoyens, voulut en offrir à sa bienfaitrice un gage aussi durable que le sol qu'elle avait édifié par son courage. En conséquence il décerna à Charlotte d'Autel et à ses héritiers un terrain communal, qu'on put dès lors appeler LE CHAMP DE LA RECONNAISSANCE (*Dankfeld*). C'est un vaste enclos muré qui longe la Moselle, au nord de la ville, derrière l'enceinte du château.

C'est ainsi qu'en éternisant le souvenir d'un bienfait reçu, une cité se rehausse aux yeux de la postérité; car les peuples trouvent aussi dans l'élévation des sentiments leurs titres de noblesse et d'honneur.

Charlotte d'Autel (1), fille de Godefroid et d'Apolline de la Rochette, avait pour frère Jean Frédéric, comte d'Autel, de Kœrich et de la Rochette; baron de Vogel-sang; seigneur de Remich, de Mersch, d'Heffingen, de Betzdorff, de Tiercelet et de Bertrange; justicier des nobles; maître héréditaire de Bastogne et chevalier de la toison d'or. Il se rendit célèbre dans les guerres contre la France où il parvint au grade de lieutenant-feld-marchal et général d'artillerie; il obtint, en 1704, l'honorable charge de gouverneur et de capitaine-général du

(1) Charlotte d'Autel ou *Von Elter*, est morte célibataire dans un âge fort avancé. Sa mémoire est encore aujourd'hui perpétuée, quatre fois chaque année, par quatre obits, avec distribution de pain aux pauvres, pendant les quatre-temps.

Duché de Luxembourg et du Comté de Chiny. Il mourut en 1716 à l'âge de 71 ans; (il était né le 16 septembre 1645) et fut enterré à Remich dans le caveau qu'avaient les seigneurs sous le chœur de la chapelle du château. Sa pierre tumulaire, avec celle de Charlotte sa sœur, a été transportée à Betzdorff.

Avec lui s'éteignit le beau nom d'Autel (1).

On nous a dit qu'il existait encore une tombe des sires d'Autel dans l'église de Weiler-la-Croix, sur le territoire Prussien, à une demi-lieue de Thorn. Etant allé pour vérifier le fait, nous avons effectivement trouvé, dans la modeste église de ce petit village, un beau monument, en forme d'autel, dressé contre le mur du chœur et dans le genre de la tombe de Bettembourg. Néanmoins il le surpasse de beaucoup sous le triple rapport de la beauté, du fini et de la conservation. Un guerrier revêtu de son armure et ceint de sa large épée, y est également représenté debout près de sa femme, les mains croisées sur la poitrine et les gantelets déposés à ses pieds.

Au haut de l'autel consacré à cette représentation est un écu sommé d'un heaume et orné de ses lambrequins, avec le millésime 1626. Ce blason où figure un chevron ne ressemble point à celui de la maison d'Autel dans lequel domine une croix. Cette tombe est ornée de l'inscription suivante :

FRÉDÉRIC ERNEST ET MARGUERITE REMER.

M. le curé pense (et nous partageons cette opinion) qu'elle est consacrée à un sire de Thorn dont la seigneurie comprenait le village de Weiler-la-Croix.

(1) La famille Mohr de Wald reçut, en 1725, l'autorisation de relever les armes d'Autel et de les porter sur le tout de celles de sa maison qui sont *d'or au chef étiqueté d'or et de sable de deux tires.*

Cette petite église de Weiler possède encore deux pierres tumulaires qui servent à son pavement et dont l'une est devenue illisible par la décrépitude. L'autre, cachée en quelque sorte sous le banc des chœurs, du côté de l'Évangile, est décorée d'une croix pleine au pied ancré, entourée d'un encadrement portant une inscription allemande dont voici la traduction : *Le 6 mars 1627 l'honorable S^r Henri Ballen par le meurtrier Gérard Ransy tué misérablement de deux coups de feu.* La tradition rapporte l'événement de cette mort à un duel entre ces deux seigneurs, à cause d'une demoiselle de Palzem dont ils étaient également amoureux.

La ville de Remich, établie sur le versant oriental d'un coteau, est assez bien bâtie. Des carrières de pierres et de plâtre, des briqueteries, des tuileries et plusieurs fours à chaux y servent à la belle et bonne construction.

L'église, assise sur la cime de la colline, est remarquable par ses larges proportions, par son extrême propreté et par son plafond qui rappelle l'architecture des premières basiliques chrétiennes. Cependant le bâtiment est moderne ; il est adossé à une énorme tour carrée qui lui sert de clocher, mais qui lui est antérieure de plusieurs siècles. Cette tour, qui a huit mètres de base sur 25 d'élévation, et dont les murs ont 155 centimètres d'épaisseur, paraît être un ouvrage romain. On croit qu'elle a servi de forteresse et de point de défense, ce qui d'ailleurs pourrait avoir été sans déroger à sa destination principale. Au temps de l'église primitive, c'était assez l'usage des architectes de bâtir des tours carrées comme celle-ci, comme celle de Dalheim, et de les séparer du vaisseau ; telles sont les campanilles de Florence et de Venise. La difficulté de lier ces tours à l'édifice en-

trait pour beaucoup dans cette disposition. Ce ne fut guère qu'au xi^e siècle que le clocher fut dressé au-dessus de l'église comme le mât au-dessus du navire. Plus tard la flèche légère, hardie, sublime s'élança vers la voûte céleste et devint le symbole de la pieuse pensée, de la prière chrétienne qui monte droit vers le trône de l'Éternel.

Le Christ du cimetière, de grandeur naturelle, tout en pierre de taille, est un chef-d'œuvre de sculpture. On ignore de quel ciseau il est sorti.

Sur la hauteur qui domine la ville au nord-ouest, il a existé un couvent de templiers dont il ne reste plus rien; l'histoire est muette sur ce monument dont la destruction remonte, sans doute, à l'époque de l'abolition de l'ordre, au commencement du xiv^e siècle.

La propriété a dû passer à l'ordre Teutonique avec les autres biens que les chevaliers possédaient encore à Bous, près de là; car en Allemagne les propriétés ne furent pas, comme en France, confisquées au profit du trésor royal; elles passèrent à cet ordre chevaleresque ainsi qu'à l'ordre de Malte, qui les conserva dans le Luxembourg jusqu'à la révolution française.

La population de Remich se borne à deux mille âmes; mais cette faible agglomération présente pourtant une singularité fort extraordinaire et peut-être sans exemple dans un si petit endroit. Nous voulons parler du contraste qui existe entre les mœurs, les habitudes et jusqu'à l'accent même de la section du nord avec le reste de la cité. Les habitants du quartier de *Beichergass* semblent former une nation différente, une peuplade distincte, une ville à part dans la petite ville de Remich, et l'on serait fort embarrassé d'assigner une cause ou une époque à cette singulière démarcation.

Le Beichergassien plus sobre, plus robuste, plus agile que le Rémigeois, se distingue par la sauvagerie de ses mœurs, la rudesse de ses manières et la simplicité de ses goûts, non moins que par son entichement pour ses vieilles croyances, ses vieux usages, son vieux manoir, ses vieux meubles et ses vieilles idées. Il reste imperturbablement attaché aux coutumes décrépites de ses ancêtres, au chaume moussu de ses aïeux, à la profession de ses pères comme à son accoutrement suranné. Ces Normands de Remich, livrés pour la plupart à la navigation, s'obstinent à rester stationnaires au milieu du mouvement social qui tourbillonne autour d'eux depuis plus d'un demi-siècle; ils ne se doutent pas, ou du moins ils ont l'air de se soucier peu du bien-être que leur ont procuré trois ou quatre révolutions opérées comme chacun sait, pour leur gloire, leur indépendance et leur liberté !..... Décidément les Beichergassiens sont des *rétrogrades* que les jeunes Rémigeois peuvent à bon droit qualifier de *barbares du nord*.

Il n'est point de ville dans le Grand-Duché qui possède une plus belle, une plus riante promenade que celle qu'offrent aux habitants de Remich le port et les bords de la Moselle.

Sur une vaste plage, abritée des vents du nord par les montagnes voisines et par la rangée de maisons qui bordent les quais, on respire en tous temps un air doux, constamment purifié ou rafraîchi par le courant des flots. De ce promenoir de toute saison, le regard s'étend sur les vastes et verdoyantes prairies de la Prusse; il suit le fleuve dans les gracieux contours de sa marche rapide et silencieuse, il s'arrête et se fixe sur le noble manoir féodal de Thorn qui, flanqué de ses tours colossales,

semble une forteresse inexpugnable chargée de protéger la contrée et de garder le passage de la rivière.

Pendant la consigne de cette sentinelle avancée n'aurait pas toujours été respectée. Les environs de Remich, que le poète Ausone appelle *une terre aimée du ciel et favorisée des Dieux*, paraissent avoir été de tous temps choisis de préférence par les guerriers pour y vider leurs querelles ou s'y disputer la palme de la valeur. Et, sans chercher dans les temps héroïques le récit des grandes actions qui ont jonché la terre d'ossements et de tombes (1), il nous sera permis de rappeler ici quelques-uns de ces événements belliques que l'histoire moderne de Remich a consignés dans ses annales.

BATAILLE DE REMICH.

Deux frères du sang royal de Danemark, Godefroid et Sigefroid, à la tête d'une multitude innombrable de Normands, portaient depuis deux ans le sac et l'incendie dans la Belgique. Déjà les rivages du Rhin, de la Meuse et de la Moselle, ainsi que tout le pays compris entre ces trois rivières, avaient éprouvé leur fureur dévastatrice et sacrilège, lorsqu'en janvier 882, la mort de Louis, roi de Lorraine, dont ils avaient maintes fois éprouvé la vaillance (2), mit le comble à leur audace en les débarrassant d'un ennemi redoutable. Aux premiers jours du printemps de cette même année, leurs hordes indomptables se portèrent tumultueusement sur Trèves dont elles s'emparèrent le 5 avril. Cinq jours suffirent à ces cannibales pour décimer cette ville par le massacre,

(1) Trois tombes romaines en pierre ont encore été découvertes, y a dix ans, dans le vignoble de Sellvingert; elles contenaient chacune un squelette, avec lacrymatoire, etc.

(2) A Thun, sur la Sambre; à Sancourt, près St. Valery.

la ruiner par le pillage, et la dévaster par les flammes. Dès le mardi de Pâques (1) leurs hideuses phalanges se dirigèrent sur la capitale de l'Austrasie.

Cependant Walo, évêque de Metz, et Adelard, comte d'Ardenne, étaient accourus en toute hâte, avec les Messins, au secours de Berthulphe, archevêque de Trèves. Ils le joignirent dans les plaines de Sierk et leurs trois armées coalisées marchèrent au-devant de l'ennemi commun. Ayant rencontré les cohortes danoises dans les plaines de la Moselle, vis-à-vis Remich, ils leur livrèrent une de ces batailles sanglantes qui souvent décident du sort des empires. Mais les Austrasiens avaient trop compté sur leur courage en attaquant une armée trois fois plus nombreuse que la leur. Le combat fut long et opiniâtre; pendant dix heures on se battit avec un acharnement sans égal; enfin, à la chute du jour, les Messins furent obligés de céder au nombre. Walo avait été perdu dans la mêlée; Adelard et Berthulphe abandonnèrent le champ de bataille qu'ils avaient arrosé de leur sang et qu'ils laissaient couvert de cadavres; et les Normands victorieux entrèrent le soir même dans Remich. Néanmoins la ville de Metz fut sauvée, car les Danois, affaiblis par leur propre victoire, furent obligés de rebrousser chemin et de regagner à la hâte leur forteresse d'Elsloo (2), en ne laissant derrière eux que des ruines et des cendres. *Nihil præter ruinas et cineres.*

Après leur évacuation du territoire, le cadavre de Walo fut retrouvé près du champ de bataille, sur le

(1) C'est à tort que quelques historiens prétendent que la bataille de Remich s'est donnée le dimanche de Pâques; Reginon, et d'autres analystes en fixent la date au mardi, ce qui nous paraît plus probable.

(2) Entre Maastricht et Ruremonde.

versant occidental du coteau de Besch qui domine la vallée, et il fut inhumé à l'endroit même où il avait reçu le coup mortel. C'est là, qu'en piochant la terre, le sarcophage de ce valeureux évêque a été retrouvé, en 1814. C'est une auge en pierre de huit pieds de long, trois de large et de haut, et dont les parois ont quatre pouces d'épaisseur; elle contenait un squelette portant une croix pastorale au cou et un braquemart au côté. Ce monument, qui pèse 1,500 kilogrammes, est en la possession de M. Augustin, juge de paix de Remich; le couvercle en a été brisé lors de la découverte qu'on en fit.

Le pays eut beaucoup à souffrir aussi durant les trois derniers siècles: en 1552, 1637, 1670 et 1708, les Hollandais, les Français, les Espagnols, les Bavaois, les Suédois et les Croates tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, campèrent tour-à-tour dans les environs de Remich, y firent mille dégâts et saccagèrent la ville. Malgré toutes ces calamités, Remich n'en est pas moins une des plus jolies villes du Grand-Duché. La beauté de son site, la douceur de son climat, le charme de son panorama, en font un séjour délicieux.

Le territoire de Remich produit des vins, qui, certes n'ont pas la qualité de ceux qu'on fait à Wormeldange, à Ehnén, voire même à Echternach; cependant je ne leur ai trouvé ni l'âpreté, ni l'aigreur que leur reproche le savant Feller. Le vin gris surtout y est fort bon; mais il doit être bu aussitôt après la vendange. Dès qu'il a trois mois il n'est plus potable. Rien en apparence n'est épais et rebutant comme cette boisson, qui ne ressemble pas mal à la lie d'un vin blanc tourné, et rien pourtant de plus limpide, de plus rafraîchissant et de plus agréable au goût.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des vins , je ne dois pas omettre de parler d'une boisson que l'on fait en Allemagne dans le courant du mois de mai, et que, pour cette raison, on appelle *vin de mai*. C'est un rafraîchissement délicieux.

Les fruits, que les environs produisent en abondance , sont fort succulents et fort recherchés ; on les exporte par la Moselle dans les pays lointains. La qualité de ces fruits , et des excellentes liqueurs qu'on en extrait, tient à la bonne exposition de cette partie du littoral de la Moselle, depuis Schengen jusqu'à Wasserbillig. En effet, soit que l'on remonte ou que l'on descende le cours du fleuve , on n'aperçoit, sur la rive grand-ducale, que des coteaux chargés de vignes, que des champs couverts d'arbres fruitiers. Les cerisiers, les pruniers, les poiriers, y sont en grande quantité et produisent des alcools fort estimés.

WELLENSTEIN ET SCHENGEN.

Lorsqu'on remonte la Moselle jusqu'à la frontière de France , on laisse successivement sur sa droite les villages de Kleinmacher, Wellenstein, Bech, Schwebsingen, Wintrange, Remerschen et enfin Schengen. Ce dernier endroit, situé à huit kilomètres de Remich, dans un angle formé par la frontière de France, vis-à-vis le territoire Prussien, dont la Moselle le sépare, est distant de deux kilomètres de Sierck, petite ville de France, sur la rive droite de la même rivière.

Parmi les villages Luxembourgeois que nous venons de citer, il en est deux qui ont une certaine célébrité historique : Wellenstein a été le séjour ordinaire d'une famille noble, dont le nom figure dans l'histoire depuis les

premières années du **xiii^e** siècle; Schengen est une seigneurie non moins antique, mais plus importante et surtout plus connue.

En l'an 1214, la famille de Schengen figurait déjà sur la scène du grand monde, quand elle fut représentée aux noces d'Ermesinde, par Amalonges de Schengen, un des plus hardis et des plus redoutables chevaliers de son temps. Il avait, l'année précédente, gagné ses éperons à a bataille de Steppes, vis-à-vis Montenaken; il venait de se distinguer encore à Bouvines, comme il le fit quatre ans après au siège de Damiette, en Palestine, sous les ordres de Gauthier d'Avesnes. Six siècles plus tard, cette famille occupait toujours son rang parmi les notabilités Luxembourgeoises; mais, en 1731, son nom descendit dans la tombe avec Marie de Schengen. La seigneurie avait passé dans la maison d'Arnould de Soleuvre, par le mariage de ladite Marie avec Charles-Guillaume d'Arnould, baron de Soleuvre, seigneur de Differdange, de la Rochette, de Berbourg, de Mompach, d'Herborn, de Schengen, de Dalheim, etc.

Dans les derniers temps (1794), elle s'était subdivisée entre plusieurs propriétaires, dont le principal était le sieur de Loos-Coswaren.

Sur les ruines de l'ancien château de Schengen, M. Collart, qui s'en est rendu acquéreur, a bâti, il y a 30 ans, une habitation moderne; mais il a su y conserver une tour de l'ancienne forteresse féodale, comme type de l'architecture lombarde, comme terme de comparaison entre le style du jour et celui de nos ancêtres. Ce gigantesque fragment du moyen-âge projette sur les bâtiments qui l'avoisinent, une ombre à la fois majestueuse et pittoresque; car, si les contrastes sont la poésie de l'his-

toire, ils le sont plus encore des paysages, et certes, le château de Schengen présente sous ce rapport un des sites les plus remarquables.

En face de Schengen, sur la rive droite de la Moselle, jaillit une source d'eau minérale salée au pied d'une montagne fort escarpée, appelée STROMBEBG (montagne du torrent).

Avant la révolution, toute la droite de la Moselle comprise entre la frontière française et la Sarre, faisait partie du territoire luxembourgeois, à l'exception de *Perl*, vis-à-vis Schengen, et *Palzem*, en face de Stadbredimus.

La rive droite du fleuve ne participe pas de la beauté, de la richesse, ni de la fertilité de la rive luxembourgeoise. De Schengen à Wasserbillig, c'est-à-dire, dans l'espace de trois myriamètres, elle n'a guère de digne d'attention que le site vis-à-vis Remich.

D'ailleurs, la vallée se maintient constamment dans des proportions assez étroites, si l'on excepte à Stadbredimus, à Ehnen, sur le Lenningerbach, et à Ahn, en face de l'Oberdonwenerbach.

Le confluent du ruisseau de Lenningen, à Ehnen, présente, du côté de la rivière, un paysage très curieux : un petit pont de construction romane se laisse apercevoir sous un vaste pont de bois moderne et appelle le regard sur une maison de certaine apparence, qui semble vouloir cacher derrière les arbres touffus du troisième plan, son état de décrépitude et de délaissement. Cette maison est l'ancien refuge des Dominicains de Luxembourg.

Il a existé à Ehnen, sur le rocher qui domine le confluent des ruisseaux de Lenningen et de Gostingen, un castel romain dont les traces ont entièrement disparu ; cependant on y a recueilli récemment un tuyau en fonte

et un fût de colonne en marbre blanc. Ce dernier fragment a été, l'année dernière, envoyé à Dreyborn par M. de la Fontaine.

Ehnen faisait partie de la seigneurie de Lenningen qui appartenait au chapitre métropolitain de St.-Siméon à Trèves, et qui, quoique privée d'habitation seigneuriale, s'étendait encore sur les villages de Canach, Beyren et Gostingen.

A 4,700 mètres du pont, en descendant la Moselle, on trouve, près le village de Rœlingen, sur la rive droite de cette rivière, un mur, qu'on prétend avoir fait partie d'un temple païen. Plusieurs fois on a essayé de le démolir pour en tirer des pierres; mais la dureté de son ciment a constamment rebuté les travailleurs.

A Wormeldange, le site prend un aspect plus riant. Ce village, disposé en amphithéâtre, comme la plupart de ceux qui bordent la Moselle, a une grande réputation pour ses vins, qui sont les meilleurs de tout le Grand-Duché

DREYBORN.

Au-dessus de Wormeldange, sur la route de Flaxweiler, le vignoble de DREYBORN OU TROIS FONTAINES, autrefois nommé HEYDENGARTEN (1), est fort remarquable par son importance, par la supériorité de ses produits, et par les ruines romaines qui y ont été récemment découvertes.

M. Wellenstein, en faisant, il y a une douzaine d'années, creuser les fondations de la jolie maison qu'il habite, y a découvert des vestiges de bains romains, dont les restes consistent en une baignoire entourée de plusieurs compartiments. Il a, du milieu des débris, retiré

(1) *Jardin des païens*; le mot Heyden est souvent employé dans l'idiôme du pays pour signifier *Romain*: Heydenfeld, Heydenplatz, champ, place des païens ou des Romains, etc.

deux colonnes de marbre avec leurs chapiteaux ionique et corinthien. Les fragments de ces colonnes, divisées en tronçons d'un mètre environ de hauteur, et de quarante centimètres de diamètre, sont disposés autour de la vaste corbeille du jardin, pour y servir de piédestaux à des pots à fleurs. Ce qu'il y a de plus curieux parmi les objets trouvés, c'est un tuyau de plomb sur lequel est gravé le nom du fondateur de ces bains, avec celui de l'artisan qui les a construits. Voici cette inscription :

DITIAS GALLI CLASSICIANI. S. F. (servus fecit).

Il faut que ce Gallus Classicianus ait été un très grand personnage, car il n'y avait chez les Romains que les princes et les grands qui eussent dans leurs prétorioles (1) de ces bains particuliers, où ils étalaient comme en toute chose, la plus grande magnificence. La description qu'en fait Pline-le-Jeune, en parlant de la maison de Laurens, peut donner une idée de ces sortes d'établissements.

«Après avoir passé une chambre précédée de son anti-
» chambre, on entre, dit-il, dans la salle des bains, où
» est un réservoir d'eau froide. Cette salle est grande et
» spacieuse. Des deux murs opposés, sortent en rond deux
» baignoires si profondes et si larges, qu'on pourrait, au
» besoin, y nager à l'aise. Près de là, est une étuve pour
» se parfumer. De plain-pied, vous trouvez encore deux
» salles dont les meubles sont aussi élégants que magni-
» fiques, puis un autre bain tempéré. Non loin de là est
» un jeu de paume, etc. »

(1) *Prætoriolium*, ou petit prétoire. Comme les maisons où demeuraient les Préteurs étaient ordinairement des palais d'une grande magnificence, on nommait *Prætorioles* les belles et jolies maisons des particuliers; c'est ainsi que nous disons souvent de pareilles maisons que ce sont de petits palais.

Cette salle pour le jeu de paume était un accessoire obligé de ces établissements hygiéniques, parce qu'il était d'usage de s'exercer à ce jeu avant d'entrer dans le bain, d'où l'on passait à table pour le repas en commun, qu'on appelait *cæna*, et qui se prenait vers quatre heures du soir.

TUMULUS ou TOMBEAU ROMAIN ▲ SPITTELHOFF.

A une lieue de Dreyborn, sur la route et à un kilomètre de Flaxweiler, on rencontre, à main droite, la ferme isolée de *Spittelhoff*, vis-à-vis laquelle passe la voie consulaire de Luxembourg à Trèves, dont nous donnerons plus loin la description.

A deux cents pas au nord de la ferme, le long de la route romaine, on voit un bouquet d'arbres de haute futaie, planté sur un tertre de six à sept mètres d'élévation et de 120 mètres de pourtour. Cet amas de terre renferme un *tumulus* ou chambre sépulcrale circulaire, ayant deux mètres de diamètre et deux mètres 80 de hauteur. L'entrée souterraine de cette tombe, donnant au nord, a treize mètres de long sur 70 centimètres de large et 1,90 de haut. Le tout est bâti en pierres de taille d'une dimension gigantesque. La largeur moyenne de ces pierres est d'un mètre, l'épaisseur de 70 centimètres et leur longueur varie de deux à trois mètres et plus.

L'entrée de ce sépulcre était fermée naguère par une porte de pierre de 40 centimètres d'épaisseur, pivotant sur des gonds. Napoléon faisait veiller à la conservation de ce mausolée ; mais depuis la chute de l'empire français, on a dégradé le monument pour en enlever les pierres, et, chaque jour, il reçoit une nouvelle mutilation. La porte a disparu ; le corridor d'entrée est mis à jour et en partie

démoli ; la chambre est encombrée de terre, de telle sorte qu'il est difficile d'y pénétrer. Il serait temps que l'autorité locale s'occupât du soin d'interrompre cette désolante dégradation, en attendant qu'on sache le nom du général ou du héros dont ce tombeau dut renfermer les cendres.

On traverse le village de Flaxweiler pour aller rejoindre en face d'Olingen, la chaussée qui conduit de Luxembourg à Trèves. Cette grand'route est trop intéressante pour que nous puissions nous dispenser d'en donner la description. C'est ce que nous ferons dans le chapitre suivant :

CHAPITRE VII.

ROUTE DE LUXEMBOURG A IGEL PAR GREVENMACHER.

HAMM.

En sortant de Luxembourg par la porte de Trèves, et suivant la chaussée de Grevenmacher, on laisse à gauche la voie romaine qui, comme nous l'avons dit (p. 60), sort par la porte St. Mathias autrement dit Hœhlenporte; mais d'abord l'attention est captivée par le clocher de *Hamm*, que l'on voit à droite à deux kilomètres de la ville.

Ce petit village domine la vallée de Schleiffmühl au point où l'Alzette, venant d'Hespérange, par le moulin de Schleiff, forme un angle droit pour se porter directement au sud. La belle fabrique de draps fondée et dirigée par M. Godchaux, remplit ce val étroit et romantique de ses bâtiments, de ses usines et de ses trois mille bras. Ce mouvement incessant, cette activité per-

pétuelle, projettent sur ce coin du tableau luxembourgeois le coloris de la prospérité.

Plus loin, la rivière, après avoir décrit un demi-cercle, fait mouvoir, près de Bonnevoie, le moulin de M^r Désert; elle prend alors la direction du nord, puis, après avoir donné le mouvement à la filature de coton de M. Kuborn, elle se replie en angle droit pour pénétrer dans Luxembourg avec la Pétruse qui vient de lui prêter le concours de ses ondes, et s'en va laisser un libre essor aux caprices de sa course méandrique à travers les prairies du Grund, les jardins de Clausen et les machines industrielles du Paffenthal.

L'église de Hamm est fort ancienne, si l'on en juge par son architecture qui se rapproche du style bysantin. Elle possédait jadis un Christ miraculeux qui a disparu à l'époque de la révolution française; il ne lui reste plus rien de curieux que la pierre du maître-autel derrière l'*ante-pendium*. Elle contient l'inscription tumulaire de François Verdugo, décédé le 22 septembre 1595. Naguères, près de Hamm, dans le creux d'un rocher suspendu au-dessus du vallon, en face du moulin de Schleiff, résidait un ermite sur le compte duquel s'est évertuée la malicieuse imaginative des villageois de Hamm: le nom de *trou du diable* (Tourbelsloch), donné à cet ermitage, celui du ruisseau *des catins*, qui coule près de là, et celui de la montagne *du mensonge*, qui n'en est pas loin, jouent un grand rôle dans cette chronique tant soit peu scandaleuse.

Nous avons trouvé sur le sommet du mont *Op taur*, les traces d'anciens retranchements qui ne permettent pas de douter que cet endroit soit l'emplacement d'une ancienne redoute romaine. Tout récemment, le meu-

nier, en y fouillant avec une pioche, en avait détaché et fait rouler dans le vallon deux grosses pierres de granit taillées et dont l'une représente sur sa face sculptée le pan d'une large draperie au coin de laquelle gît un lièvre de grandeur naturelle. M. Godchaux s'est chargé de la conservation de cet antique qui doit être le débris d'un monument colossal.

Les seigneurs de Hamm, qui ont rempli plusieurs pages de l'ancienne histoire de Luxembourg, ne tiraient point leur nom du village dont nous venons de parler. Celui-ci dépendait de l'abbaye de Munster. Deux châteaux de Hamm ont donné leurs noms à deux familles nobles. L'un est situé entre Neuerbourg et Bitbourg; l'autre, sur la Moselle proche de Thionville. La charge d'écouète héréditaire de Thionville était inhérente à la possession de ce dernier fief. Cette charge équivalait à celle de prévôt et d'officier supérieur de justice.

A trois kilomètres à l'est de Hamm, sur la chaussée qui conduit de Luxembourg à Remich, est la commune de *Sandweiler* (1). C'était jadis un vaste fief qui fut donné à l'abbaye de Munster par Conrad I^{er}, lors de la fondation de ce monastère, en 1086. La commune de Sandweiler est remarquable par ses étangs qui, au nombre de sept, ornent et fertilisent la vallée où Henri l'Aveugle avait, au XII^e siècle, fondé le couvent de *Val-Dieu*.

Dans le mois de mai dernier, on a découvert quelques fondements de ce couvent au-dessous de la belle

(1) Il faudrait dire *Sanct Valère* ainsi qu'il est écrit dans les vieilles chartes. En effet, St. Valère est le nom du patron de la paroisse, au lieu que Sandweiler, qui signifie village au sol sablonneux, est ici un contre-sens.

ferme de *Birèle* près du second lac qu'on vient de dessécher. La fontaine qui se trouve de l'autre côté du vallon doit avoir été contemporaine de cette fondation ; du moins elle porte l'empreinte de la plus curieuse vétusté dans les énormes blocs de roche calcaire qui la recouvrent, et dans les racines plusieurs fois séculaires qui les ont traversés de toutes parts.

L'église de Saint-Valère possède la plus belle chaire de vérité de tout le Grand-Duché. La figure du Christ, peinte derrière le prédicateur, est un morceau digne des pinceaux de Mignard.

Notre éloignement instantané de la grand'route de Grevenmacher ne nous a pas fait perdre de vue la voie romaine de Trèves dont la chaussée moderne ne s'écarte parfois, comme celle d'Arlon, que pour la rejoindre ensuite, la suivre et s'y repérer à certains points intermédiaires. *Andethana* et *Bilacus*, comme *Membra* et *Strasa* sont autant de jalons qui, dans le cas d'une disparition totale de la voie consulaire, serviraient au besoin à en déterminer la direction d'une manière invariable.

Ici pourtant la position d'*Andethana* a été vivement controversée. Le manque d'analogie de ce nom paraissait ouvrir la carrière à toute conjecture. Les uns ont voulu que cette station se trouvât à *Echternach* (1); d'autres ont prétendu que le nom désignât *Niederanwen* (2). L'opinion de ces derniers s'était sur un passage de Sulpice Sévère qui, dans sa vie de St. Martin, évê-

(1) Danville, *notices sur les Gaules*; Wastelain, *description de la Gaule Belgique*, p. 246; Brower, *Annalia Trevirorum*, 234, 253; et Bergier, *histoire des grands chemins de l'empire romain*.

(2) Bucherius, *Belgium romanum*, I, p. 10; II, 376; de Feller, *Itinéraire*, II, p. 158; et le docteur Meisser, *dictionnaire géographique du Luxembourg*.

que de Tours, dont il fut le disciple et l'ami, dit, qu'en l'an 386, lorsque le saint prélat quitta Trèves pour se rendre à Ivoix, il suivit cette route : *quam revertans in vid.... haud longè à vico cui nomen ANDETHANA què vastos solitudines secreta patiuntur, ille subsedit*, etc.

Ces détails de localité ne peuvent, dit Feller, qui en fait la citation, s'appliquer qu'à Niederanwen et à l'entrée de la forêt de Grünwald près de Senningen.

Cette déduction nous paraît manquer de justesse en ce qui touche Niederanwen. Ce village n'est pas près de la forêt comme le veut la citation et comme l'exige même l'étymologie celtique du nom d'*Andethana*. Ce mot signifie source de rivière dans la forêt ou près de la forêt. (*An* source, *den* forêt, *than* ruisseau). L'observation du savant auteur du dictionnaire historique eût été plus rationnelle à l'égard d'Hostert. Ce village, dont le nom signifie *ruine*, placé à l'entrée de la forêt de Senningen et *non loin* de la voie romaine, possédant la source d'un ruisseau, réunit parfaitement les conditions indiquées par la citation de Sulpicc-Sévère et par l'expression celtique du nom.

D'ailleurs il suffit de jeter les yeux sur l'itinéraire d'Antonin pour voir qu'Andethana se trouve à une égale distance de xv milles (32 kilomètres environ)(1) de Trèves et d'Arlon. Or cette distance se rapporte exclusivement à Hostert et nullement à Niederanwen, qui est à xvii milles d'Arlon et à xiii milles de Trèves.

Quant à Echternach que x milles seulement séparent de Trèves et xxiv milles d'Arlon, il ne peut, comme on le voit, en être aucunement question, et l'on s'étonne que

(1) Le même itinéraire compte xx milles d'Arlon à Ivoix, il y a 43 kilomètres.

des savants comme Danville, Wastelain, Bergier et autres aient pu soutenir une opinion si notoirement condamnée par une sentence qui, depuis dix-neuf siècles repose dans les archives de l'histoire.

La voie romaine sortant de Luxembourg par Hœlenporte est fort bien conservée dans la forêt de Grünwald; on peut alors et jusqu'au cabaret de *Stombarm*, près Senningen, la suivre, comme dit Sulpice-Sévère, à travers la vaste solitude des bois.

Cette forêt de Grünwald ou Grünenwald (1) contient 2,523 bonniers ou hectares, dont 673 appartiennent à l'État. C'est à propos d'une coupe qu'on y préparait, en 1838, que des puissances voisines s'avisèrent de se fâcher et que quelques dix mille hommes de troupes campèrent inutilement sur les frontières pendant plusieurs semaines. Qu'en advint-il?..... Eh mon Dieu! la vente continua, la coupe se fit, le bois s'enleva, comme si rien n'était, et peu de temps après toute la province (bois compris), fut restituée au roi des Pays-Bas. N'était-ce pas bien la peine de faire tant de bruit pour arriver à un pareil résultat!

La partie du Grünwald située à droite de la route de Trèves tire son nom du village de Senningen, situé sur la droite de la chaussée, vis-à-vis Hostert, l'ancien *Andethana*.

Les frères Wiltheim y ont trouvé des restes de constructions, des voûtes, des souterrains et des tombeaux qui ne laissent aucun doute sur l'importance de cette station romaine. Au milieu des ruines qui marquaient cet

(1) Dans de vieilles chartes on la trouve désignée sous le nom de *Andethann-Wald*.

endroit s'élevait l'église paroissiale d'Anwen, dont dépendaient Anwen-haut et Anwen-bas.

Souvent encore on y recueille des monnaies et des antiques; dernièrement (en mai 1844), en creusant les fondements d'un mur de l'enclos presbytérial, on y a trouvé une urne romaine haute d'un pied sur deux et demi de circonférence.

Nous avons remarqué dans le cimetière une sculpture moyen-âge qui n'est pas sans quelque mérite : c'est un béutier en granit, soutenu par un ange qui tient sous le bras gauche une urne renversée. Sur le socle est inscrit le mot IMMACULATA.

La papeterie de Senningen que l'on distingue parfaitement de la grand'route, dont elle n'est éloignée que de deux cents mètres, est un établissement fort important et fort curieux à visiter. Quatre roues de 8 à 10 mètres de diamètre, disposées en gradins l'une au-dessous de l'autre, sont mises en mouvement par les eaux d'une source, conduites par un siphon renversé au-dessus de la première roue. Celle-ci les distribue aux autres d'une façon si ingénieuse et si pittoresque qu'il faut avoir vu cet établissement pour s'en former une idée.

Cette papeterie appartient à M. Lamort de Luxembourg, qui y a annexé une fabrique de papiers peints, dont les produits sont estimés. Nous y avons remarqué des rouleaux qui, par l'éclat du velours et de la dorure, peuvent le disputer aux meilleures fabriques de France.

Le village de Senningen s'honore d'avoir donné le jour à deux hommes célèbres; on y montre encore avec orgueil la demeure des frères Wiltheim qui ont rendu tant de services à la science historique.

A un kilomètre de Senningen et sur la grand'route,

(car le Kiem a pris une autre direction), on rencontre Niederanwen, qui n'a d'autre importance historique que celle qu'on lui attribuait par erreur, ainsi que nous l'avons démontré.

De ce village jusqu'à Grevenmacher il y a trois heures de marche sur la chaussée moderne. Le premier endroit que l'on rencontre est Roodr, dont le nom celtique signifie *près de la rivière*. Ce village, qui est fort beau, est en effet situé sur la Syre dont la riante vallée nous paraît mériter les honneurs d'une description.

VALLÉE DE LA SYRE.

MONTFORT.

Après avoir donné son nom au village de Syren, où elle a pris naissance, la rivière de la Syre se dirige au nord-est à travers les sites les plus pittoresques et les plus variés, en arrosant tour-à-tour de nombreux villages échelonnés sur ses rives à mille mètres environ l'un de l'autre et qui paraissent se presser sur son passage, semblables à ces cormorans qui vont chercher près d'un fleuve l'ombrage de ses rives, la fraîcheur de ses émanations et le tribut poissonneux de ses ondes.

Le premier village que rencontre la Syre est *Moutfort* ou *Montfort* qui possède une carrière de gypse fort beau. Autrefois Montfort faisait partie des domaines de la maison de Roussi.

Ce nom de Roussi nous rappelle une anecdote, digne de figurer dans les annales de l'étourderie.

On sait que les comtes de Roussi, comme ceux de Ligny, étaient issus de la maison de Luxembourg; mais on sait aussi que leur branche était séparée du tronc depuis 1270, époque à laquelle Henri III, se disposant à passer

en Palestine, céda à son fils puîné les comtés de Ligny et de Roussi avec plusieurs autres terres. Ces seigneuries s'étant, avec le temps, amoindries par le partage, leurs possesseurs, ceux de Roussi surtout, se trouvaient dans une position fort secondaire. D'ailleurs ils n'avaient pas plus de droit au Duché de Luxembourg, comme héritage de famille, que chacun de nous n'en aurait au trône de l'univers comme enfant et successeur d'Adam. Cependant il arriva qu'un beau jour de l'an 1518 le comte de Roussi, fils d'Antoine de Luxembourg et de Françoise de Croy, s'avisa de mettre en vente les biens et la couronne de Luxembourg comme s'ils eussent été sa propriété légitime.

Il fallait sans doute une grande témérité pour disposer ainsi, pendant son absence et sans son aveu, des possessions du jeune et puissant Charles-Quint, tout autorisé qu'on se prétendit du roi de France; mais il y en avait une bien plus grande encore à s'en rendre acquéreur. Il fallait qu'un homme fût archi-sou pour accepter à beaux deniers comptants un pareil marché, or la surprise fut grande quand on apprit que Robert de la Mark, seigneur de Sedan et de Floranges, avait donné cent mille écus de cette équivoque transaction.

Cette affaire fit, pendant longtemps, le sujet des amusements et des quolibets des principales cours de l'Europe. Cependant François I^{er}, qui s'était beaucoup amusé de cette aventure, se fâcha tout rouge lorsqu'il apprit que son nom avait été mêlé dans une pareille intrigue. « Je jure ma foi de chevalier, s'écria-t-il, qu'en » se targuant de mon assentiment, le comte de Roussi en » a menti par la gorge. Je n'ai point coutume de disposer » de ce qui ne m'appartient pas et moins encore de pren-

» dre part à de semblables bilevesées. D'ailleurs, ajouta-t-il
 » en relevant sa moustache, je n'ai nulle autorité sur l'im-
 » posteur et le laisse pour ce qu'il vaut; quant à Floran-
 » ges, c'est un pauvre gentilhomme qui n'aura qu'à se
 » repentir de sa présomption et nous verrons comment
 » il s'y prendra pour entrer en possession de ses nou-
 » veaux domaines (1). »

On voit par cette anecdote que le *macairisme* existait déjà vers la fin du moyen-âge. Le xix^e siècle n'en a inventé que le nom. Le proverbe est vrai : rien de nouveau sous le soleil.

OETRANGE.

Après Montfort vient *Œtrange* dont l'ancien nom gaulois se rapporte à sa situation sur la Syre au confluent d'un petit ruisseau (*o* rivière, *ter* ruisseau, *ang* près). Ce village est cité dans les chartes du viii^e siècle sous le nom d'*Otringa*.

Autrefois *OÉtrange* dépendait de la seigneurie de Schrassig, dont il formait la paroisse. Son église renferme deux pierres tumulaires qui méritent d'être mentionnées. La première est celle de Nicolas de Fortzheim, décédé en 1585; la seconde est celle d'un sire de Ballonfeau (2), seigneur de Rollingen-lez-Bous, avec ses armoiries qui sont *coupé d'argent et de sable à deux hures de sangliers du second en chef et un pélican à deux têtes*

(1) Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche p. 273 et suivantes.

(2) Ce Georges de Ballonfeaux était un homme très-érudit, c'est à lui que sont adressées en forme de lettres les savantes dissertations du père Harduin sur les monnaies émises par le tyran Tetricus et par Dioclétien.

du premier en pointe. Supports deux sangliers. Voici cette épitaphe :

D. O. M.

Hic jacet.

*prænobilis et clarissimus vir Josse Georgius de Bellonfeau,
toparcha in Rollingen, sacræ cæsareæ majestatis
in consilio Ducatus Luxemburgensis senator,
qui obiit 21 junii 1726.*

SCHRASSIG.

Devant le village de *Schrassig*, qui apparaît au-dessous d'Oétrange, le vallon s'étend et s'embellit de tous les genres de grâces et de fraîcheur.

À gauche, décorant le versant méridional d'une colline élevée, les arbres majestueux de la forêt du Hart projettent leur ombre sur un joli moulin et jusques sur le château qui se trouve au pied du mont. Au sommet de la montagne gisent les ruines d'anciennes constructions que le peuple appelle *bâtiments des païens*: (Heidenbau). L'usine est mue par le ruisseau du val; enfin le château, séjour de plus d'une merveille qu'il ne nous est pas permis de dépeindre, est habité par M. le comte Louis de Villers et sa famille.

Cette maison, originaire de la Suisse, tire son nom d'un bourg nommé Villers ou Weiler, au canton de Fribourg. Son établissement dans le Luxembourg date de la domination de Louis XIV, dans les dernières années du xvii^e siècle, époque à laquelle Jean-Charles de Villers, d'abord page, puis l'un des mousquetaires du roi de France, épousa la baronne Françoise de Haene, dame d'Everlange.

Jean-Charles-Adam, marquis de Villers, petit-fils du

précédent, était colonel au service de France; il eut de son mariage avec Louise de Geisen, plusieurs enfants qui existent encore, savoir: le marquis Guisbert de Villers, seigneur de Burgesch, le comte Louis de Villers, seigneur de Nittel, époux de Marie de Cognon, et le chevalier Camille de Villers, seigneur de Born, qui a épousé Joséphine de Hoffnagel.

Cette maison de Villers est fort ancienne et fort illustre. Déjà, en 1289, Jean de Villers était grand-maitre de l'ordre de St.-Jean de Jérusalem. Il se rendit célèbre par la valeur qu'il déploya au siège de St.-Jean d'Acre (1291). Après la retraite des Chrétiens, il alla, avec ses chevaliers, s'établir dans l'île de Chypre, où son premier soin fut d'y convoquer un chapitre-général de son ordre, afin de redoubler d'efforts contre les infidèles. Ce grand homme mourut vers la fin de 1297, en emportant les regrets et l'admiration de toute la chrétienté. Depuis ce temps, les descendants de l'illustre Jean de Villers, n'ont cessé de se distinguer en mainte occasion; Josselin fit des prodiges de valeur à la bataille de Poitiers, où il fut blessé (1540). Jean de Villers, qui mourut en 1490, établit, par seize quartiers, ses titres d'admission à l'ordre de St.-Georges de Bourgogne, dont, depuis lors, ses successeurs ont toujours fait partie.

Les armes de Villers sont *de gueules à trois étoiles d'argent en bande, accostées de deux cottices du même.*

Schrassig était un arrière-fief dépendant de Solœuvre; il appartenait à la famille de Ballonfeaux, dont le nom s'est éteint en 1795 par la mort des trois fils du dernier seigneur qui servaient dans les chasseurs Luxembourgeois durant le siège.

SCHUTTRANGE.

Le village de SCHUTTRANGE, situé sur la Syre, au-dessous de Schrassig, n'a de remarquable qu'une église assez propre, dont le portail est surmonté d'une énorme tête de loup à la gueule béante.

La raison qui a fait encastrier cette sculpture romaine dans le mur d'une église moderne, vient sans doute de ce qu'elle avait jadis la même place sur l'ancienne église, et si l'on veut rechercher les causes qui l'y avaient fait poser primitivement, on les trouvera dans les considérations suivantes :

La tête du loup était, chez les anciens, le symbole du soleil couchant, auquel celle-ci fait face. Cet animal était considéré comme le gardien des monuments et la sentinelle des sarcophages; le catholicisme l'a employé dans ses allégories avec les mêmes attributions, témoin le bas-relief représentant un loup à côté d'une tiare, que l'on admire au musée Borghèse. Ainsi la Religion est ici d'accord avec la science, pour l'explication de ce singulier simulacre, en attendant que le génie luxembourgeois en fasse le sujet de quelque histoire merveilleuse.

Jadis une famille du nom de Schuttrange (Schuttringen), a habité le château qui se trouvait situé en face du portail de l'église. La maison, aujourd'hui habitée par la famille Kinsch, a été bâtie sur une partie de ses ruines.

Au-dessous de Schuttrange, les hameaux d'OBERSYREN, sur la droite de la rivière, et de MUNSBACH, sur la gauche, présentent deux paysages frais et pittoresques; plus bas on aperçoit le village de MENSdorFF, près duquel passait la grande voie romaine de Trèves à Arlon. Ce fut dans la forêt de Mensdorff, qu'en l'an 586, St. Martin, en quit-

tant Trèves pour se rendre à Ivoix, et se repentant de sa généreuse condescendance aux ordres de l'empereur Maxime, en faveur des Ithaciens, se prosterna la face contre terre et qu'un Ange lui apparut pour le consoler (1).

A un kilomètre de Mensdorff (2), nous nous retrouvons à Roodt que nous avons quitté tout-à-l'heure, et nous reprenons la chaussée de Grevenmacher.

OLINGEN.

Lorsqu'on a parcouru sur cette route l'espace de vingt minutes, on aperçoit, à quelques centaines de pas sur la gauche, le village d'OLINGEN, que baigne la Syre. Ce village qui, grâce à son insignifiance, était resté jusqu'ici enseveli dans une heureuse quiétude et dans les douceurs de l'oubli, est aujourd'hui menacé d'une certaine et fâcheuse célébrité, par la singulière architecture de son église.

En effet, quand on considère cette église de la grand' route, d'où l'on peut parfaitement la distinguer, on remarque que la corniche, au lieu de servir de couronnement à l'édifice et d'appui à sa toiture, lui descend, comme une ceinture, à plus d'un mètre au-dessous des gouttières, et que le toit repose sur un mur sans saillie. C'est ce qu'on peut imaginer de plus bizarre et de plus disgracieux.

Nous ignorons le nom de l'architecte au génie duquel est due une conception si contraire aux règles de l'art et

(1) *Adstitit ei repentē angelus; meritō, inquit, Martine, compungeris, sed aliter exire nequisti. Repara virtutem, resume constantiam, ne jam non periculum gloriæ, sed salutis incurreris.*

(2) Ce nom a aussi son étymologie celto-germaine: *men*, en celtique, signifie courbure; *dorff*, en teuton, signifie village. La rivière de la Syre décrit effectivement une grande courbe auprès du village de Mensdorff.

à la prescription du goût; mais si, comme on nous l'a assuré, cet homme est des environs de Dahleiden, il justifie le proverbe que nul ne peut mentir à son origine.

Un peu plus loin sur la route, on rencontre le hameau de Berg, où M. Weydert, Juge-de-paix de Grevenmacher, occupe une maison de belle apparence.

Derrière cette campagne, on descend, en cinq minutes, dans la vallée de la Syre et l'on se trouve à BETZDORFF, commune dont l'importance est due entièrement à celle de son château, appartenant à M. le baron de Reinach, de Hirtzbach, pair de France.

Ce château, dont on a fait une belle habitation moderne, a perdu la physionomie féodale qu'il avait en 1262, quand Thierry de Betzdorff rendit hommage à Henri III, comte de Luxembourg. Cette antique maison s'est fondue dans celle d'Autel. En 1727, Philippe d'Autel, prévôt d'Echternach, était seigneur de Betzdorff, qu'il tenait de son père, Jean-Frédéric, dont nous avons parlé à l'article Remich.

Plus tard, la terre de Betzdorff avec celle de Remich, passa à la maison Mohr de Vald, dont l'héritière épousa le baron de Reinach de Hirtzbach, père du baron actuel de Reinach.

C'est au château de Betzdorff, que nous avons vu les deux magnifiques pierres tumulaires provenant du château de Remich. Elles ont 2,50 de hauteur sur 1,15 de largeur et 50 centimètres d'épaisseur. Les figures qui, pour la forme et les couleurs, ressemblent à celles que contient l'église de Bettembourg, leur sont infiniment supérieures sous le rapport de l'exécution. Elles sont d'une excellente facture et du fini le plus exquis. On croit

qu'elles représentent Jean-Frédéric avec sa sœur Charlotte.

A sept minutes à l'occident de Betzdorff, on trouve, dans un champ nommé *Hoff-Bous*, les vestiges d'anciens bâtiments, que la tradition assure avoir appartenu à un couvent de templiers. On y a trouvé récemment plusieurs médailles romaines.

La voie romaine de Luxembourg à Trèves, que nous avons quittée sur la hauteur de Senningen, descendait de ce point par Mensdorff sur un carrefour nommé Oispel, où vient la joindre le Kiem de Thionville; elle se dirigeait alors sur le Spittelbusch, où elle est encore parfaitement conservée; puis ayant passé près du Tumulus que nous avons décrit, elle traversait le grand bois et allait couper la chaussée actuelle de Grevenmacher, au lieu dit Entenpouhl; elle se portait alors vers le mont Grauenstein, en coupant la vallée de Fischbach et le bois du Hart, laissant à égale distance de deux kilomètres la ville de Grevenmacher à droite, et le village de Manternach à gauche.

Ce mont Grauenstein tire son nom d'une pierre druidique qui se trouve assise sur son sommet, et qui peut-être a servi à recouvrir la tombe d'un guerrier gaulois. Elle a quatre mètres de long, sur trois de large, et l'épaisseur de 40 centimètres. Cette pierre a été fendue, il y a trente ans, par deux imbécilles qui, la prenant pour le couvercle d'un trésor, pratiquèrent au centre une mine qu'ils firent sauter.

Le peuple, qui ne peut se rendre compte comment un monolythe de ce calibre a pu être transporté dans cet endroit, a cherché à l'expliquer à sa manière.

On sait que la porte de Mars, à Trèves, est surnommée

la *porte noire*, et que le peuple l'appelle aussi l'église du diable (Teufelskirch), parce que, disent les légendaires, ce colosse monumental, cet orgueil des Gaules, dont on fait remonter l'érection au règne de Sémiramis (1), est tout simplement une œuvre satanique. La pierre du Grauenstein était au nombre de celles que Satan destinait à la construction de son édifice; il était allé la chercher au loin et la rapportait sur son dos, en suivant la route gauloise, lorsque, arrivé à ce point du sommet de la colline, la bretelle de sa hotte se rompit et la pierre tomba à la place où elle est restée depuis lors.

La voie consulaire de Trèves descendait vers Munschecker, qu'elle laissait sur la gauche et gagnait le mont Syreberg, sur le penchant oriental duquel se trouvent encore, dit-on, les vestiges d'un camp retranché; la route longeait ensuite le village de Mertert (Merte), qu'elle laissait à droite, et allait passer la Sûre au-dessous de Wasserbillig (Bilacus), sur un pont dont l'élargissement de la Moselle a, depuis longtemps, emporté les fondations.

GREVENMACHER.

La ville de GREVENMACHER ou GREVENMACHEREN, dominée à l'ouest par un sol montueux, et cachée sur les bords de la Moselle, ne se laisse apercevoir que lorsqu'on peut, pour ainsi dire, la toucher du doigt.

Une fort belle chapelle, surmontée d'un clocher gracieux, se montre d'abord sur le tertre escarpé qui longe et domine la route; elle semble inviter le voyageur à venir déposer sa prière au pied de la sainte Croix, à laquelle

(1) *Gesta Trevirorum*, cap. 4 et 23.

elle est dédiée. Celui que la piété conduit sur le seuil de ce sanctuaire est frappé du spectacle magnifique que développe à ses regards le panorama de la ville et des charmants rivages de la Moselle. Tous les vendredis et chaque jour de la Semaine-Sainte, on dit la messe à la chapelle de Ste.-Croix, dont la fondation remonte, dit-on, à l'époque de la réunion de Macheren au comté de Luxembourg.

Cette ville, qui autrefois était le siège d'une mairie, composée de trente-trois villages ou hameaux, et qui est devenue un chef-lieu de district, compte 2,500 habitants. Son nom primitif était *Macher*, ou *Macheren* (qui signifie marche ou limite). Il lui a été donné en raison de sa situation sur la frontière du Luxembourg, où elle était enclavée. Dans une charte de Dagobert II, datée de l'an 675, constatant que cette terre fut cédée par l'église de Verdun à celle de Trèves, on l'appelle *Mackern*. Au commencement du xiv^e siècle, la ville fut entourée de murs et reçut le nom de Grevenmacher (limite du comté), comme un autre endroit du nom de Macher sur la Moselle, près de Thionville, prit celui de Kœnigsmacher après qu'il eût été fortifié par Jean-l'Aveugle, roi de Bohême.

GUERRES DE TRÈVES.

Les environs de Grevenmacher ont été souvent les témoins des luttes terribles que les comtes de Luxembourg ont livrées ou soutenues dans le moyen-âge contre les archevêques de Trèves. Ceux-ci qui, depuis St. Agrèce (520), avaient la primatie des églises de la Germanie, n'étaient pas moins redoutables par leur puissance temporelle que par leur pouvoir spirituel et par leurs richesses. Cependant les comtes de Luxembourg ne craignirent pas

de les braver. Dès l'an 1040, Giselbert porta dans le pays de Trèves le ravage et la dévastation ; son fils Conrad ne se montra pas moins cruel dans ses expéditions contre les Tréviriens ; Guillaume, après avoir vaincu l'évêque de Metz, fondit également sur les terres de l'archevêché ; enfin pendant vingt ans, le comte Henri de Namur fit à Albéron une guerre constante et acharnée qui ne se calma que par le décès du belliqueux prélat (1).

C'est ainsi que pendant plus d'un siècle, les haines et les vengeances semblaient se transmettre par la succession, et devenir le funeste héritage des deux puissances voisines.

En 1155, Hillin, qui venait de succéder à Albéron, résolut de mettre un terme à ces hostilités sanglantes, au moment où le comte Henri II venait de se liguier avec les comtes de Vienne et de Manderscheidt, pour faire irruption dans l'électorat de Trèves. Il savait que depuis longtemps le comte de Namur voulait s'emparer de Macheren ; cette ville, enclavée avec sa banlieue, au milieu du territoire luxembourgeois, était devenue un sujet de fréquentes contestations et de sanglantes discordes entre les habitants des deux pays ; il fit donc proposer la paix au comte de Luxembourg en lui offrant l'objet de sa convoitise pour prix de la transaction. Ce témoignage inattendu de la munificence de l'Electeur, fut reçu avec la reconnaissance qu'inspirait la valeur de l'offrande, et la paix fut signée. De ce moment la concorde et la tranquillité furent rendues à ces contrées ; les massacres et les horreurs de la guerre furent expiés par la prière, et

(1) Voir page 117 pour les détails. — Simon de Lorraine a remporté, en 1136, une victoire signalée sur le même Albéron, dans les environs de Macheren.

le signe de la Rédemption, élevé sur le point culminant de la ville de Macheren, sanctifia ce gage de la réconciliation. Telle est la touchante origine de la chapelle de la sainte Croix.

L'heureuse paix de Macheren ne fut point troublée pendant un siècle et demi; mais la première année du **xiv^e** siècle vit éclore le germe d'une nouvelle entreprise, comme signe visible de l'instabilité des résolutions humaines.

Voici quelle fut l'occasion de cette guerre:

Henri V^e du nom, comte de Luxembourg, fils du héros tué à Wœringen et qui devait bientôt ceindre la couronne impériale, sous le nom de Henri VII, avait, en l'an 1300, bâti un petit fort dans une île de la Moselle, vis-à-vis Macheren; il y avait établi un bureau de péage avec des officiers chargés de percevoir un impôt sur toutes les marchandises qui descendraient ou remonteraient la rivière. Les bourgeois de Trèves, repoussant cette mesure arbitraire et inusitée, comme une entrave à la liberté de leur commerce, s'ameutèrent, coururent aux armes, vinrent détruire le petit fort et en dispersèrent les agents. Ils auraient pu se contenter de cet acte de répression et de justice; mais il est rare qu'un peuple déchaîné se renferme dans les bornes de la légalité. Les Tréviriens n'écoulant que la colère et l'indignation dont ils étaient animés, se répandirent dans les terres du Luxembourg et y commirent des dégâts considérables.

A la nouvelle de ces excès, le comte Henri se met à la tête d'une armée nombreuse, tombe sur le pays de Trèves où, suivant l'usage des expéditions guerrières de cette époque, il met tout à feu et à sang, pénètre jus-

qu'aux portes de la capitale et se prépare à en faire le siège.

L'armée luxembourgeoise était campée sur la plaine de Ste. Croix près de Trèves, et les soldats se disposaient à livrer assaut à la ville, quand, pendant une nuit, ils crurent entendre dans les airs un bruit confus de voix humaines mêlées au hennissement des chevaux, au cliquetis des armes et à tout ce qui annonce l'approche d'un corps d'armée; ce pouvait être une cohorte ennemie qui venait les surprendre et qu'ils auraient dû combattre; mais ils s'obstinèrent à trouver dans ces bruits quelque chose d'aérien et de surnaturel, et s'imaginant que les saints, protecteurs de Trèves, venaient au secours de la ville assiégée, ils furent saisis d'une terreur panique, abandonnèrent leur camp et prirent la fuite en désordre; Henri lui-même, interdit et stupéfié, cède au torrent fugitif et s'y laisse entraîner jusqu'à Luxembourg. C'est ainsi que parfois la superstition affaiblit le courage, ôte à l'âme son énergie, prive l'esprit de sa raison et l'épouvante par des chimères.

Cependant les Luxembourgeois ne tardèrent point à revenir de leur frayeur; ils retournèrent sur leurs pas avec plus de rage; mais les Tréviriens envoyèrent demander la paix; le comte Henri la leur accorda en acceptant le droit de bourgeoisie qui lui était offert par la ville de Trèves. Ainsi finit, en 1502, la guerre dite de Macheren et qui fut la dernière entre les deux pays de Trèves et de Luxembourg.

Dans ce temps là le droit de bourgeoisie, qui s'accordait par les villes libres aux princes étrangers, était une espèce d'avouerie par laquelle celui qui en était revêtu devenait le protecteur spécial et héréditaire de ceux qui

le lui décernaient. C'est ainsi qu'après la bataille de Worringen, le duc de Brabant, en entrant victorieux dans Cologne, se fit déclarer bourgeois de cette ville.

Le seigneur déclaré bourgeois d'une cité promettait de lui être fidèle, de garantir ses libertés, de maintenir ses privilèges et de la défendre en toute occasion contre ses ennemis comme il l'eût fait pour ses propres domaines. En reconnaissance de cette protection, la ville se déclarait son obligée, lui payait un tribut annuel (1), l'indemnisait de ses frais de déplacement, lui donnait un palais dans son enceinte, lui accordait une voix délibérative dans son conseil, et s'obligeait à ne décider aucune affaire majeure sans le consulter.

Le titre de bourgeois de Trèves est donc l'origine du crédit qu'a eu Henri V parmi les Tréviriens, et de la prépondérance que ses successeurs y ont toujours conservée ; elle a été la source de ces relations commerciales, de ces rapports de bienveillance, de ces procédés réciproques qui se sont établis entre les deux provinces et qui, depuis cette époque reculée, n'ont point souffert d'altération.

Ainsi, par une singularité fort remarquable, la ville de Grevenmacher a été l'occasion et le théâtre des événements qui deux fois ont produit entre les deux pays l'heureuse paix dont la durée peut être proposée pour exemple à l'histoire des nations les plus unies entre elles. Cette paix a été le palladium de la prospérité des deux états, ainsi que la sauve-garde du bonheur des deux peuples.

Ce fut deux ans après la guerre de Macheren que

(1) Le tribut payé par la ville de Trèves aux comtes de Luxembourg, était de 300 livres tréviriennes, environ 12,000 frs. par an.

Henri V fit fortifier cette ville qui déjà était affranchie depuis l'an 1249. Il abandonna aux Macheriens les ruines de l'ancien château pour bâtir leurs fortifications.

Il est à croire que ce château avait appartenu à l'antique famille de Macheren qui venait de s'éteindre. Deux frères de ce nom, Francon et Sigemare, se sont croisés, en 1096, avec Godefroi de Bouillon et ont conquis une mort glorieuse au siège d'Antioche. En 1250 vivait Gilles de Macheren, qui laissa deux fils, Pierre et Arnould; ce dernier eut une fille du nom de Gertrude qui fut religieuse à Marienthal et qui, du consentement de son père, donna pour dot à la communauté les biens qu'elle possédait à Macheren, ainsi qu'à Reldingen.

A la mort d'Arnould, Pierre de Macheren contesta la validité du legs de sa nièce et le conteste fut porté par devant le siège des nobles, à Luxembourg. Cependant Henri de Vianden, évêque d'Utrecht, et frère de la vénérable Yolande, étant venu à Marienthal, fut choisi pour arbitre par les deux parties et décida le procès en faveur de Gertrude. L'acte par lequel la propriété, ainsi que la jouissance de ces domaines furent adjugées aux dames de Marienthal, a été dressé le 26 mars 1268, avec l'approbation de Pierre de Macheren, qui avait fini par reconnaître l'injustice de ses prétentions. (Berth. V, 211.)

L'extinction de la famille de Macheren et la destruction de l'ancien château, en enlevant aux seigneurs de Grevenmacher leur illustration et leur faste, n'anéantit pourtant point leurs droits seigneuriaux. A l'exception de la dime qui revenait au duc, ces droits étaient les mêmes que partout ailleurs et s'étendaient avec la haute et basse justice sur le chef-lieu et les villages d'Ober-Donwen, Nieder-Donwen, Wecker, Buchholtz et Munschecker.

Après la mort de Louis de Macheren, qui était prévôt de Luxembourg, en 1370, la seigneurie de Grevenmacher passa dans des mains collatérales. Au xvii^e siècle elle appartenait à la famille de Vigny : Anne-Claire de Vigny, née de Wicker, par testament du 19 avril 1769, en fit don à son arrière-neveu, le baron Gérard-Joseph de Wickerslooth; celui-ci la céda, le 5 juillet 1777, à M. F. de Baxeras, ancien capitaine au régiment de Clerfayt, pour 4,000 écus de Navarre, en se réservant le titre et les armes de Grevenmacher. Le nouveau château seigneurial, qui n'était, à proprement parler qu'une vaste maison en face de l'église, a été vendu, en 1799, par M. de Seyl de Wasserbillig, époux de M^{elle} de Maringh, héritière des Baxeras. Ce noble manoir, dont les Français avaient fait un hôpital militaire, n'était plus qu'uneasure dégradée; on en a fait depuis un îlot de 24 à 25 maisons.

L'ancien château était situé sur la plaine qui domine la rive gauche du fleuve à un kilomètre au-dessus de Grevenmacher, en face du village prussien nommé *Wehlen*; l'endroit se nomme LONGKAUL, il est contigu au Burggraben (fossé du château); la montagne s'est affaissée à ce point et la terre y forme un creux en demi cercle. Au fond de cette cavité, la nature a pratiqué l'entrée d'un souterrain qui, à ce qu'on prétend, descend jusqu'au-delà de la Moselle sous laquelle il passe. Il servait, dit-on, de sortie secrète aux anciens seigneurs dans les guerres et pour les cas de siège.

Un nain, du nom de Longkaulermännchen, habitait ce souterrain, d'où souvent on l'a vu sortir. Les bergers et les vachers le rencontraient dans les longues soirées de l'automne, quand il leur arrivait de rentrer tard avec leurs troupeaux; d'autres prétendent avoir été obligés

de le porter sur leurs épaules, soit en montant, soit en descendant le chemin qui conduit de la chapelle de Ste. Croix à Ober-Donwen.

Ce nain a disparu depuis que le propriétaire de la vigne dans laquelle se trouve l'entrée du souterrain, a jugé à propos de la boucher pour éviter que des enfants ou des animaux s'y précipitent.

La ville de Grevenmacheren est assez bien bâtie, les rues en sont belles et bien pavées, la grande place est fort vaste et le point de vue sur la Moselle, quoique borné par le rétrécissement du vallon, ne laisse pas d'être extrêmement agréable.

Le vin de Grevenmacheren est assez estimé; on en récolte chaque année 4 à 5,000 barriques, et ce commerce tend annuellement à prendre plus d'extension. Les branches industrielles consistent en trois manufactures de cartes à jouer, quelques fabriques de pipes et de voitures, une tuilerie et deux tordoirs.

Grevenmacheren n'a point été épargnée par les événements militaires des derniers siècles. Elle fut saccagée par Albert de Brandebourg, en 1555. La France en rasa les fortifications, en 1688; dans le mois de septembre 1705, elle fut livrée aux flammes par les Hollandais et les Bavaois; déjà elle a payé son tribut de calamités au XIX^e siècle. En 1813, lors de la retraite des armées françaises, le typhus y a fait plus de 400 victimes; la double invasion de 1814 et 1815 a achevé la ruine des habitants; enfin, le 18 novembre 1822, un incendie accidentel y a consumé 147 maisons; néanmoins, ainsi que le Phénix renaissant de ses propres cendres, cette ville semble avoir puisé une nouvelle vie dans la multiplicité même de ses désastres. Tant il est vrai que, pour les cités

comme pour les peuples, l'avantage d'une heureuse position est la plus sûre condition d'existence et de prospérité.

MERTERT ET WASSERBILLIG.

La chaussée de Luxembourg à Trèves, en sortant de Grevenmacher, se dirige vers Wasserbillig, qui n'en est distant que d'une petite lieue de France.

A 1 kilom. de Grevenmacher on admire, au-delà de la Moselle, le charmant village de Temmels, remarquable surtout par une exploitation établie dans les proportions grandioses d'une ferme modèle. Cette propriété appartenait autrefois à l'ordre Teutonique.

La commune de MERTERT, qu'on laisse à 500 pas sur la droite de la chaussée, aux deux tiers du trajet, est placée au confluent de la Syre, sur le bord occidental de la Moselle dont la rive opposée, escarpée et rocheuse, lui ferme la vue du côté de la Prusse. Le village est assez bien bâti, il est surtout bien habité; tout y respire l'aisance, la propreté et le confortable; on y remarque une église neuve dont le portail est orné d'un joli péristyle d'ordre ionique.

Mertert, avec ses riches campagnes couvertes d'arbres fruitiers de toutes les espèces; avec ses vastes prairies émaillées de mille fleurs exhalant une odeur suave; avec son territoire fertile que la rivière borde, que la chaussée traverse, et que la Syre arrose de ses ondes capricieuses; enfin avec ses quatre moulins dont l'incessante activité accroît chaque jour le bien-être; Mertert, disons-nous, offre l'aspect d'un véritable Eden.

WASSERBILLIG ou Billig est un petit bourg dont l'origine se perd dans les ténèbres de la plus haute antiquité. Il

figure sur la carte de Peutinger sous la dénomination de *Bilacus* dont son nom est le dérivé. Le mot allemand *Wasser* (eau) y a été joint postérieurement en raison de sa position au confluent de la Moselle et de la Sûre.

Le pont de Wasserbillig, sur cette dernière rivière, a été construit dans le xv^e siècle à 100 pas au-dessus de celui qui y existait jadis. Celui-ci, ainsi que nous l'avons dit, était placé au-dessous du village à l'embouchure même de la rivière (1); mais il a été emporté par les eaux de la Moselle qui se sont considérablement élargies en cet endroit aux dépens de la rive luxembourgeoise. Du reste le pont actuel, comme celui qui l'a précédé, forme une communication importante du pays des Tréviriens avec la Gaule par Ivoix et Reims, avec la Belgique par Arlon et Bastogne, et avec la Lorraine par Dalheim et Metz.

La longueur du pont moderne de Wasserbillig est de 90 mètres sur une largeur de 5 mètres. Cinq arches, dont trois fort spacieuses, laissent un libre cours aux eaux de la Sûre.

La rivière de la Sûre a bien changé à son avantage depuis que nous l'avons rencontrée sur la route de Bastogne où on peut la franchir d'un saut.

Dans le chemin qu'elle a depuis parcouru, elle s'est enrichie du tribut de tant de ruisseaux, de tant de rivières importantes, telles que la Wiltz, l'Alzette et l'Our, elle est devenue si grande, si belle, si majestueuse, que le poète Ausone a pu la comparer au fleuve de la Moselle dont il a décrit le cours.

« La Sûre qui te vaut bien, dit-il, vient se jeter dans

(1) Sa construction est généralement attribuée à Agrippa, préfet de la Gaule; ce préfet avait Trèves pour résidence, il était chargé de l'intendance générale des ponts et chaussées dans toute la Gaule-Belgique.

» ton sein et te prodiguer ses flots, ayant plus de gloire
 » à te grossir de ses ondes qu'à aller obscurément les
 » confondre dans l'Océan. »

Sura tuas properat non degener ire sub undas ;

Sura interceptis tibi gratificata fluentis ;

Nobilius permixta tuo sub nomine quam si

Ignoranda patri confunderet ostia Ponto.

La terre de Billig était au x^e siècle un fief de l'empire. L'abbé de St. Maximin obtint, en l'an 1000, de l'empereur Othon III, l'autorisation d'y établir une foire. Plus tard, en 1047, il y percevait la dime. Néanmoins cette seigneurie a dû appartenir postérieurement à la maison de Billich qui figure dans les annales luxembourgeoises. En l'année 1458 vivait Louis de Billich, seigneur de Linster qui, conjointement avec Ida de Bassompierre, son épouse, se rendit acquéreur des biens que Pierre de Clémency et Françoise de Longwy, sa femme, possédaient à Bas-Charage, à Linger, à Pétange, à Redange et à Belvaux. Jean de Soleuvre, justicier des nobles, et Gœbel de Billich intervinrent à l'acte de cette acquisition (1). L'important office de prévôt de Macheren qu'occupait, en 1552, Bechwald de Billig, semble témoigner de la résidence de cette famille dans les environs de cette ville. Plus tard le fief de Wasserbillig a passé dans la seigneurie de Berbourg avec Mertert. Il est possible qu'alors le château de Billich était situé au sommet du Boxberg qui domine le village, et où l'on prétend qu'existait jadis un camp retranché, à cause des ruines qui y ont été trouvées l'an dernier.

La maison de Billich, éteinte aujourd'hui, avait pour

(1) Voyez à la page 102 ci-dessus.

armes un écu d'azur au griffon coupe d'argent et de gueules.

Wasserbillig était déjà un joli village, lorsque le 11 juin 1842 il a été la proie d'un incendie qui a dévoré les trois quarts de ses habitations. Le Roi des Pays-Bas qui était alors à Walferdange, s'est empressé de venir en aide aux malheureux incendiés; les offrandes généreuses des Luxembourgeois ont secondé l'œuvre royale, à la condition que les toits de chaume disparaîtraient, et c'est ainsi que cette commune s'est relevée plus belle et plus florissante que jamais.

L'église avec son presbytère a été préservée de l'incendie, grâce à son isolement.

Cette église est fort grande. On y trouve un bon tableau de St. François aux stigmates, ainsi qu'une belle statue demi-nature de St. Jean-Népomucène.

IGEL.

Trèves, cette vieille capitale des Gaules, cette seconde Rome, cette *Belgica Roma*, Trèves qui fut si longtemps le séjour des empereurs romains et qui passe pour la plus antique ville de l'Europe (1); Trèves, disons-nous,

(1) Brower prétend que Trèves est de quelque treize cents ans l'aînée de la capitale du monde, *ante Roman Treviris stetit annis mille tricenis*, dit-il; quoiqu'il en soit de cette prétention uniquement fondée sur la découverte d'une inscription trouvée en l'an 1200, il n'en est pas moins vrai que, dès les premiers siècles de notre ère, Trèves était au rang des six villes les plus importantes de l'immense empire romain avec Rome, Constantinople, Antioche, Carthage et Alexandrie, encore n'est-elle pas la plus mal partagée dans le jugement que porte Ausone sur le mérite de ces diverses capitales.

Celebrant quidem solemnnes istos dies omnes ubique urbes qui sub legibus agunt: et Roma de more, et Constantinopolis de imitatione,

n'est éloignée de Wasserbillig que de dix kilom., et l'on conçoit combien nous aurions de plaisir à parler de cette reine des Gaules, à visiter les restes de ses vieux monuments, à aller saluer ses ruines qui nous reportent, par la pensée, à vingt siècles en arrière de l'époque où nous vivons, si ce chapitre aussi vaste qu'intéressant ne nous écartait trop de notre sujet; notre excursion au-delà de la Sûre, se renfermant dans les limites de l'ancien Luxembourg, nous nous arrêterons au pied du mausolée d'Igel, qui passe aux yeux des antiquaires, pour une véritable merveille (1).

Il est en effet peu de monuments cinéraires qui réunissent à un aussi haut degré le charme de la composition, la grâce des formes architectoniques, le luxe de la sculpture avec le grandiose des proportions. La réunion de ces qualités en fait, à notre avis, un monument plus curieux et plus intéressant que le fameux monolythe, que Paris a environné de tant de magnificences.

Le mausolée d'Igel est situé sur la rive septentrionale de la Moselle, non loin du confluent de la Sarre, à trois kil. de Wasserbillig, sur la grande route de Trèves à

et Antiocha pro luxu, et Carthago distincta, et domus fulminis Alexandria, sed Treviri principis beneficio.

Trèves, sous Jules-César, était déjà regardée comme la capitale de la Gaule-Belgique. Les fonctionnaires romains chargés de l'administration supérieure y avaient leur résidence. Vers la fin du III^e siècle les Empereurs y fixèrent leur séjour et y habitèrent pendant 200 ans. Après la nouvelle organisation de l'empire par Constantin-le-Grand, elle fut le siège de la préfecture du prétoire pour la Gaule, l'Espagne et l'Angleterre, dont elle était la métropole. Trèves était en même temps la capitale de la première Belgique que composaient les provinces de Trèves, de Metz, de Toul et de Verdun.

(1) Ortelius dit en parlant de ce noble mausolée: *les Gaules s'en glorifient et défient l'Italie de leur en montrer un pareil.*

Luxembourg et au milieu du village auquel il a donné son nom.

L'édifice dressé sur une base carrée de cinq mètres sur 4, s'élève droit en obélisque de plusieurs étages à la hauteur de 24 mètres; il se rétrécit, au-dessus de la corniche, en cône quadrangulaire et se termine par un chapiteau orné de quatre têtes, chacune environnée de deux serpents entortillés (1). Chaque angle de ce chapiteau présente une figure de sirène; il est couronné d'un énorme globe de pierre d'un mètre de diamètre, soutenu par quatre sphynx (2); autrefois, dit-on, il était surmonté d'un aigle d'où le nom d'Igel, qui signifie *aigle* en tudesque, aurait été donné au monument et par suite au village (3). Il ne reste de ce couronnement que des vestiges informes.

Le sépulcre d'Igel a été construit en fortes pierres de grès poli, après quoi les figures ont été taillées en demi-bosse comme sur le roc vif.

Tous les sujets de sculpture dont le monument est couvert se rapportent soit directement, soit par l'allégorie,

(1) Ces têtes représentent soit les quatre âges de la vie, soit les quatre éléments, les quatre saisons de l'année ou les quatre phases de la journée.

(2) Ce globe, au dire des frères Wiltheim, était jadis de fer creux et contenait les cendres de Secundin; c'est ce qu'atteste Ausone dans son poème sur la Moselle, où il parle du monument d'Igel comme d'une pyramide qui, sur son cône quadrangulaire, porte dans l'espace son trésor cinéraire à une élévation telle que l'ombre s'en évapourait.

... . *quadro cinis in fastigia cono*
Surgit et ipsa suos consumit pyramis umbras.

(3) Le nom d'Igel est purement celtique et signifie au bord de la rivière (*ig* rivière, *el* bord); dans le moyen âge on l'appelait *aquila*, aigle; c'est ainsi qu'il est désigné dans la bulle d'or; ce qui donne à l'opinion du docte Wiltheim la juste supériorité qui lui est due sur Lorant d'Echternach (autre architecte, natif de Daleiden).

à la vie privée, publique ou commerciale de ceux dont il conserve le souvenir.

Deux cousins germains du nom de *SECUNDINI*, chargés de la fourniture des armées romaines dans les Gaules, ont érigé ce mausolée à leurs parents défunts, fondateurs de la prospérité de leur famille et, comme il était d'usage, à eux-mêmes de leur vivant. Voilà ce que l'ensemble des divers sujets de sculpture qui revêtent l'édifice, et l'inscription qui les accompagne, font suffisamment connaître.

Le mérite plastique de cette pyramide ne permet pas de douter que sa construction ne soit antérieure à l'époque des *Antonins*; car déjà, vers le milieu du II^e siècle, la décadence des beaux-arts, de la sculpture surtout, ne permettait plus de créer de pareils chefs-d'œuvre.

C'est donc une erreur de croire que les *Secundini* fussent des agents d'affaires, *agentes in rebus*, et que leurs auteurs aient été les chefs du collège de ces agents, *principes de schold agentium*. Aurelius Victor, écrivain du IV^e siècle, certifie que cette agence n'a été créée que sous l'empire de Dioclétien (à la fin du III^e siècle) et St. Jérôme, son contemporain, dit qu'elle fut substituée à l'administration des fournisseurs, *frumentarii*. «Ceux que maintenant on appelle agents d'affaires ou vérédaires, dit-il, étaient nommés *frumentaires* par les anciens: *eos enim quos nunc agentes in rebus vel veredarios appellant, veteres frumentarios nominabant.* » Ausurplus, le nom ne fait rien à la chose; les agents, ainsi que les fournisseurs, étaient, comme de nos jours, des gens d'une même trempe, et nous n'insistons sur la différence des qualifications que dans l'intérêt historique de la narration.

Les *Secundini* étaient les Rothschild de leur époque; ils jouissaient dans la Gaule-Belgique d'un crédit propor-

tionné à leur immense fortune autant qu'à l'éminence et à la multiplicité des charges dont ils étaient revêtus. Car avec la fourniture des vivres et de l'habillement des armées, ils cumulaient le service des courriers et des voitures publiques, ainsi que les transports militaires. Ils étaient en outre trésoriers de la guerre et maîtres des postes.

La famille des Secundins a dû être très-répendue dans les environs de Trèves. Voici ce qu'en dit M. Wyttembach, bibliothécaire de la ville de Trèves, dans son ouvrage intitulé : *recherches sur les antiquités romaines dans la vallée de la Moselle* (p. 96).

« Beaucoup d'inscriptions lapidaires dans les jardins
 » de Mansfeld à Luxembourg parlaient de la famille de
 » Secundin. Même sur le Bas-Rhin, près de Xanten, des
 » pierres votives ont été découvertes qui en faisaient men-
 » tion. *Welser* nous a conservé même une telle inscription
 » remarquable, provenant de l'ancienne *Vindelicie*, pays
 » situé sur le Danube. On en trouva également une pa-
 » reille à Arlon qui, d'après l'indication du consulat, ap-
 » partenait à l'an 152 de l'ère chrétienne. Parmi les ins-
 » criptions communiquées par Muratori, nous trouvons
 » un TIB. CL. SECUNDINUS, qui était tribun de la deuxième
 » légion trajane et en même temps procureur de la Gaule
 » Lyonnaise. Dans le couvent de St. Maximin près de
 » Trèves, il y avait autrefois une pierre portant l'inscrip-
 » tion : *Genio Secundinorum*. Dans les siècles postérieurs
 » cette famille florissait encore, car son nom se trouve
 » inscrit dans les fastes consulaires à l'an 511 de J.-C.—
 » Le poète Secundinus, originaire de la Gaule, ami de
 » Sidonius Apollinaris, appartient aussi à ce temps. Un
 » Secundinus exploitait une fabrique de poterie (*de terra*

» *sigillatà*). Bien des monuments ayant rapport à cette
 » famille, sont peut-être encore enfouis dans nos environs.
 » En l'an 1826 on trouva, dans le cercle de Sarrebourg,
 » une pierre colossale (actuellement au musée de la société
 » des recherches utiles de Trèves) avec l'inscription sui-
 vante :

D. M.
 POPPIVS. SECVNDINVS.
 SIBI. ET. FILIIS.
 FECIT.

A ces citations du savant bibliothécaire de Trèves nous en joindrons d'autres résultant de récentes découvertes.

En 1841, il a été trouvé sur la rive droite de la Sûre, à mille mètres au-dessus de Bollendorff, une pierre en hémicycle qui doit avoir servi au tombeau dont les débris gissent près de là, au milieu des rochers. Voici l'inscription de cette pierre qui a été envoyée à Trèves :

D. M.
 VLLVCINARI
 ILLAETA CC FILIA
 FASCIDIA ATTON
 IA SECVNDINVS P.

Dans le Mullerthal, derrière le moulin au dessous du rocher d'Heringen, il existe une pierre tumulaire pareillement en hémicycle décorée de cette inscription.

D. M.
 GALLIONIO PLANCTO
 DEFVNCTO SECVNDINIA
 CVNIVX

Enfin la pierre d'Arlon, érigée par Secundin Seccalin, à sa fille Acontie Seccalin, et que nous avons décrite

p. 19 est un nouveau témoignage de l'extension de la famille de Secundin dans les environs de Trèves.

Ces divers certificats de l'histoire rendent plus intéressant encore le monument dont nous allons continuer la description.

FACE MÉRIDIONALE.

Le côté de l'obélisque d'Igel qui fait face à la route est, ainsi que son opposé, plus large d'un mètre que les deux autres côtés. Celui-ci est le plus curieux et le mieux conservé.

La plinthe qui surmonte le soubassement, représente une salle où dix personnes sont assemblées. L'une d'elles est attablée et tient en mains un écrit dont elle fait lecture ; les autres paraissent y prêter attention.

L'artiste a voulu probablement faire ici allusion à l'office de *vévédaire*. Le ballot commercial, qui gît au milieu de la scène, indique la nature de l'objet que l'on traite, et la tenture drapée qui orne l'appartement, annonce l'importance du personnage qui l'occupe.

Le tableau principal est, comme ceux qui y correspondent aux trois autres côtés, encadré par deux pilastres, décorés de génies dansants. Ce tableau représente un mariage présidé par l'hymen, qui est ici placé entre les deux conjoints. Cette figure vêtue de la toge, comme celle de droite, est infiniment plus petite que les autres qui n'ont pas moins de 5 mètres de haut. L'homme couvert d'une simple tunique a, dans son attitude un air de noblesse et de grandeur fort remarquables.

On a sans doute voulu figurer ici l'union de Secundin Secure, auteur de la famille dédicatrice, et fondateur de la puissance des Secundins.

L'inscription qui se trouve au-dessous du groupe est fort dégradée, cependant elle est d'un grand secours pour expliquer la destination de l'édifice. Le savant Alexandre Wiltheim, qui l'a étudiée pendant trois jours, a servi de guide à nos yeux, pour retrouver la trace des lettres qui sont encore visibles, comme il a servi de guide à notre intelligence, pour suppléer à l'absence de celles que le temps ou la mutilation ont fait disparaître. Voici cette inscription telle qu'elle est aujourd'hui. Les caractères *italiques* sont hypothétiquement ajoutés pour le sens.

D. T. SECUNDINO. SECVRO. ET. VOCATIAE. M.
 CONIVGI. EIVS. ET. SECUNDINO. AVENTINO.
 FILIIS. SECUNDINI. SECURI. ET. PVBLIAE. PA.
 GATAE CONIVGI SECUNDINI AVENTINI ET L SAC
 CIO MODESTO ET MODESTIO MACEDONI FILIO EI
 VS I^{VL} SECUNDINVS AVENTINVS ET SECVNDI
 NIVS SECVRVS PARENTIBVS DEFVNCTIS ET
 SIBI VIVI AEDES FECERVNT

TRADUCTION.

Aux Dieux Mânes.

*A T. Secundin Aventin et à Secundin Secure,
 tous deux fils de Secundin Secure;
 à leurs épouses Vocatia et Publica Pagata,
 à Saccius Modeste et à son fils Modeste Macédoine,
 Jules Secundin Aventin et Secundin Secure,
 ont élevé, de leur vivant,
 ce monument à leurs parents défunts
 et à eux-mêmes.*

Il serait difficile de dire par quel degré d'alliance *L. Saccius Modeste* et son fils appartenaient à la famille de *Secundin* ; mais il est évident qu'ils devaient être très-proches parents, pour avoir été compris dans cette dédicace.

Le groupe principal est surmonté de trois médaillons, contenant trois figures de femmes. Ce doivent être celles de *Vocatia*, de *Publia* et de l'épouse de *Saccius*.

La frise, décorée de quatre pilastres, représente un repas qui pourrait bien être le festin nuptial de l'hyménée dont on a plus bas offert l'image.

Sur l'attique on voit des hommes occupés à examiner une pièce de drap, ce qui fait allusion à l'emploi des *Secundins*, pour la fourniture des effets d'habillement militaire.

Le fronton présente *Bacchus* aux prises avec deux *Bacchantes*. Il est couronné de lierre et tient de la main droite une cruche et de l'autre un thyrses. Les mythologues prétendent que ce Dieu, qui a parcouru une grande partie de la terre, a été l'un des intendants des grandes routes.

CÔTÉ OCCIDENTAL.

Le socle de ce côté est horizontalement divisé en trois parties égales, couvertes de sculptures allégoriques. Celle du milieu représente un bateau traîné par deux hommes, au moyen d'une corde, un autre homme se tient au gouvernail pour diriger l'embarcation qui laisse derrière elle une mansion. Ceci est la représentation du transport par bateau qui était une des branches de l'administration des *véredaires*.

Sur les deux autres parties des dauphins et des hippo-

potames, avec lesquels se jouent des naïades et des tritons à la queue bifurquée, figurent les rivières de Moselle et de Sarre.

On voit sur la plinthe de la base une voiture de roulage à quatre roues de la nature de celles que les Romains appelaient *sarracum* (1); elle est attelée de trois mules de front et fortement chargée, bâchée, cordée. Ce doit être une *bastague* (*bastaga*), ou voiture du transport des vivres.

Le grand cadre, coupé en deux parties par une ligne horizontale, présente deux tableaux séparés. À la partie inférieure, un homme debout devant une femme assise au pied d'un arbre, semble figurer la fable de Thésée, recevant d'Ariane le fil qui doit le guider dans le labyrinthe de Crète, qui allégorise le dédale de la vaste administration des vénéralaires.

Sur le quartier supérieur un guerrier, conduit par Minerve, lance son javelot contre un serpent; vis-à-vis lui on voit une femme aux pieds de laquelle est une coupe. C'est ici la fable de Jason qui, pour conquérir la toison d'or de la Colchide, tue, avec l'aide de Médée, le dragon commis à sa garde; car le serpent et le dragon sont souvent employés l'un pour l'autre dans les représentations mythiques (ici l'analogie avec les fournisseurs d'habillement militaire est encore fort sensible).

Sur la frise sont plusieurs personnes qui apportent à une autre des vivres, du gibier, du poisson, etc. Ils rappellent que le frumentaire était intendant des vivres (*præfectus annonæ*).

(1) C'est à tort que M. Wyttenbach lui donne le nom de *plaustrum*, voiture qui n'était point comme la *sarraque*, propre au transport des marchandises.

L'attique représente une voiture légère attelée de deux chevaux. C'est une espèce de tilburi ou de cabriolet découvert et non suspendu que les anciens appelaient *bigue* (1). Deux personnes y sont assises, dont l'une à gauche tient les rênes et la baguette, ce qui prouve que dans ce temps là le conducteur (*cisiarius*) ne se tenait pas à droite comme de nos jours. Les lettres LIII placées là, sur une colonne milliaire, signifient : *Lapis IV*, ce qui indique la distance de Trèves à Igel, IV milles Romains ou 8 kilomètres.

Le fronton présente un guerrier armé de pied en cap, marchant vers une sirène dans une attitude menaçante ; ainsi l'administrateur sage se tient en garde contre les embûches de la séduction.

FACE SEPTENTRIONALE.

La base de ce côté ne diffère en rien de celle de l'ouest. Elle est aussi partagée en trois divisions horizontales, dont deux présentent des divinités et des monstres marins. La subdivision intermédiaire montre également un bateau monté par un seul homme et traîné par deux. Ce bateau est chargé de tonneaux.

On sait que ce moyen de conserver les liquides et de les transporter était, par les Romains, préféré aux outres pour le service des armées.

A l'angle droit, un vieillard appuyé sur une urne renversée, représente la Moselle.

Le centre du cartouche principal est occupé par la figure d'Hercule, placée au centre d'un cercle zodiacal, dont les signes sont ici l'expression des douze travaux du

(1) Et non *basterne*, comme le prétendent Wiltheim et Bertholet. La *basterne* était une litière portée à dos de mulets.

héros Thébain. Ce Dieu est debout sur un char trainé par quatre chevaux ; il a la main gauche appuyée sur sa massue et il étend la droite vers Minerve qui plane dans la région supérieure. Hercule était révééré comme le Dieu tutélaire des voyageurs et des grands chemins. On le montre ici comme type des immenses entreprises des Secundins.

Les quatre angles intérieurs de ce cadre sont occupés par quatre têtes colossales qui accompagnent le zodiaque et qui représentent les quatre saisons.

Sur la frise, un paysage formé de deux maisons (mutations) séparées par une montagne, est animé par deux cavaliers, dont l'un gravit le mont, tandis que l'autre en descend. C'est le service des courriers organisé dans les Gaules.

Dans l'attique, un homme nu, aux formes athlétiques, tient par le frein deux griffons. C'est la personnification de l'intendance des voies publiques.

Un disque solaire rayonnant occupe le fronton ; deux chevaux de chaque côté figurent l'attelage du soleil et annoncent la rapidité de sa course pour éclairer le monde.

QUATRIÈME FACE.

Le côté de la pyramide, qui fait face à l'orient, est celui qui a le plus souffert des ravages du temps. Sa base surtout a subi, en 1765, de grandes réparations qui en ont fait entièrement disparaître les sculptures.

Le grand tableau est, ainsi que son opposé, divisé en deux parties horizontalement superposées. Il ne reste à la première division qu'une femme couchée, laquelle

pourrait bien figurer Ariane à Naxos, abandonnée par Thésée.

La frise représente cinq ouvriers occupés d'après l'opinion de Wiltheim, à la teinture de la pourpre; le *véridaire* avait le privilège de cette teinture avec le titre de *procurator baphicorum*.

L'attique représente plusieurs personnages, dont l'un assis à une table tient une tablette. Il s'agit ici vraisemblablement d'un examen des comptes de la finance des armées, dont les Secundins avaient la surveillance en qualité de payeurs.

Enfin sur le fronton, un buste de femme placé dans un croissant renversé représente Phœbé; à ses côtés, les biches font partie de ses attributs comme déesse des forêts.

Ici se termine notre description de l'obélisque d'Igel; elle suffira pour donner une idée de l'importance de ce monument qui, sous le rapport de la richesse plastique comme sous celui de l'antiquité, ne le cède à aucun autre en son genre.

CHAPITRE VIII.

VISITE AU CAMP D'ALTRIER, ET DANS LES ENVIRONS.

Quand de Wasserbillig on veut aller à Altrier, qui en est à un myriamètre, on passe par Lellich, Berbourg et Zittig. Toutefois le voyageur qui aime les sites pittoresques et romantiques, va visiter d'abord la rive droite de la Sûre jusqu'à Rosport.

Le premier village qu'on rencontre en remontant la rivière est GIVENICH, dont le château habité par M^e de

Bourcy, n'a pas une grande célébrité ; toutefois, dans le xv^e siècle, le nom de Givenich s'unit honorablement aux noms de Berbourg et d'Enschringen dans une guerre que ces trois seigneurs soutinrent contre l'archevêque de Trèves. Plus tard le fief de Givenich a été inféodé à la seigneurie de Berbourg.

A dix minutes de Givenich, sur la route de Born, il est un endroit nommé Boischtroff où de vieilles fondations témoignent de l'existence éloignée d'une *villa* ou d'un grand établissement des Romains.

BORN est un village renommé par ses sources salées qui ont été exploitées depuis l'année 1500 jusqu'en 1749 et qui depuis lors sont abandonnées. Ce n'est pas que plusieurs tentatives n'aient été faites depuis ce temps là, pour ranimer cette branche d'industrie ; mais elles ont constamment échoué devant une difficulté que les poètes anciens paraissent avoir voulu caractériser en torturant la pensée suivante pour la scander en pentamètre.

Deficiente pecu, deficit omne nid.

Ce qui se traduit en bon français par cette sentence proverbiale :

Qui manque d'argent manque de tout.

Espérons que bientôt ce fâcheux obstacle disparaîtra et que, par le zèle et l'intelligence de M^r de Villers, qui habite le château, la source saline de Born deviendra pour la contrée une véritable source de prospérité.

Les Romains recherchaient avidement les salines, et c'est ce qui explique les divers établissements qu'ils fondèrent dans les environs ; car ici encore il y avait bien certainement une *villa*. La récente découverte de deux fûts de colonne derrière la maison de Gillen et d'une

auge en pierre, qui sans doute servit de baignoire, corrobore cette conjecture.

Les habitants de Born donnent à cette pierre le nom de *tombe*, car toutes les auges qui ont été trouvées dans le pays, reçoivent cette dénomination. Cependant les pierres ainsi creusées n'étaient pas uniquement employées à faire des sarcophages. Les Romains s'en servaient aussi, comme nous le faisons, pour abreuver les animaux et plus fréquemment pour se baigner. N'ayant pas l'usage du linge au-dessous de leurs vêtements, ils étaient obligés de se laver fréquemment ; à cet effet, chaque particulier avait un ou plusieurs bacs de pierre pour servir de baignoires à sa famille ; les grands et les riches étalaient, ainsi que nous l'avons dit, une grande magnificence dans leurs salles de bains ; et dans tous les endroits populeux il y avait des bains publics à l'usage des pauvres ; mais à la campagne et dans les endroits isolés, l'emploi des auges devenait l'unique ressource pour les bains, et par cette raison il a dû se propager ; il faut donc se garder de confondre les cercueils (1) avec les baignoires. Les dimensions peuvent servir à les distinguer les unes des autres. Cependant on pourrait encore quelquefois se tromper. Par exemple les grandes proportions du sarcophage prétendu de l'évêque Walo, à Remich, n'auraient bien certainement pas permis de le classer au nombre des cercueils, si les objets qu'il contenait, eussent pu laisser du doute sur sa destination. Au surplus, il se peut qu'une ancienne baignoire romaine, trouvée sur les lieux, ait été appropriée à cette sorte d'inhumation dont l'usage avait depuis plus de quatre siècles disparu avec le paganisme.

(1) On prononçait autrefois *saroueil* du latin *sarcophagus*.

Les anciens employaient encore les bacs de pierre en diverses autres occasions. Ils avaient inventé, pour les grands crimes, *le supplice des auges* qui s'exécutait de la manière suivante : on couchait le criminel sur le dos dans une auge, aux parois de laquelle étaient pratiquées des ouvertures pour y passer le cou, ainsi que les mains et les pieds écartés ; au-dessus de cette auge on en plaçait une autre renversée qui s'y adaptait exactement en forme de couvercle, et on les scellait ensemble au moyen de bandes de fer bien rivées. Dans cette posture qui ne lui permettait pas le moindre mouvement, le patient était nourri bon gré mal gré, on lui donnait pour boisson du miel détrempe dans du lait, dont on lui frottait le visage, ainsi que les extrémités, ce qui attirait sur lui une quantité incroyable de mouches, que surexcitait l'ardeur du soleil auquel il était constamment exposé. Tandis qu'il était ainsi dévoré à l'extérieur par les insectes ailés, il l'était également à l'intérieur par les vers de ses excréments qui lui rongeaient les entrailles ; enfin après quinze ou vingt jours d'exposition, il expirait au milieu des tourments les plus atroces, après quoi son cadavre continuait de servir de pâture aux mêmes insectes jusqu'à sa complète dissection.

CHAPELLE DE GIRST.

(Légende.)

Le village de Girst est célèbre par son ermitage. Cet ermitage ne doit lui-même sa célébrité qu'à sa chapelle qui est en grande vénération dans le pays, tant par sa construction, qui remonte à l'époque de l'architecture bysantine, que par le mystère qui enveloppe sa fonda-

tion. L'antiquité d'un temple a quelque chose de prestigieux et d'indéfinissable qui subjugué l'âme; on s'y trouve naturellement mieux disposé à la prière, au recueillement, à la méditation, d'un autre côté, la chaîne et la béquille que l'on conserve dans l'antique chapelle de Girst, sont des objets miraculeux devant lesquels nécessairement

« Tout autant que la Foi, le doute se prosterne. »

En effet, il nous siérait mal à nous, qui mettons tant d'avidité à recueillir le moindre fragment des idoles de l'antiquité; qui courons après les vestiges grossiers des monuments celtiques, scandinaves ou druidiques; qui nous extasions devant la médaille d'un des hommes grands ou petits de l'histoire romaine; il nous siérait mal, dis-je, de nous montrer froids ou impassibles devant les reliques du catholicisme quand elles sont, comme celles-ci, environnées depuis tant de siècles de la vénération publique.

Je vais tâcher de raconter l'histoire miraculeuse de la fondation de l'ermitage, sans me charger d'expliquer ce qu'il y a de prodigieux ou d'incroyable dans les faits. Je me contenterai d'être l'écho fidèle de l'histoire et de la tradition.

Dans l'année 1270, Louis IX, roi de France, ayant organisé une nouvelle croisade et s'en étant déclaré le chef, le comte Henri III de Luxembourg convoqua ses seigneurs et ses barons pour qu'ils vinssent avec lui se liguier sous la bannière du saint roi.

Le jeune Elbert de Clervaux fut du nombre de ceux qui briguerent l'honneur d'aller combattre pour la dernière fois les ennemis de J.-C. Il avait à venger son père qui, à sept ans de là, avait péri sous les coups du farouche Bibars, à la défense de la forteresse de Mont-Thabor.

L'armée croisée, partie de Marseille dans le mois de juillet, ne tarda pas à planter ses étendards et ses tentes sur les ruines de Carthage; elle voulait d'abord soumettre le roi de Tunis. La mort de Louis IX, victime d'une peste qui décima son armée, mit obstacle à cette sainte entreprise. Charles I^{er}, roi de Sicile, frère de St. Louis, ayant pris le commandement de l'armée chrétienne, conclut, à des conditions fort avantageuses pourtant (1), une trêve de dix ans avec le souverain de Tunis; après quoi, tant bien que mal, à travers les tempêtes, il reconduisit en Europe les débris de cette armée naguère si nombreuse et si imposante. Philippe-le-Hardi, fils aîné de Louis IX, ramenait les restes mortels de son père, de son frère, le roi de Navarre, et de sa femme, tous trois morts de la contagion. Ce n'étaient plus les gonfanons du triomphe et les trophées de la victoire qui précédaient les guerriers dans leur marche, des urnes funéraires et des draps de morts étaient les seuls insignes de leur cortège.

Cependant le prince royal d'Angleterre, qui était arrivé au camp chrétien après la conclusion de la trêve, Edward, qui voulait *s'exercer par des exploits à l'art de régner* sur les Bretons, et qui brûlait du désir de mesurer ses armes avec celles du Mameluck Bibars, devenu la terreur de la Palestine, Édward continua sa route vers la Syrie avec sa petite armée, qui comptait au plus six à sept mille hommes. Le comte Henri III faisait partie de cette expédition et le jeune Elbert de Clervaux, dont cette entreprise aventureuse servait les goûts bel-

(1) 210 mille onces d'or pour frais de la guerre, et 40 mille écus de tribut annuel.

liqueux et dont le nom de Bibars surexcitait la vengeance, ne manqua pas d'accompagner son suzerain.

La flotte chrétienne débarqua à Ptolémaïs que le Mameluck tenait alors assiégée; les intrépides chevaliers du Temple et de Malte, unissant leurs phalanges à celles d'Edward, formèrent, avec son armée, un corps de dix mille guerriers qui bientôt refoulèrent les Sarrasins jusqu'à Nazareth. Cette ville fut mise à feu et à sang pour venger sur les infidèles les profanations dont elle avait été le théâtre.

Mais hélas! le prince anglais avait, pour la dernière fois dans la Palestine, fait respecter et craindre le nom chrétien, quand une maladie l'obligea de revenir à Ptolémaïs pour y soigner sa guérison. C'est alors qu'il faillit tomber victime du fanatisme d'un Ismaélite qui s'était introduit dans sa chambre pour l'assassiner. Edward eut assez de force pour sortir de son lit, terrasser le meurtrier et lui arracher son poignard. Toutefois il n'avait pu échapper entièrement aux atteintes de cette arme empoisonnée et ces atteintes auraient pu devenir mortelles si sa femme Éléonore ne lui eût sauvé la vie en suçant le sang de ses blessures.

Après dix-huit mois de combats et de gloire, Edward, acceptant la trêve de dix ans que lui proposait le sultan d'Égypte, mit un terme aux hostilités et ramena en Europe tous les chevaliers qui s'étaient associés à sa glorieuse entreprise.

Le Ciel réservait les plus rudes épreuves au sire de Clervaux : une grande tempête, ayant dispersé la flotte chrétienne, jeta son navire sur les côtes d'Afrique où il fut attaqué par des forbans de la Numidie. Après une défense héroïque dans laquelle les croisés durent céder

au nombre, ceux d'entre eux qui échappèrent au massacre furent conduits à Maroc et vendus comme des bêtes de somme. Elbert fut acheté par un Juif qui l'envoya au pacha d'Andrinople. C'était un de ces musulmans fanatiques qui cherchaient alors à convertir les chrétiens à leur foi au prix même des plus grands sacrifices. On sait que cette sorte de prosélytisme a été dans tous les temps une des qualités de la religion musulmane.

Ben-Emmi employa tous ses soins à obtenir l'apostasie du jeune seigneur de Clervaux; après avoir épuisé tous les moyens de douceur que lui suggérait l'hypocrisie, il se livra au naturel de sa férocité. Mais rien ne pouvait ébranler la fermeté du chevalier luxembourgeois: tous les genres de tortures vinrent s'éteindre contre son inébranlable constance.

Un jour Elbert, soumis à la torture de la planche à coins, en eut les deux jambes broyées, dès lors, il ne put se soutenir et se mouvoir qu'à l'aide de deux béquilles; néanmoins ses fers n'en furent que mieux rivés, tant on craignait que ce cadavre encore animé n'échappât aux ressentiments de l'islamisme.

Hélas! si les douleurs physiques n'étaient point capables d'émouvoir ce corps de fer, il n'en était pas de même des peines morales. Elbert avait laissé dans le Luxembourg deux êtres qui lui étaient bien chers: Deux femmes également adorées, dont il était l'idole et l'espérance. L'une était sa mère, l'autre sa fiancée. Sa mère qui, jeune encore, s'était consacrée au veuvage par tendresse pour son fils unique, et Marie de Sepfontaine, dame de Rosport, qui lui avait promis sa foi et à laquelle il était attaché par les doubles liens de l'amour et de

l'amitié. Depuis cinq ans qu'il était éloigné de ces deux créatures chéries, depuis trois ans surtout qu'il gémissait dans l'esclavage, il n'avait pu leur faire parvenir de ses nouvelles, ni savoir ce qu'elles étaient devenues. L'idée de ne plus les revoir ou de les retrouver mortes ou mariées, brisait toutes les fibres de son cœur et lui rendait l'existence insupportable.

Le ciel eut enfin pitié de tant d'amour, de souffrances et de vertus.

Un soir, avant de se livrer au sommeil, il eut recours à l'intercession de la sainte Vierge, et lui adressa cette prière :

« Sainte Marie, Mère du Sauveur du monde, refuge
 » des pécheurs et consolation des affligés, venez à mon
 » aide et mettez fin à mon supplice. Je vous en conjure
 » par la passion de votre divin fils. Si jamais il arrive que
 » par votre grâce je revoie les rivages de la Moselle, je
 » fais le vœu d'y ériger un temple où votre saint nom
 » sera béni dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il ! »

Et il s'endormit.

On assure que le lendemain, quand les regards du sire de Clervaux s'ouvrirent aux premiers rayons de l'aurore, il se trouva sous le ciel de Luxembourg, au milieu d'un bosquet de coudriers qui formait le centre de son petit fief de Girst. Cette terre est, par une singularité fort remarquable, située au cœur des vastes domaines de Rosport (1); elle était donc pour Elbert un lieu de pré-

(1) La seigneurie de Girst, qui se borne à une contenance de 7 à 800 arpens, était en effet, et n'a cessé d'être, jusqu'en 1795, un enclavement du pays de Trèves, lequel cependant avait pour limites, depuis le xii^e siècle, la Moselle et la Sûre.

dilection, c'était là qu'autrefois il venait chasser de préférence, car il s'y trouvait près de l'objet de son amour. La main divine qui l'y avait transporté avait donc choisi l'endroit qui lui était le plus cher au monde.

Le chevalier, après s'être frotté les yeux, avait peine à en croire ses sens ; il se croyait bercé par l'erreur d'un songe ; il craignait de se laisser aller au prestige d'une illusion décevante.... pourtant il ne pouvait douter de son bonheur sans douter de son existence. Ses regards, portés vers le soleil levant, distinguaient la profonde vallée de la Sûre qui lui était si familière. Il voyait sur la rive gauche de la rivière, son joli petit village d'Hinkel, il reconnaissait au fond de la clairière la maison de son garde, flanquée de quatre tilleuls séculaires, enfin tout ce qui l'entourait lui rappelait qu'il était chez lui, sa lourde chaîne était à ses pieds ; ses béquilles gissaient à ses côtés ; et lui, se trouvait libre et guéri ; il avait recouvré l'usage de ses jambes et ne conservait de ses souffrances et de son esclavage que le souvenir qui rendait plus vive sa reconnaissance pour la main divine qui l'en avait délivré..... Dans l'excès de sa joie, il se prosterna, bénit la toute puissance divine, rendit grâce à la sainte Vierge de sa protection visible et, de ce moment, s'occupa du soin d'accomplir la promesse qu'il lui avait faite, en érigeant en son honneur une église sur le lieu même où venait de s'opérer le miracle de sa délivrance. Il fit suspendre à un pilier du chœur, du côté de l'évangile, sa chaîne munie de son cadenas, avec une de ses béquilles, et conserva l'autre pour transmettre à sa famille le souvenir de sa bienfaitrice avec le témoignage du bienfait.

Elbert de Clervaux avait eu le bonheur de retrouver

sa tendre mère et sa belle fiancée, Marie de Rosport ; celle-ci devint sa femme ; elle le rendit père d'une nombreuse famille et, pendant de longues années, ils jouirent ensemble de la prospérité que procurent les bénédictions célestes.

L'église de Girst avec son ermitage, est située à deux kilomètres de Rosport, sur le versant oriental d'une colline également distante d'un kilomètre des villages de Girst et de Hinckel. Elle fut longtemps desservie par un ermite. Aujourd'hui le curé de Rosport y vient chaque samedi célébrer l'office divin en l'honneur de la sainte Vierge, à laquelle elle n'a cessé d'être consacrée. La chaîne et la béquille y sont encore à leur place, et les gens qui ont voulu révoquer en doute l'histoire du miracle dont elles sont la commémoration, n'ont encore pu jusqu'ici leur assigner une autre origine, non plus qu'à la fondation de la chapelle.

Cette histoire de Girst n'a, comme on vient de le voir, rien d'extraordinaire que le transport miraculeux de son héros. Hormi cette particularité tout s'y explique, s'enchaîne et se coordonne d'une manière claire, précise et naturelle. Cependant on ne pourrait la priver de sa teinte mystique sans lui ravir son coloris national, sans la priver de ce vernis du merveilleux, cette essence de poésie qui donnent tant de lustre et d'éclat aux histoires locales ; en un mot, on ne peut dénaturer les faits sans mutiler la tradition ; c'est pourquoi nous avons voulu rester fidèle à cette tradition, au risque de déplaire à quelques esprits forts.

ROSPORT, situé à deux myriamètres au nord de Wasserbillig et à deux kilomètres à l'est d'Echternach, est

devenue une commune fort considérable, depuis que la délimitation de 1828 a enrichi sa circonscription des villages d'Oswweiler, de Dickweiler, de Steinheim, de Girst et de Hinckel.

Les ruines de l'ancien château de Rosport, sur lesquelles les siècles ont accumulé leur mousse, suffisent pour donner une idée de l'importance qu'a dû avoir ce monument de la féodalité, ainsi que de la puissance des seigneurs qui l'habitaient.

En effet la famille de Rosport, éteinte depuis fort longtemps, a joui d'une haute position sociale. Josse de Rosport faisait partie de la suite d'Henri de Luxembourg, quand ce prince alla en Allemagne revêtir la pourpre impériale sous le nom d'Henri VII. Et lorsqu'en 1352 Jean, Roi de Bohême, se rendit à Paris pour assister à la réception du duc de Normandie dans l'ordre de la chevalerie, il y était accompagné d'une suite brillante en arroi magnifique, et composée des plus hauts barons du Luxembourg, parmi lesquels figurait Erard de Rosport, fils de Josse qui précède.

La route de Wasserbillig à LELLICH est à peine tracée à travers les monts et les ravins; on ne peut guère en faire qu'à pied le trajet qui est d'une heure de marche. En entrant dans le village, la première maison que l'on rencontre à main gauche, et dont les jardins sont entourés de murs, a été bâtie sur les ruines de l'ancien château féodal de Lellich, dont le nom rappelle encore à la mémoire quelques beaux souvenirs.

Dès l'an 1214, les seigneurs de Lellich figuraient à la cour de Luxembourg, et Frédéric de Lellich parut aux noces d'Ermesinde avec Waleran de Limbourg. Plus tard on les vit occuper la charge de prévôt de Bitbourg et

d'Echternach, en 1448 et 1546. A cette dernière époque la maison de Lellich était alliée à celles de Gondersdorff, de Kœrich et d'Autel. Nous avons vu à Bettembourg la pierre tumulaire d'Hildegarde de Lellich, épouse de Philippe de Heinsberg de Kirsbaum, décédé le 5 octobre 1622. Bernard de Lellich, son frère, époux d'Anne de Metternich, mourut vers l'année 1647; l'un et l'autre étaient issus de Georges de Lellich et de Catherine Mohr de Wald; et leur aïeul, Claude-Jean, était fils de Nicolas de Lellich et de Catherine de Wellenstein, qui vivait en l'an 1500; voilà pour les ascendants; quant aux descendants, Ungeschick (1) nous apprend que, de son vivant, en 1760, cette famille de Lellich n'était pas entièrement éteinte; l'épouse de Bauduin du Faing, seigneur de Villette, et Marie de Lellich, abbesse du St. Esprit, étaient les derniers rejetons de cette race qui n'avait pas vécu sans éclat parmi la noblesse Luxembourgeoise.

La terre de Lellich passa dès-lors à la puissante maison de Berbourg.

BERBOURG.

BERBOURG ou Beaurepère, situé à 4 kil. N. O. de Lellich, était connu des anciens sous le nom de *Belperrium Castrum*; son château était en effet une forteresse remarquable par son antiquité autant que par son importance. Malheureusement le marteau des démolisseurs vient de saper cette merveille donjonnée et bientôt il n'en restera plus de trace. Aujourd'hui quelques pans de murs, quelques fragments de tours, quelques portes sans étai, quelques fossés, que sillonne déjà le soc de

(1) Dans un ouvrage inédit, déposé à la bibliothèque de la ville de Luxembourg.

la charruc, peuvent laisser une idée de la puissance passée de cette inexpugnable bastille. Mais bientôt tout aura disparu jusqu'au dernier vestige, et la vaste enceinte du manoir féodal sera convertie en quartier populeux auquel le nom de *Château* restera pour mémoire.

La seigneurie de Beaupère a été, dans tous les temps, une des plus considérables du Duché de Luxembourg. Au dernier siècle elle comprenait, dans sa circonscription territoriale, les fiefs de Berbourg, d'Herborn, de Mœrsdorff, de Givenich, de Lellich, de Wasserbillig, de Mertert, de Manternach, de Biver, de Berg, de Budeler, de Brouch et de Zittig.

La charge d'échanson héréditaire du Luxembourg était, depuis le XII^e siècle, attachée à la seigneurie de Beaupère qui s'est éteinte à la fin du moyen-âge dans la famille de Gymnich. Dans le temps moderne l'ordre de succession l'a transmise aux maisons de Metternich, d'Aremberg et d'Arnould de Soleuvre. Cette dernière famille, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs (p. 111 et 170 ci-dessus), menace de perdre son nom dans la personne d'Antoinette, unique fille d'Antoine et d'Eléonore de Prouvy. Ainsi l'héritage des Soleuvre passerait au sire Christophe-Philippe de Nell, époux d'Antoinette.

Les barons primitifs de Beaupère ont dû être des cadets de la maison de la Rochette, car ils portaient comme eux la croix ancrée de gueules; leurs armoiries ne différaient que par le champ de leur écu qui était d'argent au lieu d'or. En 1192 vivait Conon de Belreper; en 1298, Jean de Berbourg est également cité dans l'histoire de Bertholet (VI, 44); enfin au traité de Remich, conclu entre Jean-l'Aveugle et les évêques de Trèves et de

Metz (en 1324), figure Wéri de Beaupère en sa qualité de premier officier du roi de Bohême.

Le château, aujourd'hui habité à Berbourg par les deux familles de Nell et de Soleuvre, sans avoir rien de la grandeur de l'ancien manoir féodal, ne laisse cependant pas d'être ce que les Anglais appellent *confortable*. C'était naguère la demeure de l'illustre famille de Waha-Duras (sous Marche). Les barons de Waha occupent plusieurs belles pages de l'histoire Luxembourgeoise. Erard de Waha fut l'un des écuyers de Jean-l'Âveugle et l'accompagna dans ses campagnes de Lithuanie, d'Italie, d'Autriche et de Pologne. Un coup-d'œil rapide sur les hauts faits du roi de Bohême fera refléter sur le nom de Waha quelques rayons de la gloire conquise par le monarque guerrier.

Le comte Jean de Luxembourg venait de réunir à ses états de Bohême la majeure partie de la Silésie, lorsqu'en 1330, venant en aide aux chevaliers de l'Ordre Teuto-nique, il se mit à la tête d'une croisade contre les Lithuaniens. Après avoir battu dans toutes les rencontres les *Sarrasins du nord*, après s'être emparé de la Poméranie pour la donner au grand-maitre de l'ordre, qu'il avait pris sous sa protection, il se rendit en Italie où l'appelait le pape Jean XXII, afin de comprimer le parti des Giblins (1) qui, cette fois comme toujours prenaient fait et cause pour l'empereur, Louis de Bavière, que le Saint-

(1) Il serait difficile d'indiquer la source et l'origine des dénominations de Giblins et de Guelphes. Depuis le x^e siècle l'Italie fut le théâtre de guerres intestines résultant des prétentions des empereurs en opposition à celles des papes. Les partisans du Saint-Siège prenaient le nom de *Guelphes*, ceux des empereurs prenaient celui de *Giblins*. Au dire de quelques historiens le nom de Guelphe vient de *Welf* et Giblin de *Weiblingen*, château appartenant à Conrad III, qui, avec Henri-le-Superbe, duc de Bavière et de Saxe, commença la lutte..

Siège avait excommunié. Le vaillant roi de Bohême pénétra victorieusement dans Brème, Bergame, Crémone et Plaisance, soumet Milan, Novare et Pavie, s'empare de Reggio, de Modène, de Mantoue, de Vérone ainsi que de toute la principauté de Lucques, et partout il est salué en pacificateur. Louis V, dont ces succès contrariaient les vues et blessaient les intérêts, fomenta des troubles dans le royaume de Bohême, afin d'arrêter Jean de Luxembourg dans sa marche triomphale; alors Jean remet à son fils Charles, jouvenceau de seize ans, le commandement de son armée avec le titre de lieutenant-général, vole au secours de son royaume envahi et révolté, bat partout ses ennemis, réduit partout les rebelles, s'empare de la Moravie qu'il donne à Jean, le second de ses fils et, chassant devant lui les bataillons hongrois, s'empare de la Pologne où il prend le titre de roi. Bientôt, faisant marcher de front la diplomatie avec la victoire, il vient mettre un terme à la guerre de Malines et s'assurer de puissants auxiliaires par le mariage de ses trois filles. Il donne Marguerite à Henri de Bavière, Marie au duc de Brabant, et Bonne au duc de Normandie qui, plus tard, devait monter sur le trône de France sous le nom de Jean II.

Cependant le prince Charles, abandonné de son Mentor, le duc de Savoie, trahi par son ami, Visconti, seigneur de Milan, dépourvu de l'expérience qui prévient les factions et de l'énergie qui les réprime, avait peine à contenir les Giblins, secondés qu'ils étaient des troupes impériales. Jean de Bohême, à la tête de 1,600 hommes d'armes, franchit les Alpes, arrive à Pavie à temps pour faire lever le siège de la citadelle de cette ville; toutefois, ayant perdu devant Ferrare la fleur de ses chevaliers, il

fut obligé d'abandonner la conquête de la Lombardie et, après avoir envoyé son fils gouverner en son nom le royaume de Bohême, avec le titre de régent, il s'en revint à Luxembourg (1553), non pour méditer sur l'inconstance de la fortune, mais pour dominer bientôt les événements par les mesures les plus énergiques.

Durant toutes ces entreprises glorieuses, ces combats chevaleresques, ces courses aventureuses, Erard de Waha ne quitta point un instant le brave Jean de Bohême, et il acquit à ses côtés la réputation d'un brave et digne guerrier.

De nos jours la noble maison de Waha, déshéritée de la haute position de puissance et de fortune de ses ancêtres, n'en tient pas moins son rang parmi la noblesse de sang et d'armes si rare aujourd'hui dans le Luxembourg; mais tout l'avenir de cette famille repose sur un officier de cavalerie de la garnison de Diekirch.

Les forges de Berbourg, et la magnifique papeterie de M. Lamort à Manternach, sont fort intéressantes et méritent d'être visitées.

CAMP ROMAIN D'ALTRIER.

A cinq kilomètres à l'ouest de Berbourg, à cinq minutes au-dessus de Zittig, est une montagne fort célèbre dans les annales de l'antiquité et qui paraît pourtant avoir été ignorée des géographes modernes. Capitaine se borne à l'indiquer sous le nom de redoute. Cette montagne s'appelle ALTRIER; sur le vaste plateau qui la couronne, et d'où l'on découvre un immense horizon, il existait, il y a dix-huit siècles, un camp romain qui, pour l'importance, le cédait peu à celui de Titelberg. Les auteurs latins, à l'exemple de Tacite, ont désigné ce camp sous le nom

d'aile des Tréviriens (*Ala Trevirorum*). Son nom en tudesque signifie *ancienne Trèves*, mais le peuple le fait dériver d'*alt Dræsch* (ancienne friche); toute cette hauteur ne présentait au siècle dernier, qu'un vaste terrain couvert de broussailles et de ruines de bâtiments romains. On y trouve aujourd'hui un petit hameau couvert d'une douzaine de chaumières.

Durant les guerres de Louis XIV, le général baron de Beck, gouverneur du Duché de Luxembourg, y fit élever des retranchements pour y placer une garde avancée.

On a trouvé sur le mont Altrier quelques inscriptions, des bagues d'or et d'argent, des urnes, des lampes sépulcrales, de petites idoles, ainsi qu'un grand nombre de médailles, dont quelques-unes en or, plusieurs en argent, et la plupart en cuivre depuis César et Nerva jusqu'à Constance et Arcade, c'est-à-dire une collection complète des souverains du haut empire. Nous-même en avons recueilli plusieurs, parfaitement conservées, portant les effigies de Claude, d'Antonin et de Constantin, ainsi qu'une statuette de divinité domestique (*lare ou penate*), représentant une femme assise tenant un chien couché sur son giron. Nous en avons fait don à la ville de Tournai.

Dans le courant du mois d'avril dernier (1844), en traçant la route d'Echternach, on y a fait encore l'intéressante découverte d'une *ara* dédiée à Jupiter.

Cette pierre en grès rouge, qui a 70 centimètres de large sur 57 de haut, est relevée par une corniche de feuilles d'acanthé de 5 centimètres de saillie. Sur la face principale une couronne civique sert d'encadrement à une inscription monogrammatique ainsi conçue :

Deo optimo maximo ara dedicata.

Sur la face latérale droite est sculpté en relief l'oiseau sauveur du capitoie qui, comme chacun le sait, était consacré au roi des Dieux.

Il y avait jadis une route romaine qui, du mont Altrier, descendait sur Reuland, où elle a laissé des traces que nous visiterons plus tard. Il a dû en exister encore une autre qui, venant de Wasserbillig, passait au nord du camp, longeait Breidweiler, et se portait sur Médernach pour continuer sa direction sur Stegen et Ettelbruck. Il reste de celle-ci un fragment de 500 mètres environ sur la hauteur qui sépare Waldbillig de Christnach. Ce fragment, considérablement retréci par la pioche des riverains, est encore bien conservé; il est à une distance égale, de cinq minutes, de chacun de ces villages.

A MÉDERNACH, dans la section dite *Kinert*, on trouve un fossé de 500 mètres de long sur 25 de large, que l'on croit avoir servi à une redoute romaine, comme on l'appelle encore vulgairement (*Römerschantz*). Médernach avait des bains romains dont nous retrouverons les mosaïques à Diekirch.

CHRISTNACH, qui autrefois se nommait *Crucinach*, doit être un village fort ancien. Au dire de M. Clomes, il daterait de la 8^e année de l'ère chrétienne. Ce qu'il y a de certain, c'est que son église a été bâtie sur les ruines d'un temple romain. Lorsqu'en 1850 on voulut agrandir l'église, on trouva, dans le prolongement de ses anciennes fondations, un caveau de 2 mètres et demi de longueur sur 2 de largeur; la voûte avait aussi 2 mètres d'éléva-

tion et le pavement était en stuc. Il renfermait deux pierres cubiques mesurant 70 centimètres ; elles avaient chacune un trou carré de 10 centimètres, contenant une urne cinéraire, avec quelques pièces de monnaie romaine. Malheureusement ce caveau, avec ses monuments antiques, a été détruit sans qu'on ait songé à les décrire, et ses pierres ont servi aux réparations de l'église.

On a encore trouvé, en 1840, sur le mont des loups (Wolfsberg), près de Christnach, des caves bien murées et voûtées, qui étaient remplies de cendres et, non loin de là, le squelette d'un homme et celui d'un bœuf, puis une petite statuette d'un pied de haut (c'est sans doute celle d'un lare ou pénate) qui a été brisée et jetée parmi les décombres ; on y a trouvé aussi trois colonnes d'ordre ionique et plusieurs monnaies dont on ne s'est pas occupé davantage. Cependant le sieur Engling doit y avoir recueilli une urne avec une médaille de Justinien.

WALDBILLIG est aussi un village fort ancien ; il portait, au temps des Romains, le nom de *Billiacum*. Alexandre de Wiltheim prétend qu'il y a existé un monument qui pouvait rivaliser d'importance avec celui d'Igel. Il résulte d'une inscription, trouvée en 1825 dans les ruines de cet édifice, qu'il était consacré à la mémoire de SATTONIUS,

D. M.

CACVRONI SATTONII TREVIRI

ANNORVM VII

SINILVS DEFVNC VIVVS

Il est fort regrettable pour le pays que le comte de Mansfeld, après avoir recueilli les membres épars des monuments historiques, se soit complu à les disperser comme il l'a fait par son testament. Mieux eût valu cent

fois qu'il eût laissé chaque chose en son lieu ; nous pourrions aujourd'hui en repaître notre curiosité au lieu de devoir nous en rapporter à tous les *on dit* anciens et modernes.

Non loin de Waldbillig, le ruisseau de l'Erns noir (schwartz Erns), se glisse sur un sol rocheux dans un ravin étroit et profond où ses flots précipités s'épurent incessamment, soit en se brisant contre des masses de grès calcaire, soit en se roulant sur des blocs rocailloux, soit en tourmentant les racines longues et tortueuses des vieux arbres, soit enfin en s'égarant parmi les massifs de coudriers ou d'épines noires.

Ce ruisseau, dans lequel les truites et les écrevisses se complaisent et qui a pris sa source au-dessous d'Ernster, va tout-à-l'heure se jeter dans la Sûre près de Michelskirch. Sa sombre qualification, qui contraste si fort avec la blancheur et la limpidité de ses eaux, lui vient sans doute de son encaissement et des lieux ombragés et rembrunis qu'il a parcourus. Arrivé dans le val des moulins, ou Muhlenthal, il se développe et s'étend comme un large ruban d'argent au milieu d'une plaine étroite et pittoresque, flanquée de monts escarpés, qui projettent au-dessous d'eux l'ombre de leur grandeur sévère et de leurs agrestes magnificences.

En allant de Waldbillig à Echternach, on rencontre, sur la droite, un moulin derrière lequel se cache la pierre tumulaire de l'époux de SECUNDINIA dont nous avons donné la description à la page 208 ; plus loin, du même côté, un pont rustique, puis des montagnes couronnées de chênes séculaires ; à gauche, sur la cime d'un rocher de 100 mètres d'élévation, gisent les vieilles ruines d'un antique château : le dernier débris de son dernier donjon

est là placé comme un casque sur le front d'un géant.

Ces ruines sont celles du château d'HÉRINGEN, dont la destruction remonte à des temps si reculés que les plus anciens historiens n'en ont rien su, ou du moins n'en ont rien dit, si ce n'est pour nous conserver le blason de ses maîtres qui portaient *d'or au lion d'azur* (1).

La tradition, moins oublieuse que la science, a conservé dans la mémoire des habitants du Muhlerthal le souvenir d'un conte fantastique que nous allons rapporter.

HISTOIRE DE GRISELINDE.

Il y a de cela plusieurs semaines de siècles, le château d'Héringen était habité par un très-grand seigneur, dont les vastes possessions s'étendaient entre les deux Erens, depuis Heffingen jusqu'à la Sûre.

La fille unique du sire d'Héringen, qu'on appelait Griselinde, était d'une beauté ravissante et, parmi tous les talents qu'elle avait en partage, la musique et le chant étaient ceux où elle excellait et qu'elle se plaisait le plus à cultiver. Chaque soir les échos du Muhlerthal retentissaient des brillants accords de sa lyre et des doux sons de sa voix ; car les fenêtres de l'appartement qu'elle occupait, donnaient de ce côté du château qui domine la vallée.

L'art musical que possédait la belle Griselinde, elle le devait au pouvoir de la fée Harmonique qui l'en avait douée à sa naissance, et qui ne cessait de la protéger de sa bienveillance orgueilleuse, au point de frapper de sa colère quiconque osait se montrer insensible aux accents mélodieux de sa chère pupille. Malheur à ceux qu'une

(1) Dictionnaire héraldique d'Ungeschick, 16 vol. in 8°, bibliothèque de Luxembourg.

ingrate organisation rendait seulement indifférents au charme de la mélodie, ils étaient sans miséricorde relégués dans le vallon voisin et métamorphosés en pierres brutes. De là viennent les nombreux monolithes qui, semblables à une phalange de géants pétrifiés, peuplent cette sombre vallée. Spectres froids et décharnés, ces espèces de *Peulvans* ou de *Menhirs* conservent encore leur insensibilité au milieu du murmure des flots, du gazouillement des fauvettes et du concert de la nature. Toutefois ces êtres disgrâciés n'étaient, de leur vivant, que les rares exceptions à l'enthousiasme général qu'inspiraient les délicieux accords de la nymphe du Muhlerthal. Toute la population intellectuelle et animée du pays accourait en foule pour assister aux brillants *solos* qui charmaient chaque nuit le vallon et ses alentours.

Parmi les nobles hommes qui y apportaient quotidiennement le tribut de leur admiration, le chevalier de Folkendange se montrait le plus assidu et le plus passionné. Un jour, pour entendre de plus près, il lui prit fantaisie d'escalader le rocher escarpé dont le château couronnait la cime; cet acte de témérité lui fut fatal; car, arrivé au pied du pavillon, le vertige lui prit et il tomba sans vie, horriblement mutilé, au pied de la roche d'Héringen. La belle chanteuse, en apprenant cette triste catastrophe, en conçut un chagrin si profond qu'elle en mourut peu de temps après.

Depuis cette époque elle revient tous les ans pendant certaines nuits du printemps, murmurer ses accents plaintifs et ses chants harmonieux autour des ruines de l'antique château de Muhlerthal.

Cette histoire nous rappelle un quatrain de Lebrun, qui pourrait bien lui être appliqué :

*Cette Philomèle vantée,
Si docte en bécarre, en bémol,
Dont votre oreille est enchantée
Ne fut jamais qu'un rossignol.*

En effet, la vallée des moulins semble avoir toujours été le séjour de prédilection du chancre des bois. Et cette circonstance a pu donner matière à l'histoire merveilleuse que nous venons de raconter.

On dit qu'après la disparition de la famille d'Héringen, le château a été habité par des Templiers qui remplirent le pays de leurs méfaits; témoin le château de la Rochette qu'ils ont dévasté.

Le peuple, comme on le voit, ne juge pas favorablement ces nobles et malheureux chevaliers. A ses yeux un homme condamné est nécessairement un homme coupable.

CHAPITRE IX.

ECHTERNACH ET SES ALENTOURS.

La plaine d'Echternach, située à trois myriamètres (sept lieues et demie) de Luxembourg, sur la rive droite de la Sûre, au milieu d'un vaste bassin arrondi, évasé, encadré dans un cercle de hautes collines que revêtent des bois, des vergers, des vignes et des pelouses; cette plaine dans laquelle se déroulent, se découpent et se partagent des chemins riants et des sentiers ombragés, présente de loin, au voyageur qui arrive de Waldbillig ou de Luxembourg, un aspect qui frappe et charme ses regards. Ici, sur le premier plan à gauche, paraît une chapelle non moins belle que celle de Grevenmacher et destinée au culte de la sainte Vierge. Cette chapelle de

style néo-roman, a été bâtie en l'an 1650, par l'abbé Fisch. Elle est construite et ornée avec beaucoup de goût. Il existe encore une autre chapelle sur la route d'Echternach à Grevenmacheren : celle-ci, consacrée au culte de la Ste Croix, doit sa fondation aux comtes Mohr de Wald, qui en ont fait la sépulture particulière de leur famille.

Dans le fond se montre la ville d'Echternach, belle, radieuse, vêtue de sa large ceinture murale, flanquée de neuf tourelles qui la défendent, et de quatre portes qui la renferment (1), parée des superbes restes de ses monuments religieux, couronnée enfin de clochers élégants et majestueux. Cet ensemble de beautés matérielles forme un tableau pittoresque que rehausse et vivifie le sentiment du spiritualisme. Ces flèches qui semblent unir le sol avec les nuages, la terre avec le ciel, sont l'image de la Foi qui part de l'âme et s'élève vers les régions habitées par les anges. Elles rappellent à la pensée de pieux et mélancoliques souvenirs, car elles ne sont pour la plupart que les gracieux squelettes des saints monuments qu'elles représentent. Qu'est aujourd'hui devenue cette antique abbaye qui fit pendant onze siècles la gloire et la richesse de la cité? Où sont ces nobles hommes que l'enfance pleure, que la contrée réclame, que la science regrette? Où sont ces bonnes Clarisses, ces providences de toutes les misères? Hélas! les filles de Jean l'Aveugle et les fils de St. Willibrord, tous proscrits par l'irréligion au nom de la liberté, persécutés par le philosophisme au nom de la tolérance, sont allés dans l'exil expier leur édifiante sainteté, et n'ont laissé dans ces lieux que le souvenir de

(1) La cinquième porte, dite des morts, a été démolie il y a peu de temps.

leurs vertus qui remplit, bien faiblement sans doute, l'immense vide de leur absence.

Echternach, en latin *Epternacum* (1) est, après Luxembourg, la ville la plus considérable du Grand-Duché, tant par le chiffre de sa population, qui est de 3,500 âmes, que par les progrès de son industrie, l'étendue de son commerce, le lustre de sa garnison et par l'éclat que, depuis son origine, elle n'a cessé de répandre sur la province.

Le mur d'enceinte de la ville, ainsi que les tours qui le soutiennent, n'ont peut-être point de pareils en Europe sous le rapport de leur conservation et sous celui de leur antiquité qui remonte, sinon à l'époque de l'invasion des Normands au ix^e siècle, comme quelques-uns le prétendent, du moins à celle de l'affranchissement de la ville, en 1236. Ses remparts étaient entourés de fossés larges et profonds qu'alimentaient les eaux du *Lauterbornerbach*. Le pont établi sur la Sûre, étroit comme tous ceux du moyen-âge, a 117 mètres de longueur; il repose sur six arches et date du iv^e siècle. On y remarque sur la base du premier pilier du côté de l'orient, deux syrènes sculptées en bas-relief et qui couronnent le dieu de la Sûre. Nous aurions aimé de trouver ici *l'écu d'argent à l'aigle de sable, sommé d'une couronne de marquis*, lequel formait le blason de la ville d'Echternach. Le mur d'appui du côté opposé supporte la statue en pierre de Jean Bertels, qui fut abbé d'Echternach.

Ce prélat célèbre, natif de Louvain, prit à Luxembourg

(1) Bertholet fait dériver la première moitié de ce nom du mot grec *Epta* qui signifie *sept*, et l'attribue aux sept collines dont la ville d'Epternach se trouve environnée. Dans le diplôme d'affranchissement de 1236, Echternach est désignée sous le nom d'*Eternacus*.

l'habit religieux dans l'abbaye de Munster, dont il fut élu abbé, en 1576, et qu'il gouverna jusqu'en 1594, époque à laquelle il fut appelé en la même qualité au monastère d'Echternach.

En l'an 1590, Henri IV, roi de France, ayant déclaré la guerre à l'Espagne, envoya ses armées dans le Luxembourg. Tandis que le vicomte de Turenne s'emparait d'Ivoix, de Montmédy, de la Ferté et de Virton, les Hollandais, alliés de la France, pénétrèrent jusqu'à Thionville dont ils firent le siège. En repassant, en 1594, par Echternach, ils saccagèrent la ville, en dévastèrent l'abbaye et imposèrent à cette communauté une contribution de 15 mille thalers, ce qui représenterait aujourd'hui 324 mille francs. L'abbé Bertels fut emmené en ôtage à Nimègue, où il resta trois mois détenu jusqu'au parfait paiement du capital exigé. En 1794, la statue de ce digne prélat fut cachée dans la Sûre par les bourgeois d'Echternach, afin de la soustraire à la profanation des sans-culottes français. On ne l'en retira qu'après la tourmente révolutionnaire pour la replacer sur le pont où elle est encore exposée à la vénération du peuple.

LE LIÈVRE A TROIS PATTES.

(Légende.)

Sur la montagne qui se trouve au-delà du pont et qui domine la ville en face de l'abbaye, il existait jadis un ermitage habité par un saint homme nommé Cyrille. Ce pieux solitaire avait élevé un jeune lièvre, il l'avait apprivoisé, il était parvenu à dompter sa nature sauvage et à l'instruire même de telle sorte qu'il n'y avait pas au monde d'animal plus gentil, plus carressant, ni plus in-

telligent ; aussi en avait-il fait son compagnon, sa société, son ami ; ils couchaient ensemble, mangeaient à la même table et se chérissaient comme deux frères.

Il arriva qu'un jour le prieur de l'abbaye d'Echternach, voulant éprouver le courage un peu suspect d'un novice, le mit au défi d'aller, au milieu d'une nuit obscure, faire visite au père Cyrille et de lui en rapporter la preuve. Le jeune moine, par amour-propre autant que par obéissance, accepta la provocation et, sur les onze heures du soir, il s'achemina vers l'ermitage. La cellule en était ouverte, elle était éclairée par une petite lampe pendue à la voûte ; mais l'ermite était absent ; le lièvre seul gardait le logis. Le jeune homme prit l'animal sur ses genoux, se mit à le caresser comme si c'eût été un petit chien, et il attendit... Après avoir eu, pendant une heure, le temps de perdre toute sa patience, il se disposa à s'en retourner au monastère ; cependant il avait une condition à remplir pour justifier de l'exécution de son entreprise. Il s'ingéra de couper au lièvre une patte et de l'apporter au prieur en gage de sa docilité et pour avoir droit à la récompense qui lui était promise.

Il fallait, dira-t-on, que ce jeune homme eût bien de la cruauté dans l'âme ou beaucoup de stupidité dans l'esprit, pour commettre une aussi méchante action envers une pauvre bête qui ne lui avait rien fait que des caresses ; n'aurait-il pas pu se contenter de lui couper une oreille ou, mieux encore, d'emporter avec lui le lièvre tout entier ? A toutes ces objections nous n'avons rien à répondre, si ce n'est que les élèves Bénédictins étaient parfois des espiègles. D'ailleurs, écho fidèle de la tradition, nous racontons l'histoire, telle qu'elle est à la connaissance du peuple, sans nous charger d'expliquer ce que les faits et

gestes des héros légendaires ont d'inconciliable avec le bon sens et la vraisemblance. Le fait est donc que le lièvre de l'ermitage du mont Ernzen a été privé de sa patte postérieure gauche, laquelle, depuis ce temps, ne lui est pas repoussée.

On peut se figurer combien grande fut la douleur et le désespoir du vénérable père Cyrille quand, en rentrant chez lui quelques instants après, il vit de quelle manière son fidèle compagnon avait été mutilé ; ne pouvant deviner de quel côté lui venait ce méchant tour, il ordonne au lièvre d'aller redemander sa patte ; celui-ci obéit et comme l'uniforme du novice lui avait dénoncé sa demeure, il descend la montagne, passe le pont et va, clopin clopant, roder autour du monastère. Les portes en étant fermées, il s'en retourna à l'ermitage. Depuis cette époque, tous les ans à pareil jour et à pareille heure, le lièvre à trois pattes, ou plutôt son ombre, revient parcourir le même trajet et faire la même évolution. Plusieurs vieillards assurent avoir souvent rencontré sur le pont, vers minuit, l'animal mystérieux qui semble être une protestation vivante, éternelle, contre la force brutale envers l'inoffense et la timidité dont il est le double symbole.

Le guide qui nous conduisit d'Echternach à Bollandorff, Berdorff et Beaufort, nous a raconté cette histoire d'une autre façon non moins merveilleuse, sur laquelle nous laisserons à nos lecteurs la liberté du choix.

LE LIÈVRE A TROIS PATTES.

(Seconde Légende.)

Dans le rocher qui couronne la cime escarpée de la montagne d'Ernzen, il existe une caverne dont on a, dans les derniers temps, fait un ermitage, mais qui pourtant n'a pas toujours eu cette sainte destination.

Vers le x^e ou xi^e siècle, au temps où vivait Théofrid, le plus sage et le plus célèbre de tous les abbés d'Echternach (1), cette caverne était habitée par un vieux sorcier nommé Kitzelé. Ce méchant débris du paganisme ardennais était la terreur et l'exécration de toute la contrée. Il ne songeait qu'au mal et n'était incessamment occupé qu'à créer chaque jour de nouveaux maléfices, à jeter quelque sort sur les paisibles habitants d'Echternach. Il en voulait surtout aux moines de l'abbaye, parce que S'. Willibrord, leur fondateur et leur patron, avait puissamment contribué à l'abolition de l'idolâtrie. Aussi tourmentait-il de toutes les façons ces pieux et saints cénobites.

A cette époque les Bénédictins cultivaient de leurs propres mains leurs jardins et leurs champs dont ils partageaient les fruits avec les pauvres ; mais rarement il leur arriva d'en faire paisiblement la récolte, tant que ce successeur des Médée et des Canidie put impunément déployer contre eux les ressources de son art satanique. Tantôt c'est une trombe qui, en renversant les arbres des montagnes, en arrachant les vignes des côteaux, ramène dans la plaine une couche de sable et de gravier ; tantôt c'est un orage, c'est un ouragan qui, avant leur

(1) Théofrid a gouverné l'abbaye d'Echternach, depuis l'an 1081 jusqu'en 1110.

maturité, jonche la terre de ses fruits et détruit les espérances de l'agriculture ; tantôt enfin c'est une tempête qui renverse les habitations et ravage la vallée ; c'est la grêle qui foule et mutile les guérêts, en un mot c'est l'enfer déchaîné qui, en une heure, en un instant, anéantit le produit du travail de toute une année.

— Vous concevez, Monsieur, me dit le narrateur, (et je me gardai bien de le contrarier,) que toutes ces calamités étaient très-évidemment le résultat des maléfices du vieux Kitzelé ; mais sa rage infernale et rancuneuse ne se bornait pas au bouleversement des champs, à l'anéantissement des récoltes, c'était encore sur la nature animée qu'elle exerçait la puissance du sortilège : Tandis que les plus tristes infirmités, les maladies de consommation, la môle-mort affligeaient la gent humaine, tandis que les épizooties de toute espèce s'emparaient des bestiaux et les décimaient, on voyait encore ce maudit sorcier venir dans la plaine d'Echternach, soit sous la forme d'un ours, soit sous celle d'un loup pour y dévorer les petits enfants, égorger les troupeaux ou les disperser et les poursuivre jusque dans les montagnes. — Vous n'ignorez pas sans doute, ajouta notre historien, que les sorciers ont le don de se métamorphoser et de prendre toutes les formes pour nuire à l'humanité.

Enfin, pour mettre un terme à ses continuels ravages, à ses perpétuelles atrocités, l'abbé Théofrid, qui était un saint homme, se mit en prières pour obtenir la délivrance de ses sujets : *ce n'est pas pour moi que je vous implore, ô mon Dieu !* exclamait-il dans ses oraisons, *mais pour mon pauvre peuple que ces calamités privent du nécessaire en ôtant à mes conventuels les moyens de le lui procurer.*

La prière du prélat fut exaucée dans toute sa teneur,

c'est-à-dire que les religieux, ainsi que les habitants d'Echternach, furent dès-lors à l'abri des sorcelleries de Kitzelé, mais que Théofrid personnellement resta comme par le passé en butte aux persécutions et aux mauvais tours du magicien. Ce dernier s'introduisait parfois sous la forme d'un gros chat noir dans la cheminée de l'oratoire particulier du prélat, et, par ses miaulements, interrompait sa prière; le plus souvent, sous la figure d'un lièvre, il franchissait le mur du jardin de l'abbé et allait y ravager les plantes rares et médicinales que Théofrid cultivait avec le plus grand soin. Il culbutait ses couches, en brisait les vitrines et commettait chaque nuit des dégâts considérables; d'autres fois encore il venait gratter aux croisées de Théofrid et l'empêchait de dormir. C'était surtout vers minuit que ce malicieux animal venait faire son vacarme.

A la fin le pieux abbé s'avisa d'un stratagème; il suspendit un nœud coulant en dedans du grillage carelé dont sa croisée était garnie et se mit en embuscade à l'heure ordinaire. Quand le quadrupède voulut recommencer son tintamare accoutumé, il eut une patte prise au piège. Le prélat s'en saisit et la lui coupa lestement après quoi le pauvre animal se sauva du mieux qu'il put, tandis que le Bénédictin brûlait sa patte, afin d'en jeter les cendres au vent.

Le docte Prélat n'ignorait pas alors ce que nous savons tous aujourd'hui, c'est qu'un sorcier, mutilé pendant sa métamorphose, ne peut plus reprendre sa forme naturelle, tant que le membre ne lui soit restitué. C'est pourquoi le malin abbé avait voulu rendre cette restitution impossible. Depuis cette époque on prétend que le lièvre revient chaque année à pareil jour, errer autour de

l'abbaye, dans l'espoir de retrouver sa patte, et, après avoir reconnu l'inutilité de sa démarche, il s'en retourne sur le mont Ernzen où il n'a point cessé de faire son séjour habituel.

Sur la grande place d'Echternach, qui est fort vaste, il existe un bâtiment remarquable par le style de sa construction, laquelle ne remonte pourtant qu'au xvi^e siècle. C'est une espèce d'hôtel de ville, qui servait jadis aux assemblées du magistrat et qui porte encore le nom de maison du parlement (Dingstuhl); il est aujourd'hui occupé par la Gendarmerie.

L'hospice de cette ville est, après l'Hôtel-Dieu de Paris, le plus ancien hôpital de l'Europe, puisqu'il date du x^e siècle, et qu'il eut pour fondateur le fameux comte Sigefroid. On nous a même assuré que sa fondation remonte au milieu du vii^e et qu'elle est due à Ste. Irmine; ce qui en ferait un contemporain de l'Hôtel-Dieu. Il est à la vérité peu considérable, n'étant destiné qu'à quatre-vingts malades ou orphelins, mais il suffit aux besoins de la localité et satisfait complètement au vœu de son instituteur.

L'ancien couvent des Dames de Ste. Claire, fondé au xiv^e siècle par Jean de Bohême (1) et par l'empereur Charles IV, son fils et son successeur, quoique transformé en maison particulière, rappelle encore à la reconnaissance publique le souvenir de ces nobles filles qui, au moment de la suppression de leur monastère (en 1785), avaient été durant cinq siècles et demi un sujet

(1) L'idée et les premières œuvres de cette fondation appartiennent à un bourgeois de Trèves, nommé Pierre Sarrazin; Jean de Luxembourg, roi de Bohême, seconda ses efforts, et Charles IV, empereur d'Allemagne, y mit le sceau par une charte, datée du 21 avril 1348. Il dota richement le nouveau monastère et lui accorda des privilèges qui assurèrent son existence, mais qui n'ont pu néanmoins la soustraire à la destruction générale.

d'édification pour les fidèles. L'église des Clarisses est démolie, mais le couvent habité par plusieurs particuliers subsiste encore.

L'église paroissiale de St. Pierre est perchée sur un mamelon escarpé qui occupe le centre de la ville. L'édifice, où l'on arrive par un escalier de soixante marches, est de style bysantin; il appartient au x^e siècle, ayant été construit au temps de Sigefroid. Une grave obscurité règne dans les constructions de cette époque; les fenêtres sont étroites et l'épaisseur des murailles y donne peu d'accès aux rayons du jour qui ne s'y jouent point comme dans les églises gothiques (1). Cependant déjà la lourdeur Lombarde y est abandonnée; elle est remplacée par un certain caractère de noblesse et d'élégance. A l'épais pilier, à la simple colonne cylindrique, on voit succéder le faisceau de demi-colonnes réunies et surmontées de gracieux chapiteaux; c'est un acheminement à cette architecture ogivale qui devint le beau idéal du génie chrétien, image du sublime, représentation du principe intellectuel, symbole d'une religion qui transporte l'âme et la remplit d'idées d'avenir et d'immortalité.

Cette église possède le corps de St. Willebrord, qui fut le premier évêque d'Utrecht et le fondateur de l'abbaye d'Echternach où il mourut, en 739. La tombe est sous le maître-autel où elle a été transférée en 1795; elle est recouverte d'une lame de deux mètres de long sur un de large.

(1) C'est fort improprement que cette dénomination a été donnée à l'architecture ogivale par les artistes de la Lombardie. Ils y attachaient le sens d'étrangère et de barbare, à peu près comme faisaient les Grecs et les Romains à l'égard des autres nations. Les Goths, peuple conquérant et guerrier, n'ont inventé aucun genre d'architecture; ils n'ont rien édifié et n'ont su que détruire.

La dépouille mortelle de ce saint évêque a été, en 1497, le sujet d'une vive et inutile revendication de la part du monastère d'Utrecht (1).

Derrière l'autel on remarque un bon tableau représentant les bustes de trois souverains qui sont venus à Echternach prier sur le tombeau de St. Willebrord. Le roi Lothaire, en 1131, l'empereur Conrad III, en 1145, et l'empereur Maximilien, en 1512. Cette peinture remarquable a été donnée par l'auguste époux de Marie de Bourgogne, quand il vint assister à la procession votive d'Echternach. Il ajouta à ce cadeau le don d'un cierge de 354 livres qui a été conservé jusques dans les derniers temps avec la magnifique robe de soie qu'il avait portée à la cérémonie. Ces objets ont disparu pendant les troubles révolutionnaires de 1794.

La grosse cloche de la paroisse, qui pèse 7,000[#], est encore un don de la munificence de cet empereur qui daigna abandonner à l'abbaye d'Echternach les contributions d'une année pour en faire les frais.

La sacristie de l'église St. Pierre possède, entr'autres choses intéressantes, deux reliques bien vénérables; nous voulons parler de la dalmatique et du cilice du même St. Willebrord, lesquels sont en parfait état de conservation, malgré les onze siècles et demi inscrits sur les parchemins qui témoignent de leur authenticité. La dalmatique, qui est en serge de couleur puce garnie d'étroits galons d'or, est un peu rongée des vers, mais ce n'en est pas moins un des objets les plus précieux de l'archéologie chrétienne.

(1) Eleyantur reliquiæ Sti. Willibrordi habitâ licentiâ sub Burchardo abbate. 1498 prohibetur alienare de dictis reliquiis (manuscriptum Ep-ternaci).

En considérant, en touchant ces antiques dépouilles de l'un des hommes les plus grands, les plus illustres, les plus saints des VII^e et VIII^e siècles, nous n'avons pu nous défendre d'une vive émotion, d'un profond sentiment de respect et d'admiration que les âmes pieuses comprendront et que les philosophes nous pardonneront d'autant plus facilement, sans doute, que personne ne pousse plus loin qu'eux l'amour des reliques. Ne s'en sont-ils pas fait des guenilles de leurs illustrations? Ne les voit-on pas s'extasier devant le moindre meuble d'un Voltaire; acheter au poids de l'or la canne d'un Jean-Jacques Rousseau et payer au poids du diamant l'autographe d'un Diderot et les lunettes d'un d'Alembert? de pareilles sympathies, de pareils hommages pour de pareilles gloires sont une éloquente apologie de la dévotion des fidèles pour les reliques du catholicisme.

Nous allons essayer d'esquisser la biographie de St. Wilbrod; c'est le moyen d'expliquer notre vénération et celle dont sa mémoire est universellement environnée.

VIE DE ST. WILBROD.

St. Willibrord ou Wilbrod est né en 658, dans le Northumberland, en Angleterre, de parents nobles, riches et pieux; (son père Ulgis a reçu les honneurs de la béatification). Il avait à peine sept ans lorsqu'il fut confié aux soins de St. Wilfrid, supérieur de l'abbaye de Rippon, dont les exemples, élevant son âme à Dieu, entraînèrent sa vocation vers l'état ecclésiastique. Après avoir, à l'âge de vingt ans, reçu la tonsure cléricale, il se rendit en Irlande auprès de St. Egbert, qui le promut aux ordres sacerdotaux. Ayant reconnu en lui toutes les qualités qui le rendaient digne de l'apostolat, ce prélat l'envoya, en

690, chez les Frisons pour évangéliser ces peuples encore plongés dans les ténèbres du paganisme.

La Frise formait alors un pays immense qui comprenait la majeure partie des Provinces-Unies et de la Westphalie et qui s'étendait jusqu'au Danemarck. Wilbrod partit à la tête de onze missionnaires parmi lesquels figuraient Adelbert et Suitbert qui, plus tard, conquièrent sous ses ordres l'auréole de la sanctification.

Pépin de Herstal, duc des Français, venait de conquérir la Frise méridionale; il accueillit Wilbrod dont les prédications ne tardèrent pas à convertir un grand nombre d'idolâtres. Le saint apôtre, pour régénérer par les eaux du salut ceux que sa parole amenait à la foi chrétienne, bâtit d'abord à Utrecht une chapelle de fonds baptismaux avec un oratoire; après six ans de travaux apostoliques il fut mandé à Rome où le souverain Pontife le sacra évêque, et le décora du *Pallium*, après quoi le nouveau prélat revint à Utrecht, où il fixa le siège de son apostolat et reprit avec une ardeur plus vive l'œuvre de régénération à laquelle il s'était entièrement dévoué. Il étendit sa sainte mission jusqu'à l'Ost-Frise, la Norwége et le Danemarck, et jeta les fondements de sa cathédrale et des églises de St. Sauveur et de St. Martin à Utrecht.

Ce fut vers l'an 698 que l'infatigable évêque d'Utrecht, dont le zèle semblait s'accroître par la multiplicité de ses saintes entreprises, vint fonder, dans la ville d'Echternach, la célèbre abbaye de Bénédictins qui en a fait la gloire et la prospérité. Ste. Irmine, fille du roi d'Austrasie, seconda cette fondation par le don de la moitié de la seigneurie d'Echternach qui lui appartenait; en 706, le duc Théodore, son frère, y joignit l'autre moitié et, trois

ans après Pépin de Herstal scella ce double bienfait du sceau de son approbation, et y attacha tous les droits inhérents à la puissance féodale. Ainsi l'existence du monastère d'Echternach était assurée, lorsqu'en 716, Arnould, duc de Bourgogne, l'enrichit de la terre et du château de Bollendorff et que St. Willebrord, lui-même, y ajouta la seigneurie de Burgkerke qu'il possédait près d'Anvers.

Le fils de Charles-Martel, à qui l'apôtre de la Frise avait prédit son élévation, en lui conférant le baptême, Pépin-le-bref, parvenu au trône de France (752), s'empressa de donner à l'abbaye d'Echternach un témoignage de sa gratitude envers son fondateur, en lui abandonnant en toute propriété les biens et les dimes considérables qu'il avait dans les environs. Par la suite Charlemagne et Carloman, son frère, puis, au x^e siècle les empereurs Otton II et Otton III répandirent également sur l'abbaye d'Echternach les trésors de leur munificence; enfin ce dernier investit les abbés du droit de battre monnaie. Ce privilège, qui date de 992, leur fut continué sans interruption jusqu'à Charles-Quint.

Les soins que le premier prélat d'Echternach dut apporter à son abbaye naissante, ne lui firent point oublier la mission évangélique qu'il avait acceptée; s'étant fait suppléer par un coadjuteur, il alla en Zélande convertir l'île de Walcheren au centre de laquelle il bâtit l'église de Westcapel; puis, à l'aide de deux nouveaux disciples, Walfran, évêque de Sens, et St. Boniface, le futur évêque de Mayence, il travailla avec une sainte ardeur à la conversion de la Frise. La mort du roi des Frisons, de ce Radbod qui avait été jusque-là le plus grand obstacle au succès de ses prédications, rendait désormais la charge

de Wilbrod moins pénible ; et il eut enfin la consolation de voir le triomphe couronner ses efforts. Partout la croix s'éleva sur les débris des idoles renversées. En moins de trois années cinquante-deux églises furent érigées sur les ruines des temples payens, et la Frise, presque tout entière, ne tarda pas à embrasser le culte du vrai Dieu.

Wilbrod, distingué par son savoir et par ses vertus ; illustré par cinquante ans de travaux apostoliques ; sanctifié par la conversion, par les bénédictions de tout un peuple, immortalisé par de nombreux monuments élevés au christianisme, vint, en 759, terminer dans le sein de sa retraite d'Echternach sa carrière plus qu'octogénaire.

Le célèbre Alcuin, favori de Charlemagne et contemporain de l'évêque d'Utrecht, a tracé en peu de mots le portrait de ce saint prélat : « C'était, dit-il, un vieillard » à la face vénérable, à la taille élevée, à la démarche » noble, au port majestueux ; son caractère était égal, » son entretien spirituel, son langage gracieux, sa gaieté » douce et naïve. Il avait le don de la prophétie, et l'on » cite de lui plusieurs miracles qui témoignent de toute » la grâce divine dont il était rempli. »

L'abbaye fondée par St. Wilbrod était une des gloires de son ordre, une des magnificences du pays ; elle jouissait d'une si haute réputation parmi les institutions du moyen-âge, qu'on la qualifiait d'*école des Bénédictins* ; on la citait surtout pour sa grande régularité et pour sa parfaite orthodoxie. L'Empereur Charles IV, dans un diplôme de 1353, rend un grand hommage aux qualités de son personnel : « Ces religieux, dit-il, brillent dans tout l'univers par l'éclat de leurs vertus autant que par le mérite de leur piété (Berth. VII, 17). »

Cette perfection doit être attribuée à la rigidité qu'on mettait dans le choix des novices. Non-seulement les candidats devaient se recommander par leurs qualités et leur savoir, mais encore ils devaient obtenir l'unanimité des suffrages de la communauté et, par une particularité qu'on ne trouve nulle part ailleurs, ils étaient obligés de fournir une caution personnelle. Ces cautions pouvaient être les parents du récipiendaire.

L'abbé d'Echternach était, comme nous l'avons dit, le premier prélat du Luxembourg; il marchait en tête des dignitaires ecclésiastiques du pays. Il exerçait les droits régaliens qu'il tenait de l'empire, était seigneur haut-justicier de la ville et de sa banlieue, nommait le justicier, élisait les échevins et jouissait des droits souverains dans toute leur plénitude. Néanmoins l'abbé Reiner II abandonna de bonne grâce une grande partie de ses privilèges, lorsqu'en 1256, Ermesinde affranchit les bourgeois d'Echternach. On sait que la charte qui proclame cet affranchissement, est de sept ans l'aînée de celle de Luxembourg, et qu'elle devint le modèle de toutes celles qui, par la suite, furent délivrées dans le pays. Ces considérations suffisent pour expliquer le degré d'influence que le clergé d'Echternach a dû avoir dans cet acte de libération. Dans tous les temps l'autorité monastique s'est montrée jalouse de l'amélioration du sort des peuples. Quand l'empire romain s'écroula, les moines mirent en sûreté dans leurs cloîtres les produits de l'esprit humain; ils conservèrent les richesses intellectuelles d'un monde expirant, les augmentèrent de tous les trésors de la morale évangélique, et les communiquèrent aux nations avec le sentiment de l'indépendance et de la liberté.

Dès son origine le christianisme offrit dans ses temples aux esclaves un asile inviolable contre l'injustice et la violence des maîtres ; il inspira cette législation paternelle qui adoucit le sort des malheureux et les met à l'abri de la cruauté et de la barbarie. Sous Constantin, le baptême donnait la liberté aux esclaves, et l'une des œuvres les plus communes aux chrétiens fut de tirer leurs frères de la servitude et de racheter leur liberté ; plusieurs poussèrent l'héroïsme de la charité jusqu'à se rendre esclaves eux-mêmes pour en délivrer d'autres, et les évêques, ainsi que les abbés, crurent ne pouvoir faire un plus digne usage des richesses de l'église que de les consacrer au rachat des captifs. Il y en eut même qui vendirent jusqu'aux vases sacrés pour satisfaire à ce devoir de charité. C'est aux soins du clergé, à la persévérance de ses efforts que les peuples sont redevables de leur émancipation politique et de leur égalité devant la loi. L'expression de leur sollicitude est consignée dans les annales de toutes les époques. Ainsi, lorsqu'en 1789, le peuple français, ou du moins ceux qui le représentaient, préparaient l'ostracisme de la religion et de ses ministres, comme ennemis de la liberté, il recevait pour adieux du clergé une énergique protestation contre l'asservissement d'une classe d'hommes qui ne diffère de la nôtre que par la couleur, pour l'abolition de la traite des nègres, dont aujourd'hui la politique anglaise semble vouloir s'approprier l'honorable initiative.

Voyez dans les cahiers des états-généraux en quels termes cette protestation est formulée : « La traite des » nègres et leur esclavage sont également contraires à la » loi naturelle et à toutes les lois de l'humanité (cahier » du clergé de Metz, page 13).

» L'humanité révoltée doit dénoncer à la nation, représentée dans les états-généraux, un abus qui déchire toutes les âmes sensibles ; c'est le droit que s'est donné l'homme d'acheter son semblable, de le priver de sa liberté, de le soumettre à un travail dur et continu, et de le rendre jusqu'à la mort, victime de ses caprices et de ses cruautés. Le roi sera donc supplié de vouloir bien encourager la respectable *société des amis des noirs*, et l'autoriser à rechercher et à proposer au gouvernement les moyens les plus propres à l'abolition de l'infâme commerce de la traite des nègres (cahier du clergé de Mantes, page 49). »

La charte d'affranchissement des bourgeois d'Echternach est empreinte d'une bonne foi digne de ces temps chevaleresques et d'une libéralité qu'on chercherait vainement parmi toutes les constitutions modernes. Nous allons en donner une analyse sommaire.

I. Les échevins et les bourgeois élisaient un justicier et le présentaient à l'abbé qui le faisait reconnaître et installer. Ce justicier était chargé de faire respecter les droits de tous : du seigneur, du comte et des bourgeois, et de veiller à la conservation des libertés du peuple.

II. L'office de ce justicier était annuel, mais il pouvait être réélu du consentement du seigneur abbé, des échevins et des bourgeois.

III. Les échevins choisis par l'abbé devaient conserver les droits du seigneur et du suzerain autant que ceux de l'avoué et des bourgeois.

IV. Les bourgeois étaient assujettis annuellement à une taxe personnelle de douze deniers, qui représenteraient aujourd'hui la valeur d'un franc (à Luxembourg

cette taxe se bornait à quatre deniers, soit trente-trois centimes).

V. La vente du blé était soumise à un droit de 2 %; les autres denrées ne payaient que $\frac{1}{120}$ de leur valeur.

VI. En cas de fraude dans la vente ou de dissimulation dans le prix, l'acquéreur du blé, ou le marchand de la denrée, encourait une amende de cinq sous indépendamment du droit d'accise.

VII. Tous les bourgeois appelés au service militaire devaient se présenter en armes et servir à leurs frais pendant huit jours, à peine de dix sous d'amende pour le cavalier et de cinq sous pour le fantassin. Le justicier désignait l'arme suivant les moyens de chacun.

VIII. La bourgeoisie payait en commun 200 francs, lorsque le comte de Luxembourg était fait chevalier ou qu'à défaut d'enfant mâle l'ainée des filles se mariait.

IX. Les affranchis avaient le droit de pêche et de chasse dans les eaux et forêts seigneuriales; mais ils ne pouvaient se servir d'engins ou de filets, de chiens, de lacs, ni d'oiseaux de proie. La chasse au faucon était permise aux bourgeois de Luxembourg par la charte de 1243.

X. Le droit de bourgeoisie s'acquerrait par un an de résidence, etc., etc.

Cette charte était scellée par soixante-cinq seigneurs, parmi lesquels nous citerons les suivants qui sont de notre connaissance plus intime : Baudouin d'Aspelt, Wautier d'Aspelt, Henri de Beaufort, Wiric de Berbourg, Henri de Bertrange, Hugues de Bettange, Sohier de Bourscheidt, Godart de Brandenbourg, Robert d'Esch, Thibaut de Falckenstein, Robert de Florange, Henri de Ham, Thierry de Linster, Gérard de Luxembourg, Henri

de Luxembourg, Thierry de Mersch, Ewerard de Meysembourg, Jean de Mœrsdorff, Arnould de Pittange, Nicolas de Pittange, Arnould de la Rochette, Gérard de Rodenmacheren, Gilles de Rodenmacheren, Jean de Roussy, Jean de Sepfontaine, Alexandre de Soleuvre, Nicolas d'Useldange, Rodolphe de Villers, Henri de Wiltz, Joffroy de Wiltz, etc.

Les Bénédictins d'Echternach ont été expulsés, le 10 janvier 1796, par les commissaires de la république française; leur magnifique monastère a été converti en une fort belle caserne, qui suffit au logement de la garnison, laquelle se compose de l'infanterie du Contingent Luxembourgeois dont l'effectif sur pied de guerre doit être de 1056 hommes. Les appartements de l'abbé d'Echternach sont devenus la brillante habitation de M^r Dondelinger, et leur église a été transformée en une fabrique de faïence. Nous ne savons si la science et la religion ont plutôt à se plaindre qu'à se féliciter de cette destination. Dieu sait ce que serait devenue cette merveille de l'art et de l'antiquité, si l'industrie ne l'eût abritée sous son manteau. Ce monument, bâti au xi^e siècle, après l'incendie de 1017, a été inauguré en 1030; il est du style roman et a la forme des basiliques du moyen-âge dans leur plus grande perfection. La voûte de la grande nef (1) est supportée par douze colonnes corinthiennes qui, pour les dimensions, la forme et la grâce ne le cèdent à aucune autre de l'époque classique et peuvent être comparées à celles de la MAISON CARRÉE de Nîmes.

(1) Dans le xv^e siècle on a remplacé par des voûtes les anciens plafonds en bois, et par des croisées ogivales les étroites fenêtres plein-cintre.

Le docteur François Kügler, de Berlin, qui est venu visiter cette église dans le mois d'août 1841, présume que ces colonnes proviennent d'un temple romain : « Il » serait inouï, dit-il, qu'on en eût trouvé ailleurs de pareilles à l'époque où l'église fut bâtie. » Nous nous rangeons volontiers de cet avis ; il ne serait pas impossible que ces colonnes gigantesques eussent été empruntées à quelque monument considérable de la cité de Trèves. Nous joignons nos vœux à ceux du savant prussien pour que cette belle église soit restituée au culte divin et à la ville, dont elle serait le plus bel ornement.

Les monceaux de bâtisse, dont l'intérieur du temple abbatial est obstrué, ne nous ont pas permis de retrouver sur le mur du chœur l'épithaphe dont parle Bertholet (tome III, 44), et qu'il croit être celle d'Otton, fils de Charles de France, duc de Lotharingie, mort sans postérité, en 1005, et en qui s'éteignit la race Carlovirgienne. Sa mère, appelée Bonne, était fille de Ricuin, duc de Mosellane, et par conséquent elle était sœur de Sigefroid. Voici comment l'inscription funéraire d'Otton est conçue, puissions-nous la voir bientôt reparaitre :

*Otto comes, tibi sit requies
et sæcula perpes.*

Au-dessous de cette église il existe une crypte qu'on prétend avoir servi de prison. Cela est possible pour une minime partie de ces souterrains ; car il en fallait pour la justice qui s'exerçait au nom du prélat ; mais il est certain que la destination primitive et principale de ces caveaux était de servir de sépulture aux moines ainsi qu'aux bienfaiteurs de l'abbaye. Dans ces lieux sombres, où le passé et le présent se trouvaient rassemblés, l'abbé Fisch consacra, en 1636, une chapelle en l'honneur de

St. Sébastien. La crypte sert aujourd'hui de cave à M^r Brimmeyr, le savant pharmacien, dont les renseignements nous sont venus en aide pour la rédaction de ce chapitre.

La ville d'Echternach, qui doit à St. Wilbrod son existence et sa prospérité, peut aussi lui rapporter une bonne part de la célébrité dont elle jouit, puisque cette célébrité résulte plus particulièrement de la manière singulière dont la fête de ce grand saint y est solennisée.

La procession dansante d'Echternach est sans contredit une des choses les plus curieuses et les plus extraordinaires de la chrétienté; aussi attire-t-elle chaque année, dans la ville d'Echternach, une grande foule de curieux, indépendamment du nombre des pèlerins qui s'élève parfois de huit à dix mille. En 1814, on en compta 10,485 dont 3,224 pèlerins (dictionnaire géographique du Luxembourg).

‡ Nous allons essayer de dépeindre cette pieuse cérémonie, sans toutefois nous charger de rendre l'expression, la mobilité, le charme de sa physionomie; sans chercher à exprimer les émotions vives et durables que son aspect nous a fait éprouver.

DANSE PROCESSIONNELLE D'ECHTERNACH.

Le mardi de la Pentecôte, de grand matin, les paysans du Luxembourg, de la Prusse et des pays circonvoisins, marchant sous les bannières de leurs paroisses respectives, s'acheminent vers Echternach. A huit heures ils se réunissent au-delà du pont de la Sûre, assistent à une exhortation du curé ou de son vicaire (autrefois c'était l'abbé d'Echternach); après quoi la procession se dirige vers l'église par un circuit de 1,000 à 1,200 mètres, en exécutant la danse qu'on nomme *des saints dansants* (der springenden Heiligen).

Voici l'ordre de la marche telle que nous l'avons vue cette année exécutée par huit mille pèlerins.

La croix escortée de deux bannières. — Les enfants de chœur ; — les chantres ; — vient ensuite le clergé de la ville et des environs.

Les pèlerins, divisés par paroisses, sans mélange d'âge ou de sexes, marchent par trois, écartés les uns des autres, et se tenant par des mouchoirs pour n'être pas gênés dans leurs mouvements. Les enfants vont en avant, tambour en tête ; après eux viennent les adultes ; les vieillards ferment les groupes.

Autrefois les habitants de Waxweiler avaient le droit de prendre la tête de la colonne et ceux d'Echternach en prenaient la queue. Nous ignorons les motifs du privilège des premiers ; quant à la place des derniers, dont l'usage a subsisté, elle nous semble avoir été marquée par les règles de l'urbanité. Aujourd'hui cependant ce sont les enfants d'Echternach qui ouvrent la marche.

La danse consiste à sauter trois pas de bourrée en avant et deux pas d'assemblage en arrière. L'élan et la mesure sont excités et conservés par une musique nombreuse qui se partage de manière que chaque subdivision ait la sienne (1). L'air est le même pour tous : c'est une espèce de contredanse ou d'*andémathie* fort vive que la tradition a fidèlement conservée à travers les siècles, comme l'air d'*Henri IV*, en France, le *God save the king* des Anglais, l'air de *Gayant* des Douaisiens et tant d'autres airs nationaux.

(1) On ne s'étonnera pas du grand nombre de musiciens qui se réunissent ce jour-là à la procession d'Echternach, quand on saura que dans tout le cours de l'année l'on n'admettrait pas pour ménestrier dans un village celui qui n'aurait pas concouru, avec son instrument, à l'animation de la danse solennelle d'Echternach.

La danse, ou mieux la procession, dure cinq quarts d'heure ; il faut, à chaque file, plus d'une heure pour faire le trajet dans lequel sont comprises les soixante marches de l'église. On conçoit tout ce qu'un mouvement incessant et sans pause, pendant un aussi long espace de temps, a de pénible et de fatigant, surtout pour des personnes âgées ou replettes. Il en est parfois qui font peine à voir par l'excès de leur lassitude et de leur exténuation. Arrivé à l'église paroissiale, on fait en dansant, le tour de l'autel, sur lequel chacun dépose sa petite ofrande, puis on va terminer le pèlerinage au pied de la croix du cimetière, et chacun se retire en paix dans le même ordre qu'il est venu, c'est-à-dire en récitant dévotement son chapelet sur la route.

Voici à quelle circonstance les historiens assignent l'institution de cette solennité :

Dans le courant du VIII^e siècle le pays d'Eyfel et les cantons environnants furent désolés par une épizootie ; les bestiaux que la maladie atteignait, se trouvaient frappés d'une agitation convulsive qui les faisait sauter continuellement jusqu'à ce qu'ils tombassent de lassitude et de frénésie. Ne connaissant aucun remède à cette calamité, on vint en pèlerinage invoquer St. Wilbrod et la mortalité cessa.

On prétend que pendant les interruptions du pèlerinage d'Echternach, que l'on a tentées à diverses époques, l'épizootie reparut.

Quoi qu'il en soit, nous ne comprenons pas l'utilité de ces tentatives. Pourquoi vouloir retirer au peuple ses vieilles croyances ? Pourquoi chercher à le déshériter de ses coutumes, de ses sympathies et de ses fêtes, quand elles ne sont pas contraires aux bonnes mœurs, qu'elles

ont la Religion pour mobile, et qu'elles sont consacrées par les siècles?

Joseph II voulut aussi tenter de supprimer cette solennité populaire comme il avait supprimé les monastères; mais cette fois son pouvoir impérial se brisa contre la piété du peuple.

PROMENADE A BOLLENDORF.

Le chemin d'Echternach à Bollendorf, qui remonte la rive gauche de la Sûre, offre une promenade charmante et remplie d'intérêt. D'abord à deux cents pas au-dessus du pont, en face du pavillon de l'abbaye, la montagne d'*Ernzen*, dont les entrailles ont été mises à jour par les empiétements successifs de la rivière, présente un spectacle digne des méditations des géologues et de l'admiration de ceux qui, comme nous, ne sont point initiés aux secrets de la science du minéraliste.

Ces larges couches de marbre, de quartz, de granit intercalées de tranches de gravier, de schiste, de grès et de roches calcaires qui partagent horizontalement les flancs de cette montagne, forment autant de rubans de couleurs diverses, dont le créateur semble avoir pris plaisir à les pavoiser et les ceindre. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'aucune de ces couches n'a achevé sa complète minéralisation; elles sont encore, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, à l'état d'embrion. La nature est ici prise sur le fait pendant que s'opère en elle le mystère de la conception; mais elle est loin du terme de l'enfantement; et l'étude des phénomènes qu'elle subit, suffit pour initier les intelligences même vulgaires aux secrets de la formation de ces énormes masses rocheuses que l'ignorance trouve plus commode de considérer comme les contemporains de notre globe à sa sortie du chaos.

Un peu plus loin ; l'attention est appelée sur l'autre rive, par la vue du moulin du roc (*Feltzmuhl*). Le ruisseau qui fait mouvoir ce moulin, prend sa source au-dessus du mont WEISBERG, d'où l'on extrait une belle pierre de tuf, qui sert à bâtir et à faire de la chaux. L'eau du *Feltzbach* est fortement saturée de chaux carbonatée qui lui donne la propriété de métamorphoser en jolies pétrifications, en curieuses stalactites tous les objets qui y sont déposés. M. Dondelinger d'Echternach possède une corne de cerf pétrifiée, trouvée dans une pierre de tuf du Weisberg ; mais cette transformation n'a rien de surprenant dans une pierre sédimenteuse, dans une matière qui se concrétie avec une aussi prodigieuse rapidité.

Plus loin encore, sur la rive gauche de la Sûre et à la vue de Bollendorf, on passe près des forges du *Weilerbach*, appartenant à MM. Servais, frères.

AUTEL DE DIANE.

Si l'on quitte alors le grand chemin et qu'on prenne à droite le sentier qui suit la lisière de la forêt de Bollendorf, on rencontre à cinq cents pas de cette usine une borne qui porte le n° 174. De ce point on peut découvrir dans le bois à travers la feuillée et à dix mètres de la borne une roche gréseuse de forme quadrangulaire, qui s'élève à quatre mètres de hauteur. Elle a cent trente centimètres de largeur sur ses quatre faces qui sont brutes, à l'exception de la face méridionale. Celle-ci, à partir de deux mètres au-dessus de sa base, a été taillée et sculptée de manière à former un tableau qui représentait Diane, la divinité du paganisme la plus chère aux Gaulois. Malheureusement le fanatisme barbare des pay-

sans de l'Eyfel leur a fait briser ce monument, dont la partie supérieure a disparu. Toutefois, telle qu'elle se trouve aujourd'hui fragmentée, cette pierre monumentale suffit pour donner une idée de son importance passée, et d'un autre côté la parfaite conservation de son inscription suffit pour en faire apprécier l'origine romaine.

Voici cette inscription :

DEAE DIANAE

Q. POSTMIUS

POTENS. V. S.

Plusieurs raisons nous avaient fait attribuer l'érection de ce monument au puissant Postume, le plus célèbre des généraux qui sous le règne de Gallien se disputèrent les lambeaux de la pourpre impériale : Les proportions de cet édifice, dont l'élévation totale a dû être de six mètres, sa proximité d'une redoute romaine dont les ruines couronnent la montagne qui le domine du côté du nord, la découverte récente faite dans les environs d'un grand nombre de médailles à l'effigie du tyran Postume, nous avaient paru concluantes en faveur de notre opinion ; cependant, un article inséré dans le *Journal de l'institut impérial de Milan*, n° du 26 septembre 1844, nous a fait reconnaître notre erreur et nous nous sommes rendu au jugement de notre confrère italien, qui s'est donné la peine de réfuter ce que nous en avons dit dans *l'investigateur de France*, IV, p. 128. M^r Labus, dans sa savante critique, pense que le fondateur de l'autel de Diane doit être un romain du nom de *Quintus Postumius Potensius*, qui a ici accompli un vœu fait à la déesse des forêts. M^r Labus croit que cette œuvre doit dater du second siècle de notre ère et non du III^e comme nous l'avions supposé.

BOLLENDORF.

Bollendorf est un ancien *vicus* romain qui portait le nom de *villa bollana*, lorsqu'en 716 il fut donné à l'abbaye d'Echternach par le duc Arnould de Bourgogne (1). Cet endroit mérite l'attention des touristes, sa nouvelle église est fort belle et les tours de son ancien château sont remarquables.

A cent mètres au-dessus du moulin de la Sûre on peut, pendant les eaux basses, distinguer la culée d'un pont romain, écroulé depuis un temps immémorial; celle de l'autre rive, ainsi que la base des deux piles du même pont sont également visibles. Ce pont était établi sur le *diverticulum* qui allait d'Altrier à Bittbourg, où il joignait la voie consulaire de Trèves à Cologne.

Bertholet, à la page 430 de son premier volume, parle des restes d'un superbe mausolée qui se trouvait à Bollendorf et qui ont disparu; cependant à un kilomètre au-dessus de Bollendorf, on a trouvé sur la rive droite de la Sûre plusieurs tombes romaines avec des pierres sépulcrales en hémicycles. L'une entr'autres, rapportée par Wiltheim, était ainsi conçue :

D. M.

MARCINIANAE VICTORIANAE CONIVGI
 DEFVNCTAE TERTIVS SECVNDVS CONIVNX
 EIVS SECVNDVS VRSIO FILIVS EORVM.
 SIBI VIVI FECERVNT.

En 1841 M. le curé de Bollendorf a trouvé au même endroit une autre pierre tumulaire érigée par un *SECUNDIX* et qui a été envoyée au musée de Trèves; nous en avons donné l'inscription à l'article d'Igel.

(1) Cet Arnould fut le 1^{er} comte de Chinny du chef de Mathilde sœur de Sigefroid et fille de Ricuin.

LA VACHE AUX CORNES D'OR.

(Légende.)

Au-dessus de Bollendorf, du côté des *vieilles forges*, il existe de vastes prairies que, durant la période féodale, le seigneur abandonnait au *parcours*, et où toutes les vaches du village étaient régulièrement envoyées sous la conduite d'un bouvier commun.

Dans un temps déjà loin de nous, cette fonction communale était exercée par un garçon de quinze à seize ans, qui véritablement ne se montrait pas digne de la confiance publique dont on l'avait investi. En effet Piérot, ainsi qu'on l'appelait, se montrait médiocrement épris des délices de la vie pastorale. Il trouvait les champs fort monotones, les vaches fort insipides, et son état fort ennuyeux. L'ombre du chaume paternel, le prosaïque coin du feu lui paraissaient préférables aux frimats du matin, aux coups de soleil du midi, à la brise du soir, en un mot à l'intempérie de toute la journée. Avec de pareils sentiments on comprend comment il se faisait que le jeune pastoureau ne restât point à la pâture au-delà du temps prescrit. Il ne partait jamais trop tôt et ne rentrait jamais trop tard, de sorte que l'excès d'embonpoint n'était pas précisément le défaut de son bétail.

Il advint qu'un jour une vache, sortant de la forêt voisine, descendit dans la prairie, vint se mêler à celles de Bollendorf et se mit à paître avec elles. Cette vache, d'une merveilleuse beauté et d'une blancheur admirable, avait la tête ornée de deux belles cornes d'or, dont l'éclat resplendissait comme deux rayons solaires.

Le troupeau accueillit cette étrangère et se complut

tellement en sa compagnie que, lorsque vint l'heure habituelle de s'en retourner au village, aucune des vaches de Bollendorf ne voulut quitter la pâture avant la compagnie aux cornes d'or; et comme celle-ci, malgré les efforts du pâtre pour la chasser, resta jusqu'à nuit close, le pauvre bouvier ne put rentrer chez lui que fort tard.

Le lendemain et les jours suivants, la vache aux cornes d'or recommença son manège, au grand déplaisir de Piérot qui, reconnaissant l'inutilité de ses efforts pour se faire obéir, avait fini par se résigner à subir la loi de l'insurrection contre son autorité.

Un soir qu'il avait plu à la belle vache blanche de s'amuser à paître plus tard encore qu'à l'ordinaire, il prit au pâtre la fantaisie d'épier sa marche, afin de connaître sa retraite et d'éclaircir le mystère de sa conduite. Il abandonna donc à son chien la garde de ses bestiaux et suivit la bête mystérieuse. Après maint et maint détours à travers les sentiers et les broussailles de la forêt, il la vit enfin entrer dans une grotte pratiquée au milieu d'un groupe de rochers.

Les pâtres sont parfois hardis comme des pages; Piérot ne manquait ni d'audace ni d'effronterie; il entra résolument dans la grotte et se trouva en présence d'un nain, dont la laideur et la difformité avaient un aspect effrayant: c'était un homme de la hauteur d'une botte de cavalier et dont la tête, couverte de cheveux crépus, n'avait pourtant pas moins d'un mètre de circonférence. Sa bouche, fendue jusqu'aux oreilles et bordée de deux lèvres énormes, laissait compter distinctement les trente-deux noisettes qui formaient sa denture; ses grands yeux bleus sortaient de leur orbite de manière à ombrager son nez large et camard; tout enfin, dans la figure de

ce petit monstre, était fait pour épouvanter, et toutefois le jeune rustre n'en fut aucunement intimidé. Alors comme aujourd'hui tout le monde connaît les *Nains*, *Elfes* ou *Gnomes*, comme on voudra les nommer ; il n'était personne qui n'eût vu de ces êtres surnaturels ou qui n'en eût ouï parler. On savait que ces génies bien-faisants, qui habitent les entrailles de la terre, le creux des rochers ou des souterrains affaissés, ne font de mal à personne et, qu'au contraire, ils emploient souvent leurs immenses trésors au soulagement de l'humanité.

— Que viens-tu faire ici, jeune imprudent ! exclama le gnome, d'un air courroucé.

— Moi, répondit le pâtre sans se déconcerter, je viens te réclamer mes gages. Voilà une semaine entière que ta vachie vient paître sous ma garde.

— Insensé ! apprends que ma bête n'a que faire de ta surveillance, qu'elle n'est allée dans la prairie commune que pour t'apprendre à mieux soigner les bestiaux qui te sont confiés, et à ne pas te hâter autant que tu le fais à les reconduire à l'étable ; car ce n'est pas dans la bouverie qu'elles se nourrissent. Du reste tu demandes tes gages, je vais te les donner. — En disant ces mots, le gnome ouvre un de ses coffres, tout rempli d'or et d'argent, il en tire un vieil escalin et le donne au pâtre en lui disant : — je te paie selon ton mérite ; si tu avais été plus sage et surtout moins effronté tu en aurais eu davantage.

Ayant parlé de cette sorte,

Le petit nain ferma sa porte.

La leçon a servi à Picrot et à ses successeurs. Depuis cette époque les bestiaux ne reviennent de la prairie qu'à la brune et grâce à ce surcroît de temps accordé à leur

pâturage, les vaches de Bollendorf ont, par l'excellence de leur laitage, acquis une réputation qui rappelle souvent à la pensée l'histoire de la vache aux cornes d'or.

CHAPITRE X.

RETOUR A LUXEMBOURG PAR LA HAUTE ERENS.

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute la petite excursion que nous leur avons fait faire au-delà des limites du Grand-Duché. La promenade d'Echternach à Bollendorf s'étant faite le long de la Sûre, il nous eût été facile de distinguer de la rive droite de cette rivière les divers objets que nous avons décrits, de sorte que nous ne nous sommes, pour ainsi dire, pas écarté de notre sujet. D'ailleurs l'importance du monument de Diane, et l'intérêt historique que présente Bollendorf, seraient au besoin notre excuse.

BERDORF.

En quittant Bollendorf pour se rendre à Beaufort, il est bon d'aller visiter la fameuse *Ara* sur laquelle repose le maître-autel de l'église de Berdorf.

Après avoir fait enlever les quatre chassis mobiles qui la cachent, et ne tiennent que par des crochets, nous avons pu, tout à notre aise, examiner cette antique qui, par ses dimensions, par sa forme et sa richesse plastique, est, sans comparaison, la plus importante de toutes les *Ara* du pays.

Cette pierre, d'un seul bloc de granit, mesure un mètre de large sur ses quatre faces; elle a un mètre trente centimètres de haut, compris la corniche, qui en forme le couronnement.

Chaque côté présente un personnage en pied sculpté en bas-relief dans un cadre dont les bandes latérales ont 10 centimètres de largeur. La bande supérieure n'a guère que 3 centimètres; celle du bas est moindre encore, ce qui fait croire que cette pierre reposait primitivement sur un socle.

I. La première face, qui donne sur le devant de l'autel, représente Hercule ayant l'épaule et le bras gauche couverts de la dépouille du lion de Némée et la main droite sur sa massue.

II. La seconde face, en tournant à gauche, représente Apollon jouant de sa lyre, qu'il tient appuyée sur son genou gauche. Sa tête est ceinte de lauriers, sur son dos pendent son arc et son carquois.

Ces deux premières figures sont nues.

III. Au bas-relief de derrière on voit Junon vêtue d'une robe dont la pointe relevée sur l'avant-bras gauche laisse entrevoir sa jambe droite, et découvre sa jambe gauche jusqu'au haut de la cuisse; elle tient de la main gauche un sceptre et de la droite une coquille, dont elle se sert pour répandre des parfums sur l'autel de l'hyménée. Dans le fond du tableau le paon, son oiseau favori, symbolise avec la fierté de la reine de l'Olympe.

IV. La quatrième face présente Minerve armée de son casque, de sa cuirasse et de son bouclier.

La conservation de cette *ara*, sous un autel catholique, vient à l'appui de ce que nous avons dit de la sollicitude du clergé luxembourgeois pour les monuments antiques.

BEAUFORT.

Ainsi que de Bollendorf à Berdorf, on ne compte guère que deux kilomètres de Berdorf à Beaufort, surtout lorsqu'on suit les sentiers et qu'on ne redoute point d'escalader les hauts rochers qui sont sur ces deux routes.

Le chemin de Berdorf à Beaufort est traversé par le val des moulins, *Muhlerthal*, qui, à l'approche des forges de Muhlergrund, semble prendre un aspect plus sombre et plus sauvage, résultant de son extrême encaissement. A 500 mètres au-dessus du confluent de l'Erens noir et dans les flancs rocheux qui tapissent la vallée de la Sûre, on trouve la caverne de St-Jean, qu'en curieux investigateur nous avons été visiter, accompagné de plusieurs curieux des environs.

A l'aide d'une lumière que nos guides nous avaient procurée, nous pénétrâmes dans cette excavation, qui passe pour avoir servi de repaire aux brigands vers la fin du moyen-âge, et dont l'ouverture peut avoir à sa base un mètre et plus de largeur; mais elle va, se retrécissant en aiguille vers le haut, comme le ferait le dessous d'une vaste plaque de 4 à 5 mètres de hauteur, qui s'appuierait contre un mur avec un mètre d'écartement à son assiette. Dans cet étroit corridor nous avons suivi à la file notre conducteur, porteur du falot. A 35 mètres de l'entrée, nous avons trouvé le passage obstrué par un éboulement de terre ayant deux mètres d'élévation; après avoir franchi ce monticule, nous nous sommes trouvés dans une chambre circulaire de 15 mètres de circonférence. Au milieu de cette chambre la nature a pratiqué dans le roc une espèce de puits, s'enfonçant obliquement vers le couchant, et allant, nous a-t-on dit, communiquer

à un trou situé près de l'ermitage de Beaufort (c'est ici comme à Schœnfeltz, Grevenmacher, Gilsdorf et Niedercorn, l'histoire de toutes les grottes). Du reste, nous trouvant privés d'échelles et de cordes, nous n'avons pu nous aventurer dans ces cavités, pour aller vérifier le fait; et nous nous reposons sur le zèle et l'intrépidité des personnes qui nous ont accompagné pour aller à la découverte, et nous faire connaître le résultat de leurs recherches.

Le village de Beaufort est situé sur une hauteur qui domine le château, dont il n'est séparé que par un étroit ravin, au milieu duquel circulent impétueusement les flots du Thaupersbach.

L'ancien château de Beaufort est en ruines, mais ces ruines sont encore très belles et peuvent servir à donner une haute idée de la magnificence des habitations du moyen-âge. Ces nombreuses tourelles à la taille élevée, ces murs aux gigantesques proportions, ces remparts, ces donjons, ces créneaux ont quelque chose de grandiose et d'imposant comme les siècles qu'ils représentent, comme les temps qu'ils rappellent.

A côté de ces superbes débris de l'architecture féodale, s'élève un beau château moderne, qui date du xvii^e siècle. Celui-ci doit sa fondation au général Beck, qui l'habita quelque temps et qui, en 1647, le convertit en caserne, en même temps qu'il mit le vieux manoir en état de défense, pour en faire une forteresse contre l'invasion étrangère. Le Luxembourg donnait alors à l'Europe un grand exemple de courage et de dévouement : à la voix du brave gouverneur chacun avait couru aux armes, on abattait les arbres sur les routes, les villages se barricadaient, le peuple se retranchait dans les villes

closes, dans les châteaux fortifiés, et s'y défendait en désespéré.

Ce général Beck, qu'on cite à juste titre parmi les plus belles illustrations Luxembourgeoises, eut une destinée bien extraordinaire. Issu des rangs les plus infimes de la société, il s'éleva par son seul mérite au titre de baron et de général des armées de l'empire, avec la gouvernance des duché de Luxembourg et comté de Chiny, ce qui équivalait à une vice-royauté.

Ce fut dans une des plus pauvres chaumières du Grund, à Luxembourg, qu'en l'an 1588, naquit Jean Beck. Il fut dans sa jeunesse pâtre et postillon; il épousa une marchande de pommes, fort acariâtre, qu'un beau jour il quitta pour aller s'enrôler dans un régiment d'infanterie allemande. Il était jeune encore et n'était pas dépourvu d'instruction, chose fort rare alors parmi les gens de sa classe. Ses heureuses dispositions se développèrent dans le service, où sa bravoure et son excellente conduite lui valurent bientôt le grade d'officier. Il n'avait que 32 ans, lorsqu'en 1618, étant en Bohême, son dévouement et son intelligence lui firent apercevoir, suivre, saisir et dénouer le fil de la conspiration qui s'y tramait contre la maison d'Autriche. Cette circonstance devint la source de la fortune militaire du lieutenant Beck et des hautes faveurs de la cour d'Allemagne. Il parcourut en moins de dix ans tous les grades de l'armée, et parvint à la dignité de maréchal-général de camp; au décès du comte de Blankenheim il fut élevé à la charge de gouverneur-général du Luxembourg, ce qui ne l'empêcha point de continuer ses exploits guerriers: à la bataille de Thionville, qui eut lieu le 16 juin 1639, Jean Beck commandait l'avant-garde; en 1641 il reprit la ville d'Aire, dont

le maréchal de la Meilleraye venait de s'emparer. Enfin, après s'être distingué à la bataille d'Honnecourt, il mourut à Arras des suites de blessures reçues, le 20 août 1648, à la bataille de Lens, et que par désespoir il avait refusé de laisser panser.

Le baron de Beck ne s'était point laissé éblouir par l'éclat de la gloire et de la prospérité; dès qu'il en avait eu le moyen, il s'était empressé d'appeler ses enfants auprès de lui pour leur faire donner une éducation conforme à sa nouvelle condition, et, lorsqu'en 1656 il fit à Luxembourg son entrée solennelle, en qualité de gouverneur de la province, il voulut avoir sa femme à ses côtés.

On raconte à cette occasion que celle-ci lui ayant demandé ce que penserait, ce que dirait la populace, en les voyant tous deux dans un si bel équipage, il lui rappela un dicton proverbial, qu'on peut traduire par ces mots : *Quand la boue devient fumier elle se fait charrier.*

Sur les mêmes fonds baptismaux de l'église de Munster, dans la même semaine et dans la même condition que Beck, fut baptisé du même nom un homme qui devint son émule en gloire et en succès de tout genre.

Jean ALDRINGER entra dès sa tendre jeunesse au service d'un gentilhomme de Franconie, qui le fit instruire; il devint par la suite chancelier du comte Mandrucci, après quoi il fut employé dans la chancellerie de Trente. Un motif de dépit l'ayant porté à prendre le parti des armes en qualité de simple soldat, il parvint par son mérite et sa valeur jusqu'au rang de général des armées de l'empire. En l'an 1630, il s'empara de la ville de Mantoue, au nom de Ferdinand. Deux ans après il fut blessé en défendant le passage de Lech, et dans la même année,

étant allé en Bavière au secours de Landshut, il y fut tué en se comportant en brave capitaine.

Jean Aldringer, élevé au rang de comte du St-Empire, laissa un nom qui s'est honorablement perpétué en Autriche jusqu'à nos jours, où depuis la récente extinction des héritiers mâles, il a été ajouté à celui d'une autre illustre famille. Les Clary-Aldringer sont aujourd'hui en possession de Tœplitz.

L'église de Beaufort est fort vieille; on la dit du XIII^e siècle ou des commencements du XIV^e, et cette opinion s'accorde assez avec le caractère de son architecture. Du reste elle ne renferme rien de curieux que la pierre sépulcrale de Bernard de Beaufort, justicier des nobles, décédé en 1558.

La maison de Beaufort, issue de celle de Wiltz; dont elle avait les armes et la devise (1), était fort ancienne, puisqu'un de ses membres a figuré à l'acte d'affranchissement d'Echternach. Cette famille a donné un grand-maître à l'ordre Teutonique, plusieurs sénéchaux et gouverneurs à la province, et plus d'un preux chevalier aux armées Luxembourgeoises.

En 1593 la terre de Beaufort, qui formait un des quatre comtés du Luxembourg et l'un des quatre doyennés, fut confisquée par Philippe II pour cause de félonie. Le sire de Beaufort ayant, en 1590, pris part au mouvement du prince Maurice de Nassau, eut la tête tranchée; ses biens furent confisqués au profit de Pierre-Ernest comte de Mansfeld; ils sont passés par succession dans la maison de Bois-Moulin, qui les vendit au baron Jean de Beck,

(1) Les armes de Beaufort sont, comme celles de Wiltz: *coupé de gueules et d'or*; mais elles sont brisées en chef d'un *lambel d'argent à cinq pendants*. Cri d'armes: *Wiltz*.

pour la somme de 60 mille florins. Le comte de Briey de la Claireau l'acheta aux héritiers du général, après quoi le baron de Tornaco en fit l'acquisition moyennant 80 mille écus. M. le comte de Liedekerke, ancien maréchal du palais du roi Guillaume de Hollande, ayant épousé une demoiselle de Tornaco, a hérité de cette terre, qu'il possède encore aujourd'hui.

Le comté de Beaufort comprenait autrefois les fiefs de Berkelt, Breidweiler, Buchelbach, Consdorf, Dudelingen, Gemenerhoff, Heinstal, Hirschberg, Hungershoff, Stoppelhoff, Beaufort, Berdorf, Grundhof, Heringen et la ferme de Pletschette. Elle est aujourd'hui réduite aux cinq derniers, ce qui ne laisse pas de former une terre considérable.

EPELDORF, FOLKENDANGE, ERNSDORF ET MEDERNACH SUR LA HAUTE ERENS.

Lorsqu'on est à Beaufort, on ne peut se dispenser d'aller voir EPELDORF, qui en est distant de quatre kilomètres.

Ce joli village est situé sur une petite rivière, qui porte le nom de Haute-Erens ou Erns, et qui, comme sa sœur l'Erens noire, a sa source dans le Grünwald et son confluent dans la Sûre.

L'église d'Eppeldorf est remarquable par la beauté de son intérieur, autant que par la solidité de sa construction. Ses murs ont plus de 4 pieds d'épaisseur.

En quittant Eppeldorf, si l'on remonte le cours de la rivière, on laisse au loin sur la droite le village de FOLKENDANGE, dont le château, situé au milieu de plaines fertiles, ne rappelle à la pensée aucun souvenir de gloire ou de célébrité. Nous avons pourtant vu ce nom figurer,

en 1570, parmi les prévôts de Bitbourg et d'Echternach. La terre de Folkendange appartient aujourd'hui à M. le sénateur Engler, à Bruxelles.

Bientôt on trouve sur les bords de l'Erens le village d'ERMSDORF, dont l'église, comme celle de Christnach, a été bâtie sur les ruines d'un temple païen.

Plus loin, en remontant toujours le cours de la rivière, on laisse à gauche la commune de MEDERNACH, où passait la voie romaine d'Altrier à Liège, par Ingeldorf, et dont il reste encore quelques traces pareilles à celles que nous avons rencontrées entre Christnach et Waldbillig.

C'est à Medernach qu'ont été recueillies les mosaïques dont M. Vannerus de Diekirch a garni les âtres de ses foyers.

Enfin après avoir encore marché une heure dans la direction méridionale, on arrive à La Rochette.

LA ROCHETTE.

Cette petite ville se présente sous l'aspect le plus romantique. Sa vaste place, arrosée par l'Erens, est dominée par la ville haute et par une énorme roche, dont l'escarpement rend l'accès impossible des côtés du nord et de l'occident. Sur cette roche, d'où le bourg a pris le nom de ROCHETTE ou FELTZ, s'élèvent les vastes et magnifiques ruines de l'ancien manoir féodal, autour duquel on distingue encore ça et là les murs et les tours de son enceinte, ainsi que les remparts de la ville, qui datent de l'époque de son affranchissement.

Le milieu de la place est occupé par un tilleul énorme, au pied duquel git une croix de grès, qui pourrait servir de modèle à toutes les croix de pierre, sous le triple

rapport de l'élégance des formes, de la grâce du dessin et du fini de l'exécution. Cette croix, dont la base est entourée de trois marches circulaires, a environ 2^m 50 d'élévation; elle est formée d'une croix trèflée, surmontant trois tableaux sculptés en demi-bosse et disposés triangulairement dans l'ordre suivant :

1° La face méridionale représente Jésus sur une croix, au pied de laquelle se tiennent debout Marie et St-Jean.

Au dessus de ce tableau est un écu écartelé aux armes de la Rochette (*d'azur à la croix ancrée de gueules*) et de Kerpen, qui sont *d'or à la face vivrée de gueules*. Ce blason se rapporte au milieu du xvii^e siècle, époque à laquelle un seigneur de la Rochette épousa Adelaïde de Kerpen. Il sert ainsi à marquer la date approximative de ce petit monument chrétien, et de la plantation de ce tilleul.

2° La seconde face, donnant au N.-E., représente St-François aux Stigmates. Ce tableau est sous-basé par un écu aux armes de Schœnfeltz, qui sont *d'argent au lion de sable*.

La troisième face représente la Ste-Vierge posée sur un croissant renversé. Ce tableau est supporté par une figure d'ange.

Le marteau habile et patient, qui a taillé ces divers sujets sur une pierre aussi rebelle, a fait de la croix de la Rochette un véritable chef-d'œuvre en miniature.

Le tilleul qui l'ombrage doit être nécessairement contemporain de son érection.

Les villes qui, dans les temps modernes, ont été élevées par la volonté du prince et sur le plan d'un architecte, ont conservé dans leurs archives la date et l'explication de leur origine; mais celles qui appartiennent à des époques trop reculées, ne présentent à l'histoire

que des conjectures cachées sous le voile impénétrable des traditions antiques. C'est ainsi que la ville de la Rochette (ou FELTZ, dans l'idiôme du pays) daterait, selon les uns, du temps de Charlemagne, et, selon les autres, de Regnier-au-long-col, duc de la Basse-Lotharingie en 977.

Quoi qu'il en soit de cette prétention, les seigneurs de la Rochette tenaient rang parmi les premiers personnages de la cour de Luxembourg, dont ils étaient bannerets héréditaires, depuis l'époque de la création de cette charge, en 1192.

Le nom de la Rochette figure à chaque page de l'histoire, à chaque feuillet des annales Luxembourgeoises, soit comme participant à toutes les grandes actions, soit comme témoin des actes de la souveraineté, soit comme premier justicier de la noblesse, comme prévôt de Luxembourg ou de Remich, soit enfin comme sénéchal ou gouverneur de la province.

Lorsqu'en 1541, les Français vinrent envahir et ravager la partie méridionale du Duché, Georges de la Rochette, lieutenant de Charles-Quint, fut chargé de la défense de la forteresse de Luxembourg. Afin de faciliter les moyens de résistance, il fit mettre le feu au quartier de l'ancien château. Cela n'empêcha pas le duc de Guise, avec ses vingt mille hommes, de s'emparer de la place, le 29 août 1542; mais elle fut reprise dix jours après, sans coup férir. En 1543, le duc d'Orléans, fils de François 1^{er}, vint de nouveau assiéger Luxembourg et finit par s'en rendre maître, le 12 septembre. Cependant la moitié des bourgeois s'expatrièrent plutôt que de prêter serment au vainqueur; enfin, le 6 août 1544, la forteresse rentra au pouvoir de Charles-Quint.

Durant les campagnes suivantes, la province de Luxembourg fut en proie à toutes sortes de calamités : le duc de Nevers d'un côté, le duc de Guise et le marquis de Brandebourg de l'autre, y portèrent le ravage, sans toutefois parvenir à s'emparer de la capitale. La paix ne fut rétablie que par le traité du Cateau-Cambrésis (5 avril 1559).

Pendant ces dix-huit années de guerre et d'extermination, Georges de la Rochette ne cessa de servir son pays avec un rare dévouement.

Les sires de la Rochette n'ont point été les derniers à octroyer à leurs vassaux les bienfaits de l'affranchissement. En 1348, Jean de la Rochette accorda aux bourgeois de Feltz des privilèges étendus. La charte qui les octroie est scellée des sceaux d'Herman de Brandebourg, de Gilles de Mersch, d'Arnould de Pittange, de Wauthier de Bereldange, de Henri de Bickendorff et de Thilman de Bettembourg, tous chevaliers, qu'il traite de ses *chers et féaux*.

En l'an 1650, Apolline de la Rochette, fille unique du comte Godart, porta en mariage à Godefroid d'Autel, père de Jean-Frédéric, tous les biens de la maison de la Rochette, dont le nom a dès-lors disparu de la scène du monde.

Le château de la Rochette a été, en 1685, réduit à l'état de ruines où nous le voyons par le maréchal de Boufflers qui, en ce temps là, faisait une guerre impitoyable à toutes les forteresses du pays. Ce général saisit cette occasion de se venger de la résistance que le courageux châtelain, Jean-Frédéric d'Autel, à la tête d'un corps d'armée impérial, opposait journellement à la valeur française. Ce dernier qui devait plus tard gou-

verner le duché de Luxembourg et faire briller les insignes de la toison d'or sur une des gloires du pays, était alors, comme nous l'avons dit, lieutenant feld-maréchal et général d'artillerie.

LE Puits DE LA ROCHETTE.

(Légende.)

Les légendaires prétendent, contrairement à toute vraisemblance, que dans le xiv^e siècle la forteresse de la Rochette a été bombardée et dévastée par Jean-l'Aveugle, parce que deux frères qui l'habitaient avaient refusé de lui en ouvrir les portes. Ils ajoutent que les deux châtelains, pour ne pas tomber au pouvoir des troupes du roi de Bohême, se sont précipités dans le puits, qui est au milieu de la grande cour.

Ce puits a une grande part dans les histoires merveilleuses de la Rochette.

On raconte que dans le xiii^e siècle un seigneur de Feltz étant en guerre avec les templiers d'Héringen, ceux-ci guettèrent le moment de son absence pour venir à l'improviste s'emparer du château et parvinrent à y pénétrer pendant la nuit à la faveur de l'obscurité et à l'aide d'intelligences qu'ils s'étaient ménagées dans la place. La jeune épouse du châtelain, restée dans le fort avec un enfant à la mamelle, jeta dans le puits son nourrisson, emmaillotté dans un berceau d'or massif, et s'y précipita ensuite pour échapper aux mains des chevaliers du temple. On croit que les cadavres de la mère et de l'enfant ont été retirés de leur limpide sépulture, mais que le berceau y est resté.

Au fonds de ce puits, entièrement creusé dans le roc, existe l'entrée d'une caverne spacieuse dans laquelle ont

été déposés les trésors des seigneurs de la Rochette, durant les sièges qu'ils ont eu à soutenir à diverses époques ; mais c'est en vain qu'on a essayé de pénétrer dans la grotte. Les trésors y sont gardés par un dragon, qui d'un souffle éteint les lumières dont on a besoin pour s'y guider, et qui dévorerait quiconque serait assez téméraire pour se hasarder à tâtons dans le labyrinthe souterré.

Chaque année, dans la nuit du mercredi au jeudi de la semaine sainte, vers minuit, le grand-maître des templiers, accompagné de ses chevaliers, apparaît sur les ruines du château de la Rochette, et le catholique qui se trouve en état de grâce, peut les y voir exécuter une danse aérienne.

ERNZEN ET HEFFINGEN.

A quelque distance de la Rochette, en continuant à remonter l'Erns, on passe dans un vallon étroit et profond entre deux villages : celui d'Ernzen, situé sur la rive gauche de la rivière, est une espèce de hameau, ne comptant qu'environ vingt ménages ; pourtant il était naguère le chef-lieu d'une land-mairie. Dans un acte de 1095 ce village est désigné sous le nom d'*Erinza*. De l'autre côté, le village d'HEFFINGEN, placé dans une plaine élevée et spacieuse, avait des seigneurs dont le nom a figuré dans l'histoire :

Dès l'an 1270 vivait Werri de Heffingen, qui fit hommage au comte de Vianden. En 1352, Jean de Heffingen était prévôt de Remich. En 1340, 1350, 1563, Conon d'Heffingen comparut dans plusieurs actes nobiliaires ; Jean, son fils, fut prévôt de Luxembourg de 1587 à 1407 ; bientôt après, le manque de postérité fit

passer la terre d'Heffingen dans le domaine de la Rochette.

Le château, ainsi que le village d'Heffingen, fut incendié par accident, le 15 août 1716; tout y a été consumé à l'exception d'une tour. Sur les ruines de ce château l'on a bâti une ferme qui appartient aujourd'hui à la famille de Reinach.

MEYSEMBOURG.

Le château de Meysembourg, situé à un kilomètre S. O. d'Ernzen, est placé sur la cime d'une des montagnes fort hautes et fort escarpées, qui dominent la profonde vallée où serpente le ruisseau dit Munsbach.

Cette ancienne forteresse est célèbre par son importance, par son titre de baronie, ainsi que par les grands hommes qui ont porté son nom.

Au pied de ce château, dont les créneaux dataient de l'époque des premières croisades, quelques cabanes craintives s'en vinrent, au moyen-âge, demander à la maison féodale de l'ombre et de la protection. La bienveillance du seigneur ne fit point défaut à la confiance de ses vassaux, et dès que la population fut devenue assez nombreuse, il lui octroya le droit de cité et ceignit le bourg de murailles en garantie de sa liberté.

Mais la bourgade, ainsi que le château, a eu ses jours de tourmente et de vicissitudes. Saccagés et bouleversés l'un et l'autre dans le xv^e siècle (1445), par les Bourguignons et, relevés peu de temps après, ils furent de nouveau ravagés, en 1683, par les troupes de Louis XIV. Vingt-huit ans étaient à peine écoulés lorsque le baron Christophe d'Arnould et de Meysembourg rebâtit le noble manoir tel qu'il est aujourd'hui.

Le château moderne a perdu l'aspect grandiose et

formidable qu'il avait jadis ; il lui reste néanmoins quelques vestiges de ses anciens remparts, quelques fragments de sa double enceinte et quelques vieilles tours qui, avec sa gothique porte d'entrée, annoncent encore la force sous les rides de la décrépitude, avec les cicatrices de la valeur.

Le château de Meysembourg semble avoir été destiné à servir dans tous les temps d'abri et d'asile aux malheureux paysans des environs. La première cour est encombrée de huit ou dix habitations de ménagers qui, après la destruction de la ville, en 1685, vinrent y chercher un refuge. Lorsque, en 1711, le baron Christophe d'Arnould releva les ruines de ce noble séjour, il ne voulut pas priver ces pauvres gens du domicile qu'ils s'étaient créé au milieu de l'ancien castel ; il leur y accorda le droit d'asile qu'ils ont conservé jusqu'ici. Voilà comment l'effet étrange et désagréable que produit à la vue la présence de ces masures, est grandement compensé par le bien que fait à l'âme le sentiment de la bienfaisance qu'elle rappelle.

On dirait en vérité que le nom d'Arnould doit incessamment se rattacher à de pareils actes de dévouement pour le peuple et de bienveillance pour les communes.

C'est ainsi qu'un des arrière petits-neveux de ce même seigneur de Meysembourg, Antoine, baron d'Arnould et de Soleuvre, a tout récemment octroyé à la commune de Berbourg l'enceinte de son château de Beaupère, pour y bâtir une petite ville, et qu'il en a abandonné les ruines aux habitants pour leur servir de matériaux.

Puisse la reconnaissance publique être la juste et éternelle récompense d'un pareil acte de bienveillance et de générosité.

La chapelle castrale de Meysembourg, dédiée au culte de la croix, est encore en bon état de conservation. Elle possédait autrefois de beaux revenus qui se sont engloutis dans le gouffre révolutionnaire de 1794. Le pape Clément XII, par un bref du 6 août 1734, et à la prière de Xavière d'Arnould, fille de Christophe, a attaché des indulgences plénières aux dévotions faites à cette chapelle, le 3 mai.

La maison de Meysembourg est fort ancienne : elle tenait déjà un rang éminent à la cour de Luxembourg et se trouvait alliée à l'illustre maison de Wiltz, lorsque Wauthier de Meysembourg scella, en 1176, une charte de Henri-l'Aveugle. Ce Wauthier, qui avait épousé Mathilde de Grandsey, eut une fille qui s'unit à Jean II, seigneur de Kerpen.

Dans le même temps vivait Adelin de Meysembourg, qui fut successivement conseiller de la comtesse Ermesinde et de Henri II, et père d'Evrard, de Godefroid et de Wauthier. Ce dernier, après avoir été doyen de la métropole de Trèves, se fit dominicain et devint célèbre par sa participation à la fondation du prieuré du Marienthal, en 1251 ; à celle de l'abbaye de Differdange, en 1235 ; et à la prise de voile de Ste. Yolande, en 1248.

On voit encore le nom de Meysembourg s'attacher à plusieurs actes importants :

Evrard, frère de Wauthier qui précède, assista, en 1214, aux noces d'Ermesinde en qualité de chevalier et scella, en 1256, la charte d'affranchissement d'Echternach. Gérard, son cousin, concourut à celle de Luxembourg, en 1243, et, en 1288, un sire de Meysembourg se fit tuer à la bataille de Wœringen avec les sires de Brandenbourg et de Bourscheid.

Guillaume de Meysembourg, fils d'Evrard sus-nommé, d'abord moine de St. Maximin près Trèves, devint, en 1263, abbé de St. Mathias de la même ville, où il exerçait encore son autorité, en l'an 1303.

Wauthier de Meysembourg fut sénéchal du comté de Luxembourg, depuis l'an 1340 jusqu'en 1355; il appendit son sceau à la charte de confirmation des privilèges de Luxembourg, par Wenceslas 1^{er}, en l'an 1354.

Ce Wauthier n'eut point d'héritier mâle; il eut trois filles dont l'une épousa Jean de Kerpen, une autre Jean de Brandebourg, seigneur de Clervaux, et la troisième qui s'unit à N. d'Orley, seigneur de Linster. C'est de cette époque que date la décadence de la maison de Meysembourg, par la dissémination de ses nombreuses possessions; c'est à cette division territoriale qu'il faut attribuer l'espèce de confusion qui fit prendre pendant longtemps aux trois familles de Kerpen, de Brandebourg et de Linster la qualification de seigneurs de Meysembourg.

Nous avons vu que la destruction de Meysembourg, par le marquis de Boufflers, fut le signal de la résurrection de ce château. Le baron d'Arnould, qui en avait été le restaurateur, le donna en dot à sa fille Christophine, lors de son mariage avec Charles-Ferdinand de Paule, de Custine, comte de Wiltz et de Loupy. Ce seigneur eut un fils unique, Théodore-François, qui conserva la baronie de Meysembourg jusqu'à la révolution française, époque à laquelle, ayant eu ses biens confisqués pour cause d'émigration, la terre de Meysembourg fut mise aux enchères publiques, en février 1798. M. le baron Antoine de Cassal, seigneur de Fischbach, s'en rendit acquéreur pour la somme de 900 mille francs.... en assignats.

ANGELSBURG.

ANGELSBURG, à un kilom. S. O. de Meysembourg, est un village qui n'a d'autre importance historique que le souvenir de la voie romaine qui traversait son territoire. Cette voie allait de Mersch à Altrier, en passant par Reuland.

Non loin d'Angelsberg, du côté de Schoos, les traces d'anciens fossés, larges de vingt-cinq mètres, se laissent apercevoir sur une longueur de trois cents mètres. La tradition prétend que ces vestiges sont ceux d'une redoute romaine (*Ræmerschantz*) pareille à celles que nous avons vues à Kinert sur Medernach et à Bollendorf derrière l'autel de Diane, etc.; et cette opinion est corroborée par l'existence d'un puits qu'on voit à l'entrée de ladite redoute. Ce puits, dont le pourtour est pavé, se trouve encore garni de ses margelles.

La chaussée romaine est ici peu *repérable* (1), mais plus loin, au-delà de l'Erns, vers Reuland, les traces sont évidentes, et ce *Kiem*, auquel on donne le nom de vieille route, a, dans le bois de Marscherwald, plusieurs parties intactes. Il y a, dans le village de Reuland, une maison qui passe pour avoir servi d'hôtellerie du temps des Romains; elle porte pour inscription ces trois mots : SVSTINE ET ABSTINE.

Les ruines d'une ancienne forteresse s'y font encore remarquer à l'endroit connu sous le nom de *vieux château* (Altburg). On ne peut que former des conjectures sur l'époque de la destruction de cette citadelle, dont l'his-

(1) C'est avec intention que je me sers de ce mot peu usité, mais je n'ai pas trouvé d'équivalent pour exprimer la recherche d'une ligne dont quelques points de repère servent à trouver la direction.

toire ne parle pas. Il faut que bien du temps s'écoule, il faut que bien des siècles s'accumulent sur des décombres, pour les terrifier au point de produire des chênes aussi gigantesques que ceux qu'on admire au milieu des ruines d'Altburg.

Nous avons oublié de dire, en parlant d'Angelsberg, que ce village passe pour posséder une mine d'argent. Cette idée se fonde sur la découverte qu'on y a faite de nombreuses pyrites, comme on en trouve communément parmi les roches schisteuses.

Le village de FISCHBACH, situé à une lieue au sud de Meysembourg, est, avec son château, bâti en amphithéâtre, sur le penchant méridional d'une haute colline; il domine un riant vallon au milieu duquel se promène le ruisseau qui porte son nom et qui, après avoir activé les usines de Fischbach, va, non loin de là, se jeter dans l'Erns.

La maison de nom et d'armes de Fischbach, qui portait *de gueules semé de croisettes recroisettées, au pied fiché d'or, à deux truites adossées du même*, existait en l'an 1112; elle s'éteignit, à la fin du xv^e siècle, dans la maison de Schwarzemberg, qui en a possédé la seigneurie jusqu'au commencement du siècle dernier, époque à laquelle cette terre échut en partage à la famille de Cassal. De là elle fut vendue, dans la première décade d'années de ce siècle, à la famille Collard, dont le père la transmit à son fils. Vers 1836, la succession vacante de ce dernier la rétrocéda à M. Aug. Garnier, qui, de son côté la passa peu de temps après, avec les usines qui en dépendaient, à la société anonyme belge, dite des hauts-fourneaux.

Nous avons trouvé, enchassées dans le mur extérieur du jardin, les armoiries de Cassal, avec le millésime de 1704;

ces armes sont écartelées aux 1^{er} et 4^e d'azur au lion d'argent, et aux 2^e et 3^e d'or au cor de chasse de sable.

ALTLINSTER (1).

ALTLINSTER est situé à une lieue S. S. E. de Fischbach.

A cinq minutes du château de ce nom, il existe un bois couvert de roches qui se dressent sur le sol et qui, à la lueur du crépuscule, ressemblent à autant de fantômes couverts de manteaux grisâtres, et mystérieusement réunis en conciliabule. Parmi ces roches il en est une fort remarquable par le culte dont elle porte l'empreinte. C'est une masse de grès, haute de six mètres, large de cinq, portant taillées et sculptées sur une de ses faces deux figures de 2^m, 29 et 2^m, 60 de hauteur, fort détériorées par le temps. La moins grande représente un homme, l'autre une femme, tous deux revêtus du costume gaulois; le premier porte la tunique ou plutôt une espèce de *recta* à manches longues et sans ceinture; l'autre une robe longue (2) et un voile couvrant la tête, drapant sur les épaules et les bras, et descendant par derrière presque aussi bas que la robe. Cette figure a l'attitude imposante, impérieuse; celle de l'homme, au contraire, qui lui donne la droite, semble s'éloigner respectueusement pour aller exécuter ses ordres. Dans le pays on appelle ce groupe la *méchante femme*, et l'on accuse celle-ci d'avoir fait couper la tête à son mari. Il ne reste

(1) Ce nom est composé de trois mots celtiques, qui signifient élévation près d'un lac et d'une rivière (*al* pour *alten*, éminence; *lin*, lac, marais; *ster*, rivière).

(2) C'est une espèce de caracalle. Ce vêtement à la fois noble et simple, qui descendait jusqu'au-dessus de la cheville, était ouvert sur le devant comme la simarre; les manches en étaient assez larges, et l'on pouvait sans se gêner le mettre au-dessus d'une autre robe; la caracalle était fort en usage dans les Gaules septentrionales; le voile long se nommait *Theristre*.

plus, en effet, que la trace de cette tête, dont le temps a fait tomber le relief.

On nomme encore cette roche tantôt *la roche des païens*; tout ce qui n'appartient pas au christianisme paraissant appartenir au paganisme chez ce bon peuple Luxembourgeois; tantôt *l'armoire de Hertha* (Hertheschrein), en qualifiant d'armoire le creux de 10 centimètres pratiqué dans la pierre pour obtenir le relief; tantôt enfin, et plus communément, *la roche de Hertha* (Herthes-Ley), nom qui se reproduit près de là à l'égard d'une autre roche appelée *le temple de Hertha* (Hertheskirch).

On sait que Hertha était une des plus anciennes divinités celtiques. L'historien Tacite, qui florissait de l'an 70 à 98 de notre ère, prétend que de son temps elle était encore adorée chez les Rugiens. L'île de Rugen, dans la Poméranie suédoise, paraît avoir été le dernier asile de son culte; on croit que c'est la Terre que les Germains invoquaient sous ce nom.

La statue de cette déesse était conservée dans un bosquet inviolable appelé *castum nemus* ou *lucus*, et placée en permanence sur un chariot couvert d'un tapis sacré. Un seul prêtre avait le privilège de l'approcher, de la servir, de transmettre ses ordres et d'annoncer au peuple quand il lui prenait fantaisie de se promener.

Alors, tandis que le peuple se livrait à la joie et aux festins, on attelait au char deux génisses buffletines, et l'on promenait processionnellement la déité, que le prêtre suivait en lui prodiguant de profondes révérences. Au retour on lui immolait les esclaves qui lui avaient servi de ministres pendant la cérémonie, et l'on jetait leurs cadavres dans le lac voisin.

On voit ici ce que la disposition des lieux, le voisinage du lac d'Altlinster, desséché depuis peu de temps, la proximité de la Hertheskirch, la supériorité de taille et d'attitude de la femme sur l'homme, présentent de favorable à l'opinion généralement accréditée, que le bas-relief représente Hertha et son prêtre.

Plusieurs observations importantes nous paraissent résulter de l'examen de cette roche d'Hertha.

De même que l'autel taurobolique de Dôl est le seul monument druidique connu où le marteau de la taille ait été employé, cette roche est aussi la seule que l'on connaisse sur laquelle se soit exercé le ciseau de la sculpture. D'un autre côté il est certain que la disposition du rocher, exposé au midi et légèrement incliné en avant, a dû garantir les sculptures de l'intempérie, de sorte que leur dégradation ne peut s'expliquer que par l'action de l'air pendant une longue série de siècles. En effet, si l'on compare ce monument à celui de Diane à Bollendorff, qui, formé de la même matière, se trouve encore dans un état satisfaisant de conservation, malgré les seize siècles inscrits sur son baptistère, on est obligé de doubler au moins ce chiffre pour marquer l'âge approximatif du bas-relief d'Altlinster. L'imagination s'arrête et s'extasie devant une aussi vénérable relique de l'antiquité.

Nous ne quitterons pas le bois d'Altlinster sans y jeter un regard sur une troisième roche, dont le vocable rappelle encore une divinité celtique. Je veux parler de *Freyley* ou *rocher de Frey*.

Frey, divinité gauloise, était le frère de Freya, épouse d'Odin. Il réglait les saisons, gouvernait le soleil, dispensait les pluies et la rosée pour les biens de la terre, et donnait l'abondance aux moissons. Il était le principe

viril et créateur, tandis que sa sœur représentait le principe féminin et fécondé. Celle-ci était la déesse des amours et de la beauté. Le vendredi lui était consacré ; c'est partout le jour de Vénus, le *Freitag* des Allemands, le *Vrydag* des Flamands, le *Friday* des Anglais, etc.

C'est ainsi que parfois de simples cailloux reportent le souvenir de l'archéologue dans les siècles reculés, et deviennent d'éloquents témoins de notre vieille histoire.

Le château de LINSTER, aujourd'hui BOURGLINSTER, à un kilomètre au sud d'Altlinster, a été reconstruit au xvi^e siècle, sur les ruines de l'ancienne demeure féodale. Il est, comme Altlinster, assis sur le bord d'un bassin qui était autrefois un lac. Deux vieilles tours en ruines, et quelques pans des murs d'antiques remparts, voilà tout ce qui lui reste de son faste passé, voilà les seuls vestiges de la puissance de ses anciens possesseurs, les Orley, les Metzenhausen. Cette dernière maison, qui a donné des princes à l'électorat de Trèves, ne subsiste plus que dans les quartiers généalogiques de quelques illustres familles du pays.

JUNGLINSTER.

Le village de Junglinster (nouveau Linster), situé à un kilomètre à l'est d'Altlinster et de Burglinster, sur l'Erensnoire, était autrefois une dépendance de Linster, et son église servait de paroisse à cette seigneurie.

Quoique cette église soit moderne, il n'en est pas dans tout le Grand-Duché qui réunisse plus de richesses ornementales et de monuments funéraires.

Le maître-autel, soutenu par deux colonnes de l'ordre corinthien, est un chef-d'œuvre de sculpture, ainsi que la chaire de vérité. Quatre confessionnaux, un banc de

communion du même style, de très belles orgues et le jubé, que dominent les figures du Roi David, de sainte Cécile avec le chœur des anges, complètent cette magnifique ornementation. L'autel dédié à St-Pierre et à St-Clément, dont le sire Bernard de Metzenhausen a fait don à l'église, en 1634, est un véritable chef-d'œuvre de patience et de délicatesse. On le dit d'une seule pièce.

Les murs de l'église sont ornés de pierres cinéraires des familles d'Orley et de Metzenhausen : à gauche en entrant on admire un groupe parfaitement sculpté en relief, formé de trois figures de grandeur naturelle, agenouillées et représentant Henri de Metzenhausen, décédé en 1574 ; il est accompagné de ses deux épouses, Eve de Basenheim et Jeanne d'Autel.

Derrière le maître-autel on voit de fort belles pierres tumulaires et des sculptures antiques, parmi lesquelles est une figure de guerrier du 11^e siècle, de grandeur colossale, décorée des armoiries d'Orley et d'Autel, avec le millésime 1097, ainsi que la généalogie sculptée des seigneurs de Linster.

ÉGOUT ROMAIN A JUNGLINSTER.

Au sud du village de Junglinster et sur la rive gauche de l'Erens noire, il existe un petit canton appelé *Ræmersheck* (broussailles des Romains). Ce nom lui est venu de ce qu'autrefois on y a recueilli nombre de médailles et de fragments antiques : en 1859 il y a été trouvé une tombe romaine avec quelques monnaies. Au milieu de cette section il est un champ qui porte le nom de *Brach-Loch*, ce qui indiquerait dans des temps antérieurs l'existence d'enfoncements, de trous (loch) pratiqués dans un terrain de carrière (brach), c'est dans le *Brach-Loch*

qu'a été découvert, en 1841, un ouvrage romain fort intéressant, et qui, jusqu'ici, avait échappé aux investigations des archéologues.

C'est une galerie souterraine cintrée, mesurant 117 centimètres de hauteur sur 65 de largeur. Les murs, construits en pierres de taille et bâtis à chaux et à sable, ont 90 centimètres d'épaisseur; la voûte construite en pierres plates, parfaitement cimentées en a 50; elle est recouverte d'une couche de maçonnerie de la même épaisseur, puis d'autant de terre végétale; le pavement est une espèce de stuc fait de chaux et de briques pulvérisées (il y a donc huit pieds de la base du souterrain à la surface du sol).

Cette galerie se dirige d'ouest en est vers le vallon de l'Erens, qui n'en est distant que de 150 mètres, et dont elle suit la pente. A 53 mètres du trou, la galerie est obstruée par un éboulement qui, vraisemblablement, n'est pas le seul, si l'on en juge par la dénomination que l'endroit a retenue, et qui indique nécessairement que d'autres enfoncements ont dû y avoir lieu jadis.

Cet ouvrage rappelle par sa construction et par ses dimensions l'aqueduc qui, partant des hauteurs de Trèves, aboutissait au voisinage de Cologne; mais à coup sûr sa destination n'était ni aussi vaste ni aussi noble. La seule inspection de ses parois non recrépies, exclut l'idée qu'on ait eu l'intention d'en faire un aqueduc. D'ailleurs à quoi eût servi un aqueduc qui eût coupé à angle droit deux rivières parallèles aussi rapprochées que le sont ici les deux Erens (600 à 800 mètres)? Ce ne pouvait donc être qu'un égoût, et encore cet égoût ne pouvait-il venir de loin, puisqu'à 25 mètres à son amont il existe un ravin de 15 mètres de profondeur.

Cette double considération nous a fait supposer qu'il devait y avoir eu dans les environs un établissement considérable, dont ce gigantesque débris avait été une dépendance. En effet, nous avons appris qu'en 1842, peu de temps après l'éboulement qui le mit à jour, un cultivateur, en fouillant la terre, pour y puiser son contingent de matériaux nécessaires à la réparation des chemins vicinaux, avait déterré de fortes pierres à dix mètres au sud de l'éboulement, et qu'à 25 mètres de l'opposite, M^r Jean-Baptiste Klein avait également découvert et constaté, au milieu d'anciens fondements, les bases de deux colonnes en briques, ayant 1 mètre de haut et 14 à 15 centimètres de diamètre, puis un petit canal en pierres de taille de 33 centimètres de large.

Il est possible, il est plus que probable, qu'en continuant de fouiller dans ce champ on découvrirait encore des vestiges considérables de fondations dont son fond est rempli, et auxquelles il est permis d'attribuer l'infertilité du sol. Cette conjecture est autorisée par le luxe de l'égoût que nous venons de décrire et qui décèle la magnificence du palais auquel il a dû appartenir.

Ce palais, ou du moins cette prétoire, pourrait bien avoir été le séjour de quelque général romain du camp d'Altrier. Sa position sur la route et à mi-chemin de ce camp à Hostert, dont il n'était également distant que de 6 kilomètres, donne à cette opinion un certain degré de vraisemblance. Hostert, l'ancienne *Andethanna*, premier relais de poste de Trèves à Rhéims ou à Namur, était, comme nous l'avons remarqué, un endroit très important de communication entre la capitale de la Gaule-Belgique et l'intérieur du pays.

Les éboulements qui, dans un temps bien loin de nous,

ont dû se pratiquer dans le conduit souterrain du *Brach-Loch*, ont donné matière à quelques histoires de *gnomes* ou *nains* dont ce souterrain passait pour être la demeure habituelle.

Les nains, que le peuple aime en raison des petits services qu'ils lui rendent, sont néanmoins d'un naturel tellement timide et sauvage, qu'il leur arrive rarement de se familiariser avec l'espèce humaine. Toutefois l'histoire que nous allons raconter et celle qui devrait en être la suite font exception à cette règle.

HISTOIRE DU NAIN DE JUNGLINSTER.

Il y avait une fois un jeune nain qu'on appelait Arnuald et qui, sous tous les rapports, était le modèle des *gnomes*. Quand je dis sous tous les rapports, je n'en excepte pas même celui de la beauté; car la beauté est une qualité départie à chaque être animé, et qui est relative à son espèce. Un nain est beau lorsqu'il est, comparativement, moins laid que ses voisins; il est grand, et même prodigieusement grand, quand il a un mètre de haut. Tel était notre *gnome*, dont la figure n'avait d'ailleurs rien de désagréable : à la vérité il avait la tête un peu plus grosse que le corps, mais elle était ronde et sans difformité; sa bouche, de 4 pouces de largeur, laissait entrevoir des dents blanches comme des perles fines; ses lèvres, d'une énorme épaisseur, étaient fraîches et vermeilles; ses yeux, gros et saillants, recevaient de leur prunelle d'azur une grande expression de douceur; enfin ses joues bouffies, comme celles de la lune en son plein, étaient couvertes du velouté de la jeunesse et de l'incarnat de la santé. A ce portrait, qui n'est pas dépourvu d'agrément, si l'on ajoute une mise élégante, des che-

veux bien peignés et les mains propres, choses si rares parmi les génies souterrés, l'on sera forcé de convenir que le jeune Arnuald n'était pas un nain ordinaire, et l'on ne s'étonnera point qu'il ait su faire la conquête de la plus belle fille du village de Linster.

Antoinette, quoique simple bergère, pouvait disputer la pomme de la beauté, de la grâce, de la gentillesse aux grandes dames de la famille d'Orley, comme elle disputait la palme de la sagesse et de la conduite à toutes les filles du canton. Toutefois son jeune cœur de dix-huit ans n'avait pas été insensible aux attentions du jeune Arnuald; les manières gracieuses, le tendre langage de ce génie l'avaient séduite et elle n'avait point hésité à agréer son hommage.

Arnuald était donc le plus heureux des Elfes; mais, loin de tirer vanité de son bonheur, sa sauvagerie naturelle le lui faisait cacher à tous les yeux, et ce n'était jamais qu'en cachette qu'il visitait sa bergère. Le plus souvent il choisissait le moment où elle était seule, occupée à traire ses brebis, pour venir la courtiser à l'étable: tous les lieux sont bons aux amoureux; le mystère double le charme de leurs entrevues; aussi nos deux amants, qui raffolaient l'un de l'autre, jouissaient pleinement en secret du bonheur de s'aimer et de se le dire en se faisant, comme d'usage, les plus belles protestations de pureté dans leur flamme et d'éternité dans leur attachement.

Par malheur il y avait alors à Junglinster un curé fort sévère sur le chapitre des amourettes clandestines. Un jour, en confessant Antoinette, il lui surprit le secret de son amour et de la qualité de son adorateur. Là-dessus grande colère du pasteur et injonction à la pénitente de

cesser tout commerce avec son mystérieux amant, sous peine d'excommunication dans ce monde et de damnation dans l'autre.

Antoinette, qui ne s'était jamais doutée du caractère quasi-infernal du gnome, ni du péché où la conduisait son inexpérience, avait promis de rompre immédiatement avec lui; mais il était plus facile de donner congé à Arnuald que de le lui faire accepter. Les nains ne craignent pas plus les feux de l'enfer que les menaces pastorales; celui-ci résista donc à toutes les supplications que lui fit sa belle pour qu'il renonçât à son amour et suspendit ses visites. Il persista, au contraire, à poursuivre sa chère Antoinette de sa présence et de sa passion, partout où il pouvait la rencontrer seule; de sorte que la pauvre fille, ne sachant plus à quel saint se vouer, alla prier son curé de lui venir en aide et de la délivrer des importunités de son poursuivant.

Le pasteur, tout aussi embarrassé que sa paroissienne, la renvoya au lendemain pour avoir le temps d'aviser.

Il existait alors près de là, au village de Beidweiler, un vieux berger qui possédait mille secrets merveilleux pour tous les maux ordinaires et surnaturels qui affligent l'humanité. Il exerçait avec succès la médecine et la science vétérinaire; en outre ses connaissances en physique et en histoire naturelle lui avaient acquis une grande célébrité, de sorte qu'on le consultait en toutes choses et que ses avis étaient recueillis comme des oracles.

Le curé de Linster ayant fait appeler ce docte berger:

— Mon cher Chrysostôme, lui dit-il, je t'ai mandé pour que tu m'aides à désensorceler une de mes ouailles.

— A vos ordres, monsieur le curé, répondit le pâtre, de quoi s'agit-il?

— Il s'agit d'un nain qui s'est amouraché d'une de nos jeunes filles.

— Ah ! diable ! s'il y a de la gnomie sous jeu, cela se complique. Les gnomes, monsieur le curé, vous le savez, ne sont pas des esprits infernaux. Leur nature mixte les met à l'abri de tous les exorcismes ; et, d'un autre côté, ils puisent dans leurs trésors, dont ils ne sont pas chiches, des arguments irrésistibles pour tourner la tête aux jeunes filles ; or, quand le cœur de ces donzelles a parlé, ma foi ! j'aimerais mieux garder cent moutons près d'un blé.....

— D'accord, mon cher berger, mais la donzelle en question a de la piété ; elle ne demande pas mieux que nous la débarrassions de son amant. Nous pourrions, par exemple, la dépayser en l'envoyant chez les dames de Ste. Claire, à Echternach ; là du moins le maudit nain ne la persécuterait plus.

— Bah ! monsieur le curé, ignorez-vous donc que les gnomes, comme les sylphes, voyagent aussi facilement et aussi vite que la pensée et qu'ils passeraient par le trou d'une aiguille ?

— Comment ferons-nous donc, mon cher Chrysostôme ?

— Comment ferons-nous ? monsieur le pasteur, voilà la question ! pour nous aider à la résoudre, faites-moi donner du pain, de l'eau, du sel et du soufre avec une bouteille de votre excellent vin de Bourgogne. Il n'y a rien qui donne des idées comme le bon vin de France.

Après qu'on eut servi le savant berger, il prit une pincée de sel, la mit fondre dans l'eau en prononçant des paroles mystérieuses, puis il trempa le pain dans l'eau saturée, le saupoudra fortement de soufre et le mit

sécher au four. Pendant cette longue opération il but tranquillement la bouteille jusqu'à la dernière goutte, après quoi il dit d'un air grave et capable :

— Monsieur le pasteur, vous devez savoir qu'il n'y a rien au monde de modeste et de pudibond comme un gnome : eh bien ! que votre fillette prenne ce morceau de pain, qu'elle le mange, puis, dès que paraîtra son galant, qu'elle fasse un effort en se serrant le ventre, et je répons du reste.

Le lendemain, à la brune, Antoinette ayant, par pénitence, grignoté son morceau de pain souffré, se rendit à son étable où elle attendit celui qu'elle n'avait point cessé d'aimer, malgré le sacrifice qu'elle consentait à en faire au repos de sa conscience. Lorsqu'elle vit venir à elle son cher Arnuald, elle *s'efforça* d'obéir aux instructions qu'elle avait reçues, sans aucunement en prévoir les conséquences ; alors il lui échappa la petite incongruité que le malin berger avait prévue.

Arnuald, stupéfié au bruit d'une pareille offense, se retira précipitamment et sans mot dire ; mais en exprimant du geste son dégoût et son indignation.

Depuis lors il ne reparut plus.

On raconte encore à Junglinster l'histoire d'une gnome avec un garçon du village ; mais cette histoire est en quelque sorte la reproduction de celle que nous venons de raconter.

A quelques pas du *Brach-Loch* on se trouve sur la route qui conduit à Luxembourg à travers la forêt de Grünwald. Au quart du trajet, qui est d'un myriamètre, on laisse sur la droite le petit village d'EISENBORN, dont le château appartient à M^r Chapelle. Cette terre avec les

fermes d'Asselscheuer et de Klingelscheuer (1) a cela de curieux qu'elle date de l'année 1792. C'est de François II, empereur d'Allemagne, que madame de Seyl a obtenu, le 7 septembre de cette même année, la haute justice avec les droits de pêche et de chasse et autres privilèges seigneuriaux.

La rivière d'*Ernz* ou *la haute Erens* qui a sa source dans la fontaine de Schetzelon, passe à Eisenborn.

A ce nom de Schetzelon se rattache le souvenir d'un pieux anachorète qui y vivait, il y a sept siècles.

Cet homme, qui appartenait à une famille noble et riche, se dépouilla de tous ses biens en faveur des pauvres, et vécut de privations et de mortifications comme St. Guislain, dont le martyrologe belge rapproche son nom en l'appelant Gisilain (6 août).

Pendant quinze années Schetzelon a erré dans la forêt de Grünwald n'ayant, dit son historien, *d'autre couvert que le ciel, d'autre vêtement que l'air, d'autre nourriture que celle des bêtes* (sic) (2). Saint Bernard lui ayant envoyé une tunique et des chaussures, il les refusa comme des superfluités. Enfin il succomba, en 1136, à l'excès de ses austérités et fut enterré à Munster. Sa vie pleine d'abnégation et de sainteté lui a valu la béatification (5).

(1) Cette cense a appartenu au xiv^e siècle à la famille de Roussy; elle fut donnée en 1396 à l'hospice de Luxembourg (Berth. VII, 255).

(2) *Colum habens pro tecto, aerem pro vestimento, pecorum victum pro cibo humano* (vita Sti. Athardi).

(3) Bertholet V, p. 197 et suivantes.

CHAPITRE XI.

EXCURSION A MARIENTHAL PAR MERSCH
ET SCHUENFELTZ.

En sortant de Luxembourg par la porte d'Eich, quand on arrive auprès du village de ce nom, on voit au pied des glacis la chapelle des *bons malades* servant de gardienne à un cimetière; et, plus loin, sur la colline s'élever à droite, l'église de WEIMERSKIRCH (Wimaris ecclesia) qui (ainsi que la cense de WEIMERSHOFF, sa voisine), a retenu le nom de Weimar, comte de Champagne, à qui son érection est attribuée (1). Charles-Martel, ce héros dont, au dire de Grégoire II, l'épée a conquis plus de cent mille païens, fit, en 725, donation des trois fiefs de Weimerskirch, Küntzich et Steinsel à l'abbaye de St. Maximin, près de Trèves.

La terre de Luxembourg avait jusque-là dépendu de la seigneurie de Weimerskirch, dont l'église continua d'être la paroisse de la ville, bien que, depuis l'an 1120, l'église de St. Nicolas y eût été bâtie. Ce ne fut qu'en 1585, que l'archevêque de Trèves intervertit cet ordre de choses en mettant la paroisse à St. Nicolas. Toutefois le vicaire de la succursale de Weimerskirch relevait directement de l'archidiacre du diocèse.

De la hauteur de Weimerskirch on admire les roches du Limpersberg, dont la cime est couronnée par le gracieux pavillon de M^r de la Fontaine, et dont les flancs sont parés des délicieux jardins que nous avons pris tant de plaisir à visiter et à décrire.

Vers l'ouest on découvre le val de SEPTFONTAINES dont

(1) D'autres en rapportent la fondation à Vimarus, romain d'origine, qui vivait pendant les v^e et vi^e siècles.

le ruisseau, auquel il doit son nom, prend sa source au-dessus de la faïencerie (1). Du côté septentrional la vue s'étend sur une vaste et riche vallée arrosée par l'Alzette; le regard y pénètre jusqu'au delà de Mersch, à travers les belles prairies et parmi de nombreux villages dont nous allons donner la nomenclature avec la description. Toutefois nous ne visiterons cette immense vallée qu'après avoir été jeter un coup-d'œil sur la manufacture de faïences dont nous venons de parler.

La faïencerie de Septfontaines, dirigée par M. J. F. Boch-Buschman, a été fondée, en 1764, par le père de cet honorable industriel. Cet établissement se distingue surtout par la beauté de ses produits et par les ingénieux moyens de fabrication qui y sont en usage et qui prouvent que les Luxembourgeois suivent de près les Anglais dans l'art céramique.

C'est à M^r J.-F. Bock que le pays est redevable de l'importation de la terre de pipe jaune et de la demi-porcelaine sur lesquelles s'applique avec tant de succès le système galvano-plastique pour l'impression des gravures en relief. Ce procédé, ainsi que plusieurs autres perfectionnements, ont valu naguère à la faïencerie de Septfontaines la médaille d'argent à Harlem et à Gand, et celle d'or à l'exposition de Bruxelles, en 1835.

Parmi la riche exhibition qu'on nous a faite des objets manufacturés, nous avons remarqué de fort belles impressions à trois ou quatre couleurs, des sujets parfaitement gravés, de belles ornements et des vases d'un azur fort remarquable.

Le trajet de Luxembourg à Mersch est de quatorze

(1) On doit se rappeler ce que nous avons dit de cette source à la page 100.

kilomètres ; c'est une véritable promenade. La chaussée sillonnant une vallée agréable où souvent la vue s'égaré dans un lointain vapoureux ; traversant les villages, les hameaux, les ponts ou les bouquets d'ombrage ; côtoyant à droite des côteaux, des rochers, des châteaux, des bosquets ; à gauche, de magnifiques prairies que vivifient les sinueuses pérégrinations d'une rivière fécondante ; cette route ne peut être comparée qu'au chemin d'un délicieux jardin créé dans de vastes proportions au milieu d'un site élyséen. Jamais en effet la nature ne se montra plus belle, plus coquette, plus variée dans son aspect ; elle semble avoir voulu le disputer ici d'élégance et de charme avec les plus beaux paysages de l'Helvétie.

A quelques minutes d'Eich on aperçoit, sur la droite, les forges et le château de DOMELDANGE, bâti sur les ruines de celui dont les fondations dataient de l'année 1155. Ce beau domaine qui, au XVIII^e siècle, appartenait au baron Marchant d'Ansembourg, est aujourd'hui la propriété de M^{me} Collart.

WALFERDANGE.

A deux kilom. d'Eich, on traverse l'Alzette sur un pont de pierres à six arches et l'on se trouve devant le château de Walferdange. Ce bâtiment élégant et gracieux, érigé en 1825, avait été destiné à un haras de quarante étalons et de quatre jumens. Cet établissement a été abandonné, en 1830, et les états du Luxembourg l'ont donné au Grand-Duc pour en faire son pied-à-terre.

Les belles prairies qui dépendent de ce domaine et sur lesquelles le regard s'étend à perte de vue, permettraient d'y dessiner un parc digne de sa haute destination.

En face de Walferdange, au-delà de la rivière, se dressent en amphitéâtre l'église et le village de STEINSEL.

BERELDANGE, HEISDORF ET AUTRES LIEUX.

Avant d'arriver à Walferdange on a traversé le petit village de Bereldange.

Il a existé des seigneurs de ce nom : en 1331, Adelaïde de Bereldange était l'épouse de Wautier de Wiltz. En 1340, l'acte par lequel le comte de Chiny cède et transporte à Jean-l'Aveugle les villes d'Ivoix, de Virton et de la Ferté, fut passé en présence de Godefroid de Bertrange, justicier des nobles, Henri de Daun, maréchal héréditaire, Wautier de Clervaux, Wautier de Bereldange, Gérard d'Erpeldange et Gérard de Ham, tous chevaliers, qui ont accepté pour le roi de Bohême absent.

En 1348 le même Wautier de Bereldange a scellé la charte d'affranchissement des bourgeois de la Rochette.

La maison de Bereldange portait *d'or au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent à six raies.*

Depuis longtemps le château n'existe plus et l'on ne connaît point son emplacement.

HEISDORF, au-dessus de Walferdange, était autrefois le chef-lieu d'une seigneurie considérable dont relevaient les fiefs de Bereldange, Bofferdange, Domeldange, Eisenborn, Helmdange, Helmsange, Steinsel et Walferdange.

L'ancien château, dont il ne reste plus que des ruines au milieu d'un étang, datait du x^e siècle ; il était situé à quelque distance sur la droite et avait nom *Heischdorff*, comme le ruisseau qui coule près delà.

En 1659, le baron de Beck, gouverneur du Duché de Luxembourg, se rendit acquéreur de cette seigneurie et

fit bâtir, contre la route, la petite campagne aujourd'hui habitée par M^{lle} de Reinach. Les parents de cette dame ont acquis ce domaine de la famille Marchant d'Ansembourg, qui la tenait des héritiers du général.

En face d'Heisdorf, de l'autre côté de l'Alzette et sur le même plan que Bereldange, on voit au-dessus des prairies, et sur le versant d'un coteau, s'élever la commune de STEINSEL, connue jadis sous le nom de *Stinsola*. Son église est richement ornée des dépouilles de Marienthal.

Le château qu'on voit au bas de la côte, au sud de ce village, a été bâti sur l'emplacement d'une ferme qui appartenait à l'ordre teutonique et, tout vis-à-vis, au bord de l'Alzette les moulins, avec la distillerie de MUXLENDORF, entourés de nombreux peupliers, forment un massif, qui contraste agréablement avec la pâle verdure et la nudité des prairies environnantes. Ce château, ainsi que ces usines appartiennent à M^r Ferdinand Pescatore, bourgmestre de la ville de Luxembourg, et dont le nom se lie honorablement aux grandes conceptions industrielles du pays.

En quittant Heisdorf pour continuer de suivre la route de Mersch, les villages se rapprochent l'un de l'autre de telle sorte qu'en moins d'un *mille* on en traverse trois : BOFFERDANGE, HELMDANGE et LORENTZWEILER. On remarque au premier, la jolie maison de campagne de M^{me} veuve Pescatore. Le dernier se trouve vis-à-vis HUNSDORF, village au-dessus de la rivière, à la hauteur et dans la position de Steinsel.

Après Lorentzweiler que, dans le ix^e siècle, on appelait *Wilre*, on passe à Lintgen qu'on nommait dans le même temps *Lendiche*, puis à ROLLANGE, *Roldinga*, et l'on arrive

au pont de Bersbach, sous lequel passe l'Alzette. Cette rivière, à laquelle viennent de s'unir deux ruisseaux considérables, le Mamer et l'Eischen, passe à droite de la route de Diekirch et la suit presque parallèlement, pendant un myriamètre, en parcourant les vallons de BÉRINGEN, MOESDORF, PITTANGE et de CURUCHTEN pour le traverser sous le pont de Berg ou de Ferigerbruch.

Le gouvernement s'occupe en ce moment de faire une chaussée qui irait joindre à ce pont la route actuelle, en suivant ces vallons, afin d'éviter les hauteurs de Meringen. Quand ce projet sera exécuté, et il le sera en 1845, on pourra aller de Luxembourg à Diekirch en suivant la pente naturelle des eaux, et cette route sera la plus agréable et la plus pittoresque du pays.

PITTANGE.

Les ruines du château de PITTANGE sont la seule chose que ces vallons présentent de remarquable. Ces ruines sont belles et peuvent donner une idée de l'ancienne importance de ce château-fort. Les quatre tours, dont la demeure féodale était flanquée, subsistent encore en partie. L'une d'elles n'a pas moins de quarante-cinq mètr. de circonférence ; ses murs ont trois mètres d'épaisseur. Les bâtiments occupent une surface de seize verges, déduction faite de la cour qui en a tout autant. Du milieu de cette cour s'élevait un donjon de dix mètres carrés et dont les fondements subsistent au ras de terre ; ce donjon était d'une hauteur telle qu'on l'apercevait de Luxembourg. Le puits qui est situé dans la même cour a dix mètres de profondeur jusqu'au niveau de l'eau. Un pont à trois arches, qui forme l'entrée de cette cour, est placé sur le fossé qui a vingt mètres de largeur.

La forteresse de Pittange était connue dès le x^e siècle sous le nom de *Pittigero Mazani*; le nom de Pittange ou Pettingen lui fut substitué au xiii^e siècle.

Le nom des seigneurs de Pittange s'associe à tous les événements mémorables de la province de Luxembourg dans les derniers temps du moyen-âge. On le voit figurer aux noces d'Ermesinde, à l'inauguration d'Henri IV, au contrat de mariage du comte Jean. Il paraît avec distinction à la guerre de Namur, à celle de Ciney, à la bataille de Wœringen, à la glorieuse expédition contre Metz, à la fatale journée de Crécy, partout enfin où il y avait des palmes à cueillir ou du sang à répandre.

Jean-l'Aveugle, dont Arnould de Pittange était lieutenant et le favori, lui octroya, en 1311, la haute justice sur Pittange, Vitry, Arloncourt, Hupperdange, Rachamps, Ardigny et Waldbredimus, en reconnaissance des services qu'il avait rendus à Henri V, son père.

Ce même Arnould de Pittange, alors sénéchal du Luxembourg, fut, en 1316, chargé d'aller avec le chevalier Jean de Hollenfeltz, faire sommation au comte de Vianden d'ouvrir les portes de son château aux gens du roi de Bohême.

Arnould avait épousé Marguerite de Roussy, arrière-petite fille d'Ermesinde. Il en eut un fils, nommé Arnould-le-jeune, qui eut une fille unique du nom d'Irmengarde. Celle-ci, en épousant Jean de Créhange, porta la seigneurie de Pittange, avec toutes ses dépendances, à cette illustre maison.

Le petit-fils de Jean de Créhange, nommé Jean comme lui, prit parti pour René, duc de Lorraine, dans la guerre que ce prince soutint contre Charles-le-téméraire, duc de Bourgogne. Cette conduite ne fut point oubliée.

par le rancuneux Maximilien qui vint mettre le siège devant le château de Pittange et le détruisit de fond en comble. Après cette expédition, les biens que Créhange possédait dans le Luxembourg, furent tous sequestrés et confisqués au profit du marquis Christophe de Baden, gouverneur-général du Luxembourg (1494). Cependant, par un arrêt du conseil de Malines, de l'an 1503, la moitié de ces biens fut restituée au fils aîné de Jean, comme provenant de sa mère, et le château de Pittange fut rebâti.

Le seigneur de Créhange obtint, en 1558, la charge de maréchal héréditaire du duché de Luxembourg, qui lui revenait du chef de son aïeule, Elisabeth de Daun, unique héritière de son illustre famille. Cette même charge passa bientôt à la maison de Raville, dans laquelle s'éteignit le nom de Créhange.

Dans l'année 1684, les troupes de Louis XIV bombardèrent de nouveau le château de Pittange et le réduisirent à l'état où nous le voyons. Ces ruines, ainsi que tous les biens qui dépendaient de la seigneurie de Créhange, ont passé par héritage aux comtes de la Peyrouse; les héritiers de cette dernière maison ont récemment vendu Pittange et Bissen avec les autres biens qui en dépendaient, à M^r le duc d'Artemberg.

Avant de quitter Pittange nous allons essayer de donner à nos lecteurs l'esquisse d'un tout petit tableau dont nous avons été fort édifié.

Le village de Pittange est trop éloigné de la commune de Mersch, dont il dépend, pour qu'on y puisse envoyer les enfants à l'école. M^r le desservant de ce village supplée à cet inconvénient en prodiguant le bienfait de l'instruction à ses jeunes ouailles de l'un et de l'autre

sexe. Quand nous sommes entré au presbytère, nous avons trouvé ce bon pasteur entouré d'une douzaine de garçons ; sa sœur était, de son côté, occupée à instruire les filles, de sorte que la petite maison curiale ressemblait moins à un presbytère qu'à un pensionnat. La bonne tenue de ces enfants, l'ordre qui régnait parmi eux, l'intérêt et la sollicitude dont le bon curé nous parut animé à leur égard, nous ont profondément touché.

Odin (1) ou Uding est un faubourg de Mersch dont il n'est séparé que par un pont de deux cents mètres de longueur. C'est ici que la nouvelle chaussée d'Arlon vient joindre la grande route de Luxembourg à Diekirch ; on trouve dans ce faubourg deux auberges assez confortables.

MERSCH (2).

Mersch est un bourg de 2,500 âmes que l'histoire cite, dès l'an 852, sous le nom de *Marisch*, *Marisca*. Un acte de donation de Sigefroid atteste qu'en 993, ce prince y avait des propriétés.

C'est à tort que le docteur Meisser, dans son *dictionnaire géographique du Luxembourg*, affirme que cette donation en faveur de l'église de St. Maximin, comprenait tout le village de Mersch ; si le docteur avait bien lu le passage qu'il cite, page 99, il aurait vu qu'il ne s'agit que d'une maison *unum mansum* (5).

(1) *Odin*, mot celtique qui exprime la situation entre deux rivières (o, rivière, *dy*, deux, n, entouré).

(2) Mersch dans l'idiôme celtique signifie entre deux confluent (*merc*, confluent, *sy*, pour, *dy*, deux).

(BALLET, *mémoires celtiques*.)

(3) Voici le passage relatif à cette donation tel qu'il est rapporté par Bertholet (tome III, p. 7) : *tradimus Deo, sanctoque Maximino in valle Alsuntiensi, in villa Marisch, in comitatu Ardennensi, unum videlicet mansum*. Dans la citation du même dictionnaire le mot *Alsuntiensi* contient deux fautes d'orthographe.

Les seigneurs de Mersch ont été dans tous les temps des personnages considérés en raison de leur haute position sociale. Le fondateur de Marienthal, Thiéri de Mersch, était, en 1237, échanson de la comtesse Ermesinde. Il devint, en 1244, justicier de la noblesse, c'est-à-dire le plus haut personnage du comté.

En 1348, Gilles de Mersch était chevalier lorsqu'il fut appelé à sceller la charte d'affranchissement des bourgeois de la Rochette ; Thiéri de Mersch, son fils, devint aussi, en 1376, justicier du siège des nobles ; Jean, fils de ce dernier, eut le même honneur, en 1396. Il mourut sans postérité et la terre de Mersch tomba, en 1429, dans l'héritage de ses sœurs dont l'une avait épousé un sire de Kerpen et une autre Jean de Brandebourg. Vers le milieu du xvii^e siècle la seigneurie de Mersch passa à la maison de la Rochette par le mariage d'Adelaïde de Kerpen avec Bernard de Feltz. Elle a dû faire partie de l'énorme héritage d'Apolline, mère du comte Jean-Frédéric d'Autel, gouverneur du Luxembourg. Cette terre de Mersch a, comme celle de Remich, passé à la maison Mohr de Vald, puis à celle de Reinach de Hirtzbach, qui la possède encore.

Le château actuel de Mersch, bâti au xvii^e siècle, sur les ruines de l'ancienne habitation féodale, est entouré de fossés. C'est un bâtiment de forme carrée mesurant seize mètres sur neuf et s'élevant avec ses quatre étages et son toit aigu à la hauteur de la pyramide d'Igel.

Le salon du premier étage est décoré de plusieurs blasons parmi lesquels on distingue les Z des Zætteren, les fleurs de Lis des Kalenbor, la face vivrée des Kerpen et les deux pals des seigneurs de Linster.

Les deux tourelles, aux côtés de la porte d'entrée,

étaient encore, en 1813, munies de canons, et le fronton de cette porte est décoré de l'écu de Jean-Frédéric d'Autel, supporté par deux aigles. Cet écu est orné du collier de la toison d'or et accompagné de drapeaux, de canons et de tous les attributs du général d'artillerie.

La seigneurie de Mersch, dont le blason était *fascé d'or et d'azur*, comprenait les villages de Bersbach, Béringen, Mamer, Mersch, Mœsdorf, Elzange, Capellen, Tuntange, avec les fermes d'Angelsberg et de Niederanwen. Elle était avec Rochefort, Remich et Graide, un des quatre doyennés de l'ancien comté.

On s'occupe de bâtir à Mersch une nouvelle église ; c'était chose bien urgente, car l'ancienne tombe de vétusté.

Cette église renferme peu de monuments ; toutefois nous y avons remarqué la pierre tumulaire de Fock de Bubange, seigneur de Reckange, décédé le 20 août 1573. Cette famille, qui portait *d'argent à l'anicroche de sable*, est connue dans l'histoire de Luxembourg depuis l'an 1250. A cette époque Louis de Bubange avait un fils, aussi nommé Louis, qui fut le père de Gaillan ; de celui-ci naquit Gœbel de Bubange, pour qui Jean de Bohême créa la dignité de chambellan du Luxembourg, le 6 janvier 1343.

On voit contre le mur de la chapelle latérale droite une lame de pierre assez grossièrement sculptée et qui représente un chevalier de grandeur naturelle, armé de pied en cap. L'encadrement de cette lame porte une inscription allemande dont voici la traduction : ci-git noble et honorable sire Pierre Blom, seigneur de Reckange, capitaine de cavalerie de S. A. Electorale le comte Palatin du Rhin, décédé le 22 avril 1703.

De l'autre côté de l'autel la même inscription se repro-

duit dans une jolie sculpture sur pierre pulviscataire blanche, représentant les armoiries de Pierre Blom. Son blason se compose de deux lions affrontés, supportant une tulipe; il a pour tenants deux esclaves.

Le Christ d'argent qui surmonte le tabernacle, a été fait avec la garde de l'épée du même seigneur de Reckange.

Derrière le mur du chœur on voit un tableau sculpté en relief, représentant six pains ronds environnés d'un listel ondoyant et tournoyant, chargé de ces deux prières de la Dominicale :

*Panem nostrum quotidianum da nobis hodiè,
Et demitte nobis debita nostra.*

Une inscription conçue en mauvais latin donne à connaître que dans l'acte de vente d'une prairie de Mersch, il a été réservé cinq pains aux pauvres et du vin au curé. Cette indication n'est pas, comme on le voit, d'accord avec les six pains représentés au tableau; elle ne dit pas si cette offrande est perpétuelle, annuelle, mensuelle ou quotidienne. La mesure du vin donnée au curé y est également omise. La date de la donation marquée au-dessus du tableau est celle de 1471; c'est bien vieux.

Nous faisons des vœux pour que ce singulier tableau soit incrusté dans le mur de la nouvelle église, à la même place qu'il occupe ici.

SCHOENFELTZ.

Lorsque de Mersch on veut suivre pendant une demi-heure le chemin de Kopstal, qui remonte le ruisseau de Mamer, on arrive devant un château moderne, qui forme groupe avec une église, un presbytère et une maison de ferme.

A quelques pas derrière le château s'élève une espèce

de forteresse de forme carrée, portant vers le ciel son front crénelé avec le caractère et la magnificence des plus beaux donjons du moyen-âge. Celui-ci est infiniment plus beau et plus vaste que ceux de Kœrich et de Mersch. Les proportions en sont plus grandioses et l'architecture plus parfaite et plus riche. Sur une base de 19 mètres de face et 16 de large surgissent quatre étages de 6 à 7 mètres chacun, tout voûtés. Ce gigantesque bastion est couronné d'une plate-forme qu'entoure une balustrade dentelée; on y monte par un escalier en pierres de 107 degrés. Chaque angle de cette terrasse aérienne est occupé par un clocheton suspendu, et du milieu de la façade s'élève un cinquième clocheton plus large et plus haut que les autres.

Ce monument, qui vient d'être restauré par les soins de M^r Gœthals, gendre de M^r Engler, sénateur à Bruxelles, propriétaire actuel de Schœnfeltz, est, sans contredit, le plus curieux et le plus magnifique que nous ayons vu en ce genre. Il est du reste en rapport avec l'importance de la propriété, qui ne contient pas moins de 280 bonniers.

Les anciens seigneurs de Schœnfeltz avaient sur leurs domaines l'administration de la justice; mais, par une bizarrerie sans exemple, l'exécution des hautes-œuvres appartenait à la prévôté de Luxembourg. Quand ils avaient instruit le procès d'un criminel et prononcé la sentence au pied de la croix de justice, ils le faisaient conduire de l'autre côté du pont de Mersch, et le livraient au prévôt de Luxembourg, chargé de veiller à l'exécution de la sentence.

Le château de Schœnfeltz ou Schinfeltz (belle roche), tire son nom du rocher qui le domine à l'ouest. Ce rocher

contient une caverne dont l'entrée fait face au calvaire. L'ouverture en est assez étroite, mais les enfants y vont souvent et s'y réunissent surtout le jour de la Chandeleur. Lorsqu'on se hasarde dans ces excavations, on court le risque de s'égarer sous les larges voûtes qui supportent des forêts et des plaines, parmi des corridors labyrinthiques et des piliers surplombés qui soutiennent des arceaux déprimés au milieu desquels les éboulements du plafond ont créé des interruptions et des obstacles infranchissables.

Lorsque nous avons voulu visiter cette grotte, nous avons profité de notre expérience acquise à celle de St-Jean, près de Beaufort, en recommandant à notre guide de faire ample provision de chandelles, afin d'éclairer notre marche. Grâce à cette précaution, notre regard a pu quelquefois franchir les ténèbres épaisses qui nous environnaient et pénétrer dans ces vastes galeries que forment, sous des ciels affaissés, des massifs rocheux et des murailles irrégulières jetés çà et là suivant les caprices du hasard. Nos yeux ont pu se recréer des étincelles prismatiques que projettent des milliers de stalagmites dont les plafonds sont parsemés. Nous avons pris plaisir à admirer ces arènes sépulcrales qui ressemblent à celles que les premiers chrétiens durent avoir pour temples aux jours de la persécution, avant que l'architecture romane donnât aux galeries de leurs églises ces formes lourdes et arrondies qui sans doute ont été copiées dans les catacombes. Enfin, après avoir longtemps et vainement cherché le passage qui communique à la caverne de Reckange, nous avons pris le parti de regagner l'entrée de notre souterrain, et nous y sommes parvenus à l'aide des lumières dont nous avons eu l'attention de jalonner notre route.

Cette caverne passe pour être la demeure habituelle des nains ; nous parlerons de ceux-ci à l'article Reckange.

Autrefois la terre de Schinfeltz avait le nom de *Schindels* (1). Théofrid de Schindels assista, en 1182, à l'acte de confirmation des privilèges de l'abbaye de Munster (Berth. , VII, 449). Dans la charte de fondation de Marienthal, par la comtesse Ermesinde, en 1237, on donne à cette terre le nom de *Schindelech*.

En 1520 un sire de Schinfeltz, mayeur de Remich, fut promu à la charge de prévôt de Remich et Grevenmacher, qu'il administra pendant 26 ans ; après sa mort la seigneurie échut à la maison de Schloder, d'où elle passa à celle de Prinard, qui l'a gardée jusqu'à la fin du xviii^e siècle. Elle était en dernier lieu devenue la propriété de M^r Thorn, et c'est des héritiers de ce défunt gouverneur du Hainaut, que le propriétaire actuel l'a récemment acquise.

Le blason de l'antique maison de Schindels était, comme celui de Schinfeltz, *d'argent au lion de sable couronné, armé et lampassé d'or*.

C'est dans le xiv^e siècle que le nom de Schinfeltz a été substitué à celui de Schindels. Voici à quelle circonstance la tradition rapporte la métamorphose de ce nom.

(1) C'est encore de nos jours le nom vulgaire.

LÉGENDE.

Au-dessus du rocher dont les flancs, larges de 50 mètres, tapissent verticalement le côté oriental du vallon de Schœnfeltz, il règne un vaste plateau, qui jadis était couvert de forêts.

Un jour une noble dame de Schindels, qui accompagnait son mari à la chasse sur cette montagne, avait amené avec elle son fils Erard, âgé de 4 à 5 ans, et l'avait déposé dans une clairière, afin qu'il y prit librement ses ébats.

Le soleil du printemps avait réchauffé le sol sablonneux de la bruyère, l'enfant s'amusait à cueillir des fleurs, il courait à l'aventure, bondissant de plaisir à chaque nouvelle fleur, et à chaque palme nouvelle dont il enrichissait son trophée.

La jeune mère prenait part à la joie de son fils, et du regard suivait tous ses mouvements et ses plaisirs.

Soudain un nouvel attrait vint captiver l'attention du jeune Erard.

Il vit un papillon peu sage
 Qui variait l'essor volage
 De ses indiscrettes ardeurs
 Et promenait de fleurs en fleurs
 L'inconstance de son hommage.
 L'émail de ses vives couleurs,
 Le feu pur dont il étincelle,
 Tout, jusqu'à son vol infidèle
 De l'enfant pique le désir;
 Il le poursuit.... sa main cruelle
 S'en approche pour s'en saisir.....

Mais tout-à-coup l'enfant a disparu ; la mère dont l'attention , un instant distraite par le mouvement de la chasse , est bientôt ramenée vers son fils bien-aimé , ne l'aperçoit plus ; elle accourt pour le chercher , et demeure glacée de terreur sur le bord du précipice que présente à sa vue l'escarpement à pic de la roche de Schindels ; l'idée que son cher Erard a pu se laisser choir d'une hauteur si effroyable la frappe d'épouvante et la fait tressaillir d'horreur.

Cependant aucun bruit ne vient frapper son oreille ; elle écoute , appelle , écoute encore , et l'écho seul répond à ses cris déchirants ; le silence qui l'environne est pour elle un silence de mort... son fils se sera tué !..... Ce mot seul la transporte....., inquiète , éperdue , elle cherche une issue par où elle puisse descendre dans le vallon ; elle trouve un sentier étroit et ardu que les chevreuils ont tracé au milieu des rochers et des ronces ; elle s'y élance à travers mille périls ; est-il des dangers que ne puisse braver une femme agitée par la crainte et par les alarmes maternelles ! ayant franchi tous les obstacles avec la légèreté d'une gazelle , elle arrive..... mais ô prodige ! ô bonheur ! elle trouve son cher Erard tranquillement assis au pied du roc et occupé à former un bouquet de toutes les fleurs qu'il avait cueillies sur la montagne.

On eût dit que , transporté sur les ailes des Chérubins , ce jeune et bel enfant avait été déposé là sur un lit de mousse au milieu d'une dalle rocheuse. La châtelaine de Schindels vole à son fils , le prend dans ses bras , l'examine , l'interroge , il n'est pas blessé ! Dans les premiers élans de son ravissement , elle accable de caresses son cher Erard. Puis bientôt élevant sa pensée vers

les cieux, elle se prosterne et remercie la divine Providence de sa protection efficace et visible, et, afin de perpétuer le souvenir de ce fait mémorable, elle promet d'ériger une chapelle sur le lieu même où le miracle vient de s'accomplir ; c'est-à-dire sur la roche où elle a retrouvé son fils.

Cette chapelle, qui reçut le nom de *belle-roche* (Schœnfeltz) est celle qui subsiste encore : c'est une espèce de calvaire situé contre la route de Mersch, à cent pas du château, au carrefour du chemin de la ferme, et, comme nous l'avons dit, en face de l'entrée de la caverne qu'on nomme le *trou des nains* (Vichterloch).

Plus tard le nom de Schœnfeltz a été donné au château ainsi qu'au village.

VAL-MARIE OU MARIENTHAL.

A deux kilomètres à l'ouest de Schœnfeltz, il existait naguère un monastère de femmes nobles, lequel jouissait de quelque célébrité sous le nom de *Val de Marie* (Marienthal, *Mariæ vallis*). L'emplacement de ce monastère et les bâtiments qui en restent méritent d'être visités.

Au milieu du trajet on rencontre sur le mont dit Klausenberg une petite métairie qui autrefois était un ermitage. La chapelle de cet ermitage, naguère consacrée à St-Gengoult, est aujourd'hui convertie en grange, et sur son portail on lit cette inscription :

ZELO PRIORISSÆ A. MANTEVILLE
BEATO GANGOLPHO
ÆDES EXTRUIT MDCCXIII.

Avant de descendre dans le vallon de Marie, on laisse à droite une belle ferme, qui porte aussi le nom de

Marie (Marienhof). Cette ferme fut, en 1251, donnée à la communauté par Thiéri de Mersch, lorsqu'il fonda le monastère de Val-Marie.

En face de l'entrée de la cense, le fermier N. Franck a fait bâtir, en 1816, une petite chapelle, sur l'autel de laquelle a été religieusement déposée la madone miraculeuse de Marienthal.

Cette statuette, qui a 80 centimètres de haut, est de pierre assez mal sculptée, mais parfaitement intacte et bien conservée. C'est à la dame de Schrenck, ancienne religieuse du monastère, encore vivante à Mersch, que l'on doit la conservation de cette précieuse relique.

Le couvent de Marienthal était situé dans un vallon fort étroit, fort exigü et fort agreste, resserré entre la rivière de l'Eischen et une montagne de rochers calcaire, près de la fontaine de Himmelsborn, en vue et à 400 mètres du château de Hollensfeltz. Il en reste encore les remises, les écuries et la maison de ferme qui sont très vastes, une partie du mur d'enceinte du côté du couchant, ainsi qu'une tourelle hexagone, située au bord de la rivière, où l'on arrive du jardin par un pont d'une hardiesse et d'une légèreté remarquables.

Sur l'emplacement de l'ancienne demeure de madame la prieure, M^r Neyen, propriétaire actuel, a bâti une jolie petite habitation moderne, autour de laquelle il a su réunir l'utile et l'agréable.

M^r Neyen est le frère de M^r Auguste Neyen, auteur du Dictionnaire historique du Luxembourg, éditeur du *Luxemburgum romanum* d'Alex. de Wiltheim, membre de l'Institut historique de France, etc., etc. Nous devons beaucoup à ce savant pour l'obligeance avec laquelle il a mis à notre disposition les trésors de ses archives.

Le petit enclos du couvent de Marienthal était borné au nord par les rochers qui limitent aujourd'hui un verger. Contre ces rochers, à 10 mètres du mur de clôture, il a, dit-on, existé au x^e siècle, un arbre monstrueux (peut-être un tilleul), dans le creux duquel a été trouvée la madone miraculeuse que nous avons vue à la chapelle de Marienhoff et à laquelle le monastère a dû sa fondation.

Voici comment la tradition rapporte l'histoire de cette fondation :

HISTOIRE DE MARIENTHAL.

Vers l'an 1250, Thiéri, seigneur de Mersch, échanson de la comtesse Ermesinde, en visitant les propriétés qu'il avait au milieu de cette contrée sauvage, aperçut dans le creux d'un arbre une madone en pierre, d'assez belles proportions. Il la fit emporter dans sa demeure et placer dans son oratoire ; mais le lendemain, grande fut sa surprise de ne plus la trouver ; et bien plus grande encore d'apprendre qu'elle était replacée dans la niche où il l'avait trouvée. Il alla s'assurer du fait et reprendre cette statue qu'il fit mettre en lieu sûr pour qu'elle ne lui fût plus ravie ; mais deux fois encore la madone disparut et fut retrouvée dans le même arbre. Alors, considérant ce triple phénomène comme un avertissement du ciel, et comme un témoignage évident de la prédilection de la Sainte-Vierge pour ce lieu solitaire, il y fit construire une petite chapelle en l'honneur de la Mère du Sauveur, et y déposa la statue miraculeuse. La foule des pèlerins y devint telle que Thiéri se décida à bâtir une église, puis, de concert avec sa femme, il y fonda un prieuré de l'ordre des Dominicains pour les filles no-

bles, le dota de la cense qu'il possédait près de là, et lui donna le nom de *Val-Marie*.

Wauthier de Meysembourg, religieux du même ordre, aida puissamment le sire de Mersch dans cette fondation, en acceptant la charge de directeur de la communauté.

C'était un homme fort remarquable, à ce que dit Thomas de Cantimpré, son contemporain (Bertholet IV, 441).

« Wauthier de Meysembourg, dit-il, né d'extraction noble et d'une piété exemplaire, occupait une prébende dans l'église cathédrale de Trèves, lorsqu'il la quitta et renonça volontairement à la jouissance des grands biens dont il pouvait jouir dans ce siècle. A l'âge de seize ans environ, il se rangea sous la règle des frères prêcheurs et y fit en peu de temps de si admirables progrès dans les voies de la sainteté et dans l'étude des sciences divines et humaines, qu'il gouverna plusieurs maisons avec sagesse et qu'il acquit la réputation d'un docteur très célèbre.

« Ce fut sous la direction de ce religieux éclairé qu'Alexandre de Soleuvre fonda l'abbaye de Differdange, etc., etc. »

Comme on le voit, Wauthier de Meysembourg était un zélé infatigable de la Religion, puisqu'il menait de front la fondation de deux monastères et qu'il en acceptait la direction. C'est en l'an 1237 que l'abbaye de Differdange fut inaugurée; c'est dans la même année que le prieuré de Marienthal se vit définitivement constituer par la comtesse Ermesinde (Berth. V, 4).

La protection de cette princesse et de la reine Blanche, celle encore des évêques de Cologne et de Trèves, ne tardèrent pas à donner de la célébrité au monastère

naissant du Val-Marie ; les vœux qu'y vint faire, en 1248, la jeune et belle Yolande, comtesse de Vianden, mirent le sceau à sa réputation. Dès lors chaque demoiselle du pays et des environs tint à honneur de s'y faire agréer.

Yolande, née en 1231, dans l'année même où Thierrri de Mersch jetait les premiers fondements du prieuré de Val-Marie, était la fille cadette d'Henri, comte de Vianden et de Namur, et de Marguerite de Courtenay, sœur de Baudouin, empereur de Constantinople. Elle était encore dans l'adolescence lorsque se déclara chez elle le besoin de se dévouer au Seigneur. A l'âge de quinze ans, alors que les plus hauts barons se disputaient la gloire de lui plaire, une sainte et pieuse résolution l'avait consacrée au culte des autels. Cependant que de motifs devaient l'attacher au monde ! Issue d'un sang royal, marchant l'égale des princesses du plus haut parage par son rang et par sa fortune, et s'élevant au-dessus d'elles toutes par l'esprit, les grâces et la beauté, son avenir apparaissait déjà enveloppé dans un nuage d'encens, d'hommages et de triomphes. Néanmoins de pareils succès répugnaient à son cœur, épouvantaient sa modestie et révoltaient sa piété. Ainsi comblée de tous les biens, environnée de tous les agréments, de tous les charmes de la vie, Yolande, qui décelait la nature d'un ange sous son enveloppe terrestre, demeurait insensible à ces brillants avantages, car elle vivait au ciel et ne paraissait vouloir habiter la terre que pour souffrir, prier et espérer. Ces trois principes de la résignation sont aussi les conditions de la persévérance, et cette dernière vertu lui fut longtemps d'un grand secours.

Yolande avait deviné par instinct les déceptions du monde et les douleurs de la vie ; elle avait compris l'in-

suffisance des affections humaines ; elle ressentait l'empire de cet amour dont l'émotion chaste et vibrante pénétre l'âme comme un rayon divin ; et c'est dans ce sentiment qu'elle avait puisé la force de résister aux rudes épreuves auxquelles sa vocation allait être exposée. En vain le triste tableau des austérités de la vie monastique fut déroulé sous ses yeux, en vain on lui peignit la misère et le dénuement du monastère naissant auquel elle se dévouait ; en vain les conseils de son souverain, l'opposition de sa famille et l'autorité maternelle se réunirent pour la détourner de son projet, elle résista à toutes les suggestions, à toutes les persécutions, à tous les mauvais traitements ; les tortures même de la prison la trouvèrent inébranlable dans sa résolution. Enfin, après deux années de combats d'un côté et de persévérance de l'autre, la victoire resta à la sainte cause et, grâce à l'intervention de Wauthier de Meysembourg et de Henri de Vianden, évêque d'Utrecht, son frère, Yolande fut admise à prendre le voile au Val-Marie, le 12 janvier 1248. Bientôt ses vertus ainsi que sa piété devinrent l'exemple et l'édification de toute la communauté, et le priorat lui en fut unanimement déféré à la première vacance (1258) (1).

Par un juste retour des choses d'ici-bas, la mère d'Yolande, étant devenue veuve, se retira au couvent de Marienthal, dont elle avait dit tant de mal, et finit par y prendre le voile sous les ordres de sa fille dont elle avait si longtemps et si cruellement contrarié la vocation ; elle y mourut le 17 juillet, 1270.

(1) C'est dans le cours de cette même année que le comte Henri de Vianden, de concert avec Marguerite, son épouse, fonda le couvent des Trinitaires de Vianden.

La pierre tumulaire de cette princesse, qu'on voyait encore, il y a vingt ans, scellée dans un mur de l'église, la représentait debout, vêtue de la robe et du scapulaire, et recouverte d'un manteau de l'ordre. Un jeune enfant figurait à sa droite : c'était l'aîné de ses petits-fils qui l'avait précédée dans la tombe. Cet enfant tenait de la main droite une banderole portant cette inscription : *Henricus primogenitus Philippi comitis Viennensis*, et de la main gauche il semblait indiquer l'épithaphe de son aïeule, inscrite dans l'encadrement :

Hæc fuit avia mea

*Soror Baudewini imperatoris Constantinopolitani,
Soror Margarita, quondam comitissa Viennensis,
Quos obiit XVI kalend. augusti anno Dⁿⁱ MCCLXX.*

Dans ce temps là le couvent du Val-Marie était cité comme un modèle d'ordre et de régularité. Marguerite, comtesse de Flandre, conçut la pieuse pensée de fonder à Lille un monastère du même institut (1). C'est celui qui prit le nom de l'Abbiette. En conséquence elle demanda au prieuré de Marienthal une religieuse instruite à fond de l'esprit de son ordre et capable de diriger la nouvelle communauté. Yolande en ayant obtenu la permission du provincial des Dominicains d'Allemagne et obéissant à un bref de Grégoire X (26 août 1275), chargea de cette mission une sœur aussi distinguée par son mérite que par sa naissance : c'était Guillemette d'Antoing. Cette jeune supérieure se concilia l'estime et l'amitié, non-seulement de la comtesse fondatrice, mais encore

(1) Bertholet attribue l'idée de cette fondation à la comtesse Jeanne, sœur de Marguerite, décédée en 1244 ; mais il n'est pas probable que Marguerite eût mis trente ans à réaliser ce projet s'il lui avait été recommandé par sa sœur.

de tous ceux qui furent à même de l'apprécier ; elle sut inspirer à ses subordonnées une haute idée de leur vocation, leur rendit léger l'accomplissement de leurs devoirs, et introduisit dans le monastère de l'Abbiette une discipline qui lui survécut et qui subsista jusqu'à l'époque de sa suppression.

Yolande en mourant, le 17 décembre 1285, en odeur de sainteté, légua de grands biens au couvent du Val-Marie, dont la prospérité s'accrut encore par les bienfaits des seigneurs du voisinage tels que les deux fils de Thiéri de Mersch, Théodoric et Albert, les Hollenfeltz, les Schindels, les Pettange, les Meysembourg. Mais parmi toutes les richesses qu'obtint cette communauté il ne fut point de trésor plus précieux que le don d'une épine de la couronne du Christ qui lui fut donnée par Philippe-le-Hardi, fils de St. Louis.

C'est au monastère de Marienthal que Béatrix d'Avesnes, veuve de Henri IV et régente de Henri V, son fils, se réfugia, en 1288, pour se soustraire aux violences des bourgeois de Luxembourg insurgés contre son autorité.

Ce couvent a subsisté jusqu'en 1783, époque à laquelle il fut compris dans la suppression générale ordonnée par Joseph II. Le haras de Walferdange, aujourd'hui maison royale, a été bâti en 1826 avec une partie de ses débris.

CHAPITRE XII.

PÉRÉGRINATIONS ENTRE L'EISCHEN ET L'ATTERT.

HOLLENFELTZ.

Le château d'Hollenfeltz, éloigné d'environ quatre cents mètres de Marienthal dont il domine l'étroit vallon, comme le phare domine la plage, offre de ce côté un aspect éminemment imposant et pittoresque. Bâti sur un roc élevé d'un escarpement vertical, ce château présente une façade moderne et régulière, précédée d'une élégante terrasse entourée de gracieuses colonnettes. Le vaste pavillon ornelé qui soutient son aile droite et la magnifique tour qui s'élève au dernier plan, donnent une physionomie pleine de grandeur et de majesté à cette masse de bâtiments suspendus en quelque sorte au-dessus du vallon. La roche caverneuse parsemée d'ouvertures nombreuses sur laquelle il est bâti, lui a fait donner le nom de *rocher creux* (Hollenfeltz).

Le château d'Hollenfeltz a échappé presque miraculeusement aux bombardes françaises qui, en 1683, ont réduit en poussière tant de forteresses telles que Meysembourg, Pettange et autres. Voici comment la tradition rapporte l'évènement auquel il dut sa conservation.

Le maréchal de Boufflers avait une manière peu courtoise de sommer les châteaux-forts dont il voulait s'emparer. Sa sommation se formulait par une triple bordée de six pièces; il laissait un intervalle entre chaque décharge pour attendre la réponse du châtelain; mais souvent il arrivait que celui-ci, n'espérant nulle merci du Français implacable, s'était éloigné à son approche pour

mettre sa famille en sûreté ou que, peu initié au brutal langage du maréchal, il s'empressait de fuir à la première canonnade pour éviter d'être enseveli sous des ruines. Dans l'un comme dans l'autre cas s'accomplissait l'œuvre de la destruction. Le sire d'Hollenfeltz, plus intelligent, ou plutôt mieux avisé, s'empressa d'envoyer un héraut porter au général français les clefs de son château dont il lui offrait l'entrée; mais, quelque diligence que mit le messenger, il ne put arriver auprès du marquis qu'après la première bordée. C'est ce qu'attestent les cinq coups de boulets dont les murs d'Hollenfeltz portent l'empreinte du côté du nord et qui du reste y ont causé peu de dommage.

Une seconde batterie française était établie à l'est du château, dans le Bourgsraff, au milieu d'un champ, qui en a conservé le nom de redoute (Schantz).

La seigneurie d'Hollenfeltz comprenait avec les terres de ce village celles de Greisch, de Reckange et de Brouch.

Ce nom d'Hollenfeltz, connu dans l'histoire du Luxembourg depuis l'année 1192, figure parmi ceux des chevaliers qui, en 1289, assistèrent à la joyeuse entrée du comte Henri IV, ainsi qu'au testament de Gilles de Rodemacheren, en 1502. Jean d'Hollenfeltz qui, en 1516, fut chargé, avec le sire Arnould de Pettange, d'aller faire sommation au comte de Vianden de la part du roi de Bohême (voir p. 509) devint, en 1530, justicier de la noblesse de Luxembourg. En 1418 un autre membre de la même famille était prévôt de la capitale, etc.; leurs armes étaient *de gueules à la boucle carrée d'argent*; mais depuis longtemps le blason a disparu avec les seigneurs originaires, et vers la fin du xvii^e siècle la seigneurie a

passé dans la maison de Tynner qui l'a transmise à celle des comtes de Brias. Ceux-ci l'ont conservée et habitée jusqu'en 1818, époque à laquelle M^r Thorn, gouverneur du Hainaut, s'en est rendu acquéreur. Après la mort de ce digne magistrat, que Remich s'honore d'avoir vu naître, ses héritiers ont cédé cette terre avec celle de Schœnfeltz, à M^r le sénateur Engler de Bruxelles qui l'a fait mettre en bon état.

ANSEMBOURG.

On peut, en moins d'un quart d'heure, se rendre d'Hollenfeltz à Ansembourg, et, lorsque le chemin retombe dans la vallée de l'Eischen, le regard du voyageur est agréablement surpris par la vue d'un château qui paraît assis sur le haut d'une roche élevée, escarpée, inaccessible, et qui s'équarquille en plusieurs endroits d'une manière effrayante. Les nombreux donjons et les gigantesques murailles qui s'élèvent dans les cieux ont leur base soudée à la roche avec tant d'art qu'il est difficile de distinguer la place précise où l'œuvre de l'homme se superpose à l'œuvre de Dieu. Ces murs et ces tourelles sont séparés par des intervalles au milieu desquels se dessinent la croix d'une petite chapelle et la cime de quelques arbres verts, ce qui achève de donner à l'ensemble de ce site l'aspect le plus pittoresque.

Depuis deux siècles cet antique château des sires d'Ansembourg a été abandonné aux fermiers qui y ont établi le siège de leur exploitation. Ces braves gens se plaindraient assez dans cette vaste demeure s'ils n'y étaient souvent importunés par l'ombre d'un ancien seigneur qui, chaque nuit, vient en visiter les ruines et en faire l'écho de ses plaintes et de ses lamentations. Parfois,

(quand surtout le vent souffle avec violence ,) ses gémissements sont tels qu'on les prendrait pour des hurlements.

Voici à quelle cause on attribue les tourments de cette âme réprouvée :

LE JALOUX D'ANSEMBOURG.

(Légende.)

Vers le milieu du xv^e siècle un baron d'Ansembourg , nommé Philippe , avait une femme qu'il aimait éperduement ; de son côté Victorine , qui réunissait la beauté , les grâces et les vertus d'un ange , idolâtrait son mari qu'elle avait rendu père de plusieurs enfants. Rien ne paraissait devoir troubler le bonheur de cet heureux ménage , quand le démon vint y porter la discorde.

Il souffla dans le cœur naturellement vain et soupçonneux de Philippe cette funeste passion qui corrode et dégrade l'âme , cette frénésie qui veut hypocriser l'amour , alors qu'elle n'est que le résultat de la méfiance ou du mépris , et parfois l'expression de la haine ; en un mot la jalousie , ce sentiment aussi funeste à ceux qui en sont l'objet qu'à ceux qui l'éprouvent , s'empara de l'esprit du baron à l'exclusion de la confiance et de l'estime qui naguères y dominaient.

Dès lors le bonheur s'exila du château d'Ansembourg.

Cependant rien dans la conduite de la vertueuse Victorine ne justifiait à son égard les soupçons injurieux de son mari. Une femme qui a honte du vice ne peut faillir à ses devoirs , mais le jaloux ressemble à l'enfant qui s'effraie des monstres créés dans les ténèbres par son imagination ; les emportements de Philippe allèrent si loin , qu'un beau jour il frappa de sa dague l'infortunée

Victorine, et l'étendit à ses pieds sans mouvement et sans vie.

Peu de temps après les yeux de Philippe d'Ansembourg se désillèrent; il reconnut et déplora son erreur, mais elle était irréparable; enfin, persécuté par ses remords, agité par le désespoir, il se perça le cœur du même glaive qui lui avait servi à frapper sa victime.

Depuis ce jour l'ombre de ce malheureux Philippe vient errer sur le théâtre de son crime et y fait entendre les cris aigus de la douleur et du repentir.

Quoi qu'il en soit de l'aventure romantico-tragique que nous venons de raconter, les sires d'Ansembourg n'en étaient pas moins révéérés dans la contrée ainsi qu'à la cour de Luxembourg où ils tenaient un rang honorable. Le sceau d'Ansembourg a scellé la charte qui consacre la vouerie de St. Maximin en faveur de Conrad II; une autre charte de 1210, par Henri de Luxembourg, marquis d'Arlon; le testament que Wenceslas I^{er} fit rédiger le 1^{er} février 1577, et la dotation que Jeanne de Roussi, veuve du sire de Girsch fit, en 1596, à l'hospice de Luxembourg de sa cense de *Klengelscheuer*. Ces diverses citations, que nous pourrions multiplier, indiquent suffisamment l'importance que ces châtelains avaient alors.

La seigneurie d'Ansembourg, qui formait une prévôté, a passé au xv^e siècle dans la maison de Raville ou de Rollingen. En 1451 comparut Théodore de Raville, comme sire d'Ansembourg, à l'inauguration de Philippe-le-Bon; en 1560 et 1565, Jacques et Jean de Raville, seigneurs d'Ansembourg et de Sepfontaine, ornaient le conseil provincial de Luxembourg; en 1582 Jacques tenait le premier rang au siège des nobles en qualité de

justicier. Il y fut remplacé par son fils Pierre-Ernest, décédé en 1623, seigneur de Raville, d'Ansembourg, de Sepfontaine, de Dalenbrock, de Kœrich, marquis d'Arlon, maréchal héréditaire et gouverneur du Luxembourg, comme le témoigne son épitaphe que nous a transmise le père Bertholet, tome VI, p. 139 (voir p. 38).

Cette épitaphe était décorée des armoiries de Raville, qui sont *de gueules à trois chevrons d'argent*.

Le sire Joseph de Thomassin ayant épousé une dame de Raville devint, de ce chef, seigneur d'Ansembourg. Vers le commencement du xviii^e siècle, la famille des Marchant succéda, aussi par alliance, à celle des Thomassin dans cette seigneurie, qu'ils la possèdent encore aujourd'hui.

Cette famille de Marchant a été anoblîe, en 1681 ; le titre de baron d'Ansembourg lui fut donné, et 1728, et celui de comte, en 1749 (*Nobiliaire des Pays-Bas*).

Nous avons dit que la terre d'Ansembourg était passée dans la famille de Rollingen. Voici ce que la tradition rapporte à ce sujet :

Le sire Théodore de Rollingen était damoiseau quand il fit construire le haut-fourneau et la forge qui existent encore sur l'Eischen, à quelques centaines de pas au-dessous du château ; mais le bruit du martinet, qui retentissait incessamment aux oreilles du châtelain, le fatiguait au point qu'il lui en fit faire des reproches par son écuyer.

— Allez dire à votre maître, répondit Rollingen, que cette forge avalera son château. — En effet, quelque temps après, Théodore de Raville épousait l'unique héritière d'Ansembourg.

Depuis que l'invention de la poudre a, pour ainsi dire,

réduit au néant le système de défense du moyen-âge, les seigneurs ont délaissé les vieilles forteresses que la féodalité avait perchées sur la crête des rochers dans les régions de l'inaccessible, et, en se rapprochant du commerce des hommes et du bien-être de la vie domestique, ils sont venus placer leurs habitations au milieu des gras pâturages ou des plaines fertiles. Ainsi firent les barons d'Ansembourg. Non loin de leur antique manoir, à deux pas de la forge de Théodore, dans un riant vallon, au pied d'une montagne ardue qui l'abrite de l'aquilon, ils ont, au commencement du xviii^e siècle, bâti un château très confortable, dont les jardins sont à bon droit cités comme modèles, à cause de leur beauté, de leur ordonnance et de leur fécondité.

Jetons un regard sur le paysage que ce site nous présente.

Voyez d'abord le moteur de l'usine seigneuriale, ce ruisseau puissant qui anime et récrée la vallée; suivez les capricieuses sinuosités que ses ondes dessinent à travers de verdoyantes prairies, pour aller s'égarer tout-à-l'heure dans de lointains bosquets. Derrière la forge s'élève le château aux formes modernes, mais nobles et sévères; dans le fond du tableau une montagne élevée, parée d'arbres verts, et couronnée de hêtres gigantesques, dont les branches supérieures s'entrelacent et forment berceau autour d'une chapelle du style le plus gracieux; tel est l'ensemble pittoresque que présente le manoir actuel des comtes d'Ansembourg.

Cette chapelle a été bâtie en 1686, par Marianne de Bidart, épouse de François de Thomassin, sur l'emplacement d'un ermitage, dont la voûte, enclavée dans la

montagne, subsiste encore en partie derrière le chœur. Cette érection a été faite pour abriter une statuette de Vierge, que la dame Bidart a découverte tout près de là dans les branches d'un hêtre, qui aujourd'hui, est devenu colossal. Cette petite madone est enfermée dans une niche secrète pratiquée derrière le tabernacle.

Plus tard, en 1719, le baron Thomas de Marchant, petit-fils de ladite dame Bidart, a agrandi cette chapelle, en y ajoutant un portique et un clocher.

Le maître-autel de cette petite église est décoré d'une bonne copie de l'Ascension de Rubens, et l'on remarque du côté de l'évangile, une belle tombe en marbre de diverses couleurs, élevée par le même Thomas de Marchant, avec une inscription un peu longue en assez mauvais latin, et dont le mérite consiste à indiquer la date précise du décès de la fondatrice (10 mars 1741).

MARIANNE BIDART.

(Légende.)

Par dix-sept lustres de vertus et de bienfaits, la veuve de Thomassin s'était acquis dans toute la contrée l'estime et la vénération publiques. Ces sentiments la suivirent jusque dans la tombe; mais les respects du peuple se turent et la défiance survint, quant on apprit que l'âme de la défunte venait souvent, pendant la nuit, errer sur le Mont-Marie, autour de la chapelle qu'elle avait fondée.

Parmi les préjugés vulgaires il est reconnu en principe qu'une âme ne revient en ce monde que lorsqu'elle est réprouvée ou tourmentée dans l'autre. Il devenait donc évident pour les Ansembourgeois, que leur bienfaitrice devait avoir, pendant sa vie, commis une faute irrémissible. Dès-lors ils cherchèrent, en commentant une à

une toutes les actions de sa vie, à se rendre compte de la faute capitale qui pouvait ainsi troubler le repos de l'âme de leur ancienne maîtresse.

Un aréopage, formé de vieillards de plusieurs villages circonvoisins, se souvint qu'à une soixantaine d'années de là, la dame Thomassin avait, à ses premières couches, mis au monde trois garçons, dont un seul avait vécu; les deux autres, au dire du registre baptisaire de Tuntange, chef-lieu de la paroisse, étaient morts en naissant..... Or, comment ces deux enfants avaient-ils péri? ne pouvait-on pas croire que pour éviter les procès sur le droit de primogéniture, qu'occasionnait souvent en pareil cas le silence de la législation, une jeune femme inexpérimentée aura cru agir prudemment en les faisant étouffer et jeter ensuite dans l'Eischen, au-dessous de la forge. Sans cette dernière particularité à quoi eût servi la croix de fer plantée depuis lors à cette place? Il était donc, à leur sens, fort présumable que la trouvaille de la madone, soit-disant *miraculeuse*, et dont aucun miracle n'a jamais pu être cité, n'était qu'un conte inventé pour dissimuler le cas de conscience où s'est trouvée la châtelaine de fonder une chapelle expiatoire vis-à-vis du lieu même où le crime s'est accompli.

Ces captieuses conjectures, que décorait le vernis de la vraisemblance, acquirent bientôt aux yeux du peuple le caractère de la certitude et finirent par s'identifier avec l'histoire du pays.

Plus tard une anecdote fort extraordinaire est venue prêter à cette légende le prestige d'une consécration solennelle.

Il y a environ quarante ans, (c'était vers l'an 1800,) que dans une partie de chasse, donnée par le comte

d'Ansembourg, un grand nombre de seigneurs et de personnes notables des environs furent réunis au château : de ce nombre étaient M^r le comte Louis de Brias, seigneur d'Hollenfeltz, aujourd'hui maréchal-de-camp en retraite à Bruxelles, et M^r Mohimont, encore existant à Dudelange. Le temps était favorable, un magnifique chevreuil, qu'on avait lancé dans un bois voisin, mena la chasse si bien et si loin, qu'il était nuit close avant que la bête fût forcée et qu'on entonnât le *hallali*. On ne rentra donc que fort tard au château d'Ansembourg, mais la nuit était belle et la lune dans son plein ; ou, pour nous exprimer d'une manière moins prosaïque, nous dirons que le disque de Phébé répandait sur la terre les flots de sa lumière argentée.

Comme les chasseurs passaient auprès de la chapelle, ils virent une femme élégamment vêtue avec le costume du XVIII^e siècle, qui les suivit pendant l'espace d'environ cinquante pas et disparut. Intrigués de cette apparition, chacun se questionnait, et personne ne pouvait se rendre compte de ce phénomène. On était alors à cette époque de matérialisme et d'irreligion importés par les *sans-culottes* français ; à ce temps de scepticisme où les anciennes croyances étaient traitées de momeries, et le culte catholique de capucinade ; où chacun se faisait esprit-fort, et où par conséquent le sarcasme n'eût pas manqué d'atteindre quiconque se serait hasardé de rappeler un seul des souvenirs traditionnels des *temps gothiques*, comme on les appelait alors. On considéra donc cet événement comme une illusion d'optique, et l'on n'en parla plus.

Le souper fut servi dans la salle des chevaliers, autour de laquelle sont appendus les portraits des anciens sei-

gneurs d'Ansembourg. Pendant le repas, l'un des convives, ayant promené au hasard les yeux sur ces tableaux, reconnut devant lui le portrait de la même femme qui tout-à-l'heure avait été rencontrée sur le Mont-Marie. C'étaient bien les mêmes traits, la même coiffure et les mêmes vêtements. Il en fit tout haut la remarque, et la surprise fut générale. Pour s'assurer du nom de cette femme, on regarda derrière la toile et l'on y lut ces mots : *Marie-Anne Bidart, morte en 1741*. Ce nom produisit sur l'assemblée l'effet de la foudre. La stupéfaction devint générale et les plus incrédules convinrent qu'il y avait dans ce fait quelque chose de bien extraordinaire.

Depuis lors il n'est pas un habitant du pays qui ose, pendant la nuit, approcher du Mont-Marie.

TUNTANGE.

Les villages d'Ansembourg et d'Hollenfeltz ont toujours, ainsi que leurs châteaux, dépendu de la paroisse de TUNTANGE qui n'en est distante que de quatre kilomètres vers le N. O.

On prétend qu'autrefois l'église de ce chef-lieu de commune se trouvait à un quart d'heure plus rapprochée d'Ansembourg et d'Hollenfeltz, près du bois d'*Himmelange* dont il avait le nom. Une peste en ayant chassé les habitants, ils allèrent s'établir dans cet endroit agréable par la pureté de l'air qu'on y respire et par l'excellence des eaux du Tuntingerbach qui y a sa source. On fait remonter au x^e siècle la date de cette transmigration.

L'église de Tuntange mérite d'être citée pour les richesses plastiques qu'elle contient et dont la plupart lui viennent des seigneurs d'Ansembourg. On y remarque surtout un superbe mausolée où le goût le dispute à la

magnificence dans l'agencement des différents marbres qui le composent, et plus encore dans le talent que le statuaire a déployé parmi les détails de cette belle conception.

Le monument, dressé contre le mur, en forme d'autel, a été élevé à la mémoire de Thomas Marchant, décédé le 12 décembre 1728, et de Anne-Marie de Neufforge, sa femme, qui le suivit dans la tombe, le 23 février 1754. Le cadre principal est occupé par une longue inscription française dans laquelle sont énumérés tous les titres et qualités du défunt, seigneur d'Ansembourg, de Sepfontaine, d'Ell, d'Useldange, de Kabler et d'Olm, à qui le titre de baron venait d'être octroyé par l'empereur Charles VI, deux jours avant sa mort. Le socle représente deux squelettes enveloppés dans leurs linceuls et dont l'un vient se jeter d'une manière suppliante dans les bras de l'autre qui le reçoit avec transport. Il n'est pas possible de concevoir rien de plus touchant que cette réunion de deux époux; rien de plus imposant que cette scène de tombeau! L'artiste a su y déployer tant d'action dans les mouvements, tant de naturel dans les attitudes, tant d'animation dans les gestes, et j'allais dire tant d'expression dans les physionomies, que le spectateur s'identifie avec la position des personnages; il croit assister à cette résurrection sépulcrale et entendre les époux exprimer, dans leur langage pieux et naïf, ces douces paroles du frontispice : *au cœur d'une foi pure et d'un timide espoir, l'amour nous réunit et nous ranime dans la tombe.*

Nos genuit lucida fides, spes candida pavit,

Divus amor tumulo surgere posse dabit.

Sur la corniche siègent trois anges représentant la

Foi, l'Espérance et la Charité, vertus qui distinguèrent éminemment la vie des deux nobles défunts.

Le dessus de l'imposte est occupé par l'écusson de Marchant uni à celui de Neufforge (1). Une urne cinéraire enflammée, soutenue par deux génies pleurant, couronne le monument.

C'est merveilleux !

Telle est l'exclamation qu'inspirera à tout ami des arts l'examen attentif de ce beau mausolée.

L'admiration du connaisseur doit s'accorder encore à un bas-relief de marbre blanc qui décore la chapelle latérale à droite, et qui représente le Christ descendu de la croix et étendu sur le giron de sa Mère. Ce tableau, provenant de Marienthal, est aussi un véritable chef-d'œuvre. Il nous a rappelé celui qu'on admire derrière le maître-autel de la cathédrale de Tournai.

Les parois de l'église de Tuntange sont ornées de plusieurs pierres tumulaires des divers seigneurs d'Ansembourg qui depuis longtemps se sont succédé dans la tombe.

Le maître-autel de cette église paroissiale, quoique fort simple, comme le sont en général tous ceux du Grand-Duché, n'est cependant pas dépourvu de grâce et de majesté. Un chronogramme, que nous avons trouvé inscrit derrière cet autel, fait remonter la date de son érection à l'année 1785.

Il est ainsi conçu :

greX paroChVsqVe LoCat.

Dat, VoVet Vt Maneat.

(1) Les armes de Marchant sont : écartelées aux 1^{er} et 4^e d'argent au lion de sable couronné d'or, aux 2^e et 3^e d'argent à une herse triangulaire de sable. Celles de Neufforge sont : d'azur à trois lozanges d'argent.

Quand on quitte le village de Tuntange pour se diriger vers Sepfontaine, on aperçoit sur une hauteur, à gauche, dans le lointain, une église surmontée d'une belle flèche, et qui, par sa forme et son isolement, rappelle celle de Sterpenich. Cette église est celle de KEHLEN; elle a été bâtie sur le chemin, et à égale distance de dix minutes, de Kopstal à Kespelt, dans l'intérêt des deux villages dont elle est la paroisse.

Le hameau de GREISCH, situé sur la route et à mi-chemin de Tuntange à Sepfontaine, était jadis un fief qui relevait de cette dernière seigneurie et dont le blason était de *gueules à la bande d'or*. En 1315, Jean de Clémency rendit hommage à Thomas de Sepfontaine pour sa terre de Greisch.

Selon toute apparence il a existé un château à Greisch, mais le souvenir s'en perd dans l'obscurité des premiers siècles du moyen-âge. De temps à autre, en remuant la terre, on trouve encore des débris de ses anciennes fondations. Les habitants du pays, accoutumés à attribuer aux Templiers tous les vieux châteaux dont ils ignorent l'origine, prétendent que ces ruines sont celles d'un manoir des chevaliers de cet ordre, lequel fut détruit dans une nuit par les paysans réunis aux troupes de Charles V, roi de France, alors seigneur de Bardenbourg.

De semblables vestiges se font encore remarquer non loin de là, dans le bois de Dondelange, ainsi que sur le sommet du mont St. Michel. Ces derniers font le sujet d'une légende que nous allons raconter.

**LE CHATEAU DES VOLEURS
OU LE CHEVAL A LA SELLE D'OR.**

(Légende.)

Quand on suit le chemin qui conduit de Greisch au fourneau de Sepfontaine, en longeant la vallée dans laquelle serpente le Tuntingerbach, et qu'on se trouve à mi-chemin du trajet, au point où la rivière se rapproche le plus de la route, on aperçoit de l'autre côté du vallon une butte couverte de futaie. Au sommet de ce mamelon il existait naguère un ermitage avec une petite chapelle sous l'invocation de St. Michel. Ce pieux établissement a été détruit, vers l'an 1795, et son dernier desservant, le père Paul, existait encore en 1812.

L'ermitage de St. Michel avait été bâti au milieu des ruines d'une antique forteresse dont la destruction remonte pour le moins au XII^e siècle. L'histoire ne nous a pas transmis le nom de ce manoir ; mais la tradition lui a donné celui de *château des voleurs* (Ræuberschloss), et voici ce qu'elle en rapporte :

En ce temps là le *Ræuberschloss* était habité par trois frères qui s'étaient rendus la terreur de la contrée par leurs rapines et leurs débordements.

Raoul, l'aîné et le chef de la bande triumvirale, était un petit homme noir, maigre et laid. La méchanceté de son âme se pouvait lire dans l'expression de son regard fauve et louche, dans la contraction de son sourire satanique et dans les rides de son front qu'il agitait convulsivement comme l'eût fait un singe en furie. Cet avorton de la nature était d'une cruauté excessive et d'une avarice sordide. Sous ce double rapport il était merveilleusement secondé par ses frères Robert et Ferri, qu'une constitution

robuste, un caractère sauvage, rendaient très propres à ces expéditions aventureuses, à cette guerre de pillerie, à ce métier de brigandage qui faisait leur occupation quotidienne.

Lorsqu'ils sortaient de leur manoir ils le faisaient avec mystère et précaution pour assurer le succès de leurs projets, et ferraient leurs chevaux à l'envers, afin que l'on ne pût distinguer à l'empreinte s'ils étaient sortis ou rentrés. Chaque jour, ou plutôt chaque nuit, quelque nouveau méfait, quelque nouvelle extorsion décélaient l'infatigable activité des trois frères; ils détroussaient les passants, pillaient les maisons isolées, dévastaient les villages, attaquaient les châteaux, enlevaient les seigneurs et les rançonnaient à l'occasion.

Les choses allèrent si loin qu'à la fin les sires d'Ansembourg, de Sepfontaine et de Kœrich se liguèrent contre les trois brigands et préparèrent en secret, un coup de main hardi pour s'emparer de la forteresse à l'aide d'intelligences qu'ils s'y étaient ménagées. L'indignité de pareils voisins dispensait à leur égard des formes que la courtoisie chevaleresque avait coutume d'employer en pareil cas.

Ce fut pendant une nuit obscure du mois de novembre qu'après avoir épié la sortie de Robert et de Ferri pour une excursion dans le voisinage, les confédérés se présentèrent avec leurs archers devant le *Raueberschloss* et firent entendre le signal de reconnaissance que leurs agents leur avaient procuré. Raoul, qui était resté seul dans la place avec quelques gardes, croyant que c'étaient ses frères qui voulaient rentrer, fait abaisser le pont-levis et lever la herse; soudain les ennemis se précipitent dans l'intérieur, en massacrant tout ce qui leur tombe sous la

main, et le méchant petit Raoul ne parvient à se soustraire à la vengeance de ses voisins, qu'en se réfugiant, par une issue secrète, dans le souterrain où ses trésors se trouvent entassés.

Le lendemain, à l'aube du jour, la bande expéditionnaire s'en revient chargée de butin : Robert et Ferri, avec leurs satellites, sont introduits suivant la coutume observée dans leur forteresse ; ils y rentrent en désordre et sans méfiance ; mais soudain saisis et garottés, ils sont mis à la torture pour leur faire indiquer le lieu de la retraite de Raoul et celui de la cachette de leurs trésors. L'obstination qu'ils mirent l'un et l'autre dans leur refus, les fit périr dans les plus affreux supplices, après quoi ils furent pendus par les pieds, devant la porte d'entrée, aux branches d'un vieux chêne. On mit ensuite le feu aux quatre coins de leur habitation.

Il y avait dans les écuries du Ræuberschloss un petit cheval noir, servant de monture au vieux châtelain, et qui parvint à se sauver au milieu des flammes et à gagner la campagne. Depuis lors Carlo, c'est ainsi qu'on le nomme, se retire dans le souterrain de Robert, et chaque nuit il rode dans les environs où souvent on l'entend hennir. Vers minuit on le rencontre ordinairement au point que nous venons de décrire, à cet endroit où le resserrement du chemin, entre la rivière et la montagne, ne permet d'éviter sa rencontre qu'en retournant sur ses pas. C'est un cheval admirablement beau ; il a aux pieds des fers d'or massif et porte une selle aussi d'or dont, à la faible lueur de la lune, l'œil peut à peine soutenir l'éclat. Cet animal mystérieux doit ainsi fermer le passage aux voyageurs attardés sur cette route, jusqu'à ce qu'il ne trouve un qui consente à le monter et à se laisser

emporter à travers le ruisseau jusque dans le souterrain où sont rassemblés tous les trésors de son ancien maître.

Si depuis sept siècles ce cavalier aventureux ne s'est point encore rencontré, ce n'est pas que l'audace manque aux Luxembourgeois. Cela tient, sans nul doute, au mépris qu'ils font des richesses mal acquises.

SEPFONTAINE (1).

Le village de Sepfontaine est situé sur le versant méridional d'une montagne qui domine la vallée de l'Eischen. Son heureuse exposition donne à ses jardins une grande fertilité et en fait un séjour doux et agréable.

L'église n'est ni belle, ni brillante, mais elle a le mérite de l'antiquité. On lui donnerait six ou sept siècles d'existence si on la jugeait sur l'aspect. Son architecture semble appartenir au style bysantin, à cette époque de transition où l'art ogival le disputant au plein-cintre, ignorait encore la légèreté de la voûte en tiers-point, la hardiesse de l'arc élané, l'élégance de la colonne en gerbe. C'est bien, si l'on veut, le gothique, mais c'est le gothique affaissé tel qu'on l'employait au XII^e siècle. Pourtant l'édifice est du commencement du XIV^e siècle. Thomas de Sepfontaine le fit bâtir et y fonda un *personnat* après son retour d'Allemagne. La mort de l'Empereur Henri VII, le bienfaiteur et l'ami de ce seigneur, lui

(1) C'est avec intention que nous retranchons deux lettres à ce mot; car le nom de *Septfontaines* donné à un village qui n'a pas de fontaine est un contre-sens manifeste. Dans la langue celtique *sep* (sans *t*) se traduit par *sans*; ainsi *Sepfons* signifie sans fontaine.

Nous adoptons pour ce mot l'opinion du savant Ballet *dans ses mémoires de la langue celtique*, tome 1^{er} p. 108, et nous espérons qu'on nous pardonnera de la mettre en pratique dans notre ouvrage. Le devoir de l'historien est de rectifier les erreurs de ses devanciers, telles accréditées qu'elles puissent être.

ayant donné le dégoût des armes, il se retira du tumulte des camps et se dévoua au service des autels, en 1313; puis, après avoir obtenu la prêtrise et la dignité *personnale*, il inaugura lui-même son église, le 24 août 1317, pour célébrer le quatrième anniversaire du trépas de son ancien maître.

Le *personnat* était une dignité chapitrale au-dessus de celle de chanoine, sans juridiction supérieure; on la conférait à des curés primitifs; elle donnait quelque prééminence dans son église et là se bornait sa suprématie.

On voit dans l'église de Sepfontaine la pierre tumulaire de Jean de Raville, décédé en 1540. Ce seigneur y est représenté armé de pied en cap; son écu est écartelé aux armes de Raville et de Sepfontaine, à l'écusson de Kœrich sur le tout (1).

Il existe dans le chœur un morceau de sculpture remarquable, représentant le Christ au tombeau entouré des sept saints personnages (2). Cet ouvrage, en ronde bosse, est d'une seule pierre comme celle qu'on admire à St. Mihiel, dans le duché de Bar, et quoique ce ne soit pas un chef-d'œuvre comparable à celui-ci, il n'est pourtant pas sans mérite. Les figures presque de grandeur naturelle, sont en parfait état de conservation.

Le château, situé à quelques centaines de pas à l'ouest du village, porte encore les traces de l'embrâsement

(1) Les armes de Raville sont : *de gueules à trois chevrons d'argent*; celles de Sepfontaine : *de gueules à la croix ancrée d'argent* et Kœrich porte *de gueules au chef d'argent frété de sable*.

(2) Les noms de ces saints personnages sont pour les femmes, Marie, mère de Dieu, Marie-Madelaine, Marie-Jacobé et Salomé; les trois hommes sont St. Jean, Joseph d'Arimathie et Nicodème.

accidentel qui l'a détruit sur la fin du xviii^e siècle. Cependant les murs subsistent, ainsi que les tours, et l'on pourrait facilement le restaurer. Puissent les héritiers des Siebenborn, des Raville, des Marchant, effectuer bientôt cette restauration à l'exemple des Engler et des Gœthals, et restituer ainsi à l'histoire du Grand-Duché un des monuments féodaux auxquels se rattachent de beaux souvenirs. Car, sans aller demander au xii^e et xiii^e siècles les noms et les prouesses des illustres rejetons de la maison de Sepfontaine, il nous suffira de citer le seigneur-prêtre dont nous venons de parler. Il avait été l'écuyer et le lieutenant d'Henri VII, et certes tant d'honneur ne se pouvait accorder qu'à un chevalier aussi éminent par son mérite que distingué par sa naissance. C'est peut-être ici l'occasion de rappeler les dernières campagnes de l'Empereur Luxembourgeois.

HENRI VII, EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

Henri, comte du Luxembourg, V^e de ce nom, fils d'Henri IV et de Béatrix d'Avesnes, naquit à Valenciennes, en 1266 (1). Élu, en 1308, roi des Romains, puis empereur, malgré la redoutable concurrence que lui opposaient Frédéric d'Autriche, fils du défunt empereur, et Charles de Valois, frère du roi de France, il fut avec Marguerite de Brabant, son épouse, couronné à Aix-la-Chapelle, le 6 janvier 1309.

Dès qu'on l'eut revêtu de la pourpre, il fit élire roi de Bohême son fils aîné, Jean, âgé de 15 ans, et le créa

(1) Il reçut le jour dans l'hôtel de Beaumont qui lui venait de son aïeul maternel, Baudouin d'Avesnes; il en fit don aux dames Dominicaines pour y établir leur couvent dont ses sœurs, Marguerite et Félicité, devinrent les premières prieures et où sa mère, qui y était aussi née, alla finir ses jours, en 1320.

son Lieutenant-Général en Allemagne pendant l'expédition qu'il préparait contre l'Italie où les Guelphes voulaient se soustraire au sceptre impérial. Après avoir employé deux années à ses préparatifs, Henri passe les Alpes, en 1311, bat ses ennemis en plusieurs rencontres, et entre en vainqueur à Milan où il se fait couronner roi des Lombards, le 6 janvier 1312.

Peu de temps après, une révolte ayant éclaté dans la Lombardie, il soumet les villes rebelles puis, accompagné de son frère Valeram de Luxembourg, il marche sur Brescia, l'une des plus fortes places du parti des Guelphes, et s'en empare à la suite d'un siège meurtrier dans lequel perdit son frère.

Quatre mois n'étaient point encore écoulés depuis son entrée en Italie, lorsqu'il arriva devant Rome, le 30 avril. Cette ville, défendue par Robert, roi de Naples, lui ferma ses portes; Henri l'assiégea et après douze jours de tranchée ouverte, il fit son entrée victorieuse dans la capitale de la chrétienté, le 13 mai 1312. Il rendit les derniers devoirs à son vaillant ami Thibaut de Bar, évêque de Liège, mort en combattant pour sa cause. Henri se fit sacrer dans l'église de Saint Jean de Latran (29 juin 1312).

Cependant la Toscane opposait à son puissant ennemi toute l'énergie de la valeur et le dévouement du désespoir. Henri traite avec Florence à des conditions honorables et va ensuite exiger des Génois et des Pisans cinquante galères pour l'expédition qu'il méditait contre le royaume de Naples. Il venait de lever de nouvelles troupes en Allemagne et en Belgique, il s'était ménagé des intelligences dans la Pouille, et il se préparait à de bril-

lants succès quand il mourut de la dyssenterie à Buonconvento.

Ce grand homme rendit le dernier soupir le 24 août 1313, dans les bras de Thomas de Sepfontaine, son ancien compagnon d'enfance et son écuyer. Le noble ami du prince Luxembourgeois l'avait suivi dans ses campagnes contre les Anglais, contre les Tréviriens et dans ses dernières guerres d'Italie; il avait pris part à ses dangers comme à ses triomphes, et il était digne à tous égards de ce touchant témoignage de l'affection impériale.

Le trépas d'Henri causa une consternation générale; et comme les imaginations germaniques admettent difficilement qu'un grand prince puisse mourir d'une mort naturelle lorsqu'il est encore dans toute la force de l'âge, on prétendit que celui-ci avait été empoisonné dans une hostie qu'on lui avait administrée la veille de sa mort; on en accusa son aumônier, appartenant à l'ordre des Dominicains, et on donna pour raison de cette imputation l'obligation où sont depuis ce temps les frères prêcheurs de communier de la main gauche.

Cette calomnie a été victorieusement repoussée par ceux qui entouraient le prince au moment de sa mort, notamment par son fils, Jean, roi de Bohême, et par son ami le plus intime, Thomas de Sepfontaine. Quant à l'induction tirée de la manière dont les Dominicains tiennent et rompent l'hostie dans le saint sacrifice de la messe, elle était tout aussi absurde, car alors c'était un usage établi parmi les frères prêcheurs, en vertu de leur rituel de 1254, où il est dit : *le prêtre tiendra de la main*

gauche les deux parties de l'hostie divine jusqu'à la perception du Sacrement (1).

Après de pareils témoignages, on est en droit de s'étonner que des historiens modernes s'opiniâtrent encore à présenter le fait de l'empoisonnement comme réel, ou du moins comme douteux. Tant il est vrai que la calomnie est le mal le plus grand qui puisse affliger l'humanité, puisque c'est le seul qui n'ait point de remède.

La seigneurie de Sepfontaine passa, au *xvi*^e siècle, à la maison d'Ansembourg et dès-lors son histoire se trouve attachée à celle des seigneurs de cette terre, tels que les Raville, les Thomassin et les Marchant. L'épithaphe de Kœrich nous les montre, au *xvii*^e siècle, seigneurs de Raville, d'Ansembourg, de Siebenborn (*Septfontaines*), de Dahlebroch et de Kœrich (voyez page 38); l'inscription tumulaire de Tuntange leur donne, au siècle suivant, les fiefs d'Ansembourg, de Sepfontaine, d'Ell, d'Useldange, de Kahler, d'Olm, etc., etc. (v. page 338); aujourd'hui Sepfontaine appartient encore en partie au comte d'Ansembourg.

Avant de quitter la vallée de l'Eischen, nous dirons quelques mots d'HOBSCHEID, village qui, situé à quatre kilomètres à l'ouest de Sepfontaine, se développe également sur le versant méridional de la crête qui domine la vallée. Il existe près de la rivière, au lieu nommé *Reutert*, une petite chapelle dédiée à la sainte Vierge, et dont la fondation date de l'an 1005. Un officier de partisans, ayant été assassiné en cet endroit, ses camarades y ont élevé ce monument à sa mémoire.

(1) Ce rite fut approuvé, en 1267, par le Pape Clément IV et recommandé très-expressément, en 1284 par Honorius IV. (Berth. V. 448).

Au N.-E. de Sepfontaine, à 2 kil. N.-O. de Tuntange, et sur la grand'route d'Arlon à Mersch, on trouve SÆUL, (prononcez *Zeil*), village qui, au XI^e siècle, s'appelait *Sulime*. C'est un beau, un agréable séjour. L'église est ancienne et décrépite; on y voit un tableau dont l'ancienneté est le seul mérite. Il représente un Christ au tombeau. Une croix de pierre, posée sur le sentier de Schwebach, n'a droit à l'attention du voyageur que par le culte qu'elle a pour objet.

Le village de BROUCH, situé sur le côté septentrional de la chaussée de Mersch, était autrefois le chef-lieu d'une mairie qui se composait de Sacul et de Boevange, dont il dépend aujourd'hui à son tour. Néanmoins il était corvéable d'Hollenfeltz.

La seigneurie du même nom, que cite Bertholet, est au pays de Trèves, et s'écrit Bruch.

MONT HEILPERT(1).

A 20 minutes au N.-E. de Brouch est le mont HEILPERT ou Helpert, dont les flancs sont couverts de bois et dont le sommet est couronné d'un plateau cultivé, de 300 mètres de long sur 100 de large; ce mont a dû être le siège d'une redoute romaine, pareille à celle de Schoos. Un puits ou plutôt une fontaine entourée de margelles, qui existe au couchant, et les médailles ainsi que d'autres antiques qui y ont été recueillies, donnent un certain poids à cette conjecture. On y a, entre autres choses, découvert une *ara* portant les figures d'Hercule et d'Isis. La déesse avait la tête ceinte d'une couronne de fleurs, et elle tenait un sistre à la main; cette *ara* a eu le sort de tous les monuments rassemblés dans Clausen.

(1) Ce nom allemand signifie *mont du salut*. L'ancien nom orthographié *Helpert* voulait dire *mont du secours*; il convenait à une redoute.

Plusieurs personnes des environs nous avaient parlé de deux statues de divinités païennes, aussi trouvées sur le mont Heilpert, et dont le curé de Buschdorf aurait fait des saints, en les affublant de robes et d'oripeaux. La vérification que nous en avons faite par nous-même, nous autorise à déclarer que cette assertion est dénuée de tout fondement. Les vieillards du village, que nous avons consultés, n'en ont jamais ouï parler.

Il existait naguères à la place du camp d'Heilpert une église avec son presbytère ; cette église formait la paroisse de Bœvange, de Buschdorf, de Brouch et de Reckange. Un ouragan la renversa, en 1804, et dix ans après le presbytère s'est écroulé de vétusté. Jusqu'alors l'église était un lieu de pèlerinage, ce qui probablement a fait changer l'orthographe du nom d'Helpert.

Ce mont Heilpert est réputé par l'importance de la foire qui s'y tient tous les ans le premier lundi après le 5 mai. Jusqu'ici les marchands et les bestiaux se rassemblaient sur le haut de la montagne, mais depuis l'écroulement de la maison curiale la foule se réunit au bas du mont, du côté du *Finsterthal*.

De la hauteur d'Heilpert le regard s'étend au loin au-dessus des plaines et des monts, et l'on distingue vers l'Est, en-deçà de Mersch, la pointe du petit clocher de Reckange. Ce joli village, situé dans un riant vallon arrosé par l'Eischen, communique avec Mersch par un beau pont de pierres.

Reckange a eu dans les temps anciens ses jours de gloire et de prospérité ; il dut surtout son relief à l'état de ses seigneurs. En 1135, Engebrand de Reckange fit bâtir, au centre du village, un château qui depuis longtemps est tombé en ruines. Ce n'est plus aujourd'hui

qu'une ferme de médiocre apparence, habitée par un paysan.

En 1370, Gilquin, sire de Reckange, fonda, vis-à-vis son enclos, une chapelle sous l'invocation de St-Nicolas, et quelque temps après il en donna la *collation* aux dames de Marienthal. C'est aujourd'hui l'église de ce village.

Les armes de Reckange étaient *de sable à la bande d'argent*.

Cette terre, après avoir longtemps été le séjour de la maison de Bubange, a passé à celle de Blom, à laquelle elle appartenait au siècle dernier; plus tard elle a passé à M. Thorn, qui l'a revendue à M^r de Blochausen, propriétaire actuel.

NAINS DE RECKANGE.

Ainsi que nous l'avons dit étant à Schœnfeltz, Reckange possède aussi ses nains depuis un temps immémorial.

Sur le flanc de la montagne qui sépare les deux villages, on remarque l'entrée d'une caverne, qui, dit-on, communique avec celle de Schœnfeltz. Cette entrée est assez étroite pour avoir mérité le nom de *trou des nains* (*Wichtelsloch*); on prétend en effet qu'il y en a eu dans tous les temps, et qu'aujourd'hui ces gnomes n'ont pas encore déserté la contrée; mais ici comme partout, maintenant comme toujours, ils sont d'une timidité, d'une sauvagerie telle, qu'il est fort rare qu'on en rencontre. Néanmoins il est arrivé à la fin du dernier siècle une anecdote qui témoigne non-seulement de leur présence, mais encore de leur bienveillance habituelle.

Une fermière de Reckange, restée veuve avec sept enfants, avait perdu ses chevaux par une épizootie. Cette femme, que la longue maladie de son mari avait presque

ruinée, se trouvait hors d'état d'acheter d'autres chevaux, de sorte qu'il lui était impossible de faire travailler ses champs. Cependant on en était à cette époque de l'année où la terre exige du labour et des semences. Le printemps était arrivé, et ni avoines, ni lins, ni blés de mars n'étaient encore semés. La pauvre veuve se désolait et ne savait à quel expédient recourir, à quel saint se vouer pour sortir d'embarras.

Son fils aîné, nommé Pierre, qui n'avait encore que quinze ans, et qui déjà s'était mis à la tête de l'exploitation de la ferme, résolut d'aller trouver son oncle, fermier à Rollingen, et de lui emprunter son attelage ; mais les travaux pressaient à Rollange autant qu'à Reckange, et comme charité bien ordonnée ne commence point par les neveux, le cher oncle accompagna son refus de raisons si péremptoires et si plausibles, que force fut au solliciteur de s'en contenter.

Le pauvre garçon s'en revenait donc chez lui triste et pleurant, quand, en passant vis-à-vis de la montagne, il fut accosté par un jeune nain, à qui, chemin faisant, il raconta son chagrin.

— Écoute, Pierre, lui dit le gnome, je veux te tirer d'embarras : arrange-toi pour faire conduire ce soir sur les champs que tu veux ensemençer, la graine avec les instruments aratoires nécessaires, et demain de grand matin ne manque pas de m'apporter une galette ; je te procurerai des chevaux.

Le jeune homme n'eut garde de manquer de se conformer le soir même aux injonctions du nain, et de venir le lendemain à la pointe du jour apporter la galette exigée ; mais sa surprise fut égale à sa joie quand il vit son champ entièrement labouré, hersé, ensemençé. Les ins-

truments étaient remis à leur place près du chemin, et les sacs vides étaient soigneusement repliés sur le tombeau. S'étant dirigé vers le Vichtelsloch, il rencontra son bienfaiteur qu'il remercia en lui remettant sa galette.

— Bien ! lui dit le jeune Elfe, agis ainsi pour chaque champ, et désormais dépose ta galette sur la borne du côté du midi, je me charge du reste de ta besogne.

Comme fut dit fut fait. — Bientôt tous les champs de Pierre se trouvèrent ensemencés ; ils produisirent une récolte tellement abondante que la veuve rétablit ses affaires ; elle acheta des chevaux et finit par marcher dans les voies de la prospérité où elle se maintint à l'aide de son économie et du zèle actif du petit Pierre.

Depuis ce temps il est arrivé mainte fois que des cultivateurs, en retard dans leurs travaux agricoles, ont invoqué l'assistance des nains par le dépôt d'une galette sur la borne de leur champ, et l'on assure qu'ils ont toujours été exaucés quand le retard ne pouvait être imputé à leur négligence.

Maintenant la chose est devenue proverbiale dans la contrée, et l'on dit d'un agriculteur dont la besogne est en souffrance : il lui faudra recourir à la galette.



CHAPITRE XIII.

EXAMEN DE LA VALLÉE DE L'ATTERT
ET DES LIEUX CIRCONVOISINS.—
USELDANGE.

Quand vous voulez aller d'Heilpert à Useldange, vous passez par BUSCHDORF, village qui n'a rien de curieux que son église à laquelle on arrive par un escalier de plus de quarante marches.

En continuant votre route vers le soleil couchant, vous apercevez dans le lointain des tours qui se détachent sur la voûte des cieux; en approchant vous distinguez un donjon quadrangulaire, des remparts garnis de tourelles crénelées, puis, en approchant encore, vous voyez, assez voisines l'une de l'autre, deux portes ogivales qui semblent former les entrées d'une bastille. Eh bien ! ces tours, ces donjons, ces remparts, ces tourelles, ces portes gothiques, voilà, en y ajoutant une chapelle, tout ce qui reste de l'ancien manoir féodal d'Useldange. Le château n'est plus qu'un amas de gigantesques ruines dont une partie est habitée par un fermier (1). A l'extrémité du rocher sur lequel ces ruines reposent, se

(1) Ce fermier a commis une grande imprudence en abattant un angle de la tour carrée pour donner de l'aisance à sa cour. Cette tour, bâtie en briques et dont les murs ont deux mètres d'épaisseur, est encore d'une prodigieuse élévation, malgré les ravages du temps et la mutilation des hommes; elle ne peut donc rester ainsi privée de la meilleure partie de sa base sans être exposée à un éroulement. Outre le malheur irréparable que serait la perte d'un tel monument, il y aurait à craindre qu'il écrasât dans sa chute plusieurs des maisons qui l'avoisinent. Nous engageons l'autorité à remédier le plus tôt possible à cette épouvantable étourderie.

dresse la chapelle de l'antique château qui sert d'église paroissiale; et contre le mur de l'enceinte extérieure se trouve adossée une longue rangée de maisons, autrefois habitées par les chanoines séculiers du prieuré d'Useldange.

Ce prieuré fut fondé, en 1182, par Marguerite de Salm, veuve de Wéry d'Useldange; après six siècles d'existence il s'est trouvé compris dans la mesure générale qui, en 1785, ordonna la suppression des couvents.

Les seigneurs d'Useldange ont figuré dès le XII^e siècle à la cour de Luxembourg; en 1214, Frédéric, fils de Wéry et de Marguerite de Salm précités, assista aux noces d'Ermesinde avec Waleran de Limbourg; en 1243, Nicolas d'Useldange, fils de Frédéric, scella la charte d'affranchissement des Luxembourgeois; en 1291, Robert, fils de Nicolas, devint sénéchal de Luxembourg; Jean d'Useldange intervint, en décembre 1534, à la ratification du mariage de Jean-l'Aveugle et plus tard (1577), au testament de son successeur.

La terre d'Useldange avait passé, par succession, à la maison de Rodemacheren quand elle fut, ainsi que nous l'avons dit, p. 140, confisquée, en 1492, au profit du marquis de Bade. Elle appartenait encore à cette maison à la fin du XVII^e siècle; enfin, au siècle suivant, elle fut achetée par le seigneur d'Ansembourg qui la possède encore.

Le château, ainsi que les maisons contenues dans sa double enceinte, est séparé, par la rivière de l'Attert, du village proprement dit, dans lequel on remarque une belle cense autrefois habitée par un noviciat de jésuites, d'où elle a conservé le nom de *cloître* (*Kloster*). Un pont-levis communiquait du village avec le château.

C'est en vain que nous avons cherché dans Useldange les armoiries de ses anciens seigneurs, qui étaient *burelées d'argent et de gueules de six pièces à la bande d'azur chargée de trois sautoirs abaissés d'or sur le tout*. Une pierre de la grosse tour qui portait ces armes a été grattée de manière à ce qu'on n'y puisse plus rien distinguer.

A deux cents pas à l'ouest d'Useldange, au-delà de l'Attert, il existait, dans les temps très éloignés, un château-fort du nom de ROTHBURG (1).

Quoique Berthels (2) et après lui Bertholet, ait déclaré que de son temps il ne restait plus de vestiges de ce château dont il ne connaissait que le nom, nous pouvons, nous, affirmer le contraire, attendu que nous y avons encore trouvé des restes fort importants au milieu desquels la maison d'un paysan, nommé *Bausch*, a été construite. Le mur qui sert d'appui au toit de cette maison, et sur lequel on distingue les traces de huit meurtrières, est encore intact; du côté du nord et surtout au midi du bâtiment, d'autres pans de murs remarquables par leur épaisseur et par la dureté de leur ciment, se laissent également apercevoir; enfin les fondations d'un autre mur longent, du côté de l'est, la maison et les étables auxquelles elles servent de terrasse.

Le château de Rothburg communiquait avec celui d'Useldange par un souterrain solidement construit en pierres de taille et qui passe sous la rivière. On y a encore pénétré en 1784, mais depuis cette époque l'entrée en a été bouchée. Elle donnait au fond de la tour du nord.

(1) L'étymologie celtique de ce nom se trouve à la page 182 ci-dessus.

(2) Berthels, né à Louvain, est décédé abbé d'Echternach, en 1607.

Au temps des premières croisades, Rothburg, situé au milieu d'une section qui porte encore la dénomination de Frey (Freyfeld), appartenait aux comtes de Bardenbourg. Ainsi le domaine du Barde se trouvait ici placé dans les champs de Frey..... n'y a-t-il pas dans le rapprochement de ces noms quelque chose de significatif pour celui dont l'intelligence ne craint pas de fouiller dans le souvenir des temps celtiques !

Useldange ne contient aucune rareté antique. Car nous n'admettons pas comme telle une tête de Vertumne trouvée, dit-on, dans une carrière sur le ban de Schandel. Cette tête colossale, ceinte d'une couronne de fruits, sort, à notre avis, du ciseau peu exercé d'un artiste moderne. C'est une mystification artistique comme s'en permet quelquefois un spirituel archéologue Montois. La Dame Becker, qui possède ce buste, nous a fait voir son médaillon qui contient quelques pièces assez curieuses. Le jardin de cette dame est situé au-delà du ruisseau de Schwebach qui vient affluer à l'Attert sur le versant du mont du tir (Schiesberg). Cette montagne a reçu cette dénomination depuis que, dans le XI^e siècle, le château d'Useldange fut assiégé de ce côté par un corps de partisans.

RUINES DE SCHEUERBOURG (1).

A deux kilomètres au nord d'Useldange il a existé, dans le même temps que Rothburg, une forteresse dont les ruines marquent encore la double enceinte au sommet de la montagne boisée appelée *Scheuerbusch*.

(1) Nous croyons utile de donner à nos lecteurs, qui n'entendent pas l'allemand, la signification des mots tudesques qui sont ici ajoutés au nom de *Scheuer* : *bourg* exprime une forteresse, un château-fort ; *busch* signifie bois ; *bour*, une fontaine.

Une ancienne tradition rapporte que les seigneurs de SCHEUERBURG, de Rothburg et d'Useldange avaient coutume de se saluer réciproquement chaque soir, en allumant un fanal au haut de leur donjon le plus élevé.

Nous avons vu que les antiques manoirs du Luxembourg ont assez communément chacun leur légende particulière; mais, ici comme à Ansembourg, nous nous trouvons dans une région fertile en histoires de revenants, de nains, de farfadets; et notre indicateur, Jean Binck, Vichtenois pur sang, conteur intarissable, et qui connaît à fond les localités environnantes, nous initiera aux contes merveilleux qui se conservent et se perpétuent dans les souvenirs traditionnels. Nous regrettons seulement de ne pouvoir communiquer à ces historiettes le charme et la naïveté du langage luxembourgeois.

REVENANTS ET NAINS DE SCHEUERBOURG.

LE SCHEUERMANN.

« Les ruines de Scheuerbourg, me dit mon conteur, sont souvent visitées par le *chasseur errant*. Cet homme extraordinaire et immortel, que vous retrouverez à Reisdorf ainsi qu'à Schutbourg et qu'on rencontre partout, n'est point un esprit inoffensif et purement terrible comme le sont habituellement les revenants. Celui-ci est, au contraire, un être palpable et surtout très palpant. Il y a peu d'années que le garde-forestier de Vichten, nommé Kisch, ayant osé se vanter que le Scheuermann ne lui ferait pas peur, a été rencontré, poursuivi et rossé par celui-ci, sur le chemin de Bœvangc à Schandel. Il en est revenu avec une frayeur telle que le lendemain

» ses cheveux en étaient devenus blancs comme neige.....
 » Voilà ce que c'est que de faire le rodomont. Ce ne sera
 » jamais à moi que pareille chose arrivera. »

Le récit de cette histoire nous avait conduits auprès du mont Scheuerbusch ; en passant dans le pré, situé au pied de ce mont, du côté du midi, mon guide m'arrêta. « Avant d'aller visiter les ruines de Scheuerbourg, » il faut savoir, me dit-il, que cette montagne est minée » de souterrains habités par des nains fort riches et qui y » conservent des trésors tellement considérables que leurs » souris se nourrissent d'or, à telles enseignes que mon » père en a vu rôder autour de cette fontaine que voilà » avec des guillaumes à la gueule. »

A propos de guillaumes, voici une autre historiette qui nous a été contée par un paysan de Schandel.

FONTAINE DE SCHEUERBOUR.

« Un cultivateur de cette commune, nommé Wagner, » était parvenu, à force de travail, d'économie et de sa- » crifices, à établir convenablement sa nombreuse famille. » Quand la vieillesse et les infirmités le mirent hors d'état » de subvenir à ses besoins, il eut, selon droit et justice, » recours à ses huit enfants ; une légère assistance de la » part de chacun d'eux aurait pu le sustenter ; mais aucun » ne voulut lui venir en aide, et il était réduit à aller » mendier lorsqu'un jour un vieux gnome, prenant son » sort en pitié, l'engagea à l'accompagner à la fontaine » de *Scheuerbour*, en lui promettant une belle somme s'il » pouvait en revenir sans qu'un seul mot lui fût échappé » des lèvres. — S'il ne tient qu'à cela, avait répondu » Wagner, vous pouvez compter que ma fortune est faite ; » car, grâce à Dieu, je sais tenir ma langue.

» Le soir même, à minuit, ils s'acheminèrent secrètement ensemble vers cette prairie, et trouvèrent près de la fontaine une cassette pleine de pièces d'or ; elle était si pesante qu'il fallait que tous deux employassent leur force pour l'emporter. Wagner, l'ayant saisie par une anse, la souleva avec résolution, et pour engager son compagnon à en faire autant, il s'écria : *hardi!* . . . » à ce mot le coffre s'engloutit et disparut.

VICHTEN.

Le village de VICHTEN, situé à deux kilomètres au nord des ruines de Scheuerburg, a bien perdu de son importance depuis l'époque où il fournissait aux Romains des armes, des armures et des machines de guerre telles que béliers, catapultes, etc., etc. Les forges de Vichten avec le gynécée de Trèves (1) ont été célébrées par Ausone dans son poème sur la Moselle, quand il a dit que les Tréviriens entretenaient, habillaient et armaient toutes les forces de l'empire.

Imperii vires quod alit, quod vestit et armat.

Il ne reste plus de vestiges des forges romaines de Vichten ; mais, à coup sûr, elles étaient situées au-dessous de la fontaine, dite des Romains (ROEMERBOUR), et non loin de la forêt où l'on trouve, ainsi qu'à Esobette, le fer fort le plus abondant et le plus réputé du pays de Trèves. Le laminoir et l'affinerie étaient placés sur le VICHTENERBACH, à trois cents mètres au-dessous du moulin de Vichten ; il y reste encore les traces d'un bâtard-d'eau qui n'avait pas moins de six mètres de hauteur sur une

(1) On appelait *gynécées* les établissements dans lesquels les femmes étaient employées à filer la laine et à tisser les étoffes qui servaient à l'habillement des troupes.

base à peu près égale. Cette digue, détruite en 1814 seulement, devait former un réservoir immense et procurer une grande force à des roues hydrauliques de hautes proportions.

NAINS DE VICHTEN.

J'étais occupé à considérer cette position vraiment remarquable, lorsque mon guide me demanda si je n'étais pas curieux de visiter les ruines du château de Wampach, situées à deux cents pas de là, au haut de la crête, du côté du nord. J'acceptai d'autant plus volontiers cette proposition que j'aime à tout voir et que je n'avais jamais ouï parler de ce château dont le nom ne m'était connu que par ses composés : Oberwampach, Niederwampach, sur la Wiltz ; Weiswampach, près Bellain, etc. Lorsque nous fûmes sur le chemin de Bissen nous trouvâmes effectivement, sur le côté méridional de ce chemin, quelques rares débris épars autour d'anciennes fondations.

— Ces ruines que vous voyez là, me dit alors Binck avec un accent solennel, sont celles du palais des nains.

— Comment un palais ! mais vous renversez tout le système le plus accrédité de la mythologie cabalistique qui ne donne à ces génies d'autres habitations que les entrailles de la terre et le creux des rochers, m'écriai-je.

— Cela est vrai pour le vulgaire des Elfes, répliqua mon conteur, mais ici c'était le séjour du Roi, il y tenait sa cour, recevait les ministres et les ambassadeurs de toutes les puissances gnomides ; car Vichten, comme son nom l'indique clairement, était la capitale des nains (*Vichtel*).

— Ah ! oui ; c'est ainsi que *Ratopolis* était la capitale des rats.

— Vous croyez plaisanter, reprit alors Jean Binck avec un sérieux glacial, eh bien ! demandez à qui vous voudrez, chacun vous dira que le roi Schaddai (1) régnait ici paisiblement et sagement sur le peuple nain, lorsque les mauvais sujets, les turbulents de cette nation (il s'en trouve partout) renversèrent la monarchie, décapitèrent le monarque et démolirent son palais dont, depuis ce temps, les matadores de la république habitent les cryptes. L'existence de ces souterrains se décèle par le bruit sourd et retentissant que produit sur les voûtes le passage des voitures, voire même le pas des chevaux quand ils passent sur le chemin qui longe les ruines de Wampach.

Les nains de Vichten sont très riches, beaucoup plus riches que tous les autres ; l'un deux, discutant un jour sur ce point avec un de ses confrères de Scheuerbourg lui dit : si vous avez des socs d'argent pour labourer vos terres, nous en avons d'or, nous. Ceux de Vichten jouissaient dans la contrée de certains droits féodaux ; entr'autres, ils avaient sur une maison non loin d'ici le droit de galette, c'est-à-dire que tous les samedis la maison aujourd'hui occupée par Roeltges était obligée de leur cuire une fournée de galettes. Il n'y a pas longtemps que cet usage subsistait encore. Du reste, ajouta Jean Binck, quand ils le voudront on leur en fera, *puisque c'est leur droit.*

Nous ferons grâce à nos lecteurs de vingt autres histoires gnomiques dont nous a gratifié la faconde de notre intrépide narrateur, et nous les entretiendrons d'un jeu assez extravagant usité dans ces contrées par les jeunes garçons qui vont garder les bestiaux.

(1) Nom hébreu qui signifie tout-puissant.

LE JEU DU FENDU.

Chez nous, en Flandre, quand les jeunes pâtres s'amuseaient aux cartes, au palet, ou à tout autre jeu, ils ont coutume d'infliger une pénitence fort légère au perdant ; telle est, par exemple, celle de faire une ou plusieurs fois le tour de la prairie en criant *ma chemise brûle!* ou bien de se placer sur le nez un morceau de baguette de coudrier fendue qu'on appelle *drogue* qui le serre très fort, et d'en ajouter un nouveau à chaque partie perdue ; c'est encore de réciter à genoux tout ou partie du chapelet ou bien *un requiem* ; mais dans ce pays, du moins dans l'Oesling, les choses ne se font pas avec autant d'indulgence. La plupart du temps on attache le vaincu à un licol de cheval et on le suspend par le cou à une branche d'arbre pendant quelques minutes, en lui laissant toutefois l'usage de ses deux mains pour se soutenir et échapper à la strangulation.

L'ancien curé de Vichten assistait dans son enfance à pareille exécution, sur le ban de Bissen où il est né, lorsqu'il advint un jour qu'un lièvre éclopé se montra dans l'entrefaite aux regards de la bande joyeuse ; tous, mus par l'instinct du plaisir, l'appât du gibier, l'attrait de la chasse à courre, s'élançant à la fois aux trousses du sauvage animal ; néanmoins tout estropiat que peut être un lièvre, le fût-il plus encore que celui d'Echternach, il ne se laisse prendre que difficilement. Celui-ci, tout en clopinant, échappe par mille ricochets aux douze mains qui se tendent vers lui et s'apprêtent incessamment à le saisir.... enfin, à force de temps et de peines, les gamins son parvenus à s'en emparer ; ils l'ont attaché au cou par

une ficelle et le rapportent triomphalement au haut d'une perche, vers le lieu ordinaire de leurs réunions, vers l'endroit d'où ils sont partis il y a un quart d'heure, bien que le temps ne leur ait point paru long; chemin faisant ils se ressouviennent de leur camarade : le pauvre diable a eu tout le temps de s'ennuyer pendant la chasse; il doit être bien fatigué de sa longue faction aérienne; ils eurent à lui, le décrochent; mais, hélas ! c'en était fait du jeune homme; il était mort étranglé.

Un pareil malheur aurait dû suffire pour faire proscrire à jamais cette dangereuse récréation; mais le peuple tient à ses usages autant qu'au chaume paternel; il est rare que l'expérience ou les accidents les lui fassent abandonner.

Nous ne pouvions quitter Vichten sans nous enquérir des voies de transport, des moyens de communication que ses importants établissements métallurgiques ont dû avoir avec la Gaule-Belgique et le siège de l'empire romain. Or, nous avons eu la satisfaction d'apprendre que Vichten avait un *diverticulum*, lequel se dirigeait sur Pratz, passait au-dessous de Folscheid et aboutissait à la grande route des Gaules, entre Holtz et Perlé, ainsi que nous l'avons observé à notre passage à Attert (p. 13), les traces en sont encore visibles dans les bois de Reimberg et d'Hostert.

A propos de Folscheid, notre guide, avant de nous quitter, nous a raconté une histoire fort intéressante et qui doit prendre place dans ce recueil. Cette anecdote, d'ailleurs très connue, acquiert ici un intérêt nouveau de son indigénité.



LES REVENANTS DU CHATEAU DE FOLSCHIED.

(Histoire véritable.)

Il y a précisément cent soixante ans, déjà le château de Folscheid était depuis longtemps abandonné. Chaque fois que les seigneurs avaient tenté de venir s'y établir, ils en avaient été chassés par les revenants qui, chaque nuit, y faisaient un vacarme effroyable.

Un officier français, du nom de Florville, vint en détachement à Ospern avec une compagnie d'infanterie.

Le pays de Luxembourg était alors sous la domination du grand roi, comme plus tard il le fut sous celle du grand homme. Ce capitaine, ayant ouï beaucoup parler des revenants de Folscheid, eut envie de faire avec eux connaissance; il prit à cet effet ses dispositions pour venir au milieu d'eux passer une nuit entière au château.

Plusieurs de ses camarades avaient témoigné le désir d'accompagner le capitaine dans ce qu'ils appelaient sa campagne contre les esprits; la partie n'en eût été que plus gaie, mais la crainte que leur nombre n'effarouchât les phalanges ultramondaines, fit que Florville persista dans sa résolution de n'accepter ni escorte ni compagnon, voulant, disait-il, avoir à lui seul, le mérite et la gloire de l'entreprise.

Un soir donc, il se fit conduire au château sans autres provisions que deux flambeaux, une bouteille de vin, une pipe, un livre et une paire de pistolets.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur l'ensemble de cette demeure délabrée, M. de Florville s'installa au rez-de-chaussée dans une salle assez propre, s'assit dans une bergère, vis-à-vis une table vermoulue, sur laquelle il

fit déposer son attirail et congédia son monde avec défense de revenir avant le lendemain à six heures du matin.

La position de notre jeune héros n'était pas agréable à l'excès; car enfin passer seul, dans un pays conquis, une nuit blanche au milieu d'une maison dévastée, sans espoir d'y voir même l'ombre de ce qu'on vient y chercher, n'est pas précisément ce qu'on peut au monde trouver de plus récréatif. Aussi, après avoir lu quelques chapitres de son livre, fumé plusieurs pipes et bu la moitié de sa bouteille, l'officier français avait perdu patience et le sommeil commençait à le gagner lorsque, vers minuit, un bruit sourd vint, en frappant l'écho des voûtes lointaines, interrompre le silence et l'ennui de sa solitude. Il écoute; le bruit s'approche; peu-à-peu il distingue un bruissement semblable à celui que produiraient de lourdes chaînes traînées sur les dalles des corridors retentissants; ce peut être un chien détaché, une bête malfaisante; à tout événement il arme ses pistolets, les place à sa portée et attend. Soudain sa porte s'ouvre et livre passage à un fantôme noir, plus horrible que n'en pourraient créer les rêves d'un cerveau malade. Son aspect est celui d'un être infernal, sa taille est gigantesque, sa stature colossale; sa tête est ombragée de cheveux crépus qui semblent s'unir à une barbe épaisse pour cacher une figure de laquelle on distingue à peine le nez pointu et deux yeux brillants comme des escarboucles. Tout le corps de cet étrange et hideux personnage est couvert d'un poil long et laineux qui laisse douter s'il est nu ou si une peau d'ours le recouvre; une longue queue lui pend au bas de l'échine, et dans sa patte, terminée en griffes, il tient et supporte une énorme

chaîne de fer appendue à un large collier du même métal; en un mot l'ensemble de ce monstre effrayant ne permet pas de décider si c'est un diable ou un homme déguisé.

Le spectre fait quelques pas en avant, fixe son regard sur celui du capitaine interdit, et sa voix rauque exprime en bon français cette injonction impérieuse : — Suis-moi, jeune imprudent !

Le sire de Florville, maîtrisé par une espèce de fascination, ou curieux de savoir ce que cela deviendra, se lève, prend une bougie et se laisse aller à la suite du fantôme. Il le suit assez longtemps dans les galeries salpêtrées du vieux manoir; bientôt un bruit semblable à celui d'une détonnation se fait entendre et le spectre a disparu. Florville s'arrête, cherche à recueillir ses esprits pour s'expliquer la singularité de cette aventure, ne sait s'il doit continuer sa route ou retourner sur ses pas; enfin il se décide à rechercher l'endroit et les traces de la disparition de son mystérieux conducteur, une trappe s'affaisse sous ses pas, l'entraîne dans un gouffre, sa lumière s'éteint dans sa chute; il se trouve dans une atmosphère humide et froide, enveloppé des plus épaisses ténèbres.

L'aventureux officier reste quelque temps indécis sur le parti qu'il doit prendre. Attendra-t-il le jour dans cet antre où il est imprésumable qu'il puisse pénétrer, ou bien se hasarderait-il dans l'obscurité de ces souterrains, au risque de se rompre le cou? Toute réflexion faite, comme ces cavernes doivent avoir une issue, mieux vaut la chercher que de rester immobile dans des lieux où le mouvement est nécessaire pour échapper à l'engourdissement. Ainsi, prenant pour guide un mur qu'il a ren-

contré en tâtonnant, il marche avec précaution et en glissant les pieds; le sentier lui paraît battu, il marche plus résolument; bientôt il croit entendre au loin un bruit confus et indéfinissable: il avance plus hardiment encore; enfin un faible rayon lumineux vient de poindre à l'extrémité d'une galerie détournée; cette fois il se croit sauvé et se dirige franchement vers la lumière qui pénètre jusqu'à lui par les fentes d'une vieille porte; il approche, arrive et, regardant à travers les joints, il voit une vingtaine d'hommes à figures sinistres, assis autour d'une table ronde; ils parlent français, il écoute.... c'est de lui qu'il est question.

Sa chute a été annoncée par une sonnette; on le croit resté immobile sous la bascule ou égaré dans le labyrinthe des souterrains, et l'on délibère sur son sort.

Les débats ont lieu avec ordre et méthode; un chef les dirige et un orateur prend des conclusions. Celui-ci demande que l'officier soit immolé à la *sûreté des faux-monnayeurs*. (Ce dernier mot explique tout ce qu'il y a de mystérieux dans cette aventure.)

Ces conclusions prévalent nonobstant les prudentes observations du chef en faveur du prisonnier, et la mort est votée par acclamation.

Le capitaine, en homme de cœur et de résolution, n'hésite pas à se présenter devant l'assemblée; il ouvre sans frapper et entre fièrement la tête couverte. À sa vue un élan d'effervescence succède à la stupéfaction que son audace a produite; mais ce mouvement est à l'instant réprimé par le chef de la bande qui, d'un coup de lingot frappé sur la table, ayant imposé le silence, ordonne que l'accusé sera entendu sans la moindre interruption.

— Messieurs, dit Florville, je ne viens pas ici défendre

ma vie ; mais il est bon que je vous éclaire sur le sort qui vous attend , s'il vous arrivait d'y porter atteinte. Je ne suis point un homme obscur ni isolé , j'appartiens à une famille noble et puissante et je commande un corps détaché dans un village voisin. Mes camarades , ainsi que mes soldats , savent que je suis venu dans ce château à la recherche des aventures ; ce matin à la pointe du jour on viendra me quérir , et , si l'on ne me trouve point , le château sera démoli , votre retraite découverte infailliblement et vous serez tous pendus sans miséricorde. Par conséquent ce que vous avez de mieux à faire est de me mettre promptement en liberté en vous fiant à ma discrétion.

— Quelle garantie valable pourrais-tu nous donner de cette discrétion ? demanda le chef.

— Ma parole d'honneur ! Il est sans exemple qu'un gentilhomme français y ait manqué.

Au surplus , Messieurs , ajouta Florville , vous ne devez pas vous faire illusion ; votre cachette n'est pas tellement secrète que la police ne puisse vous y atteindre. Jusqu'ici vous avez pu agir sans obstacle , parce que votre monnaie étant toute française , le gouvernement espagnol n'avait nul motif pour empêcher le tort que vous faisiez à la France ; mais depuis six mois que la conquête a remis ce pays aux mains de Louis XIV , depuis six mois que la justice française y a établi son autorité , vous êtes devenus ses justiciables et il est douteux que vous échappiez longtemps encore à sa surveillance. Déjà la gazette de Paris a signalé l'existence d'un établissement de faux-monnayage dans le Duché de Luxembourg ; cet avis a dû attirer l'attention du lieutenant-général de police , et vous avez à craindre de vous voir bientôt exposés au juste châtement que la loi réserve aux gens de votre métier.

— Sais-tu, jeune homme, que tu intervertis ici les rôles? au lieu de demander ta grâce, tu te poses effrontément en accusateur.... observa le chef.

— En accusateur non, en protecteur oui; et cela par devoir d'humanité, par obligation de gratitude; car, je ne le dissimule pas, j'ai été touché des généreux sentiments que vous avez tout-à-l'heure exprimés en plaidant ma cause, et je serai heureux de faire personnellement quelque chose pour vous et même pour ceux de vos compagnons qui s'en montreront dignes; faites à l'instant entre mes mains une abjuration solennelle de votre profession, à cette condition je promets de solliciter votre pardon et je me fais fort de l'obtenir. Jusques-là vous resterez ici cachés et personne au monde ne saura par moi ce qui s'est passé entre nous.

Cette courte allocution eut un plein succès; un acte d'abjuration du faux-monnayage et de demande en grâce fut à l'instant rédigé, écrit et signé par les principaux membres de la bande, et le jeune officier fut reconduit triomphalement dans la salle du château, qu'il avait quittée quelques heures auparavant d'une façon si périlleuse et si téméraire.

A quelque temps de là le capitaine de Florville put raconter dans le pays l'histoire de cet événement; car le roi avait fait grâce, et des sauf-conduits avaient été délivrés aux faux-monnayeurs pour rentrer dans leurs foyers.

Depuis ce temps, ajouta Jean Binck, les revenants ont disparu du château de Folscheid; mais les sarfadets, qui ne valent guère mieux, s'y sont installés et multipliés de telle sorte, qu'il serait dangereux de s'exposer pendant la nuit à en parcourir les ruines.

ELL.

Nous nous sommes proposé, en passant à Attert, de parcourir la vallée que baigne la rivière de ce nom, laquelle pénètre dans le Grand-Duché, à une égale distance de 5 kilomètres d'Ell et de ce lieu de relais.

Dans le bref trajet de cinq myriamètres que parcourt l'Attert, dans la direction de l'Ouest à l'Est, depuis la frontière occidentale du Grand-Duché jusqu'à son confluent dans l'Alzette, cette rivière fait la ligne de démarcation entre la zone méridionale, calcaire, fertile, du Luxembourg germanique, et la zone schisteuse du pays d'OESLING. Les contrées qu'elle parcourt sont moitié sombres et boisées, moitié verdoyantes et animées, et ce fréquent mélange des rochers avec la verdure rompt la monotonie des paysages, sur lesquels de nombreux villages portent d'ailleurs une brillante variété.

Ce château d'ELL, dont le nom celtique indique la situation au bord de la rivière (1), est un vieux manoir, dont l'extérieur ne ressemble pas mal à une maison de force. Il appartenait, dès le XIII^e siècle, à une branche cadette de la maison de Sterpenich, et, dans l'an 1564, l'un de ses seigneurs fut prévôt de Luxembourg. Au XVI^e siècle cette terre a passé à la famille d'Heppembourg, puis à celle d'Ansembourg, dont les armoiries décorent le fronton de la porte intérieure; enfin aujourd'hui elle appartient à M^r le baron de Marches, seigneur de Guirsch, de Kœrich, d'Ell, de Colpach et autres lieux.

(1) En celtique *EL* signifie bord.

REDANGE.

REDANGE, situé à 3 kil. d'Ell, dans un vallon étroit et sinueux, est une commune qui, avec ses dépendances, réunit une population de 1600 âmes. Après avoir longtemps disputé à Ospern le titre de chef-lieu de commune politique, Redange a fini par remporter une victoire complète, en lui enlevant du même coup le siège du canton.

OSPERN est en effet beaucoup déchu de son importance passée, et si n'était son église, fort remarquable par sa vétusté, qui date du XI^e siècle, il ne mériterait guère l'honneur d'une mention particulière.

En approchant du joli petit village de REICHLANGE, qui s'élève en amphithéâtre sur la rive droite de l'Attert, le vallon s'agrandit et se développe pour recevoir à droite les eaux du Palenbach.

EVERLANGE.

Au-delà du village, la vallée s'étend encore dans de vastes proportions, et reçoit à gauche les flots précipités du Pratzbach, qui vont se réunir à ceux de l'Attert pour mettre en mouvement les roues du moulin d'Everlange. Cette belle usine est ombragée par l'épais feuillage des noyers, des marronniers et d'autres arbres à fruits, sur lequel se détachent la tendre verdure des saules pleureurs et les hautes tiges des peupliers d'Italie, ce qui forme, au milieu de ces vastes prairies, un bouquet gracieux et pittoresque.

Un peu plus loin l'Attert baigne les murs d'EVERLANGE, qu'elle laisse à droite, et, après avoir passé sous un joli pont de 35 mètres de long, va s'engouffrer derrière le

château dans une gorge étroite, où elle reçoit à gauche les ondes du SCHAMICHT.

Ce pont d'Everlange n'a que quatre pieds de largeur, et ne peut conséquemment servir qu'aux piétons. La rivière présente ici un gué graveleux, solide et peu profond; les voitures y passent sans difficulté.

Le village d'Everlange, non moins populeux, non moins beau que celui de Redange, est, à cause de l'importance de son château, plus pittoresque et plus intéressant que ce chef-lieu de canton.

Ce château, dépouillé de ses donjons, n'a plus à l'extérieur que l'aspect d'une tour informe, dont le diamètre serait de 100 pieds. Du reste ce n'a jamais pu être une brillante habitation, et ses derniers possesseurs, les Valory, les Raigecourt (1) ne l'ont considéré que comme un pied-à-terre.

Autrefois la terre d'Everlange appartenait aux barons de Haene, qui portaient *d'or au coq de sable*. Les dernières héritières de ce nom ont, au XVIII^e siècle, épousé, l'une le marquis de Raigecourt et l'autre le marquis Jean-Charles de Villers, dont il est question à l'article Schrassig.

L'autel latéral droit de l'église d'Everlange est décoré d'une pierre tumulaire du père de ces deux femmes, le baron Haene de Baur, seigneur d'Everlange, d'Useldange, de Kayl, de Monderkange, de Sosne, de Rodange, et des forges de la Sauvage et d'Herserange. La fortune foncière de ce baron s'élevait à trois millions de livres, qui, d'après la dépréciation des monnaies, représenteraient aujourd'hui une valeur de dix millions de francs.

(1) Ces deux noms sont célèbres dans les fastes de l'héroïsme et de la fidélité. Le dernier paraît à la VI^e croisade (1190) parmi ceux des lieutenants du comte Henri de Bar; le second figure parmi les gentilshommes qui s'effrirent pour otages de Louis XVI après son arrestation de Varennes.

Depuis Everlange jusqu'à Useldange, c'est-à-dire dans un cours de deux kilomètres, l'Attert se promène entre les rochers, les bois et les vallons. Le voyageur, circulant constamment sur des hauteurs, domine du regard les tableaux nouveaux, inattendus, que présentent à chaque pas les détours capricieux de la rivière. Les tours d'Useldange qui se dessinent dans le dernier plan, forment le magnifique lointain de ces divers paysages.

Pendant la rivière dont le SCHWEBACH vient à Useldange de grossir les flots, n'a encore parcouru que les deux tiers de sa carrière; tout-à-l'heure, après que ses gracieuses pérégrinations auront caressé les rivages de BOEVANGE et de BISSEN, elle ira présenter le miroir de sa surface cristalline devant les profondes digues de GEISMUULEN et les forges de COLMAR, puis s'échappant en bouillonnant à travers les obstacles que la main des hommes lui oppose, elle viendra marier ses belles, ses abondantes ondes aux ondes tout aussi belles et plus abondantes de la rivière d'Alzette.

BISSEN.

La commune de Bissen, dont nous venons de parler, tire son nom de deux mots celtiques qui expriment la grande courbe que l'Attert décrit en face du village. (*By*, courbure, *en* rivière); elle doit son importance à son antiquité autant qu'à son industrie, qui consiste en hauts-fourneaux, une platinerie, une affinerie, deux tanneries, deux scieries, deux moulins à grains, tous mus par l'eau. Elle compte aussi deux teintureries et une distillerie.

Jadis il y avait à Bissen deux châteaux. Celui d'INERVENT, dont les vieilles fondations subsistent encore au-

dessus des forges sur la rive droite de l'Attert, et celui de HUNSWINCKEL (coin des Huns), à trois cents mètres au-dessous du pont sur la rive opposée; l'on y a mainte fois déterré beaucoup de briques, de cendres et de bois à brûler, et l'on y a encore, en 1830, retiré des meules à aiguiser, une vieille serrure, une croix de fer et quelques autres ferrailles parmi des cendres dont une couche épaisse se trouve ensevelie à 4 pieds sous terre. On dit que ce château a été ravagé et incendié par les Huns, lors de leur passage, en 451.

Les deux censes de LELICH qui formaient les fiefs distincts du marquisat de Diekirch, sont situées entre ces ruines et le Geismuhlen.

En l'an 960, le village de Bissen a été cité dans une charte sous le nom tant soit peu barbare de *Basicromanum*: il a, ainsi que Pittange, passé dans les domaines de M^r le duc d'Areberg qui, tout récemment, vient de l'acquérir des héritiers du comte de la Peyrouse, lesquels tenaient héréditairement ces deux seigneuries de la maison de Raville.

CHAPITRE XIV.

VOYAGE A DIEKIRCH.

MERINGEN.

A dix minutes à l'est de Bissen, et sur le territoire de cette commune, le cabaret de Rost, (où se perçoivent les droits de barrière sur la chaussée de Luxembourg à Diekirch), occupe l'emplacement d'un ancien château dont quelques vestiges subsistent encore auprès de la maison, du côté du nord.

Ce château s'appelait MERINGEN ; dans les vieilles chartes latines on lui donne le nom de *Mœringa*. C'était, aux premiers siècles du moyen-âge, le séjour de grands seigneurs, et il fut habité par Théobald et Gualtère, deux saints dont les têtes sont conservées dans le trésor de l'église de Pittange et qui en sont les plus belles reliques.

De cette maison de Roost la vue peut s'étendre sur l'horizon d'un demi-cercle immense : on y distingue à l'œil nu le clocher de Bissen, la jolie chapelle d'OP DEM BERG, située dans le bois et près de Bissen ; la ferme de CARLSHOFF, les châteaux de Berg, de Birtrange, le joli hameau de Grentzingen, la ville d'Ettelbruck et le village de Schieren que nous visiterons tout-à-l'heure ; on y aperçoit également la montagne d'OBERSCHIEREN, sur le versant occidental de laquelle on a récemment découvert l'emplacement de thermes romains ; après vient la ferme de SEITERHOFF et les villages de SCHRONDWEILER, d'OBERSGLABACH et de Pittange.

COLMAR.

Lorsque de la barrière de Meringen on suit la chaussée vers Diekirch, on ne tarde pas à se trouver vis-à-vis COLMAR. De la hauteur de la route qui domine de plus

de 200 pieds le hameau et les forges de ce nom, ainsi que les moulins de Geismuhl, on voit devant soi le château de Berg, habité par M^r le baron de Dommartin, propriétaire des forges et des moulins que nous venons de citer. Ce château, dont les jardins s'élèvent en amphithéâtre au-dessus de la vallée, semblent présider à l'union de l'Attert et de l'Alzette qui viennent confondre leurs ondes au pied de ses tourelles. Plus loin est le château de BIRTRANGE, séjour de M^r le baron de Blochausen, puis vient GRENTZINGEN qui, avec son gracieux clocher, forme, ainsi que ses voisins, un point de vue éminemment pittoresque. Enfin dans le fond du tableau, et à une lieue de notre observatoire, se dessine la jolie petite ville d'Ettelbruck.

BERG.

Parmi les deux châteaux que nous venons de nommer, celui de BERG est le seul qui ait de l'importance historique. L'autre tire tout son lustre de la position sociale de son occupeur actuel. M^r Georges-Frédéric-Prosper baron de Blochausen est à la fois chambellan du roi des Pays-Bas, chancelier d'État chargé de la direction des affaires du Grand-Duché de Luxembourg auprès de Sa Majesté, chevalier du Lion Néerlandais, de l'Étoile de l'ordre de la Couronne de Chêne, de l'Aigle rouge de Prusse, et enfin commandeur de l'Ordre de Léopold. C'est un des personnages les plus importants de la province.

Autrefois le château de Birtrange était franc à cause de la noble famille qui l'occupait, mais il ne jouissait d'aucune espèce de droit seigneurial et ses terres, comme celles de Grentzingen, payaient la dime à Ettelbruck.

Le nom des sires de Berg figure dans les annales luxembourgeoises depuis l'année 1192. Il y eut, en 1250, une contestation entre Nicolas de Berg et Irmengarde de Kœrich, à l'occasion du patronage de l'église de Sterpenich, auquel chacun d'eux avait des prétentions. La justice décida que la collation annuelle de ce bénéfice serait alternative, et par la suite, les seigneurs de Berg concédèrent leurs droits au monastère de Marienthal.

Les rentes castrales de Bettendorff appartenaient à la maison de Berg, dont un membre assista, en 1309, à l'inauguration d'Henri V comme empereur d'Allemagne. En 1340 vivaient Joffroy de Berg, Wauthier son frère, et Marguerite, sa sœur; celle-ci était alors veuve de Nicolas de Meysembourg.

Peu de temps après, la seigneurie de Berg et Colmar fit partie de la baronie de Brandebourg et passa avec elle par mariage aux comtes de Salm qui la possédèrent jusqu'en 1566.

A cette époque le comte de Vaudémont, de la maison ducale de Lorraine, ayant épousé Christine de Salm, reçut en dot ces deux seigneuries qu'il vendit séparément en 1599. Gérard de Horst, sire de Ham, eut Berg-Colmar, et dès-lors cette terre eut ses seigneurs particuliers.

En 1650, Berg passa par alliance à la maison de Heisgen. Jean-Georges de Heisgen, fils de Bernard-Albert, dont la tombe se trouve dans l'église de Berg, était seigneur de Berg et Colmar du chef de son père et de la terre de Folkendange qu'il tenait de sa mère, Marie de Loën. Il vendit, en 1714, trois voueries (1) au baron

(1) On appelle voueries des inféodations de cultivateur dans des biens seigneuriaux. Ces biens étaient indivisibles et impartagables; ils pas-

Gaspar de Metternich, seigneur de Bourscheid, maréchal héréditaire de la noblesse de Luxembourg. La fille unique de Jean de Heisgen épousa un gentilhomme français, nommé de Vrinvillie qui, en 1793, vendit Berg et Colmar à M^r de Blochhausen, seigneur de Biedbourg, dont M^r le baron de Dommartin a épousé la fille, sœur du chancelier.

Les armoiries de Berg sont *d'argent à l'aigle de sable*.

Celles de Blochhausen sont *écartelées au premier d'argent au lion de sable, aux deuxième et troisième d'argent à la fleur de lys d'azur, au quatrième une couronne d'or sur champ de gueules*.

Et celles de Dommartin sont *de gueules à la fasce d'argent chargée de trois étoiles d'or à l'épée d'argent gardée d'or, brochant en pal*.

Les environs de Berg présentent plusieurs choses dignes de l'attention de l'archéologue.

Sur la hauteur qui domine au nord les forges de Colmar et qu'on appelle le *mont brûlé*, il existe une crête de deux mètres de haut, dix de large et cent cinquante de long, dans la direction de l'équateur. C'est un amas de pierres précédé d'un fossé et qui semble avoir servi de batterie. Ce pourrait bien être un camp retranché des Romains; car le pays est couvert des traces qu'ils y ont laissées. Ainsi dans le bois dit Berghart (1) il existe trois *tumuli*

saient au décès du tenancier à l'aîné de ses enfants sans égard au sexe. La volonté du seigneur pouvait intervertir cet ordre de succession, mais seulement en faveur d'un autre enfant du tenancier.

Le système de vouerie était généralement reçu dans les villages de l'Eifel et du Luxembourg germanique depuis un temps que l'on fait remonter à Charlemagne. On croit que les premiers *voués*, autrement appelés *serfs*, ont été des captifs saxons.

(1) Observons ici que le nom *Hart* (dérivé de *ar* qui, en celtique signifie éminence) est habituellement donné aux bois situés sur des lieux élevés, comme le *Kemhart* à Itzig, le bois de *Hart* à Schrassig et Grevenmacher, la forêt du Hart en face de Diekirch, etc.

disposés l'un près de l'autre dans la direction du méridien. Le plus grand de ces tertres a cinq mètres d'élévation sur vingt de diamètre. Un peu plus au nord, vers le chemin du bois et à dix minutes à l'ouest du village, nous en avons trouvé six autres, et dans les environs de Carlshoff il en existe encore deux fort considérables, l'un à quatre cents pas au Sud de la ferme et l'autre à égale distance à l'Est de la même ferme. On nous a dit qu'il y en avait également dans les bois d'Ettelbruck et de Baumsweg.

Il serait à désirer que l'on fit fouiller ces tertres. On y ferait peut-être des découvertes précieuses comme celles que le hasard vient de faire rencontrer au mois d'août dernier dans les environs d'Arras.

Le maire de Vimy, ayant prescrit le nivellement de deux mottes qui se trouvaient aux abords de sa commune, les ouvriers à peine à l'œuvre ont mis à jour des squelettes humains, placés par rang entre des pierres superposées. En poursuivant les travaux on a continué d'en trouver une très grande quantité. On ne craint pas d'en porter le nombre à vingt et trente mille. Cependant on n'a nul souvenir de combats aussi meurtriers qui auraient été livrés en cet endroit.

ETTELBRUCK.

On descend à Ettelbruck en longeant la droite de la vallée et en traversant le village de SCHIEREN.

Pour entrer dans la ville on passe un beau pont de pierres à cinq arches, sous lequel roulent les flots de l'Alzette qui semble avoir hâte de terminer son cours. Cette rivière, après avoir fertilisé la plus belle partie de la province, animé et varié de si nombreux paysages, recueilli tant d'autres rivières et de ruisseaux,

va tout-à-l'heure perdre ses eaux dans celles de la Sûre, qui iront, à leur tour, se jeter dans les fleuves et s'évaporer avec eux dans l'Océan.

Ausone, dans son poème de la Moselle, après avoir parlé de la Sûre, consacre à la rivière d'Alzette un distique dont voici la traduction :

*Marchant à son exemple en de gras pâturages,
L'Alzette se complait dans ses féconds rivages (1).*

Ettelbruck, d'après l'étymologie teutonique de son nom, signifie pont d'Attila ; car en allemand *Ettel* ou *Etsel* exprime le nom propre du roi des Huns, et *Bruck* veut dire pont. On nomme encore aujourd'hui pont d'Attila celui qui traverse la Sûre en allant à Diekirch, quoique ce ne soit plus celui dont la fondation est attribuée au *fléau de Dieu* (2). Ce dernier dont les piles sont encore visibles aux eaux basses, était placé à huit mètres en aval du pont actuellement existant, dont la construction date du règne de Louis XIV.

La ville d'Ettelbruck, avec ses dépendances politiques, telles que Berg, Birtrange, Erpeldange, Grentzingen, Ingeldorf, Schieren et Warcken, ressortissait jadis de la prévôté de Diekirch. C'est par cette raison qu'elle n'envoyait point de député aux États.

L'Alzette cerne la ville du côté de l'orient et la rivière

(1) *Nec minor hac, tacitum qui per sola pingua labens
Stringit frugiferas felix Alisuntia ripas.*

(2) Cette prétention est évidemment une erreur. Attila, qui n'a fait que passer dans le pays en le ravageant, n'y a rien édifié. Un savant luxembourgeois dont l'opinion est toujours d'un grand poids à nos yeux, fait dériver le nom d'Ettelbruck de deux mots allemands *Edel-bruck*, noble pont ; il pense que cette dénomination a pu être donnée au premier pont construit en pierres dans le Luxembourg depuis l'expulsion des Romains.

de la Warcke la traverse dans la direction du couchant au levant et fait mouvoir toutes ses usines, parmi lesquelles on distingue un moulin à quatre tournants qui appartenait autrefois à l'abbaye d'Echternach, et qui sert tout à la fois à moudre le grain, à tordre l'huile, à scier le bois et à battre le plâtre.

Trois autres usines moins importantes, ainsi qu'une papeterie, doivent aussi leur mouvement à cette petite rivière.

L'église d'Ettelbruck, nouvellement construite, est d'un bon style; mais vraisemblablement il faudra la rebâtir, parce que déjà les murs en sont tout crevassés. La construction nous semble avoir péché par le luxe de la corniche; le poids des énormes blocs de pierre qui la forment était trop lourd pour que des murs à peine secs pussent le supporter. Il y a, à ce sujet, procès entre l'entrepreneur et l'architecte; en attendant, le culte est obligé de se contenter de sa vieille église dont les étroites proportions ne sont plus en rapport avec la population actuelle de la ville, laquelle s'élève à 2,000 âmes, non compris la petite garnison de l'artillerie grand-ducale, consistant en une demi-batterie et 108 hommes.

La chaussée de Luxembourg à Diekirch traverse la ville d'Ettelbruck dans la direction du Sud au Nord; celle de Bastogne y vient aboutir auprès de la grande place. Indépendamment du pont de l'Alzette que nous avons passé à notre entrée, Ettelbruck possède encore deux ponts remarquables, tous deux construits en belles pierres de taille: le premier placé sur la Warcke à la sortie de la ville, du côté de Diekirch, est d'une seule arche, plein ceintre; ses deux faces sont décorées des

armoiries de Luxembourg : *Burelées d'argent et d'azur, au lion de gueules armé, lampassé et couronné d'or.* L'écu est timbré de la couronne d'électeur. On lit sur une pierre intérieure du parapet de gauche l'inscription suivante qui donne la date de la construction de ce pont, en 1770.

DefLVIt IMposito VarICa parCa IVgo.

La parcimonieuse Warcke coule ici sous le joug qui lui est imposé.

Ce pentamètre nous rappelle un hémistiche du huitième livre de l'Énéide.

..... sub pontem indignatus Araxes.

« L'Araxe mugissant sous un pont qui l'outrage. »

Cette pauvre Warcke a été bien maltraitée par tous les géographes : la carte de Charles l'appelle *Moselle* !.... et l'ampute de son bras gauche, qui est son meilleur membre ; celle de Vandermaelen lui fait la même mutilation et ne daigne pas la nommer ; la nouvelle carte de Victor Chéon, en commettant le même oubli de son nom, la prive du bras qui vient à Ettelbruck ; enfin M^r le docteur Meisser, dans son excellent *dictionnaire géographique du Luxembourg*, n'en fait pas la moindre mention.

A quatre cents mètres du pont de la Warcke il en est un autre qui traverse la Sûre ; il a cinq arches et soixante-cinq mètres de long ; c'est celui qu'on appelle *pont d'Attila* autrement dit *Ettel-bruck*.

Du haut de ce pont l'œil plane sur trois points de vue charmants : à droite au-delà de l'Alzette, cette maison de belle apparence, qui git à mi-côte de la montagne, est la ferme de Windelhoff. En face, ce joli village, dont la chaussée de Diekirch frôle les jardins, se nomme Ingeldorf, et sur la gauche, au-delà d'un immense tapis

de verdure, cet autre beau village qui se groupe autour de son église et que dominent les girouettes de son château, est Erpeldange.

ERPELDANGE.

La terre d'ERPELDANGE qui, comme nous l'avons dit, relevait de Diekirch, fut donnée par Philippe II, roi d'Espagne, au sire de Gondersdorf, gouverneur de Diekirch. C'était une juste récompense de la bravoure que le gentilhomme avait déployé à la défense de cette place contre les troupes hollandaises, alors alliées de la France, qui étaient venues l'assiéger en juin 1593. Gondersdorf avait repoussé deux assauts successifs et s'était maintenu jusqu'à ce que les renforts, amenés de Luxembourg par le comte de Mansfeld, vinsent contraindre l'ennemi à lever le siège.

Cette famille de Gondersdorf a produit un sénéchal du Luxembourg, en 1437, et un prévôt de Remich, en 1446; Bernard de Gondersdorf avait pour épouse Élisabeth de Lellich, lorsqu'en 1539, il céda à son fils la terre de Nodlange, près Messancy.

Les barons du Prel ont succédé aux Gondersdorf dans la seigneurie d'Erpeldange. Ce n'est que depuis six ans que la terre en a été vendue, puis revendue en détail, et que le château, avec l'église, est devenu la propriété de la commune.

M^r le curé, qui habite en ce moment le château, conserve les archives de la seigneurie, lesquelles ne sont pas dénuées d'intérêt. Il y existe entre autre un record de justice qui contient l'obligation, pour les vassaux au nombre de treize, de produire annuellement, outre les rentes en seigle et en avoine, 13 chariots de foin, 15 charrettes de bois, 8 cabris, 8 poules 1/2 vivantes,

6 oies 1/2 vivantes et 796 œufs 1/4. On a peine à comprendre comment les treize familles s'y prenaient pour régler de pareils comptes. On trouve encore parmi ces vieux documents un acte par lequel Mathilde, dame de Bittelich, cède au monastère de Marienthal quelques biens qu'elle possédait, moyennant une rente de deux malders de blé. Dans ce temps-là, et même trente années auparavant, vivait un seigneur Gérard d'Erpeldange; mais on ne sait comment cette terre a passé au fils de Charles-Quint. Il est à croire que le château était fort vieux et fort délabré, car à peine le sire de Gondersdorf en fut-il possesseur, qu'il le fit démolir pour bâtir celui qui existe aujourd'hui et dont on peut faire remonter la construction aux dernières années du xvi^e siècle.

Cette demeure seigneuriale n'a rien de grandiose ni de féodal comme les châteaux des siècles précédents; mais son heureuse situation dans un riant vallon, ses vastes jardins, que longe la Sûre, son voisinage de l'église, à laquelle une entrée particulière lui donne accès, en font une habitation agréable qu'on pourrait à peu de frais restaurer; car rien ne manque à la maçonnerie, la charpente est superbe, la toiture est intacte, les remises et les écuries sont en bon état.

La cheminée de l'ancien salon d'Erpeldange est une espèce de merveille.

Figurez-vous un mausolée de marbre et d'albâtre, ayant quatre mètres de largeur sur cinq de hauteur, et vous aurez une idée des riches proportions de cette pièce architecturale, abstraction faite des détails que nous allons essayer d'esquisser :

Le manteau de cette cheminée, supporté par deux cariatides de 1,70 de haut, est surmonté d'un fronton en

attique, orné des armoiries de Gondersdorf et de celles de son épouse, Odile de Schall ; chaque écu est sommé d'un heaume ayant pour cimier un vol décoré des émaux et des meubles de l'écu. Les premières sont *de gueules à deux fasces d'argent chargées, l'une de trois tourteaux de sable, l'autre de deux du même*. Les secondes sont *de gueules à deux chevrons échiquetés d'argent et de sable de deux tires*. Ces armoiries ont pour tenants deux syrènes ailées (1).

La corniche supérieure de ce monument est soutenue par deux colonnes corinthiennes appuyées sur l'attique ; dans le centre est un tableau en albâtre monté sur un entablement et encadré par deux autres colonnes du même ordre, mais plus petites que les précédentes.

Ce tableau, sculpté en bas-relief, représente l'histoire de Scevola tuant dans sa tente le secrétaire de Porsenna qu'il a pris pour ce roi des Toscans. On le voit dans un coin exposer sa main malheureuse aux flammes d'un réchaud et, dans l'espace compris entre le premier plan et le fond, où figure la ville de Rome, l'intrépidité des dames romaines est exprimée par deux femmes qui chevauchent paisiblement dans le Tibre.

Ce monument curieux est attribué à un artiste condamné à mort et qui aurait racheté sa vie par l'exécution de ce chef-d'œuvre.

Sur la droite de la Sûre, en face d'Erpeldange, il existe dans le rocher une caverne qui correspond, dit-on, avec le cendrier de la maison de Schmit, à Warcken ; suivant sa coutume, le peuple n'a pas manqué d'appeler cette

(1) Les portraits de Bernard de Gondersdorf et de sa femme sont conservés chez M. Vannerus, notaire et ancien bourgmestre et commissaire de district, à Diekirch.

grotte le *trou des nains* (Vichtelsloch), et de meubler ces souterrains déprimés, d'elfes, de gnomes ou de nains, tous êtres fantastiques *ejusdem farinae*. On raconte à Erpeldange, ainsi qu'à Warcken, l'histoire de plusieurs enfants que les nains enlevèrent à leurs familles et qu'ils ne rendirent, au bout de quelques jours, que gorgés de galettes et de bonbons, accablés de cadeaux et tout rhabillés à neuf.

WINDELHOFF.

Le nom de WINDELHOFF, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, est cité dans l'histoire à l'occasion que voici :

La peste qui fit tant de ravages dans le Luxembourg durant le second tiers du xvii^e siècle (1654 - 1668), sévit plus cruellement encore à Diekirch que partout ailleurs, car la population de la ville fut réduite au douzième de son personnel. La majeure partie des survivants, justement épouvantés de cette affreuse mortalité, désertèrent pendant l'été de 1668 (1) et se réfugièrent, jusqu'au mois de décembre, dans les environs; il en fut ainsi des années subséquentes.

La plupart des émigrés établirent leurs tentes dans les bois de *Seitert* et du *Hart*, et surtout à l'endroit appelé *Ast Loch*; sur le versant occidental de la montagne qui domine Ettelbruck et Ingeldorf. Les femmes qui appartenaient à cette colonie allaient laver le linge de leurs enfants dans la fontaine qui se trouve près de là et qui, pour cette raison a reçu la dénomination de fontaine des langes (*Windelbour*), à laquelle la ferme de Windelhoff a emprunté son nom.

(1) Ces sortes d'émigrations étaient générales dans tout le Duché de Luxembourg, à ce point que, dès le 14 juin 1634, parut une ordonnance réglant des mesures conservatrices à l'égard des maisons abandonnées.

{ULVELING.}

INGELDORF.

Les Romains avaient construit à Ingeldorf un pont où venait bifurquer la route de Liège vers Trèves par Stegen, et vers Metz par Schieren ; de ce dernier côté on évitait le passage de la Warcke et celui de l'Alzette près d'Et-telbruck, qui n'existait point alors.

Les piles du pont d'Ingeldorf sont encore très visibles aux eaux basses ; elles gisent à vingt mètres au-dessus de la place ordinaire du bac et à égale distance de trois cents mètres de la chapelle et de la dernière ferme d'Ingeldorf.

Cette belle cense, appartenant au cultivateur qui l'occupe, le sieur Warcken, mérite une mention honorable pour l'ordre, pour l'admirable propreté qu'on y remarque, et dont on ne trouve d'exemple que parmi les polders de la Hollande.

VILLE DE DIEKIRCH.

A la hauteur d'Ingeldorf, la vallée s'élargit, se développe et présente l'aspect de la fertilité.

La Sûre, qui circule à droite, au pied d'une haute colline, anime et vivifie ce brillant tableau au fond duquel la ville de DIEKIRCH s'élève en amphithéâtre sur le versant de la montagne de *Thor*, qui en forme le dernier plan.

Le THORENBERG était, dans les siècles d'idolâtrie, consacré à Thor, divinité celtique dont il conserve le nom. Ce dieu, fils d'Odin et de Frigga, était, après son père, la plus grande puissance de la religion slavonne. Il lançait la foudre, régnait sur les airs, distribuait les saisons, excitait ou apaisait les tempêtes. C'était, au dire

de César, le Jupiter de la Gaule et des autres contrées hyperboréennes. On le qualifiait plus particulièrement de père ou de seigneur, et c'est pour cette raison que le Thornberg est aussi appelé mont du seigneur (*Herrnberg*).

On voit qu'en cette occasion nous laissons encore les Romains bien loin derrière nous ; ce n'est pas le seul point qui reporte nos souvenirs au-delà des siècles de leur domination ; la montagne qui, de l'autre côté de la Sûre, fait face au Thorenberg, porte le témoignage ir-récusable du même culte et rappelle une autre divinité du même temps. Nous voulons parler de l'autel de Dide ou Dido, que le peuple appelle *Didons Elter* et parfois *Deivels Elter*, parce que, dit-on, le diable a laissé sur les pierres de ce monument l'empreinte de ses griffes.

Ce n'est pas, comme plusieurs l'ont cru d'après Berthels, ce n'est pas de la reine de Carthage qu'il s'agit ici ; car cette princesse n'a jamais été divinisée. DIDE ou Dido appartenait à la religion de ces peuplades du Nord qui vinrent avec les Cimbres s'unir aux Celtes pour former la nation gauloise : les Slaves adoraient en lui le dieu de l'hyménée ; ils le reconnaissaient comme fils de *Lada*, déesse de la beauté, et comme frère de *Lalo*, dieu des amours (1). Ainsi les mythologues grecs ou romains qui s'avisèrent de prendre des dieux partout, n'ont eu que les noms à changer dans l'emprunt qu'ils ont fait de ces trois divinités.

La mère de Dide et de Lalo était fille d'Odin et sœur de *Thor* ; par conséquent la double consécration à l'oncle et au neveu, dans la même localité, se conçoit aussi parfaitement qu'elle s'explique et se coordonne.

(1) Biographie universelle de Michaud, tome 54.

L'autel de Dide était placé au haut de la montagne de Gilsdorf, sur la ligne qui sépare le ban de ce village de celui d'Ingeldorf et à 25 mètres au-dessous de la lisière de la forêt du *Hart*. Il y a trente ans qu'il existait encore en son entier sans que personne prit garde à son importance. Un témoin oculaire nous a raconté qu'en 1815 un homme s'y étant abrité avec sa femme, celle-ci lui manifesta la crainte d'être écrasée par cette masse énorme de pierres, dont la solidité lui paraissait douteuse. Quelques heures après, le monument celtique était réduit à l'état de ruines dans lequel nous le trouvons aujourd'hui. Toutefois à l'aide des débris qui restent et des indications qui nous ont été données, nous essaierons de le dépeindre tel qu'il a été avant sa chute.

Cet autel était formé de trois énormes pierres de roche calcaire brute, dont deux, ayant en hauteur trois mètres sur 2,20 de largeur et 1 d'épaisseur, s'élevaient parallèlement à 60 centimètres l'une de l'autre, dans le plan de la méridienne, de manière à présenter à l'Est et à l'Ouest une face de 2 m. 60 de largeur. Elles étaient surmontées d'une troisième pierre qui formait le couronnement de l'édifice. Celle-ci, qui git encore intacte au pied des ruines, a la forme d'une pyramide quadrangulaire légèrement aplatie au sommet; elle a 2 mètres de haut et sa base est de 2,60 sur 2,20; c'est le plus large côté qui faisait face au levant.

Les deux premières pierres, calcinées par l'action délétère de plus de trente siècles, se sont affaissées et brisées, l'une en deux morceaux, l'autre en six; elles forment une masse de débris dont le poids a été évalué à trente-cinq mille kilogrammes, non compris les fondements qui, suivant l'usage des Celtes, doivent être

fort considérables. La pierre du couronnement seule peut peser huit mille kilos.

Le Gouvernement luxembourgeois avait, sur notre demande, ordonné, le 18 mai dernier, la restauration du monument qui fait l'orgueil de Diekirch; nous nous sommes en conséquence transporté sur les lieux, le 26 du même mois, accompagné de Messieurs le Commissaire du district, le Bourgmestre de la ville et l'Ingénieur des ponts et chaussées de l'arrondissement. Hélas! après un scrupuleux examen, nous avons été obligé de reconnaître et de convenir que cette restauration était impossible. L'extrême décrépitude des pierres les a éternées et décomposées de telle sorte, que le toucher les pulvérise. Il a donc fallu nous résoudre à laisser dans le désordre et la confusion cette noble relique de l'antiquité qui, néanmoins, conservera toute son importance aux yeux des archéologues et des touristes. Les uns et les autres voudront sans doute la visiter et ne la quitteront qu'après avoir enrichi leur album de la vue de ses ruines.

Dans les alentours de ce monument gaulois, on nous a fait goûter d'une plante tuberculeuse de la grosseur d'une petite noix et qu'on appelle *noix de terre* (Erdnuss); elle croît en abondance sur cette côte et les enfants en sont très friands.

Quoique Berthels, écrivain du xvi^e siècle, que nous avons déjà plusieurs fois cité, n'ait jamais vu ni connu le Didons Elter, toutefois il est à son égard un écho fidèle de la tradition lorsqu'il dit que la ville de Diekirch lui a emprunté son nom formé des deux mots *Didon Kirch*, temple ou autel de Didon. « A cause, dit-il, qu'une certaine déesse Didon, qui était dans ces lieux grande-

ment adorée, y avait un autel magnifique ou un temple (1). »

En rectifiant ce que l'opinion de l'abbé d'Echternach a d'erronné relativement à la *déesse*, nous adoptons son étymologie avec cette différence que, la prenant dans *Dide Kirch*, la suppression d'une seule lettre nous suffit pour former le nom de Diekirch.

Observons que les mots autel et temple ont pu se prendre l'un pour l'autre dans le temps où les Gaulois n'avaient d'autres temples que les bois de leurs montagnes, et qu'une ou plusieurs pierres brutes, plantées sur un tertre, en faisaient tout l'ornement. Ces peuples, à l'exemple des Parthes, des Scythes, des Indiens, des Daces et d'autres nations primitives, prétendaient que c'était avilir la majesté divine, que de renfermer dans les bornes étroites d'un édifice les dieux dont le culte ne devait avoir d'autres limites que celles de l'univers.

Il n'y a pas de doute que Diekirch ne soit une ville très ancienne. Au VII^e siècle, St. Eloi en convertit la population au christianisme ; plus tard elle devint le siège d'un des cinq archidiaconats de l'archévêché de Trèves, et le chef-lieu d'une prévôté. C'était jadis un fief de la maison de Lorraine, et le seigneur de Diekirch, Robert d'Esch, qui en céda la moitié de la juridiction à Walram de Limbourg, comte de Luxembourg, était issu de cette illustre maison. Une découverte récente est venu porter une vive lumière sur ce point intéressant de l'histoire.

(1) *Quidam enim Didonem eo loci olim in magno cultu fuisse, atque inibi magnificam aram seu templum habuisse ratiocinantur. A qua videlicet Dea oppidum germanico idiomate Diekirch Didonis quasi templum nominetur* (p. 187).

JEAN DE DIEKIRCH.

En creusant, en 1842, dans la vieille Sûre, devant Diekirch, pour établir les fondements des piles du beau pont de Gilsdorf, que l'on vient d'y construire, on a trouvé, à la profondeur de deux mètres, un sceau en cuivre qui doit y avoir été jeté, il y a bien des siècles, lorsque la rivière passait en cet endroit.

Ce cachet, dont les émaux ne peuvent être déterminés, attendu qu'ils ne sont pas indiqués dans la gravure, représente *un écu antique à la fasce chargée de trois alérions et accompagnée de trois autres alérions, dont deux en chef et un en pointe.*

On lit sur le pourtour *S. Johan van Diechry* (sceau de Jean de Diekirch).



Ici la particule néerlandaise *van* s'explique, par les linguistes du pays, comme appartenant au très ancien dialecte Luxembourgeois.

Les alérions qui paraissent sur ce cachet, font connaître que le personnage auquel il a appartenu était issu du sang de Lorraine (1); mais à quelle époque a-t-il existé? Voilà la question qu'il importe d'examiner.

(1) Ces petites aiglettes, au vol abaissé et privées de leur bec et de leurs pattes, se rencontrent rarement dans le blason. Wilson de la Colombière, dans la *science héroïque*, p. 360, dit qu'elles sont les emblèmes de l'aigle impériale vaincue, désarmée, mise hors d'état de se défendre du bec et des ongles (*rostro et unguibus*). C'est par cette rai-

D'une part la présence des aiglons ne permet pas d'en faire remonter la date au-delà de Ferri de Bitch, puisque c'est lui qui les a placés dans l'écu de Lorraine de 1205 à 1207.

D'autre part le fief seigneurial de Diekirch étant passé dans la maison de Luxembourg, en 1221, et étant resté à ses descendants jusqu'au xvii^e siècle, il est indubitable que ce fief appartenait à Jean de Diekirch avant que Robert, son successeur, en fit la cession partielle à Waleram. Ce n'est donc qu'entre les années 1205 et 1221 que le cachet a pu être gravé. Tout, en effet, dans sa forme et sa physionomie, dénote le caractère de cette époque.

Bertholet, dans son histoire de Luxembourg (V, p. 179) rapporte un fait très concluant en faveur de notre opinion : lorsqu'en l'an 1266 Henri III de

son que Bouchard de Montmorency chargea de quatre alérions les cantons de l'ancienne croix de sa maison, en souvenir des quatre enseignes conquises par lui, en 978, sur l'armée de l'empereur Otton II. Le nombre de ces alérions fut porté à seize par Mathieu de Montmorency, en commémoration de douze autres bannières surmontées de l'aigle impériale qu'il avait prises sur les gens d'Otton IV, à la journée de Bouvines.

Ce fut en raison de la haine que Ferri de Bitch portait à ce même Otton qu'il adopta les armes modernes de Lorraine : *d'or à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent*. Jadis les armes de ce Duché étaient une aigle simple. (Don Calmet, *histoire de Lorraine*.)

En ce temps là les aînés de famille exigeaient que leurs cadets modifiassent leur blason, soit par une brisure, soit par le changement des émaux, soit encore par l'intervertissement des meubles de l'écu (*); ces modifications se compliquaient dans chaque branche, en raison de son éloignement du tronc. Ici la multiplication des alérions, jointe à la métamorphose de la *bande* en *fasce*, ne permet pas de douter que Jean de Diekirch n'appartint à une branche collatérale de Lorrains.

(*) Cet usage a subsisté jusqu'à la révolution française. L'article V de l'édit de Louis XIV, en date du 8 décembre 1699, prescrivait aux cadets de nos provinces de porter les brisures dans leurs armoiries, à peine de cinquante florins d'amende.

Luxembourg, fils et successeur de Waleram, voulut se rendre acquéreur du reste de la juridiction seigneuriale de Diekirch, Godefroy, sire d'Esch, fils de Robert, dut demander au duc de Lorraine l'abandon des fiefs qui lui restaient dans la seigneurie de Diekirch, afin que la cession fût pleine et entière ; d'où résulte l'évidence de l'affinité qui, jusqu'alors, n'avait cessé d'exister entre les sires d'Esch et la maison de Lorraine.

Jean-l'Aveugle fit, en 1330, fortifier la ville et la ceignit de fortes murailles, de quatre portes et de plusieurs tours circulaires qui servaient à la défense de la place. De larges fossés, qu'inondaient les eaux du Zimperborn, du Bellenflæschen et autres, complétaient les moyens de défense, et, à l'intérieur des remparts, un chemin couvert, établi sur des arcades, formait la communication d'une porte à l'autre.

En 1590, les bourgeois de Diekirch furent affranchis par Josse de Moravie ; c'est de cette époque que date l'inscription du scel communal *sig. libertatis in Diekirch*. Les armoiries de la ville qui décorent ce scel sont de la même époque. *Burelées d'or et d'azur au lion d'argent, armé, lampassé de gueules posé sur un puits du même, maçonné d'argent mouvant de la pointe sur le tout* (1).

(1) Cette manière de blasonner, que nous avons trouvée dans *l'histoire générale ou délices des Pays-Bas*, T. III, p. 209, diffère de celle de Bertholet à laquelle nous avons dû la préférer attendu les fautes et les erreurs dont cette dernière est empreinte.

Pour justifier cette critique nous rapportons ici le blason de Diekirch tel que Bertholet le donne (tome V, p. 178) : « ses armes sont, dit-il, *burelées d'azur et d'or de dix pièces, au lion d'argent à simple queue rampant, sans couronne, armé et lampassé de gueules, posé sur un piédestal de gueules en forme de tour carrée.* »

Sur les trente-deux mots qui composent cette description, il y en a vingt-un d'inutiles ou qui heurtent les règles de l'art héraldique ; 1° *d'azur et d'or* au lieu *d'or et d'azur* est une énonciation vicieuse en ce sens qu'elle intervertit l'ordre des émaux. 2° le burelé étant toujours de

La seigneurie de Diekirch resta aux ducs de Luxembourg, jusqu'à ce que le roi d'Espagne, Philippe IV, l'ayant érigée en marquisat, en fit octroi à Oswald de Britto, l'un de ses secrétaires d'état.

Les villes de Diekirch et d'Ettelbruck, avec leurs banlieues et dépendances, les villages de Gilsdorf, de Reisdorf, de Holstum, de Constum et les deux fermes de Lellich qui formaient cet apanage, passèrent, au décès de Britto, vers l'an 1640, à Dom Emmanuel-François Goethals, secrétaire d'État au département de la guerre et président du conseil des ministres à la cour de Madrid, fils de Pierre Goethals-Parmentier et petit-fils de Josse Goethals van Guchte, de Gand.

Après la mort d'Emmanuel-François Goethals, Marie de Maturana, sa femme et son héritière, les céda à Jean Gobelinus, supérieur de la collégiale de St-Michel et Gudule, à Bruxelles, le 20 juin 1674 (1).

Une expropriation judiciaire, faite le 23 juillet 1694, par-devant le conseil provincial de Luxembourg, fit passer la terre de Diekirch des mains des héritiers de Gobelinus en celles de M^r Jacques de Geisen, dont les héritiers en ont fait la rétrocession aux descendants d'Emmanuel Goethals. C'est aujourd'hui M^r François Goethals-Pecsteen, de Gand, qui se trouve investi du titre de marquis de Diekirch, et dépositaire des antiques archives de cette seigneurie, dont les documents remontent jusqu'au XIII^e siècle.

dix pièces et la position ordinaire du lion étant d'être rampant, à queue simple et sans couronne; il y a ici quatre pléonasmes choquants; 3^e nous établirons plus loin que le soi-disant *piédestal en forme de tour carrée* est tout simplement un puits, ainsi que l'a fort bien indiqué Foppens, notre auteur.

(1) L'acte de cette vente repose au greffe de la cour royale à Bruxelles.

M^r Auguste Goethals, qui a épousé la fille unique de M^r le sénateur Engler, de Bruxelles, appartient à cette famille. Il a, comme héritier de son beau-père, de fort belles possessions à espérer dans les environs de Diekirch. Les terres de Schœnfeltz, de Hollenfeltz, de Folkendange et de Scheuerhoff comprennent, avec les plus beaux châteaux et fermes du pays, une surface de cinq cent soixante-onze hectares.

Le gouvernement de Diekirch était, depuis l'affranchissement de la ville, d'une libéralité dont on chercherait en vain l'exemple chez les nations les plus favorisées de nos jours par le régime constitutionnel. La justice était rendue au nom du seigneur par un prévôt et par un bailli à ses gages ; mais l'administration tout entière appartenait au magistrat, composé de sept échevins et présidé par le bourgmestre. Celui-ci, dont les fonctions ne duraient qu'un an, était élu par le peuple ; les échevins étaient nommés à vie par le seigneur ; il leur était affecté à chacun un quartier de la ville sur lequel s'exerçait leur juridiction, et dont ils convoquaient au besoin les habitants pour soumettre à leur délibération toutes les affaires importantes, après quoi les décisions du conseil étaient prises à la pluralité des voix. Tous les ans, un de ces conseillers était envoyé en députation à la diète de Luxembourg, où il avait mission de soutenir les intérêts et les privilèges de la libre cité.

Diekirch fut, ainsi que nous l'avons vu plus haut, assiégée, en 1593, par les alliés de la France, et sauvée par la bravoure de ses habitants ; mais, en 1688, le maréchal de Boufflers, servant la fortune conquérante de Louis XIV, abattit la cime de ses remparts, que les bourgeois relevèrent peu de temps après. C'est ce qui fit

dire au chevalier de la Croix, chef des partisans français tenant garnison à Vianden, et chargé de maintenir en respect la population du pays : *Il faudrait couper bras et jambes aux Diekirchois pour parvenir à les dompter.*

Enfin, en 1800, sous le gouvernement de la république française, les vieux murs de Diekirch, furent, par mesure de salubrité, réduits à la moitié de leur hauteur, puis, en 1815, ils ont été démolis entièrement (1) et de charmants boulevards, garnis d'arbres et d'habitations agréables, se sont élevés sur l'emplacement des fossés. C'est aux soins de son ancien bourgmestre, M^r Vannerus, que la ville de Diekirch est redevable de cet embellissement.

En entrant dans cette antique cité, maintenant chef-lieu de district et que Vosgien représente comme un trou aux mœurs gothiques, on n'est pas médiocrement surpris de n'y trouver que des maisons modernes annonçant le goût et l'aisance. A la vérité les rues intérieures sont généralement étroites et irrégulières, mais c'est là ce qui distingue toutes les vieilles cités.

Autrefois la ville de Diekirch avait quatre portes monumentales qui ont disparu en même temps que ses murailles.

La première, placée au sud de la ville sur la route de Luxembourg, avait le nom de St. Laurent ou d'*Unterste Porte*; elle était extérieurement décorée d'une inscription ainsi conçue :

(1) Il en reste toutefois, comme dernier vestige, une tour semi-circulaire à 100 pas au sud de la porte d'Erpeldange. Ce monument, qui n'a pas moins de 60 pieds de diamètre, devrait être restauré et même relevé jusqu'à ses créneaux.

Comme antique témoin d'un règne fameux, la *tour ronde*, ainsi qu'on l'appelle, est d'un grand intérêt pour l'histoire de la ville et pour la gloire de ses habitants.

La pierre qui porte cette curieuse devise a été recueillie par M^r Juttel, qui en a décoré le mur de sa grange. On voit encore dans le pignon de la maison Coster, à gauche en entrant dans la ville, une tête colossale d'Hercule qu'on dit être romaine.

La seconde porte, située au bout de la rue St. Antoine, à l'Ouest de la ville, conduisant à Erpeldange, s'appelait *Oberste Porte* et se trouvait surmontée des armes de la ville.

Au Nord, sous une grosse tour qui servit longtemps de prison, passait la *porte de Brabant*. Elle faisait face au moulin du roi dont la munificence de Jean-l'Aveugle dota la ville après l'avoir fortifiée.

Enfin au N.-E., sur la route de Vianden et de Bettendorf, à l'extrémité la rue de St. Nicolas, était la porte du même nom entre deux tours qui ont été démolies.

On vient d'élever, sur l'emplacement de l'une d'elles, une tourelle carrée surmontée d'un clocher flanqué de quatre clochetons. Ces cinq pointes ont été placées là, me dit un plaisant, pour représenter le district de Diekirch environné de ses quatre cantons extérieurs : Echternach, Clervaux, Wiltz et Rédange. Cette tourelle est, au demeurant, une construction fort modeste à laquelle on donne, je ne sais pourquoi, un nom que n'autorisent certainement pas les mœurs irréprochables des propriétaires.

Entre l'*Oberste Porte* et la *porte de Brabant*, faisant face à la place Guillaume, se trouvent les prisons de la ville. Cet établissement, construit en 1807, et agrandi en 1842, est fort intéressant sous le double rapport de

son importance et de sa destination comme maison d'arrêt et de détention civile et militaire du Grand-Duché. Les bâtiments en sont parfaitement distribués et admirablement tenus, grâce à la sollicitude des administrateurs Messieurs Mongenast, Wittenauer et Augustin, président, procureur du roi et substitut du tribunal de Diekirch.

Non loin de cette prison, à l'angle formé par l'esplanade et la route de Stavelot, on voit la *Chapelle Vanneerus* qui a retenu le nom de son fondateur, Simon Vannerus, lequel l'a fait construire en 1778 (année de la naissance de son fils François, que nous connaissons), sur l'emplacement du *Calvaire Goethals*.

Cette chapelle est ornée d'une bonne sculpture de la flagellation au-dessous de laquelle est inscrit le chronogramme suivant :

SIMON VANNERVS ET ANNA JVTEEL CONJVGES

HAS DEO SACRARVNT ARAS.

Aux jours de solennité cette chapelle est décorée d'un magnifique *antependium* aux armes de Goethals.

Les personnes curieuses voudront, sur la route d'Erpeldange, aller admirer un beau tilleul qui n'est qu'à 100 mètres de la place Guillaume. Puis, plus loin, dans la vallée qui sépare les montagnes de *Schutzberg* et de *Kuckelberg*, elles iront auprès de la fontaine de Groff rendre visite à un ermitage depuis longtemps abandonné ; c'est une promenade délicieuse.

L'église de Diekirch, dédiée à St. Laurent, est fort ancienne. Il en est qui prétendent en faire remonter la fondation au 11^e siècle de notre ère. Cette erreur provient du chiffre 153 inscrit sur un des piliers de la tour de l'église du côté du Nord. Celui qui est à l'opposite porte le millésime de 1565, qui est l'époque de l'agrandisse-

ment de son vaisseau par l'adjonction du chœur. Le portail est d'une exiguité remarquable et rappelle l'exhaussement considérable que le rez-de-chaussée a éprouvé en 1760 ; l'angle supérieur de son ogive n'est pas à trois mètres du seuil. L'architecture du temple est byzantine. Aux cinq points intersectionnels des nervures de ses voûtes sont sculptées les armes de la ville et quatre autres écus représentant les quartiers de la maison d'Erpeldange.

Dans le chœur à droite, il existe un vitrail aux armes de Goethals : *de gueules à trois têtes de vierges de carnation habillées d'azur et chevelées d'or.*

Au-dessous de la croisée, une pierre tumulaire en marbre blanc, relevée par un cadre noir, porte une épitaphe latine, dont voici la traduction :

A la mémoire

*De très noble et très excellent seigneur
 Dom Emmanuel-François Goethals,
 D'une famille originaire de Flandre,
 Aussi illustre par son ancienneté que par ses alliances;
 Fils de Pierre et de Marie Parmentier.
 Il fut de son vivant marquis de Diekirch,
 Premier président d'État de Philippe IV, roi d'Espagne
 Et secrétaire général de la guerre.
 Il rendit d'utiles services à son prince
 Dont il était grandement estimé,
 Et fut le bienfaiteur de cette église.
 Il mourut le 5 juin 1674.*

En face de cette pierre tumulaire, sous la croisée à gauche du chœur, on voit un tableau sculpté en bas-relief, peint à l'huile; il représente le même Emmanuel-François avec Marie de Maturana, sa femme, tous deux

agenouillés devant un prie-dieu. La vue de Jérusalem, dans le fond du tableau, indique la qualité de chevalier du St. Sépulcre qu'avait ce seigneur de Diekirch.

Ce ne sont pas là les seuls souvenirs que la famille Gantoise ait laissés dans la ville. L'ancienne demeure seigneuriale, bâtie sous les sires de Lorraine, a, jusques dans ses derniers moments, porté le nom d'*hôtel ou maison Goethals*; ce n'était plus, depuis fort longtemps, qu'une vieille masure, dont on avait fait l'hôtel de ville, puis un asile des pauvres, lorsqu'en 1827 on l'a démolie et déblayée pour en faire la grande place.

Devant le perron de cet hôtel, il existait, pour l'usage des habitants, un puits que nous avons encore vu en 1838, et qui est aujourd'hui remplacé par une pompe que l'on a établie au milieu de la place. L'antiquité de ce puits est consacrée dans le blason de la ville par le piédestal maçonné dont on ne peut autrement expliquer le but ou l'origine.

Les seigneurs de Diekirch avaient fini par établir leur demeure dans la maison qui fait face à l'ancien hospice de Ste. Marie-Madelaine et qui est aujourd'hui occupée par M^r Vannerus. Cette maison fut successivement habitée par les Goethals, les Gobelinus et les Geisen.

En entrant dans la ville par la rue de Luxembourg, la dernière rue que l'on trouve à gauche avant d'arriver à la place Morel, porte encore le nom de Goethals. La maison des *Kreizherren* et celle de Valerius forment l'entrée de cette rue, au milieu de laquelle existait jadis le couvent des religieuses de Ste-Lucie.

Toute cette reconnaissance des Diekirckois envers la famille Goethals s'explique par la part qu'elle a prise à l'érection du couvent des Récollets, qui est l'édifice le

plus important et le plus remarquable de la ville (1). Ce couvent a été vendu en 1798, par le Gouvernement français, et racheté par la ville en 1825. Ces bâtiments, aussi remarquables par la solidité de leur construction que par leur admirable situation, sur un vaste plateau environné de places spacieuses et de promenades riantes, renferment aujourd'hui l'hôtel-de-ville et le collège.

La manière dont ce progymnase est administré, le mérite des professeurs qui en ont la direction, les excellents sujets qu'il produit, lui donnent un rang honorable parmi les maisons d'éducation du Grand-Duché. Toutefois on n'est pas sans espoir de voir bientôt le petit séminaire du diocèse installé dans l'ancienne habitation des frères prêcheurs : ce serait pour la ville une abondante source de prospérité.

C'est dans ce couvent, ou du moins dans la partie occupée par l'hôtel-de-ville, que la magistrature de Diekirch a eu l'insigne honneur d'offrir, le 18 juillet dernier, au Roi des Pays-Bas, Grand-Duc de Luxembourg, un déjeuner, que Sa Majesté a daigné accepter, et dont elle a fait le charme par l'affabilité de ses manières.

L'église des Récollets, dont la consécration ne date que de l'année 1704, est fort belle, et serait susceptible d'être restaurée et rendue au culte. Cette restitution est

(1) Un document que nous avons sous les yeux, atteste que le marquis de Diekirch, Emmanuel Goethals, ainsi que son épouse, Marie de Maturana, contribua de son crédit et de ses deniers à la fondation de ce monastère et de son église.

La première pierre de cette église fut posée par Marie de Maturana, le 12 juillet 1671, jour anniversaire de la canonisation de St-François d'Assise, instituteur de l'ordre des Récollets. Elle fut achevée en 1677, mais elle ne fut consacrée que fort longtemps après.

d'autant plus à désirer, que l'église paroissiale est devenue trop petite pour l'accroissement progressif de la population, qui s'élève aujourd'hui à 2,500 âmes, garnison non comprise. Cette garnison se compose d'un escadron de cavalerie, dont la force doit être de 195 chevaux pour le contingent du Grand-Duché à la confédération germanique. On lui construit en ce moment une fort belle caserne, au sud de la ville, au-delà du boulevard et sur la rive gauche de la Sûre.

Le bâtiment où siège en ce moment le tribunal de première instance, a été soumis à de nombreuses vicissitudes. Ce fut d'abord une maison-forte, flanquée de tourelles et occupée par un chapitre de chevaliers du Temple, surnommés dans le pays *chanoines croisés*. En 1314, après l'expulsion des templiers, elle servit sous le nom de *maison du Roi* au dépôt des vins (1), des fruits et d'autres denrées provenant du droit de neuvième qui revenait au seigneur; plus tard le duc de Luxembourg en ayant fait don à la ville, celle-ci y déposa ses poids et mesures, ce qui lui valut le nom de *maison de la balance*. Pendant longtemps elle servit d'*hôtel de ville*, avant d'avoir sa destination actuelle, qui pourrait bien n'être pas la dernière.

Les templiers avaient à Gilsdorf un refuge avec lequel on prétend qu'ils pouvaient communiquer de leur maison de Diekirch par une galerie souterraine; ce refuge était situé sur le mont HENCHEL, petit mamelon qui domine le village, dont il n'est séparé que par le ruisseau de SOSSELBACH. C'était une espèce de château-fort, qui, selon toute apparence, était d'origine romaine, si l'on en juge par une urne, quelques armes et plusieurs médailles antiques, qui ont été recueillies dans ses débris.

(1) La récolte annuelle des vins, sur le ban de Diekirch, s'élevait alors à 6 et 700 foudres

M^r Vannerus conserve ces objets dans son cabinet, où il a rassemblé plusieurs raretés, indépendamment desquelles nous citerons les âtres de ses foyers, qui sont en mosaïques romaines. Celles-ci ont été déterrées à *Baulesch Mergen*, sur le ban de Medernach.

Cet amateur, usant de l'honorable influence qu'il a acquise dans l'arrondissement de Diekirch, a glané partout pour arrondir sa petite collection, qui certes n'est pas sans intérêt pour la science archéologique.

On y trouve entr'autres antiques une fourche tridentée, ramassée avec plusieurs médailles romaines sur la BELTZ, montagne près d'Eppeldorf, qui passe pour avoir été le siège d'une redoute romaine.

Un bracelet en cuivre et à ressorts, comme ceux que portent actuellement nos dames; il été trouvé à Brandebourg.

Une chausse-trape, espèce de cheval de frise en miniature, servant à embarrasser la cavalerie dans sa marche. Cette pièce a été ramassée dans les ruines du château de Schütbourg, par M^r Pondrom, propriétaire actuel.

Deux fers de lances recueillis à Reisdorf.

Une bombe de grès de neuf pouces de diamètre, trouvée à Diekirch, et qui, selon toutes les probabilités, provient du siège des Hollandais, en 1593. A cette époque Philippe II s'était déjà servi de bombes creuses en fer, mais on était loin d'avoir généralisé l'usage de ce terrible projectile, que Voltaire a si bien décrit dans ces vers de la *Henriade* :

Dans ces globes d'airain le salpêtre enflammé
Vole avec la prison qui le tient renfermé;
Il la brise, et la mort en sort avec furie.

Enfin on voit encore dans le même cabinet le plateau

de cuivre doré, dans lequel on présentait les clefs du château de Bourscheid au nouveau seigneur de cette terre, lorsqu'il y faisait son entrée solennelle.

Diekirch possède un autre cabinet bien plus curieux et surtout plus à la portée de toutes les intelligences et de tous les goûts. Nous voulons parler du salon de madame Dagois, où l'on trouve une collection d'aquarelles, qui figureraient honorablement dans les palais de Versailles et du Louvre.

Nous y avons remarqué particulièrement un Bélisaire d'après David, une Psychée enlevée par les zéphirs; Zéphyre jouant sur les eaux d'après Prud'hon; le sommeil d'Endymion, ouvrage plein de grâce, de charme et de poésie. Puis plusieurs portraits, dont un à l'huile est une excellente étude, dans laquelle le talent et l'harmonie le disputent à la ressemblance.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cette collection, c'est que tous ces charmants ouvrages sont dûs aux pinceaux de madame Dagois.



CHAPITRE XV.

ENVIRONS DE DIEKIRCH.

—
GILSDORF.

Quatre routes partent de Diekirch et s'irradient sur différentes directions; ce sont la chaussée de Luxembourg, celle de Stavelot, celle d'Eppeldorf par Gilsdorf et Folkendange et la route de Bettendorf. Le gouvernement est dans l'intention d'établir une cinquième route de Diekirch à Echternach, en longeant la rive droite de la Sûre de manière à servir de chemin de hâlage depuis le pont de Diekirch que la ville vient de construire et qui est un ouvrage fort remarquable.

En sortant de Diekirch par la route de Bettendorf, et passant sur le pont de la Blee, on laisse sur la gauche le moulin dit *Bleesmuhlen*, et sur la droite le village de Gilsdorf qui semble se pavaner dans de vastes prairies, au milieu desquelles la rivière dessine ses gracieux contours.

Cet endroit tire sa célébrité traditionnelle de son couvent de Templiers dont nous avons parlé (1) et d'un puits fort extraordinaire qu'on prétend exister à 600 mètres au levant du village, sur le haut d'une montagne boisée qui domine la Sûre. Comme nous aimons de tout voir par nous-même, nous avons voulu, avec quelques notabilités Diekirchoises, aller visiter cette merveille; mais, grand fut notre désappointement à tous, lorsque au lieu d'un puits vaste, incommensurable comme on nous

(1) A l'abolition des Templiers ce couvent, avec la cense et le moulin d'Hengelen ou d'Henchel, a été donné à la commanderie de l'ordre de Malte à Rodt, près Vianden, qui l'a conservé jusqu'en 1794.

l'avait annoncé, nous n'avons trouvé qu'une fissure de rocher de quelques pieds de large, descendant par gradins et dans laquelle il est impossible de s'enfoncer au-delà d'une dizaine de mètres. Il faudra donc désormais ranger au nombre des mystifications le récit de certaines gens qui veulent voir dans ce trou l'issue secrète par laquelle, en temps de guerre, les templiers de Gilsdorf sortaient de leur forteresse.

Tel est le bon peuple Luxembourgeois ; la passion du merveilleux lui fait utiliser ses cavernes au gré de son imagination, soit en les peuplant d'êtres fantastiques, ainsi qu'à Grevenmacher, à Schœnfeltz, à Reckange et à Erpeldange, soit en leur donnant une issue dans un but stratégique, comme à Niedercorn, à Grevenmacher, à St. Jean et à Gilsdorf.

BETTENDORF.

Ce village, situé à une petite lieue de Diekirch, sur la rive gauche de la Sûre, ne faisait pas, comme Gilsdorf, partie intégrante du marquisat de Diekirch. Il n'en dépendait que pour la haute justice et (nous en avons fait plus haut la remarque), ses rentes castrales appartenaient au fief de Berg. Les droits seigneuriaux de Bettendorf étaient donc fort restreints ; cependant cette commune a toujours eu ses seigneurs : en 1332, Henri de Bettendorf se déclara homme-lige du comte de Vianden et, dans l'année 1535, Clémence de Schoneck, sœur et héritière d'Henri de Bettendorf, reprit en fief du Luxembourg toute la juridiction de cette terre à la réserve des droits de Diekirch et de Berg que nous venons d'énoncer.

La veuve de Schoneck épousa en secondes noces François Geltz de Villers-la-Tour, dont la pierre tumu-

laire existe dans l'église de Bettendorf, derrière le banc des chantes. Cette pierre, parfaitement conservée, représente un guerrier armé de pied-en-cap avec les armes de Weiler-la-Tour et celles de Bettendorf qui sont *d'or à la croix ancrée de sable*. L'épithaphe allemande qui la décore est fort courte ; en voici la traduction :

*En l'an 1566 est décédé Messire
François Geltz de Weiler-la-tour,
seigneur de Bettendorf.*

Les Geltz de Weiler-la-Tour avaient, sur le ban de Bettendorf, dix-huit voueries avec la juridiction moyenne et foncière.

Le château de ces anciens seigneurs de Bettendorf appelé Steinschloss, se trouvait auprès du pont. La dernière tour en a été démolie en 1807.

La maison de campagne, maintenant occupée par M^r d'Olimart de Fiennes, est située au milieu d'une charmante plaine qui s'enrichit et s'anime encore du voisinage de la Sûre. Cette rivière est ici traversée par un pont d'une élévation et d'une légèreté vraiment aériennes.

MOESTROF.

On peut se rendre de Bettendorf à Reisdorf en suivant la rive gauche de la Sûre ; le joli village de MOESTROF, qu'on aperçoit sur le côté opposé, à une demi-lieue du point de départ, et son château (construction moderne, dont les jardins longent la rivière), appartient à M^r Perrin, ex-président de chambre à la cour royale de Metz, qui l'habite toute l'année.

La charge de guidon héréditaire du Luxembourg et de Chiny était affectée à la possession de cette terre qui dépendait de la seigneurie de la Rochette; mais l'orsqu'en

1715 la famille Bongart, qui en avait hérité à l'extinction de la maison de la Rochette, l'a vendue au baron de Martial, elle s'est réservé l'office de guidon, qu'elle a conservé jusqu'à son abolition, en 1794.

REISDORF.

A deux kilomètres au-dessous de Mœstrof, et sur la rive gauche de la rivière, est la commune de Reisdorf qui jadis faisait partie de la seigneurie de Diekirch. Aux termes de l'acte de cession qui fut faite de ce fief, en 1260, il devait fournir en tous temps au sire d'Esch quatre hommes de garde pour le service de son château. Cette servitude a été observée jusqu'à l'époque de la destruction de la forteresse d'Esch.

La terre de Reisdorf n'a de remarquable que son admirable situation au confluent de deux rivières considérables, l'Our et la Sûre, qui en font une espèce de péninsule où le gibier abonde autant que le poisson. C'est une véritable terre de promesse pour les amateurs de la chasse ; aussi est-ce sur ses rivages que revient le plus souvent errer *le chasseur perpétuel* dont on nous a tant parlé à Scheuerbourg.

Nos lecteurs et surtout nos lectrices qui, depuis longtemps sont privées d'histoires merveilleuses et surprenantes, nous sauront peut-être quelque gré de leur faire faire connaissance avec ce personnage extraordinaire et mystérieux que, suivant la diversité des lieux, l'on désigne sous différentes dénominations.

Les aventures du *chasseur errant* ou *perpétuel* sont répandues dans toute la Germanie autant que le sont en France celles du *Juif errant*. Il n'est pas d'endroit dans le Luxembourg où l'on n'ait entendu, où l'on n'en

tende encore de temps en temps dans le lointain , de ces clameurs confuses et indéfinissables parmi lesquelles des voix humaines semblent se mêler au son des cors , au hennissement des chevaux , aux aboiements des chiens , à tout le tintamarre d'une chasse à courre. Ces sortes de phénomènes d'acoustique qui , pendant les soirées calmes et sereines de l'automne frappent au loin les airs dans les pays boisés , voisins des rivières tumultueuses , ont quelque chose de magique et de prestigieux qui ne pouvait échapper à la muse légendaire des Allemands , à la verve poétique des Luxembourgeois. Voici donc l'explication qu'ils donnent de cette chasse fantastique.

LE CHASSEUR ERRANT OU PERPÉTUEL.

(Légende.)

C'était dans le x^e siècle , le comte Otton , qui régnait alors sur le Palatinat , et dont les domaines s'étendaient dans l'Eyfel , avait pour la chasse une passion effrénée , qui lui faisait oublier ses devoirs religieux et négliger d'une manière scandaleuse l'observance des saints jours consacrés au Seigneur.

Il arriva que , par un dimanche d'octobre , avant que l'aube matinale commençât à empourprer le faite des coupoles de la cathédrale de Trèves , Otton , monté sur un étalon fougueux et suivi de ses officiers et de ses piqueurs , se mit en course avec sa meute innombrable et bruyante. Déjà les joyeuses fanfares résonnaient dans les vastes forêts de l'Eyfel , et fatiguaient les échos lointains de leurs intonnations sauvages , de leurs chants sonores et retentissants , lorsque , arrivé à un carrefour où le chemin se bifurquait , le Palatin vit venir à lui deux cavaliers par les deux voies différentes , et les attendit.

Celui qui arrivait par le chemin de droite, était un jeune adolescent, montant une haquenée blanche, qu'il manœuvrait avec beaucoup de dextérité. Son armure étincelante est recouverte d'une dalmatique de brocard d'or ; ses traits sont empreints d'une douceur extrême ; ses yeux, qui refléchissent l'azur du ciel, sont surmontés de deux sourcils admirablement arqués ; sa bouche de corail, ornée de perles éblouissantes, est animée par un sourire gracieux ; son teint de lis est rehaussé par l'incarnat des roses ; sa longue chevelure blonde, dorée à sa surface, tombe sur ses épaules, divisée en boucles ondoyantes. La tournure de ce jeune cavalier a quelque chose d'imposant, son maintien est plein de majesté, son extérieur est embelli des grâces de la perfection, en un mot, tout en lui semble revêler une origine céleste, une nature d'ange.

Le cavalier qui venait par l'autre chemin, était monté sur un magnifique cheval noir-jais ; un long manteau de pourpre recouvrait son juste-au-corps noir, de la plus grande richesse. C'était un homme dans la force de l'âge, à la stature colossale, aux formes athlétiques, au teint basané, aux cheveux noirs et crépus. Son front haut, large, et qui semble sillonné par la foudre du ciel, annonce l'orgueil et l'audace ; un sourire sardonique errant sur ses lèvres minces et livides, exprime à la fois le dédain, la colère et la haine ; ses petits yeux louches et fauves pétillent comme les éclats de la foudre au milieu de la tempête ; enfin son ensemble, qui n'est pourtant pas dépourvu de beauté, a quelque chose de repoussant et de satanique.

— Soyez les bien-venus, chevaliers, s'écria Otton en les abordant, vous arrivez à propos pour assister à mon noble divertissement. Le temps est magnifique, et tout nous annonce une chasse heureuse et brillante.

— J'en doute, répondit le jeune cavalier; il est à craindre que la journée ne tienne pas les splendides promesses de l'aurore. Chaque chose doit avoir son temps : la semaine entière devrait suffire aux plaisirs, car le Seigneur lui-même nous a, dès la création du monde, donné l'exemple de la sanctification du dimanche. N'entendez-vous pas d'ici les cloches, dont la voix solennelle vous appelle à la célébration du service divin? Déjà le chant pieux des chrétiens, réunis dans les temples, s'élève vers les cieux et s'unit aux concerts des anges pour louer le Dieu de l'univers; allez donc, noble comte, allez vous prosterner au pied des saints autels, ou craignez que le ciel ne vous punisse du scandale que vous donnez au monde.

— Par la sambleu! mon jeune ami, répartit Otton, vous prêchez comme un apôtre; mais vous vous adressez mal; car je suis aujourd'hui peu disposé à écouter les sermons.

— En avant! en avant! Rhingrave, exclama le chevalier aux noires armures; laissons sonner les cloches, laissons chanter les hymnes, le royal plaisir de la chasse nous appelle.... Allons! en avant!

— Bien parlé, mon brave compagnon, s'écria le comte, bien parlé! Je suivrai ton avis. En avant donc, en avant!.. *Taïau! Taïau! Taïau!*..... En houpant de la sorte, le Rhingrave s'élance à la tête de ses chasseurs, sa troupe impétueuse traverse les champs, franchit les fossés et les ravins, gravit et descend les montagnes. Les deux cavaliers se tiennent constamment aux côtés du comte, le premier à sa droite et l'autre à sa gauche. Tout-à-coup un cerf blanc comme la neige, un cerf dix cors bondit au loin.

A cette vue les cors retentissent, les chasseurs s'ani-

ment, les chevaux s'ébranlent, la meute se déploie et soudain chasseurs, chevaux et chiens s'élancent à la poursuite de la bête à travers champs, foulant aux pieds le reste des moissons, culbutant les troupeaux, renversant tout ce qu'ils rencontrent sur leur passage, au mépris des prières des fermiers, des supplications des bergers et des pâtres et de l'intercession du jeune cavalier.

La chasse continue avec plus d'ardeur ; mais dans sa course fatigante, dans sa fuite ralentie le cerf peut à peine se soustraire à la meute affamée. Souillé de sang, couvert d'écume, il pénètre dans l'épaisseur de la forêt et va se réfugier sous le toit sacré de la chapelle d'un ermitage ; la cohue furieuse le poursuivant toujours, arrive devant l'oratoire au bruit des fanfares, au claquement des fouets, aux aboiements des chiens, aux cris de *hourrahs !* aux acclamations des *hallali !*

Le vénérable ermite se présente au portail et sa voix suppliante s'adressant au Palatin, lui dit : — Retourne sur tes pas, Rhingrave, prends en pitié ce pauvre animal qui est venu se réfugier sous la protection divine, et ne profane pas l'asile sacré du Seigneur. — Le chevalier de droite joint ses exhortations à celles de l'ermite mais, excité par le cavalier de gauche, le comte veut passer outre. Il entonne les fanfares de la prise et de la mort, brandit son coutelas et franchit le seuil sacré en faisant retentir les airs de ses affreux jurons.... Soudain la terre a tressailli, le jour a disparu, des nuages épais qui s'interposent entre le ciel et la terre, projettent une teinte sombre et lugubre sur toute la nature ; les yeux du palatin sont frappés d'une espèce de cécité qui ne lui permet plus de distinguer l'ermite, la chapelle, ni rien de tout ce qui l'environne. C'est en vain qu'il cherche du

regard ses officiers, ses compagnons, ses gardes, sa suite..... tout a disparu à ses yeux.... et ce n'est pas la seule infirmité qui l'accable : sa voix, son souffle, ses mouvements, tout est frappé d'impuissance... il veut appeler à son aide et sa langue reste muette ; les claquemments de son fouet ne se font plus entendre , son cor de chasse même ne rend plus de son et tout, autour de lui, semble frappé de stupeur et d'anéantissement : les fanfares belliqueuses, les hurlements des chiens, les cris des chasseurs, se sont tus devant les grondements d'un ciel irrité. Un mugissement sourd, semblable à la houppée des flots de l'Océan, se fait entendre au loin, approche, redouble..... La foudre éclate alors et, du milieu de la tempête, une voix tonnante fait entendre cette terrible sentence :

« Toi qui as outragé Dieu et méprisé son culte, qui » n'as épargné ni les animaux, ni les hommes, qui as » osé braver le courroux céleste, va ! malheureux ! fuis ! » que l'enfer et les démons te poursuivent désormais sur » la terre jusqu'au jour du dernier jugement. »

Le Rhingrave a frémi d'épouvante ; et cependant son âme reste inaccessible au repentir. Soudain les roulements de la foudre redoublent, une commotion terrible éclate, et une lumière sulfureuse jette une lueur incertaine sur une scène d'horreur et de désolation. La terre s'est entr'ouverte pour livrer passage à un géant des ténèbres, dont la main large et crochue saisit la tête du comte et lui tord le cou pour tourner sa face en arrière.

Bientôt des feux de mille couleurs s'exhalent de la crevasse souterraine, une mer de flamme bouillonne autour du palatin, des monstres hideux, des chiens infernaux s'élancent en grand nombre de ce gouffre ardent.

Cette épouvantable apparition retire Otton de sa torpeur; il s'enfuit à travers les bois, les monts et les plaines, en poussant des cris lamentables; tandis que la meute le poursuit sans relâche avec d'horribles aboiements et, quelle que soit la célérité de la fuite qui le pousse en avant, sa face tournée en arrière incessamment devant les yeux les monstres qui le poursuivent et dont les gueules béantes sont toujours prêtes à le dévorer.

C'est ainsi que le *chasseur errant* servira perpétuellement d'exemple et d'épouvantail à ceux qui seraient tentés de méconnaître à la fois les devoirs de la religion et les lois de l'humanité.

BRANDENBOURG.

Pour être fidèle au titre de ce chapitre, nous irons reprendre sur un autre point notre excursion dans les environs de Diekirch.

En sortant de la ville par la porte de Brabant ou de Stavelot, on gravit, pendant une heure, la montagne qui, avec le Thorenberg, abrite le vallon de tous les vents du nord. On passe ensuite près de la magnifique ferme de KIPPENHOFF, appartenant à M^r de Blochhausen, et bientôt on se trouve sur un point élevé d'où la vue peut s'étendre sur un vaste horizon. Les côteaux d'Hoscheid, et les montagnes boisées de la Prusse qui règnent au-delà des rives de l'Our, sont les seules limites de ce point de vue des côtés du Nord et de l'Est.

Néanmoins il ne faut pas aller aussi loin que la portée du regard pour trouver des objets dignes d'intérêt. Non loin de nous gisent les gigantesques ruines de deux citadelles du moyen-âge, de deux châteaux célèbres; les

unes, que nous ne pouvons voir, sont à l'Occident, les autres, que nous avons sous les yeux à portée de fronde, sont à l'Orient. Le premier de ces châteaux se nomme Bourscheid, l'autre est Brandenbourg. Bourscheid ! Brandenbourg ! noms à jamais illustres, que de grands souvenirs vous rappelez à la mémoire du peuple luxembourgeois ! Dans toutes les guerres durant et depuis les croisades, toujours on vous a vus figurer avec gloire. Bouvines et Cassel, Azincourt et Guinegate vous ont inscrits l'un et l'autre parmi les célébrités de ces temps chevaleresques, et partout vous avez orné les plus belles pages des annales luxembourgeoises depuis le commencement de son histoire.

Les seigneurs de Brandenbourg rivalisaient de valeur autant que de faste avec les sires de Bourscheid ; souvent ils ont concouru aux mêmes événements, partagé les mêmes périls, recueilli la même part de gloire et, pour achever la similitude, l'un d'eux, ainsi qu'un Bourscheid, se fit tuer aux côtés d'Henri IV à la journée de Wœringen ; un autre, avec Conon de Bourscheid, trouva la mort près de Jean de Bohême, à la funeste bataille de Crécy ; enfin leur châteaux ont été, en même temps, frappés par les canons français.

Le château de Brandenbourg s'élève sur un mamelon escarpé au milieu d'un val étroit et profond dans lequel la Blees roule ses eaux. Le village est au-dessous ; on distingue encore parmi les ruines de la demeure féodale la double enceinte de ses remparts, ainsi que les nombreuses tourelles qui en formaient les points de défense et d'appui.

A droite de la porte d'entrée du château, on a compris dans la bâtisse du mur une pierre romaine de grès

pulvisculaire de 50 centimètres de hauteur sur 80 de largeur. La disposition de cette pierre, taillée d'une manière concave, laisse supposer qu'elle est de forme quadrangulaire à angles coupés de 10 centimètres; l'anaglyphe qui la décore représente un jeune homme nu, offrant un fruit à un bœuf. Nous ne connaissons guère qu'Apis à qui cette figure puisse convenir : cette divinité égyptienne était souvent consultée comme oracle par les Romains. Lorsqu'elle acceptait ce qu'on lui offrait à manger, l'oracle était favorable, sinon il était contraire. Pline observe qu'Apis ne voulut pas manger ce que Germanicus lui offrit, et que ce prince mourut bientôt après. L'angle gauche de cette pierre, qui doit être une *ara*, porte un poisson sculpté en relief, la tête en bas. Ces divers sujets ne nous enseignent point le nom de la divinité à laquelle le monument était consacré; mais ses dimensions ne laissent pas de doute sur sa consécration à un dieu de l'Olympe (Voir la note de la page 6).

Le village offre aussi sa part d'intérêt pour l'architecture moderne : nous voulons parler des sculptures qui décorent le dessus de la porte intérieure du presbytère. Les deux écus de Vianden y sont représentés. L'ancien, qui est supporté par un chien, est de *gueules à l'écusson d'argent*, et l'autre, ayant un lion pour support, est aussi de *gueules à la fusce d'argent*. La première de ces sculptures nous rappelle que la famille de Brandenbourg est issue de celle de Vianden ; le second nous reporte à l'année du xiii^e siècle, qui vit le chef de cette maison échanger ses armoiries contre celles de Louvain qu'il avait relevées à la bataille de Wœringen (1288). La branche cadette des comtes de Vienne, qui était à Brandenbourg, continua de porter les anciennes armoiries de

sa famille ; elles sont devenues celles de leur seigneurie.

Ce fut Godefroi, fils de Frédéric 1^{er}, comte de Vianden, qui fut, vers le milieu du XII^e siècle, la souche de la maison de Brandebourg, laquelle, depuis, n'a jamais déchu de la haute position où sa naissance l'avait placée. En 1214, Albert assista aux noces d'Ermesinde; en 1246, Wautier, son fils, fut nommé, avec Robert d'Esch, exécuteur testamentaire de cette princesse. Ce témoignage de haute confiance suffirait seul pour illustrer une famille aux yeux de la postérité.

Le dernier descendant mâle de la maison Brandebourg fut Godart, dont la fille unique épousa, en 1429, Simon de Fénestrange. De cette union naquit également une seule fille qui épousa André d'Harancourt. Une fille unique encore, Jeanne d'Harancourt, porta tous les biens de Brandebourg, de Fénestrange et d'Harancourt à Jean VII, comte de Salm, auquel succédèrent Jean VIII, son fils, et Paul de Salm, son petit-fils. Christine, fille de ce dernier, ayant épousé, en 1597, le duc François de Lorraine, comte de Vaudémont, ce prince vendit, en 1628, la terre de Brandebourg qui, après la démolition de son château par l'artillerie française, en 1668, a cessé d'être habitée. Elle avait alors pour bailli un sire de Biever et aujourd'hui elle est devenue la propriété de M^r le baron de Blochhausen.

Jean Bertels, qui vivait en 1600, rapporte que de son temps il n'y avait point d'église à Brandebourg ; ce village faisait partie de la paroisse de Flebour, qui n'en était distante que d'une demi-lieue ; mais les sons de la cloche de l'église parvenaient difficilement aux oreilles des Brandebourgeois, à cause de l'extrême encaissement de leur séjour ; or, pour suppléer à cet in-

convénient, le sacristain de Flebour venait, du haut de la montagne qui domine la vallée, crier d'une voix forte : *her op!*..... Pour le second signal il criait plus fort : *her op! op!*..... Au dernier coup de la messe ou des vêpres il venait au même point, en élevant les deux bras, clamer à plusieurs reprises : *her op! op! op!*....

Cette manière de houpper son monde paraît étrange et bouffonne à ceux qui ne se donnent pas la peine de se l'expliquer; elle n'a pourtant rien que de naturel. *Herop* ou *herauf*, ou *herr op*, en tudesque comme en celtique, est un terme d'appel qui veut dire *venez-ici*. Chez les Romains les *accensas* s'y prenaient de la même manière que le sacristain de Flebour, pour convoquer le peuple, avant que les cloches fussent inventées.

Depuis très longtemps l'église de Flebour, qui était une des plus anciennes du pays, a été, ainsi que le village, dévorée par un incendie. Aujourd'hui quelques mâsures sibériennes, couvertes de chaume ou de gazon, éparses çà et là dans une stérile contrée, en ont seules retenu le nom; mais il existe encore sur le ban de Flebour une roche assez curieuse, nommée *PREDICHTUHL* (tribune de prédication); c'est une espèce de fauteuil pratiqué par la nature dans un rocher fort escarpé qui domine la Sûre, ainsi que le vallon de *KRINTSCHLEID*.

Il n'est pas à croire (à moins qu'on n'ait voulu prêcher dans un désert), que jamais cette roche ait eu la destination que son nom lui attribue et que le peuple lui prête.

BOURSCHEID.

La barrière de Flebour est le seul point de la grande route d'où l'on puisse apercevoir le village et le château de Bourscheid qu'un bon kilomètre de distance sépare

l'un de l'autre. Le premier est situé sur le sommet d'une colline, l'autre au bas du coteau, domine la vallée de la Sûre de toute la hauteur des rochers qui la bordent, de toute l'élévation du mamelon sur lequel il est assis, et de toute la taille de ses donjons.

La forteresse de Bourscheid, que les bombardes françaises ont mutilée et que les ravages du temps ont réduite à l'état de ruines, conserve encore l'aspect de la grandeur et de la puissance féodale. L'importance de ses bâtiments, le développement de ses triples remparts, la richesse et l'élégance de ses tourelles faisaient jadis l'orgueil de la contrée, comme la majesté de ses ruines fait encore aujourd'hui l'admiration du voyageur. Ces masses, au teint grisâtre, forment un beau contraste avec la splendeur du ciel qui les entoure, avec la verdure qui les environne. Edifice écroulé, ombre éclipée de la grandeur déchue, ces ruines sont muettes pour l'âme insensible ; mais pour celle qui retrouve la vie dans les souvenirs, elles parlent un langage éloquent et rappellent les grandes époques de l'histoire nationale. C'est sur les tombes et sur les ruines que s'exerce avec le plus de puissance le privilège de la pensée chrétienne.

Depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours les seigneurs de Bourscheid n'ont cessé de tenir un rang honorable à la cour de Luxembourg. On les y voit participer aux actes les plus solennels, aux événements les plus importants, aux affaires les plus glorieuses. Ainsi, soit que les sommités féodales fussent réunies, comme au mariage d'Emmesinde, à l'inauguration d'Henri V, au testament de Wenceslas, à la joyeuse entrée de Philippe-le-Bon ; soit qu'il s'agit d'actes de souveraineté, comme dans l'octroi des privilèges de l'abbaye de Munster, dans l'affranchis-

sement d'Echternach et de Luxembourg, dans l'alliance d'Henri IV avec le duc de Lorraine ou dans l'acte de féauté du comté de Vianden ; soit qu'il fallût combattre pour son pays, comme aux guerres de Trèves, de Liège, de Namur, de Ciney, aux campagnes de France, aux batailles de Bouvines et d'Azincourt ; soit enfin qu'il fallût mourir pour son prince comme aux journées de Wœringen et de Crécy ; partout le nom de Bourscheid obtint la palme de l'honneur, du mérite ou de la gloire.

Les sires de Bourscheid se sont encore illustrés dans les charges ecclésiastiques et judiciaires. Ils comptent un abbé de Munster (1428-1469), quelques prévôts de Luxembourg ; plusieurs justiciers des nobles, savoir : Sohier, en 1288 ; Jean, en 1350 ; Marsile, en 1378 ; Herman, en 1392 ; Bernard, en 1400, et un autre Bernard en 1499.

Au xvi^e siècle la terre de Bourscheid étant tombée en quenouille, passa par alliance à la maison de Metternich, sur l'origine de laquelle on rapporte une anecdote fort honorable :

Dans le milieu du xv^e siècle, un empereur d'Allemagne, ayant livré une grande bataille, vit fuir sous ses yeux tout un régiment, à l'exception d'un seul homme qui resta et se défendit jusqu'à ce qu'il tombât accablé par le nombre. L'empereur fit demander le nom de ce brave : il s'appelait *Metter*.

Le soir à son souper, l'empereur, parlant de la conduite du régiment : ils ont tous lâché pied, dit-il, mais *Metter non*. *Non* se traduit en allemand par *nicht*.

Les descendants de ce héros, sous le nom de Metternich, ont tenu dans le Luxembourg un rang distingué : seigneurs de Bourscheid, de Bruch, de Berbourg, de

Manternach et de Contern (1); ils sont devenus très puissants lorsqu'au xvii^e siècle Henri Wolf, baron de Metternich, acquit par engagère (2), du sire de Raville, la terre féodale de Donsbourg. La charge de sénéchal (maréchal héréditaire) du duché de Luxembourg étant attaché à la possession de ce fief, les barons de Metternich se trouvèrent investis de tous les droits et privilèges inhérents à cette charge, et ne manquèrent pas d'en exiger, en toute occasion, les honneurs et les prérogatives. Voici une aventure qui peut donner une idée de leur exigence à cet égard.

**LE BARON DE METTERNICH ET L'ABBÉ
D'ECHTERNACH.**

Vers la fin du xvii^e siècle, le baron Henri de Metternich, seigneur de Bourscheid, était maréchal héréditaire du pays de Luxembourg, et, en cette qualité, il avait la présidence de l'assemblée des états; mais en l'absence du sénéchal, le droit de présider cette assemblée revenait à l'abbé d'Echternach, comme au plus grand personnage ecclésiastique du pays.

Ce conseil, institué en 1225 par la sage Ermesinde, pour régler les actes de la haute administration, jugeait aussi les crimes de trahison et de félonie; or, il avait beaucoup à faire, en 1680, depuis que la France et la Hollande avaient déclaré la guerre au successeur de Charles-Quint; car, entre les peuples voisins, il se forme naturellement, pendant la paix, des sympathies, des liai-

(1) L'église de Contern renferme la pierre tumulaire d'un Metternich, décédé en 1620 (voir à la page 93 ci-dessus).

(2) Nous avons expliqué l'emploi de ce mot dans l'introduction. L'engagère est une vente à *rémeré*. La cession de la terre de Donsbourg s'est effectuée le 4 août 1674, et les Metternich l'ont possédée jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

sons, voire même des alliances qui dégénèrent, aux yeux des souverains, en intelligences coupables quand il leur arrive de se brouiller entre eux.

Un jour, que la cour tenait conseil et que le sire de Bourscheid ne s'était pas trouvé présent à l'heure indiquée pour l'ouverture de la séance, Philippe de Neufforge, alors abbé d'Echternach (1), prit sa place et ouvrit l'audience. On avait à traiter, ce jour-là, une cause grave et l'on en était au milieu de débats très vifs lorsque le maréchal entra. Le prélat lui fit la réception due à son rang et, après lui avoir exprimé le regret qu'il avait de ce qu'il ne fût pas venu à temps pour présider l'assemblée, il l'invita à prendre séance dans un fauteuil réservé à sa droite.

— Je vous remercie de vos attentions, seigneur abbé, lui dit Metternich ; mais la place du maréchal de Luxembourg est ici marquée au siège que vous occupez, et vous allez me la céder pour prendre celle que vous m'offrez avec tant de courtoisie.

— Ce que me demande votre seigneurie est impossible, répondit Philippe ; les débats sont ouverts depuis longtemps, des plaidis ont été prononcés, que moi seul puis et dois résumer, il est donc de toute nécessité que je garde la présidence.

— Trêve de discussion et de subtilités, répartit vivement le baron ; le droit que vous avez de me représenter pendant mon absence a cessé depuis mon entrée dans cette salle. Ainsi vous allez me rendre la place qui m'appartient, ou je saurai vous y contraindre.

— Prenez-y garde, seigneur, répliqua Neufforge avec

(1) Cet homme, d'un rare mérite, gouverna l'abbaye de l'an 1667 à 1684.

dignité, cette menace est une insulte au Roi que je représente ici, à l'assemblée que je préside en ce moment, au caractère sacré dont je suis revêtu.....

— Prends garde à toi-même, maudit moine! s'écria le baron en fureur..... Au même instant il saisit le prélat au collet, l'enlève de son siège et s'y installe d'autorité.

Tous les conseillers à longue robe (1), scandalisés de ces violences, levèrent aussitôt la séance, et se retirèrent avec l'abbé d'Echternach, qui ne tarda pas à fulminer contre son agresseur une bulle d'excommunication.

Le comte Ernest de Croy, alors gouverneur du duché de Luxembourg et comté de Chiny, au nom de Charles II, s'abstint d'émettre son avis sur cette affaire, qui fut déferée à la cour de Rome. Le pape maintint la censure prononcée par l'abbé. Enfin, la médiation de l'empereur Léopold ayant été acceptée par les deux parties, ce monarque décida que le baron de Bourscheid se rendrait solennellement à Echternach, pour faire des excuses à l'abbé, et qu'à cette condition l'interdit serait levé.

Le baron de Metternich qui, dans cette affaire, avait montré beaucoup d'irritation et d'opiniâtreté, accepta pourtant de bonne grâce la sentence impériale, et manda à l'abbé qu'il était prêt à venir au premier jour lui donner la satisfaction qu'il exigeait.

Philippe de Neufforge, charmé autant que surpris des dispositions et de l'empressement du baron, fit de grands préparatifs pour que rien ne manquât à sa réception. Pour y donner plus d'éclat et de solennité, il y convoqua ses collègues les abbés de St. Maximin de Trèves, de Stavelot, de Prum, de St-Hubert et de Munster.

(1) On nommait ainsi les ecclésiastiques et les clercs, pour les distinguer des gentilshommes qu'on appelait conseillers de courte robe.

Par une des premières matinées de mois d'octobre, on vit arriver à Echternach le seigneur de Bourscheid, avec vingt-quatre autres chevaliers en superbe arroi; chacun d'eux était, ainsi que ses écuyers et ses pages, tout resplendissant d'or et de pierreries.

Quoique l'abbé d'Echternach ne s'attendit pas à recevoir aussi nombreuse compagnie, il ne fut pourtant pas fâché que le baron déployât, en cette occasion, tant de faste et de magnificence, puisque cela devait contribuer à rendre plus éclatante la réparation qui lui était due. Il ordonna donc que les chevaliers, avec leur suite, fussent tous bien logés, bien choyés et surtout qu'on leur fit grande chère, en attendant leur réception solennelle au jour de la réparation.

Plusieurs journées se passèrent sans que le prélat reçût aucune nouvelle du seigneur de Bourscheid. — Bon, se disait-il, le sénéchal veut, ainsi que tout son monde, se remettre des fatigues de la route, et se disposer à paraître en meilleur état.

Pendant quelques jours encore il attendit vainement la demande d'audience. — Il n'y a pas de mal, pensait-il, car mes amis, les abbés de St. Hubert et de Stavelot ne sont point encore arrivés, et j'aurais été désespéré que leur présence manquât à la cérémonie.

Le huitième, le neuvième, le dixième jour, même attente, même déception; nouveaux motifs d'indulgence et de consolation de la part de l'abbé. — Je parie, disait-il à ses collègues, qu'il attend quelque riche présent dont il veut me faire hommage, et qu'il est très contrarié du retard qu'il en éprouve.

Cependant Henri de Metternich menait joyeuse vie avec ses compagnons. La moitié de leurs journées se parta-

geait entre les plaisirs de la chasse, de la pêche et de la promenade à cheval ou en bateau ; l'autre moitié, ils la passaient à chanter, à rire, à manger et à boire. Ils s'en acquittèrent tant et si bien, qu'au bout de quinze jours le père cellerier s'en vint trouver son abbé et lui déclara qu'il était fort embarrassé pour satisfaire aux besoins des jours suivants, attendu que toute la provende de l'année entière se trouvait en grande partie épuisée.

Le prélat pensant, avec raison, que le temps de la réflexion et des apprêts n'avait pas dû manquer à son hôte, lui députa son secrétaire pour l'inviter à fixer prochainement le jour de son audience.

— Ma foi, monsieur l'ambassadeur, répondit d'un air insouciant le sire de Metternich, ce sera, je vous l'assure, le plus tard possible ; l'empereur a oublié de fixer le jour de ma présentation, et je me plais tant dans cette délicieuse vallée, que je retarderai le plus que je pourrai le moment où il m'en faudra déloger.

— C'est bien courtois à vous, seigneur, de parler de la sorte ; croyez que de notre côté nous sommes très flattés de vous posséder personnellement ; mais votre escorte est fort nombreuse et ne laisse pas de nous occasionner beaucoup de dépense et de tracasseries.

— Ah ! pour cela, c'est un peu vrai, répliqua en souriant le rusé baron ; mais que voulez-vous ? il faut que l'honneur se paie : vous ne recevez pas tous les jours des sénéchaux de Luxembourg.

— Mais enfin votre seigneurie a un devoir à remplir et.....

— Pour ce qui est de mon devoir, je le connais, interrompit vivement le guerrier, et jusqu'ici je n'ai autorisé personne à me le rappeler. Allez dire à votre maître que quand je serai prêt je le ferai avertir.

Ainsi échoua l'ambassade de l'abbé d'Echternach ; il fallut donc qu'il prit son mal en patience et qu'il se résignât à envoyer à Trèves, à Luxembourg et jusqu'à Metz chercher des provisions de toute espèce. Cependant chaque jour l'énorme consommation de cent cinquante viveurs, tant chevaliers qu'écuyers et pages, non compris celle plus considérable encore des domestiques, des chevaux et des chiens, faisait naître quelque nouvelle pénurie ; on n'en était qu'à la Saint-Crépin et déjà il n'y avait plus de paille, plus de foin, plus d'avoine dans les greniers ; plus de fruits dans les fruitiers, plus de légumes dans les jardins, plus de pigeons dans les colombiers, plus de volailles dans les basses-cours, plus de poissons dans les viviers du monastère et de la ville, et pour comble de dénuement, les caves du couvent étaient vides.

Le père sommelier vint à son tour exposer sa détresse au prélat : — Monseigneur, lui dit-il, délivrez-nous de tous ces damnés et mécréants et surtout de cette maudite valétaille, plus exigeante et plus absorbante encore que les maîtres. Mes eaveaux sont à sec, et si votre grandeur n'y met ordre, en nous débarrassant de cette légion de consommateurs, bientôt il ne nous restera plus de quoi remplir les burettes pour célébrer la sainte messe.

Cette nouvelle plainte tourmenta Philippe Neufforge, car il tenait beaucoup à sa cave, non pour lui, mais pour les nombreux visiteurs qui, journellement, affluaient à Echternach ; néanmoins, dissimulant son émotion, il congédia le père en lui répondant d'un air calme : C'est bon, on avisera.

Dès le soir même le prélat réunit son chapitre pour le consulter sur le moyen de mettre un terme à cet état de choses. On ne pouvait plus se faire illusion sur les inten-

tions du maréchal. Ruiner le monastère par la prolongation illimitée d'un séjour qui, par le fait, ne ressemblait pas mal à une occupation militaire; voilà évidemment quelle était la tactique adoptée par le baron pour se soustraire à la sentence impériale. L'ennemi était dans la place, il y commandait en maître, et la qualité des bouches qu'il fallait assouvir, rendait vingt fois plus onéreux encore le poids des prestations en nature qu'on lui distribuait quatre fois par jour. Il n'y avait donc rien de mieux à faire que de délivrer au sire de Bourscheid des lettres de réhabilitation, exprimant que l'abbé d'Echternach trouvait une satisfaction suffisante dans la démarche et le séjour que le maréchal avait faits à son monastère durant un mois, qu'il le tenait absous de l'offense qu'il en avait reçue et le déclarait quitte de toute autre réparation. Ces conclusions de l'orateur capitulaire ayant reçu l'assentiment unanime de l'assemblée, des lettres furent en conséquence rédigées, signées, scellées séance tenante et envoyées le soir même au baron de Metternich.

Celui-ci, occupé qu'il était à se réjouir en un joyeux festin au milieu de ses chevaliers et de ses écuyers qu'il avait, ce jour là, réunis à sa table, se montra fort contrarié à la lecture de cette dépêche.

—Je me doutais que notre séjour ici ne serait pas long, s'écria-t-il; voici, mes amis, un congé en due et bonne forme que Monseigneur Neufforge nous envoie. Il paraît qu'il a moins de patience et de courtoisie que nous lui en supposions..... Il me donne ma réhabilitation avec dispense de toute excuse. Cela veut dire, apparemment, qu'il nous prie de le débarrasser le plus tôt possible de notre présence, et, vraiment, ce n'est pas pour la première fois qu'on me fait entendre que nous gênons. Avouez pourtant qu'il est bien dur et bien contrariant de

renoncer à cette fameuse partie que nous avons organisée pour la Saint-Hubert !

— Y songez-vous ? seigneur sénéchal, s'écria Jean-Frédéric d'Autel ; abandonner la chasse de St-Hubert !... mais ce serait un crime de lèze-vénérie ! ce serait surtout manquer à toute la noblesse des environs que vous avez fait convier à cette partie ; cela ne vous est pas possible, et je le prouve : Demain nous n'aurions point fait nos préparatifs de départ ; après-demain c'est dimanche ; le lendemain vigile et jeûne ; mardi la *Toussaint* ; mercredi le jour des *Trépassés* ; ainsi nous ne pouvons convenablement nous mettre en route durant ces saints jours, et comme jeudi vient la fête de St-Hubert, il n'y a pas moyen d'éviter de la fêter ici ; d'ailleurs la manière somptueuse avec laquelle nous a toujours traités Monseigneur d'Echternach, ne nous permet pas de supposer que nous puissions lui être à charge en restant ici quelques jours de plus.

— Je partage l'avis du seigneur de la Rochette, dit à son tour le comte de Lannoy de Clervaux, et j'y ajouterai mon opinion personnelle : nous ne pouvons quitter la terre d'Echternach sans en avoir salué le seigneur, sans l'avoir remercié de l'accueil qu'il nous a fait, de l'hospitalité qu'il nous a accordée d'aussi bonne grâce durant trois grandes semaines. Ce serait manquer à toutes les convenances que d'en agir autrement. Je propose donc de faire demander à l'abbé la fixation du jour où il pourra recevoir nos adieux avec nos remerciements ; nous aurons jusque là le temps de nous reconnaître.

— J'appuie les observations qui viennent d'être faites, dit le jeune baron d'Huart ; et je me permettrai d'observer qu'il ne serait à nous ni digne, ni convenable, ni

bienséant de quitter ainsi la cour d'Echternach. La levée d'interdit, qu'on vient de remettre à notre maréchal, n'a point le caractère que j'aimerais lui voir : une paix franche, une paix durable est nécessaire entre deux voisins puissants et faits pour s'estimer. Il ne faut pas qu'un jour la rancune s'enveloppe dans le souvenir de l'offense, et, dût notre séjour ici se prolonger de six mois encore, je suis d'avis de n'abandonner le terrain qu'après une parfaite réconciliation entre les parties.

— Bravo! bravo! bravo! exclamèrent en même temps les sires de Wiltz, de Villers, de Raigecourt; et de bruyantes acclamations signalèrent l'unanimité des suffrages de l'assemblée.

— Vous le voyez, révérend père, dit alors Metternich en s'adressant au religieux, mes compagnons et conseillers sont unanimes dans l'expression du même vœu, et pour mon compte, j'adhère complètement à leurs dispositions pacifiques. Nous voulons, dans un banquet, où seront réunies les deux parties, remercier solennellement votre vénérable maître, moi de son indulgence, nous tous de son urbanité, et j'espère qu'il nous en accordera la permission.

Il n'y avait pas moyen d'éluder une capitulation formulée en termes à la fois si positifs et si courtois. En conséquence, le jour de St. Charles, un banquet somptueux réunit tous les gentilshommes à la table du prélat; Metternich y porta un toast à Philippe de Neuforge en le remerciant de son gracieux accueil; de son côté sa grandeur but à la santé de Metternich et à leur réconciliation; de part et d'autre on se fit politesse et l'amitié se rétablit entre les deux adversaires par les témoignages réciproques d'une cordialité franche. C'est ainsi que sou-

vent les ressentiments se dissipent par le rapprochement des hommes.

Le lendemain, 5 novembre, le baron de Metternich, avec sa nombreuse escorte, rentrait à son château de Bourscheid, enchanté de son expédition et des bons procédés de l'abbé d'Echternach, avec lequel il vécut dès lors en parfaite intelligence.

On rapporte qu'un jour le comte de Croy, gouverneur du pays, ayant félicité le sire de Neuforge sur la juste réparation qu'il avait obtenue du maréchal, l'abbé d'Echternach lui aurait répondu : — Ma foi, seigneur, je vous remercie du compliment ; mais je vous déclare que trois réparations comme celle-là suffiraient pour ruiner mon abbaye de fond en comble.

Le château de Bourscheid a été, en 1684, sommé par le maréchal de Boufflers ; mais, de même qu'à Holtenfeltz, la soumission s'est faite avant la troisième décharge et la forteresse a été épargnée. L'empreinte des boulets a été remplacée sur les murs par des fleurs de lys.

La famille de Metternich a continué de résider à Bourscheid jusqu'à ce que l'invasion des Français, à la fin du xviii^e siècle, lui ait fait prendre la route de l'émigration.

Aujourd'hui les belles ruines du château de Bourscheid appartiennent à M^r le notaire Vannerus de Diekirch.

En face de Bourscheid, on aperçoit le joli clocher de Michelau, sur lequel s'alignent, en remontant la rive gauche de la Sûre, les villages de Lipperscheid et de Schlindermanderscheid. Ce dernier touche, pour ainsi dire, à Hoscheid.

SCHUTBOURG.

La grande route passe par ce village de HOSCHEN en laissant à droite Landscheid, dont le cimetière a quelque réputation, non-seulement comme le plus vaste et le plus ancien du pays, mais encore comme *terre sainte par excellence*. Aussi vient-on de fort loin faire enterrer les morts pour lesquels on ne redoute pas les dépenses de la traversée.

HOLSTUM, à une lieue au Nord sur la gauche de la chaussée, est un petit village, fort riche, par lequel il faut passer pour aller à CONSTUM, qui en est distant d'un kilomètre, puis au château de SCHUTBOURG, à deux kilomètres plus loin.

Quiconque a vu les ruines du château de Brandenburg ou d'Houffalze peut, en rembrunissant la teinte du paysage, se faire une idée de l'aspect que présente le château de Schutbourg; mais ici le ravin est beaucoup plus profond; la nature y est plus agreste, plus boisée, plus sombre, plus mystérieuse. Huchée sur un mamelon escarpé, isolé de toutes parts, au milieu d'un val étroit dans lequel serpente le ruisseau de Woltz-Clerf, la vieille forteresse de Schutbourg se tient encore debout et semble braver les autans et défier les tempêtes révolutionnaires comme Ajax bravait jadis les flots courroucés et défiait la foudre. Ce château, à l'exception de la porte d'entrée et des deux grosses tours qui l'avoisinent, est encore intact et pourrait être restauré à peu de frais. Il a été longtemps la demeure de l'ancienne et noble famille d'Houfnagel et aujourd'hui il appartient à M^r Pondrom, notaire à Hosingen, du chef de sa femme, née Houfnagel, et nièce du dernier seigneur du lieu.

Le seigneur de Schutbourg avait une vouerie à Holstum et plusieurs autres à Constum ; mais il relevait de Diekirch pour les trois juridictions.

Le chemin de Constum à Alscheid passe à l'Est de Schutbourg dont, à certain point, il domine le château d'une cinquantaine de mètres. De la même hauteur on plane sur le village d'ALSCHÉID, situé sur la droite de la Woltz, et sur celui de WILWERWILTZ qui se dessine dans le fond du vallon du côté du Nord.

Constum et Holstum étaient les deux derniers fiefs du marquisat de Diekirch et formaient les frontières septentrionales de son ancienne prévôté. Les habitants de ces endroits jouissaient encore, en 1794, du droit de franchise pour les denrées qu'ils apportaient au marché de Diekirch.

Nous devrions poursuivre nos excursions dans les environs de Diekirch, jusques à Vianden, qui en est peu éloigné, mais l'importance historique de cette ville nous oblige d'en faire l'objet d'un chapitre particulier.



CHAPITRE XVI.

VIANDEN.

(Notice historique.)

Le voyageur ne peut quitter le Luxembourg germanique sans visiter VIANDEN. Cette ville, que les Latins appellent *Vianda* ou *Vienna*, les Français *Vienne en Ardenne*, les Allemands *Weinthalen* (vallon au vin) et que le peuple nomme *Veyanen*, est située sur la rive gauche de l'Ouvr, qui forme la limite de la Prusse et qui la sépare de son faubourg.

Vianden est célèbre par son château qui était une des magnificences du moyen-âge. C'était, après Luxembourg, la forteresse la plus importante du Duché et peut-être de toute la Belgique. Fondée sur l'emplacement d'une redoute romaine, son érection remonte aux ix^e et x^e siècles; mais il est permis de croire qu'antérieurement à cette époque une autre habitation y avait existé.

Les comtes de Vianden étaient, au xiii^e siècle, de très hauts et très puissants seigneurs : ils régnaient souverainement sur cinquante-deux villages. Indépendamment des domaines de Dasbourg, de St. Vith, de Bulgenbach et de Schœneck qui leur appartenaient en propre, plus de trente fiefs relevaient de leur comté, plus de trente feudataires ornaient leur cour : c'étaient les sires d'Autel, de Bettendorf, de Bourcy, de Brandenburg, de Bredimus, de Dudeldorf, de Clervaux, d'Erpeldange, d'Esch, de Hamm, d'Heffingen, d'Heinsberg, d'Hollenfeltz, de Falckenstein, de Fischbach, de Meysembourg, de Neuerbourg, de Neunkirchen, d'Ochain, de Pittange, de Reuland, de Schengen, de Steffeln, de Sterpenich et autres.

La circonstance qui priva les comtes de Vianden de leur indépendance souveraine, mérite d'être ici rapportée ; elle rappelle la morale de la fable du chat croquant la belette et le lapin.

Henri I^{er}, comte de Vianden et marquis de Namur, avait fondé à Vianden un couvent de Trinitaires (1), ainsi qu'une commanderie de Templiers à Rood. Il avait répandu ses largesses sur le monastère de Marienthal alors que sa fille Yolande s'y acheminait vers la béatification ; il avait mis le comble à ses pieuses libéralités par des dépenses extraordinaires pour la croisade de 1248, où il avait conduit bon nombre de gentilshommes, à la tête desquels il se fit tuer.

Parmi ses quatre fils, Frédéric, l'aîné, l'avait précédé dans la tombe en laissant un enfant en bas âge, nommé Henri ; celui-ci devait succéder à son aïeul, suivant l'ordre successif de primogéniture établi dans la maison de Vianden. Mais Philippe I^{er}, son oncle, à qui son héritage avait été confié durant sa minorité, trouva d'excellentes raisons pour s'approprier le dépôt sacré remis à sa garde.

Dès que Henri eut atteint l'âge de majorité, il revendiqua, les armes à la main, ses droits sur le comté de Vianden. La victoire se déclara en sa faveur et fit tomber en son pouvoir le lâche usurpateur de sa couronne. Les amis du jeune prince lui conseillaient d'immoler son prisonnier à la tranquillité de ses états ; mais Henri, dont la magnanimité égalait le courage, se contenta de l'envoyer dans sa forteresse de Schœneck où il le fit traiter avec beaucoup de soins et d'égards.

(1) Cette fondation fut faite en reconnaissance de ce que son père, étant tombé, pendant la vi^e croisade, au pouvoir des infidèles de la Palestine, avait été délivré de sa captivité par les frères de cet ordre qui avaient payé sa rançon.

Philippe ne tarda pas à conspirer en secret contre son neveu, son bienfaiteur et son maître : ayant engagé dans son parti un de ses frères, l'évêque d'Utrecht, il fit proposer à Henri III, comte de Luxembourg, ennemi naturel de la maison de Vianden, et rival jaloux de sa puissance, de reconnaître sa suzeraineté s'il voulait travailler à sa délivrance et à sa réinstallation sur le trône qu'il avait si longtemps occupé. La proposition fut acceptée, et ce honteux traité fut conclu en l'an 1264.

À peu de temps de là on vit le fils d'Ermesinde, à la tête d'une armée nombreuse, entrer à l'improviste dans le comté de Vianden ; le jeune comte marche à sa rencontre ; mais, obligé de céder au nombre, il capitule et se retire à Schœneck en abandonnant sa couronne à son oncle. Le comte de Luxembourg ne quitta le territoire de Vianden qu'après avoir obtenu de Philippe un acte en due et bonne forme qui consacrait sa suprématie et constatait le *vasselage* des comtes de Vianden. C'est ainsi qu'un usurpateur sacrifie à son ambition personnelle la dignité et l'indépendance des peuples sur lesquels il veut fonder son pouvoir.

Le second acte de vasselage que Philippe I^{er} fit, vis-à-vis Marguerite de Bar et de son fils, après le décès du comte Henri III (1281), mérite de figurer dans l'histoire comme une conséquence de ce que nous venons d'établir. Ce document aura le mérite de faire connaître combien la langue française est ancienne dans le Luxembourg.

« Je Philippe cuens (comte) de Vienne et sire de Grim-
 » berg, fais sçavoir à tous que comme je eusse obligé
 » Vienne, mon chastel et les burs (*bourgs*) et la villo et
 » les appartenances toutes dudit chastel, où que le soient
 » en hommes, en fiez (fiefs), en bois, en preis, en champs

» et en toutes autres choses, sauf le fiez de l'abbate de
 » Preums, à noble home et mon seignour Hanri, conte
 » de Lucembourg et à noble dame Margarite, contesse
 » de cel meisme lieu, que je la repantroie d'Aulx (je la
 » releverais d'eux) et de leurs hoirs, contes de Lucem-
 » bourg, je et mi oirs, d'oir en oir, conte de Vienne; je
 » par le conseil de bonnes gens et por a emplir ma con-
 » venance (convention) si comme je estoie tenu recog-
 » noitre, je ay repris en fiez, ligement les choses devant
 » dites de Ma Dame Margarite, contesse de Lucembourg
 » et de Hanri son ainei fils, ainsi fils, et tenrons-je et mi hoir,
 » conte de Vienne, en fie lige (en foi-lige) et rendable
 » ledit chastel de Vienne et lesdits appartenances, des
 » contes de Lucembourg d'oir en oir et à toujours per-
 » manablement..... Ce fust fait et donnée en de l'an de
 » grâce notre signor, quant li milliares (millésime) corroit
 » par mil et deux cens et septante et dix, le mardi devant
 » karême prenant. » (Berth. V. lxxvj.)

Voilà comme l'ambition d'un seul homme suffit parfois (trop souvent hélas !) pour aliéner l'honneur et l'indépendance de tout un peuple.

La maison de Vianden était alliée aux premières maisons de l'Europe. L'épouse de Henri I^{er} était Marguerite de Courtenay, issue du sang royal de France. Son père, Pierre de Courtenay, élu empereur d'Orient, eut pour successeurs ses deux fils, Robert et Baudouin; ainsi, comme nous l'avons déjà observé, cette comtesse de Vianden a eu la gloire de voir son père et ses deux frères sur le trône de Constantinople.

Henri II étant mort en célibat, les descendants de son oncle Philippe jouirent sans encombre de leurs droits sur le comté de Vianden. Philippe II, petit-fils de ce dernier,

affranchit, en 1308, les bourgeois de Vianden et leur accorda des libertés fort sages à des conditions raisonnables. Voici comment se termine la charte latine qui les octroie.

« Toutes ces choses ont été réglées en présence de nobles hommes et seigneurs l'abbé de Prum, Gérard de Schœnecken, Frédéric de Neuerbourg, Sohier de Bour-scheid, Thierrî de Brandenbourg, et nous avons promis de les ratifier et de les observer inviolablement *consentant, qu'en cas de contravention de notre part, nos bourgeois de Vianden soient autorisés à nous refuser aide et secours.* Fait en 1308, la troisième férie avant la sainte Catherine. »

Comme on le voit la clause finale consacrait le droit de désobéissance en faveur des bourgeois pour les garantir de l'oppression. On a remarqué une disposition semblable dans la fameuse charte de Bruxelles à la *joyeuse entrée* de Wenceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, en 1355, et comme cette charte est la plus ancienne de celles qui contiennent cette clause, on est fondé à en conclure que c'est à Philippe de Vianden que les peuples Belges ont été redevables de la plus solide garantie de leurs libertés.

Philippe II étant mort sans postérité, Godefroi, son frère puîné, lui succéda en 1315 ; mais après vingt ans de règne, il mourut dans la Palestine en laissant deux filles, Marie et Adelaïde. Son frère Henri III, qui lui succéda, fut le dernier comte de la branche masculine et mourut en 1351, dans le célibat.

Marie, fille aînée de Godefroi, qui avait épousé Simon de Spanheim, n'eut point d'enfants, de sorte que le riche héritage de la maison de Vianden passa aux descendants

d'Adelaïde, qui avait épousé, en 1350, le comte Otton de Nassau.

Jean I^{er}, fils de ce dernier, assista, comme premier député de la noblesse, à l'assemblée des Etats de 1541, où Philippe de Bourgogne fut reconnu duc de Luxembourg. Engelbert, arrière petit-fils de Jean, fut gouverneur du Luxembourg en 1483; il mourut sans postérité, et son frère Jean III lui succéda en 1489.

Guillaume I^{er}, fils de Jean qui précède, issu au cinquième degré d'Adelaïde de Vianden, fut le père de Jean IV et de Guillaume-*le-Taciturne*. Jean IV régna paisiblement en Allemagne et Frédéric-Guillaume, roi actuel des Pays-Bas, Grand-Duc de Luxembourg, descend, au septième degré, de ce frère du *Taciturne*.

Les comtes de Vianden avaient conservé quelques droits inhérents à la souveraineté territoriale; mais cette leur d'autorité s'affaiblit insensiblement avec celle de la féodalité; elle fut éclipsée par l'éclat du sceptre de la maison de Bourgogne, enfin elle s'éteignit lorsque le droit de conquête fit passer tout le comté aux mains du fils de Charles-Quint.

Ces biens, y compris les seigneuries de St. Vith, de Dasbourg et de Bitbourg, ayant été confisqués par Philippe II d'Espagne sur Guillaume de Nassau, furent, en 1566, donnés au comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg; ils ont été administrés jusqu'à sa mort (1604), comme une simple seigneurie. Ainsi se dissipa pendant huit lustres ce qui restait aux comtes de Vianden du prestige de la souveraineté, et les princes d'Orange n'en retrouvèrent plus que l'ombre lorsqu'ils revinrent dans leur héritage. Toutefois ils conservèrent leur maison civile et militaire qu'administrait en leur absence un

grand bailli avec des officiers de justice et autres. Ils avaient leur conseil privé avec leur siège des nobles. Dix hommes de condition servile, fournis à tour de rôle par toute la population du comté, formaient la garde du château sous les ordres d'un Wachtmeister. Quand les comtes étaient au château, leur garde se composait de vingt-cinq hommes, choisis parmi les bourgeois libres, commandés par un Porte-enseigne qui, ainsi que le Wachtmeister, était à la solde du comte et avait des fonctions permanentes.

Cet état de choses durait encore en 1794.

A l'époque de l'émigration de la famille de Nassau, le comté de Vianden fut sequestré au profit de la république Batave. En 1810, l'empereur Napoléon en fit un majorat qu'il donna au baron de Marbœuf. La mort de ce célibataire dans les glaces de la Russie et les événements de 1814 firent partager ce domaine entre la Prusse et la caisse d'amortissement; quatre ans après, le château fut vendu à un sieur Coster, qui s'occupa immédiatement de la démolition et de l'enlèvement de tous les éléments de sa conservation. Il abattit les toits, en vendit la charpente, les planches, les ardoises, le fer, le plomb et finalement porta sa hache sacrilège sur ces monuments vénérables que les siècles, la guerre et les bouleversements politiques avaient également respectés. Sa Majesté Néerlandaise est venue, trop tardivement peut-être, soustraire l'ancien manoir de ses ancêtres à une complète destruction.

Nous avons cru devoir initier nos lecteurs aux détails historiques qui précèdent pour les mettre à même de mieux apprécier l'importance des lieux que nous allons décrire.

CHATEAU DE VIANDEN.

Le château de Vianden est situé sur un mamelon en forme de cône elliptique tronqué, bordé au pied vers le Sud par la ville, au Septentrion par la rivière de l'Our.

On parvient au château par une rampe assez forte du côté du Nord et en amont de la rivière. En avant du premier mur d'enceinte se trouvait un fossé qui s'appuyait à gauche contre le roc taillé presque à pic et qui, à droite, se continuait en tranchée, se profilant avec le talus naturel du mamelon. Le passage du fossé s'effectuait au moyen d'un pont-levis dont on a comblé la place.

Trois enceintes successives étaient toutes fermées par des murs perpendiculaires aux remparts, donnant d'un côté sur la ville et sur la rivière, et de l'autre côté s'appuyant contre le rocher à pic. Elles étaient garnies de portes à deux vantaux munies de herses.

Il ne reste que l'ancien château avec la conciergerie et la brasserie qui sont d'une importance médiocre ; les bâtiments modernes ont été totalement démolis et la moitié des édifices qui restent donnent à cette masse de matériaux cimentés l'aspect d'un fantôme colossal se dressant au milieu d'une nature dégradée.

On ne peut parcourir la citadelle bouleversée sans éprouver un profond sentiment de tristesse et de regret : chaque pas vous saisit d'une émotion douloureuse, d'une pensée mélancolique. Ici un pan de muraille, un fragment d'arcade, une moitié d'ogive semblent présager, par l'imminence de leur chute, les périls dont la vie humaine est incessamment environnée ; là un puits profond et desséché rappelle l'état actuel de la ville dont le château était jadis l'intarissable source ; ailleurs le fût d'une co-

lonne renversée, le couronnement d'une architrave, le fragment d'une corniche, étendus et jonchés parmi les herbes verdoyantes, sont le symbole du néant des grands; d'un autre côté, enfin, des cucurbitacées, en s'efforçant de voiler de leurs feuilles épaisses les tristes lambeaux de la somptuosité, font ressortir avec plus de relief et d'éclat la vérité de cette sentence éternelle : *in pulverem reverteris.....*

Le château primitif, qui seul subsiste, se partage en trois divisions distinctes : la salle des chevaliers, le vestibule avec ses dépendances, et la chapelle. Sous la première règne une cave dont la voûte est soutenue par cinq piliers en pierres de taille. La chapelle a aussi son souterrain qui est une pièce fort curieuse. Cette partie, la plus ancienne du château, en est aussi la mieux conservée, et c'est peut-être la seule qui soit susceptible d'une bonne restauration. Cette chapelle, où l'architecture romane se montre dans toute la noblesse de ses formes et se développe dans toute la richesse de sa simplicité, est, ainsi que le *memorandum* d'Yolande, un grand sujet d'édification pour celui qui, en foulant ces dalles sur lesquelles la sainte fille s'est souvent agenouillée, se rappelle les mérites de cette seconde fondatrice du couvent de Marienthal. Ce que la religion a consacré semble participer de sa nature impérissable et le peuple, qui a depuis longtemps oublié tant de hauts et puissants seigneurs, tant de fiers paladins, tant de valeureux bannerets, se prosterne encore devant le souvenir de la sainte fille.

VILLE DE VIANDEN.

La ville de Vianden est, comme nous l'avons dit plus haut, divisée en deux parties par l'Our, rivière dont l'encaissement sombre, le miroitement profond et la fougue incessante communiquent à la cité le mouvement et la vie. La partie située sur la gauche de l'Our forme dans la Prusse une enclave dont dépend la ferme de Scheuerhoff. Cette belle propriété, qui appartient à M^r le sénateur Engler, de Bruxelles, faisait jadis partie des domaines de la famille de Nassau.

La partie située sur la droite de la rivière, et au pied du château, est la ville proprement dite; on la nomme Ville-Haute; c'est la plus ancienne; autrefois elle était ceinte de murs et flanquée de vingt-quatre tours, et l'on entraît dans la ville par cinq portes que surmontaient autant de tours carrées dont il reste encore quelques-unes, ainsi que des pans de muraille et des débris de tourelles.

La rue principale est disposée circulairement autour du château, avec lequel on communiquait par des souterrains. On y parvient extérieurement par une rampe rapide. L'élévation du château, prise du point culminant au niveau de la rivière, n'est pas moindre de cent cinquante mètres.

L'église paroissiale, bâtie au commencement du xiii^e siècle, a été desservie par les Trinitaires, jusqu'en 1794. On y voit une pierre tumulaire, remarquable par la beauté de sa sculpture, qui représente en bas-relief de grandeur naturelle, un chevalier armé de pied en cap. Cette pierre est décorée d'une inscription allemande dont voici la traduction.

*L'an 1589, le 22 novembre est mort en Dieu
Le noble et valeureux Henri de Nassau,
Qui fut pendant sa vie bailli de Créhange à Pittange.
Que Dieu ait pitié de son âme.*

La ville de Vianden, après avoir, en 1668, subi le fléau de la peste fut, peu de temps après, exposée au fléau de la guerre. Le maréchal de Boufflers s'en empara en 1682, et, vingt ans plus tard, Louis XIV y envoya un corps de partisans sous les ordres du fameux De la Croix, qui, pendant dix années, a traité la contrée en pays conquis ainsi que, très vraisemblablement, le portaient ses ordres.

La ville de Vianden est aujourd'hui grandement déchuée de son importance primitive. Autrefois capitale d'un comté et séjour d'une cour brillante, elle aurait pu espérer qu'un jour le retour de ses maîtres, tout instantané qu'il fût, viendrait semer dans son sein quelques parcelles de cette abondance qu'y répandaient jadis à pleines mains les grands seigneurs avec leur suite. Cette espérance lui a été ravie par le vandalisme et la cupidité mal entendue d'un fils dénaturé, dont le marteau démolisseur a rendu impossible la restauration du château.

Désormais réduite à la condition de simple commune, depuis qu'on lui a enlevé le siège de la justice de paix, Vianden voit chaque jour son commerce décroître avec son industrie. Sa draperie, autrefois si considérable, est tombée devant les nouveaux procédés mécaniques; sa chapellerie, devant la nouvelle mode des casquettes; ses marchés hebdomadaires sont tombés faute de marchands et de chalands; enfin, tel est à son égard l'empire de la fatalité, que l'on ne peut parvenir à tirer le

moindre produit de la richesse de son sol en minerai de fer et de cuivre et en schiste ardoisier.

Lorsqu'on sort de la ville-basse de Vianden, en suivant la route d'Ammeldingen et de Wallendorf, on rencontre, à quelques centaines de pas de la ville, un vieux calvaire. De ce point on aperçoit au loin, sur un monticule qui domine la vallée de l'Our, et dont la rivière baigne le pied, un groupe de bâtiments parmi lesquels on peut distinguer un ancien castel orné de son donjon, et une église surmontée d'un clocher gracieux. Cet endroit se nomme *Rood*. C'est là qu'en 1256 a été, comme nous l'avons dit, fondée une commanderie de Templiers par le comte Henri de Vianden. On sait que cet ordre, illustre par ses exploits et par sa puissance, ayant été, à l'instigation de Philippe-le-Bel, aboli, en 1311, par le concile de Vienne, fut dépossédé de ses couvents au nombre de *neuf mille* et dépouillé de toutes ses richesses. Celles d'Allemagne furent partagées entre l'ordre Teutonique et celui des chevaliers de St. Jean de Jérusalem ou de Malte.

Le prieuré de Gilsdorf et peut-être aussi celui de Remich dépendaient de la commanderie de *Rood*.

Avant de quitter la ville de Vianden, les personnes picuses ne peuvent se dispenser d'aller le long de la rivière de l'Our, sur la rive gauche, au-dessus du château, visiter une modeste chapelle consacrée à la Sainte Vierge. Voici ce que l'on raconte de la fondation de cette chapelle.

VIERGE MIRACULEUSE DE VIANDEN.

(Légende.)

Le 1^{er} du mois de mai de l'an 994 (la date est précise) des enfants, chargés de garder les chèvres sur les bords de l'Our, s'amusaient à rassembler des branches sèches pour en faire du feu. Il arriva que l'un d'eux, grimpé sur un chêne, y aperçut, entre deux branches, une petite madone dont il s'empara. Ses camarades, trouvant dans cette statue de bois un excellent aliment pour leur foyer, la jetèrent au milieu des flammes. Mais leur surprise fut extrême lorsqu'ils virent, qu'au lieu de brûler, la madone restait intacte et qu'elle acquérait de la blancheur et de l'éclat. Les tisons enflammés s'écartaient de la statuette, les braises, en pétillant, s'éparpillaient avec tant de fracas que les enfants épouvantés s'encoururent chacun chez eux et racontèrent le prodige dont ils venaient d'être les témoins. Un grand nombre de personnes accoururent sur les lieux pour assister à ce spectacle extraordinaire. Le clergé de Vianden, accompagné des congrégations et des corporations, s'y rendit processionnellement afin de conjurer par des prières les conséquences du sacrilège que les enfants avaient commis sur l'image vénérée de la Mère de Dieu. Tout le monde était ébloui de l'éclatante lumière qu'elle répandait au milieu des flammes qui l'entouraient. Enfin, après avoir procédé aux cérémonies expiatoires, on releva la sainte statue qui fut transportée à l'église de Vianden. Elle y fut, un mois durant, exposée à la vénération publique ; pendant ce temps on lui bâtit une chapelle à l'endroit même où s'était opéré le miracle de son incombustion, et bientôt on l'y installa avec la plus grande solennité.

Depuis lors cette sainte Vierge est invoquée avec succès pour la guérison des maux d'yeux. La fontaine qui se trouve près de là, et qui lui est consacrée, a, dit-on, une grande vertu pour les affections ophthalmiques.

ALENTOURS DE VIANDEN.

Nous avons parlé du minerai de cuivre qui se trouve dans les environs de Vianden. En effet, on en a extrait à Bivels, sur l'Our, dans les galeries de *Niclæsberg*, au Nord de la cité Nassauvienne, ainsi qu'au pied du mont *Goldberg*, situé sur le ban de Stolzenbourg.

L'exploitation de la dernière veine, épaisse de 35 à 50 centimètres, promettait de grands résultats, et cette branche d'industrie eût été pour Vianden une légère compensation de toutes celles qu'elle a perdues. Malheureusement la mauvaise administration qui présida à cette entreprise l'a fait échouer et abandonner en 1772, après trente années de travaux qui n'avaient pas été dénués d'espérance et de succès.

L'ancien château de STOLZENBOURG a été longtemps le séjour de seigneurs puissants : les barons de Heyden, qui comptent un justicier des nobles en 1731, sont les derniers qui l'ont habité. Hélas ! que sont devenus les héritiers de ces nobles barons ?..... telle est la question qu'on se fait à la vue de ces ruines dispersées. Toutefois, c'est une question qu'il faut faire tout bas, dans la crainte de voir apparaître un pauvre tombelier, qui vous dira d'une manière assez brusque : *si vous cherchez le dernier descendant des barons de Stolzenbourg, le voici devant vous !.... qu'y a-t-il pour votre service ?*

Une pareille apostrophe donne matière à de bien tristes réflexions ; le cœur se serre à l'aspect de si terribles déchéances.

FALKENSTEIN.

Contemplez maintenant, du côté de l'Orient, au-delà des ravins où l'Our circule, cette montagne aux formes coniques, aux flancs ardu, au sommet inaccessible. Son front est couronné de ruines au milieu desquelles surgit un clocher et une tour gigantesque qui élèvent jusqu'aux cieux les crénaux de la féodalité et le signe de la rédemption. Tels sont les vénérables restes de l'antique manoir des hauts barons qui portaient sur leur bannière de gueules *un faucon d'argent sur une montagne de sinople*, image *parlante* de la roche du faucon ou *Falkenstein*.

Ces seigneurs étaient déjà riches et puissants dès les x^e et xi^e siècles ; ils comptaient parmi leurs nombreux domaines les terres de Neuerbourg, de Castel, de Bettange, etc., etc. Malheureusement leur nom, avec celui de Stolzenbourg, a disparu de la scène du monde et l'on serait bien embarrassé d'en trouver, comme ici, le dernier héritier.

Les deux ruines de Falkenstein et de Stolzenbourg nous rappellent une vieille légende que nous allons essayer de raconter, ne fût-ce que pour l'édification des jeunes filles qui ne craignent pas de prêter l'oreille aux sornettes des jeunes gens, au langage de la séduction.

EUPHROSINE DE FALKENSTEIN.

(Légende.)

Il y a de cela sept ou huit siècles, le château de Falkenstein était la demeure habituelle d'un haut et puissant seigneur, le séjour d'une cour nombreuse et brillante, dont le faste et l'éclat pouvait le disputer à celui des cours de Vianden et de Larochette. Le châtelain avait, fort jeune encore, perdu son épouse à ses premières couches et n'avait cherché d'autres consolations

aux chagrins de sa viduité que dans la tendresse de sa fille, sur laquelle s'étaient reportées toutes les affections de son âme. A l'âge de 18 ans, Euphrosine était une personne accomplie sous tous les rapports ;

- « De la plus aimable des grâces
- » Elle réunissait les appas et le nom ;
- » Les jeux et les amours voltigeaient sur ses traces ,
- » Ils avaient dans son cœur leur plus beau Panthéon.»

(Epit. à M. Capelle.)

Tant de charmes et d'attraits devaient nécessairement appeler autour de la belle Euphrosine un concours nombreux d'adorateurs du plus haut parage ; mais parmi ces soupirants il n'en était aucun qui se montrât plus empressé, plus assidu et plus galant que le sire Conon de Bittbourg. C'était un chevalier fort remarquable par ses belles qualités, fort redouté par sa valeur, fort considéré par ses riches possessions ; aussi agréait-il beaucoup au baron de Falkenstein qui lui avait promis la main de sa fille, à la condition pourtant qu'il s'en ferait aimer ; car il était trop bon père pour vouloir en rien forcer l'inclination de cette enfant chérie. Celle-ci, n'ayant nulle bonne raison pour s'opposer aux vues de son père, avait, malgré vingt ans de disproportion dans les âges, accepté d'assez bonne grâce la cérémonie des fiançailles, et tout se préparait pour son futur hymen, quand une circonstance fortuite vint changer ses résolutions en disposant de son cœur et de sa destinée.

Un jour qu'elle chassait avec son père dans la forêt d'Eifel, Euphrosine s'étant laissée aller trop loin dans un épais taillis, finit par s'y égarer ; un jeune écuyer, que le hasard conduisit sur ses pas, s'offrit de la reconduire en son castel. C'était un des plus beaux cavaliers

que l'on puisse imaginer : sous son manteau de pourpre un juste-au-corps noir dessinait les contours d'une taille élevée, svelte et gracieuse ; son heaume, surmonté d'un panache de gueules, ombrageait faiblement une figure d'Adonis ou d'Alcibiade ; il joignait aux manières les plus distinguées, une élocution élégante et facile, une conversation spirituelle, enjouée, respectueuse ; enfin, tout ce que la nature a de plus aimable et de plus séduisant, semblait se résumer dans la personne de Robert de Stolzenbourg. La vue de ce damoiseau produisit sur l'esprit de la jeune fille une impression vive et profonde ; les propos agréables et flatteurs qu'il lui tint le long de la route achevèrent de porter le trouble et l'amour dans son âme. Arrivée aux portes du château, elle fit à Robert de vives instances pour qu'il y vînt se rafraîchir à la coupe de la reconnaissance et de l'hospitalité. Le jeune homme lui expliqua les raisons qui s'opposaient à ce désir : les deux maisons de Falkenstein et de Stolzenbourg étaient brouillées d'une manière irréconciliable depuis que, dans une guerre de voisinage, comme il s'en faisait tant alors, le sire de Stolzenbourg, son ascendant, avait été vaincu et emmené prisonnier par l'aïeul d'Euphrosine qui l'avait fait pendre. Désolée et déçue par ce fâcheux incident, l'héritière de Falkenstein ne désespéra pourtant point d'opérer une réconciliation entre les deux familles ; à cet effet elle prit avec Robert l'engagement de ne point parler de sa rencontre et promit de recevoir provisoirement ses hommages, à l'insçu du baron de Falkenstein, quand l'occasion s'en présenterait.

Or, les occasions ne manquent point quand deux cœurs sont d'accord pour les rechercher et qu'une camériste intelligente se charge de les seconder. Ainsi, soit

que dans ses courses matinales Euphrosine allât, avec sa fidèle femme-de-chambre, porter ses amoureuses rêveries dans les bosquets voisins, soit que le soir elle promenât ses pensées parmi les clairières qui bordent la rivière de l'Our, soit encore que dans une cavaleade elle trouvât moyen de s'écarter un instant de la foule, toujours et partout le damoiseau aux noires armures se trouvait sur son passage et lui adressait de douces protestations d'amour.

Jusque là Euphrosine avait résisté aux prières du jeune séducteur qui voulait la déterminer à abandonner le toit paternel. Cependant l'époque fixée pour son hymen avec Conon de Bittbourg arrivait à grands pas ; tous les stratagèmes capables d'en retarder le moment étaient épuisés. La jeune fille, avec son imaginative jusque là si fertile, se trouvait au bout de ses expédients. Les engagements contractés vis-à-vis du sire de Bittbourg, quoiqu'ils lui fussent devenus antipathiques, avaient, par la longueur même des délais, acquis une nature plus irréfragable. Il n'y avait donc plus de remise possible ; mais elle se confiait à sa bonne étoile. Avait-elle tort ou raison ? c'est ce que l'avenir nous apprendra.

Un jour que, dans une partie de chasse, Euphrosine poursuivait de très près une biche blanche comme la neige, elle faillit devenir victime de son intrépidité autant que de la fougueuse ardeur de son palefroi. Le hasard voulut que Robert se trouvât encore là sur son passage, et qu'il parvint à saisir la bride du coursier au moment où cet animal impétueux allait s'élancer dans un abîme avec la belle chasseresse. Cet événement mit le comble à la passion de la fille de Falkenstein pour son libérateur, et la fit consentir à un enlèvement très pro-

chain, ne demandant que le temps rigoureusement nécessaire pour en disposer les préparatifs.

Au jour convenu et à l'heure de minuit, Euphrosine descendit seule par un escalier dérobé et trouva au pied du château son amant qui l'attendait et la prit en croupe. Ils partirent avec la célérité que permettaient les difficultés de la route, le mauvais état des chemins et l'excessive obscurité de la nuit.

Cependant Conon, que l'amour tenait éveillé, avait aperçu dans les appartements de sa fiancée un mouvement inaccoutumé; l'instinct de la jalousie lui avait fait épier l'infidèle et découvrir sa fuite; il en avait averti le baron de Falkenstein qui, promptement, s'était mis avec lui à la poursuite de la fugitive et de son ravisseur. Celui-ci, entendant au loin le hennissement des chevaux qui le poursuivaient, se mit en état de défense et remit à Euphrosine sa dague pour en frapper quiconque voudrait l'atteindre par derrière. La jeune fille, se sentant assaillir de très près, frappa sans y voir à tort et à travers: un cri de défaillance se fit entendre..... c'était son père que la malheureuse avait atteint d'un coup mortel!

Les deux fugitifs continuèrent d'accélérer leur course jusqu'aux bords de l'Our où une barque les attendait au passage. A peine étaient-ils descendus dans l'embarcation que soudain une lueur extraordinaire attira les regards d'Euphrosine du côté de son amant. Le corps de celui-ci ne formait qu'un brasier dont l'éclat transparaissait à travers sa cuirasse, et dont la flamme, se projetant au sommet de son casque, y remplaçait les plumes de son panache. Saisie d'épouvante et d'horreur à cet effroyable aspect, Euphrosine jette un cri, tombe sur ses genoux

et se croise les bras sur la poitrine ; à ce signe d'exorcisme le spectre grince des dents, la menace du poing d'une manière horrible, et disparaît en lui jetant à la face l'apostrophe de *parricide* !

C'était le diable ! ou du moins celui qui avait livré son âme au démon pour consommer un acte de vengeance prémédité par trois générations !

Cependant le nom de parricide, qui bourdonne à son oreille comme les ronflements de la foudre, comme les rugissements de l'enfer, a révélé à la malheureuse Euphrosine l'énormité de son infortune. L'idée d'un pareil crime, tout involontaire qu'il eût pu être, trouble son âme, égare sa raison et soudain les flots de l'Our ensevelissent la malheureuse fille.

Depuis ce temps chaque nuit, à la douzième heure, l'ombre de cette infortunée, trainant une chaîne pesante, promène dans les ruines du château de Falkenstein, et ses soupirs et ses sanglots.

Cette légende, à laquelle la tradition populaire n'attache aucune idée allégorique, nous paraît cependant empreinte du cachet de la plus ingénieuse moralité.

Qui ne reconnaît le malin esprit, le démon du désordre et de la séduction dans ce jeune homme au minois attrayant, aux formes gracieuses, au langage mielleux et perfide, qui ne cherche à s'emparer de l'esprit d'une jeune fille que pour la corrompre, qui ne veut lui plaire que pour la tromper, qui ne parvient à s'en faire aimer que pour servir de vieilles rancunes et l'offrir en holocauste sur les autels de la vengeance. Voyez par quel tissu de fourbe et d'astuce, il enlace cette jeune imprudente, dont la première faute a été de manquer de confiance envers le meilleur des pères : L'oubli de ses devoirs

la conduit à une action déshonorante qui plonge le poignard dans le sein paternel. Bientôt, mais trop tard, hélas ! éclairée par les vices de son séducteur que consume à ses yeux la flamme de l'impureté, elle succombe aux conséquences de son suicide moral, et ne laisse après elle que le souvenir de sa coupable chaîne. La mémoire du peuple s' imagine la lui voir traîner encore sur les ruines de l'héritage paternel et parmi les débris de sa maison bouleversée.

Il existe sur Falkenstein plusieurs autres légendes : l'une est relative à la piteuse mort que fit subir le bisaïeul d'Euphrosine à celui de Robert. C'est un chant tudesque en forme de ballade. La seconde rapporte comme quoi un des premiers comtes de Vianden, dans des circonstances identiques, a fait périr, sur un gibet, un des seigneurs de Falkenstein (il se peut que la tradition confonde ici les personnages). La troisième est le récit lamentable d'un meurtre commis par un baron de Falkenstein sur la personne d'un sire d'Ansembourg, dont il convoitait à la fois la femme et l'héritage.

Ce drame fait le sujet d'une complainte populaire assez longue et passablement fastidieuse. Au résumé, ces diverses légendes nous ont paru d'un intérêt trop médiocre pour mériter de figurer à côté de celle que nous venons de raconter.

Le village de Stolzenbourg a été la proie d'un incendie, le 11 juin 1842, peu de jours avant que le roi des Pays-Bas fit sa seconde entrée dans son Grand-Duché de Luxembourg. Les habitants de Stolzenbourg, avec ceux de Wasserbillig, ont éprouvé les premiers la bienfaisance de S. M. et n'ont pas été les derniers à bénir leur souverain bien-aimé.

CHAPITRE XVII.

CANTONS DE WILTZ ET DE CLERVAUX.

PARTIE SEPTENTRIONALE DU GRAND-DUCHÉ.

En terminant le chapitre qui précède, nous avons bonne envie de nous arrêter, de fermer notre livre et de faire grâce à nos lecteurs de la description des contrées agrestes dont se composent les cantons de Wiltz et de Clervaux.

Cette portion de territoire, bornée à l'Orient par la Prusse, à l'Occident par la Belgique, au Midi par la Sûre jusqu'à Schlindermanderscheid, avoisine la région la plus élevée et la plus froide des Ardennes; elle participe de la pauvreté de son sol ainsi que de son infertilité et n'est pas, conséquemment, ce qu'il y a de plus agréable à parcourir, ni de plus divertissant à décrire. Les beautés pittoresques y sont trop rares pour dédommager le voyageur des longues excursions qu'exige leur développement, dont les détails ne peuvent se passer du vernis des couleurs, de l'adresse du peintre et de l'ornement du cadre.

Cependant la première condition d'un itinéraire est d'être complet. Quand il s'agit d'étudier un pays on aime de le connaître tout entier; d'un autre côté les habitants des cantons de Wiltz et de Clervaux auraient le droit de se plaindre de notre silence à leur égard. Ils prétendent, et ce n'est pas sans raison, que leurs localités et leurs châteaux ne sont pas non plus dépourvus d'importance.

Ces considérations nous ont déterminé à poursuivre notre tâche jusqu'au bout, en nous promettant toutefois d'achever notre voyage au pas de course et de donner à

notre narration une brièveté qui puisse en rendre la lecture supportable.

CLERVAUX.

En allant de Stolzembourg à Clervaux on passe par HOSINGEN, joli village situé sur un point élevé et dont le gracieux clocher domine des plaines immenses. Bertholet (VII, 259) cite un Arnould d'Hosingen qui, en 1264, avait deux sœurs religieuses à l'abbaye de Bonnevoie. Nous ignorons si cet Arnould était seigneur de ce village, mais du moins nous sommes sûr qu'il n'y résidait pas, attendu qu'il n'y a jamais eu de château à Hosingen.

De la hauteur de la route, si l'on veut descendre à Clervaux, on peut aller visiter l'église de MUNSHAUSEN qui n'est pas moins remarquable par la beauté de sa vieille architecture que par les riches tombeaux qu'elle renferme. Toutes ces tombes appartiennent à la maison de Clervaux dont Munshausen était jadis la paroisse.

Le bourg de Clervaux enfoncé dans un vallon étroit et profond, auquel on serait tenté de donner le nom de ravin, est, ainsi que Wilwerwiltz, baigné par la Woltz, gros ruisseau, dont la source est à Bas-Bellain, et dont les eaux alimentent ici neuf tanneries, qui ensemble n'ont pas moins de 500 fosses. Cette industrie est en ce moment en voie de prospérité.

Le château de CLERVAUX a conservé sa physionomie antique, son parc seigneurial et ses tourelles féodales. Les comtes de Lannoy y tiennent un noble état de maison.

Cette famille de Lannoy, originaire d'une petite ville à trois lieues de Lille, près de Roubaix, est une des plus anciennes et des plus illustres de la Flandre. Elle a produit un grand maître des arbalétriers de France, plusieurs

gouverneurs, des ambassadeurs, seize chevaliers de la toison d'or et des généraux d'armées. On se souvient que ce fut un Lannoy, commandant général des armées de Charles-Quint et vice-roi de Naples, qui vainquit François I^{er} à la mémorable bataille de Pavie, et l'on sait également que ce fut à lui seul que le monarque français consentit à remettre son épée.

Le poème de la *Gloire Belgique* rapporte en deux vers cette particularité si glorieuse pour le vice-roi :

France, ne rougis pas des malheurs de ton roi ;
Car s'il rend son épée, il la rend à Lannoy.

Il y a plus de deux cents ans qu'une branche des Lannoy de la Motterie est venue se fixer à Clervaux. Cette famille porte, ainsi que la branche aînée, *d'argent, à trois lionceaux de sinople, à la bordure engrelée d'or.*

Ce fut vers l'an 1640 que le comte Claude de Lannoy, chevalier de la toison d'or et gouverneur du comté de Namur, hérita de cette terre au décès de sa femme Claudine, baronne d'Elz et de Clervaux. Depuis cette époque six générations successives des comtes de Lannoy-Clervaux ont tour-à-tour brillé dans les postes les plus éminents ; Albert, fils de Claude qui précède, fut ambassadeur du roi Charles II ; son fils, François, le fut de Philippe V ; Adrien-Gérard, qui vint ensuite, mourut en 1730, avec le titre de lieutenant-maréchal-général-de-camp, gouverneur du comté de Namur, et le fils de cet Adrien épousa une comtesse de Vignacourt, fille de Balthasar I^{er}, *roi des Estimaux.*

A ce nom de *roi des Estimaux*, je vois mes lecteurs étonnés se demander ce que cela signifie ? où est situé ce royaume, qui ne figure sur aucune carte de géographie ? et d'où vient cette monarchie dont il n'est question dans aucune histoire ? Voici notre réponse :

Il existe à deux kilomètres de Lille, sur la route d'Arras, un village du nom de THUMESNIL. Cette terre à clocher faisait naguère partie de la paroisse de FASCHES. C'était une seigneurie vicomtière, la première des cinq pairies ou francs-alleux de la châtellenie de Lille. Ces francs-alleux qui avaient sur les autres fiefs certains droits et prééminences s'appelaient Estimaux. Le seigneur de Thumesnil se qualifiait de *seigneur de Fasches, roi des Estimaux et de tous les francs-alleux dépendants du château et de la salle de Lille*. Sa cour se composait de bon nombre de gentilshommes; ses échevins étaient choisis parmi les nobles chevaliers; il avait son bailli, son prévôt, ses gardes et deux sergents.

Le roi des Estimaux rendait toute justice avec ses officiers, parmi lesquels on citait les plus grands seigneurs du pays : c'étaient les seigneurs de Roubaix, de Lannoy, de Bercu, de Tourmignies, de Beaufremetz, de Comines, de Rosembos et autres. Lorsque pour le cas de guerre il était mandé par le roi de France, il avait le droit de loger dans la chambre de Sa Majesté ou de coucher dans sa tente.

On ignore la date de la fondation du royaume des Estimaux; il en est fait mention dans un titre de 1338, sous le règne de Jean I^{er}, que Willaume, son père, et peut-être beaucoup d'autres, avaient précédé. La dynastie régnante était alors celle des de la Haye. La succession au trône n'y étant pas régie par la loi salique, le royaume des Estimaux advint, en 1422, à la famille de Lemonnoyer, qui s'y maintint durant trois générations. En 1631 il appartenait à Lambert Adornes, seigneur de Nieuvenhove et de Marquillies. Geneviève Adornes, sœur et héritière de Lambert qui précède, en épousant Michel

de Wignacourt, comte de Flêtre, a transmis son sceptre à cette famille, qui l'a porté jusqu'à la révolution française. La maison de Wignacourt, qui a donné deux grands-maitres à l'ordre de Malte, tire son nom de la terre de Wignacourt, en Picardie. Elle porte *d'argent à trois fleurs de lis de gueules*.

Il existe dans la charte de 1814, voire même dans celle de 1830, un article qui rend les titres à l'ancienne noblesse et d'après lequel l'héritier des Wignacourt aurait incontestablement le droit de reprendre celui de *roi des Estimaux*. Nous verrions avec plaisir le rétablissement de cette royauté, qui, à tout prendre, vaut bien l'ancienne monarchie d'Yvetot, que Louis XI a détruite, comme on sait, par un trait d'astuce.

M^r le docteur Leglay, archiviste général du département du Nord, dans ses *Analectes historiques*, p. 144, rapporte un document curieux sur le royaume des Estimaux. C'est le dénombrement de ce fief au 15 juin 1765, par Balthasar I^{er}, le père de la comtesse de Lannoy-Clervaux, que nous avons cité. Cette pièce énumère vingt-sept villes, paroisses ou hameaux, qui, avec la pairie de Lille, dépendaient de la seigneurie de Thumesnil. Elle révèle des faits curieux pour l'histoire du temps, et des remarques intéressantes sur l'état de ce singulier royaume, où le duel judiciaire a été maintenu jusqu'en 1689.

Les armoiries de Clervaux sont de *gueules au chef d'or chargé de trois corneilles de sable becquées et membrées de gueules*.

DAHLEN.

Lorsque de Clervaux on se rend à HEINERSCHIED, on laisse sur la droite, au rivage oriental de l'Our, la petite ville de Dasbourg, riche apanage de la maison de Vianden, et plus loin le village de Dahlen, qui jouit d'une certaine célébrité.

DAHLEN tire l'étymologie de son nom d'une colonie de Danois, peuple vaincu par Charlemagne et qui ont, avec les Saxons, été internés dans le pays de Luxembourg dont cette portion de la Prusse faisait partie.

M. Bormann, curé de Daleiden, vient de publier, en 2 vol. in-8°, un ouvrage plein d'intérêt et d'érudition sur le pays des Ardennes, et dans lequel il établit que ce fut en ce canton que Jules-César défit les armées d'Inducio-mare. On voit entre Fischbach et Heinerscheid trois *tumuli*, qui, avec tous les autres que le docte curé a décrits, témoignent en effet que la contrée a été le théâtre d'une grande bataille. Nous avons bien du regret de n'être pas assez initié dans la langue allemande pour avoir pu faire usage de l'œuvre de M^r Bormann. Nous aurions surtout été curieux de lire ce qu'il raconte des mœurs et de l'originalité des habitants de Dahlen. Il nous en est revenu quelques traits extrêmement comiques; tel est celui de ce maçon qui, bâtissant la maison commune, en oublia la porte d'entrée. Cet autre d'un cultivateur, qui sema des œufs de brochet pour en récolter du fretin. Ce troisième qui, pour faire paître l'herbe sur la pierre qui recouvre le puits public du village, s'imagina d'y faire hisser le taureau communal, en l'attachant par le cou, et qui, le voyant pousser la langue en s'étranglant, le croyait alléché par l'excellente odeur de la verdure.

Telle est encore l'attention de ce brave homme qui voulut guider les troupes du comte Philippe de Nassau par un chemin sûr, dans la crainte qu'elles fussent dévalisées par des voleurs. Telles sont enfin vingt autres malices de même force.

Cette dernière facétie nous rappelle une anecdote qui a mérité l'honneur d'être mise en vers :

Tout un régiment de chasseurs
 Passait par Beaune , et sur sa route
 Il devait traverser sans doute
 Un bois infesté de voleurs.
 Le maire en conçoit des alarmes ;
 Au colonel incontinent
 Il offre charitablement
 De lui donner quatre gendarmes...,
 Pour escorter son régiment.

On voit par cette historiette qu'en fait de sagacité, les Bourguignons n'ont rien à envier aux paysans de Dahlen ; toutefois l'aventure suivante nous semble mériter la palme à ces derniers.

Un jour, l'un de ces paysans (c'était le sacristain et en même temps l'aigle de l'endroit), s'en revint tout épouventé et répandit la terreur parmi la population Dahnénoise. Il venait de rencontrer, près de la croix du village, sur le chemin de Daleiden, un monstre qui lui avait barré le passage et l'avait forcé de retourner sur ses pas. Il ne pouvait pas donner une idée bien juste de sa forme, mais à coup sûr ce devait être un dragon, car, à certains égards, il rappelait celui que Racine a si bien dépeint dans le récit de Théramène sur la mort d'Hippolyte :

Son front large est orné de cornes menaçantes ;
 Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes ;
 Intrépide taureau , dragon impétueux ,
 Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

Les habitants de Dahlen, en gens de cœur et de résolution, s'armèrent à la hâte de tout ce qui leur vint sous la main, et, guidés par leur sacristain, ils se portèrent au devant du prétendu dragon, qu'ils ne tardèrent pas de rencontrer. C'était en effet un animal rampant, couvert d'écailles et recourbant sa croupe en spirale. La peur, qui grossit les objets, le fit paraître assez redoutable à la troupe, pour qu'elle hésitât à l'attaquer de front.

Cependant Zimmermann, dont l'histoire a conservé le nom, comme elle l'a fait d'Horatius Coclès à la défense du pont et de Léonidas aux Termopyles, Zimmermann, le plus noble et le plus vaillant entre tous, Zimmermann s'avance audacieusement, en tenant sa fourche en arrêt. Le monstre, sans paraître intimidé de son audace, poursuit gravement vers lui sa marche tranquille et impassible, en lui présentant quatre cornes mobiles, qu'il agite convulsivement d'un air menaçant et terrible. La frayeur alors s'empare du brave des braves; il recule, recule encore, recule toujours, jusqu'à ce que, ayant rejoint ses compagnons : « mes amis, s'écrie-t-il, je ne me sens pas la force de lutter contre un pareil adversaire. Mon arme n'a que deux pointes, et lui en a quatre; la partie n'est pas égale; sauve qui peut! » — Et chacun de s'enfuir à toutes jambes sans oser regarder derrière soi.

Ce terrible animal était un escargot!

Toutes ces anecdotes facétieuses, dont les habitants de Dahlen ont le bon esprit de rire les premiers, ont acquis à leur localité une sorte de réputation proverbiale. Dire qu'un homme est de *Dahlen* ou des environs, c'est le taxer de folie, comme pour désigner un benêt on dit qu'il a regardé dans le puits de *Guirsch*.

Personne n'a pu nous donner la raison de ce dernier dicton.

KLIPPELS-ARMÉE. (1)

Il est des personnes qui soutiennent que la *Klippels-Armée* a pris naissance à Dahlen. C'est une manière de présenter cette insurrection populaire comme une tentative ridicule. Mais en vérité, j'ai peine à comprendre pourquoi l'on cherche à déverser le blâme sur une prise d'armes ayant pour but d'expulser l'étranger du territoire qu'il souille de sa présence. Qu'y a-t-il au monde de plus honorable que de protester contre l'asservissement de sa patrie, et de combattre jusqu'à la mort contre les tyrans qui l'oppriment. N'est-ce pas vraiment alors que *l'insurrection est le plus saint des devoirs*? Les insurgés étaient, dit-on, trop peu nombreux pour résister aux forces de la République française. Eh bien! tant plus de gloire à eux, si, comme les 600 Franchimontois, ils n'ont pas compté le nombre des ennemis au milieu desquels ils allaient chercher la mort ou la victoire. Tant plus de honte à ceux qui ne suivirent pas leur exemple, car un peuple renommé par sa vaillance et sa fidélité ne doit pas accepter de gaieté de cœur et supporter en silence le joug du vainqueur quel qu'il soit. D'ailleurs ce vainqueur n'était pas, il faut en convenir, ce que le monde avait, jusqu'alors, produit de plus aimable et de plus séduisant. Ses drapeaux, tachés du plus noble sang de France et de celui du plus vertueux des rois, ne traînaient

(1) *Klippel*, en tudesque, signifie *bâton*. On a donné le nom d'*armée des bâtons* à cette insurrection à cause de la manière dont elle était armée, ou plutôt pour dissimuler son importance aux yeux du vainqueur et appeler par là son indulgence sur les individus qui la composaient et sur les cantons qui l'avaient produite.

à leur suite que le hideux cortège de l'anarchie avec l'impunité, la proscription, la dévastation, les échafauds et mille autres atrocités dont le souvenir seul inspire encore aujourd'hui le dégoût et l'horreur.

Le soulèvement qui s'organisa était donc et juste et légitime. Immédiatement après la prise de Luxembourg, il s'étendait entre la Prum et la Sûre, et dominait toutes les hauteurs depuis Waxweiler et Arzfeld jusqu'à Boulaide et Strainchamp. Il comptait parmi ses chefs ce que la contrée des *voueries* avait de plus généreux dans le clergé, la noblesse et le peuple. Sa devise indiquait son but : VA POUR LA FOI! (*'t geht fir de Glav.*)

L'émigration des nobles et l'exil des prêtres réfractaires (1) causa pendant quelque temps la suspension du mouvement insurrectionnel; mais, en 1798, alors que le Gouvernement républicain était à l'agonie, que l'étoile de la France ne brillait plus que sur les pyramides d'Égypte, que l'Autriche armait de nouveau contre cette puissance, que le Directoire ordonnait une levée de 200 mille hommes sur les cinq classes antérieures à celle de 93 et qu'enfin on prétendait étendre jusqu'au Luxembourg cette mesure rigoureuse et rétroactive, les mécontents crurent le moment favorable pour recourir aux armes, et l'on vit à la fois Echternach, Prüm, Vian-den, Dasbourg, St.-Vith, Our, Clervaux, Wiltz, Esch, Boulaide et autres lieux circonvoisins, se confédérer afin de résister à l'oppression et de secouer le joug le plus tyrannique qui ait jamais pesé sur un peuple civilisé.

Ce fut de Weiswampach que partit le signal de la

(1) On appelait ainsi ceux qui refusaient le serment de haine à la royauté. On sait que le mot d'ordre des sans-culottes était celui-ci : *Du boyau du dernier des Rois étranglons le dernier des prêtres.*

révolte. Cette commune, située au point central et culminant du haut pays, avait pour chef Doyen, un homme éminent par son savoir et par son énergie ; elle comptait aussi plusieurs hommes capables de le seconder dans ses vues de résistance armée : c'étaient le notaire Michaëlis et les sieurs Fourman, Heynen *et tutti quanti*.

Dans le courant du mois d'octobre de cette même année 1798, des commissaires du pouvoir exécutif furent envoyés par tout le Luxembourg, afin d'organiser la conscription et de presser le départ des jeunes gens compris par leur âge dans la levée en masse. Ils trouvèrent la contrée septentrionale peu disposée à les accueillir. Les jeunes gens refusaient de subir le sort, et les *agents* (c'était ainsi qu'on nommait les bourgmestres ruraux), ne faisaient rien pour les y contraindre. La plupart de ces derniers préférèrent déposer leurs écharpes et résilier leurs fonctions que de s'associer à une mesure antipathique à leurs administrés.

On conçoit combien la mission du magistrat sans-culotte était embarrassante et critique ; elle le devint bien plus encore pour celui de Weiswampach quand il fut, avec sa suite et les quinze gendarmes de son escorte, arrêté par les insurgés et conduit prisonnier dans le couvent d'Hosingen. Asselborn et Leidenborn ne tardèrent pas à suivre l'audacieux exemple de leurs voisins, et l'on vit en peu de jours réunis sous les mêmes verroux trois commissaires avec leurs secrétaires et trente-trois gendarmes, dont les chevaux servirent de remonte à la cavalerie des révoltés.

Ces prisonniers n'avaient pas été traités avec une courtoisie chevaleresque ; leur arrestation dans un pays conquis était un fait trop grave pour que le gouverne-

ment qu'ils représentaient pût en négliger ou en retarder la vengeance. Du côté des confédérés le premier pas était fait, il fallait désormais marcher tête levée dans les voies d'une guerre d'extermination. *Vaincre ou mourir!* c'est le seul cri qui convienne à l'insurrection.

Cette position fut parfaitement comprise des moteurs de la rébellion qui n'avaient pu prévoir ni prévenir cette équipée; en conséquence ils décrétèrent les dispositions suivantes :

« 1° Tout homme en état de porter les armes devra, » au premier signal, se ranger sous l'étendard de l'indé- » pendance.

» 2° Il y a peine de mort pour quiconque refusera de » répondre à l'appel, abandonnera son poste ou fuira » devant l'ennemi. »

Ceux qui se trouvaient dans la première de ces trois conditions avaient en outre en perspective l'incendie de leurs propriétés; mais ces cas étaient rares. Les prédications pastorales venaient en aide au mouvement insurrectionnel et toutes les résolutions se laissaient entraîner par l'amour de la liberté et par le cri de *va pour la Foi!*

Soudain au son du tocsin qui vibre à toutes les cloches, les *Klippels* se réunissent, se mettent en marche et arrivent par détachements à Hosingen où ils se trouvent bientôt à plus de deux mille hommes armés de fusils, de piques, de fourches et d'armes contondantes.

Le 27 octobre eut lieu l'élection du général. Un gentilhomme, Jules des Rousseaux, fut nommé par acclamation. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années qui ne manquait pas de mérite et d'aplomb.

Les chefs de corps avaient été désignés depuis longtemps : celui de Daleiden était Gérard Mansen, qui avait

pour lieutenants ses deux frères, Pierre et Mathias. Le bataillon d'Hosingen avait pour commandant le S^r Doener (le frère du curé actuel de Dalheim); celui de Wiltz avait à sa tête Rischard d'Esch. Laeis à Bourscheid, Gosse à Strinchamp, le curé de Redingen à Wolcrange, le père Jacques à Oeil, Schou à Weicherdange, etc., etc. Les curés actuels d'Hoscheidt et d'Erpeldange étaient, avec un grand nombre d'autres généreux citoyens, à la tête de compagnies qui, en mainte occasion, ne craignirent pas de braver les cohortes françaises.

Cette *Klippels armée* dépourvue d'armes, de munitions, de tactique et de discipline, était animée d'un dévouement qui faisait sa force, et d'un enthousiasme qui doublait son courage. Elle se croyait appelée à sauver le pays et à le délivrer de la domination républicaine. Le bruit se répandit que la ville de Luxembourg était évacuée par l'armée française et qu'elle était cernée par les troupes autrichiennes; il n'en fallait pas davantage pour donner aux fédérés l'espoir de décider par leur présence la reddition de cette place. Néanmoins, par mesure de précaution, le général envoya en reconnaissance un officier de Leidenborn, dont le dévouement lui était connu, avec ordre de faire diligence et de venir lui rendre compte de l'état des choses, son intention étant de marcher à petites journées pour ne point fatiguer son monde et pour avoir le temps d'être éclairé sur l'événement important qui le faisait agir.

Le lendemain, après avoir assisté à une messe solennelle en plein air, et avoir reçu la bénédiction du curé d'Hosingen, l'armée se mit en marche et arriva à Hoscheid où elle prit cantonnement.

Cependant la double nouvelle du départ des Français

et de l'arrivée des Autrichiens paraissant se confirmer par la rumeur publique, des Rousseaux se remit en route le 29 et arriva de bonne heure sous les murs de Dickirch. Le curé Munchen sortit de la ville et vint haranguer le général : il lui représenta les dangers de son aventureuse expédition, chercha à le détromper sur la nouvelle du départ de l'armée française et le conjura de ne point tenter de pénétrer de force dans la ville dont les portes lui étaient fermées. Le jeune des Rousseaux répondit avec beaucoup de calme qu'il n'entendait aucunement contraindre les habitants de Diekirch à suivre le mouvement qu'il était fier de diriger, ni même à recevoir sa troupe qui n'avait besoin de rien. Puis il continua sa marche vers Ettelbruck. Avant d'arriver à cette ville, il fut rejoint par l'officier de Leidenborn qui lui annonça que, non-seulement les Autrichiens n'avaient point paru autour de Luxembourg, mais encore qu'une colonne française se portait sur Diekirch et Weiswampach et qu'elle faisait en ce moment une halte à Mersch.

Des Rousseaux, dont les soldats se reposaient alors dans les plaines d'Ingeldorf, prit l'avis de son conseil et ordonna la retraite qui s'opéra sur-le-champ en bon ordre. L'armée fut dissoute comme le sont d'ordinaire celles des partisans, c'est-à-dire en conservant son organisation, après quoi chaque bataillon prit le chemin de son canton avec la promesse de se rallier au premier avis.

La retraite de la Klippels armée n'empêcha pas toutefois des démonstrations de résistance de la part de quelques détachements partiels des fédérés.

On se battit sur les monts d'Ober-Schieren et de Seyterhoff, sur les hauteurs de Feulen, de Strinchamp et de

Boulaide, puis, à quelques jours de là, il y eut à Arzfeld et à Clervaux deux batailles sanglantes, dont la première fut extrêmement déplorable, et dont l'autre ne fut pas sans gloire pour les Klippels armés.

M^r le curé Borman, dans son ouvrage sur les Ardennes, déjà cité, traite avec beaucoup de détails et de légèreté l'affaire d'Arzfeld où ses concitoyens perdirent une centaine d'hommes y compris cinquante-trois prisonniers. A Clervaux, les fédérés, tous armés de fusils et bons tireurs, tinrent longtemps en échec les troupes républicaines qui achetèrent la victoire au prix de la vie d'une vingtaine des leurs, dont le chef fut tué par Foxius, de Weiswampach.

Le résultat final de l'affaire d'Arzfeld fut la condamnation à mort de vingt des prisonniers que les français y firent, et celle de trois mois d'emprisonnement pour les autres, grâce à l'indulgence que semblait commander le surnom de *Klippelsarmés*.

UFFLANGE ou TROIS-VIERGES.

On peut passer par WEISWAMPACH pour aller à Bas-Bellain; cela donne occasion de se promener sur l'extrême frontière septentrionale du Grand-Duché; mais c'est aussi la seule satisfaction que l'on puisse tirer de cette excursion; car ces deux communes sont totalement dénuées d'intérêt. Néanmoins on a, en 1854, trouvé à Wilwerdange des urnes en verre de couleur qui ne sont pas sans mérite.

BAS-BELLAIN a pour dépendance un village assez remarquable; nous voulons parler d'UFFLANGE ou TROIS-VIERGES; voici comment on explique le dernier de ces noms.

Dans les temps anciens il y avait, en cet endroit, un temple dédié aux trois Parques. Ces trois sœurs étaient en grande vénération chez les Romains. Ils les qualifiaient de *Matres* en raison de ce qu'elles étaient la représentation du passé, du présent et de l'avenir, et qu'elles réglaient les destinées humaines. Ils leur donnaient aussi le nom de *Matræ* parce qu'elles préludaient aux accouchements et prenaient un soin particulier des empereurs et de leurs familles. Les chrétiens, en conservant les statues de ces puissantes déités, les ont appropriées à leur culte et sans trop altérer leur nom romain, en ont fait les trois Marie (*Mariæ*) ou les trois filles de Ste.-Sophie : *fides*, *spes* et *charitas*, d'où la qualification de *trois vierges* qui leur est restée.

Le village de Trois Vierges a quatre foires annuelles qui ont lieu les 9 mars, 25 avril, 2 août et 30 novembre.

Il s'y fait aussi chaque année un marché de domestiques. Cette singulière coutume consiste à réunir à jour fixe, sur un même point, les personnes des deux sexes qui veulent louer leurs services, et les maîtres qui en ont besoin. Elle a lieu dans les localités du Grand-Duché et aux époques ci-après indiquées :

- Clervaux, le jour de St. Jean-d'été ;
- Diekirch, le jour de St. Jean d'hiver ;
- Hosingen, à la St. Nicolas ;
- Luxembourg, le jour des Innocents ;
- Ufflange, à la St. André ;
- Wiltz, à la St. Étienne.

Ainsi, à l'exception de Luxembourg, qui l'a suivi par imitation, cet usage paraît être tout particulier au pays des voueries.

UFFLANGE, en latin *Ufflinga*, en allemand *Uffingen*,

possède une église digne d'attention pour sa belle architecture et les excellents tableaux qui la décorent. Elle appartenait autrefois à un couvent de Franciscains. Ces religieux n'ont pas peu contribué à l'érection du monastère de Diekirch. Ce furent deux récollets d'Ufflange : Laurent Dalbor et Michel Scharmutzel, accompagnés de deux frères laïcs, qui les premiers allèrent, en 1665, sous la présidence de Martin Conen, poser les fondements de la nouvelle communauté.

Ufflange était un fief dépendant de la seigneurie de Clervaux ; il avait pour armes un écu d'azur à la fasce gironnée d'or, accompagnée de trois étoiles du même.

Le village d'ASSELBORN, à une lieue au S. de Trois-Vierges, et au N. O. de Clervaux, relevait également de cette dernière seigneurie. Des titres de 1140 le désignent sous le nom d'*Asselbruna*. Cette commune est remarquable par son admirable situation sur une colline qui domine les belles vallées de *Trœnes*. Asselborn conserve quelques vestiges assez insignifiants de son ancien château sur lequel on n'a nul renseignement, si ce n'est qu'il a appartenu à des seigneurs de ce nom. Le nécrologe de Marienthal fait mention de deux dames d'Asselborn, Marguerite et Ida, sa mère qui, dans le XIII^e siècle, fondèrent un anniversaire sur une partie de biens situés à Manderscheid : *V. Id. d. Jan. anniversarium Dominæ Margaretæ de Asselburen, quæ dedit nobis in Manderscheidt IIII Sol. censuum, et Dominæ Idæ matris suæ.*

Il existe au sommet de la haute montagne du bois d'Asselborn un puits très profond qu'on dit être l'ouvrage des Romains, ce qui est assez vraisemblable.

WAMPACH.

A deux myriamètres Sud-Sud-Ouest d'Asselborn, sur la lisière du royaume Belgique et au confluent de deux ruisseaux qui vont joindre leurs eaux à celles de la rivière de Wiltz, on trouve les villages d'Ober-Wampach et de Nieder-Wampach, voisins l'un de l'autre et qui formaient autrefois deux seigneuries distinctes ; la première portait de Wiltz (1) au franc-canton de Bourscheid (2). La seconde, qui relevait de Wiltz, blasonnait *de gueules à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles du même, l'une en cœur l'autre en pointe*.

Les seigneurs de Wampach figurent dans l'histoire du Luxembourg depuis le règne d'Ermesinde jusqu'à la révolution française. En l'an 1715, le château d'Ober-Wampach était occupé par Nicolas de Cissignon, prévôt de Bastogne et de Marche.

Ce château, dont deux vieilles tours et des armoiries assez belles rappellent seules la noble destination antérieure, est aujourd'hui occupé par un cultivateur.

On remarque sur le mur extérieur de l'église une gracieuse sculpture du xvi^e siècle. C'est une pierre tumulaire représentant Henri de Wampach avec ses neuf enfants agenouillés devant un Christ et priant pour le repos de l'âme de leur épouse et mère, Françoise de Moerihen, décédée le 29 septembre 1599.

Il serait bien urgent que ce petit chef-d'œuvre, qui vaut mieux encore que la pierre d'Hollerich, fût réintégré à la place qu'il occupait autrefois dans l'église, afin

(1) *Coupé d'or et de gueules.*

(2) *D'argent à trois cœurs de gueules.*

de le soustraire aux dégradations dont il est incessamment menacé.

Il existe dans les environs de Nieder-Wampach plusieurs *tumuli* dont cinq sont près l'un de l'autre et trois épars dans la bruyère. Il a été découvert, il y a quelque temps, dans la démolition d'une maison du village, un pot de grès contenant une croix, une agrafe et plusieurs monnaies en cuivre du règne d'Henri III. Les cohortes de ce prince auraient-elles poussé jusqu'ici leur invasion?

Le château de Nieder-Wampach, qui était situé à *Schimpach*, à quelques cents pas au-dessous du village, a été remplacé par une fort belle maison moderne. Cette propriété appartenait autrefois aux demoiselles de Schtein qui l'ont cédée à Charles de la Haye, dont la fille Catherine a épousé, en 1780, M^r Servais, le père du propriétaire actuel, membre des États du Grand-Duché.

Ce Charles de la Haye, dont le blason était *de gueules à trois rencontres de léopard d'or tenant chacune un serpent de sinople à la gueule*, était sous-arrière petit-fils de Jean, né en 1622, et qui fut capitaine des gardes de S. A. S. l'Elect. de Cologne. Le père de Jean, nommé Pierre, était, en 1618, conseiller de la principauté de Bavière, et son aïeul, Mathieu de la Haye du Sani, fut dans le même temps (1614—1629) bourgmestre de la cité de Liège.

Il existe à Wampach une exploitation de mines de plomb, qui occupe un grand nombre d'ouvriers. La veine n'a que 12 centimètres de puissance, mais la galène en est pure. Cette mine, à l'état brut ou d'alquifoux, sert au vernis des poteries grossières. Celles d'Ober-Wampach et de Longwilly, sur le territoire belge, l'emportent de beaucoup en richesse et en qualité sur celles de la Prusse,

d'où autrefois on devait l'importer. La mine d'Ober-Wampach alimente les manufactures du Grand-Duché et de l'Est de la France; celle de Longwilly peut suffire aux besoins de toute la Belgique.

CHATEAU DE GRUMMELSCHEID.

A trois kilomètres à l'Est de Schimpach, sur la rive gauche de la Wiltz, au sommet d'un coteau qui domine un vallon spacieux et riant, s'élève le château de Grummelscheid, dont les anciens seigneurs, qui portaient *l'aigle d'or sur champ de gueules*, n'ont laissé aucun souvenir à l'histoire.

On ne saurait faire le même reproche à la famille du propriétaire actuel, M^r le baron de Waha-Frouville, une des rares noblesses de NOM ET D'ARMES que possède encore le Grand-Duché.

La maison de Waha, dont nous avons parlé à la page 229 ci-dessus, et qui porte de gueules à l'aigle d'hermine, avait, dès l'an 1200, une haute position sociale. Brustumius cite un Bohemond de Waha, qui, dans les premières années de ce XIII^e siècle, était chanoine de Liège, alors que 9 fils de rois, 14 fils de ducs, 30 fils de comtes et 7 fils de barons composaient le personnel de ce chapitre fameux. D'Outremeuse en parle en ces termes : *Encore y avait I (en l'an 1103) qui fust moult noble que filz de Comte qui y fust, chi fust appelé Buemon de Wahault ly filz à Buemon de Wahart et de Béatrix la fille du comte del Roche en Ardenne, laquelle estoit issue de san royal de France.*

Cet époux de Béatrix, alors chevalier banneret, était fils d'Otton, comte de Duras; de là vient que la branche

ainée prend le nom de Waha-Duras. Il était petit-fils du comte de Looz et d'Ermengarde de Namur (1).

En l'an 1125 Julien de Waha épousa Mahaut-de-Frouville, dont le nom s'est transmis à sa descendance.

On trouve la généalogie complète des sires de Waha, dans le *Recueil généalogique de quelques familles des Pays-Bas* (p. 299 et suivantes). C'est une belle galerie de preux chevaliers et d'illustres alliances.

WILTZ.

La ville de Wiltz est un chef-lieu de canton, moins considérable par sa population de 2,400 âmes, que par son industrie et par son commerce.

Quarante manufactures de drap, dix-neuf tanneries, occupant ensemble 1500 fosses, une fabrique de colle-forte, six moulins à tan, trois moulins à farine, une scierie, tout cela mu par l'eau; de plus un moulin à vent, le seul de tout le Grand-Duché, voilà ce qui constitue le mouvement et l'activité du commerce de cette ville, qui va prendre un nouvel essor par l'adhésion du pays au Zollverein, et par les communications qui viennent de lui être ouvertes avec Luxembourg, Diekirch et Bastogne.

Le château de Wiltz, reconstruit dans le xvii^e siècle par le comte Jean, n'a rien de l'aspect redoutable que présentent les forteresses mutilées de Vianden et de Brandebourg, rien de la physionomie féodale des manoirs donjonnés de Beaufort et de Bourscheid; aussi a-t-il échappé aux boulets destructeurs de Louis XIV, ainsi qu'à la hache dévastatrice des sans-culottes. Ses élégants pavillons recouverts des toitures élancées de la renaissance, se groupent admirablement avec sa belle tour

(1) Celle-ci était fille d'Albert de Namur et d'Ermengarde de France.

carrée, reste antique et vénérable de l'ancienne habitation suzeraine.

Dans une sacristie de l'église de la ville-basse (c'était naguère l'oratoire seigneurial), il existe deux pierres tumulaires, dont l'une représente un baron Hartard de Wiltz, en costume de chevalier, agenouillé, les mains jointes. L'inscription en est presque illisible.

La lance de droite représente l'épouse du baron, avec cette inscription :

*Anna Geborne grevin zu Manderscheit
und Blankenheim dochter —
Zu Keil gewesne frau zu Wiltz und Stadbrednis
obijt anno 1559 diè 23 febr.
O got vater allmechtig bis mir gnedich.*

A gauche de la porte d'entrée de cette même sacristie, on voit encore deux inscriptions ainsi conçues :

I.

*Cy-gist Dame Marianne
née Comtesse de Wiltz, marquise de Lambertye,
décédée au château de Wiltz, le neuvième jour d'octobre
1739,
âgée de 18 ans et dix mois.*

II.

*Cy-gist Françoise-Antoinette
née comtesse de Wiltz
décédée le 28 mai 1734,
âgée de 15 ans.*

REQUIRSCAT IN PACE.

Les squelettes de ces deux créatures, enlevées si jeunes à la terre, reposent dans un caveau pratiqué au-dessous de cet oratoire dans de simples cercueils de bois ; ils ont la tête appuyée sur une botte de foin, l'un des deux tient en mains un chapelet.

La seigneurie de Wiltz date du x^e siècle, sa baronie de l'an 1536, son comté de l'an 1631, et la famille de ses seigneurs est une de celles dont les titres historiques remontent le plus le cours des siècles.

En 980, le baron de Wiltz épousa Clémence de Granson, fille du premier comte de Chiny; en 1192, vivait le baron Wauthier de Wiltz, seigneur de Beaufort; en 1245, la charte d'affranchissement de Luxembourg fut scellée par un autre Wauthier, celui là qui, en 1288, à la bataille de Wœringen, eut l'honneur de se mesurer avec le duc de Brabant et de le blesser. Un écu *coupé d'or et de gueules* figurait sur le bouclier du héros Luxembourgeois.

En 1406, Jean de Wiltz avait pour épouse Marguerite de Weiler-la-Tour; en 1434, Godefroid de Wiltz fut prévôt d'Arlon; en 1457, Godard confirma et augmenta les privilèges des bourgeois de Wiltz, qui déjà étaient anciens; en 1483, Gérard et Bernard de Wiltz répondirent à l'appel qui leur fut fait par Maximilien pour faire la guerre à Charles VIII, roi de France. Enfin le baron Jean de Wiltz, pour qui le titre de comte fut créé, en 1631, était seigneur de Stadtbredimus, conseiller du roi, gouverneur, capitaine et prévôt de Thionville. En 1659 il défendit cette forteresse assiégée par Feuquières. Ce seigneur mourut très-âgé, et remplit le pays de sa gloire et de ses bienfaits.

Dans les derniers temps le comté de Wiltz appartenait à la noble famille des Custine de Metz, dont deux membres ont péri sur l'échafaud révolutionnaire, après avoir vu tous leurs biens confisqués au profit du trésor. On a trouvé, dans leur maison de la rue St-Esprit à Luxembourg, une somme de 600,000 francs, qui a servi à cou-

vrir une partie de l'énorme contribution de 1,500,000 francs, que les Français avaient imposée sur la ville lors de sa reddition, en 1795.

ESCH-SUR-LA-SÛRE ou ESCH-LE-TROU.

La seigneurie d'Esch-sur-la-Sûre, qui a été l'un des berceaux de la puissance féodale dans le Luxembourg germanique, sera le terme prochain de nos pérégrinations; toutefois, en nous y transportant, nous passerons par GOESDORF pour y faire une petite halte.

Cette commune de Goesdorf mérite de fixer l'attention du géologue à cause de la mine d'antimoine qui existe sur son territoire, et dont l'exploitation a été suspendue, il y a cent ans (1745); cependant la visite qu'on fit des travaux, en 1828, a permis de constater la conservation des ouvrages et l'excellent état des galeries qui sont encore parfaitement blindées. Plusieurs puits à la surface et deux canaux d'écoulement ouverts sur le versant de la montagne, ont pour but et pour résultat d'aérer et d'assécher l'exploitation. La reprise de cette industrie serait aussi facile que désirable et fructueuse, puisque la Belgique manque de cette substance minérale, dont la mine de Goesdorf pourrait abondamment la pourvoir.

On trouve encore sur le même territoire la baryte sulfurée trapézienne et le fer oxidé amorphe.

La situation du bourg d'Esch et de son château présente le spectacle le plus romantique et le plus extraordinaire qu'il soit possible d'imaginer. On ne peut y parvenir qu'à travers des bruyères immenses entrecoupées de montagnes, dont les flancs sont hérissés de rochers escarpés; on y descend par une pente longue et tellement rapide, que les chevaux ardennais, malgré la sûreté de

leurs pieds et la netteté de la route, ne peuvent sans danger y aller au trot.

Avant d'arriver au pont qui traverse la Sûre, le voyageur est subitement saisi de surprise et d'admiration à l'aspect abrupt du tableau qui se déroule à ses regards. Rien de plus sombre et de plus effrayant que ces masses énormes et incommensurables de rochers qui vous environnent; rien de plus affreux que cette nature sauvage; rien en même temps de plus pittoresque que ce village, dont les maisons, disposées en amphithéâtre, laissent apercevoir une rue qui monte en louvoyant, et qui aboutit péniblement au plateau sur lequel l'église est située. Rien encore de majestueux comme les vastes ruines qui couronnent ce paysage; rien d'animé comme cette rivière qui serpente dans un étroit vallon, où elle paraît s'être creusé un passage au milieu des masses de schiste; rien enfin de pittoresque comme ces flots méandriques qui, en se promenant autour du bourg, réfléchissent ces divers objets, ainsi que le ferait un miroir.

La vue du bourg, prise à l'opposite et en aval de la Sûre, est peut-être encore plus romantique et plus animée. Ici, à droite du tableau et contre la rivière qui en forme le premier plan, on voit une vieille tourelle, faible et précieux vestige des anciens murs de la ville, témoin décrépit des franchises et des libertés dont ils étaient la représentation; plus loin des habitations construites en pierres et recouvertes en ardoises, accumulées sur un mamelon, autour d'un clocher qui les domine; dans le fond l'imposante masse rocheuse sur laquelle s'élèvent orgueilleusement les ruines seigneuriales et les donjons féodaux. A gauche un bloc énorme que l'œil ne peut mesurer qu'en s'élevant jusqu'au zénith, et plus loin, sur

un autre bloc hérissé de palissades inaccessibles, formées par les pierres schisteuses, s'élève une tour qui semble isolée dans l'espace. Ce monument solitaire, qu'on nomme *Ostthurm*, fait face à une des tours du château, dont elle est séparée par un précipice. Une tradition assez vraisemblable prétend qu'il y avait jadis un pont de fer qui communiquait d'une tour à l'autre; si le fait est vrai, ce pont aurait dû être pour l'époque une merveille de hardiesse.

Les débris du château se réduisent à peu de chose; quelques pans de murs, quatre ou cinq tours, dont la forme quadrangulaire décèle le grand âge et dont la disposition donne une idée de l'étendue et de l'importance qu'avait cet antique manoir des sires d'Esch.

Ces seigneurs étaient issus de la maison de Lorraine; leur domination s'étendait jusqu'à Diekirch; lorsqu'en 1266, Godefroi en fit la cession à Henri III, comte de Luxembourg.

Depuis le ^{xiii} siècle le nom d'Esch n'a cessé d'être associé à tous les actes importants de la souveraineté, à toutes les phases mémorables, à toutes les actions glorieuses de l'histoire du pays.

Le diplôme de confirmation des privilèges de l'abbaye de Munster délivré, en 1122, par Guillaume de Luxembourg; celui qui consacre la vouerie de St.-Maximin en faveur de Conrad II, l'acte de fondation d'Useldange, l'affranchissement d'Echternach, celui de Luxembourg, celui de la Rochette; les testaments d'Henri III et de Wenceslas, en un mot tous les actes les plus solennels sont revêtus du sceau des seigneurs d'Esch.

Il en a été de même dans toutes les occasions où la noblesse a été appelée à prêter à la maison de Luxembourg

le concours de sa magnificence. Frédéric d'Esch parut aux tournois qui eurent lieu à l'occasion des secondes noces d'Ermesinde; il y fit flotter sa bannière *de gueules à cinq triangles d'argent*. Il y combattit à outrance avec ses voisins Adon de Wampach, Amédée de Wiltz et Albert de Brandebourg contre Arnould de Rodemacheren, Verri de Kœrich, Adon de Soleuvre et Simon d'Autel, tous nobles et vaillants chevaliers.

Dans le testament que fit Ermesinde, en 1246, Robert d'Esch fut, avec Wauthier de Brandebourg, nommé exécuteur de ses dernières volontés.

En l'an 1266, le comte Henri III, ayant fait alliance avec le duc de Lorraine, présenta pour ses *pleiges*, ses plus nobles chevaliers au nombre desquels on vit figure r Godefroi d'Esch à côté de Philippe I^{er}, comte de Vian-den. Arnould de la Rochette, Sohier de Bourscheid, Arnould de Rodemacheren, Verri de Kœrich, Godefroi de Bertrange et plusieurs autres des premiers gentils-hommes du pays y comparurent aussi.

La joyeuse entrée d'Henri V donna lieu à des fêtes brillantes où fut mandée l'élite de la chevalerie; Robert d'Esch s'y présenta avec une suite nombreuse et s'y fit remarquer par le faste et l'élégance de son arroi.

Nous avons vu que, pendant la régence de Béatrix d'Avesne, en 1288, la gouvernance du pays fut confiée à ce même Robert d'Esch.

Dans le xiv^e siècle la seigneurie d'Esch tomba en quenouille et fut partagée entre les Rodemacheren-Cronenbourg et les Vinstingen-Falkenstein; au xvii^e siècle elle était la propriété des marquis de Bostmoulin, qui l'ont vendue, en 1759, au baron de Warsberg, maréchal-de-camp au service d'Autriche. Enfin, en 89, cette terre

appartenait aux héritiers de ce baron qui étaient Richard de Warsberg, de Schawenbourg de Berward, le comte de Lannoy et de Stassin.

Plus tard le château a été acheté par un sieur de Walhausen, d'Arlon, qui l'a fait démolir pour en vendre les matériaux : il l'a réduit à l'état où nous le voyons aujourd'hui.

Il nous reste encore un petit coin à visiter dans les environs d'Esch ; c'est l'ermitage de St. Pirmin qui n'en est qu'à un bon quart de lieue.

ST. PIRMIN.

Lorsqu'on suit la chaussée qui va d'Ettelbrück à Bastogne et qu'au-dessous de Bùderscheid on a laissé à droite la nouvelle route de Wiltz, on aperçoit, à 600 pas devant soi, sur la gauche, une petite chapelle s'élevant élégante et gracieuse sur un vaste tertre qui domine la grande route dont il n'est séparé que par une étroite prairie. Cette chapelle est dédiée à un saint grandement vénéré dans le pays à cause des cures miraculeuses qu'il opère journellement sur les enfants atteints du carreau ou de quelque difformité. Le remède s'opère par l'immersion de ces enfants dans une fontaine qui lui est consacrée. On assure que c'est en reconnaissance de la guérison de l'un de ses fils que le comte Jean de Wiltz a fait bâtir sur ce mamelon, à la place de celles qui y étaient déjà, une cabane d'ermite qui n'existe plus ; une cense située à trente pas au sud de la chapelle et cette jolie chapelle que nous voyons.

L'ermitage de St. Pirmin est, le plus ancien du pays après celui de St. Quirin. Il était déjà fort célèbre lorsqu'en 1195 Henri de Limbourg, le père de notre Waleram, en fit don à l'abbaye de Munster à la sollicitation de Water,

son avoué d'Arlon. On y construisit alors un petit monastère avec un oratoire qui fut desservi par deux moines.

Le couvent a disparu, ainsi que l'ermitage qui lui fut substitué; il reste encore quelques débris de ces deux constructions sur la partie orientale du sommet de la montagne, le vieux Worth qui occupe la ferme y a trouvé des briques d'une dimension fort extraordinaire. M^r Thilges, antiquaire à Wiltz, conserve dans son cabinet la pierre de fondation de l'habitation monastique. C'est une tuile de trente centimètres de longueur sur vingt-deux de largeur et quatre d'épaisseur. Elle porte une inscription en lettres peintes, dont les caractères, à peu près illisibles, sont ceux du XII^e siècle.

Le vieux fermier, après nous avoir fait visiter la chapelle, qui est bien conservée et proprement tenue, nous a conduit à la fontaine miraculeuse, située au pied de la montagne, du côté du couchant et le long du sentier qui mène à Kaundorf. Cette fontaine surgit dans un bâtiment octogone, qui a la forme d'une petite chapelle ouverte. La statue de St. Pirmin y est exposée dans une niche au-dessus d'un bassin dans lequel les enfants sont baignés. Worth nous a dit qu'il était sans exemple qu'une maladie, dont la cure est du ressort de St. Pirmin, eût résisté à l'efficacité de ces eaux.

— Ma foi, lui dis-je, s'il y avait des fontaines aussi salutaires que celle-ci pour toutes les affections qui désolent l'humanité, vous n'auriez plus besoin de médecins.

— Certes, Monsieur, me répondit-il, les docteurs, avec leur science, sont tout-à-fait inutiles dans notre Grand-Duché. Nous ne nous en servons que pour mourir suivant les règles, car nous avons, avec ou sans sou-

taines, des saints assez puissants et en assez bon nombre pour nous délivrer de tous les maux.

Ainsi, par exemple, ce n'est jamais en vain que nous allons implorer :

1° *St. Wilbrod*, à Echternach, pour qu'il nous guérisse des convulsions ainsi que du mal caduc.

2° C'est avec le même succès que nous invoquons pour les ulcères *St. Job*, sur le Kohlenberg (près de l'Attert).

3° *St. Cyriaque*, aux bons malades, et *St. Fiacre*, à Bourscheid, pour les coliques.

4° *St. Jean*, à Johannisberg, et *St. Mathias*, à Heffingen pour la migraine et les autres maux de tête.

5° La *St. Vierge* de Vianden pour les éblouissements, les vertiges et les ophtalmies.

6° *St. Waldburge*, à Contern, pour les maux d'yeux.

7° *St. Appoline*, à Hunsdorff, pour les maux de dents.

8° *St. Quirin*, à Luxembourg, pour la guérison des verrues.

9° *St. Pierre de Milan*, à Steinsel, est invoqué pour les faiblesses et attaques de nerfs de nos femmes et de nos enfants.

10° *Les trois Vierges*, à Ufflange, pour tous les maux possibles.

En outre nous avons encore, à la Rochette, le grand *St. Donat* qui sait, quand il veut, nous préserver de la foudre. A Weiswampach *St. Jean-Népomucène* nous sauve de la calomnie et nous corrige de la médisance ; *St. Antoine de Padoue*, à Septfontaines, nous fait retrouver les choses perdues. Enfin à Merscheid (près d'Eschdorf), nous avons un saint, dont je n'ai jamais su le nom, mais que nous autres nous nommons le *saint pleureur*. Nous l'invoquons pour qu'il empêche nos enfants de pleurer.

En effet, il est si laid qu'il fait peur à tous ceux qui le regardent et que c'est à bon droit qu'on en a fait l'épouvantail des enfants pleurnicheurs.

Vous voyez par ces exemples, ajouta notre bon censier, que, dans notre province, nous n'avons pas plus besoin d'astrologues et de croquemitaines que de médecins. Nous pourrions même, à la rigueur, nous passer de vétérinaires ; car, à Ingeldorf, *St. Hippolyte* guérit les maladies des chevaux ; *St. Gangolphe*, à Brouch, près Biver, guérit les bêtes à cornes, et *St. Médard*, à Godbrange, contre Ernster, guérit les pourceaux.

Je n'avais rien à répondre à cette théorie sanctocratique, dont il me paraissait inutile de combattre la superstition. Mais, pour compléter ce tableau des mœurs locales et connaître jusqu'à quel point ce bon vieillard, ce type parfait de la crédulité Luxembourgeoise, était ferré sur ses principes, je lui fis quelques questions.

— A ça, mon brave homme, arrive-t-il souvent que vous soyez exaucés dans les prières que vous faites à vos saints ?

— Oui, monsieur, souvent, ainsi que cela doit être. Les saints ne sont-ils pas obligés de nous aider de tout leur pouvoir ? il me semble que c'est à cette condition qu'ils ont une place au ciel. Quand donc il arrive que nos invocations ne sont pas exaucées, la cause en est qu'elles n'ont point été faites avec une foi vive et un cœur purifié par les Sacrements.

— Dans ce cas, dis-je, je trouve que les Luxembourgeois sont protégés par la Providence d'une manière toute particulière. Nous autres Flamands n'avons pas de si beaux privilèges ; aussi sommes-nous fortement pressurés par les médecins et surtout par les apothicaires dont les

mémoires exagérés ont augmenté la liste des proverbes.

— Vous comptez donc pour rien, monsieur, les pèlerinages que nous devons faire aux saints, sur les lieux où ils sont spécialement honorés? cela, non compris la petite offrande d'obligation, ne laisse pas de nous coûter.

— Revenons à votre St. Pirmin, répliquai-je; ne craignez-vous pas que la jolie statuette de sa fontaine soit quelque jour enlevée ou dégradée en restant exposée comme elle l'est à la discrétion de tout venant?

— Je n'ai nulle inquiétude à ce sujet. Le saint sait parfaitement se garder lui-même. Dans tous les temps il s'est fait redouter par le nombre de ses miracles. Deux aventures récentes ont prouvé aux malfaiteurs que St. Pirmin n'a rien perdu de sa puissance.

Il y a de cela quelques années. Un paysan du voisinage eut la fantaisie d'emporter chez lui la statue que vous voyez. C'était chose d'autant plus facile, selon lui, qu'un morceau de bois de sapin de deux pieds de long n'est pas un grand fardeau. Il la prit donc et l'emporta sous son bras. A peine avait-il fait une centaine de pas que la charge lui parut pesante; il la mit sur son épaule; mais, à mesure qu'il s'éloignait de la fontaine, le poids s'accroissait de telle sorte qu'il fut obligé de s'arrêter et de renoncer à l'emporter plus loin. Etonné de ce prodige il essaya de revenir sur ses pas et, ayant remarqué que le poids diminuait dans les mêmes proportions, il reconnut la puissance du saint, réintégra son image dans la niche où il l'avait prise, demanda pardon à Dieu du sacrilège qu'il avait commis et, pendant neuf jours consécutifs, à la même heure, il vint faire amende honorable à la fontaine de St. Pirmin. Il en a été quitte pour cette péni-

tence volontaire, grâce à la ferveur et à la sincérité de sa componction.

Voici le second miracle ; il est plus significatif et surtout plus récent que l'autre.

Dans les premiers jours de ce mois de décembre (1844) trois individus de Wiltz, qui avaient pinté plus que de raison, s'en revenaient chez eux à la brune lorsqu'en passant vis-à-vis St. Pirmin l'idée leur prit d'entrer dans la chapelle. L'un deux, le barbier Winckelman, apostrophant l'image du saint : — Toi, lui dit-il, qui guéris si bien les gros ventres, guéris-toi de ton gros fessier..... il prit alors la statue du saint et la jeta dans le bassin de la fontaine.

Ayant regagné la chaussée, les deux compagnons de Winckelman, après lui avoir reproché sa mauvaise action, le quittèrent pour prendre leur route par Buderseid ; quant à lui il suivit celle de Roullingen, la tête troublée par le vin, l'esprit tourmenté par les reproches de ses amis, et le cœur rongé par le remords. Il arriva à Wiltz avec une forte fièvre, se mit au lit où il est encore retenu depuis près d'un mois entre la vie et la mort. Son corps est couvert de pustules et d'ulcères et, si le grand St. Pirmin ne le prend en miséricorde, il n'y a nul doute qu'il en mourra.

Puisse ce cruel exemple apprendre aux impies que si les saints guérissent les maladies, ils savent aussi en infliger à ceux qui les mésestiment ou les bravent.

—

Ici s'achève notre tâche. Nous avons visité tout ce que le Luxembourg germanique a de plus intéressant, et n'avons plus rien à voir jusqu'à Bastogne. Dans le trajet de quatre lieues qui nous reste à parcourir pour joindre

la grand'route des Flandres, nous ne rencontrons que des bois, des bruyères, un pays aride, sauvage, et si n'étaient les barraques des barrières on ne compterait pas deux maisons sur le chemin. Désormais la *Sibérie belge* se présente encore dans toute sa nudité. Toutefois l'accueil que nous recevrons des rares habitants de cette contrée nous dédommagera de la monotonie du voyage.

Avant de quitter mes lecteurs, je veux à ce sujet leur conter une anecdote dont j'ai été le témoin, voire même le héros.

Dans les premiers jours du mois de mai 1824, en me rendant de Metz à Namur, j'arrivai à Bastogne à l'heure du dîner. Etant descendu à l'hôtel le plus apparent de la ville, en face de la route, je pris place à une table bien composée et parfaitement servie. C'est là que, pour la première fois, je fus à même d'apprécier l'excellence du gibier, du gigot, du jambon et des autres productions du pays. Après avoir fait un repas très *confortable* avec l'accessoire obligé du vin, du café, de la liqueur, etc., je demandai mon compte. — Monsieur ne doit rien, me répondit gracieusement l'hôtesse : nous célébrons la kermesse de l'endroit et tous les voyageurs sont hébergés gratis aussi longtemps qu'elle dure. C'est l'usage généralement suivi dans le pays des Ardennes et sur toute la route depuis Luxembourg jusqu'à Marche. — Cependant, répliquai-je, je dois quelque chose pour mon domestique, pour mes chevaux..... — Rien du tout, monsieur, car ce sont aussi des voyageurs, et si votre dame avait daigné descendre de voiture avec ses enfants et sa femme-de-chambre, ainsi que je l'en ai priée, elle nous aurait fait un bien grand plaisir.

On peut, par cet usage patriarcal, dont l'origine se perd dans la période celtique, juger de quelle manière les étrangers sont accueillis dans les maisons moins exposées que les auberges aux abus qui peuvent en résulter. L'affabilité des Luxembourgeois belges ne peut se comparer qu'à celle du Luxembourg germanique dont leur province est un démembrement. Aussi avons-nous cru ne pouvoir mieux finir notre livre que par un hommage à l'hospitalité de ces deux populations.

FIN.

ERRATA.

- Page 2, ligne dernière, Helpert, *lisez* Hostert
17, 11, frère — père
55, 11, V — III
80, pénultième, arbalétriers — arquebusiers
162, dernière, *étiqueté* — *échiqueté*
404, 25, gauche — droite

TABLE DES MATIÈRES.

Dédicace.	
Avis aux voyageurs.	PAGE
Introduction.....	I
Comtes et Ducs de Luxembourg.....	VII
CHAP. I. De la Famenne et de l'Ardenne, Marche et Bas-	
tagne.....	1
Chaussées Brunehaut.....	5
Amberloup.....	5
Martelange.....	11
Attert.....	12
Arlon.....	13
CHAP. II. Route d'Arlon à Luxembourg.....	
Capellen.....	23
Steinfort, Autel, Sterpenich.....	24
Le nain de Sterpenich. (Légende.).....	26
Clairefontaine. (Légende.).....	28
Kœrich.....	31
Sigefroi, sire de Kœrich. (Légende.).....	40
Mamer.....	44
Bertrange.....	45
Strassen.....	50
Histoire de l'ermite de Ste-Croix.....	52
CHAP. III. Description de la ville de Luxembourg.....	
Mélusine. (Légende Luxembourgeoise.).....	61
Clausen.....	75
CHAP. IV. Visites aux monts Titelberg, Soleuvre et St-	
Jean. — Partie S. O. du Luxembourg..	86
Merl.....	86
Hollerich.....	87
Les sept dormants. (Légende.).....	87
Bonnevoie.....	89

Itzig.....	91
Contern.....	92
Bofor et Sept-Fontaines. (Légende.).....	96
Bettange.....	100
Limpach et Pétange.....	101
Clémency et Titelberg (camp romain).....	102
Niederkorn.....	105
Sanem.....	106
Soleuvre.....	107
Differdange.....	111
Ermitage de Differdange. (Légende.).....	115
La Sauvage.....	117
Oberkorn et Belvaux.....	118
Esch-sur-l'Alzette.....	119
Berward.....	120
Schifflange, Nœrtzange et Kayl.....	121
Mont St-Jean.....	122
Lucine. (Légende Luxembourgeoise.).....	124
CHAP. V. Partie Sud du Grand-Duché.....	127
Bettembourg.....	127
Dudelange.....	128
Pepange.....	130
Guerre de la vache.....	131
Rœser.....	135
Fentange.....	137
Hesperange.....	138
Villers-la-Tour.....	140
Siège de Bouillon.....	142
Aspelt.....	146
CHAP. VI. Dalheim, Remich et leurs environs.— Partie	
S. E. de Luxembourg.....	149
Filsdorf.....	149
Dalheim (camp romain).....	150
Gondelange, Waldbredimus, Neunkirchen..	155
Stadtbredimus.....	156
Remich.....	157
Histoire de Charlotte d'Autel.....	160
Bataille de Remich.....	166

	Wellenstein et Schengen.....	169
	Stromberg, Ehnen.....	171
	Wormeldange et Dreyborn.....	172
	Tumulus ou tombeau romain à Spittelhoff..	174
CHAP. VII.	<i>Route de Luxembourg à Igel par Grevenmacher.</i>	175
	Hamm et Schleiffmühl.....	175
	Sandweiler ou Sanct-Valère.....	177
	Hostert, ancien <i>Andethana</i>	178
	Forêt de Grunwald.....	180
	Senningen.....	181
	Vallée de la Syre. Moutfort.....	182
	OÉtrange.....	184
	Schrassig.....	185
	Schuttrange, Obersyren, Munsbach, Mens- dorf.....	187
	Olingen.....	188
	Betzdorf.....	189
	Grevenmacher.....	191
	Guerres de Trèves.....	192
	Mertert, Wasserbillig et la Sûre.....	200
	Igel.....	203
CHAP. VIII.	<i>Visite au camp d'Altrier, et dans les environs.</i>	215
	Givenich.....	215
	Born.....	216
	Chapelle de Girst. (Légende.).....	218
	Rosport.....	223
	Lellich.....	226
	Berbourg.....	227
	Altrier (camp romain).....	231
	Medernach, Christnach.....	233
	Waldbillig, Héringen.....	234
	Histoire de Griseline.....	236
CHAP. IX.	<i>Echternach et ses alentours.....</i>	238
	Le lièvre à trois pattes. (Légende.).....	241
	Le lièvre à trois pattes. (Seconde légende.).....	244
	Vie de saint Willbrod.....	250
	Danse processionnelle d'Echternach.....	260
	Promenade à Bollendorf.....	263

... Autel de Diane.....	264
... Bollendorf.....	266
... La vache aux cornes d'or. (Légende.)....	267
CHAP. X. Retour à Luxembourg par la Haute-Erens..	270
... Berdorf.....	270
... Beaufort.....	272
... Eppeldorf, Folkendange, Ernsdorf et Meder- nach, sur la Haute-Erens.....	277
... Ermsdorff et Larochette.....	278
... Le puits de Larochette. (Légende.).....	282
... Ernzen et Heffingen.....	283
... Meysembourg.....	284
... Angelsberg; Reuland.....	288
... Fischbach.....	289
... Aitlinster.....	290
... Roche d'Hertha.....	290
... Roche de Frey.....	292
... Bourglinster et Junglinster.....	293
... Egoût romain à Junglinster.....	294
... Le nain de Junglinster. (Légende.).....	297
... Eisenborn.....	301
... St. Schetzelon.....	302
CHAP. XI. Excursion à Marienthal par Mersch et Schœn- feltz.....	303
... Eich, Weimerskirch et Septfontaines.....	303
... Walferdange (HABITATION ROYALE).....	303
... Bereldange, Heisdorf.....	306
... Steinsel, Bofferdange, Helmdange, Lorentz- weiler, Hunsdorf et Rollange.....	307
... Beringen, Moesdorf, Cruchten et Pittange..	308
... Odin et Mersch.....	311
... Schœnfeltz.....	314
... Origine de Schœnfeltz. (Légende.).....	318
... Val-Marie ou Marienthal.....	320
... Histoire de Marienthal.....	322
CHAP. XII. Pérégrinations entre l'Eischen et l'Attert... 328	328
... Hollenfeltz.....	328
... Ansembourg.....	330

Le jaloux d'Ansembourg. (Légende.).....	331
Forge d'Ansembourg.....	333
Marianne Bidart. (Légende.).....	333
Tuntange.....	338
Le château des voleurs. (Légende.).....	342
Greisch.....	341
Sepfontaine.....	345
Henri VII, empereur d'Allemagne.....	347
Hobscheid.....	350
Sæul, Brouch et le mont Heilpert.....	351
Nains de Reckange.....	353

CHAP. XIII. Examen de la vallée de l'Attert et des lieux circonvoisins.....	356
Buschdorf et Useldange.....	356
Rothburg.....	358
Ruines de Scheuerbourg.....	359
Revenants et nains de Scheuerbourg. — Le Scheuermann (conte).....	360
Fontaine de Scheuerbourg (conte).....	361
Vichten.....	362
Nains de Vichten (conte).....	363
Le jeu du pendu.....	363
Les revenants du château de Folscheid. (Histoire véritable.).....	367
Ell.....	373
Redange, Ospern, Reichlange et Everlange.	374
Bissen et les censes de Lellich.....	376

CHAP. XIV. Voyage à Diekirch	378
Meringen, Opdenberg, Carlshof, Oberschieren, Oberglabach, Schrondweiler.....	378
Colmar.....	378
Berg, Birtrange et Grëntzingen.....	379
Schieren, Ettelbruck et l'Alzette.....	382
Erpeldange.....	386
Windelhoff.....	389
Ingeldorf.....	390
Ville de Diekirch.....	390

	Mont de Thor, autel de Dide.....	391
	Jean de Diekirch.....	395
CHAP. XV.	<i>Environs de Diekirch.</i>	409
	Gilsdorf.....	409
	Bettendorf.....	410
	Mœstrof.....	411
	Reisdorf.....	412
	Le chasseur errant ou perpétuel. (Légende.)	413
	Kippenhoff et Brandenbourg.....	418
	Bourscheid.....	422
	Le baron de Metternich et l'abbé d'Echternach.	425
	Michelau, Lipperscheid et Schlindermander- scheid.....	454
	Hoscheid, Landscheid, Holstum, Consthum, Schutbourg et Wilwerwiltz.....	433
CHAP. XVI.	<i>Vianden. (Notice historique.)</i>	437
	Château de Vianden.....	444
	Ville de Vianden.....	446
	Vierge miraculeuse de Vianden. (Légende.)	449
	alentours de Vianden; Stolzenbourg.....	450
	Falkenstein.....	451
	Euphrosine de Falkenstein. (Légende.).....	451
CHAP. XVII.	<i>Cantons de Wiltz et de Clervaux. — Partie septentrionale du Grand-Duché</i>	458
	Hosingen, Munshausen, Clervaux.....	459
	Heinerscheid, Dahnen.....	463
	Klippels-armée.....	466
	Weiswampach, Bas-Bellain, Ufflange ou Trois- Vierges.....	472
	Asselborn, Wampach et Schimpach.....	475
	Château de Grummelscheid.....	477
	Wiltz.....	478
	Esch-sur-la-Sûre ou Esch-le-Trou et Gœsdorf.	481
	St. Pirmin.....	485

